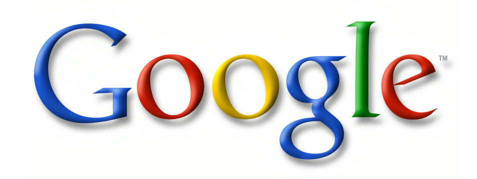
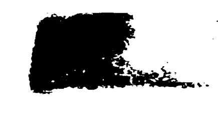
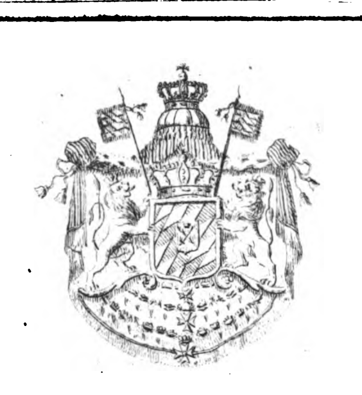












GRAMMAIRE ALLEMANDE.

SE TROUVE A PARIS,

CHEZ

L'AUTEUR, Passage du Commerce, Cour de Rohan N° 3, Quartier de l'Ecole de Médecine;

EBERHART, rue du Foin Saint-Jacques N° 12;

THÉOPHILE BARROIS, Fils, Libraire, Quai Voltaire N° 11;

TREUTTEL ET WÜRZ, Libraires, rue Bourbon N° 17;

Les mêmes à Strasbourg, rue des Serruriers.

GRAMMAIRE ALLEMANDE

OÙ

L'AUTEUR S'EFFORCE DE DÉVELOPPER

LE MÉCANISME DE CETTE LANGUE

DANS SON ENSEMBLE;

A L'USAGE

DE S. A. S. Mgr LE DUC DE CHARTRES.

CET OUVRAGE EST PRÉCÉDÉ D'UN PRÉCIS DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE, SERVANT D'INTRODUCTION A CETTE GRAMMAIRE ALLEMANDE.

PAR M. SIMON,

Professeur d'Allemand de S. A. S. Mgr le Duc de Chartres; à l'Ecole d'application du Corps Royal d'Etat-Major; au College Royal de Louis-le-Grand; et au College Royal de Henri IV.

PARIS,

EBERHART, IMPRIMEUR DU COLLEGE ROYAL DE FRANCE,
Rue du Foin Saint-Jacques, N° 12.

1819.

L'Allemand est, de toutes les langues vivantes étrangeres, la plus intéressante pour les Français.

PRÉFACE.

Les Français qui veulent étudier la langue allemande par principes, trouvent de grands obstacles à surmonter. Les grammaires qui ont paru jusqu'ici, different tellement entr'elles, que l'étranger, après les avoir consultées, ne sait à quoi s'en tenir. Il n'y a pas deux grammaires allemandes, à moins que l'une n'ait servilement copié l'autre, qui admettent le même nombre de Déclinaisons; l'une, en présente *quatre;* l'autre, *cinq;* Adelung en donne *huit;* d'autres en augmentent encore le nombre. Comment l'étranger sortira-t-il de ce labyrinthe inextricable? Quelle confiance peut-il accorder aux grammairiens, qui doivent le guider, lorsqu'il voit si peu d'accord entr'eux?

Le chaos regne encore dans les verbes, nommés composés et qui se décomposent. Toutes les grammaires, et même les grands dictionnaires, établissent sur ce point une théorie de

Particules séparables, mais qui souvent ne se séparent pas, sans qu'on sache pourquoi; le même verbe, régulier ou irrégulier, paraît avoir deux conjugaisons très-différentes; rien n'est expliqué: on prétend même qu'il est impossible de le faire; et l'étranger, abreuvé de dégoût, fait les reproches les plus amers à la langue, et la traite de barbare. Ce n'est cependant pas la faute de la langue, mais celle des livres élémentaires qui doivent l'expliquer.

Lorsque je publiai, il y a quelque temps, mes *Notions élémentaires de langue allemande*, mon critique approuva, sans aucune réserve, ma maniere d'expliquer les déclinaisons de cette langue. J'ai trouvé moyen, depuis, de simplifier beaucoup cette théorie. Ayant fait entrevoir, dans mon premier essai, la maniere d'expliquer l'usage des verbes qu'on dit composés, mon critique est convenu de la difficulté, et il l'a développée dans toute son étendue; il est convenu que cette explication avait été jusqu'ici la pierre d'achoppement de tous les grammairiens; il est convenu, que, s'il était possible de jeter un rayon de lumiere dans ces ténebres,

c'était en envisageant la chose sous le même point de vue que moi. J'ai dit alors que, si ma maniere de voir était exacte, il faudrait refondre dans son entier le plan des dictionnaires allemands. J'ai promis en même temps d'entreprendre ce travail; il est achevé, et j'ose me flatter de réussir à satisfaire l'attente de mon critique, qui m'attendait là.

Je commence par expliquer, dans cette grammaire, le mécanisme complet de la langue allemande. J'espere rendre par là un service agréable aux Français qui ont quelque intérêt à étudier l'idiome de nos voisins d'Outre-Rhin. J'aime encore à croire que les Allemands eux-mêmes recevront avec bienveillance ce travail, fruit des longues méditations et des recherches pénibles auxquelles je me suis livré, pour parvenir à esquisser dans tout son ensemble l'édifice d'une des plus belles langues de l'Europe, d'une langue, que j'ai apprise avec une sorte d'enthousiasme dans le pays même, pendant le long séjour que j'y ai fait. Je prie les hommes instruits de la Germanie de rectifier mes erreurs, si j'en ai commis; je promets de

réprimer toute espece d'amour propre, de profiter de tous les avis, de tous les conseils, qui me paraîtront fondés, étant constamment animé du désir de perfectionner cet essai, autant que mes facultés me le permettront.

Dès que l'opinion des Allemands instruits dans cette matiere me sera connue, je publierai l'édition allemande de cette grammaire; j'y joindrai un extrait du même ouvrage dans les deux langues, pour les commençants.

Je ne grossirai et ne déparerai pas cette grammaire par des exercices, des dialogues et autres colifichets de cette espece, qui ne sont pas *grammaire;* mais je me propose, aussitôt que les principes de cet ouvrage auront reçu l'approbation des juges compétents, de publier un livre d'exercices séparé, mettant partout la regle en tête, et facilitant, par cette méthode, l'enseignement des maîtres et l'étude des éleves.

La grammaire est le recueil des regles, qui expliquent l'usage de la langue, mais il faut qu'elle s'appuie sur un dictionnaire, qui, en donnant le sens des mots, ajoute encore à chacun d'eux des observations sur tout ce qui

ne peut pas être déterminé par les regles. Les Français n'ont pas encore de dictionnaire allemand de ce mérite. Les derniers qui ont paru, quoique perfectionnés en partie, sont très-éloignés du but qu'un bon dictionnaire doit atteindre.

J'ai également préparé ce travail. Ces deux livres élémentaires, calqués sur les mêmes principes, offriront alors, à ce que j'espere, un guide sûr et accompli aux Français qui entreprendront l'étude de la langue allemande. Je me flatte de leur rendre agréable cette étude, qui jusqu'ici a été pour eux hérissée de ronces et d'épines. J'espere qu'ils repousseront les préjugés défavorables et dominants en France contre la langue allemande; j'espere qu'après l'avoir un peu approfondie, ils sentiront combien les mots allemands sont riches en idées, combien ils sont pittoresques et souvent énergiques par le gracieux des images et la grandeur des tableaux qu'ils offrent à l'esprit; ils sentiront surtout, que cette langue est assez riche de son propre fonds, pour exprimer d'une maniere généralement intelligible toutes

les idées relatives aux arts et aux sciences, sans être obligée d'emprunter au Grec, ou à tout autre idiome, les termes qui manquent au Latin et à toutes les langues qui en dérivent.

GRAMMAIRE ALLEMANDE.

Nous divisons la Grammaire en trois parties.

La Premiere indique :

1°. Les signes ou caracteres dont se servent les peuples qui parlent allemand, pour représenter les sons de leurs voyelles et les articulations de leurs consonnes;

2°. Les inflexions des mots variables;

3°. Les observations, relatives à chaque espece de mots.

Cette premiere partie ne s'occupe donc que des mots isolés et des caracteres qui les composent.

La IIe partie explique la maniere, dont les mots isolés sont réunis; et comment leur réunion forme des propositions et enfin des périodes entieres.

Elle développe ce qu'on appelle, dans le jargon grammatical, la *Syntaxe*.

La IIIe partie examine :

1°. La formation des mots dérivés, ou la maniere dont on place des particules avant la racine, et des terminaisons après elle, pour former différentes especes de mots. De là, un examen particulier de ces particules et terminaisons, et l'explication des significations accessoires, que les unes et les autres ajoutent à l'idée radicale.

2° La théorie de *l'accent tonique* et de *l'accent oratoire*.

3°. Les regles de l'Orthographe allemande.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

Des Signes ou Caracteres dont se servent les peuples qui parlent allemand, pour représenter les sons de leurs voyelles et les articulations de leurs consonnes.

INTRODUCTION A CE CHAPITRE.

Les peuples qui sont arrivés, à différentes époques, du fond de l'Asie, et qui, après avoir attaqué l'ancien empire romain, ont fondé sur ses ruines différents états en Europe, sont désignés par des noms génériques, comme Allemands, mot composé de all, *tout*, et de mann, *homme*; ce qui signifie : *hommes de toute espece*; ou, Germains, *hommes de guerre*; ou Teutons, équivalant de *gens*.

Quelle qu'ait été la cause qui a déterminé ces peuples à quitter leur beau pays et à chercher fortune dans des contrées lointaines, il est notoire, qu'ils sont venus chaque fois en grand nombre, et les armes à la main, pour forcer les peuples dont ils envahissaient le territoire, à souffrir leur établissement au milieu d'eux. De nouveaux essaims s'avancerent sur leurs traces, à des époques plus récentes, et pousserent plus loin les premiers venus; de sorte que, par la suite, une grande partie de l'Europe en a été inondée. L'habitude d'une vie errante et guerriere jeta ces peuples, originairement asiatiques, dans une espece de barbarie, et ils oublierent l'art de lire et d'écrire. Mais, lorsque leur séjour en Europe leur eut procuré la connaissance de l'agriculture, cet art si précieux, qui apprend à l'homme à forcer, par son travail, la terre de nourrir un grand nombre

d'habitants sur une petite étendue de terrein, ils sentirent qu'elle pouvait remplacer avec avantage la vie errante et vagabonde, qui mettait leurs jours continuellement en danger. Ils se fixerent et fonderent des royaumes en Europe, où l'agriculture, pourvoyant à leurs besoins les plus pressants, leur procura une existence plus paisible.

Après avoir assuré leur nécessaire, ces peuples, suivant le penchant si naturel à l'homme, chercherent à embellir leur existence par les arts utiles et agréables. Les trouvant en honneur chez les sujets de l'ancienne Rome, qu'ils avaient subjugés, ils prirent envie de s'y exercer; et les peuples asservis devinrent les maîtres des conquérants dans les arts et dans les sciences.

La premiere instruction que devaient rechercher les anciens Germains, se réduisait à apprendre à lire et à écrire; de sorte que l'alphabet romain fut adopté, avec toutes ses imperfections, par les Germains. Ceux-ci ont conservé les anciens caracteres, faussement appelés *Gothiques*, quoiqu'ils aient été embellis et arrondis, depuis, chez la plupart des autres peuples de l'Europe.

Avant d'expliquer les sons et les articulations, indiqués par les caracteres de l'alphabet allemand, il faut prévenir nos lecteurs, que nous avons différentes difficultés à surmonter.

Il nous sera bien facile d'indiquer les sons et les articulations des caracteres allemands, dans tous les cas où des caracteres français représentent absolument la même prononciation; mais il y a en allemand des voyelles et des consonnes, pour lesquelles nous n'avons rien de correspondant en français. C'est alors le cas d'apprendre de vive voix ces prononciations de la bouche des personnes, qui prononcent bien. Nous rappellerons cette observation, chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Outre cela, il y a souvent une grande différence de prononciation entre les peuples, qui parlent allemand. Chaque section de ces peuples a une prédilection décidée pour celle

qui lui est propre, et répand une certaine défaveur sur les autres. Toutes ces fractions de la nation germanique, n'ont d'ailleurs jamais formé un seul et même peuple. Toujours partagées sous des gouvernemens différents, privées du bienfait d'une académie pour toute l'Allemagne et reconnue par elle, elles n'ont jamais eu de centre commun de juridiction, en matiere de langage. Nous sommes assurés que la diete germanique s'occupera un jour d'une si belle institution.

Il est donc impossible à un Grammairien d'indiquer, partout, la véritable *prononciation classique*. Cependant les habitants des anciens cercles de la haute et de la basse Saxe ont la réputation de posséder la prononciation la plus pure. Mais il y a des cas, où ils different entr'eux. Alors la tâche du grammairien, qui ne veut flatter aucun préjugé provincial, devient très-difficile. La seule ressource qu'il lui reste, est de signaler la prononciation la plus conforme à ce grand principe : *Prononcez, comme tout le monde écrit.* Si, après cela, il y a encore du doute, il ne peut qu'indiquer la prononciation la plus agréable à l'oreille.

Tels sont les principes qui nous guideront dans ce petit traité de la prononciation allemande. Nous croyons y mettre plus de clarté, en divisant les caracteres allemands, comme on le verra, dans les sections suivantes.

PREMIERE SECTION.

Des voyelles simples en figure et en prononciation.

Les voyelles allemandes qui ne représentent qu'un son simple et par une seule figure, sont les neuf suivantes :

a, ä ou ä ou ä, e, i, o, ö ou ö ou ö, u, ü ou ü ou ü et y.

Nous allons les examiner l'une après l'autre.

On prononce:

a, toujours comme l'*a* français, dans les mots *âmes*, *passer*, etc.

ä ou ä ou ä, tantôt, comme *é* ou *è*, tantôt, comme *é*. Cette figure, n'annonçant qu'un seul son, est donc une voyelle simple, et non pas une diphtongue, comme quelques grammairiens ont voulu l'insinuer; car, *diphtongue* signifie *deux sons* de voyelle, réunis dans la même syllabe. (Voyez l'observ. après ü, vers la fin de cette section.) Son nom devrait être *é*, et non pas *aë*.

Il n'existe que la regle suivante sur la différence de son de cette voyelle :

Les mots d'origine latine, terminés dans cette langue en *tas*, et en français en *té*, changent en allemand cette syllabe en tät; ä y prend le son de l'*é* fermé long, p. ex: Universität, en latin *Universitas*, en français *Université*; Gravität, latin *gravitas*, français, *gravité*. *)

Il n'existe pas encore de dictionnaire allemand qui indique la prononciation des lettres dans tous les cas où elle pourrait être douteuse.

Les voyelles a et ä alternent dans l'alphabet allemand, la seconde étant regardée comme l'inflexion ou la modification de la premiere. C'est la pénurie de l'alphabet romain, qui a réduit les anciens Germains à la nécessité de se servir de la figure a, avec un petit signe au-dessus, comme ä ou ä ou ä, pour représenter un son tout différent de celui de l'a.

e, *e*. Les Français ont plusieurs especes d'*e*, savoir:

(*) Remarquons ici, que tous les Substantifs allemands et tous les mots pris substantivement, commencent par une lettre majuscule.

En parlant, dans cette grammaire, de voyelles *longues* ou *breves*, nous n'entendons pas la quantité prosodique des syllabes où se trouvent ces voyelles, mais seulement le plus ou le moins de temps, qu'on met à les prononcer; p. ex; dans *apposition*, la syllabe *ap* est prosodiquement *longue;* mais on passe rapidement sur l'*a*, qui, dans la prononciation est *bref*, et l'on s'arrête sur la consonne *p*, ce qui forme la *syllabe prosodiquement longue*.

l'*e* ouvert long ou bref; long, dans la premiere syllabe du mot *féte*; bref, dans la seconde du mot *accès*, 2°. l'*e* fermé, dans *lézé*; 3°. l'*e* mi-muet dans *le*, ou tout à fait muet dans la derniere syllabe de *féte*. Les Allemands n'ont pas d'*e* muet; mais ils ont les trois autres especes. Les Français distinguent différents *e* par des accents; les Allemands n'emploient pas de pareils accents, parce qu'il n'y en a pas en latin.

Relativement aux différents sons de l'*e* allemand, nous pouvons donner les regles suivantes:

1°. L'e, dans les monosyllabes, est ordinairement ouvert et long, comme er, *il*, *lui*; der, dem, den; cas de l'article ou d'un pronom.

Sont exceptés de cette regle : des, génitif singulier masculin et neutre de l'article; weß, génitif du pronom wer, *qui*, et quelques autres où l'*e* est fermé et bref.

2°. Les Allemands suivent la même regle que les Français dans les mots de deux syllabes, qui ont chacun un *e*; dans *pere*, *mere*(*), le premier *e* est ouvert et long; il l'est également dans les premieres syllabes de leben, *vivre*; Feder, *plume*.

Il y a peu d'exceptions à cette regle; beben, trembler, où le premier e est fermé, en est une.

3°. L'e qui fait seul une terminaison, ou qui adoucit les consonnes terminaisons, est toujours mi-muet, comme dans: gute, *bon*, *bonne*, Menschen, plur. de Mensch, *homme*, *homo*; du lobest, *tu loues*, de lob, *loue*; härter, comparatif de hart, *dur*. (Voyez les Princ. gén. qui précedent le chapitre suivant.)

(*) L'Académie française, qui prépare une nouvelle édition de son dictionnaire, adopte cette regle et regarde comme superflu l'accent grave qu'on a mis jusqu'ici sur le premier *e* de *père*, *mère*; elle écrira dorénavant *pere*, *mere*.

La même Académie adopte encore pour principe, de conserver le *t*, au pluriel des adjectifs et des substantifs, terminés en *ant* et *ent*. Elle n'écrira donc plus, les *enfans*, les *commencemens*, les *hommes intelligens*; mais *enfants*, *commencements*, *intelligents*. Nous suivons, dans cet ouvrage, ces principes si bien fondés en raison.

i, est le signe de l'*i* bref; le son de cette voyelle tient de l'*i* et de l'*e*; il faut l'apprendre de vive voix, p. ex: dans le mot in, *dans*.

L'*i*, suivi d'un h, devient long, et se prononce comme l'*i* long français, dans ihm, *à lui;* ihn, *le*, accusatif de er, *il*, *lui*, et autres. (Voyez la lettre h dans la 4ᵉ section de ce chapitre.)

Dans les trois mots mir, *à moi;* dir, *à toi;* wir, *nous*, l'*i* est long. On écrivait anciennement mier, dier, wier; il est également long dans wider, *contre.* (voyez ie et wieder, dans la section suivante.)

L'i est encore long dans les mots étrangers; ex: die Bibel, *la bible;* d'origine grecque, et qui signifie dans cette langue *le livre* par excellence.

La lettre majuscule de l'i bref est J. (Voyez ie dans la section suivante, et j, i consonne, dans la 4ᵉ section de ce chapitre.)

o, se prononce toujours comme l'*o* français.

ȯ ou ö ou ŏ; la bonne prononciation de cette voyelle répond au son de *eu* dans le mot *feu.*

On doit donc la nommer *eu*, et non pas *oë*, comme on l'a fait jusqu'ici.

Dans les provinces de l'Allemagne où la prononciation est vicieuse, le son de l'ö est confondu avec celui de l'*é*. Les Saxons lisent böß, *méchant*, comme *beuse;* ailleurs on prononce *bése.*

o et ö alternent dans l'alphabet allemand, comme a et ä. (Voyez l'obs. après ü, vers la fin de cette section).

u; cette voyelle étant longue, c'est l'*ou* des Français: *ou* est aussi le nom qu'on lui a donné. Mais quand il est bref, le son tient de l'*o* et de l'*ou;* on ne peut l'enseigner que de vive voix; ex: um, *autour de;* und, *et.*

ů ou ü ou ŭ. Dans le nord de l'Allemagne, cette voyelle a toujours le son de l'*u* français, quand elle est breve, p. ex: Bürde, *fardeau;* mais, lorsqu'elle est longue, on y amalgame encore le son de l'*i;* il faut l'entendre de vive voix.

Dans d'autres provinces, sur les bords du Rhin et en Suisse, le son de cette voyelle est confondu avec celui de l'*i*.

C'est pour cela que la prononciation saxonne est justement préférée, parce qu'elle distingue ce qui doit être distingué.

Le nom de cette voyelle doit donc répondre à sa prononciation pure; c'est à tort qu'on l'a nommée *ouï*.

u et ü alternent aussi dans l'alphabet allemand.

Observation.

Les voyelles ä, ö, ü, sont les inflexions de a, o, u.

Primitivement on imprimait les minuscules de ces voyelles de la maniere suivante: aͤ, oͤ, uͤ; et les majuscules, Ae, Oe, Ue ou Ui. Cette maniere d'imprimer ces voyelles est encore usitée dans quelques provinces de l'Allemagne. Mais, comme il est ridicule de mettre un petit *e* latin sur des voyelles minuscules allemandes, et encore plus ridicule de placer un e allemand minuscule après les majuscules A, O, U, ou même un i après le dernier, pour désigner les inflexions de ces majuscules, qui sont des voyelles simples; *Adelung* a proposé de rétablir un ancien usage et de mettre deux points sur les trois voyelles, tant majuscules que minuscules, ainsi qu'on le voit: ä, ö, ü, Ä, Ö, Ü. Cette proposition a été adoptée dans une grande partie de l'Allemagne. Depuis peu, on a substitué aux deux points deux petits traits verticaux, comme: a̎, o̎, u̎, A̎, O̎, U̎.

y, est la derniere lettre dont nous ayons encore à traiter dans cette section. Son nom est *ipsilon* ou *i grec*, et répond à l'*y* grec des Français.

Ce signe est d'un double emploi.

D'abord, dans les mots originairement grecs, il est substitué à l'υ, *ipsilon*.

Cette lettre a trouvé des antagonistes parmi les auteurs allemands, qui veulent la rayer de leur alphabet. Ils disent: Les Grecs se sont servis de cette voyelle, pour désigner leur

i bref; car *ipsilon* signifie *i* bref; or, les Allemands ont un signe exclusif pour l'*i* bref, qui est l'i; et l'*i* long est représenté par ie (voy. la section suivante). Donc y, signe étranger, est superflu pour les Germains modernes. Il faut, par-conséquent, le rayer de l'alphabet allemand, et écrire, p. ex: Ägipten, *Egypte,* et non pas Ägypten. C'est pourquoi Campe a banni l'y de son dictionnaire. Plusieurs auteurs allemands suivent cet exemple dans leurs écrits, en substituant toujours l'i à l'y.

L'opinion a presqu'entierement changé, tant en France qu'en Allemagne, sur le son que les anciens Grecs donnaient à leur ipsilon. On croyait autrefois que ce son était celui de l'*i*; aujourd'hui, on est persuadé que c'était celui de l'*u* français, ou plutôt de l'ü allemand. Cette derniere opinion paraît très-fondée. Prenons pour exemple la préposition grecque *ὑπερ, au dessus de,* en allemand über: les mêmes lettres composent, dans les deux langues, le même mot, excepté qu'en grec, il y a un *p*, labiale forte; tandis qu'en allemand, c'est un *b*, labiale douce. De même, du mot samscrit *lük, doux*, et au figuré *voluptueux*, vient le mot grec γλυκ, qui veut dire aussi, *doux*. On sait que le *g* donne l'idée d'accumulation ou de réitération; de sorte que γλυκ, signifierait, primitivement, un objet *où il y a beaucoup de doux ou de voluptueux réuni.* Ce mot se trouve aussi en allemand, mais comme substantif, dans le mot Glück, *bonheur*; de sorte que sa signification primitive serait: *l'état, dans lequel le doux ou le voluptueux se trouvent réunis en grande quantité.*

Maintenant, que l'ipsilon des Grecs ait été prononcé, ou comme un *i* bref, ou comme l'ü des Allemands, la figure y devient, pour les mots originairement grecs, absolument superflue; car, on pourrait écrire, p. ex: Ägipten ou Ägüpten (*).

(*) Les hellénistes de cette capitale, nés en Grece, déclarent que le véritable son de l'*υ*, *ipsilon*, est celui de l'ü, tel qu'il est prononcé dans le Nord de l'Allemagne; mais que, dans quelques contrées et surtout dans quelques îles, il dégénere en *i*. Les Allemands diront: *c'est tout comme chez nous.*

Mais, pour les mots d'origine allemande, l'ÿ est employé tout différemment; de même que l'*y* dans les mots d'origine française. Dans le mot Meÿer, *fermier*, la figure ÿ représente un double *i* allemand; le mot a deux syllabes, dont la premiere est mei, et la seconde jer; ce second *i*, placé devant une voyelle, devient consonne allemande, et s'articule, dans cette langue, comme l'*i* voyelle; p. ex. ja, oui, se prononce comme *ia*. On ne pouvait pas écrire Meüer, car, ü, pour deux i, aurait ressemblé à l'ü, inflexion de l'u; on a donc allongé le trait du second *i* pour en faire un j consonne.

On objecte qu'en écrivant Meier avec un seul i, la prononciation est absolument la même; il est donc inutile d'y employer l'ÿ. Nous répondons, qu'en prononçant Meÿer ou Meier, il est impossible, vu la conformation des organes de notre bouche, de ne pas redoubler l'i, entre deux voyelles, dont la premiere est breve. On fait donc toujours entendre un double i; et comme dans l'orthographe allemande, le principe général est : *écrivez comme tout le monde prononce*, il nous paraît qu'on doit écrire Meÿer avec deux *i;* et non pas Meier, avec un seul *i.*

Il en est de même en français, où l'*i* est redoublé entre deux voyelles, qu'on prononce distinctement; p. ex. *soyons, soyez, ayons, ayez:* mais on emploie l'*i* simple, chaque fois que cet *i* est suivi d'une consonne ou d'un *e* muet, comme dans *je sois, j'aie, qu'il ait.*

On ne pouvait pas non plus écrire en français deux *i* de suite, p. ex. soiions, soiiez; car, *ii* aurait représenté un u avec un tréma, comme dans *Saül.* Il fallait donc allonger le second *i*, et écrire *soyons, ayons.*

Dans ce cas, le signe ÿ n'est plus un *i grec;* ce sont *deux i* originairement allemands; on devrait nommer ce signe: *double i;* de même, l'*y* dans *soyons*, est un double *i* français.

D'après cette analyse du signe ÿ, il nous semble qu'on doit le conserver sous le nom de *double i* dans les mots d'origine allemande; mais que, pour les mots d'origine

grecque, on devrait substituer à *y*, *i psilon*, l'ü allemand, qui paraît en être l'équivalent, et écrire, p. ex. Sülbe, *syllabe*, au lieu de Sylbe. Cependant aucun auteur allemand n'ayant encore, autant que nous sachions, adopté cette orthographe, nous mettrons à la place du signe, nommé *i psilon*, qui veut dire *i* bref, un *i*, qui est l'*i* bref des Allemands, et nous écrivons Silbe, d'après un usage très-fréquent.

DEUXIEME SECTION.

Des Voyelles, composées en figure, et simples en prononciation ; et des signes certains auxquels on peut reconnaître qu'une voyelle est, dans la prononciation, longue ou breve.

Après avoir représenté, dans la section précédente, les voyelles simples, il reste à décider, si la prononciation de ces voyelles est longue ou breve ; nous avons seulement remarqué plus haut que le signe i représente ordinairement l'i *bref*.

ie, annonce régulierement le son de l'i *long*; p. ex. Hier, ici; Bier, biere, (boisson).

Il y a des provinces en Allemagne, où les habitants séparent, dans la prononciation, l'e de l'i, et donnent à cet e le son de l'e mi-muet. Mais ces deux sons étant fort désagréables à l'oreille, les Allemands du Nord prononcent ie, comme l'*i* long français.

Lorsque, dans les mots d'origine allemande, ie doit encore être suivi d'un e mi-muet, de bons auteurs suppriment le second e, et écrivent ie au lieu de iee; mais dans ce cas on sépare, dans la prononciation, l'e de l'i. P. ex : Das Knie,



(*le genou*), est monosyllabe; mais die Knie, (*les genoux*) forme deux syllabes, et se prononce Kni-e.

Dans les mots d'origine étrangere, les signes ie représentent l'*i* long, quand l'accent tonique repose sur cette syllabe; p. ex. Melodie (*mélodie*) a trois syllabes, et l'on appuie sur la derniere die; mais le pluriel Melodien en a quatre; car, ie est ici pour iee; prononcez Me-lo-di-en.

Le mot Arie, *air qu'on chante*, a trois syllabes; il faut lire A-ri-e; car, A, premiere syllabe, reçoit l'accent tonique.

Tous les Allemands s'accordent à donner à ie le son de l'*i* bref, dans le seul mot dies ou dieß, contraction de dieses, neutre de dieser, *ce* ou *celui-ci*. C'est pour cette raison qu'on commence déjà à écrire dis pour dies ou dieß, afin de mettre de la concordance entre la prononciation et la maniere d'écrire.

Les Allemands du Nord, qui parlent avec beaucoup de volubilité, se permettent, souvent, de donner à ie, signe de l'*i* long, le son de l'*i* bref, dans les mots vierte, *quatrieme*; Viertel, *quart*; vierzehn, *quatorze*; vierzig, *quarante*, etc. Mais cette prononciation, heurtant le principe: *Prononcez, comme tout le monde écrit*, paraît vicieuse.

Les deux mots wider, *contre*, et wieder, *encore une fois*, ont la même prononciation, i et ie ont ici le son de l'*i* long; l'orthographe ne sert qu'à marquer la différence de leur signification.

La lettre majuscule de ie, *i* long, est le simple signe J, comme dans Igel, *hérisson*. (Voy. i, dans la section précédente, et J, 4e section de ce chapitre).

Pour marquer qu'une voyelle est longue, les Allemands emploient deux moyens:

1°. Ils redoublent la voyelle; mais seulement les voyelles a, e, o, et encore dans un petit nombre de mots, tels que: Aal, *anguille*; Meer, (*la*) *mer*; leer, *vide*; Schooß, *giron*, *genou*; où aa, ee, oo représentent un seul a, e, o. On commence même à ne mettre qu'un o simple dans tous les mots, où l'on avait employé auparavant oo.

2°. La voyelle est toujours *longue*, quand elle se trouve primitivement dans la même syllabe, avec h, placé de maniere à ne pouvoir pas être prononcé; p. ex. thun, *faire*; ihm, *à lui*; Rath, *conseil* ou *conseiller*.

Font exception à cette regle : Wirth, *aubergiste* et ses dérivés, où l'i reste *bref*, parce que le th représente ici le *thèta* des langues asiatiques et des Grecs. De même Zither, *guitare*, se prononce comme Zitter, et pour la même raison.

L'usage du h, pour annoncer que la prononciation d'une voyelle est longue, se trouve malheureusement assujetti à beaucoup de caprices; p. ex. dans Bart, *barbe*; zart, *tendre*, *délicat*, l'a, sans h, est long; tandis que dans hart, *dur*, l'a est bref.

Voilà les regles pour les voyelles longues.

Il n'y en a qu'une qui soit générale et sans exception pour les voyelles *breves*.

Toute voyelle est breve, quand elle est suivie, dans le même mot, d'une consonne redoublée; p. ex. kommen, *venir*; können, *pouvoir*; besser, *meilleur*; bitten, *prier*, etc.

Dans les autres cas, il est impossible de déterminer, par des regles, si la voyelle est longue ou breve; c'est au dictionnaire à l'indiquer, partout où la prononciation de la voyelle peut être douteuse.

TROISIEME SECTION.

Des Diphthongues, ou de deux voyelles dont les sons distincts sont réunis dans la même syllabe.

Pour la prononciation des diphthongues, le principe est : de laisser à chaque voyelle le son qui lui est naturel. Dans le mot Baum *arbre*, p. ex. on entend distinctement le son de l'a, et celui de l'u, comme *ou*.

Les habitants du Nord de l'Allemagne, donnent un son

très-ouvert à l'e des diphthongues ei, ey, comme dans les mots rein, *pur;* Ey, *œuf*, et autres. Ceux du Midi, au contraire, donnent au son de l'e des nuances différentes. P. ex. dans mein, *mon;* dein, *ton;* reif, *mûr;* Reif, *frimat*, l'e est fermé, comme *é*. Mais dans Reif, *cerceau*, e est ouvert, comme *è;* il est fermé dans weichen, *céder*, et ouvert dans weichen, *amollir dans un liquide.* On distingue donc dans le Midi, par la prononciation, des mots différents, mais écrits de la même maniere; ce qui ne laisse pas d'avoir un avantage.

La diphthongue eu donne deux sons, qui correspondent à peu près à ceux de *eui* dans *feuille*, ou de *oei*, dans *œil.* Il faut apprendre de vive voix à la prononcer.

Nous indiquons ici la prononciation saxonne; ailleurs, on confond eu avec ei.

La diphthongue äu n'a pas de correspondant en français; c'est à peu près eu, devant lequel on coule un a. Il faut l'entendre prononcer par un habitant du Nord; car, dans le Midi, äu est confondu avec ai et reçoit même d'autres sons.

Tout cela prouve que la préférence, donnée à la prononciation saxonne, lui est acquise à juste titre.

QUATRIEME SECTION.

Des Consonnes simples en figure, dont quelques unes sont composées en prononciation.

On prononce : b comme le *bé* français.

c se nomme en allemand *tsé.*

Cette consonne a deux articulations différentes.

1°. Elle a le son du *k* dans les mêmes positions que le *c* français; c'est-à-dire, devant les voyelles a, o, u; devant toutes les consonnes et à la fin d'une syllabe; p. ex. Cato,

Caton ; Conrad, *Conrad ;* die Cur, *la cure ;* der Credit, *le crédit ;* das Spec-takel, *le bruit, l'embarras.*

2°. Elle se prononce comme *ts*, devant les autres voyelles; p. ex. Cäsar, *César ;* Cicero, *Cicéron.*

Cettre lette a aussi trouvé des ennemis parmi les auteurs allemands. Voici le raisonnement qu'ils font:

Substituons un *k* au c, quand celui-ci en prend l'articulation ; et un z (z) dans tous les autres cas, car le z allemand se prononce comme *ts :* donc le c peut être rayé de l'alphabet allemand.

C'est le principe qu'a suivi Campe dans son dictionnaire allemand, où il saute à pieds joints par-dessus cette lettre. Plusieurs auteurs allemands ont adopté cette orthographe.

On répond, et avec raison, qu'il est impossible de retrancher le c de l'alphabet allemand ; car cette lettre se combine avec h, dans ch, qui est le *chi* des Grecs, et se place entre s et h, dans sch, pour représenter l'articulation chuintante de notre *ch* dans le mot *chat.* Les figures composées de ch et de sch, sont généralement reçues en allemand, quoique leur articulation soit simple (voy. la sect. suiv.). Il faudrait donc, pour pouvoir se passer du c, que tous les peuples qui écrivent l'allemand, substituassent au ch et à l'sch des simples ; mais nous sommes encore bien éloignés de cette réforme, toutefois très-désirable, si jamais elle doit avoir lieu.

Outre cela, c'est un principe reçu dans beaucoup de langues, que les mots étrangers, sur-tout les noms propres, doivent êtres orthographiés comme ils le sont dans la langue originale ; on doit donc écrire, Cicero, *Cicéron.* En écrivant Zizero, on ferait croire que les Romains écrivaient *Zizero*, ce qui serait une erreur.

On fait bien d'écrire aujourd'hui en allemand Sokrates, au lieu de Socrates, *Socrate ;* car, en grec, on se sert d'un *k*, qui est remplacé, dans le latin et dans les langues qui en dérivent, par un *c ;* mais les Allemands, ayant un *k*, doivent conserver cette consonne dans tous les mots originairement

grecs, où les Latins ont été forcés, par la pénurie de leur alphabet, d'y substituer un *c* (*). Ce principe, si fondé en raison, est suivi par les meilleurs auteurs allemands.

D'après les raisons, énoncées ci-dessus, nous croyons devoir faire grâce à la lettre c, à l'exemple de beaucoup d'auteurs distingués. Nous écrirons par-conséquent, Chäse, *chaise*, et non pas Schäse, parce que le nom et la chose ont passé du français dans la langue de nos voisins d'Outre-Rhin.

C'eux qui admettent le c en allemand, different encore d'opinion dans son emploi. Cette orthopraphe incertaine embarrasse beaucoup les Lexicographes; presque tous annoncent, en tête de la lettre C, qu'il faut chercher au K ou au Z, les mots qu'on ne trouverait pas au C, eu égard à la maniere dont cette consonne doit être articulée dans les différentes circonstances.

d et f, sont nommés et articulés comme *d* et *f* en français.

g (*g*). Larticulation de cette consonne est celle qui varie le plus dans les différentes provinces de l'Allemagne; les habitants du Nord eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord entre eux sur ce point.

On le prononce:

généralement devant une consonne, comme un *k* doux; p. ex. groß, *grand;* Glas, *verre*, etc.

Presque généralement, devant a, o, u, comme en français; ex. Gabe, *don;* Gott, *Dieu;* gut, *bon;* en un mot, comme le *g* dans *gant, gond*, *goudron*.

Excepté devant ung, terminaison de substantifs féminins; ex. Erniedrigung, *avilissement*, où le g devant u admet la même articulation du ch adouci qu'il a à l'infinitif erniedrigen, *avilir*.

La plupart des Allemands prononcent de même le g devant i, ö, ü et e, si celui-ci n'est pas mi-muet, comme dans

(*) Il est même probable que le *c* des anciens Latins a toujours été articulé comme *k*.

geben, *donner*; gib, *donne*. Seulement, les habitants de la Basse-Saxe donnent au g, dans ce cas, une articulation plus douce, qu'il faut apprendre de vive voix, et qui se rapproche beaucoup de l'i consonne. C'est une affaire de goût, qu'on ne peut soumettre à aucune regle; ceux qu'on cite comme des modeles de la bonne prononciation allemande, adoptent, en ce cas, l'articulation des habitants de la Basse-Saxe.

g devant e mi-muet, se prononce toujours, comme le ch adouci.

Le g final, précédé d'une voyelle, prend, selon les uns, l'articulation du g français dans *joug*; ou, selon les autres, celle du ch adouci; ex. leg, *couche*; Tag, *jour*; Zug, *trait*; mais dans la syllabe ig, le g se prononce toujours comme le ch doux; ex. artig, *joli*.

Dans ng final, les uns font ressortir le g avec le son du *k* doux; les autres ne le font pas; il faut apprendre cela de vive voix.

Mais si ng est suivi d'un e mi-muet, les deux consonnes deviennent nazales et gutturales; il faut encore l'entendre prononcer; car, nous n'avons pas de correspondant en français; ex. springen, *sauter*.

La différence de prononciation du g devant l'e fermé ou ouvert influe sur le nom de cette consonne. Les uns l'appellent ge, qui se prononcerait en français *gué*; les autres, en la nommant, lui donnent l'articulation adoucie du ch; et d'autres, celle, à peu près, de *ié*, à l'imitation des Bas-Saxons.

h, *h*. Les Allemands aspirent fortement cette consonne, devant une voyelle au commencement d'un mot; ex. haben, *avoir*; hier, *ici*; Hund, *chien*.

Cette aspiration est adoucie, quand le h, suivi d'une voyelle, se trouve au milieu d'un mot; ex. Oheim, *oncle*.

Elle est presque imperceptible devant un e mi-muet vers la fin d'un mot; ex. blühen, *fleurir*; Mühe, *peine*. Tout cela ne peut s'apprendre que de vive voix.

Le h final est absolument muet dans Schuh, *soulier* et autres mots terminés ainsi.

Le h, placé dans un mot de maniere qu'on ne puisse pas le prononcer, est un signe certain que la voyelle, avec laquelle ce h se trouve, primitivement, dans la même syllabe, est longue; ex. Rath, *conseil;* roth, *rouge;* où a et o sont longs. (Voy. la sect. précéd. 2° et th dans la sect. suiv.)

La consonne h se nomme *ha*, avec une aspiration forte.

j, est l'*i* consonne minuscule, nommé *iod*. Devant une voyelle, c'est un véritable *i*, toujours prononcé comme tel; ex. ja, *oui;* prononcez *ia*. Cette lettre est presque toujours suivie d'une voyelle; rarement elle se trouve à la fin. ex. Boj, *bouée;* huj! *exclamation*.

J, est la majuscule de j, *i* consonne, comme de l'*i* voyelle. (Voy. i dans la prem. sect. et ie, dans la 2[e] sect. de ce chapitre.)

k, *k*. On le nomme et le prononce comme *k*, dans *kermès*. (Voy. ck dans la derniere section de ce chapitre.)

l, *l* a le même nom et la même articulation qu'en français, excepté qu'il n'y a pas d'*elle mouillée* en allemand.

m, *m*. Les Allemands prononcent cette consonne après la voyelle, comme avant; ex. am, prononcez *amme*. Son nom est le même dans les deux langues.

n, n. Cette consonne est articulée, comme la précédente, de la même maniere après et avant la voyelle; ex. an; prononcez *anne*. La consonne n, placée devant g et k, devient un peu nazale; ex. Ding, *chose;* plur. Dinge, où la prononciation varie un peu; denken, *penser*. Il faut l'apprendre de vive voix.

p, *p*. On le nomme *pé;* comme en français. Les Allemands y ajoutent, en l'articulant, une certaine aspiration, qu'il faut entendre; ex. Paul, *Paul*.

q, nommé *kou*. Cette consonne ne se trouve jamais à la fin d'un mot; elle est toujours suivie d'un u et d'une autre voyelle; et qu s'articulent à peu près comme *kw*. Il faut l'apprendre de vive voix; ex. Quelle, *source;* quälen, *tourmenter*.

r, *r*, se nomme et se prononce comme en français.

ſ, s, *s*. En parlant de cette consonne, nous y réunirons ß et ſſ, afin de mieux faire sentir les rapports et les différences qui existent entre toutes ces figures.

Il y a en allemand, une *esse douce*, qu'on prononce comme le z français ; et une *esse dure*, qu'on articule comme *c* dans ceci.

S, est la majuscule de l'*esse douce* ; ex. Sohn, *fils* ; ſ est la même lettre au commencement et au milieu des mots ; ex. ſeyn, *être* ; leſen, *lire* ; et s s'emploie exclusivement, ou à la fin des mots, comme dans los, *détaché* ; ou au milieu, dans les mots dérivés ou composés, pour indiquer qu'un mot de la composition se termine par cette consonne. Ex. Wahrheitsliebe, de Wahrheit, *vérité*, et Liebe, *amour* ; le composé signifie *amour de la vérité*, et le premier mot Wahrheit, prend encore l's, pour rendre l'ensemble plus coulant ; cet s indique en même temps, que le premier mot de la composition se termine par cette lettre.

On se sert quelquefois aussi de l's au milieu des mots, pour marquer qu'elle est la derniere consonne radicale ; ex. de bös, *mauvais*, *méchant* : on forme le dérivé böslich, *un peu méchant* ; ici l's indique que la premiere syllabe est la racine, qui se termine par cette consonne, et lich est une terminaison d'adjectif ou d'adverbe.

Cette lettre porte le même nom en allemand qu'en français.

ß, est l'*esse dure* des Allemands ; elle ne se trouve jamais au commencement d'un mot, et n'a, par-conséquent, pas de majuscule ; on ne la voit qu'au milieu ou à la fin des mots ; ex. groß, *grand* ; die Größe, *la grandeur*.

Il n'y a que les habitants de la Basse-Saxe, qui distinguent bien l'esse douce de l'esse dure dans tous les cas, où cela est possible. Dans les autres provinces de l'Allemagne, et même dans la Haute-Saxe, les deux especes d'esse sont quelquefois confondues dans la prononciation, et souvent on écrit l'une pour l'autre.

L'esse douce se trouve quelquefois dans des positions où

il est impossible de faire ressortir la douceur de sa prononciation; par ex. quand elle est placée à la fin et précédée d'une voyelle breve, comme dans le mot das, article neutre; de même, quand elle est liée à de certaines consonnes, comme dans Psalm, *psaume ;* Stein, *pierre*. Les Bas-Saxons se sont donc fait la regle de distinguer l'esse douce partout où cela est possible. Cette prononciation nous paraît préférable, parce qu'elle établit une différence essentielle entre deux consonnes, qui sont confondues ailleurs.

La consonne ß a été nommée *esse-tsede*, parce qu'on la croyait composée, primitivement, de ces deux consonnes; mais ce caractere se compose de *ſ* et *s*, et cette combinaison est un effet de la pauvreté de l'alphabet romain, dans laquelle l'esse douce n'était pas distinguée de l'esse dure. Le nom *Esse-tsede* n'ayant aucun rapport à la prononciation de cette consonne, nous aimons mieux la nommer *esse-forte*, pour désigner sa véritable articulation.

La figure ſſ est une esse redoublée, nommée *esse-esse*. On ne doit l'employer qu'entre deux voyelles, dont la premiere est breve. Mais toutes les fois que, par l'effet des inflexions d'un mot, il arrive que cette consonne soit, ou rejetée à la fin, ou suivie d'une consonne, ou que la voyelle breve qui la précédait, se change en voyelle longue ou en diphthongue, ſſ doit être transformée, dans tous ces cas, en ß: et *vice versâ*, ß doit être changée en ſſ toutes les fois que, par les inflexions des mots, elle se trouve placée entre deux voyelles dont la premiere est breve. Ex, der Haß, *la haine ;* gén. Haſſes: de haſſen, *haïr ;* er haßt, *il hait*; haß, *impér. pur ;* haſſe, *impér. adouci ;* laſſen, *laisser, imparf. de l'indic.* ich ließ ; *imparf. du subj.* ließe. Chaque fois donc que ſſ se trouve entre deux voyelles, on est sûr que la premiere est breve; et ß entre deux voyelles, annonce que la premiere est longue. Mais il y a incertitude, lorsque ß, placée à la fin d'un mot, ou même suivie d'une consonne, est précédée d'une voyelle. *Ex.* das Faß, *le tonneau ;* der

Fuß, *le pied*. Dans le premier mot, la voyelle est breve, tandis qu'elle est longue dans le second. Il en est de même dans er haßt, *il hait*; et er büßt seine Sünden, *il expie ses péchés*.

Lorsqu'on imprime l'allemand avec des caracteres français, on remplace ordinairement ß, qui ne se trouve pas dans l'alphabet français, par ſſ. On commet, par là, des fautes graves contre l'orthographe allemande; en effet, ſſ ne doit jamais se trouver ni à la fin d'un mot, ni suivie d'une consonne, ni précédée d'une voyelle longue ou d'une diphthongue: si l'on écrit, p. ex. *Füsse*, plur. de Fuß, *pied*, la voyelle *ü* doit être breve, d'après la regle générale, qui veut qu'une voyelle, suivie, dans le même mot, d'une consonne redoublée, soit toujours breve. Mais l'*ü* dans Füße est long; il doit donc être suivi de ß et non pas de *ss*. Cette faute grave n'est pas pardonnable aux auteurs des dictionnaires des deux Nations, où les mots allemands sont imprimés avec des caracteres français; car, ces livres devant servir de guide aux Français qui apprennent l'allemand, les induisent en une erreur grossiere. Ces lexicographes prouvent qu'ils ne sont pas forts en grammaire.

Il y a des éditeurs de livres allemands, imprimés avec des caracteres français, qui ont mis *sz* à la place de ß, nommé d'ordinaire *esse-tsede*. Cette faute est encore plus choquante; car le *z* allemand se prononce comme *ts*. En lisant *gröszer*, *plus grand*, le Français croit devoir prononcer *grös-tser*, ce qui est horrible; nous écrivons *größer*.

Pour écrire correctement l'allemand avec des caracteres français, on pourroit introduire la lettre *ß* qui est déjà reçue dans les caracteres italiques, et la lettre *ꝯ*, esse exclusivement finale, déjà reçue dans l'écriture, mais non pas dans l'impression française. En ajoutant à ces caracteres, les lettres æ, œ, ü, et Ä, Ö, Ü, pour désigner les inflexions de *a*, *o*, *u*, en majuscules et en minuscules, nous croyons résoudre le probleme, qui ne l'a pas encore été, de savoir si

l'on peut imprimer l'allemand avec des caracteres français; sans indiquer une fausse prononciation, et sans choquer l'œil des Allemands.

Nos principes sur l'emploi de ſ, s, ß et ſſ, sont consignés dans les grands dictionnaires de MM. Adelung et Campe.

Nous prévenons nos lecteurs, qu'on trouve beaucoup de fautes dans les livres allemands, en ce qui a rapport à l'emploi des différentes especes d'esse.

t, t, se nomme aussi *té* en allemand. Mais en l'articulant, on y ajoute une sorte d'aspiration, qu'il faut apprendre de vive voix.

Dans les mots latins ou français, reçus en allemand, les lettres *ti*, suivies d'une voyelle, se prononcent comme *tsi*; Ex. Proportion, *proportion*, pron. *propor-tsione*.

v, nommé *faou*. Cette consonne avait, primitivement, une articulation qui lui était propre, et qui s'est conservée dans la Belgique, jusqu'à nos jours. Elle tient le milieu entre celle de l'*effe* et celle du *wé* des Germains; elle a beaucoup de ressemblance avec l'articulation du *v* français, par lequel cette lettre est représentée dans l'impression de l'allemand avec des caracteres français. Malheureusement la prononciation primitive de cette consonne est perdue chez tous les peuples qui parlent allemand. Elle y est entierement confondue avec l'articulation de l'*effe*, et tellement confondue, que deux mots allemands de la même famille, sont écrits, l'un avec f, et l'autre avec v. Ex. voll, *plein*; füllen, *remplir* ou *rendre plein*. La confusion qui regne dans l'emploi de ces deux consonnes différentes, mais articulées de la même maniere, ne peut s'apprendre que par l'usage, indiqué dans les dictionnaires.

w, *w*, est nommé *wé* en allemand, et double *vé* en français. L'articulation de cette consonne est plus labiale en allemand, que ne l'est celle du *vé* français; il faut l'apprendre de vive voix. Les Allemands ne connaissent pas de double *vé*; car, le v, *v* de Français, se nomme chez eux *faou*. *Voyez la lettre précédente.*

Le w est toujours placé devant une voyelle, le seul mot Wrack, *varech*, excepté.

x, x; son nom est le même qu'en français. On l'articule toujours comme *x* dans le mot *axe*, c'est-à-dire, comme *ks*.

z, z; nommé *tsede*, se prononce comme *ts*: ex. zart, *tendre*; pron. *tsarte*; zu, *ad des Latins*, pron. *tsou* (*voyez* ß dans la derniere section de ce chapitre).

Les deux consonnes x et z sont donc simples en figure, et composées en prononciation.

CINQIEME SECTION.

Des Consonnes composées en figure et simples en prononciation.

Toutes les consonnes composées, dont nous avons à parler ici, ont des figures simples dans l'alphabet grec; mais la pénurie de l'alphabet latin a forcé les Romains de faire des compositions, qui ont passé dans l'allemand. Ce sont des littérateurs grecs, nés en Grece, qui nous ont guidés dans tout ce que nous allons avancer dans cette section.

ch, *ch*, nommé *tsé-ha*, des lettres qui entrent dans sa composition. C'est le χ, *chi* des Grecs; le כ des Hébreux, et l'*x* des Espagnols. Son articulation est la plus forte des gutturales, si communes dans les langues de l'Orient; elle est inconnue aux Français; ils sont obligés de l'apprendre de vive voix.

Ceux, pour qui ces articulations gutturales sont une raison de reprocher à la langue allemande, ce qu'ils appellent une dureté révoltante, ignorent que ces mêmes articulations existent, toutes, dans les langues douces de l'Asie;

dans le Grec ancien et moderne, tel que le prononcent tous les hellénistes de la Grece, et dont tous les savants admirent la beauté; de même dans la langue espagnole, qu'on nomme *la langue des Dieux*.

L'articulation de cette consonne est choquante dans la bouche des Suisses; mais les habitants du Nord de l'Allemagne la prononcent fort agréablement.

Les Français font, en commençant, des efforts du gosier un peu pénibles; mais leur prononciation devient par la suite plus naturelle et plus agréable, surtout s'ils apprennent à prononcer cette consonne dans la jeunesse, où les organes sont encore flexibles. Mais il faut être guidé par un bon maître, qui possede la prononciation saxonne dans toute sa pureté.

Cette lettre, se trouvant au commencement d'un mot suivi d'un *r*, est articulée, comme *k* dans quelques îles de la Grece; ce vice provincial lui est resté dans la langue latine, dans celles qui en dérivent, et en allemand; on prononce donc Christus, *le Christ*; der Christ, *le Chrétien*; die Chronik, *la chronique*, comme Kristus, Krist, Kronik, etc.

Il n'y a que deux mots, originairement allemands, où ch prenne l'articulation du *k*; ce sont char et chur, qui ne sont plus usités que dans les compositions. Ex. Charwoche, *semaine sainte*, de Char, qui signifiait anciennement *passion*, et de Woche, *semaine*; Charfreitag, *vendredi saint*; Freytag, littéralement *jour libre*, signifie: *vendredi*; Churfürst, *ancien Electeur d'Allemagne*, de chur, *élis*, et de Fürst, *Prince*; de même Churtag, *jour de l'Election*; Churnacht, *nuit de l'Election*, etc. Plusieurs auteurs substituent un *k* au Ch, dans toutes ces circonstances.

Les consonnes chs ou chs, précédées d'une voyelle, se prononcent souvent d'une maniere différente. Quelquefois chs ou chs s'articulent comme *ks* ou *x*; en d'autres circonstances le ch conserve son articulation gutturale.

Toutes les grammaires allemandes que nous connaissons, sans en excepter celle-même de M. Adelung, ont donné là-

dessus des regles très-inexactes et surchargées d'exceptions. Nous en avons trouvé une *sans exceptions*, et que nous avons vérifiée, en parcourant toute la richesse de la langue allemande ; la voici : chſ ou chs sont articulées comme *ks* ou x, toutes les fois que ces consonnes sont *radicales du même mot ;* dans toutes les autres circonstances, ch, suivi de ſ ou s, conserve son articulation gutturale. Ex : Buchs, *bouis* ou *buis*, espece de bois, et son gén. Buchſes ; ici chs et chſ se prononcent comme *ks ;* car ces consonnes sont radicales du même mot. Mais dans Buchs, *gén.* de Buch, *livre*, ch est, seul, radical ; et s, est la terminaison accessoire du génitif. Dans wachſam, *vigilant*, ch est guttural : la racine est wach, *veille ;* et ſam, est terminaison d'adjectif ou d'adverbe. Le ch, dans Nachſicht, *indulgence*, est encore guttural : ce mot est composé de nach, *après*, et de Sicht, *vue.* Or ch est bien radical de nach, et ſ de Sicht ; mais ch et ſ sont consonnes radicales de *deux mots différents.*

ſch ; *sch ;* nommé *esse-tsé-ha ;* ces trois lettres représentent l'articulation chuintante d'une consonne simple, figurée en français par *ch*, dans le mot *chat.* Les Grecs la désignent par χ ou σχ. Les Hébreux n'ont que la figure simple ש, pour indiquer cette articulation.

ß ; *esse forte.* Voy, ſ, s, dans la section précédente.

ph ; *ph ;* nommé *pé-ha.* Ces deux lettres désignent le φ ou l'effe des Grecs. Plusieurs langues de l'Europe ont conservé ph pour φ, dans tous les mots originairement grecs.

Les Hellénistes de la Grece prétendent que φ est, encore de nos jours, articulé à Corfou et dans d'autres îles de la Grece, comme *p* avec une espece d'aspiration ; que, vraisemblablement, cette prononciation vicieuse a passé en Sicile, et de là à Rome, et que par cette circonstance, les Latins ont représenté le φ des Grecs par *ph ;* mais c'était une erreur, disent les Grecs de la Grece : le φ n'est pas autre chose que l'effe des Grecs ; on devrait le représenter, dans toutes les langues, par *f*, signe correspondant. L'Académie italienne de la *Crusca* a reconnu cette erreur, et c'est pour cette rai-

son, qu'elle a substitué, il y a 60 ans, dans la langue italienne l'*f*, au *ph*, pour tous les mots dérivés du grec.

Quelques auteurs allemands, qui ont la même conviction, en font autant, et ils ont commencé à écrire Filosof, *philosophe*; Filosofie, *philosophie*; au lieu de Philosoph, Philosophie, que les Allemands avaient adoptés jusqu'ici. Il est à souhaiter que cet exemple devienne général; car les Allemands ont déjà, malheureusement, deux especes d'effe, f et v; à quoi leur sert la troisieme ph, qui n'indique pas l'étymologie des mots grecs, mais qui perpétue une erreur, abandonnée aujourd'hui dans l'articulation de cette lettre?

L'usage de l'effe pour ph, étant encore trop récent et trop peu commun, nous sommes obligés de conserver, dans nos livres élémentaires, le ph pour les mots d'origine grecque.

Le seul mot Epheu, *lierre*, est prononcé E-feu, au Nord de l'Allemagne; et Ep-heu, au Midi. La premiere articulation nous paraît préférable.

th; *th*; nommé *té-ha*, représente le thèta des Grecs et des langues asiatiques.

On l'articulait primitivement, en mettant la langue entre les dents; cette articulation ne s'est conservée que dans le Grec ancien et moderne, comme le prononcent les Hellénistes de la Grece; dans la langue anglaise et dans l'espagnol: elle se confond avec celle du t en allemand, et dans toutes les autres langues de l'Europe.

Dans les mots, où se trouve th, le h n'annonce donc pas toujours que la voyelle avec laquelle il est uni, primitivement, dans la même syllabe, soit longue; mais th représentent ensemble quelquefois, le thèta, qui nous vient des langues orientales, et que les Grecs ont reçu dans leur idiome. (Voy. la fin de la 2e section de ce chap.)

Observations.

1° Toutes les consonnes, composées en figure et simples en prononciation, ne se redoublent jamais après une voyelle

breve. On écrit donc lachen, *rire*; waschen, *laver*; et non pas lachchen, waschschen, de peur de choquer l'œil.

2°. La pénurie de l'alphabet latin, que les Allemands ont emprunté, est cause, que les figures, représentant les articulations des consonnes et faisant l'objet de cette section, sont composées; elles sont, toutes, simples dans les langues asiatiques.

SIXIEME SECTION.

Des Consonnes composées en figure et en prononciation.

---

ck, nommé *tsé-ka*, remplace toujours le double *k*: cette consonne composée ne peut donc être employée qu'après une voyelle breve; ex. wecken, *éveiller*; elle n'a pas de majuscule. Dans toutes les autres circonstances, on emploie le simple k, comme dans krönen, *couronner*; Haken, *crochet*; denken, *penser*; mais on écrit hacken, *piocher*, parce que l'a est bref.

Quand un mot avec ck doit être divisé de maniere, que l'une des syllabes se trouve à la fin d'une ligne, et que l'autre commence la suivante, on rétablit ordinairement les deux kk et on écrit, p. ex. wek=ken. Il paraît que les Allemands ont préféré le ck au double k, pour ne pas redoubler cette consonne, qui fait un assez mauvais effet dans l'impression; mais ils reprennent, comme nous l'avons dit, les deux k, lorsqu'il y a lieu de les placer sur deux lignes différentes.

Le même rapport qui se trouve entre k et ck, existe entre z et tz, dont le dernier se nomme le *té-tsede*. La consonne z

tenant lieu de *té* et *esse*, ß représente donc ts ou tſ; cette derniere lettre composée ne doit donc être employée qu'après une voyelle breve, et ne pouvant jamais commencer un mot, elle n'a pas de majuscule. On écrit donc Zierde, *ornement*; Warze, *verrue*; duzen, *tutoyer*; mais on écrit, la voyelle étant breve, Dutzend, *douzaine*; Witz, *esprit*.

C'est un caprice malheureux de la part de M. Adelung, de vouloir écrire dutzen, au lieu de duzen; Reitz, *appas*, au lieu de Reiz, etc. Nous sommes obligés de relever cette erreur; car, elle est suivie, comme regle, par quelques auteurs, et sur-tout par quelques lexicographes, qui ont pris M. Adelung pour modele de leur orthographe allemande.

Adelung ne veut pas admettre que z tienne la place de ts ou tſ; il le regarde comme une *esse dure*. Il cite pour exemple le mot ganz, *entier*, qui se prononce comme Gans, *oie*; donc, dit-il, z n'est qu'une esse renforcée. Mais c'est une circonstance particuliere, que le t entre n et s ne puisse pas devenir sensible. Dans toutes les autres situations, on entend distinctement le t dans z; p. ex. zu, *prépos.* est prononcé, par tous les peuples qui parlent allemand, comme *tsou*; Warze, comme War-tſe; duzen, comme du-tſen, etc: la consonne z est donc là pour ts ou tſ, et la circonstance particuliere du t qui se trouvant placé dans z entre n et s, à la fin du mot, ne peut pas y devenir sensible, ne change pas la valeur essentielle du z. Toute voyelle longue ne doit être suivie que de z; et toute voyelle breve l'est toujours également de tz. Il faut donc écrire: duzen, parce qu'on prononce du-zen, *tutoyer*; et Dutzend, *douzaine*; car la prononciation est dut-zend. Il en est de même de Reiz, et non pas Reiß, parce que toute diphthongue est plus ou moins longue.

Adelung voulait aussi admettre des diphthongues breves, ce qui est une absurdité; car, toute diphthongue fait entendre deux sons distincts dans la même syllabe, et il n'est pas facile de passer rapidement sur deux sons de voyelle.

M. Campe, dans son grand dictionnaire, a évité cette

erreur de M. Adelung, que réprouvent d'ailleurs les meilleurs écrivains de l'Allemagne.

Il y a une trentaine d'années que quelques auteurs ont substitué ʒʒ à ß, mais cette innovation heurte la véritable prononciation : en écrivant weʒʒen, il faudrait prononcer wetſ-tſen ; mais tous les Allemands disent wet-tſen ; on doit donc mettre ß à la place de ʒʒ, et écrire weßen, *aiguiser*. Cet usage a remplacé l'ancienne erreur.

Les consonnes dt, au milieu ou à la fin des mots, ne sont employées que quand on supprime un e mi-muet entre d et t ; alors l'articulation du d devient souvent insensible ; ex. todt, pour todet, *mort*, *adj.*, prononcez, tot ; beredt, pour beredet, *éloquent*, prononcez be-ret.

Le mot Stadt, *ville*, est le seul où il n'y ait pas élision entre d et t ; on le prononce comme Statt, *lieu*.

Les bons auteurs n'écrivent plus Ärndte, *moisson ;* ärndten, *moissonner ;* Schwerdt, *glaive ;* mais Ärnte, ärnten, Schwert, le d n'ayant pas d'objet.

On réunit souvent ſ et t dans ſt, minuscule de St. Les bons auteurs observent dans cette réunion la regle suivante : on réunit ſ et t dans la seule figure ſt, quand ſ et t sont ensemble, ou consonnes radicales du même mot, ou quand elles représentent, ensemble, une terminaison accessoire. Ex. Weinſtein, *tartre ;* composé de Wein, *vin*, et de ſtein, *pierre* : c'est-à-dire, *une pierre qui se forme dans le vin.* Ici ſ et t, sont réunis dans ſt, parce que les deux consonnes sont radicales du même mot : du lobſt, *tu loues* ; dans ce mot lobſt, ſ et t forment, ensemble, la terminaison de la seconde personne du singulier du verbe lob, *loue ;* de même, dans der reichſte, *le plus riche*, ſ et t sont, ensemble, le signe d'un superlatif, dont le positif est reich, *riche*.

Mais on aime à séparer ſ de t dans toutes les autres circonstances : ex. er lieſ't, *illit*, où ſ est séparé de t par une apostrophe, parce qu'on pourrait aussi écrire er lieſet ; d'autres écrivent aussi bien er liest. Cette maniere indique que ſ ou s

représentent la derniere consonne radicale, et que t fait, seul, la terminaison.

Ceux qui écriraient liest, pourraient faire croire que le verbe est lie, et que la figure composée st représente la terminaison des secondes personnes du singulier.

Nous écrivons donc Donnerstag, *jeudi*, et non pas Donnerstag; car la premiere orthographe désigne distinctement, que ce mot est composé de Donners, gén. de Donner, *tonnerre*, et de Tag, *jour*. L's finale, au milieu, annonce que le premier mot de cette composition, se termine par s, et que le second mot commence par t; tandis que Donnerstag ferait croire, que le premier mot est Donner, et le second, stag, ce qui serait une erreur.

L'observation de ces regles sur la réunion ou la séparation de *esse* et de *té*, fait éviter la confusion, et tourne au profit de la clarté, qui constitue le mérite essentiel de la bonne orthographe.

Nous faisons observer ici que la grande majorité des Allemands prononcent s comme sch, quand cette consonne est suivie de c, k, l, m, p, et t; de sorte que les mots Sclave, *esclave*; Skelett, *squelette*; Slavonien, *Esclavonie*; Smaragd, *émeraude*; sprechen, *parler*; stoßen, *heurter*; sont articulés comme Schclave, Schkelett, Schlavonien, schprechen, schtoßen. Il n'y a que les habitants de la Basse-Saxe, qui évitent ces articulations vicieuses, et qui prononcent ces especes de mots, comme tout le monde les écrit. Mais ces mêmes Bas-Saxons prononcent souvent sch comme s; p. ex. Schwert, *glaive*; Schwein, *cochon*, prennent, dans leur bouche, l'articulation de Swert, Swein; et de cette maniere, ils pechent aussi contre le grand principe de la prononciation allemande: *Prononcez, comme tout le monde écrit.*

Ce seul vice de la prononciation excepté, celle des Bas-Saxons est réputée la plus belle de toutes celles qui sont suivies en Allemagne. Tous les littérateurs allemands, que l'on cite comme modeles, l'ont adoptée. Les habitants dont les oreilles sont accoutumées, dès la jeunesse, aux duretés

des autres provinces, font à ceux de la Basse-Saxe un reproche d'affectation; mais ce reproche est celui de la grenouille, qui, habituée aux croassements rauques des individus de son espece, trouve insupportable les sons mélodieux du rossignol.

Après avois indiqué, dans les différentes sections de ce chapitre, les signes, dont se servent les peuples qui parlent allemand, pour représenter les sons de leurs voyelles et les articulations de leurs consonnes, nous allons donner leur alphabet complet, tant pour les lettres majuscules que pour les minuscules, en renvoyant nos lecteurs aux explications que nous avons données dans ce chapitre.

Lettres minuscules de l'Alphabet allemand, pour l'impression.

a, ȧ ou ä ou aͤ, b, c, ch, d, e, f, g, h,
a, ê ou è ou é, b, c, *gutturale forte*, d, e, f, g, h,

i, ie, j, k, ck, l, m, n, o,
i (*bref*), i (*long*), j (i *consonne*), k, ck, l, m, n, o,

ȯ ou ö ou oͤ, p, ph, q, r, ſ,
eu, p, ph (*comme* f), q, r, s (*douce, au commencement et au milieu*),

s douce, ß, ſch, t, u,
(*finale*), s (*forte*), sch (*comme* ch *dans* chat), t, ou,

u̇ ou ü ou uͤ, v, w x,
u, *espece de* f, *plus labial que* v, x (*comme* ks),

y, z, tz, ſt.
y, z (*comme* ts), tz (*comme* tts), st.

Lettres majuscules de l'Alphabet allemand, pour l'impression.

𝔄, 𝔄𝔢 ou 𝔄̈ ou 𝔄̈, 𝔅, ℭ, ℭ𝔥, 𝔇, 𝔈, 𝔉, 𝔊,
A, Ê ou È ou É, B, C, *gutturale forte*, D, E, F, G,

ℌ, ℑ, 𝔎, 𝔏, 𝔐, 𝔑, 𝔒,
H, J (i *majuscule de* i, *de* ie, *et de* j), K, L, M, N, O,

𝔒𝔢 ou 𝔒̈ ou 𝔒̈, 𝔓, 𝔓𝔥, 𝔔, ℜ, 𝔖, 𝔖𝔠𝔥,
Eu, P, Ph (*comme* f) Q, R, S, Sch (*chuintant*)

𝔗, 𝔘, 𝔘𝔢 ou 𝔘𝔦 ou 𝔘̈ ou 𝔘̈, 𝔙, 𝔚,
T, Ou, U, *espece de* f, *plus labial que* v,

𝔛, 𝔜, ℨ, 𝔖𝔱.
X (*comme* ks), Y, Z (*comme* ts), St.

La planche ci-jointe représente les signes ou caracteres d'après les deux systemes de l'écriture allemande.

Préparation aux chapitres suivants.

La langue allemande a différentes especes de mots *variables*; d'autres sont *invariables*,

Parmi les mots *variables* on comprend :

1°. Les noms des choses, les *substantifs*, auxquels se ratachent :

2°. L'*Article*;

3°. Les noms de qualité, *Adjectifs*, quand ils accompagnent un substantif;

4°. Les *Pronoms*;

5°. Les *Verbes*.

Les especes des mots *invariables* sont en allemand:

1°. Les *Adjectifs*, employés comme attributs;

2°. Les *Adverbes*;

3° Les *Prépositions*;

4°. Les *Conjonctions*.

Nous renvoyons nos lecteurs au Chapitre II du Précis de Grammaire générale, où la nature de chacune de ces especes de mots a été examinée. Nous y avons établi que les Interjections ne forment pas une espece de mots; mais que ce sont de simples exclamations, communes à tous les peuples et qui n'entrent pas dans l'économie d'une langue. Il y en a cependant en allemand, comme en d'autres langues, qui sont formées de véritables mots, comme leider! *hélas!* de leid, *souffrance*, *chagrin*, etc. Cette espece d'exclamations peut aussi être rangée parmi les *mots invariables*.

Nous nous flattons d'avoir prouvé dans le Précis de Grammaire générale que les *Participes* ne sont que des Adjectifs, formés des Verbes. Cette preuve sera renforcée par l'application de ce principe aux mots qu'on a nommés *Participes allemands*.

Nous allons maintenant examiner chacune de ces especes de mots allemands, et nous commencerons par les substantifs ou noms des choses, entre lesquels nous distinguerons les noms propres, qui ne désignent qu'une seule chose, comme: *Paris*, *Berlin*, *François*, *Sophie*; et les noms communs, qui annoncent toute une espece de choses, comme: *chapeau*, *table*.

Nous faisons précéder cet examen par quelques observations, relatives aux substantifs allemands.

1° Les *sexes*, nommés *genres*.

En allemand, comme en français, on donne de certains noms propres exclusivement aux hommes, comme: Heinrich, *Henri*; Franz, *François*; et d'autres, aux femmes, comme: Marie, *Marie*; Sophie, *Sophie*.

Les noms propres n'ont pas besoin d'article (de signe déterminant), parce que ces noms sont déterminés par eux-mêmes; ils n'admettent l'article que lorsqu'ils sont pré-

cédés d'un adjectif qui les modifie, comme: der reiche Heinrich, *le riche Henri;* die schöne Sophie, *la belle Sophie.*

Les noms propres des villes et des pays sont ordinairement regardés comme neutres, on dit donc Berlin, *Berlin;* Deutschland, *l'Allemagne;* Frankreich, *la France* (en français on met l'article devant les noms de pays); mais précédés d'un adjectif, les noms propres allemands ont aussi l'article. Ex: das schöne Berlin, *le beau Berlin;* das fruchtbare Frankreich, *la France fertile.*

Quant aux noms communs, il y a des mots, dont le sens détermine déjà le sexe, comme: der Vater, *le pere;* die Mutter, *la mere.*

Relativement à la plupart des noms communs, ce n'est qu'un sentiment obscur et indéfini qui a déterminé les peuples à comparer de certaines choses au sexe masculin; et d'autres, au féminin: mais ce sentiment n'est pas toujours le même chez les différents peuples. L'un croit remarquer dans une chose plus de rapport avec le sexe masculin; l'autre trouve dans la même chose plus d'analogie avec le féminin. Exemples:

der Tisch, *masc.*	la table, *fém.*
die Sonne, *fém.*	le soleil, *masc.*
der Mond, *masc.*	la lune, *fém.*

Il est impossible de donner là-dessus des regles fixes et invariables. C'est pour cette raison que les dictionnaires indiquent le genre des noms de choses.

Les Allemands admettent, comme les Grecs et les Latins, un troisieme genre, qui n'est ni *masculin*, ni *féminin*, et qu'on nomme *neutre* (ni l'un ni l'autre).

Il y a en allemand un article, qui désigne les trois genres:

der, *le*, annonce le *masculin:*	der Vater, *le pere;*
die, *la*, marque le *féminin:*	die Mutter, *la mere;*
das, est le signe du *neutre:*	das Kind, *l'enfant.*

Aucune espece de mots allemands ne distingue le genre au pluriel, c'est une particularité de cette langue; par-

conséquent, l'article est le même au pluriel pour les trois genres; par ex:

die Väter, *les peres*;
die Mütter, *les meres*;
die Kinder, *les enfants.*

De sorte qu'un Substantif, usité seulement au pluriel, n'a aucun genre déterminé, par ex:

die Repressalien, *les représailles.*

Aux remarques que nous avons déjà faites sur le sexe des substantifs on peut ajouter les observations suivantes:

1) Presque toutes les idées abstraites, qu'on ne peut pas comparer aux deux sexes du regne animal, sont neutres; par ex: das Schöne, *le beau*; das Rothe, *le rouge*; das Essen, *le manger*; das Trinken, *le boire.*

2) Sont également neutres, les noms communs qui désignent une espece entiere dans le regne animal, sans faire attention au sexe; ex: das Pferd, *le cheval*; das Huhn, *la poule*, espece qui comprend *le coq*, *la poule* femelle, *le chapon*, etc. Mais en parlant de la poule qui pond, qui couve des œufs et dont le sexe est bien déterminé, on dit: die Henne. On dit également das Kind, *l'enfant*, sans faire attention si c'est un garçon ou une fille dont on parle; das Weib, *la femme*, mot dans lequel on comprend tout le sexe féminin, quoique l'usage de ce mot soit quelquefois capricieux.

3) Tous les diminutifs des noms de choses sont *neutres*, quel que soit le sexe du mot primitif; par ex: der Vater, *le pere*; dim. das Väterchen, *le petit papa*; die Mutter, *la mere*; dim. das Mütterchen, *la petite maman*; das Kind, *l'enfant*; dim. das Kindchen, *le petit enfant.* C'est pour cela que das Mädchen, *la petite fille*, est *neutre.* En effet, c'est le diminutif de die Magd, *la servante*; mais ce mot signifiait anciennement *une personne du sexe non mariée.*

4) Les noms des métaux sont aussi *neutres*, ils n'admettent point l'article; car leur nom les détermine déjà, excepté cependant lorsqu'ils sont précédés d'un adjectif mo-

difiant; par ex: Gold, *de l'or;* Silber, *de l'argent;* das glänzende Gold, *l'or brillant.*

2°. Les *Nombres.*

En allemand, comme en français, il n'y a que deux nombres; le *singulier*, en parlant d'une seule chose; *le pluriel*, s'il est question de deux au de plusieurs. La langue teutonique ne connaît pas de *duel*, comme la langue grecque.

3°. Les *rapports*, nommés *cas.*

La langue allemande ne distingue que quatre rapports, nommés *Nominatif*, *Génitif*, *Datif* et *Accusatif*, que nous indiquons, pour éviter ces dénominations ridicules, par les chiffres 1, 2, 3 et 4. L'Accusatif même ne differe de son Nominatif qu'au singulier masculin; partout ailleurs il lui ressemble.

Le Vocatif allemand est toujours semblable à son Nominatif et sans article, parce que le Vocatif est une allocution qui détermine assez la chose, à laquelle on s'adresse; p. ex: der Vater, *le pere*, voc: Vater! *pere!* die Mutter, *la mere*, voc: Mutter! *mere!* das Kind, *l'enfant*, voc: Kind! *enfant!*

Cela une fois dit, il est inutile de représenter le Vocatif dans les Déclinaisons.

Quand des grammatistes allemands, dominés par l'esprit de routine, ont formé de der Vater, *le pere*, le voc: o du Vater! *o toi pere!* ils ont fait une gaucherie; car o! est une exclamation, qui, comme toutes les exclamations, peut être placée devant une allocution; mais elle n'y est pas nécessaire. Du, *toi*, est le vocatif de du, *tu*, *toi*, et non pas de l'article, qui n'a pas de vocatif et qui ne peut pas en avoir. Le véritable vocatif de der Vater, *le pere*, est tout simplement Vater, *pere.*

Ce qu'on nomme dans les grammaires latines *Ablatif*, est toujours exprimé, en allemand, par le Datif et une préposition qui gouverne ce cas. Cela une fois annoncé, il serait superflu de représenter aussi l'Ablatif dans les Déclinaisons allemandes; et quand nos routiniers ont indiqué

cet Ablatif, exclusivement par la préposition von, *a, ab* des Latins, ils ont encore commis une erreur; car, mit dem Vater, *avec le pere*, représente aussi bien l'Ablatif des Latins, que von dem Vater, *à patre*.

Avant d'expliquer les inflexions des mots variables, qu'on nomme *Déclinaison* et *Conjugaison*, nous exposerons certains principes généraux, qui nous aideront à faire disparaître plusieurs difficultés.

Principes généraux, qui embrassent l'ensemble de la langue allemande.

1°. La langue allemande est originaire de l'Asie.

Dans les langues asiatiques, il faut regarder les consonnes, comme la base; l'usage des voyelles n'y est pas, à beaucoup près, aussi fixe que dans les idiomes modernes de l'Europe; p. ex: le mot *Roi* est en hébreu *m*, *l*, *ch*, qu'on prononce tantôt *mälàch*, tantôt *milich*, et quelquefois *moloch* (voy. Chapitre I du Précis de Grammaire générale).

2°. Les racines de toutes les langues, par-conséquent aussi les racines allemandes, sont ou peuvent être regardées comme monosyllabiques, où l'on ne fait ordinairement attention qu'aux *consonnes*. Les consonnes radicales restent presque toujours les mêmes dans toutes les inflexions des mots variables et dans toute la famille des dérivés, quoique le jeu des voyelles y soit très-fréquent; par ex: dans wirf, *jette*, w r f constituent la racine; ces consonnes radicales se retrouvent dans toutes les inflexions et dans toute la famille, comme ich werfe, *je jette;* ich warf, *je jetais* ou *jetai;* ich würfe, *je jetterais* ou *jetasse;* geworfen, *jeté;* der Wurf, *le jet;* verwerflich, *rejetable*: dans tous ces mots, la voyelle qui varie entre w et r, ne change rien à l'idée radicale.

3°. Les terminaisons des mots variables sont des *consonnes*, qui ajoutées aux consonnes radicales, ont souvent besoin d'un adoucissement.

4°. L'adoucissement le plus usité dans la langue allemande est l'e mi-muet, auquel on ajoute quelquefois un n eupho-

nique; par ex: heut ou heute, *aujourd'hui;* gern ou gerne, *volontiers;* spät ou späte, *tard;* der Aff und die Katze, *le singe et le chat;* on dit au contraire: der Affe spielt, *le singe joue.* On peut remarquer la même chose dans les exemples suivants:

der Hirt ist da, *le berger est là;*
der Hirte sprach, *le berger dit;*
der Glaube macht selig, *la foi rend heureux;*
der Glauben an Gott, *la croyance en Dieu.*

Le véritable mot est Glaub, auquel on ajoute toujours l'adoucissement e ou en, selon que le mot qui suit, commence par une consonne ou par une voyelle.

Il ne faut donc jamais regarder l'e adoucissant, qui précede les consonnes terminaisons, comme une partie essentielle de la terminaison, mais comme un simple adoucissement, qu'on supprime *toujours* dans les mots naturellement doux; et qu'on supprime *souvent*, quand il n'est pas absolument nécessaire, dans le discours familier surtout, où l'on parle plus rapidement: par ex. la consonne n est la véritable terminaison de tous les Infinitifs. Dans le mot handeln (*agir*), de handel (*agis*), n n'est pas adouci (voy. 6° qui suit); mais dans loben (*louer*), de lob (*loue*), l'e adoucissant devient nécessaire, pour pouvoir prononcer agréablement la consonne n; enfin dans gehen ou gehn (*aller*), sehen ou sehn (*voir*), l'n peut être adouci ou non.

6°. Les Allemands n'aiment pas à placer les quatre consonnes liquides l, m, n, r, entre deux e mi-muets; ils veulent bien adoucir leur langue, mais ils ne veulent pas l'efféminer: ils disent, par ex. der Himmel, *le ciel;* gén. des Himmels, et non pas des Himmeles; der Vater, *le pere;* gén. des Vaters, et non pas Vateres, etc.

7°. L'e mi-muet, seul, est rarement une terminaison de rigueur; p. ex: der Fisch (*le poisson*), plur. die Fische; ici l'e terminaison, distingue le pluriel du singulier.

Nous ferons souvent l'application de ces principes généraux, quand nous expliquerons les *inflexions des mots variables.*

CHAPITRE II.

DES DÉCLINAISONS ALLEMANDES,

OU PLUTÔT

De la maniere, dont les NOMS DE CHOSES (*Substantifs*), LE SIGNE DÉTERMINANT (*l'Article*), LES MOTS DE QUALITÉ (*Adjectifs*) *accompagnant un nom de chose, et les* PRONOMS, *désignent,* SANS PRÉPOSITIONS, *leurs différents rapports, nommés* CAS.

ON verra, dans la deuxieme section de ce chapitre, que les substantifs allemands n'ont presque pas de terminaisons caractéristiques pour distinguer leurs *cas*. C'est principalement *l'Article* qui en fait les fonctions, et, en son absence, on donne ses différentes terminaisons aux adjectifs, qui accompagnent les noms de choses. Nous sommes donc obligés de commencer par la *Déclinaison de l'Article.* (Voy. Gram. gén. XCVIII.)

PREMIERE SECTION.

Déclinaison de l'Article, ou Inflexions du signe déterminant de la langue allemande, contracté avec le pronom personnel er, sie, es.

	SING.			PLUR.
	masc.	*fém.*	*neutre.*	*commun aux trois genres.*
1.	der, *le*,	die, *la*,	das,	die; *les*;
2.	des,	der,	des,	der;
3.	dem,	der,	dem,	den;
4.	den,	die,	das,	die.

Observations.

1°. Le deuxieme et le troisieme rapport, au singulier féminin, sont constamment les mêmes.

2°. Le deuxieme et le troisieme rapport du singulier neutre ressemblent toujours aux mêmes *cas* du singulier masculin.

3°. Le troisieme rapport (Datif) du pluriel se termine dans toutes les especes de mots, nommées déclinables, par n. Il n'y a que trois pronoms personnels qui fassent exception; nous les ferons connaître dans la section 7e de ce chapitre.

Nous ajoutons ici la maniere dont les adjectifs accompagnants se combinent avec les terminaisons de l'article, lorsqu'il n'est pas exprimé, pour désigner les *cas*.

Les terminaisons de l'article sont ordinairement les lettres qui suivent la consonne d. Pour rendre la chose sensible, nous choisissons dieser, diese, dieses, *ce*, *cette*, que nous placerons dans chaque rapport sous l'article.

	SING.				PLUR.
	masc.	*fém.*	*neutre.*		*commun aux trois genres.*
1.	d er,	d ie (*)	d as (**),	1.	d ie,
	dies er,	dies e,	dies es,		dies e,
2.	d es,	d er,	d es,	2.	d er,
	dies es,	dies er,	dies es,		dies er,
3.	d em,	d er,	d em,	3.	d en,
	dies em,	dies er,	dies em,		dies en,
4.	d en,	d ie(*),	d as (**),	4.	d ie,
	dies en.	dies e.	dies es.		dies e.

(*) die a été et est encore prononcé, dans certaines provinces de l'Allemagne, comme di-e, dissyllabe; c'est pour cette raison que les Adjectifs, qui prennent la terminaison de die, n'admettent que l'e mi-muet.

(**) La terminaison de das devrait être as; mais ce son trop ouvert pour une terminaison sur laquelle on glisse très-rapidement, a été changé en es avec l'e mi-muet. Cependant le monosyllabe was, contraction de welches, pour welchas, neutre de welcher, *qui*, conserve la terminaison as de das.

Nous avons déjà fait observer dans le chapitre Ier que l'e, qui sert d'adoucissement dans les mots de deux ou de plusieurs syllabes, est toujours mi-muet; tandis que, dans les monosyllabes, il est ordinairement ouvert et long; par ex: der, dem, den, her etc.

DEUXIEME SECTION.

Déclinaison des Noms communs, ou *Maniere dont les Noms communs désignent, sans prépositions, leurs différents rapports.* (Voy. Gramm. générale, Chap. III.)

INTRODUCTION A CETTE SECTION.

Il est rare que les Substantifs allemands distinguent leurs *Cas* par des terminaisons caractéristiques, comme cela se voit dans les langues grecque et latine. C'est principalement l'Article, et, en son absence, ses terminaisons, qui en désignent les rapports, tandis que le Substantif lui-même reste souvent invariable.

Les Substantifs allemands ont encore quelque chose de particulier; c'est qu'on peut en connaître tout le singulier, sans pour cela en savoir le pluriel, la terminaison du Nominatif pluriel ne pouvant être fixée par des regles, que pour un certain nombre de Noms communs.

Cette circonstance, particuliere à la langue allemande, a déconcerté les grammairiens routiniers; ils ont voulu trouver dans cette langue des déclinaisons, comme en grec et en latin; ils l'ont violentée et l'ont hérissée de difficultés, qui n'y sont réellement pas; de là, cette grande différence dans le nombre des déclinaisons allemandes, qui n'est le même dans aucune grammaire. Celle-ci en admet *quatre;* celle-là, *cinq;* Adelung en présente *huit;* d'autres en augmentent encore le nombre.

Le premier essai que nous avons publié, sous le titre de Notions élémentaires, ayant été bien acceuilli, même en Allemagne, nous le reproduisons ici avec d'autant plus de confiance, que nous avons trouvé le moyen de simplifier

beaucoup une théorie, qui a été jusqu'à présent l'écueil des philologues. Nous séparons le pluriel du singulier, et nous expliquons chaque nombre à part. Nous ne désespérons pas de réussir à débrouiller ce chaos, au moyen de quatre regles fort simples.

I. Du Singulier.

1e Regle générale.

Tous les substantifs féminins restent invariables dans ce Nombre; il n'y a que l'article qui distingue les *cas*, et même d'une maniere imparfaite; par ex:

1. die Eiche, *le chêne*; die Frau, *la femme*;
2. der Eiche, der Frau;
3. der Eiche, der Frau;
4. die Eiche, die Frau.

De sorte que le 1er et le 4e rapport sont toujours les mêmes, de même que le 2e et le 3e.

Observations.

Il n'y a exception à cette regle que dans quelques phrases très-rares; par ex: Unserer lieben Frauen (pour Frau) Kirche (*de notre chere femme l'église*) *l'église de Notre Dame*. Dieses Kind ist der Mutter Seelen (pour Seele) Freude (*cet enfant est de la mere de l'âme la joie*) *cet enfant fait les délices de la mere*. L'n ajoutée à Seele, et en à Frau ne sont que des adoucissements euphoniques, destinés à rendre l'ensemble de la phrase plus coulant. (Voy. Prin. gén. avant ce chapitre II, N° 4.)

2e Regle générale.

Le second rapport (gén.) *de tous les Noms communs neutres, et de la grande majorité des masculins, se distingue par la terminaison* s, *quelquefois précédée d'un* e *mi-muet, rarement de* en, *si ces adoucissements sont nécessaires ou agréables.* (Voy. Princ. gén. avant ce chapitre N° 3, 4, 5.)

1e Regle subsidiaire.

Un petit nombre de Noms communs très-doux, de même que tous les masculins et neutres, terminés en *el*, *em*, *en* et *er*, n'adoucissent jamais la terminaison *s* du second rapport (voy. Princ. gén. avant ce chapitre 6); et alors le nom même est aux 3e et 4e rapports (dat. et acc.) comme au 1er (nom.); ex:

SING.

	en *el*,	*em*,	*en*,	*er*.
1.	der Himmel,	Athem,	Segen,	Vater;
	le ciel,	*la respiration*,	*la bénédiction*,	*le pere*;
2.	des Himmels,	Athems,	Segens,	Vaters;
3.	dem Himmel,	Athem,	Segen,	Vater;
4.	den Himmel,	Athem,	Segen,	Vater.

Il y a certains substantifs, dont la structure exige que l'*s* du gén. soit adouci, afin que cette terminaison puisse être prononcée. Quant aux autres, on est libre de le faire, ou de l'omettre; de là résulte la

2e Regle subsidiaire.

Dans les Noms communs, où l'*s* du génitif peut ou doit être adouci, il est permis d'ajouter au datif l'*e* adoucissant, chaque fois que l'oreille en est flattée; l'accusatif, quant au nom même, ressemble toujours au nominatif.

Ex: dans lequel l'*s* du gén. doit nécessairement être adoucie.

SING.

masc.	*neutre.*
1. der Arzt, *le médecin*,	1. das Harz, *la résine*,
2. des Arztes,	2. des Harzes;
3. dem Arzt(e) (*),	3. dem Harz(e) (*);
4. den Arzt.	4. das Harz.

(*) Nous mettons une lettre en parantheses, pour indiquer qu'on peut l'employer ou la supprimer, selon les circonstances.

Exemple dans lequel l'ß du génitif peut recevoir l'adoucissement de l'e mi-muet, ou s'en passer:

SING.

masc.	*neutre.*
1. der Hut, *le chapeau*;	1. das Kind, *l'enfant*;
2. des Hut(e)s;	2. des Kind(e)s;
3. dem Hut(e);	3. dem Kind(e);
4. den Hut.	4. das Kind.

Obs. 1°. La faculté d'employer ou de supprimer au datif l'e adoucissant est d'un grand avantage en allemand. On évite, en l'employant, le concours des consonnes; et en le supprimant, on prévient les *hiatus*. Ex: dem Arzte schrieb man neulich, *au médecin écrivit-on depuis peu*; dem Arzt ist ein Unglück geschehen, *au médecin est un malheur arrivé.*

Exceptez de cette regle Gott, *Dieu*, quand ce mot n'est précédé ni de l'article, ni d'un adjectif accompagnant. L's du génitif est toujours adouci dans Gottes; mais le datif rejette l'e adoucissant, par ex : bey Gott! *par Dieu!* gebet Gott, was Gottes ist; *donnez à Dieu ce qui est à Dieu.* Mais on dit aussi der Hirt hat dem Gotte Pan geopfert, *le berger a sacrifié au dieu Pan*; bringet unserem Gotte (meilleur que Gott) das dankbarste Herz zum Opfer, *apportez à Dieu le cœur le plus reconnaissant pour offrande.* Cependant on dit aussi: Er opfert dem Gott der Liebe, *il sacrifie au Dieu de l'amour.*

Obs. 2°. Dans un petit nombre de Noms masculins et neutres, l's du génitif peut être adouci par e ou par en. (Voyez Princ. gén. avant ce chapitre 4.) Ceci entre dans le domaine de la

3e Regle subsidiaire.

Les masculins et neutres qui peuvent adoucir l's du génitif avec e ou en, ont la faculté de conserver ces adoucissements au datif; les masculins conservent en même à l'accusatif. (Voy. Pr. gén. 4°.) Ex:

SING. MASC.

1. der Schmerz, *la douleur;*
2. des Schmerzes ou Schmerzens (**);
3. dem Schmerz ou Schmerze ou Schmerzen;
4. den Schmerz ou Schmerzen.

SING. NEUTRE.

1. das Herz(*), *le cœur;*
2. des Herzes ou Herzens (**);
3. dem Herz ou Herze ou Herzen;
4. das Herz (*).

Obs. 3°. Les exemples que nous avons donnés à la 2e Regle principale et aux Regles subsidiaires, prouvent que la véritable terminaison du génitif sing. est s, et que e ou en, qui précedent l's, ne sont que des adoucissements accessoires, qui ne font pas une partie essentielle de la terminaison; il en est de même des adoucissements au datif et à l'accusatif.

Obs. 4°. Dans le discours familier, on supprime souvent l's du génitif; p. ex: ein Stück Brot (et non pas Brotes) *un morceau de pain;*
ein Glas Wasser (pour Wassers) *un verre d'eau;*
eine Flasche Wein (pour Weines) *une bouteille de vin.*

3e Regle générale.

Plusieurs Noms communs masculins substituent à l's du génitif n ou en; *alors cette même terminaison est conservée au datif et à l'accusatif du sing. et dans tous les cas du pluriel.*

C'est un de ces cas rares, où l'on peut connaître le pluriel par le singulier.

(*) On ajoute un e adoucissant même au nominatif, si le mot suivant, devant être prononcé rapidement, commence par quelques consonnes dures; par ex: das Herze sprach, *le cœur parla.*

(**) Pour éviter le désagrement de prononcer l'e mi-muet entre deux consonnes sifflantes, on préfere Schmerzens et Herzens à Schmerzes et Herzes.

Exemple:

SING.	PLUR.
1. der Affe, *le singe*,	1. die Affen,
2. des Affen,	2. der Affen,
3. dem Affen,	3. den Affen,
4. den Affen;	4. die Affen;
1. der Held, *le héros*,	1. die Helden,
2. des Helden,	2. der Helden,
3. dem Helden,	3. den Helden,
4. den Helden,	4. die Helden.

II. Du Pluriel.

1. *Inflexions des Noms communs au Pluriel.*

Nous avons déjà observé que le singulier des noms substantifs allemands en fait rarement connaître le pluriel; mais si le premier rapport (nom.) de ce nombre est connu, tous les pluriels, sans exceptions, sont soumis à la

4e Regle générale.

Le nominatif du pluriel se termine ou ne se termine pas en n. Dans la premiere supposition, tous les cas se ressemblent, quant au substantif même; dans la seconde, le datif prend une n, tandis que les autres cas restent semblables au nominatif. C'est encore l'article qui marque la différence des cas.

1er Ex: où le nominatif du pluriel se termine en n.

Masculin.

SING.	PLUR.
1. der Strahl, *le rayon*, (de lumiere)	die Strahlen,
2. des Strahl(e)s,	der Strahlen,
3. dem Strahl(e),	den Strahlen,
4. den Strahl,	die Strahlen.

Féminin.

SING.	PLUR.
1. die Frau, *la femme*,	die Frauen,
2. der Frau,	der Frauen,
3. der Frau,	den Frauen,
4. die Frau,	die Frauen.

Neutre.

1. das Ohr, *l'oreille*,	die Ohren,
2. des Ohr(e)s,	der Ohren,
3. dem Ohr(e),	den Ohren,
4. das Ohr,	die Ohren.

2°. Ex: où le nominatif du pluriel ne se termine pas en n.

Masculin.

1. der Tisch, *la table*,	die Tische,
2. des Tisch(e)s,	der Tische,
3. dem Tisch(e),	den Tischen,
4. den Tisch,	die Tische.

Féminin.

1. die Mutter,	die Mütter,
2. der Mutter,	der Mütter,
3. der Mutter,	den Müttern,
4. die Mutter,	die Mütter.

Neutre.

1. das Messer, *le couteau*,	die Messer,
2. des Messers,	der Messer,
3. dem Messer,	den Messern,
4. das Messer,	die Messer.

2. *Terminaisons des Noms communs au Pluriel.*

Pour distinguer le pluriel du singulier, plusieurs noms communs ajoutent à celui-ci:

1) un e mi-muet; p. ex: der Fisch, *le poisson;* plur. die Fische.

2) D'autres y ajoutent n; p. ex: die Glocke, *la cloche;* plur. die Glocken.

3) D'autres encore prennent en; p. ex.: der Mensch, *l'homme* (homo); plur. die Menschen.

4) Il y en a enfin, qui prennent er; ex: das Kind, *l'enfant;* plur. die Kinder.

Outre cela,

5) plusieurs noms communs ont au pluriel, la même terminaison qu'au singulier; ex:

SING.	PLUR.
1. der Himmel, *le ciel*,	die Himmel;
1. der Namen, *le nom*,	die Namen;
1. das Messer, *le couteau*,	die Messer.

Si, au singulier, il y a un a, un o, ou un u, ces trois voyelles reçoivent, souvent, au pluriel l'inflexion; c'est-à-dire, elles se changent en ä, ö, ü; mais il n'y a pas de regles fixes pour ces inflexions; par ex:

SING.	PLUR.
1. der Vater, *le pere*,	die Väter;
1. der Adler, *l'aigle*,	die Adler;
1. der Bock, *le bouc*,	die Böcke;
1. der Mohr, *le negre*,	die Mohren;
1. der Schlund, *le gouffre*,	die Schlünde;
1. der Hund, *le chien*,	die Hunde.

3. Regles, d'après lesquelles les pluriels des Noms communs peuvent être déterminés par leurs singuliers.

1) En établissant la 3e regle générale, relative au singulier, nous avons déjà fait observer, que tous les substantifs masculins, qui admettent au génitif singulier les terminaisons n ou en, conservent cette même terminaison dans tous les cas du pluriel.

Sont exceptés de cette regle:

SING.	PLUR.
1. der Bursch(e) (*),	die Bursche,
2. des Burschen,	der Bursche,
3. dem Burschen,	den Burschen,
4. den Burschen,	die Bursche,

(*) Ce mot signifie en allemand *compagnon de métier*, *un jeune garçon* avec idée de mépris; aussi les étudiants des universités allemandes, qui se nomment entr'eux Bursche, se trouveraient-ils offensés, si d'autres les appelaient ainsi.

SING.	PLUR.
1. der Herr, *le sieur* (*),	die Herren,
2. des Herr(e)n,	der Herren,
3. dem Herr(e)n,	den Herren,
4. den Herr(e)n,	die Herren.

2) Tous les Noms communs en *en* sont masculins ou neutres, et prennent *s* au gén. sing.; les autres *cas* des deux nombres ressemblent au Nominatif Singulier; ex:

Musculin.

SING.	PLUR.
1. der Degen, *l'épée*,	die Degen,
2. des Degens,	der Degen,
3. dem Degen,	den Degen,
4. den Degen,	die Degen.

Neutre.

1. das Becken, *le bassin*,	die Becken,
2. des Beckens,	der Becken,
3. dem Becken,	den Becken,
4. das Becken,	die Becken,

Les Noms communs, qui ont un double Nominatif sing. en *e* et en *en*, appartiennent à cette classe. (V. Princ. gén. avant ce 2[e] chap. N°. 4.) Leurs inflexions complettes sont les mêmes que si le Nominatif sing. se terminait toujours en *en*; ex:

SING.	PLUR.
1. der Friede ou Frieden, *la paix*,	die Frieden,
2. des Friedens,	der Frieden,
3. dem Frieden,	den Frieden,
4. den Frieden,	die Frieden.

(*) Pour les trois derniers rapports du mot Herr, on emploie plus volontiers Herrn que Herren, afin de bien distinguer ce nombre du pluriel, où l'on doit toujours écrire Herren. Cette précaution est principalement nécessaire dans les actes publics, où Herr précede des noms propres, qui, quelquefois, ne distinguent pas le pluriel du singulier; il faut, dans ce cas, que Herr fasse cette distinction; en effet Herrn marque le singulier, et Herren le pluriel. En négligeant ce principe, on ne saurait pas, par ex: si den Herren Fabricius devrait signifier *le sieur Fabricius*, acc. du sing. ou *aux sieurs Fabricius*, dat. du plur.

3) Les Noms communs masculins et neutres en el et er conservent la même terminaison au Nominatif plur. ex :

Masculin en el.

SING.	PLUR.
1. der Esel, *l'âne*,	die Esel,
2. des Esels,	der Esel,
3. dem Esel,	den Eseln,
4. den Esel,	die Esel.

Masculin en er.

1. der Adler, *l'aigle*,	die Adler,
2. des Adlers,	der Adler,
3. dem Adler,	den Adlern,
4. den Adler,	die Adler.

Neutre en el.

1. das Siegel, *le cachet*,	die Siegel,
2. des Siegels,	der Siegel,
3. dem Siegel,	den Siegeln,
4. das Siegel,	die Siegel.

Neutre en er.

1. das Wasser, *l'eau*,	die Wasser,
2. des Wassers,	der Wasser,
3. dem Wasser,	den Wassern,
4. das Wasser,	die Wasser.

Font exception à cette regle :

SING.	PLUR.
1. der After, *l'anus*,	die Aftern;
2. des Afters,	
1. der Bauer (*), *le paysan*,	die Bauern,
2. des Bauers,	

(*) Bauer est régulier, s'il signifie un propriétaire qui cultive en son nom *la vigne*; ou un homme qui construit quelque chose ; comme der Weinbauer, le propriétaire qui cultive des vignes ; Schiffbauer, constructeur de vaisseaux ,; etc.

SING.	PLUR.
1. der Bayer, *le Bavarois*,	die Bayern;
2. des Bayers,	
1. der Gießmodel, *le moule*,	die Gießmodeln;
2. des Gießmodels,	
1. Der Holper,	die Holpern, etc.

(*grosse pierre ou motte de terre dure qui rendent les chemins raboteux*),

2. des Holpers;	
1. der Neger, *le negre*,	die Negern, etc.
2. des Negers,	
1. der Pantoffel, *la pantoufle*,	die Pantoffeln, etc.
2. des Pantoffels,	
1. der Stachel, *l'aiguillon*,	die Stacheln, etc.
2. des Stachels.	
1. der Stiefel, *la botte* (*chaussure*),	die Stiefel ou Stiefeln etc.
2. des Stiefels,	
1. der Vetter, *le cousin*,	die Vettern,
2. des Vetters ou Vettern,	der Vettern,
3. dem Vetter ou Vettern,	den Vettern,
4. den Vetter ou Vettern,	die Vettern.
1. der Wimpel, *l'oriflamme*,	die Wimpel ou Wimpeln.
2. des Wimpels,	

4) Les Noms communs féminins en el et er prennent au Pluriel n; ex:

SING.	PLUR.
1. die Nadel, *l'aiguille*,	die Nadeln.
1. die Ader, *la veine*,	die Adern.

Exceptions:

1. die Mutter, *la mere*,	die Mütter.
1. die Tochter, *la fille*,	die Töchter.

5) Tous les Noms communs féminins en e adoptent au Pluriel la terminaison n, ex:

SING.	PLUR.
1. die Ähre, *l'épi*,	die Ähren.

6) Les Substantifs neutres en e, qui ont une des deux particules be ou ge en tête, ont le Pluriel comme le Singulier, ex:

SING.	PLUR.
1. das Beschläge,	die Beschläge.
la garniture en métal (d'une commode).	
1. das Gehäuse,	die Gehäuse.
la boîte d'une montre.	

7) Tous les Substantifs en ling sont masculins, et adoptent au Pluriel un e, ex:

SING.	PLUR.
1. der Fremdling, *l'étranger*,	die Fremdlinge.
2. des Fremdling(e)s,	

8) Les Noms communs en thum sont masculins ou neutres, et font au Pluriel thümer; ex:

SING.	PLUR.
1. der Reichthum,	die Reichthümer.
la richesse,	
2. des Reichthum(e)s,	
1. das Fürstenthum,	die Fürstenthümer.
la principauté,	
2. des Fürstenthum(e)s.	

9) Les Substantifs en iß sont féminins ou neutres, et se terminent ou Pluriel en isse, ex:

SING.	PLUR.
1. die Finsterniß,	die Finsternisse.
l'obscurité ou *l'éclypse.*	
1. das Geheimniß, *le secret*,	die Geheimnisse,
2. des Geheimnisses,	der Geheimnisse,
3. dem Geheimniß ou Geheimnisse,	den Geheimnissen,
4. das Geheimniß,	die Geheimnisse.

10) Les Noms, qui au Nominatif Sing. adoptent une des sept *terminaisons* end, ey, heit, inn, keit, schaft ou ung (*), sont féminins, et prennent au Pluriel en, p. ex:

SING.	PLUR.
1. die Gegend, *la contrée*,	die Gegenden;
1. die Heucheley, *l'hypocrisie*,	die Heucheleyen;
1. die Begebenheit, *l'évenement*,	die Begebenheiten;
1. die Fürstinn, *la princesse*,	die Fürstinnen;
1. die Verwandtschaft, *la parenté*,	die Verwandtschaften;
1. die Handlung, *l'action*,	die Handlungen.

Ne font pas exception à cette regle,

1. das Ey, *l'œuf*,	die Eyer;
2. des Eyes,	
1. der Schaft,	die Schäfte.
le rayon de tablettes de livres,	
2. des Schaftes.	

Ce sont des mots mêmes, et non pas des *terminaisons*; de même

1. der Schrey, *le cri*,	die Schreye,
2. des Schreyes.	
1. das Geschrey,	*Sans Plur.*
les cris répétés,	
2. des Geschreyes,	

où la diphthongue ey fait partie de la syllabe primitive, et n'est pas *terminaison*.

11) Tous les *Substantifs neutres* en ach, och, uch, adoptent

---

(*) Exception. Der Hornung, *le mois de Février*, gén. des Hornung(e)s; plur. die Hornunge. C'est l'Empereur Charles V, qui donna ce nom au mois de Février; il dérive de l'ancien Hor, qui signifiait *boue*; de sorte que Hornung veut dire *mois de boue*. Ordinairement on nomme aussi ce mois Februar.

Les autres substantifs en ung sont formés de l'impératif d'un verbe, ordinairement actif, auquel on ajoute la terminaison ung, pour désigner le substantif qui représente l'action de ce verbe, appliquée à un cas particulier, comme nous l'expliquerons plus en détail, en parlant des verbes.

au Pluriel la terminaison er, et les voyelles a, o, u, prennent l'inflexion, ex :

1. das Dach, *le toit*, die Dächer;
1. das Loch, *le trou*, die Löcher;
1. das Buch, *le livre*, die Bücher;

12) Les substantifs en ion, dérivés du latin en *io*, adoptent, au pluriel, la terminaison en; p. ex : die Legion, *la légion ; pl.* die Legionen.

13) Les titres latins en *or*, reçus en allemand, prennent au pluriel la terminaison en. Il faut encore observer ici que la voyelle o de la terminaison rejette l'accent tonique au singulier, mais l'adopte au pluriel, ex :

SING.	PLUR.
1. der Professor (*), *le professeur*,	die Professoren;
1. der Doctor, *le docteur*,	die Doctoren.

Exception :

1. der Major, *le major*, die Majore.

Voyez encore les diminutifs des noms dans la 4e section de ce chapitre.

TROISIEME SECTION.

Déclinaison des Noms propres, ou Maniere, dont les Noms propres annoncent, sans prépositions, leurs différents rapports.

I. *Circonstances où l'Article, ou le Signe déterminant, est employé avec les Noms propres.*

1°. Les Noms propres déterminant eux-mêmes la chose qu'ils désignent, n'ont pas besoin d'article ; ils le rejettent

(*) Nous indiquons l'accent tonique, en mettant un trait horizontal sous la voyelle ou diphthongue de la syllabe, où repose cet accent.

constamment au Nominatif, à moins qu'ils n'y soient précédés d'un adjectif modifiant: p. ex: Sokrates, *Socrate;* Phillis, *Phillis;* mais der weise Sokrates, *le sage Socrate,* die schöne Phillis, *la belle Phillis.*

2°. Les Noms propres des peuples, fleuves, rivieres, lacs, montagnes et forêts sont regardés comme des Noms communs, et désignent, comme ceux-ci, leurs différents rapports; ils adoptent, par-conséquent, l'article dans tous les Cas, ex: der Franzose, *le Françis;* der Deutsche, *l'Allemand;* der Rhein, *le Rhin;* die Donau, *le Danube;* die Elbe, *l'Elbe;* der Main, *le Mein;* der Harz, *le Harz;* der Spessart, *le Spessart;* die Alpen, *les Alpes*, etc.

3°. Les Noms propres de villes et de pays rejettent l'article à moins qu'un adjectif modifiant ne les précede; et, dans ce dernier cas, ils sont neutres, ex: Paris, *Paris;* Berlin, *Berlin;* Frankreich, *la France;* Deutschland, *l'Allemagne;* mais das weitläufige Paris, *le vaste Paris;* das schöne Berlin, *le beau Berlin;* das fruchtbare Frankreich, *la fertile France;* das vereinigte Deutschland, *la réunie Allemagne.*

Font exception à cette regle les Noms propres des pays suivants qui sont féminins et prennent toujours l'article: die Mark, *la marche;* die Eifel, *l'Eifel;* die Pfalz, *le Palatinat;* die Schweiz, *la Suisse;* die Türkey, *la Turkie;* die Wallachey, *la Wallachie;* die Moldau, *la Moldavie;* die Lausitz, *la Lusace;* et encore quelques autres petits districts de l'Allemagne. (Voy. dans le suivant l'emploi de l'Article, pour désigner les différents Cas des Noms propres.)

II. *La Déclinaison même des Noms propres*, au SINGULIER.

REGLE PRINCIPALE.

Les Noms propres de tous les genres adoptent au second rapport (gén.) la terminaison s; *au troisieme et au quatrieme (dat. et acc.)* n.

Ces consonnes-terminaisons sont encore ici, selon la structure des mots, adoucies par un e mi-muet qui précede; l's du génitif l'est souvent par n ou en. (Voy. les Princ. gén. avant ce second chap. 4.) Ex:

Masculins.

1. Fritz, *Frédéric*,	Joseph, *Joseph*,
2. Fritzens,	Josephens,
3. Fritzen,	Josephen,
4. Fritzen,	Josephen.

Féminins.

1. Leonore, *Eléonore*,	Charlotte, *Charlotte*,
2. Leonorens,	Charlottens,
3. Leonoren,	Charlotten,
4. Leonoren.	Charlotten.

Observations.

1°. On aime à séparer, par une apostrophe, les conconnes-terminaisons s et n dans les Noms propres, qui ne sont pas généralement connus: ex.

SING.

1. Rolla, *Rolla*, ancien héros de l'Amérique;
2. Rolla's,
3. Rolla'n,
4. Rolla'n.

L'apostrophe ne marque pas ici qu'on a supprimé une lettre; mais elle indique que le mot qui précede l'apostrophe, est le Nom propre dans toute sa pureté; et que s ou n qui suivent, ne sont que des terminaisons accessoires. Cette précaution est nécessaire dans les Noms propres peu connus; cependant l'apostrophe est aussi employée, pour désigner les inflexions des Noms propres des villes et des pays que tout le monde connoît, p. ex: Berlin's schöne Häuser, *les belles maisons de Berlin*; Europa's Inwohner, *les habitants de l'Europe.*

2°. Il y a des Noms propres, dont la structure ne permet pas d'ajouter aux trois derniers rapports les consonnes-ter-

minaisons s ou n, ou qui ne peuvent recevoir que l's du génitif; alors les autres cas sont désignés par l'article; par ex:

1. Robinson, *Robinson*;
2. Robinson's,
3. dem Robinson,
4. den Robinson.

1. Darius, *Darius*;
2. des Darius,
3. dem Darius,
4. den Darius,

1. Phillis, *Phillis*,
2. der Phillis,
3. der Phillis,
4. die Phillis.

Quand les poëtes se permettent quelquefois de supprimer l'article qui doit désigner l'un des trois derniers rapports de ces Noms propres, c'est une licence.

3°. Dans les Noms propres, dont la structure permet d'ajouter les consonnes-terminaisons s ou n, pour désigner les trois derniers rapports, on peut faire usage de ces terminaisons, en supprimant l'article; ou employer l'article en sacrifiant ces terminaisons, p. ex:

1. Cicero, *Cicéron*,
2. Cicero's ou des Cicero.

1. Robinson, *Robinson*,
2. Robinson's ou des Robinson.

1. Rolla, *Rolla*,
2. Rolla's ou des Rolla,
3. Rolla'n ou dem Rolla,
4. Rolla'n ou den Rolla.

1. Sophie, *Sophie*,
2. Sophiens ou der Sophie,
3. Sophien ou der Sophie,
4. Sophien ou die Sophie.

1. Fritz, *Frédéric*,
2. Fritzens ou des Fritz,
3. Fritzen ou dem Fritz,
4. Fritzen ou den Fritz.

Les deux derniers rapports étant les mêmes, sans article; on aime mieux les distinguer par l'emploi de l'article. Sans cette précaution, il pourrait quelquefois résulter un double sens, qu'il faut éviter, p. ex: Ich habe Joseph Franzen empfohlen, pourrait signifier: *j'ai recommandé Joseph à François, et j'ai recommandé François à Joseph.* Pour éviter l'amphibologie, il faudrait dire: ich habe dem Joseph den Franz empfohlen, *j'ai recommandé François à Joseph*; ou ich habe dem Franz den Joseph empfohlen, *j'ai recommandé Joseph à François.*

4°. Les noms propres des villes et des pays ne désignent ordinairement que le second rapport par s, où cette addition est possible; et les deux derniers rapports restent invariables en rejetant l'article, p. ex:

Berlin's Schönheiten, *les beautés de Berlin*; Frankreichs fruchtbare Gegenden, *les contrées fertiles de la France*; er kommt aus Berlin, *il vient de Berlin*; er hat Berlin gesehen, *il a vu Berlin*; diese Pflanzen kommen aus Europa, Amerika, Frankreich, Spanien, *ces plantes viennent de l'Europe, de l'Amérique, de la France, de l'Espagne*; er hat Europa, Amerika, Frankreich, Spanien durchreiset, *il a parcouru l'Europe, l'Amérique, la France, l'Espagne.*

5°. Au lieu du génitif, on peut souvent employer la préposition von, *de*; alors le Nom propre reste invariable, et sans article p. ex: die Schönheiten von Berlin, *les beautés de Berlin*; dans le style relevé, on dirait: Berlin's Schönheiten. Mais il faut toujours dire: die Schönheiten von Paris, *les beautés de Paris*, parce que Paris ne peut pas adopter l's du génitif.

6°. Les inflexions des Noms propres étant souvent très-imparfaites, on aime à les faire précéder d'un Nom commun, qui par son article désigne le rapport; mais alors le

Nom propre rejette l'article et toute espece de terminaisons, p. ex: die Schönheiten der Stadt Paris, *les beautés de la ville (de) Paris*; er hat die Stadt Rom gesehen, *il a vu la ville (de) Rome*; ich hab es dem Bruder Joseph gesagt, *je l'ai dit au frere Joseph*; ich habe den Bruder Joseph gesehen, *j'ai vu le frere Joseph*; ich habe der Schwester Sophie geschrieben, *j'ai écrit à la sœur Sophie*; ich habe meine Tochter Sophie an einen wackern Mann verheirathet, *j'ai marié ma fille Sophie à un brave homme.*

7°. L'addition d'un Nom commun à un Nom propre est principalement nécessaire, quand on parle de personnes d'un haut rang; le Nom propre seul, annoncerait, dans ce cas, de la familiarité ou du mépris, ex: die Wahl des Kaisers Joseph, *l'élection de l'Empereur Joseph*; en disant: Josephens Kaisers-Wahl, on manquerait au respect dû à un Empereur.

On s'écarte de cette regle, quand le Nom propre d'un Souverain est suivi d'un nombre ordinal; alors le Nom commun reste invariable, et le Nom propre adopte la terminaison, qui désigne son rapport, ex: die Wahl Kaiser Josephs des Zweyten, *l'élection de l'Empereur Joseph II.*

6°. Quand l'article du Nom commun, précédant le Nom propre, doit être supprimé, celui-là reste invariable; et celui-ci prend la terminaison, qui désigne son rapport, ex: Kaiser Karls Schwert, (*le glaive de l'Empereur Charles*) pour das Schwert des Kaisers Karl.

9°. Il est contre le bon goût de décliner, comme en latin, les Noms propres des anciens personnages, quand on parle en allemand: on aurait l'air d'un pédant en disant, p. ex: Ciceronis (pour Cicero's) Werke, *les œuvres de Cicéron.*

Font exception à cette Regle quelques Noms propres, reçus dans nos almanachs, et dont la déclinaison latine a été maintenue par l'usage: p. ex. Christi Geburt, *la nativité du Christ*; Mariä Verkündigung, *l'annonciation de Marie (de la Sainte Vierge.)* Les auteurs de bon goût éviteraient de pareilles locutions, et choisiraient d'autres tournures: ex.

die Geburt unsers Heilandes, *la nativité de notre Sauveur*; die Ankündigung der Jungfrau Marie, *l'annonciation de la Vierge Marie.*

10°. Les Noms propres latins, se terminant en *us*, *ius*, *a*, et qui conservent en allemand ces terminaisons au nominatif, peuvent les supprimer aux trois derniers rapports, et prendre les terminaisons allemandes ordinaires: ex.

1. Pompejus, *Pompée*,	Appius, *Appius*,	Appia, *Appia*;
2. Pompejens,	Appiens,	Appiens;
3. Pompejen,	Appien,	Appien;
4. Pompejen,	Appien,	Appien.

Mais lorsque dans les trois derniers rapports, les terminaisons allemandes seraient applicables à un Nom masculin et féminin, comme ici dans Appius et Appia; il faut, pour éviter toute équivoque, supprimer les terminaisons allemandes, et désigner les trois derniers rapports par l'article: comme

Masculin.	*Féminin.*
1. Appius,	Appia;
2. des Appius,	der Appia;
3. dem Appius,	der Appia;
4. den Appius,	die Appia;

11°. Quand on désigne la même personne par deux ou plusieurs Noms propres, ce n'est que le dernier qui accepte la terminaison des trois derniers rapports, et les précédents restent invariables: ex: Johann Christoph Adelung's deutsche Sprachlehre, *la grammaire allemande de Jean Christophe Adelung.*

Mais quand on parle de personnes nobles de naissance, dont le Nom de famille est précédé de von, *de*; c'est le dernier nom de baptême, qui adopte, dans les trois derniers rapports, la terminaison caractéristique du Cas: p.ex. Karl Friedrichs von Stollberg Schriften, *les œuvres de Charles Frédéric de Stollberg.*

12°. Ce n'est souvent que par la lecture de bons auteurs qu'on peut apprendre, comment de certains Noms propres étrangers sont exprimés en allemand, et y reçoivent leurs

inflexions. C'est ainsi que chez les uns les terminaisons étrangeres se suppriment; chez les autres, on les conserve: ex. *Virgilius* (*Virgile*), *Ovidius* (*Ovide*), *Horatius* (*Horace*); en allemand Virgil, Ovid, Horaz; mais dans les suivants, les Allemands conservent la terminaison latine: Claudius, lat. *Claudius* (*Claude*); Cornelius, lat. *Cornelius* (*Cornélius*); Heraclius, lat. *Heraclius* (*Héraclius*). Dans ces cas, on est principalement guidé par l'oreille.

Dans les Noms propres étrangers féminins, terminés en *a*, cette voyelle est, en allemand, ou tout-à-fait supprimée, ou changée en e mi-muet: ex. *Elisabetha* (*Elisabeth*) Elisabeth; *Carolina* (*Caroline*) Caroline; mais cet *a* est conservé en allemand, quand il est question de personnes d'un très-haut rang: ex. die Prinzessinn Carolina, *la Princesse Caroline*; die Kaiserinn Maria Theresia, *l'Impératrice Marie Thérese*.

L'usage a introduit une double inflexion pour de certains Noms propres: ex. de Wolf (*Wolf*) auteur, on dit: Wolf's ou Wolfens Schriften, *les œuvres de Wolf*: etc.

1. Europa, *l'Europe*,
2. Europa's ou Europens,
3. Europa ou Europen,
4. Europa.

III. *La Déclinaison des Noms propres au* PLURIEL.

1°. *Observation générale sur le* PLURIEL *des Noms propres.*

Il n'y a que les Noms propres des personnes, qui, quelquefois, puissent paraître sous la forme du Pluriel; alors étant regardés comme des Noms communs, ils prennent toujours l'article, et sont assujétis aux mêmes regles que les Noms communs.

2°. *Terminaisons des Noms propres au Pluriel.*

Ces terminaisons sont: e, n ou en: ex.

SING.	PLUR.
1. Gellert, *Gellert*, auteur allemand,	die Gellerte;

SING.	PLUR.
1. Chloe, *Chloé*,	die Chloen;
1. Flora,	die Floren.

statue de la déesse des fleurs.

3°. *Regle.*

Outre ces terminaisons, les Noms propres ne subissent, au Pluriel, aucune autre variation; pas même l'inflexion des trois voyelles a, o, u, qui se trouvent au Singulier. Si donc le même *Nom* est en même temps *commun* et *propre;* ses inflexions varient quelquefois considérablement selon qu'il est l'un ou l'autre: ex.

Nom commun.	*Nom propre.*
SINGULIER.	
1. der Wolf, *le loup*,	Wolf, (*M.*) *Wolf;*
2. des Wolf(e)s,	Wolf's ou Wolfens ou des Wolf;
3. dem Wolf(e),	Wolfen ou dem Wolf;
4. den Wolf.	Wolfen ou den Wolf.
PLURIEL.	
1. die Wölfe,	die Wolfe,
2. der Wölfe,	der Wolfe,
3. den Wölfen,	den Wolfen,
4. die Wölfe.	die Wolfe.
SINGULIER.	
1. der Bergmann, *le mineur* ou aussi *l'homme instruit qui dirige l'exploitation des mines;*	Bergmann, (*M.*)*Bergmann;*
2. des Bergmann(e)s,	Bergmann's ou des Bergmann;
3. dem Bergmann(e),	dem Bergmann;
4. den Bergmann.	den Bergmann.
PLURIEL.	
1. die Bergmänner (*en par-*	die Bergmanne;

lant des employés instruits) et die Bergleute, *les mineurs ouvriers*,	
2. der Bergmänner et der Bergleute,	der Bergmanne;
3. den Bergmännern et den Bergleuten,	den Bergmannen;
4. die Bergmänner et die Bergleute.	die Bergmanne.

QUATRIEME SECTION.

Des noms diminutifs, qu'ils soient COMMUNS ou PROPRES.

I. *Observation générale sur les Noms diminutifs.*

Tous les Noms diminutifs, communs et propres, sont *neutres*, quel que soit le *genre* du Nom primitif. Les *Noms communs* adoptent l'article das; et les *Noms propres* ne prennent cet article, que quand ils sont précédés d'un adjectif modifiant. (Nous en donnerons des exemples au N° III. de cette Section.)

II. *De la formation des Noms diminutifs.*

Pour former le diminutif des Noms de choses, on ajoute, ordinairement, au premier rapport du Nom primitif une des trois syllabes chen ou lein ou el.

La syllabe diminutive chen, que quelques auteurs écrivent, contre la véritable prononciation gen, est plus usitée dans le discours familier au Nord de l'Allemagne.

La syllabe lein est plus commune dans l'Allemagne méridionale.

La syllabe el est souvent regardée comme une abréviation de lein et n'est en usage que dans le discours familier : ex. der Tisch, *la table;* diminutif : das Tischchen, das Tischlein, das Tischel, *la petite table.*

Observations.

1°. L'usage n'emploie pas ces trois syllabes chen, lein ou el, pour former le diminutif de chaque Nom de choses. C'est au dictionnaire à indiquer quels sont les diminutifs usités pour chaque Nom.

2°. Les Noms primitifs, se terminant en e mi-muet, rejettent cette voyelle, en formant le diminutif : ex.

die Ameise,	das Ameischen,
la fourmi,	*la petite fourmi.*

3°. Les trois voyelles a, o, u, qui se trouvent au Singulier du Nom primitif, se changent souvent, mais non pas toujours, en ä, ö, ü, quand on forme le diminutif : ex.

Nom primitif.	*Diminutif.*
der Vater,	das Väterchen,
le pere,	*le petit papa,*
der Bock,	das Böckchen,
le bouc,	*le petit bouc,*
die Mutter,	das Mütterchen,
la mere,	*la petite Maman.*

Mais

der Adler,	das Adlerchen,
l'aigle.	*l'aiglon.*

Ceux des Noms primitifs, qui contiennent au Nominatif singulier aa ou oo, pour désigner un a ou o longs, changent au diminutif aa en ä; et oo en ö : ex.

der Aal, (pron. âl),	das Älchen,
l'anguille,	*la petite anguille,*
der Schooß, (pron. chôce),	das Schößchen,
le giron,	*le petit giron.*

4°. Les Noms primitifs, terminés en ch ou che, ajoutent encore, avant le chen du diminutif, la syllabe adoucissante el, p. ex.

Noms primitifs.	*Diminutifs.*
der Stich,	das Stichelchen,
le point (d'une couturiere),	*le petit point;*
die Zeche,	das Zechelchen,
l'écot,	*le petit écot;*
das Dach,	das Dächelchen,
le toît,	*le petit toît;*
die Sache,	das Sächelchen,
la chose (res),	*la petite chose;*
das Loch,	das Löchelchen,
le trou,	*le petit trou;*
das Buch,	das Büchelchen,
le livre,	*le petit livre.*

5°. Plusieurs Noms propres subissent, dans le discours familier, des abréviations si considérables, que, souvent, le Nom primitif en devient méconnaissable. Ces abréviations sont principalement maintenues dans les diminutifs, p. ex.

Noms primitifs.	*Abréviations.*	*Diminutifs.*
Friedrich, *Frédéric,*	Fritz,	Fritzchen;
Sophie, *Sophie,*	Fieke,	Fiekchen;
Marie, *Marie,*	Mieke,	Miekchen;
Elisabeth, *Elisabeth,*	Elisa ou Lise,	Lischen ou Lisette;
Magdalena, *Madeleine,*	Lene,	Lenchen;
Katharina, *Catherine,*	Thrine,	Thrinchen;
Eleonore, *Eléonore,*	Lore,	Lorchen;
Johann, *Jean,*	Hanns,	Hännschen;
Wilhelmine, *Guillaumine,* n'est pas us. en franç.	Mine,	Minchen;
Charlotte, *Charlotte,*	Lotte,	Lottchen;

Ces abréviations changent quelquefois selon les différentes provinces.

III. *Déclinaison des Noms diminutifs.*

Ire Regle.

Tous les Noms diminutifs en chen et lein, adoptent au gén. sing. la terminaison s; et tout le reste, dans les deux nombres, ressemble au nominatif singulier: ex.

Noms communs en chen;

SING.	PLUR.
1. das Tischchen, *la petite table,*	die Tischchen,
2. des Tischchens,	der Tischchen,
3. dem Tischchen,	den Tischchen,
4. das Tischchen,	die Tischchen,

Exceptions.

1. das Kindchen, *le petit enfant,*	die Kindchen ou Kinderchen,
2. des Kindchens,	der Kindchen ou Kinderchen,
3. dem Kindchen,	den Kindchen ou Kinderchen,
4. das Kindchen,	die Kindchen ou Kinderchen,

De même das Bildchen, *la petite image*, qui fait au Plur. die Bildchen et die Bilderchen.

Noms communs en lein.

SING.	PLUR.
1. das Tischlein, *la petite table,*	die Tischlein,
2. des Tischleins,	der Tischlein,
3. dem Tischlein,	den Tischlein,
4. das Tischlein,	die Tischlein.

Noms propres en chen.

SINGULIER.

1. Fritzchen, *le petit Frédéric*,	das gute Fritzchen, *le bon petit Frédéric*,
2. Fritzchens,	des guten Fritzchens,
3. Fritzchen,	dem guten Fritzchen,
4. Fritzchen,	das gute Fritzchen.

PLURIEL.

1. die Fritzchen, *avec ou sans adjectif qui précede;*
2. der Fritzchen,
3. den Fritzchen,
4. die Fritzchen.

Noms propres en lein.

SINGULIER.

1. Fritzlein, *le petit Frédéric*,	das gute Fritzlein, *le bon petit Frédéric*,
2. Fritzleins,	des guten Fritzleins,
3. Fritzlein,	dem guten Fritzlein,
4. Fritzlein,	das gute Fritzlein.

PLURIEL.

1. die Fritzlein, *précédé ou non d'un adjectif.*
2. der Fritzlein,
3. den Fritzlein,
4. die Fritzlein.

2° Regle.

Tous les Noms diminutifs en el se terminent au génitif Sing. en s; et au datif Plur. en n.

Noms communs.

SING.	PLUR.
1. das Tischel, *la petite table*,	die Tischel,
2. des Tischels,	der Tischel,
3. dem Tischel,	den Tischeln,
4. das Tischel,	die Tischel,

Nom propre.

SINGULIER.

1. Fritzel, *le petit Frédéric*,	das gute Fritzel, *le bon petit Frédéric*,
2. Fritzels,	des guten Fritzels,
3. Fritzel,	dem guten Fritzel,
4. Fritzel,	das gute Fritzel.

PLURIEL.

1. die Fritzel, que le Nom soit précédé d'un adjectif ou non.
2. der Fritzel,
3. den Fritzeln,
4. die Fritzel.

Observation.

Les Datifs et les Accusatifs du Sing. étant les mêmes que

les Nominatifs de ce nombre, on doit, pour éviter toute espece d'obscurité, les faire précéder d'un adjectif et de l'article, qui désignerait chaque cas.

CINQIEME SECTION.

Des Adjectifs et de leur Déclinaison, ou des Mots de qualité; et de la Maniere, dont cette espece de mots désigne, SANS PRÉPOSITIONS, ses différents rapports, quand ils accompagnent un Nom de choses (un Substantif).

I. *Observations générales sur les Adjectifs allemands.*

1°. Presque tous les Adjectifs allemands sont aussi *Adverbes;* et dès-lors *invariables*: p. ex. Er ist glücklich, *il est heureux;* er lebt glücklich, *il vit heureusement.*

2°. Au Chap. II. du Précis de la Gramm. gén. nous avons déjà fait observer que la plupart des Adjectifs peuvent aussi devenir *Pronoms;* (étant Pronoms, ils subissent les mêmes variations, que cette espece de mots. Voy. la Déclinaison des Pronoms dans la 7e Section de ce Chap.) P. ex: dieser Baum, *cet arbre;* es ist dieser, *c'est celui-ci.*

3°. C'est une particularité de la langue allemande, que tous les Adjectifs, exprimant la qualité attribuée au sujet de la proposition, soient *invariables*: p. ex.

dans ces phrases:

der Vater ist gut, *le pere est bon;*
die Mutter ist gut, *la mere est bonne;*
das Kind ist gut, *l'enfant est bon;*
die Väter sind gut, *les peres sont bons;*
die Mütter sind gut, *les meres sont bonnes;*
die Kinder sind gut, *les enfants sont bons;*

l'adjectif attribut g u t, *bon*, ne subit aucun changement.

4°. Seulement *les Adjectifs*, *qui accompagnent un Nom, sont variables*, et se placent alors avant le Substantif; ex. der runde Tisch, *la ronde table*; die weiße Mütze, *le blanc bonnet*, etc. Les exceptions à cette regle sont indiquées au Chap. six de cette premiere partie, Section prem. Num. III, 2.

II. *Déclinaison des Adjectifs, accompagnant un Nom de choses.*

1e Regle générale.

Tous les Adjectifs, accompagnant un Nom, et précédés de l'Article, adoptent au nominatif singulier de tous les genres, la terminaison e; *et partout ailleurs*, (e)n.

Quand nous disons *partout ailleurs*, nous exceptons les Accusatifs du Singulier féminins et neutres, qui ressemblant toujours à leurs Nominatifs, n'admettent aussi qu'un e mimuet.

P. ex. gut (*bon*) est l'adjectif pur et simple.

SING.	*Masculin.*	PLUR.
1. der gute Vater, *le bon pere*,		die guten Väter,
2. des guten Vaters,		der guten Väter,
3. dem guten Vater,		den guten Vätern,
4. den guten Vater,		die guten Väter.
	Féminin.	
1. et 4. die gute Mutter, *la bonne mere*,		die guten Mütter,
2. der guten Mutter,		der guten Mütter,
3. der guten Mutter.		den guten Müttern.
SING.	*Neutre.*	PLUR.
1. et 4. das gute Kind, *le bon enfant*;		die guten Kinder,
2. des guten Kind(e)s,		der guten Kinder,
3. dem guten Kind(e);		den guten Kindern.

Extension de cette premiere regle.

L'Adjectif, accompagnant un nom, prend, partout, les mêmes terminaisons, s'il est précédé d'un mot, adoptant dans tous les cas les terminaisons de l'Article. (V. la 1e Section de ce chapitre.) Ex.

Maculin.

SING.		PLUR.
1. dieser gute Vater,	*ce bon pere,*	diese guten Väter,
2. dieses guten Vaters,		dieser guten Väter,
3. diesem guten Vater,		diesen guten Vätern,
4. diesen guten Vater,		diese guten Väter.

Féminin.

1. et 4. diese gute Mutter,	*cette bonne mere,*	diese guten Mütter,
2. dieser guten Mutter,		dieser guten Mütter,
3. dieser guten Mutter,		diesen guten Müttern,

Neutre.

1. et 4. dieses gute Kind,	*ce bon enfant,*	diese guten Kinder,
2. dieses guten Kind(e)s,		dieser guten Kinder,
3. diesem guten Kind(e),		diesen guten Kindern.

Observations.

1°. L'e mi-muet, terminaison des Nominatifs Singuliers dans tous les genres, ne peut jamais être supprimé, quand même le Nom suivant commencerait par une voyelle ou une diphthongue (*), p. ex.

der faule (et non pas faul) Esel,
le paresseux âne,
die gute (et non pas gut) Amme,
la bonne nourrice,
das bloße (et non pas bloß) Auge,
le nu œil.

La raison en est, que la plupart des Adjectifs se terminant par une ou plusieurs consonnes, et le plus grand nombre

(*) Il n'y a que les Poëtes qui se permettent quelquefois cette licence.

des Substantifs commençant par des consonnes, l'adoucissement de l'Adjectif par un e mi-muet est devenu très souvent nécessaire, et a fini par devenir une terminaison de rigueur, quelle que soit la lettre, par laquelle commence le Substantif qui suit.

2°. Si l'Adjectif pur se termine en el, en ou er (il n'y en a pas en em), l'e, qui précede les consonnes l, n ou r, est souvent supprimé, quand on y ajoute encore les terminaisons e ou en. (Voy. les Princ. gén. avant ce chapitre, 6°). p. ex. edel, *noble de sentiments*;

1. der edle (et non pas edele) Mann;
le noble *homme*;
2. des edeln Mann(e)s.

Ici on doit dire edeln, et non pas edlen; car la terminaison est n, qui, ajoutée à l'Adjectif pur, fait edeln, où l'n n'a pas besoin d'un adoucissement.

De erhaben, *élevé*;

1. die erhabne ou erhabene Mauer,
le élevé *mur*.

On peut aussi dire ici erhabene, parce que ce mot n'est pas trop doucereux.

De härter, *plus dur*;
der härtere (mieux que härtre) Stein,
la pierre plus dure;
car härtre seroit trop dur.

Ici, comme dans toute la langue allemande, ce sont l'oreille et le bon goût qui indiquent les circonstances, où l'on doit conserver ou supprimer l'e mi-muet, quand il n'est pas absolument nécessaire, ou terminaison de rigueur.

2ᵉ Regle générale.

L'Adjectif accompagnant, n'étant précédé ni de l'Article, ni d'un mot qui en a les terminaisons, prend lui-même les terminaisons de l'Article. (Voy. la 1ᵉ Section de ce Chapitre.)

Pour mieux faire sentir l'exactitude de cette regle, nous

placerons, dans les exemples, l'article en parenthese avant l'Adjectif: Ex.

SING.	PLUR.
Masculin.	
1. (der) guter Mensch,	(die) gute Menschen,
bon humain,	
2. (des) gutes Menschen,	(der) guter Menschen,
3. (dem) gutem Menschen,	(den) guten Menschen,
4. (den) guten Menschen.	(die) gute Menschen.
Féminin.	
1. et 4. (die) gute Frau,	(die) gute Frauen,
bonne femme,	
2. (der) guter Frau,	(der) guter Frauen,
3. (der) guter Frau,	(den) guten Frauen.
Neutre.	
1. et 4. (das) gutes (pr. gutas) Kind,	(die) gute Kinder,
bon enfant,	
2. (des) gutes aussi guten (*) Kind(e)s;	(der) guter Kinder,
3. (dem) gutem Kind(e),	(den) guten Kindern.

Observations.

(*) 1°. Les meilleurs auteurs allemands se permettent de changer, au génitif singulier masculin et neutre, la terminaison es de l'adjectif en en, quand le génitif du Nom suivant est aussi es. On se permet cette anomalie, pour éviter le sifflement redoublé: par ex. guten pour gutes Kindes; mais tous les auteurs ne sont pas d'accord là-dessus. Quand un Substantif masculin prend au génitif singulier la terminaison n ou en, alors l'adjectif qui précede doit toujours conserver, dans ce cas, sa terminaison réguliere es: par ex.

1. guter Mensch, *bon humain;*
2. gutes Menschen,

et non pas guten, parce que le gén. de Mensch est Menschen, et non pas Mensches.

Cette exception à la regle n'est applicable qu'aux adjectifs qui annoncent une qualité *inhérente* à la chose, et non pas une qualité *accessoire.* (Voyez la division des adjectifs au chapitre II du Précis de Grammaire générale.) On peut donc dire:

1. runder Hut, *chapeau rond;*
2. runden et rundes Hut(e)s. Mais
1. mein Hut, *mon chapeau;*
2. toujours meines (et jamais meinen) Hut(e)s.

Font exception à cette 2ᵉ regle les huit Adjectifs suivants, quand ils accompagnent un Nom ; alors ils rejettent la terminaison de l'Article aux deux nominatifs singuliers masculins et neutres, et par-conséquent aussi à l'Accusatif singulier neutre, parce que le nominatif et l'accusatif singulier de ce genre se ressemblent toujours. Partout-ailleurs ces huit Adjectifs adoptent régulierement les terminaisons de l'Article. Ce sont les suivants :

	Mascul.	*Fémin.*	*Neutre.*
1.	ein, *un*,	eine, *une*,	ein ;
2.	kein, *aucun*,	keine, *aucune*,	kein ;
3.	mein, *mon*,	meine, *ma*,	mein ;
4.	dein, *ton*,	deine, *ta*,	deine ;
5.	sein, *son*,	seine, *sa*,	sein ;

quand le possesseur est masculin ou neutre :

6.	ihr, *son*,	ihre, *sa*,	ihr ;

quand le possesseur est féminin ; ou *leur*, quand il y a plusieurs possesseurs ;

7.	unser, *notre*,	uns(e)re,	unser ;
8.	euer, *votre*,	eu(e)re,	euer.

Observations.

1°. Nous avons déjà observé dans le Chap. II. de la Grammaire gén. que *ein, eine, ein, un, une*, n'est pas un *Article* : c'est un adjectif numéral, comme zwey, *deux* ; drey, *trois*, etc.

2°. Les six derniers, mein, dein, sein, *mon, ton, son*, etc. ne sont pas des *Pronoms* ; mais des *Adjectifs* : ils peuvent représenter la qualité attribuée au sujet de la proposition ;

Cependant les adjectifs numéraux ordinaux, qui annoncent aussi une qualité accessoire, peuvent, de même, suivre cette anomalie : par ex.

1. drittes Geschlecht, *troisieme genre* (neutre) ;
2. drittes ou dritten Geschlechtes.

2°. On s'écarte plus rarement de la regle ci-dessus, au datif singulier masculin et neutre, lorsque l'adjectif pur et simple se termine en m : par ex. arm, *pauvre*. On devrait dire : von armem Stande, *d'une condition pauvre*. Quelques uns y substituent : von armen Stande pour éviter le son désagréable de l'e mi-muet entre deux m.

ils sont alors invariables, comme tous les Adjectifs allemands attributs: p. ex. der Löffel ist mein, *la cuillèr est à moi*; die Gabel ist mein, *la fourchette est à moi*; das Messer ist mein, *le couteau est à moi*; die Löffel, Gabeln, Messer sind mein, *les cuillers, fourchettes, couteaux sont à moi.* C'est l'adjectif latin *meus*, *mea*, *meum.* Ainsi des autres.

Quand ces Adjectifs ne sont pas attributifs, ils sont toujours accompagnés d'un Nom de choses; les *Pronoms* ne le sont jamais, car ils représentent eux-mêmes un Substantif: ex. mein Sohn, *mon fils*; meine Tochter, *ma fille*; mein Kind, *mon enfant.*

Ce sont donc des *Adjectifs possessifs*, qui annoncent la qualité accessoire que la chose qui suit, appartient à un tel.

3e. Ces six Adjectifs possessifs peuvent aussi être pris substantivement, comme la plupart des Adjectifs; ils adoptent alors l'Article, et suivent, pour leurs terminaisons, la 1re Regle des Adjectifs ci-dessus. Dans ce cas, ils devraient avoir une lettre majuscule en tête; d'autres y mettent aussi une lettre minuscule : ex.

der, die, das Meine (aussi meine); *le mien, la mienne*;
der, die, das Deine (aussi deine); *le tien, la tienne*;
der, die, das Seine (aussi seine); *le sien, la sienne*;

si le possesseur est masculin ou neutre :

der, die, das Ihre (aussi ihre); *le sien, la sienne*,

si le possesseur est féminin; ou *le, la leur*, s'il y a plusieurs possesseurs :

der, die, das Uns(e)re (aussi uns(e)re); *le, la nôtre*;
der, die, das Eu(e)re (aussi eu(e)re); *le, la vôtre.*

Ces Adjectifs, pris substantivement, sont du discours familier; dans un style plus relevé, on dit:

der, die, das Meinige (aussi meinige); *le mien, la mienne*;
der, die, das Deinige (aussi deinige); *le tien, la tienne*;
der, die, das Seinige (aussi seinige); *le sien, la sienne*;

ici le possesseur est masculin ou neutre:

der, die, das Ihrige (aussi ihrige); *le sien, la sienne*;

ici le possesseur est féminin; ou *le, la leur*,

quand il est question de plusieurs possesseurs :

der, die, das Unsrige (aussi unsrige); *le, la nôtre*;

der, die, das Eurige (aussi eurige); *le, la vôtre*.

Ces adjectifs, pris substantivement, observent, pour leurs terminaisons, la 1e Regle des adjectifs ci-dessus.

4°. Quand les huit mots ein, kein, mein, dein, sein, ihr, unser, euer, ne sont ni adjectifs attributs, ni accompagnant un Nom de choses, ils deviennent *Pronoms*; mais alors ils adoptent aussi les terminaisons de l'article aux deux nominatifs singuliers masculins et neutres; (voy. dans la 7e section de ce chapitre les pronoms possessifs.) comme:

masc.	*fém.*	*neutre.*
einer, *un*,	eine, *une*,	ein(e)s;
keiner, *aucun*,	keine, *aucune*,	kein(e)s;
meiner, *le mien*,	meine, *la mienne*,	meines;
deiner, *le tien*,	deine, *la tienne*,	deines;
seiner, *le sien*,	seine, *la sienne*,	seines,

quand le possesseur est masculin ou neutre ;

ihrer, *le sien*,	ihre, *la sienne*,	ihres,

quand le possesseur est féminin ; ou *le, la leur*, s'il y a plusieurs possesseurs ;

uns(e)rer, *le nôtre*,	uns(e)re, *la nôtre*,	uns(e)res;
eu(e)rer, *le vôtre*,	eu(e)re, *la vôtre*,	eu(e)res.

Par ex : Wie viele Söhne sind in dieser Familie ? — Nur einer. *Combien de fils y a-t-il dans cette famille ? — Il n'y en a qu'un ;* Wie viele Kinder sind da ? — Nur eines. *Combien y a-t-il d'enfants ? — Seulement un.*

Dans tous les autres cas, ces pronoms prennent les terminaisons de l'article. (Voy. la 1e section de ce chapitre.)

Regle subsidiaire,

comme conséquence de l'exception, par laquelle les huit adjectifs ein, kein, mein, dein, sein, ihr, unser, euer, rejettent les terminaisons de l'article aux deux nominatifs singuliers masculins et neutres.

Si un de ce huits mots ein, kein, etc. *est suivi d'un autre*

adjectif; alors celui-ci prend les terminaisons de l'article aux deux nominatifs singuliers masculins et neutres. Pour les autres cas, ces adjectifs qui suivent, observent la 1e regle principale ci-dessus, et la 3e regle qui va suivre: groß, *grand;* et jung, *jeune*, sont les adjectifs purs et simples, que nous allons employer.

Masculin. SING.	*Neutre.*
1. mein großer Sohn, *mon grand fils;*	1 et 4. mein großes Kind, *mon grand enfant,*
2. meines großen Sohn(e)s;	2. meines großen Kind(e)s;
3. meinem großen Sohn(e);	3. meinem großen Kind(e).
4. meinen großen Sohn.	

De même:

Masculin.

SING.

1. mein großer, junger Sohn,
   mon grand, jeune fils;
2. meines großen, jungen Sohn(e)s;
3. meinem großen, jungen Sohn(e);
4. meinen großen, jungen Sohn.

Neutre.

1 et 4. mein großes, junges Kind,
   mon grand, jeune enfant;
2. meines großen, jungen Kind(e)s;
3. meinem großen, jungen Kind(e).

Quant au pluriel, consultez la 3e regle suivante.

Observations.

1°. Dans le discours familier, on supprime quelquefois la terminaison de certains adjectifs: par ex:

schwarz (pour schwarzes) Brot, *du pain bis;*
ein Stück weiß Brot (pour weißen Brotes), *un morceau de pain blanc,*

où l'on néglige même la terminaison du génitif dans le substantif Brot.

Principalement les adjectifs viel, *beaucoup* (*multus* des Latins) et wenig, *peu* (*paucus* en latin) esquivent leurs terminaisons : ex. er hat viel (pour vieles) Geld verzehrt, *il a dépensé beaucoup d'argent ;* er hat wenig (pour weniges) Fleisch gegessen, *il a mangé peu de viande.*

2°. L'adjectif ganz, *tout, entier*, précédant *seul* le nom propre d'un pays ou d'un endroit, rejette toute espece de terminaisons : par ex. ganz Deutschland, *toute l'Allemagne ;* in ganz Deutschland, *dans toute l'Allemagne ;* ganz Berlin hat beleuchtet, *tout Berlin a illuminé;* in ganz Berlin, *dans tout Berlin.* Mais das ganze Deutschland, *toute l'Allemagne;* mein ganzes Haus, *toute ma maison.*

3e Regle générale.

Les Adjectifs accompagnants, qui désignent une qualité INHÉRENTE *aux choses, adoptent au nominatif et à l'accusatif pluriel la terminaison* (e)n, *si l'on parle du Nom suivant d'une maniere* DÉTÉRMINÉE ; *et un simple* e *mi-muet, dans le cas contraire.*

Les Adjectifs, désignant une qualité *accessoire*, se terminent toujours par un e mi-muet, terminaison de l'article die, dans ces deux cas qui se ressemblent constamment. (Voyez la différence des Adjectifs, exprimant qualités *inhérentes* et *accessoires*, au Préc. de la Gram. gén. chap. II.)

Ex : 1°. *Déterminé.*

1 et 4. die guten Kinder, *les bons enfants ;*
1 et 4. seine großen Söhne, *ses grands fils ;*
1 et 4. unsere lieben Frauen, *nos cheres femmes ;*
1 et 4. ihre schönen Häuser, *vos belles maisons.*

2°. *Indéterminé.*

1 et 4. einige gute Kinder, *quelques bons enfants;*
1 et 4. große Söhne, *de grands fils ;*
1 et 4. solche liebe Frauen, *de pareilles cheres femmes;*
1 et 4. welche schöne Häuser, *quelles belles maisons ;*
1 et 4. alle gute Geister, *tous* (*les*) *bons esprits.*

4e Regle générale.

Les Adjectifs, pris substantivement, adoptent, dans toutes les circonstances et d'après les regles ci-dessus, les mêmes terminaisons que s'ils étaient encore Adjectifs: p. ex. de weis, *sage*.

SING	PLUR.
1. der Weise, *le sage*;	die Weisen;
2. des Weisen;	der Weisen;
3. dem Weisen;	den Weisen;
4. den Weisen;	die Weisen.

(Voy. la 1e regle générale.)

1. ein Weiser, *un sage*;	einige Weise;
2. eines Weisen;	einiger Weisen;
3. einem Weisen;	einigen Weisen;
4. einen Weisen;	einige Weise.
(Voy. la regle subsidiaire à la 2e regle générale.)	(Voy. la 3e regle génér.)

De même de gesandt, *envoyé*.

1. der Gesandte, *l'Envoyé*;	die Gesandten;
2. des Gesandten;	der Gesandten;
3. dem Gesandten;	den Gesandten;
4. den Gesandten;	die Gesandten.

De verwandt, *parent*.

1. der Verwandte, *le parent*;	die Verwandten;
2. des Verwandten;	der Verwandten;
3. dem Verwandten;	den Verwandten;
4. den Verwandten;	die Verwandten.

1. ein Verwandter, *un parent*;	einige Verwandte;
2. eines Verwandten;	einiger Verwandten;
3. einem Verwandten;	einigen Verwandten;
4. einen Verwandten.	einige Verwandte.

bedient, *chargé d'un service*, n'est pas usité comme adjectif; mais on en fait le substantif:

SING.	PLUR.
1. der Bediente, *le domestique*;	die Bedienten;
2. des Bedienten;	der Bedienten;
3. dem Bedienten;	den Bedienten;
4. den Bedienten;	die Bedienten.
1. ein Bedienter, *un domestique*;	einige Bediente;
2. eines Bedienten;	einiger Bedienten;
3. einem Bedienten;	einigen Bedienten;
4. einen Bedienten.	einige Bediente.

D'après ces regles on dit:

1. mein Bedienter, *mon domestique*;	meine Bedienten (*);
2. meines Bedienten;	meiner Bedienten;
3. meinem Bedienten;	meinen Bedienten;
4. meinen Bedienten;	meine Bedienten (*);

Observation.

Les voyelles a, o, u, se trouvant au singulier des adjectifs, ne se changent jamais, au pluriel, en ä, ö, ü: p. ex.

SING.	PLUR.
1. der arme Mensch, *le pauvre homme*;	die armen Menschen;
1. der große Mann, *le grand homme*;	die großen Männer;
1. das gute Kind, *le bon enfant*;	die guten Kinder.

L'inflexion de ces trois voyelles a seulement quelquefois lieu au comparatif et au superlatif. (Voy. chap. IV, 1e section de cette 1e partie.)

(*) Il faut ici Bedienten, parce que mein détermine; mais solche Bediente, *de pareils domestiques*, parce que solche ne détermine pas.

SIXIEME SECTION.

Des Adjectifs numéraux et de leur Déclinaison.

I. *Observations générales sur les Adjectifs numéraux.*

1°. Tous les adjectifs numéraux, accompagnant un Nom de choses, annoncent une *qualité accessoire*, et sont, par-conséquent, *Adjectifs :* p. ex. zwey Söhne, *deux fils*; drey Töchter, *trois filles.*

Mais n'étant pas suivis d'un Nom de choses, ils deviennent *Pronoms*; c'est-à-dire, ils représentent, alors, à notre esprit l'idée d'une chose, sans la nommer. (Voy. Chap. II. du Préc. de la gramm. gén.) p. ex.

Wie viele Söhne hat Ihr Bruder? — Nur zwey.
Combien de fils a votre frere ? — seulement deux.
Wie viele Töchter ? — drey.
Combien de filles ? — trois.

2°. Les Adjectifs numéraux sont divisés *en cardinaux*; comme

zwey, drey, vier,
deux, *trois*, *quatre*; et en *ordinaux :* comme
der zweyte, der dritte, der vierte,
le deuxieme, *le troisieme*, *le quatrieme.*

II. *De la maniere, dont les Allemands énoncent les Nombres cardinaux.*

Les dix premiers Nombres cardinaux servent de base aux autres jusqu'à *quatre-vingt dix-neuf.* Ce sont les suivants : comme *adjectif accompagnant :*

	mascul.	*fémin.*	*neutre.*
1.	ein, *un*,	eine, *une*,	ein.

comme *pronom :*

einer, *un*,	eine, une,	eine(s).

Les suivants, comme adjectifs et pronoms:

2. zwey (*deux*) aujourd'hui en prose, pour les trois genres; car, d'après le génie de la langue allemande, aucune espece de mots ne doit distinguer le genre au Pluriel. Anciennement on disait, et les Poëtes disent encore aujourd'hui:

masculin	*fém.*	*neutre.*
zween,	zwo,	zwey,

3. drey (*trois*), pour les trois genres, de même que les suivants.

4. vier, *quatre*;
5. fünf, *cinq*;
6. sechs, *six*, pron. *séxe*; car chs sont consonnes radicales du même mot. (Voyez Chap. I, 5e section 1e partie de la gramm. allem.)
7. sieben, *sept*;
8. acht, *huit*,
9. neun, *neuf*;
10. zeh(e)n, *dix*.

Observation.

Ces dix premiers Nombres cardinaux peuvent être regardés comme des racines, qui, par-conséquent, devraient, généralement, n'avoir qu'une syllabe. Mais dans le nombre sieben, *sept*, en n'est qu'une terminaison adoucissante et la véritable racine sieb reparaît, dans toute sa pureté, en siebzehn, *dix sept*, et siebzig, *soixante et dix*. (Voy. ces nombres).

Zehen (*dix*), pour zehn, n'est usité que dans le style relevé.

Les deux nombres suivants n'ont aussi qu'une syllabe, mais ne sont pas *racines*; comme nous allons l'expliquer.

11. eilf, *onze*. Ce n'est que dans le discours relevé qu'on fait entendre la diphthongue ei; on prononce ordinairement elf (*élfe*).

12. zwölf, *douze*.

Eilf et zwölf sont des contractions pour ein=lif et zwey=lif: lif signifiait anciennement *dix*; de sorte que eilf, pour ein=

lif, veut dire *un* (et) *dix*, de même zwölf pour zweylif, *deux* (et) *dix*.

Depuis 13 *jusqu'à* 19.

D'après l'usage des Allemands, les unités sont placées devant la dixaine, et le tout est ici réuni, comme un mot composé :

13. dreyzehn, *treize* ;
(*trois dix.*)
14. vierzehn, *quatorze* ;
(*quatre dix.*)
15. fünfzehn, *quinze.* (Voy. fünfzig, 50.)
(*cinq dix.*)
16. sechzehn, (mieux que sechszehn, qui est fort dur), *seize.*
(*six dix.*)

Dans sechzehn, ch reprend son articulation gutturale.

17. siebzehn, aussi siebenzehn dans le midi de l'Allemagne,
(*sept-dix.*)
dix-sept ;
18. achtzehn, *dix-huit* ;
(*huit dix.*)
19. neunzehn, *dix-neuf.*
(*neuf dix.*)

Dixaines depuis 20 *jusqu'à* 90.

Les dixaines allemandes sont formées, en ajoutant au nombre radical la syllabe zig, qui représente la terminaison *ante* en français, dans *quarante*, *cinquante*, etc. Le tout subit quelquefois un petit changement, pour rendre l'ensemble plus coulant. La syllabe zig est expliquée dans la 2e observation suivante :

20. zwanzig, pour zweyzig, *vingt* ;
30. dreyßig, pour dreyzig, où ß, consonne sifflante, est substituée à z, aussi sifflante, mais plus dure, *trente* ;
40. vierzig, *quarante* ;
50. fünfzig, *cinquante.* (Voyez la 1e Observation suivante.)

60. ſechzig, pour ſechszig, trop dur; *soixante*. Dans ſech-zig le ch reprend encore son artiuclation gutturale.

70. ſiebzig aussi ſiebenzig, *soixante et dix*. Les Allemands disent : *septante*, comme les Mathématiciens en France.

80. achtzig, *huitante*, pour *quatre-vingt*.

90. neunzig, *nonante*, pour *quatre-vingt-dix*.

Observations.

1°. Dans quelques provinces d'Allemagne on dit: funf-zehn, aussi fuffzehn pour fünfzehn, 15; de même funfzig ou fuffzig, pour fünfzig, 50.

Il est bien permis de s'écarter de la regle ordinaire, pour *embellir* la composition: or, comme funfzehn ou fuffzehn, funfzig ou fuffzig *l'enlaidissent* au contraire, le grammairien et l'homme de goût doivent regarder ces anomalies, comme des provincialismes vicieux, et conserver les compositions régulieres.

2°. La syllabe zig vient de Züge, plur. de Zug, *trait*, *raffle*. En comptant les pieces d'argent, on en mettait dix, l'une à côté de l'autre; alors on en faisait une raffle, pour les mettre en pile. Vierzig, p. ex. signifie donc : *quatre raffles*, ou *quatre fois dix*, *quarante*; et ainsi des autres.

De la maniere de compter d'une dixaine à l'autre.

Depuis 21 jusqu'à 99 les Allemands placent l'unité devant la dixaine, et lient les deux nombres par und, *et*; les trois mots restent toujours séparés: p. ex.

21. ein und zwanzig, *vingt et un*, (*un et vingt.*)

22. zwey und zwanzig, *vingt deux*, (*deux et vingt.*)

23. drey und zwanzig, *vingt trois*, (*trois et vingt.*)

24. vier und zwanzig, *vingt quatre*, (*quatre et vingt.*)

25. fünf und zwanzig, *vingt cinq*, (*cinq et vingt.*)
26. sechs und zwanzig, *vingt six*, (*six et vingt.*)
27. sieben und zwanzig, *vingt sept*, (*sept et vingt.*)
28. acht und zwanzig, *vingt huit*, (*huit et vingt.*)
29. neun und zwanzig, *vingt neuf*, (*neuf et vingt.*)

De même des autres dixaines jusqu'à 99.

Observations.

1°. En dictant un pareil nombre composé d'une dixaine et d'une unité, on commence par la dixaine, et on fait suivre l'unité : p. ex. 24.; on dicterait zwanzig und vier; (*vingt et quatre*) car en disant vier und zwanzig, celui qui écrit, serait tenté de mettre 4 en tête, et le 2 après, ce qui présenterait 42 au lieu de 24.

2°. Quand on écrit ein und zwanzig, ein und dreißig, jusqu'à (*un et vingt un et trente*) ein und neunzig, le nombre ein, *un*, reste invariable, quel (*un et nonante*) que soit le genre du Nom qui suit : p. ex. ein (et non pas eine) und zwanzig Frauen. (*une et vingt femmes.*)

Des Centaines.

Les Allemands expriment *cent* par hundert. En désignant le nombre des Centaines, on met ce nombre, comme en français, avant hundert; quelques-uns lient les deux mots, les autres font mieux, en les séparant. (Voy. l'observation à la fin des mille.)

100. einhundert, mieux ein hundert, *un cent*; dans le discours familier simplement hundert, *cent*.

200. zweyhundert mieux zwey hundert, *deux cent.*
300. dreyhundert — drey hundert, *trois cent.*
400. vierhundert — vier hundert, *quatre cent.*
500. fünfhundert — fünf hundert, *cinq cent.*
600. sechshundert — sechs hundert, *six cent.*
700. siebenhundert — sieben hundert, *sept cent.*
800. achthundert — acht hundert, *huit cent.*
900. neunhundert — neun hundert, *neuf cent.*

On lie le nombre qui suit les Centaines, par und, *et*; p. ex. hundert und eins, *cent et un*; drey hundert und zwanzig, *trois cent (et) vingt.*

Mais si le nombre qui suit les Centaines, est déjà lié par und, *et*; cet und, *et*, est supprimé après hundert, pour ne pas répéter und deux fois: p. ex. hundert vier und zwanzig, (*cent quatre et vingt,*) *cent vingt quatre*, vier hundert sechs und dreißig, *quatre cent* (*quatre cent six et trente,*) *trente six.*

Des Mille.

Tausend signifie *mille.* Les nombres qui désignent plusieurs mille, sont placés avant tausend, et se lient avec lui, ou en sont séparés, à volonté; comme hundert: mais on fait toujours mieux de séparer ces mots distincts, qui ne sont pas des mots composés: p. ex.

1000. eintausend, mieux ein tausend, *un mille*; dans le discours ordinaire, simplement tausend, *mille.*
2000. zweytausend, mieux zwey tausend, *deux mille*; et ainsi de suite jusqu'à
9000. neuntausend, mieux neun tausend, *neuf mille.* De même
20,000. zwanzigtausend, mieux zwanzig tausend, *vingt mille.* jusqu'à
90,000. neunzigtausend, mieux neunzig tausend, *quatre-vingt-* (*nonante mille*) *dix mille.*

Pour annoncer les cent mille, les Allemands aiment à rehausser ces grands nombres, en disant: p. ex.

drey mahl hundert tausend,
trois fois cent mille.

Les uns lient tous ces quatre mots: comme dreymahlhunderttausend. D'autres écriraient drey mahl hundert tausend, ou dreymahl hunderttausend.

Quand on doit prononcer les nombres 1100, 1200 jusqu'à 1900, on préfcrerait

eilfhundert, *onze cent;*
zwölfhundert, *douze cent*, jusqu'à
neunzehnhundert; au lieu de
(1100) tausend ein hundert, *mille un cent;*
(1200) tausend zwey hundert, *mille deux cent;*
(1900) tausend neun hundert, *mille neuf cent.*

Observation sur la maniere de lier ensemble les mots qui représentent les nombres ci-dessus.

Il paraît que ce n'était pas un principe, mais plutôt une négligence de l'écriture, qui a été copiée aussi dans l'impression, quand on a lié ensemble ces *mots distincts*, qui ne sont pas des mots composés. Le principe de l'orthographe allemande est le même que celui des autres langues européennes. On doit séparer chaque mot de celui qui précede, comme de celui qui suit. On fait donc toujours bien de séparer chaque mot: et on ne doit regarder ces liaisons que comme des négligences repréhensibles.

La maniere dont on prononce les nombres qui suivent les *mille*, devient palpable par les exemples suivants:

2001. zwey tausend und eins, *deux mille et un;*
2030. zwey tausend und dreyßig, *deux mille et trente;*
5046. fünftausend sechs und vierzig, *cinq mille quarante six;*
(cinq mille six et quarante.)
6378. sechs tausend drey hundert acht und siebenzig,
(six mille trois cent huit et septante)
six mille trois cent soixante et dix-huit.

Depuis *un* jusqu'à *cent mille* les mots de nombre sont ou *Adjectifs accompagnants*, quand ils sont suivis d'un Nom de choses; ou *Pronoms*, si aucun Nom ne suit. En montant plus haut, le nombre Million (*million*) devient Substantif féminin, dont le Pluriel est Millionen. En déterminant le nombre des millions, le mot qui précede n'est jamais lié au substantif Millionen: p. ex. zwey Millionen, *deux millions*; drey Millionen, *trois millions*.

Les Allemands disent aussi Billion, *billion*; Trillion, *trillion*, etc. Mais Billion représente le nombre de *dix fois cent mille millions*, et est, par-conséquent, un *trillion français*.

Pour énoncer notre *milliard* ou le *billion* des Mathématiciens français, les Allemands disent tausend Millionen, *mille millions*.

III. *Déclinaison des Nombres cardinaux.*

Le premier *nombre cardinal* mérite un examen particulier.

1e Regle, *relative au nombre* un, une, *en allemand.*

Comme Pronom, *il prend, partout, les terminaisons de l'Article.* (Voy. 1e Section de ce Chap.)

Comme Adjectif accompagnant, il rejette les terminaisons de l'Article aux deux nominatifs singuliers masculins et neutres, et par-conséquent aussi à l'accusatif neutre; mais, partout ailleurs, il adopte les terminaisons du petit déterminant. (Voy. 2e Section de ce Chap. exception à la 2e regle générale.)

SINGULIER.

	Mascul.	*Fémin.*	*Neutre.*
Comme *Pronom*:			
	1. einer, *un.*	1 et 4. eine, *une.*	1 et 4. ein(e)s (*)

Observations.

(*) 1°. Au nominatif et à l'accusatif singulier neutre, on peut dire eines ou eins: p. ex. Wie viele Kinder haben Sie? — Nur eins ou eines; *combien d'enfants avez-vous? — Seulement un.* Mais en énonçant plusieurs nombres

	Mascul.	*Fémin.*	*Neutre.*
Comme *Adj. accomp.*			
	1. ein (**), *un.*	1 et 4. eine, *une.*	1 et 4. ein;
Comme l'un et l'autre :			
	2. eines (***),	einer,	eines (***);
— —	3. einem,	einer,	einem,
— —	4. einen.		

PLURIEL.

Dans les cas où l'on veut appuyer sur l'idée de l'unité, le Pluriel n'est pas possible. Mais on se sert aussi de ce mot, pour indiquer qu'on veut simplement énoncer une chose d'une *maniere indéterminée*, p. ex.

ein Mann, *un homme*,
eine Frau, *une femme*,
ein Kind, *un enfant.*

(Ici l'accent repose sur le Nom qui suit.)

Alors ce mot a aussi un Pluriel en Allemand, que nous exprimons, en français, par *quelques*:

Ce Pluriel est:

1 et 4. einige ou etliche, *quelques*,
2. einiger ou etlicher;
3. einigen ou etlichen,

Einige est plus relevé; et etliche n'est usité que dans le discours familier.

Si l'article précede ce premier Nombre cardinal, celui-ci suit la 1e Regle générale des Adjectifs, en adoptant à tous

---

de suite, sans y ajouter le Nom d'une chose; on dit seulement eins: p. ex. Können sie auf deutsch zählen? — O, ja! eins, zwey, drey, etc. *Savez-vous compter en allemand? — Oh, oui:* UN, DEUX, TROIS, etc.

(**) 2°. Nous avons déjà observé que ein, *un*, lié à une dixaine depuis 20 jusqu'à 90, reste toujours invariable. Voy. les dixaines ci-dessus.)

(***) 3°. Eines, génitif singulier masculin et neutre, ne subit jamais la contraction en eins.

4°. Si l'on veut faire ressortir, par ce premier nombre cardinal, l'idée de l'unité, en y appliquant l'accent oratoire; alors on souligne ce mot dans l'écriture, et on l'imprime avec des caracteres italiques : on peut aussi mettre une lettre majuscule en tête : ex. Es ist nur *ein* ou Ein Gott, *il n'y a qu'*UN *Dieu.*

les Nominatifs singuliers l'e mi-muet; et partout ailleurs, en. Comme

SINGULIER.

Mascul.	*Fém.*	*Neutre.*
1. der eine, *l'un,*	1 et 4. die eine, *l'une,*	1 et 4. das eine;
2. des einen,	2. der einen,	2. des einen;
3. dem einen,	3. der einen,	3. dem einen;
4. den einen.		

Pluriel, commun aux trois genres.

1 et 4. die einen, *les uns, les unes,*
2. der einen,
3. den einen.

2e REGLE, *relative aux Nombres cardinaux allemands,* depuis zwey, *deux*, jusqu'à hundert tausend, *cent mille.*

Comme Adjectifs accompagnant un Substantif, ils sont INVARIABLES; comme *Pronoms,* où ils ne sont pas suivis d'un Nom de choses, ils adoptent les terminaisons de l'article au Pluriel die, der, den; c'est-à-dire, l'e mi-muet, au nominatif et à l'accusatif; er, au génitif; et en, au datif: p. ex.

wir sind sechs Personen,
nous sommes six personnes;
wir sind unserer sechse,
nous sommes (des nôtres) six;
ich hab es von hundert Personen gehört, *je l'ai entendu de cent*
(je ai cela de cent personnes entendu,)
personnes;
ich hab es wohl von hunderten gehört, *je l'ai bien entendu*
(je ai cela bien de cent entendu,)
d'une centaine.

Font exception à cette Regle les nombres cardinaux zwey, *deux*, drey, *trois.*

1°. Ces deux nombres rejettent constamment, comme Adjectifs accompagnants et comme Pronoms, l'e mi-muet, terminaison de l'Article, au Nominatif et à l'Accusatif, par ex.

Wir sind nur zwey oder drey Personen, *nous ne sommes que deux ou trois personnes*,

wir sind nur unserer zwey oder drey, *nous ne sommes que deux ou trois.*

On ne dirait jamais zweye ou dreye; tout au plus les Poëtes pourraient prendre cette licence.

2°. Les nombres zwey et drey prennent, au Génitif et Datif les terminaisons de l'Article, quand même ils sont suivis d'un Nom de choses; mais seulement dans le cas, où ce Nom reste invariable dans tous ses rapports du Pluriel, et qu'il n'y a aucun mot qui précede, par lequel, les Cas de la Pluralité seraient distingués: p. ex. Ich hab es aus zweyer oder dreyer Zeugen Munde, *je l'ai de la bouche de deux ou trois témoins.*

Ici le substantif Zeuge, *témoin*, fait dans tous les Cas du pluriel Zeugen; il n'y a ni article, ni aucun autre mot qui distinguent le Génitif de ce Nom: de là, les nombres zwey ou drey adoptent er, terminaison de l'article der au Génitif pluriel; de là zweyer ou dreyer. Mais on dirait: Ich hab es aus dem Munde dieser zwey oder drey Zeugen gehört, *je l'ai entendu de la bouche de ces deux ou trois personnes*; où dieser, *de ces*, désignant le Génitif pluriel, les Adjectifs accompagnants, zwey ou drey restent invariables.

Autre exemple:

Ich habe diese Nachricht zwey oder drey Freunden mitgetheilt, *j'ai communiqué cette nouvelle à deux ou trois amis.*

Dans cet exemple, le Substantif Freund, *ami*, fait au Nominatif pluriel Freunde. Ainsi Freunden désigne, dans l'exemple ci-dessus, le Datif pluriel; donc les nombres zwey ou drey restent invariables.

Observation sur la regle 2.

1°. Quand les Nombres cardinaux paraissent comme *Pronoms*, l'e mi-muet, au Nominatif et à l'Accusatif, n'est pas une terminaison de rigueur; c'est un adoucissement, qu'on

peut supprimer, si le nombre est naturellement doux: p. ex. Wir sind unserer vier ou viere, *nous sommes quatre* (*des nôtres*); mais wir sind unserer achte, *nous sommes huit* (*des nôtres*); parce que le nombre acht, *huit*, est dur.

2°. On aime à éviter le génitif de ces nombres cardinaux en er, parce qu'il serait ordinairement trop dur; il faut cependant excepter zwey et drey: p. ex. au lieu de ich hab es aus dem Munde achter gehört, *je l'ai entendu de la bouche de huit*; on préfererait: ich hab es von achten gehört ou von acht Personen, *je l'ai entendu de huit* ou *de huit personnes*.

Mais la terminaison du Datif pluriel en en étant très-coulante, on s'en sert fréquemment: p. ex. ich hab es sechsen, achten, hunderten, tausenden gesagt; *je l'ai dit à six*, *huit*, *cent*, *mille*.

3°. Quand les Nombres cardinaux sont suivis d'un Substantif, qui désigne un *poids* ou une *mesure*; ce Nom de choses reste au Singulier, quand même il est question du Pluriel: p. ex. dieser Mann hat fünf Fuß sechs Zoll; (et non pas Füße, Zolle), *cet homme a cinq pieds, six pouces*. Si l'on disait: dieser Mensch hat fünf Füße, cela signifierait que cet homme est un monstre, qui a cinq pieds, au lieu de deux. Autres exemples:

Ein Heer von zwey Mahl hundert tausend Mann (et non pas Männern), *une armée de deux cent mille hommes*; ici Mann reste au Singulier, parce que ce Substantif sert de *mesure*. Wir haben in diesem Herbste zwanzig Faß (et non pas Fässer) Wein gemacht, *nous avons fait dans ces vendanges vingt pieces de vin*. Le nom Faß reste encore invariable, parce qu'il sert de mesure.

Mais un tonnelier pourrait dire: ich habe zwanzig Fässer gemacht, *j'ai fait vingt tonneaux*, car Fässer, *tonneaux*, n'est pas ici *mesure*.

Exceptions.

1°. De pareils Substantifs, *mesures*, peuvent aussi paraître au Pluriel, quand ils sont précédés d'une préposition: p. ex.

die Länge von sechs Zollen, mieux Zoll; *la longeur de six pouces.*

2°. Les noms Elle, *aune*, Ruthe, *toise*, et Pfennig, quand il signifie le quart d'un *grain* (*poids*), se mettent au pluriel, quand ils sont précédés d'un nombre cardinal, depuis *deux* et au de là : p. ex. ein Stück Tuch von fünfzig Ellen, *une piece de drap de cinquante aunes;* dieser Acker ist hundert Ruthen lang, *cet arpent a cent toises;* das wiegt drey Pfennige, *cela pese trois quarts d'un grain.*

IV. *Des Nombres ordinaux.*

1) *De leur formation.*

Regle. Les Nombres ordinaux sont formés, en ajoutant au nombre cardinal, depuis zwey, *deux*, jusqu'à neunzehn, *dix-neuf*, un t; et depuis zwanzig, *vingt*, jusqu'au de là, st; ces t et st représentent la terminaison *ieme* en français: comme *deuxieme, troisieme*, etc. Outre cela, ils adoptent encore les terminaisons, comme les autres adjectifs: p. ex. de zwey, *deux*,

1. der zweyte, ein zweyter,
   le deuxieme, un deuxieme;
2. des zweyten, eines zweyten, etc.

De même, de vier, quatre;
der vierte, ein vierter,
le quatrieme, un quatrieme,
de neunzehn, *dix-neuf*,
der neunzehnte, ein neunzehnter,
le dix-neuvieme, un dix-neuvieme,
de zwanzig, der zwanzigste,
vingt, le vingtieme;
de ein und zwanzig, der ein und zwanzigste,
vingt et un, le vingt et unieme.

Exceptions.

1°. Der erste, *le premier*, est formé de er, *il, lui*, avec st,

signe du Superlatif; de sorte que der erste représente l'idée de *le lui, élevé au plus haut rang.*

2°. Le nombre ordinal de drey, *trois*, devrait être der dreyte; mais l'usage a introduit der dritte, *le troisieme.*

2) *La Déclinaison des Nombres ordinaux.*

Les Nombres ordinaux suivent absolument les quatre Regles générales, que nous avons indiquées, dans la Section précédente, relativement à la Déclinaison des Adjectifs accompagnants. Nous y renvoyons notre Lecteur, p. ex.

SINGULIER.

Mascul.	*Fémin.*	*Neutre.*
1. der erste, *le premier*,	1. et 4. die erste, *la premiere*,	1. et 4. das erste;
2. des ersten,	2. der ersten,	2. des ersten;
3. dem ersten,	3. der ersten,	3. dem ersten;
4. den ersten.		

Pluriel, communs aux trois genres.

1 et 4. die ersten,
2. der ersten,
3. den ersten.

Meine ersten Kinder,
mes premiers enfants.
solche erste Früchte,
de pareils premiers fruits.

Observation.

Les Nombres ordinaux sont *Adjectifs*, quand ils accompagnent un Nom de choses; ils sont *Pronoms*, dans le cas contraire. Leur Déclinaison est toujours la même.

Nous expliquons dans le Chap. IV de cette 1ᵉ partie, la maniere dont les *Comparatifs et Superlatifs* de ces mots de qualité sont formés, en traitant, dans le Chap. IV *des Adverbes*, dont la formation des Degrés de comparaison est absolument la même.

SEPTIEME SECTION.

Des PRONOMS *et de leur Déclinaison; ou de la Maniere, dont les Pronoms représentent leurs différents rapports,* SANS PRÉPOSITIONS.

Nous croyons utile de répéter ici la définition du *Pronom,* dont nous avons donné un ample développement dans le Chap. II du Précis de Grammaire générale, auquel nous renvoyons notre Lecteur. Cette répétition nous paraît d'autant plus nécessaire, que les opinions sont encore flottantes sur cet objet.

Nous avons à prouver que les mots, qui font l'objet de cette Section, sont véritablement des *Pronoms.*

Le *Substantif* est un mot qui donne l'idée d'une chose, *en la nommant*; c'est le *Nom d'une chose*, ou d'une idée abstraite, que nous regardons, *comme une chose,* p. ex. *le chapeau*, *la table*, *la vertu.*

Le *Pronom* excite dans notre esprit l'idée d'une chose, *sans la nommer.* Il y en a de différentes especes.

I. *Pronoms personnels.*

Les mots qui donnent l'idée de certaines *personnes,* SANS LES NOMMER, sont des *Pronoms personnels.*

Si je me nommais, p. ex. *Jean Guillaume Vincent*, et que j'eusse un ami dont le nom fût: *Henri Auguste Beaulieu,* je devrais dire: *Jean Guillaume Vincent* souhaite le bon jour à *Henri Auguste Beaulieu*; mais cette phrase s'exprime plus simplement par: *je vous souhaite le bon jour. Je* donne l'idée de *Jean Guillaume Vincent*, qui parle de lui-même; et *vous* représente: *à Henri Auguste Beaulieu*; personne

à laquelle on parle. *Je* et *vous* désignent donc des personnes *qu'on ne nomme pas*: ce sont, par-conséquent, des *Pronoms personnels.*

Il y a des *Pronoms personnels,* qui déterminent les personnes; comme *je*, *tu*, etc. d'autres, qui ne les déterminent pas; comme *on* dans ON *frappe*, QUELQU'UN *arrive.*

1. *Des Pronoms personnels déterminants*, ce sont les suivants:

ich, *je, moi;*
du, *tu, toi;*
er, *il, lui;*
sie, *elle;*
es, *il* (neutre);
wir, *nous;*
ihr, *vous;*
sie, *ils, eux, elles.*

Nous allons les examiner, l'un après l'autre.

Ich, *je, moi,* désigne la personne, qui parle d'elle-même, *sans se nommer*, de quelque sexe qu'elle puisse être, et qui fait le sujet de la proposition. On le nomme *Pronom personnel de la premiere personne:* p. ex. ich liebe meinen
j' aime mon

Vater. Du, *tu, toi,* est le *Pronom personnel de la* SECONDE *per-*
pere.

sonne, aussi de tous les sexes; il représente, dans le langage de la nature, la personne, à laquelle on adresse la parole, *sans la nommer*, quand elle est le sujet de la proposition, p. ex.

du bist mein lieber Sohn,
tu es mon cher fils;
du bist meine liebe Tochter,
tu es ma chere fille;
du bist mein liebes Kind,
tu es mon cher enfant;

Er, *il, lui;* sie, *elle;* es, *il, lui,* annoncent, chacun en particulier, une tierce personne, dont on parle, et *qu'on ne nomme pas;* elle n'est ni celle qui parle, ni celle à la-

quelle on adresse la parole. Chacun de ces mots fait le sujet de la proposition: er a rapport à un mot du sexe masculin; sie en est le féminin; et es le neutre, p. ex.

er (der Sohn) ist wohl gerathen,
il (le fils) a (est) bien réussi;
sie (die Tochter) ist wohl gerathen,
elle (la fille) a (est) bien réussi;
es (das Kind) ist wohl gerathen,
il (l'enfant) a (est) bien réussi.

Er, sie, es sont les *Pronoms personnels de la* TROISIEME *personne;* ils peuvent aussi avoir rapport à des choses, qui ne sont pas des personnes, p. ex.

er (der Hut) ist rund,
il (le chapeau) est rond;
sie (die Uhr) ist gut,
elle (la montre) est bonne;
es (das Haus) ist schön,
elle (la maison) est belle.

(Voy. es dans les Pronoms personnels non-déterminants, qui vont suivre.)

Si une personne parle de plusieurs personnes, en se comptant elle-même; elle dit: wir, *nous*, qui fait le sujet de la proposition: p. ex. wir sind gesund, *nous sommes bien portants.*

En parlant à plusieurs personnes, dont on fait le sujet de la proposition, on dit, dans le langage de la nature, ihr, *vous;* p. ex. ihr seyd glücklich, *vous êtes heureux.*

Quand on fait mention de plusieurs personnes, parmi lesquelles on ne compte ni celle qui parle, ni celle à laquelle on adresse la parole; on dit: sie, *ils*, *elles;* p. ex.

Wie befinden sich Ihre Söhne? *comment se portent vos fils?* — Sie befinden sich wohl, *ils se portent bien.*

Wie befinden sich Ihre Töchter? *comment se portent vos filles?* — Sie befinden sich wohl, *elles se portent bien.*

Sie, *ils*, *elles* peut aussi avoir rapport à des choses qui ne sont pas des personnes, p. ex. Wie steht es mit den Bäu-

men, die du im vorigen Jahre gepflanzet hast? — Sie sind alle wohl gerathen. *Quel est l'état des arbres, que tu as plantés l'année passée? — Ils ont tous bien réussi.*

Maniere, dont les Pronoms personnels annoncent leurs différents rapports.

Les Pronoms personnels ont cela de particulier, en allemand comme en d'autres langues, qu'ils n'annoncent leurs différents rapports, ni par l'article, ni par des terminaisons; mais on se sert pour chaque rapport, d'un autre mot: Comme

Pronom personnel de la PREMIERE *personne, pour tous les sexes.*

	SINGUL.	PLUR.
1.	ich, *je, moi;*	wir (**), *nous;*
2.	meiner, *aussi* mein (*);	unser;
3.	mir (**);	uns;
4.	mich;	uns.

Pronom personnel de la SECONDE *personne, pour tous les sexes.*

	SING.	PLUR.
1.	du, *tu, toi;*	ihr, *vous;*
2.	deiner, aussi dein (*);	euer;
3.	dir (**);	euch;
4.	dich;	euch.

Pronom personnel de la TROISIEME *personne.*

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
1.	er, *il, lui;*	sie, *elle;*	es,
2.	seiner, *aussi* sein (*);	ihrer, rarement ihr;	seiner, aussi sein;
3.	ihm;	ihr;	ihm;
4.	ihn;	sie, *la,*	es.

PLURIEL,

commun aux trois sexes.

1. sie, *ils, eux, elles;*
2. ihrer;
3. ihnen;
4. sie, *les.*

Observations.

1°. Ich devient aussi Substantif, mais sous d'autres significations : p. ex. Mein ganzes Ich ist erschüttert, *tout mon* ÊTRE *est ébranlé;* mein anderes Ich ist todt, *mon autre* MOI-MÊME *est mort.* En de pareils locutions, Ich est un Substantif neutre, dont la déclinaison est la suivante:

1. et 4. das Ich; 2. des Ichs; 3. dem Ich.

P. ex. er ist nur seines lieben Ichs eingedenk, (d'un égoïste) *il ne pense qu'à lui, à sa chere personne, à son intérêt, à sa gloire*, etc.

2°. (*) Mein, dein, sein, ihr, Génitif du singulier, pour meiner, deiner, seiner, ihrer, ne sont usités que dans le discours familier, et chez les Poëtes : p. ex.

Gedenke mein pour meiner, *pense à moi, souviens-toi de moi;* er spottet dein, sein, pour deiner, seiner, *il se moque de toi, de lui.*

Ihr pour ihrer, est rare; cependant on dit aussi: er spottet ihr, pour ihrer, *il se moque d'elle.*

3°. (**) Nous avons déjà fait observer dans le Chap. I. que l'i simple, qui, ordinairement est prononcé comme un *i* bref, devient un *i* long dans mir, *à moi*, dir, *à toi*, et wir, *nous;* comme si ces mots étaient écrits : mier, dier, wier, tels qu'on les trouve effectivement dans les livres imprimés, il y a plus d'un siecle.

4°. Quand le Pronom personnel de la troisieme personne devient, au datif ou à l'accusatif, le régime d'un verbe réfléchi ou réciproque, il est, dans les trois genres et dans les deux nombres, toujours exprimé par sich, comme, en français, par *se:* p. ex.

er, sie, es stellt sich vor, *il, elle s'imagine;* (sich est ici le datif sing.)

er, sie, es freut sich, *il, elle* SE *réjouit,* (sich est l'accusatif sing.)

sie stellen sich vor, *ils, elles s'imaginent,* (sich dat. plur.)

sie freuen sich, *ils, elles* SE *réjouissent;* (sich acc. plur.)

Il en sera encore fait mention au Chapitre suivant, quand nous y traiterons des *Verbes réfléchis et réciproques.*

5°. Uns, *à nous*, euch, *à vous* et sich, *se*, sont dans toute la langue allemande les seuls Datifs du Pluriel, qui ne se terminent pas en n.

6°. En parlant à une seule personne, on dit, dans le langage de la nature, du, *tu, toi;* et en parlant à plusieurs, ihr, *vous.* Mais l'usage, introduit en Allemagne, veut que les personnes qui ont reçu une bonne éducation, se parlent dans la troisieme du Pluriel: p. ex. au lieu de willst du ou wollt ihr so gut seyn, *veux-tu* ou *voulez-vous avoir la bonté,* on dit: wollen Sie so gut seyn,

veulent-ils si bons être;

où le Pronom personnel Sie doit commencer par une lettre majuscule. Si l'on écrivait sie, avec une lettre minuscule en tête, non-seulement on manquerait d'égard envers la personne à laquelle on écrit; mais le sens serait changé, ce sie signifierait *ils* ou *elles;* c'est-à-dire, les tierces personnes, dont on a parlé auparavant.

C'est une Regle générale en allemand, que les Pronoms ou Adjectifs personnels, ayant rapport à la personne à laquelle on écrit, doivent commencer par une lettre majuscule, surtout si cette personne est d'un rang distingué, et qu'on lui doive du respect: p. ex. ich hab Ihren Brief erhalten; *j'ai reçu* (*leur* pour) *votre lettre;* en écrivant ihren Brief, cela signifierait *sa lettre,* la lettre d'une femme tierce; ou *leur lettre*, si plusieurs l'ont signée.

Les personnes d'un rang inférieur, comme les artisans, se parlent entr'eux dans la troisieme du Singulier; ou dans

la seconde du Pluriel, ce qui est encore plus bas, et même quelquefois avilissant.

Il en est de même, quand des personnes d'un rang supérieur adressent la parole à des inférieurs; mais cela varie dans les différentes provinces de l'Allemagne.

On se tutoie en allemand dans les mêmes circonstances qu'en français; ou par tendresse, ou par familiarité, ou pour annoncer un profond mépris.

2. *Des Pronoms personnels non-déterminants.*

Il n'y a que la troisieme personne qui puisse être énoncée d'une maniere indéterminée, jamais la premiere, ni la seconde.

Les pronoms personnels, qui désignent la troisieme personne d'une maniere indéterminée, sont: man, *on; es, il* (comme IL *pleut*); einer ou ein(e)s; (sa signification sera expliquée ci-après.) jemand, *quelqu'un;* niemand, *ne-personne;* jedermann, *chacun.*

Examinons chacun de ces pronoms en particulier:

Man, *on,* est, au fond, le substantif Mann, qui signifie aujourd'hui *homme* (*vir*); et dont l'ancienne signification était *homme* (*homo*). C'est dans ce dernier sens que man représente notre *on* ou *l'on*, contraction de *homme* ou *l'homme.*

Ce man ne peut être employé que comme le sujet indéterminé d'une proposition, qui est constamment lié à un verbe: comme man klopft, *on frappe;* man ißt, *on mange;* man trinkt, *on boit.*

Man, *on,* excite dans notre esprit l'idée d'*une* ou de *plusieurs personnes non-déterminées*, SANS LES NOMMER; c'est donc un *Pronom personnel non-déterminant.*

Nous expliquons (dans la 3e partie, chap. IV, 2e section, seconde regle), pourquoi l'orthographe est différente entre man, *on*, et Mann, *homme.*

Es, *il.* On pourrait aussi dire es klopft, *il frappe;* mais

alors il est indécis, si c'est une personne ou une autre chose qui frappe.

Cet es est toujours un *pronom non-déterminant*, qui peut aussi devenir *personnel*. Es est, comme man, le sujet indéterminé d'une proposition, sans faire attention au genre, ni au nombre.

Einer, eines, littéralement *un;* sa signification deviendra palpable par les exemples qui vont suivre.

On s'en sert dans le discours familier, pour désigner *une* ou *plusieurs personnes indéterminées*; et c'est la raison, pourquoi, dans ce sens, le féminin ne peut jamais avoir lieu; il ne paraît qu'au singulier, mais dans tous les rapports, en prenant, partout, les terminaisons de l'article: par ex.

Es möchte einer sagen, *quelqu'un* (pour *une personne quelconque*) *pourrait dire*;

unter eines Bothmäßigkeit stehen, *être sous la domination de* QUELQU'UN;

Sie wollen einem immer Muth einsprechen, *vous voulez toujours inspirer du courage à* QUELQU'UN (pour *aux gens, aux personnes*);

die Haussorgen nehmen einen mit, *les soucis domestiques* vous *minent* (où einen, *vous*, signifie *les hommes*);

unser einer, littéralement *un des nôtres*, veut dire: *une personne de ma* ou *de notre condition;* ou aussi: *moi-même, nous-mêmes.*

So bald sich eins ou eines im Hause klagt, verbieth ich ihm das Essen; *aussitôt que* QUELQU'UN *de ma maison annonce une indisposition, je lui défends de manger.*

Cet eines ou ein(e)s du discours familier désigne toujours une ou plusieurs personnes qui ne sont ni nommées, ni déterminées; c'est donc un *pronom personnel non-déterminant.*

Jemand, composé de je et Mann, pour je ein Mann, dont on a fait, par la suite, jemand; *quelqu'un, un homme*

(*homo*) *quelconque* : cela signifie *une personne* qu'on ne veut ou ne peut pas déterminer.

De même:

Niemand, pour nicht je ein Mann, *ne pas quelqu'un, ne-personne, aucune personne.*

Jemand et niemand ne paraissent qu'au singulier, leur déclinaison est la suivante :

1. jemand, niemand;
2. jemand(e)s, niemand(e)s;
3 et 4. jemand(en). niemand(en).

La syllabe en, ajoutée au datif et à l'accusatif, n'est qu'un adoucissement, qu'on peut employer ou supprimer, selon que l'oreille en est flattée : par ex.

ich habe jemanden gesehen, *j'ai vu quelqu'un ;*
ich habe niemanden gesehen, *je n'ai vu personne ;*
ich habe jemand angetroffen, *j'ai rencontré quelqu'un ;*
ich habe niemand angetroffen, *je n'ai rencontré personne.*

Jemand et niemand donnent l'idée d'une personne qu'on ne veut ou ne peut ni nommer, ni déterminer ; ce sont, par-consequent, des *pronoms personnels non-déterminants.*

Enfin

jedermann, composé de jeder, *chaque*, ou, dans sa signification la plus étendue, *tout ;* et Mann, *homme* (*homo*) : ainsi *tout homme*, *tout le monde.* Il n'est usité qu'au singulier ; voici sa déclinaison :

1, 3 et 4. jedermann,
2. jedermanns,

Il représente toutes les personnes en masse, sans en nommer, ni désigner aucune ; c'est donc un *pronom personnel non-déterminant.*

II. *Des Pronoms possessifs.*

(Voyez les adjectifs possessifs 5e section de ce chap. Observations qui suivent la 2e regle générale.)

Les Pronoms qui annoncent qu'une chose appartient à

quelqu'un, ou qu'elle a rapport à une autre chose dont on vient de parler, sont les six suivants :

SINGULIER.

	Masc.	Fém.	Neutre.
1.	meiner, *le mien*,	meine, *la mienne*,	meines;
2.	deiner, *le tien*,	deine, *la tienne*,	deines;
3.	seiner, *le sien*,	seine, *la sienne*,	seines;
	(si le possesseur est masculin ou neutre.)		
4.	ihrer, *le sien*,	ihre, *la sienne*,	ihres;
	(quand le possesseur est féminin ou neutre; et)		
	le leur,	*la leur*, (s'il y a plusieurs poss.)	
5.	unf(e)rer, *le nôtre*,	unf(e)re, *la nôtre*,	unf(e)res;
6.	eu(e)rer, *le vôtre*,	eu(e)re, *la vôtre*,	eu(e)res.

Ce sont de véritables *Pronoms*, car ils rappellent l'idée de la chose dont on vient de parler, et *qu'on ne nomme plus ;* c'est pour cette raison qu'ils ne sont jamais suivis du Nom d'une chose, car ils sont là pour la chose même: p. ex.
Wem gehört der Hut? — Es ist meiner, pour mein
à qui appartient le chapeau ? — C' est le mien, mon
Hut. Meiner, *le mien*, rapporte donc l'idée *de cha-*
chapeau.
peau, sans le nommer.

Il en est de même des cinq autres.

Quand ces mots sont suivis du Nom d'une chose, alors ils ne sont plus *Pronoms* (*pour un Nom*), car le Nom suit; mais ils deviennent des Adjectifs, des mots qui annoncent la *qualité d'un Nom*, et la *qualité accessoire*, par laquelle ils désignent que la chose, dont le Nom suit, a tel ou tel propriétaire. Ces adjectifs different des pronoms en ce que ceux-là rejettent, aux nominatifs singuliers masculins et pronoms, les terminaisons de l'article, tandis que les pronoms les admettent dans ce cas: par ex.

SINGULIER.

	Masc.	Fém.	Neutre.
Pr.	1. meiner, *le mien*,	1 et 4. meine, *la mienne*,	meines;
Adj.	1. mein, *mon*,	1 et 4. meine, *ma*,	mein;

H

	Masc.	*Fém.*	*Neutre.*
Pr.	1. deiner, *le tien*,	1 et 4. deine, *la tienne*,	deines;
Adj.	1. dein, *ton*,	1 et 4. deine, *ta*,	dein;
Pr.	1. seiner, *le sien*,	1 et 4. seine, *la sienne*,	seines;
Adj.	1. sein, *son*,	1 et 4. seine, *sa*,	sein.

(où le possesseur est masculin ou neutre)

Pr.	1. ihrer, *le sien*,	1 et 4. ihre, *la sienne*,	ihres;
Adj.	1. ihr, *son*,	1 et 4. ihre, *sa*,	ihr, (poss.

fém.) ou *leur*, (quand il y a plusieurs possesseurs.)

Pr.	1. unſ(e)rer, *le nôtre*,	1 et 4. unſ(e)re, *la nôtre*,	unſ(e)res;
Adj.	1. unſer, *notre*,	1 et 4. unſ(e)re, *notre*,	unſer;
Pr.	1. eu(e)rer, *le vôtre*,	1 et 4. eu(e)re, *la vôtre*,	eu(e)res;
Adj.	1. euer, *votre*,	1 et 4. eu(e)re, *votre*,	euer.

Les nominatifs singuliers masculins et neutres exceptés, ces adjectifs et pronoms sont partout ailleurs les mêmes, en adoptant les terminaisons de l'article. (Voy. la 1e section de ce chapitre.)

III. *Des Pronoms démonstratifs;*

C'est-à-dire, qui montrent la chose dont ils donnent l'idée, *sans la nommer.* Ce sont:

Masc.	*Fém.*	*Neutre.*
dieſer, *celui-ci*,	dieſe, *celle-ci*,	dieſes;

auquel on peut substituer dans le discours familier;

der,	die,	das;

enfin: jener, *celui-là*, jene, *celle-là*, jenes.

Ces mots sont *Pronoms*, quand ils ne sont pas suivis du Nom d'une chose; ils sont *Adjectifs*, dans le cas contraire: par ex.

Adj. dieſer Baum iſt hoch,
cet arbre est haut;

Welcher Baum hat die erſten Früchte getragen? — Es iſt dieſer, (*pronom*) *Quel arbre a porté les premiers fruits? — C'est celui-ci.*

Dieſer a rapport à la chose qui est plus rapprochée de

celui qui parle; et jener, à celle qui en est plus éloignée: par ex.

dieser Baum ist höher, als jener,
CET *arbre-ci est plus haut que* CELUI-*là*;
jener Baum ist größer, als dieser,
CET *arbre-ci est plus grand que* CELUI-*là*.

Dans le premier exemple, dieser, suivi d'un Nom, est *Adjectif*; et jener, qui rappelle l'idée de Baum, *arbre*, dont on vient de parler et *qu'on ne nomme pas*, est *Pronom*.

Le second exemple représente jener, suivi d'un Nom, comme *Adjectif*; et dieser, qui n'est pas suivi d'un Nom, mais rappelant, *sans la nommer*, l'idée de la chose dont on vient de parler, est *Pronom*.

Quand on a parlé de *deux* choses, dieser a rapport à la derniere; et jener, à la précédente: par ex. Franz und Carl sind meine besten Freunde; dieser (Carl) hat mir das Leben gerettet, und jener (Franz) hat mich in der Noth unterstützt; *François et Charles sont mes meilleurs amis*; CELUI-CI (*Charles*) *m'a sauvé la vie, et* CELUI-*là* (*François*) *m'a secouru dans le besoin*.

On peut substituer à dieser, diese, dieses, dans tous les rapports et sous la même signification, der, die, das; tant comme *adjectif*, que comme *pronom*. Si ce der etc. est adjectif, c'est-à-dire, suivi d'un substantif, on appuie sur der: par ex. der (pour dieser) Baum, *cet arbre*; tandis que der, article, rejette l'accent sur le Nom qui suit: par ex. der Baum, *l'arbre*.

Les mots:

dieser, diese, dieses;

et son substitut:

der, die, das;

de même que:

jener, jene, jenes,

sont des pronoms: p. ex.

Welches ist Ihr Hut? *quel est votre chapeau?*

On répondrait :

es ist dieser ou der, *c'est celui-ci*, (qui est tout près); ou jener, *celui-là*, (qui est plus éloigné). Chacun de ces trois mots rappelle l'idée de *chapeau*, dont on vient de parler, et *qu'on ne nomme pas*. On montre en même temps l'endroit où ce chapeau se trouve; ce sont donc des *Pronoms démonstratifs*.

Mais quand ces mêmes mots sont suivis du Nom d'une chose : par ex. dieser ou der Hut, *ce chapeau-ci*; et jener Hut, *ce chapeau-là* ; alors ils désignent la *qualité accessoire* que la chose qu'ils modifient, se trouve à tel ou tel endroit; en ce cas ce sont des *Mots de qualité* ou *Adjectifs*.

Dieser et jener prennent, dans tous leurs rapports, les terminaisons de l'article.

Der, pour dieser, suivi d'un substantif, se décline comme l'article. (Voy. la 1re section de ce chapitre.)

Mais la déclinaison de der, pour dieser, comme *Pronom*, est la suivante :

SINGULIER.

	Masc.	*Fém.*	*Neutre.*
1.	der, *celui-ci*,	die, *celle-ci*,	das;
2.	dessen, aussi deß (*),	deren, aussi der (*),	dessen, aussi deß (*);
3.	dem,	der,	dem;
4.	den,	die,	das.

PLURIEL.

Commun aux trois genres.

1 et 4.	die;
2.	derer, aussi der (*);
3.	denen, aussi den (*).

(*) deß, pour dessen; der, pour deren; der, pour derer; den, pour denen, peuvent être employés dans le discours relevé, comme dans le familier.

Observation.

Dieses, nominatif et accusatif neutre de dieser, est souvent changé, dans le discours familier, en dieß ou dies, où tous les Allemands prononcent ie, signe de l'i long, comme un i bref; c'est pour cette raison que plusieurs auteurs commencent à écrire dis, afin que l'orthographe de ce mot s'accorde avec la prononciation.

IV. *Pronoms comparatifs, et leur Déclinaison.*

Les Pronoms, qui donnent l'idée d'une chose *qu'on ne nomme pas*, en la comparant à une autre, sont les suivants :

1°. derjenige, diejenige, dasjenige;
celui, celle;
suivi de welcher, *qui.*

Ce mot est *Pronom*, quand il ne précede pas le Nom d'une chose : par ex. derjenige nur ist tugendhaft, welcher großen Versuchungen widersteht; *seulement* CELUI *est vertueux qui résiste à de grandes tentations.*

Dans cet exemple, derjenige, *celui*, est pour *l'homme de l'espece de ceux qui.*

Autre exemple. — En parlant *d'inventions*, en allemand Erfindungen, on pourrait dire: diejenige nur ist schätzbar, welche gemeinnützig wird; *seulement* CELLE *est estimable, qui est d'une utilité générale :* où diejenige, *celle*, est encore pour *une invention de cette espece*, qui est comparée avec la proposition suivante, commençant par welche, *qui.*

Dans ces exemples, derjenige, diejenige, sont *Pronoms*, parce qu'ils donnent l'idée de choses *qu'on ne nomme pas ;* ils sont, par-conséquent, traduits en français, par les Pronoms *celui, celle,* qui ne peuvent jamais être suivis du Nom d'une chose.

Mais derjenige, accompagnant un Substantif, devient un *Adjectif*, qui détermine par la proposition suivante. Les exemples précédents pourraient être exprimés de la maniere suivante :

derjenige Mensch nur ist tugendhaft, welcher... *Seulement* CET *homme est vertueux, qui...* diejenige Erfindung nur ist schätzbar, welche... *Seulement* CETTE *invention est estimable, qui...*

Ici derjenige, diejenige, ne donnent pas l'idée d'une chose qu'on ne nomme pas : car derjenige est suivi de Mensch, *homme* (*homo*); et diejenige, de Erfindung, *invention.* Les

choses sont ici nommées; et derjenige, diejenige accompagnent ces noms désignant une *qualité*, comparée avec la proposition qui suit: ils sont donc ici des *Adjectifs comparatifs*, traduits en français par les adjectifs *cet*, *cette*, toujours suivis du Nom d'une chose.

A derjenige, diejenige, dasjenige, on peut encore substituer der, die, das, tant comme *Adjectifs*, que comme *Pronoms*; sur lesquels on appuie aussi, pour le distinguer de der, die, das, article, sur lequel on n'appuie pas. Les exemples cidessus pourraient être énoncés de la maniere suivante: der ou der Mensch ist, etc.; die ou die Erfindung nur ist, etc.

Derjenige, diejenige, dasjenige, sont toujours suivis d'une proposition qui commence par welcher, welche, welches, *qui*, ou par l'un de ses substituts, comme nous le verrons ci-après.

La déclinaison de derjenige, diejenige, dasjenige, sera expliquée au mot suivant derselbe, dieselbe, dasselbe.

Quand der, die, das remplacent derjenige, diejenige, dasjenige, adjectif ou pronom, la déclinaison est la même que der, die, das, pronom, pour dieser, diese, dises. (Voyez dans cette section, II, les Pronoms démonstratifs).

En consultant la déclinaison de der, die, das, pour dieser, diese, dieses, on verra que le génitif pluriel est derer (contr. der). Il en est de même de der, die, das, pour derjenige, diejenige, dasjenige, quand la proposition, commençant par welcher, *qui*, suit la premiere: par ex. ich will die wahre Freundschaft derer erkennen, welche mich in der Noth unterstützt haben; *je reconnaîtrai la véritable amitié de* CEUX QUI *m'ont secouru dans le malheur*. Mais cette phrase pourrait être tournée, en allemand, de maniere que la proposition, commençant par welche, *qui*, se trouvât en tête. Alors le gén. plur. derer, pour derjenigen, se changerait en deren: comme welche mich in der Noth unterstützt haben, deren (et non pas derer) wahre Freundschaft will ich erkennen; littéralement: QUI *m'ont secouru dans le malheur, de* CEUX *je reconnaîtrai la véritable amitié*.

Pour rendre plus palpable la déclinaison de der, die, das

pour derjenige, diejenige, dasjenige, *Adjectif* ou *Pronom*, nous l'exposons ici dans son ensemble :

SINGULIER.

Masc.	*Fémin.*	*Neutre.*
1. der, ADJ. *ce, cet,* PRON. *celui,*	1 et 4. die, ADJ. *cette,* PRON. *celle,*	1 et 4. das;
2. dessen ou deß,	2. deren ou der,	2. dessen ou deß;
3. dem,	3. der,	3. dem;
4. den.		

PLURIEL.

commun aux trois genres.

1 et 4. die;

2. derer, aussi der; mais derer seulement, quand la proposition, commençant par welche, *qui*, va suivre.

et 2. deren, seulement dans le cas où la proposition, ayant welche, *qui*, en tête, précede.

3. denen, aussi den.

2°. derselbe, diefelbe, dasselbe;

ou de la même signification que le précédent

derjenige, diejenige, dasjenige;

ou pour eben derselbe, *le même*, eben dieselbe, *la même*, eben dasselbe.

Adjectif, étant suivi du Nom d'une chose : comme derselbe Mann, *le même homme.* Mais

Pronom, quand aucun Nom ne suit : p. ex. Er ist noch immer (eben) derselbe, *il est encore toujours le même.*

Quand derselbe, dieselbe, dasselbe, prennent la signification de derjenige, diejenige, dasjenige, il compare la chose, dont il est question, avec une autre. Etant pour eben derselbe, *le même*, eben dieselbe, eben dasselbe, la chose en question est comparée avec elle-même. C'est donc toujours un *Adjectif* ou *Pronom comparatif*, selon qu'il est suivi, ou non, d'un Nom de chose.

Le mot invariable eben, placé avant derselbe, renforce la comparaison d'égalité.

On peut encore substituer

eben der, eben die, eben das,
à eben derselbe, eben dieselbe, eben dasselbe;

où der, die, das, adopte la même déclinaison, que der, die, das, pour dieser, diese, dieses. Voy. II les Pronoms démonstratifs de cette Section: p. ex. Er ist noch eben der, ou eben der Mann, *il est encore le même*, ou *le même homme*. Au lieu de derselbe, dieselbe, dasselbe, on dit aussi derselbige, dieselbige, dasselbige. Mais comme le dernier allonge inutilement le premier, il n'y a que les Poëtes qui s'en servent encore quelquefois, et les bons Prosateurs préferent aujourd'hui derselbe à derselbige.

L'idée de *le même*, *la même*, s'exprime aussi, en allemand, par der nämliche, die nämliche, das nämliche.

Quant à la déclinaison de

derjenige, diejenige, dasjenige, et de
derselbe, dieselbe, dasselbe,

on regarde jenig et selb, comme des Adjectifs, précédés de l'Article der, die, das; ils prennent donc, à tous les Nomitifs du Singulier, la terminaison e; et partout ailleurs, en; comme

SINGULIER.

Masc.	*Fém.*	*Neutre.*
1. derjenige, derselbe,	1 et 4. diejenige, dieselbe,	1 et 4. dasjenige, dasselbe (*);
2. desjenigen, desselben (*),	2. derjenigen, derselben,	2. desjenigen, desselben (*);
3. demjenigen, demselben,	3. derjenigen, derselben,	3. demjenigen, demselben;
4. denjenigen, denselben.		

(*) Longtemps on a écrit dasselbe, pour dasselbe; et desselben, pour desselben; on commence aujourd'hui à suivre, et avec raison, la derniere orthographe, en observant la 6e regle, que nous indiquons dans la 3e partie, chap. IV. 4e section sur l'orthographe allemande. (voy. l'Observation au bas de la page suivante.)

PLURIEL,

commun aux trois genres.

1 et 4. diejenigen,
diefelben,
2. derjenigen,
derfelben;
3. denjenigen,
denfelben.

3°. Solcher, folche, folches.
un pareil, une pareille.

Adjectif, suivi du Nom d'une chose, p. ex.
folche Menfchen verdienen Achtung,
de pareils hommes méritent de l'estime.

Pronom, sans Nom qui suit, p. ex.
folche verdienen Achtung;

de la même signification; mais, en français, on ne peut pas supprimer le substantif *hommes*.

Solcher etc. signifie *de la même espece dont on vient de parler.*

Si le Nom suit, c'est un *Adjectif comparatif.* Le Nom étant supprimé, il rappelle l'idée de cette chose, *sans la nommer;* c'est alors un *Pronom comparatif.*

Cet Adjectif ou Pronom prend, partout, la terminaison de l'Article. (Voy. la 1e Section de ce Chapitre.)

Il peut aussi être précédé de ein, eine, ein, et de kein,
un, une,

Observation.

La comparaison d'égalité peut s'exprimer, en allemand, des manieres différentes qui vont suivre:

Es ist der, welchen wir im vorigen Jahre gesehen haben;
(c'est *le même* que nous avons vu l'année passée);
es ist derjenige, welchen etc.;
es ist derselbe, welchen etc.;
es ist eben der, welchen etc.;
es ist eben derselbe, welchen etc.;
es ist eben derjenige, welchen etc.;
es ist der nämliche, welchen etc.

aucun ou *pas un*, keine, *aucune* ou *pas une*, kein; p. ex.

ein solcher Mann, *un pareil homme;*

kein solcher Mann, *aucun homme pareil* (ou *de cette espece);*

eine solche Frau, *une pareille femme;*

keine solche Frau, *aucune femme de cette espece;*

ein solches Kind, *un pareil enfant;*

kein solches Kind, *aucun enfant de cette espece.*

Dans ce cas, solcher conserve toujours sa même déclinaison.

Mais ein, *adjectif*, et einer, *pronom*, peuvent aussi suivre ce mot; alors solcher, etc. se change en solch, invariable; et ein, adjectifet einer, pronom, se déclinent, comme nous l'avons indiqué dans la Section précédente: p. ex.

solch ein Mann, *un pareil homme;*

solch einer, *un pareil (homme);*

solch eine Frau, *une pareille femme,*

solch eine, *une (femme) de cette espece;*

solch ein Kind, *un pareil enfant;*

solch eines, *un (enfant) de cette espece.*

Ici le Pluriel ne peut pas avoir lieu.

4°. Wer, pour derjenige welcher, *celui qui;* se dit seulement des *personnes*, sans distinction de sexe; et was, pour dasjenige welches, *ce qui*, n'est employé que pour des choses, qui ne sont pas des personnes; ou dans l'incertitude, si ce sont des personnes ou autres choses, p. ex.

Wer (pour derjenige, welcher) reich werden will, (der) verfällt in Versuchung; *celui qui veut devenir riche, est exposé à des tentations* (de ne pas toujours employer les moyens les plus délicats).

Ici wer annonce une personne indéterminée *qu'on ne nomme pas*; cette personne est comparée à la proposition suivante. Cet exemple pourrait être exprimé ainsi:

derjenige verfällt in Versuchung, welcher reich werden will.
celui tombe en tentation, qui riche devenir veut.

Ce wer, pour derjenige welcher, *est donc un pronom comparatif.*

Sa déclinaison, qui n'est usitée qu'au Singulier, est la suivante :

1. wer ;
2. wessen, contraction weß ;
3. wem ;
4. wen.

Nous venons de donner un exemple de l'emploi du nominatif ; en voici pour les autres cas, dont la traduction littérale ne peut pas se rendre en bon français :

Wessen Herrschsucht zu weit geht, dessen Sturz ist nahe,
Dont l'envie de dominer trop loin va, de celui la culbute est proche,

Celui qui pousse trop loin l'ambition de dominer, se perd bientôt.

Wem nicht zu rathen ist, dem ist auch nicht zu helfen,
A qui ne pas à conseiller est, à celui est aussi ne pas à aider,

Celui qui ne veut pas écouter de bons conseils, est perdu sans ressource.

Wen man nicht ganz retten kann, dem muß man helfen so viel als möglich.
Que on ne pas entierement sauver peut, à celui faut (*on*) *il venir au secours autant que possible.*

Quand même on ne pourrait pas sauver quelqu'un tout-à-fait (p. ex. d'une banqueroute), *il faut le secourir tant que l'on peut.*

Voici la déclinaison de was, pour dasjenige welches, *ce qui* aussi seulement au Singulier :

1. 3. et 4. was ;
2. wessen, *contraction* weß, p. ex.

Nom. Was (pour dasjenige, welches) mich wundert, ist, daß er noch nicht angekommen ; *ce qui m'étonne est, qu'il n'est pas encore arrivé.*

Gén. Wessen er sich annimmt, das wird wohl besorgt, pour

diejenige Sache, welcher er sich annimmt, wird wohl besorgt; *la chose qu'il entreprend, est bien soignée.*

Dat. Von was er auch spricht, ist immer wohl gesagt; pour dasjenige, welches er von irgend einer Sache spricht, ist immer
ce qu' il d' une quelconque chose dit, est toujours
wohl gesagt,
bien dit,
Quel que soit le sujet dont il parle, c'est toujours bien dit.

Acc. Was (pour dasjenige welches) er sieht, will er auch
ce qu' il voit, veut-il aussi
haben.
avoir.
Quelle que soit la chose qu'il voit, il veut l'avoir.

Was pour dasjenige welches, excite l'idée d'une chose, *qui n'est pas nommée*, et que l'on compare à la proposition qui vient après; c'est donc aussi un *Pronom comparatif.*

V. *Pronoms relatifs*,

qui représentent une chose, *qu'on ne nomme pas.*

1. Welcher, welche, welches, *qui;* p.ex. der Mann, welcher
quel, quelle,
das Haus gekauft, hat es theuer bezahlt; *l'homme, qui a acheté la maison, l'a payée cher.*

Cette phrase équivaut aux deux propositions:
der Mann hat das Haus gekauft, *l'homme a acheté la maison*, et der Mann hat das Haus theuer bezahlt, *l'homme a payé la maison cher.* Pour éviter la répétition désagréable de der Mann, *l'homme*, on lie les deux propositions, où welcher, *qui*, représente le second der Mann, *l'homme, sans le nommer;* et ce welcher, *qui*, devient, par-conséquent, un *Pronom.*

Welcher est quelquefois suivi du Nom d'une chose; p.ex. Man weiß nicht, auf welchem Weg er sich verirrt hat; *on ne sait pas sur* QUEL *chemin il s'est égaré.* Welchem ne représente pas ici un Substantif qui précede, mais il annonce une *qualité* indéterminée du Nom Weg, *chemin*, qui suit; il est

donc, dans ce dernier exemple, un *Mot de qualité*, un *Adjectif.*

Welcher, welche, welches, paraît aussi comme un mot de nombre indéterminé, p. ex.

Hier sind Äpfel, willst du welche essen,
Ici sont des pommes, veux-tu quelques manger?
Voici des pommes, veux-tu EN *manger?*
Von diesen Früchten waren welche sauer, welche süß;
De ces fruits étaient quelques acides, quelques doux;
LES UNS *de ces fruits étaient acides, et* LES AUTRES *doux.*

Quand welcher désigne ses différents rapports, il adopte, partout, les terminaisons de l'Article. (Voy. la 1e Section de ce Chap.) Seulement on aime à éviter les génitifs du *Pronom*, auxquels on substitue les mêmes cas de der, die, das, dont nous allons parler incessamment: p. ex. der Freund, dessen (pour welches) du erwähntest; *l'ami, dont tu faisais mention.* Ici dessen désigne à ne pas se tromper, le génitif du Singulier masculin, tandis que welches représente aussi le nominatif et l'accusatif du Singulier neutre. Autre exemple:

Die Frau, deren (pour welcher) Sohn du erzogen hast; *la femme,* DONT *tu as élevé le fils.* Deren annonce distinctement le génitif du Singulier féminin; tandis que welcher est aussi le nominatif Singulier masculin, et en même temps le génitif Pluriel.

Enfin: die Summen, deren (pour welcher) wir bedürfen; *les sommes, dont nous avons besoin;* où deren est préféré à welcher, pour la raison que nous venons d'indiquer.

Dans tous les Cas, on peut substituer à welcher, welche, welches, *Pronom*, der, die, das; surtout dans le discours familier. C'est principalement l'euphonie, qui détermine le choix entre ces deux mots, p. ex.

Der Mann, der mich so oft betrogen hat, *l'homme qui m'a si souvent trompé;* où der mich devient plus agréable à l'oreille que welcher mich.

Voici la déclinaison de der, die, das, *Pronom*, pour welcher, welche, welches.

SINGULIER.

Masc.	*Fém.*	*Neutre.*
1. der;	1 et 4. die;	1 et 4. das;
2. dessen (jamais deß);	2. deren (jamais der);	2. dessen (jamais deß);
3. dem;	2. der;	3. dem.
4. den.		

PLURIEL,

commun aux trois genres.

1 et 4. die;
2. deren (jamais der);
3. denen (jamais den).

Comme ce der, die, das, *Pronom*, pourrait quelquefois être suivi de der, die, das, *Article;* il y a encore un moyen par lequel on peut éviter cette cacophonie: on y peut substituer so; mais il ne peut représenter que les nominatifs et les accusatifs des deux nombres et des trois genres: p. ex.

Der Mann, so (pour welcher ou der) uns sprach,
l'homme, QUI *nous parla*;
die Frau, so (pour welche ou die) uns sprach,
la femme, QUI *nous parla;*
das Kind, so (pour welches ou das) uns sprach,
l' enfant, QUI *nous parla*;
der Mann, so (pour welchen ou den) wir sahen,
l' homme, QUE *nous vîmes;*
die Frau, so (pour welche ou die) wir sahen,
la femme, QUE *nous vîmes*;
das Kind, so (pour welches ou das) wir sahen,
l' enfant, QUE *nous vîmes;*
die Blumen, so (pour welche ou die) hier sind;
les fleurs, QUI *ici sont;*
die Blumen, so (pour welche ou die) wir pflanzten,
les fleurs, QUE *nous plantions;*

On peut donc se servir de welcher, welche, welches, *Pronom*; ou de der, die, das, qu'on est libre de lui substituer, dans tous les cas; ou de so, pour tous les nominatifs et accusatifs.

2. Wer se met aussi, comme *Pronom*, à la place de welche Person, *quelle personne*, sans distinction de sexe, et dans tous les Cas du Singulier. Son neutre est was pour welches, *quoi*, *que*; il se dit des choses, qui ne sont pas des personnes.

Wer n'annonce que des personnes indéterminées; et conserve la même déclinaison que nous avons indiquée dans les Pronoms comparatifs précédents, où wer représente derjenige welcher, p. ex.

Nom. Wer es auch sey, *qui que ce soit*, pour *quelle personne que cela puisse être.*

Gén. Nehmet euch an, wessen (pour welcher Person) ihr wollt; *intéressez-vous à* QUI (*à quelle personne que*) *vous voudrez.* (Le verbe nehme dich an, *intéresse-toi*, gouverne, en allemand, le génitif, p. ex. nehme dich meiner an, *intéresse-toi à moi.*)

Dat. Gebt es, wem (pour welcher Person) ihr wollt, *donnez cela* A QUI (*à quelle personne que*) *vous voulez.*

Acc. Empfehlet, wen (pour welche Person) ihr wollt, *recommandez qui* (*quelle personne que*) *vous voulez.*

Was, pour welches, quand il n'est pas interrogatif, ne peut indiquer que le nominatif et l'accusatif, et ne représente qu'une chose indéterminée, qui n'est pas une personne, et *qu'on ne nomme pas*: p. ex.

Es sey, was (pour welches) es wolle; *quoi que ce soit*;

Das Schönste, was (pour welches) ich gesehen habe; *le plus beau* QUE *j'aie vu*, pour *la plus belle chose que j'aie vue.*

3. Wo, *où*, invariable, désigne un endroit: p. ex.

Das ist die Stadt, wo ich wohnen möchte, *c'est la ville* où *je voudrais demeurer*; ce wo, *où*, est ici pour in welcher, *dans laquelle.*

Wo se compose aussi avec les adverbes her et hin: p. ex. woher (pour von welchem Orte) kommt er? *d'où* (pour *de quel endroit*) *vient-il?*

Wohin (pour an welchen Ort) geht er? *où* (pour *à quel endroit*) *va-t-il?*

Ce wo, ayant rapport à un endroit qu'*on ne nomme pas*, est donc un *Pronom relatif*, quoiqu'il soit invariable.

VI. *Pronoms interrogatifs.*

Wer? *qui?* welcher? *qui?* quand il a rapport à des personnes; was? *quoi?* S'il est question de choses, qui ne sont pas des personnes.

Wer? *qui?* fait d'une maniere indéterminée, une interrogation, relativement aux personnes qu'on ne connaît pas, et dans lesquelles, par-conséquent, on ne peut faire attention ni au sexe, ni au nombre. Wer? *qui?* est toujours pour welche Person? *quelle personne?* ou pour welche Personen? *quelles personnes?*

Ce wer? *qui* interrogatif, excite toujours l'idée d'une ou de plusieurs personnes, *qu'on ne nomme pas;* c'est donc un *Pronom, pour un Nom.*

La déclinaison de wer, *qui, interrogatif*, est la suivante:

Nom. Wer hat es gethan? QUI *l'a fait?*

Gén. Wessen Sohn ist dieser Knabe? *le fils* DE QUI *est ce garçon?*

Dat. Wem hast du es gesagt? A QUI *as-tu dit cela?*

Acc. Wen hast du gesehen? QUI *as-tu vu?*

Welcher? welche? welches? *qui?* demande d'une maniere plus déterminée, que le précédent wer? Il désigne le genre et le nombre: p. ex. wer hat das gethan? QUI *a fait cela?* Réponse: mein Sohn, *mon fils.* Pour continuer l'interrogation: welcher? *lequel*, pour welcher Sohn? *lequel de tes fils?*

Si la réponse précédente avait été: meine Tochter, *ma fille*, on continuerait l'interrogation en demandant: welche? *laquelle?* pour welche Tochter? *laquelle de tes filles.*

La premiere réponse ayant été: mein Kind, *mon enfant*; on aurait continué la demande, par: welches? *lequel?* pour welches Kind? *lequel de tes enfants?* En supposant que la premiere réponse eût été: meine Söhne, *mes fils*;

ou meine Töchter, *mes filles;* ou meine Kinder, *mes enfants:* la continuation de la demande serait: welche, *lesquels? lesquelles?* pour welche Söhne? *lesquels de tes fils?* welche Töchter, *lesquelles de tes filles?* welche Kinder? *lesquels de tes enfants?*

Welcher? *lequel?* n'étant pas suivi du Nom d'une chose, est *Pronom*, comme dans les exemples ci-dessus; car il rappelle une personne *qu'on ne nomme pas.* Mais si ce welcher? est devant un Nom, il représente une qualité indéterminée; par-conséquent, un *Adjectif*, comme les exemples cités le prouvent.

Ce welcher? adopte aussi, dans tous les cas, les terminaisons de l'Article. (Voy. la 1e Section de ce Chap.)

La question welcher? peut aussi exprimer une admiration: p. ex. welcher große Mann! *quel grand homme!* Mais comme welcher große Mann? pourrait exprimer une simple interrogation, sans admiration; on énonce l'admiration plus distinctement, en disant: welch ein großer Mann! *quel grand homme!* où welch reste invariable; et ein, eine, ein, (*un, une*) se décline, comme ce mot de nombre; (voy. la Section précédente.)

Welch ein devant toujours être suivi du Nom d'une chose, est un *Adjectif;* mais ein est supprimé, quand il est question de plusieurs. En disant: *quels grands hommes!* il faudrait avoir recours à welcher, qui se décline, en s'exprimant, en allemand: welche große Männer!

Was? *quoi?* fait l'interrogation, relativement à des choses, qui ne sont pas des personnes. Voici sa déclinaison:

Nom. Was (pour welche Sache) ist das?
QUE (pour *quelle chose*) *est cela?*
Qu'est-ce que c'est cela?

Gén. Wessen wird der Beklagte beschuldigt? DE QUOI *le prévenu est-il accusé?* où wessen est pour: welches Verbrechens? *de quel crime?*

Dat. Von was wird gesprochen? DE QUOI *parle-t-on?*
(La préposition allemande von gouverne toujours le

Datif.) von was est encore là pour von welcher Sache? *de quelle chose?*

Acc. Was (pour welche Sache) hast du gesehen?
QUE (pour *quelle chose*) *as-tu vu?*

Pour demander la qualité d'une chose *d'une maniere déterminée*, on ajoute à was le mot für; et les mots was für adoptent encore au Singulier ein, eine, ein, quand ils sont suivis d'un Nom; et einer, eine, eines, dans le cas contraire: par ex.

Avec un substantif.

Masc. Was für ein Mensch? *quelle espece d'homme?*
Fém. Was für eine Frau? *quelle espece de femme?*
Neut. Was für ein Kind? *quelle espece d'enfant?*

Sans Substantif.

Masc. Was für einer?
Fém. Was für eine?
Neut. Was für ein(e)s?
} En français, on ne pourrait pas supprimer le Nom.

Was für, au Pluriel, ne peuvent être suivis, ni de ein, ni de einer, p. ex. was für Leute? *quelle espece de gens?* Dans ce nombre was für précedent toujours un Nom.

Il est impossible de traduire littéralement en français, was für, was für ein et un Nom, *adj.* ou was für einer, *sans Nom*, *pronom*; c'est notre *quel*, pour *de quelle espece.*

Le Français, qui n'est pas averti, est d'autant plus dérouté par ces was für, ou was für ein, ou was für einer, qu'on se permet de placer quelquefois, entre was et für, un ou quelques mots, p. ex. was er für ein Mann sey, wird sich zeigen; *cela se trouvera*, QUEL *homme* (pour *quelle espece d'homme*) *il est;* was ist denn das für ein Lärm? QUEL *bruit est donc cela?*

La diction devient toujours plus claire, quand was für et was für ein se suivent immédiatement. Les exemples ci-dessus s'énonceraient mieux de la maniere suivante:

Was für ein Mann er sey, wird sich zeigen?
Was für ein Lärm ist denn das?
Was für Leute sind es? mieux que
was sind es für Leute? *quelle espece de gens sont cela?*

Observation.

Wer est la contraction de welcher; et was, celle de welches. D'où vient que dans was il se trouve un a, qui n'est pas dans welches? C'est que

welcher, welche, welches,

prenant, partout, ses terminaisons de l'article

der, die, das,

welches devrait avoir, au neutre, welchas; où la terminaison as, sur laquelle on glisse rapidement, devenant trop dure, dans les mots à deux ou à plusieurs syllabes, as y est changé en es, avec un e mi-muet. Mais was, contraction de welches pour welchas, est monosyllabique; on y conserve donc l'a primitif, parce que l'oreille n'en est pas choquée. Cela nous paraît prouver évidemment la raison, pourquoi les *Adjectifs* et les *Pronoms*, à deux ou à plusieurs syllabes, changent au nominatif et à l'accusatif du Singulier neutre, as en es, quand ils doivent prendre les terminaisons de l'Article der, die, das.

Observations générales sur les Déclinaisons allemandes.

Déclinaison veut dire *la maniere dont les Noms de choses* (Substantifs), et les especes de mots qui se rattachent à cette *partie essentielle* du discours ou la représentent, annoncent, *sans prépositions*, leurs différents rapports.

Le Substantif ayant rarement des terminaisons caractéristiques qui désignent ses rapports, les Allemands ont eu recours à l'*Article*.

Cet Article n'était primitivement qu'un *signe déterminant*, invariable par sa nature, et il devait être constamment attaché au Nom de chose qu'il déterminait: mais les Teutons

I 2

modernes ont imité les Grecs, en liant le signe déterminant à un Pronom; par-là, l'Article est devenu un mot distinct et variable, et son usage est d'une grande utilité pour distinguer, *sans prépositions*, les différents rapports des Noms de choses.

Les Allemands ne désignent que quatre rapports sans prépositions; ce sont ceux que le jargon grammatical nomme: *Nominatif, Génitif, Datif et Accusatif;* et cet Accusatif ne differe de son Nominatif qu'au Singulier masculin, partout ailleurs ces deux cas se ressemblent.

Le Vocatif allemand est toujours comme le Nominatif, sans Article; c'est-à-dire, sans le signe déterminant, car la chose à laquelle on adresse la parole, est déjà déterminée par elle-même.

Quand enfin les grammairiens allemands ont voulu, aussi dans la langue allemande, trouver l'Ablatif, ils se sont laissé entraîner par le latin, où ce rapport peut être représenté *sans préposition*. Mais ce rapport des Latins est constamment annoncé, en allemand, par une des prépositions qui gouvernent le Datif; il n'y en a pas une seule, mais plusieurs.

On s'est encore plus écarté de la véritable signification du mot scientifique *Déclinaison*, en admettant que, p. ex. Band, usité sous trois significations différentes, mais dont tout le Singulier est constamment le même, est de trois Déclinaisons distinctes, parce que le Pluriel differe: comme

1°. SINGULIER.	PLURIEL.
N. der Band, *le volume*,	*N.* die Bände,
G. des Band(e)s,	*G.* der Bände,
D. dem Band(e),	*D.* den Bänden,
D. den Band,	*A.* die Bände.
2°.	
N. das Band, *le lien*,	*N.* die Bande,
G. des Band(e)s,	*G.* der Bande,
D. dem Band(e),	*D.* den Banden,
A. das Band,	*A.* die Bande.

3°.

SING.	PLUR.
N. das Band, *le ruban*,	*N.* die Bänder,
G. des Band(e)s,	*G.* der Bänder,
D. dem Band(e),	*D* den Bändern,
A. das Band,	*A.* die Bänder.

La même erreur existe, quand on veut admettre la même *Déclinaison* entre deux Substantifs, dont le Singulier differe, mais dont les Pluriels se ressemblent : p. ex.

1°.

SING.	PLUR.
N. die Finsterniß, *l'obscurité*,	*N.* die Finsternisse,
G. der Finsterniß,	*G.* der Finsternisse,
D. der Finsterniß,	*D.* den Finsternissen,
A. die Finsterniß,	*A.* die Finsternisse,

2°.

N. das Geheimniß, *le secret*,	*N.* die Geheimnisse,
G. des Geheimnisses,	*G.* der Geheimnisse,
D. dem Geheimniß ou Geheimnisse,	*D.* den Geheimnissen,
A. das Geheimniß,	*A.* die Geheimnisse.

Le Mot scientifique *Déclinaison* nous vient du latin et du grec, et signifie : *une forme fixe, par laquelle on sait les terminaisons caractéristiques de tous les Cas dans tous les Nombres, en connaissant le Nominatif et le Génitif du Singulier.*

Ainsi, il est constant que le Substantif latin SOROR, *la sœur*, dont le génitif Singulier est SORORIS, fait au nominatif Pluriel SORORES. De même DOMINUS, *le maître*, *le Seigneur*, ayant au génitif Singulier DOMINI, fait trés-certainement au nominatif Pluriel DOMINI.

Mais ces *formes fixes pour les deux Nombres* existent rarement dans la langue allemande. Chaque Nombre y observe sa marche particuliere, et le Pluriel est indépendant du Singulier. Le plus souvent, ce n'est pas *une forme fixe* qui détermine la terminaison du nominatif Pluriel, mais uniquement *l'usage*, n'ayant pas le moindre égard au Singulier.

Il faut donc séparer, en allemand, les deux Nombres; et c'est pour cette raison, que les lexicographes commencent à indiquer le nominatif Pluriel de chaque Nom commun, ce qui suffit pour les féminins, invariables au Singulier; ils ajoutent encore, et avec raison, le génitif Singulier aux masculins et neutres, quoique souvent d'une maniere très-imparfaite. Il y a encore d'autres imperfections à cet égard, auxquelles nous tâchons de remédier dans notre dictionnaire allemand, qui va bientôt suivre cette grammaire.

L'*Adjectif allemand* devrait être *invariable*; il l'est aussi effectivement, quand il est *attribut*. Mais en accompagnant un Substantif, il précede celui-ci; alors il prend les simples adoucissements *e*, aux nominatifs du Singulier, et partout ailleurs (*e*)n. Cette regle est constante, quand l'article, ou un mot qui en prend les terminaisons, est placé en tête, pour désigner les Cas; mais en l'absence de l'article, l'adjectif en prend lui-même les terminaisons, dans le but de distinguer les différents rapports.

Presque tous les *Pronoms* adoptent les terminaisons de l'Article. C'est donc cet Article ou ses terminaisons qui annoncent, en allemand, les différents rapports des especes de mots, nommées *déclinables*.

D'après ce principe simple, il nous paraît que nous avons eu le bonheur de débrouiller le chaos, qui existait, jusqu'ici, dans la théorie des Délinaisons allemandes, différente dans chaque grammaire.

Nous la donnons ici avec d'autant plus de confiance, que le critique, qui annonçait nos premiers essais sur la grammaire allemande, a déclaré qu'elle ne laissait plus rien à désirer (nous traduisons littéralement son expression.) Nous sommes d'autant plus sensibles à ce jugement encourageant, que nous avons trouvé moyen de simplifier encore de beaucoup tout le systeme des Déclinaisons allemandes.

CHAPITRE III.

Des Verbes et de leurs Conjugaison; ou des Mots DÉCLARANTS, *et de la Maniere dont ils représentent leurs différents rapports.*

INTRODUCTION A CE CHAPITRE.

La premiere espece de mots, qui devait prendre naissance dans la formation des langues, était *le Nom des choses*, qui tombaient sous les sens.

La seconde espece *déclarait* la maniere, dont ces choses existaient. On les a nommés *Verbes*, ce qui ne dit rien. En les nommant les *Mots déclarants*, ou simplement *Déclarants*, nous croyons enfin exprimer leur nature. (Voy. le Chap. II. de notre gramm. gén.)

Pour préparer nos Lecteurs français aux Verbes allemands, il faut leur rappeler que les anciens Germains, sortis de l'Asie pour envahir l'Europe, ont vécu dans des guerres continuelles, qui rapprochent l'homme de la barbarie; que leur langue originairement asiatique, a beaucoup perdu de sa beauté primitive; que plusieurs voyelles sonores ont été ou supprimées, ou changées en voyelles plus sourdes, ou même, par négligence, en *e* mi-muet. De même, l'édifice grammatical de cette langue a été de plus en plus affaibli. Les mots variables ont perdu une grande partie des désinences qui caractérisaient leurs différents rapports. Nous en avons donné un échantillon dans le Chapitre précédent, où nous avons montré que les Noms des choses n'ont presque pas de terminaisons caractéristiques pour désigner leurs rapports; que pour distinguer ceux-ci, il fallait avoir recours

à l'Article : et qu'en son absence, les Adjectifs accompagnants en adoptent les terminaisons.

Les Verbes allemands ont également été dépouillés de plusieurs de leurs terminaisons caractéristiques : de sorte que la premiere et la troisieme personne du Singulier se ressemblent le plus souvent ; et ces mêmes personnes au Pluriel, toujours. Il fallait donc recourir aux pronoms personnels, pour bien désigner les *Personnes;* et à des *Verbes auxiliaires*, pour représenter de certains Temps: imperfections, que la langue allemande partage aujourd'hui avec ces patois du latin qu'on nomme le français, l'italien, l'espagnol etc. Tous les idiomes de l'Europe se ressentent plus ou moins de l'état de barbarie, dans lequel les peuples ont été plongés dans le moyen âge.

*De l'*IMPÉRATIF *allemand.*

Nous invitons nos Lecteurs à donner la plus grande attention à l'*Impératif* des Verbes allemands. Il est toujours la base de la conjugaison entiere. Dans les Verbes primitifs, c'est la *racine* et la souche de toute une famille de mots.

Quand nous parlons de l'Impératif allemand, nous entendons la seconde personne du Singulier, qui, seule, fait une partie distincte du verbe. Toutes les autres personnes de l'Impératif sont représentées par les mêmes personnes du Présent du Substantif, en mettant le pronom personnel après le verbe; comme nous l'indiquerons dans la Conjugaison.

Mais comme la plupart des mots scientifiques sont mal choisis pour la grammaire, il en est de même de l'*Impératif*.

Le mot *Impératif* doit représenter le mode, par lequel celui qui parle fait une allocution à un autre. Or on ne prend pas toujours, dans une pareille allocution, le *ton impérieux*. Quand je dis, par ex. *grand Dieu*, FAIS-*moi la grâce ;* le mot *fais* n'annonce certainement pas une *allocution impérieuse*; c'est, au contraire, *une humble priere*. En disant à un ami : FAIS-*moi le plaisir*, le mot *fais* n'est

ni une *allocution impérieuse*, ni une *humble priere*; mais une *invitation amicale*.

Il y a donc *trois* manieres de faire une allocution à quelqu'un.

Ou bien on prend le ton de maître, en donnant un ordre; c'est alors *l'allocution impérative*.

Ou l'on fait une humble priere, en parlant à un supérieur : *l'allocution* devient alors *précative*.

Ou l'on parle d'égal à égal, en invitant amicalement : dans ce cas *l'allocution* est *invitative*.

Le latin, et les langues européennes qui en dérivent, ne distinguent pas, dans leurs verbes, ces trois especes d'allocutions. Parce qu'une d'elles est *impérieuse*, nos grammairiens en *us* et en *os* ont toujours nommé ce Mode l'*Impératif*; ce qui est souvent inexact. C'est quelquefois aussi le *Précatif* ou l'*Invitatif*. Pour parler exactement, on devrait le nommer l'*Allocutif*, ce qui comprendrait l'*Impératif*, le *Précatif* et l'*Invitatif*.

Ces trois especes d'*Allocutif* sont distinguées dans plusieurs idiomes de l'Asie ; et les grammairiens de ces langues leur donnent les dénominations que nous venons d'indiquer. Nous y avons seulement ajouté le mot générique *Allocutif*, qui comprend toutes les trois modifications.

La langue allemande, qui vient originairement de l'Asie, en a conservé quelque nuance. Tous les *Allocutifs impérieux* des verbes primitifs allemands sont des racines, parconséquent, des monosyllabes qu'on prononce rapidement, comme cela convient au ton impérieux. La même circonstance se trouve aussi dans le persan, avec lequel l'allemand a une si grande affinité.

Les Teutons modernes ne distinguent pas le *Précatif* de l'*Invitatif*; mais, dans l'un et l'autre cas, ils temperent le ton de maître du véritable Impératif, en y ajoutant l'*e* mimuet, adoucissant principal de la langue allemande. Cet *e* adoucissant serait cependant supprimé, s'il en résultait un *hiatus* : par ex. *allocutif impérieux* : lob, *loue*; *allocutif*

adouci: lobe den Herrn, *loue le Seigneur;* au contraire, lob ihn, den Herrn, *loue-le, le Seigneur.*

Le véritable Allocutif impérieux n'est jamais adouci, quand même le mot qui suit, commence par une consonne: par ex. en parlant d'un ton de maître: sag geschwind, *dis vite.* A un ami on dirait: sage doch geschwind, *dis donc vite.*

Quoique tous les peuples qui parlent allemand, fassent, dans le langage, une différence entre l'*Allocutif impérieux* et l'*Allocutif adouci*, quoique les meilleurs auteurs allemands consignent cette différence dans leurs écrits; elle a échappé à tous les grammairiens allemands. Trompés par le grec, le latin et tous les idiomes européens qui en dérivent, et où cette différence n'a pas lieu, nos grammairiens routiniers ne l'ont pas remarquée dans la langue teutonique.

Pour prouver que cette différence existe réellement dans l'idiome des Germains modernes, nous allons citer quelques exemples des grands dictionnaires allemands, qui ont presque la même autorité que le Dictionnaire de l'Académie en français. Leurs auteurs sont les célèbres Adelung et Campe, dont le dernier a beaucoup perfectionné l'ouvrage de son prédécesseur, le premier dans ce genre.

Nous représenterons les exemples, tels qu'ils se trouvent dans ces dictionnaires.

Infinitif.		*Impératif.*
brennen, *brûler*;	d'après Adelung:	brenn ou brenne;
	— — Campe:	brenne;
helfen, *aider;*	— — Adelung:	hilf;
	— — Campe:	hilf, aussi helfe;
melken, *traire*;	— — Adelung:	melke;
	— — Campe:	milk et melke;
scheren, *tondre*;	— — Adel. et Campe:	schier et schere.

Personne n'a, jusqu'ici, établi un principe fixe à cet égard, et ces *e* adoucissants ont été pour tous les grammairiens allemands, une pierre d'achoppement.

Nous croyons pouvoir indiquer le mot de l'énigme, en annonçant la

REGLE,

basée sur l'usage général de la langue allemande :

Tous les Verbes, le seul sey (*sois*) excepté, s'ils ont un *Allocutif*, *distinguent l'*IMPÉRIEUX *de l'*ADOUCI. Celui-ci est, ordinairement, formé, en ajoutant l'e adoucissant au premier.

Nous indiquerons, par la suite, d'autres petites variations, qui ont, quelquefois, lieu entre les deux Allocutifs.

Cette théorie étant nouvelle, il faut la prouver :

Tous les grammairiens allemands ont, jusqu'ici, prétendu que l'imperatif, p. ex. du verbe régulier spannen, *tendre* (une corde), devrait toujours être spanne. On devrait donc *toujours* dire : spanne an, *attele les chevaux* ; spanne aus, *détele les chevaux :* mais jamais un maître allemand n'a parlé ainsi à son cocher, tous ont dit et diront toujours : spann an, spann aus. Cependant on dirait à un ami : spanne deine Saiten nicht zu hoch, *ne pousse pas tes pré-* (*tends tes cordes ne pas trop haut*) *tentions trop loin.* L'Allocutif de ce verbe est donc spann et spanne : le premier est l'*impérieux ;* et le second, l'*adouci.*

On objecte que l'élision de l'e final se fait, quelquefois par euphonie, pour éviter l'*hiatus*. Nous répondons à cela :

C'est précisément pour cette raison qu'il ne faut pas annoncer ici, comme en d'autres circonstances, cet e final, comme une *terminaison de rigueur* ; tel que l'*e* dans les mots latins *patre*, *doce*, qui, jamais, ne peut être supprimé ; mais comme un *simple adoucissement*, que l'on peut employer ou supprimer selon les circonstances. En disant donc : spann an, spann aus, on ne fait pas l'élision d'un e, qui devrait être rigoureusement là ; mais on n'adoucit pas l'allocutif spann, parce que cet adoucissement choquerait ici l'oreille.

On pourrait nous objecter que la chose reviendrait au

même, et que nous ne faisons qu'une dispute de mots. Nous allons, sur le champ, prouver le contraire, et chasser nos adversaires de leur dernier refuge.

Les grammairiens allemands ont indiqué les regles suivantes, qui sont exactes, relativement à la conjugaison des verbes réguliers:

1°. L'Impératif représente la premiere personne du singulier présent, en y ajoutant le pronom personnel ich, *je*; p. ex. de warte, *attends*, ich warte, *j'attends*.

2°. Ajoutez à cette premiere personne la terminaison st, et vous obtenez la seconde personne: p. ex. ich warte, *j'attends*, du wartest, *tu attends*.

3°. Mettez la terminaison t à cette premiere personne, et vous avez la troisieme: p. ex. ich warte, *j'attends*; er wartet, *il attend*.

4°. Vous formez la premiere personne du Singulier de l'Imparfait, en donnant la terminaison te à la premiere du Singulier Présent: p. ex.

Prés. ich warte, *j'attends*;
Imparf. ich wartete, *j'attendais*.

Toutes ces regles sont fondées sur l'usage, et reconnues par tous les grammairiens allemands.

Nous allons en faire maintenant l'application au verbe régulier handeln, *agir*.

Tous les grammairiens prétendent que son Impératif doit être constamment handle, *agis*.

Sa premiere personne du Singulier Présent serait donc toujours: ich handle, *j'agis*; par-conséquent la 2e personne, du handlest, *tu agis*; la 3e, er handlet, *il agit*; l'Imparfait: ich handlete, *j'agissais*, etc.

Mais, malheureusement, tous les peuples qui parlent allemand, disent et écrivent:

du handelst, er handelt, ich handelte.

D'où cela vient-il? — Le verbe handeln, serait-il, *irrégulier?* — Point du tout! Tous les dictionnaires allemands l'annoncent comme un *verbe régulier*. Voilà donc l'usage

général, dans ce cas comme dans plusieurs autres, en pleine insurrection contre toutes les grammaires allemandes!

Le verbe rudern, *ramer*, aussi *régulier*, se trouve dans le même cas. Son Impératif est, d'après nos grammairiens, toujours annoncé par rudre, *rame;* donc sa 1re personne du Sing. Présent serait constamment:

ich rudre, *je rame;* par-conséquent,
la seconde: du rudrest;
la troisieme: er rudret;
l'Imparfait: ich rudrete.

Mais l'usage général est encore ici rebelle. Tous ceux qui parlent allemand, disent et écrivent:

du ruderst, er rudert, ich ruderte, etc.

Ici, il est impossible de se tirer de ce mauvais pas, en prenant un misérable subterfuge, et en disant qu'on peut faire l'élision de l'*e* final, comme dans spann, pour spanne; car on ne peut jamais ni dire, ni écrire: ich handl, ich rudr.

Nous croyons pouvoir résoudre cette difficulté, qui n'en est pas une, par l'explication suivante:

Les verbes allemands ont un double *Allocutif; l'impérieux* et *l'adouci.* Dans ce cas sont aussi handeln et rudern.

Leur Allocutif impérieux est: handel, ruder;
l'Allocutif adouci est: handle, rudre, pour handele, rudere, où l'e devant l et r est supprimé, afin de ne pas mettre ces deux consonnes liquides entre deux e mi-muets. Un maître dirait, p. ex. à un inférieur: handel doch nicht so in den Tag hinein, *n'agis pas comme cela en l'air;* ruder mit, *rame avec (nous).* Mais à un ami: handle mit Klugheit, *agis avec prudence;* rudre mit.

C'est ainsi que tous les Allemands disent:
ich handel ins Große, *je fais le négoce en grand;*
ich handle mit diesen Waaren, *je fais le négoce de ces marchandises;*
ich ruder auch, *je rame aussi;*
ich rudre mit, *je rame avec (les autres).*

Plus bas nous indiquerons la Regle, jusqu'ici absolument

inconnue, par laquelle tous les verbes allemands, dont l'Allocutif impérieux se termine en el ou er, forment toute leur Conjugaison de cet Allocutif impérieux, et non pas de l'Allocutif adouci. Donc:

Alloc. impérieux : handel, ruder;
Alloc. adouci. handle, rudre.
1re *pers. du Sing. Prés.* ich handel et handle,
ich ruder et rudre;
2e *pers.* — — — — du handelst, du ruderst;
3e *pers.* — — — — er handelt, er rudert;
Imparfait : ich handelte, ruderte, etc.

Et c'est ainsi que l'usage général de cette conjugaison est enfin expliqué d'une maniere simple et naturelle.

Il résulte un grand avantage pour la langue allemande de ce que l'Allocutif, s'il n'est pas absolument impérieux, peut être adouci, ou non, selon que le mot qui suit et qu'on prononce rapidement après, commence par une consonne, ou par une voyelle. C'est ainsi qu'on peut éviter le concours des consonnes, et un *hiatus*, l'un et l'autre également désagréables à l'oreille : p. ex. trinke doch, (en parlant
bois donc,
à un ami), pour trink doch, dont la dureté serait révoltante; trink aus, (*acheve ton verre*), pour trinke aus, où l'hiatus serait choquant.

Le tableau que nous donnerons, par la suite, de la conjugaison allemande, prouvera, jusqu'à l'évidence, que sa base est l'*Allocutif*, auquel on ajoute les terminaisons, pour désigner les Temps et les Personnes.

Il nous reste encore à prouver que l'Allocutif des Verbes allemands devient la souche d'une famille entiere de mots, comme dans plusieurs langues de l'Asie.

Avant d'en donner un exemple, nous répétons ce que nous avons déjà annoncé dans les *Principes généraux*, qui précedent le second Chapitre de cette premiere partie, qu'en parlant de *racines allemandes*, il faut principalement faire attention aux *consonnes* qui constituent la racine; p. ex.

Alloc. impérieux : ſpott, *moque-toi ;* d'où dérive la famille suivante :

ſpöttel, *moque-toi un peu ;*
die Spötteley, *la petite moquerie soutenue ;*
der Spötter, *le moqueur ;*
die Spötterinn, *la moqueuse ;*
die Spötterey, *la moquerie soutenue ;*
der Spöttler, *celui qui fait de petites moqueries ;*
die Spöttlerinn, *celle qui fait de petites moqueries ;*
die Spöttlerey, *la petite moquerie soutenue ;*
ſpöttiſch, *moqueur*, adj.
verſpott(e), *expose au mépris par des moqueries ;*
Verſpottung, *action d'exposer au mépris par des moqueries.*

Dans ces exemples, les consonnes radicales ſp t t servent constamment de base à tous les dérivés.

De ce que les Allocutifs impérieux des Verbes primitifs sont tous *des racines*, servant de base à la conjugaison entiere et formant les souches de familles entieres de mots, il est clair que les Verbes allemands devraient être annoncés, dans les grammaires et les dictionnaires, par leurs *Allocutifs* : cela se pratique dans les livres élémentaires de plusieurs langues asiatiques ; mais, en allemand, les grammairiens et les lexicographes, entraînés par le grec et le latin, ont, jusqu'ici, représenté les Verbes par leurs Infinitifs, et ont, par-là, violenté le génie et le mécanisme de cette langue. En expliquant, dans les grammaires, la conjugaison des Verbes allemands, il fallait commencer par retrancher la terminaison de l'Infinitif, et ensuite, ajouter la terminaison qui distingue les Temps et les Personnes dans chaque Mode. Si vous suivez la marche naturelle, en mettant l'Allocutif en tête, *vous n'avez rien à retrancher*, et vous ajoutez simplement, dans les Verbes réguliers, les terminaisons caractéristiques ; et dans les Verbes irréguliers, vous montrez le changement des voyelles ou diphthongues, pour désigner de certains Temps.

En mettant, dans les dictionnaires, les Allocutifs des Verbes en tête, on sentirait la maniere dont on en forme une famille de mots qui en dérivent, en ajoutant de certaines terminaisons : p. ex.

lach, *ris*;
lächel, *souris*;
der Lacher, *le rieur*;
die Lacherinn, *la rieuse*;
lächerlich, *risible* etc.

D'après le plan de tous les dictionnaires allemands, qui ont paru jusqu'ici, il faut placer, pour suivre l'ordre alphabétique, le dérivé lächeln, *sourire*, avant le primitif, lachen, *rire*; et la racine, lach, *ris*, généralement usitée, et souche de la famille entiere, est absolument omise. Quel bouleversement! Quelle violence faite à la langue entiere, pour suivre la routine des dictionnaires grecs et latins, dont le mécanisme differe si essentiellement de l'allemand, originairement asiatique!

Nous avons maintenant préparé nos Lecteurs au plan de notre dictionnaire allemand, dont la publication va bientôt suivre cette grammaire.

Encore une observation sur les Allocutifs des Verbes allemands.

On en forme des Substantifs, qui représentent l'action ou l'état du Verbe, appliqués à un cas particulier; tandis que l'Infinitif désigne l'action ou l'état, pris en général.

Si ce Substantif est l'Allocutif impérieux, il est masculin ou neutre. Est-ce l'Allocutif adouci, qui donne ce Substantif, il est féminin. L'un et l'autre manquent de Pluriel : p. ex.

Alloc. impér. spott, *moque-toi*;
der Spott, *la moquerie*,
appliquée à un cas particulier;
Alloc. impér. lob, *loue*;
das Lob, *l'éloge*;
l'action de louer appliquée à un cas particulier, comme

das Lob auf Heinrich den IVten,

l'éloge de Henri IV.

En parlant de l'action de louer en général, on dirait en allemand, en employant l'Infinitif : das Loben nimmt kein Ende, (*ce louer prend ne pas de fin,*) *on ne finit pas de louer.*

Allocutif ad. liebe, *aime*;

die Liebe, (sans pl.) *l'amour.*

Veut-on former un substantif allemand, susceptible d'un Pluriel, pour exprimer l'action d'un Verbe, appliquée à un cas particulier, on ajoute à l'Allocutif impérieux la syllabe ung, p. ex. de nenn, *nomme*, *donne un nom*, se forme ernenn, *nomme à une place*, *à une dignité*; de là die Ernennung, *la nomination*, dont le Plur. die Ernennungen, *les nominations.*

Quand un des Allocutifs forme ce Substantif, celui en ung n'est pas usité : p. ex.

das Lob, *l'éloge*, et non pas die Lobung;

die Liebe, *l'amour*, et non pas die Liebung.

On dit bien der Handel et die Handlung, l'un et l'autre sans Pluriel, mais ils signifient *le négoce*, et non pas *une action*; die Handlungen, le Plur. de Handlung, n'a lieu que quand Handlung a la signification de *action.*

Ces substantifs en ung sont formés de *Verbes actifs*, rarement de *Verbes neutres.*

Si vous ajoutez l'Article à l'Infinitif, il est toujours neutre, et n'a jamais de Pluriel : p. ex. das Essen, *le manger*; das Trinken, *le boire.*

Les Infinitifs *et ce qu'on nomme le* Participe passé *sont nécessaires, pour former la Conjugaison complette des Verbes allemands.*

Nous croyons avoir prouvé dans notre Précis de grammaire générale, que les *Infinitifs* et les *Participes* ne sont pas des parties du *Verbe*, qui est le mot *déclarant* de la pro-

position. L'*Infinitif* annonce l'idée d'une action ou d'un état, que notre esprit se représente comme *une chose;* c'est donc un *Substantif.*

Le *Participe* exprime une *qualité*; par-conséquent, c'est un *Adjectif*, formé du Verbe.

Mais dans l'état imparfait de la Conjugaison allemande, on forme tous les *Temps futurs* par le verbe auxiliaire werd(e), qui signifie ordinairement *deviens*, et qui est le signe caractéristique du *Futur*, en lui ajoutant un Infinitif, p. ex.

Alloc. lob(e), *loue;*
Infin. loben, *louer;*
Futur. ich werde loben, *je louerai.*

Les Temps, nommés par les grammairiens *Prétérit parfait* et *plusque-parfait*, subissent, en allemand, la même formation qu'en français, en ajoutant aux verbes auxiliaires hab, *aie*, ou sey, *sois*, ce qu'on nomme le Participe passé, p. ex.

Alloc. lob(e), *loue;*
Parf. ich habe gelobt, *j'ai loué;*
Plusquep. ich hatte gelobt, *j'avais loué;*
Alloc. fall(e), *tombe;*
Parf. ich bin gefallen, *je suis tombé;*
Plusquep. ich war gefallen, *j'étais tombé.*

Nous sommes donc forcés d'ajouter aux tableaux de la Conjugaison allemande les Infinitifs et le Participe passé, parce qu'ils nous sont nécessaires pour la formation des Temps composés. Nous y joignons, par complaisance, le *Participe présent*, pour suivre l'usage généralement reçu, quoiqu'il ne soit absolument d'aucune utilité dans l'ensemble de la Conjugaison allemande.

Encore une observation pour les Infinitifs allemands.

On décline, en français, l'Infinitif, comme tous les autres Substantifs; c'est-à-dire, qu'on désigne leurs rapports principaux par les prépositions *de* et *à*. Vous dites : *Paris de Paris, à Paris*; de même *manger, de manger, à man-*

ger. Ces mêmes rapports de l'Infinitif-Substantif allemand sont désignés par la seule préposition zu, qui, ordinairement, équivaut à la préposition latine *ad* : p. ex.

loben, *louer*; zu loben, *de* ou *à louer*.

Ce zu, devant l'Infinitif, désigne aussi *le but de l'action*, représenté plus fortement par les deux prépositions um zu: p. ex. zu loben, plus fortement um zu loben, *pour louer*. Les Latins disaient *laudatum*, où la terminaison *tum* désignait ce but. Les grammairiens de l'ancienne Rome l'ont nommé *Supin*, ce qui n'était rien autre chose qu'une espece d'Infinitif, annonçant *le but de l'action*, par la terminaison *tum*; tandis que la terminaison *re* de *laudare*, annonçait l'action simple. Or, comme ces *Supins* ont été, jusqu'ici, un mystere grammatical, il n'est pas étonnant que des grammairiens aient voulu trouver des Supins aussi dans l'allemand, tandis que ce but de l'action y est représenté par une ou deux prépositions, placées devant l'Infinitif, comme on le fait aussi, en français, par la préposition *pour*.

Il faut encore observer qu'un Infinitif peut être, dans une langue, lié à un verbe, sans désigner aucun rapport; tandis que, dans une autre langue, on exprime ce rapport : p. ex. en français: *je souhaiterais manger*, qui exprime : *je souhaiterais l'action qu'on nomme* MANGER. Ici l'action *manger* paraît sans désigner aucun rapport; mais, en allemand, on dit: ich wünschte zu essen, pour ich hätte den Wunsch zu essen, *j'aurais le désir de manger*, où l'action zu essen, désigne le rapport de l'action avec *le désir*. Or, dans l'impossibilité d'expliquer, par des regles, pourquoi, dans une langue, un Verbe admet un Infinitif simple, sans désigner un rapport, tandis que, dans une autre langue, ce rapport est exprimé, c'est aux dictionnaires de chaque idiome à indiquer cette circonstance, comme cela se trouve presque toujours dans le Dictionnaire de l'Académie. Cela est d'autant plus nécessaire dans les Dictionnaires allemands, que cette circonstance influe sur la Conjugaison des Verbes, comme nous en expliquerons les détails par la suite.

Des Temps usités dans la Conjugaison allemande.

Le Verbe *déclare* qu'une certaine qualité convient au sujet de la proposition, ou ne lui convient pas. Cette *déclaration* peut avoir rapport aux trois divisions du temps : au *Présent*, au *Passé* et au *Futur*.

Ces trois Temps ont lieu, en allemand, dans le *Mode déterminé* (*Indicatif*), et dans le *Mode indéterminé* (*Subjonctif, Conjonctif, Optatif*) : mais non pas dans le *Mode allocutif* (*Impératif, Précatif* ou *Invitatif*); car l'allocution se fait toujours dans le *Temps présent*, quoiqu'elle ait une action *future* pour but.

1. *Le Temps présent.*

Ce *Temps* n'est susceptible d'aucune modification; mais les Allemands l'emploient plus souvent que les Français :

1) pour le *Temps futur;*

afin de désigner que l'action future est aussi certaine que si elle se faisait déjà, dans ce moment, sous nos yeux : p. ex. Ich komme morgen zu Ihnen, *je viens* (pour *je viendrai*) demain *chez vous*.

2) Pour le *Temps passé.*

Par-là, le récit d'un évenement *passé* obtient une plus grande vivacité, on croit en être témoin au moment où l'on parle : p. ex.

Wie unser Freund vor einigen Tagen von seiner Reise zurück kommt, vernimmt er, daß er während seiner Abwesenheit schändlich verleumdet worden; ohne Zeit zu verlieren, geht er gerade zu seinem Gegner, überweiset ihn seiner Bosheit, und spricht von Ausforderung. Der schlechte Mensch, durch die Drohung abgeschreckt, leitet aber das Gewitter ab, und entschließt sich zu einem schriftlichen Widerrufe.

Lorsque notre ami revient, il y a quelques jours, de son voyage, il apprend que, pendant son absence, il a été calomnié sous les couleurs les plus noires : sans perdre de

temps, il va tout droit trouver son adversaire, il lui prouve sa méchanceté, et lui en demande raison ; mais le drôle, effrayé par cette menace, détourne l'orage, et prend le parti de faire une rétractation par écrit.

2. *Le Temps passé,*

nommé très-inutilement *Prétérit*, du mot latin (*Tempus præteritum.*)

Le Verbe allemand en distingue trois :

1) *Le passé simple.*

Nous le nommons ainsi, parce qu'il n'est pas composé avec un verbe auxiliaire comme les deux autres Temps passés, p. ex. ich lobte, *je louais*; er aß, *il mangeait.*

Le jargon grammatical lui donne le nom d'*Imparfait*, contraction de *Temps imparfaitement passé;* encore emprunté du latin *Imperfectum*, pour *Tempus præteritum imperfectum.* Les exemples prouveront que cette dénomination est souverainement *imparfaite.*

On s'en sert pour désigner les circonstances suivantes:

D'abord, pour annoncer qu'une action s'est faite simultanément avec une autre: p. ex.

Ich lag gestern am Fenster, wie Sie vor meinem Hause vorbey gingen, *j'*ÉTAIS *hier à la fenêtre, lorsque vous passâtes devant ma maison;* wie ich jung war, ging ich täglich in die Schule, *lorsque j'étais jeune, j'allais tous les jours à l'école.*

En pareils cas, ce Temps mérite d'être nommé *Passé simultané;* il indique aussi qu'une action a été souvent répétée; et alors ce serait le *Passé fréquentatif.*

En second lieu, ce Temps est employé, en allemand, pour annoncer une action, passée une seule fois, quelquefois déterminée par différentes circonstances, et racontée avec la dignité historique : p. ex.

Der große Mann ward geboren den 5ten April 1765, und starb den 10ten August 1817; *le grand homme naquit le 5 Avril 1765, et mourut le 10 Août 1817.*

Ce dernier temps passé est distingué en français, comme en grec! dans cette derniere langue, il est nommé *Aoriste*, et les grammairiens français lui donnent avec raison, le nom de *Passé défini;* tandis qu'en allemand on exprime de là même maniere *je louais* et *je louai*.

2) *Le Passé indéfini.* (*Parfait.*)

C'est le Temps, qui annonce une action ou un évenement simplement passé, sans le déterminer par des circonstances particulieres, et sans lui donner la dignité historique.

Il se forme, en allemand comme en français, avec le secours d'un des deux Verbes auxiliaires hab, *aie*, ou sey, *sois*, auquel on ajoute ce qu'on nomme le Participe passé : p. ex. ich habe gelobt, *j'ai loué;* ich bin gefallen, *je suis tombé*.

Le nom grammatical de ce Temps a été, jusqu'ici, le *Parfait*, contraction de *Temps parfaitement passé*, exprimé en latin par *Tempus præteritum perfectum*. Mais en comparant ce *Parfait* avec le temps précédent, nommé *Imparfait*, il est palpable que l'un et l'autre annoncent des évenements *parfaitement passés ;* car en disant, p. ex. Am Anfang schuf Gott Himmel und Erde, *au commencement Dieu* CRÉA *le ciel et la terre*, tout le monde convient que le verbe schuf, *créa*, annonce une action qui eut lieu, il y a plusieurs milliers d'années; elle est donc *parfaitement passée*. De même: vor dreyßig Jahren ging ich täglich in die Schule, *il y a trente ans, j'allais tous les jours à l'école*. Ici le verbe ich ging, *j'allais*, désigne aussi une action passée, il y a trente ans; donc *parfaitement passée*.

Comment les grammairiens allemands ont-ils pu nommer ce Temps *Imparfait*, ou *Temps imparfaitement passé ?*

En allemand comme en français, on ne doit employer le Passé historique, que quand le temps, dont il est question, est parfaitement passé : p. ex. Im vorigen Jahre sahen wir sehr wichtige Ereignisse, *l'année passée, nous vîmes des évenements fort importants*.

Mais quand l'époque dont on parle, n'est pas encore entierement terminée, on doit employer le *Passé composé*, nommé *Parfait :* p. ex. Dans la journée du 31 Décembre 1800, il fallait dire : In diesem Jahrhundert haben wir sehr wichtige Ereignisse gesehen, *dans ce siecle, nous* AVONS VU *des évenements fort importants.*

En général, le même évenement peut être exprimé de deux manieres différentes : p. ex. Unser Freund ist vor Kurzem in Berlin gestorben, *notre ami* EST MORT, *depuis peu, à Berlin.* Cette locution conviendrait au discours familier; mais en voulant y mettre la dignité historique, on dirait : der große Mann starb im vorigen Monathe zu Berlin, *le grand homme* MOURUT, *le mois passé, à Berlin.*

3) *Le Passé antérieur.* (*Plusque-parfait.*)

Ce Temps marque qu'un évenement est passé avant un autre, aussi passé.

Sa formation en allemand est la même qu'en français : p. ex. Ich hatte schon Berlin verlassen, wie Ihr letzter Brief an mich daselbst angekommen ist, *j'avais déjà quitté Berlin, lorsque votre derniere lettre y est arrivée.* Unser Freund war schon verreiset, wie ich zu ihm geschickt habe, *notre ami* ÉTAIT *déjà* PARTI, *lorsque j'ai envoyé chez lui.*

Les Allemands ne distinguant pas *j'avais* de *j'eus*, ni *j'étais* de *je fus*, il n'y a, dans leur langue, qu'un seul *Passé antérieur.*

La dénomination de *Plusque-parfait*, pour un *Temps plus que parfaitement passé*, est encore très-malheureusement choisie; car un *temps* ne peut pas être *plus que parfaitement passé.* Les grammairiens français modernes, l'ont nommé, avec raison, *Passé antérieur.*

3. *Le Temps futur.*

Le Temps futur peut exprimer différentes circonstances particulieres. Celle qui mérite principalement notre attention pour la formation des Temps allemands, est :

1) *Le Futur déterminé*,

sans avoir égard, si l'on agira de plein gré, ou si l'on y sera forcé par des circonstances majeures. Ce Temps exprime un évenement futur, pris isolément, et sans le comparer à un autre évenement futur.

La Conjugaison imparfaite des Verbes allemands ne peut exprimer un Futur quelconque, que par le Verbe auxiliaire werd(e), qui signifie ordinairement *deviens*, et qui est le signe caractéristique du *Futur*, quand on y ajoute ce qu'on appelle un *Infinitif*: p. ex. loben, *louer*, ich werde loben, *je louerai*; essen, *manger*, ich werde essen, *je mangerai*.

2) Le *Futur conditionnel*, qui est en même temps le *Présent conditionnel*.

Ce Temps représente un évenement qui arrivera sous une certaine condition.

Ce Temps est formé de la maniere la plus distincte par ce qu'on nomme l'Imparfait du Subjonctif du Verbe auxiliaire ich werde, qui est ich würde, en y ajoutant encore le Présent de l'Infinitif : p. ex.

loben, *louer*, ich würde loben, *je louerais*;
essen, *manger*, ich würde essen, *je mangerais*.

Ce Temps est aussi représenté, mais plus imparfaitement, par ce qu'on nomme l'*Imparfait du Subjonctif*; comme :

ich lob(e)te, *je louerais*.

3) *Le Futur antérieur*.

Ce Temps annonce un évenement, maintenant futur, mais qui sera *passé*, quand un autre évenement aura lieu; c'est pour cette raison qu'on a aussi nommé ce Temps le *Futur passé*.

La formation de ce Temps se fait encore par le Verbe, auxiliaire werd(e), en y réunissant le *Passé de l'Infinitif*: p. ex. ich werde gelobt haben, *j'aurai loué*.

Observations.

Si l'on veut exprimer qu'on fera une action *de plein gré*, on dit, p. ex. ich will nach Berlin reisen, *je* VEUX *partir pour Berlin*.

En désignant qu'on y est forcé : ich muß nach Berlin reisen, IL FAUT QUE JE FASSE *le voyage de Berlin*.

Pour annoncer qu'on doute que l'évenement futur arrive :

ich soll nach Berlin reisen,
je DOIS *faire le voyage de Berlin*.

Mais ce soll, *doit*, désignant le doute, peut aussi s'appliquer au *Présent* ou *Passé* : p. ex. Unser Freund soll krank seyn, *notre ami doit être malade ;* unser Freund soll krank gewesen seyn, *notre ami doit avoir été malade*.

Si l'on voulait exprimer une crainte, en annonçant un évenement futur incertain, on dirait : Ein schrecklicher Krieg dürfte bald ausbrechen, *une guerre terrible* POURRAIT *bientôt éclater*.

C'est pour cette raison, que quelques grammairiens allemands ont représenté wollen, *vouloir ;* müssen, *falloir ;* sollen, *devoir ;* dürfen, *pouvoir*, comme des *Verbes auxiliaires*. Cela nous paraît aussi inexact, que si, en français, on voulait ranger parmi les Verbes auxiliaires, *venir*, *aller ;* parce qu'on dit : *je viens de manger*, *je vais partir*. On ne doit regarder comme *Verbes auxiliaires* que ceux qui, en de certaines langues, sont nécessaires pour former des *Temps déterminés*. Les modifications des *Temps Passé et Futur* s'expriment, dans les différents idiomes, d'une maniere particuliere, que chaque grammaire doit indiquer.

Il n'y a donc que *trois* Verbes auxiliaires en allemand, qui sont : hab, *aie*, ou sey, *sois*, pour former, comme en français, les *Temps passés composés ;* et werd(e), *deviens*, qui, réuni à un Infinitif, est le signe caractéristique de tous les *Futurs*.

Des Pronoms personnels, souvent nécessaires, pour caractériser les Personnes dans les différents Temps des Verbes allemands.

La Conjugaison allemande distingue souvent très-imparfaitement, dans le Verbe même, les différentes personnes par des terminaisons caractéristiques. Les premieres et troisiemes personnes du Pluriel se ressemblent constamment; et ces personnes sont, au Singulier, presque toujours les mêmes. On est donc obligé d'avoir recours, en allemand comme en français, aux Pronoms personnels, pour bien désigner chaque personne.

(Nous devons répéter ici ce qui a déjà été dit, en parlant des Pronoms personnels.)

Le pronom personnel de la 1re personne du singulier est ich, *je;* de la même personne au pluriel, wir, *nous*: l'un et l'autre de tous les sexes.

Pronom personnel de la 2e personne du sing. du, *tu*; au plur. ihr, *vous*.

Aussi de tous les Sexes.

De la 3e personne au singulier:

masc. er, *il;*
fém. sie, *elle;*
neutre, es.
au Pluriel. sie, *ils, elles.*

Les Pronoms personnels des troisiemes personnes deviennent superflus, s'il y a un Substantif ou Pronom qui représentent le sujet d'une proposition.

Si l'on veut exprimer une personne indéterminée, on se sert, comme en français, de man, *on* ou *l'on;* man, formé de der Mann, *l'homme* (*vir*), dans son ancienne signification très-étendue, tient lieu de Mensch, (*homo*), un individu du genre humain; de même *on* est une contraction de *homme*, et *l'on*, de *l'homme:* p. ex. man klopft, *on frappe*, pour *un homme frappe*. Mais en laissant indécis, si c'est un homme ou une autre chose qui frappe, on dirait en alle-

mand : es klopft, que nous ne pouvons pas rendre littéralement en français ; cela signifie : *quelque chose* ou *une chose quelconque frappe.*

Le Pronom indéterminé es, est aussi employé, comme *il* en français, avec les verbes qu'on nomme impersonnels : p. ex. es regnet, *il pleut ;* es schneyt, *il neige.*

Mais une particularité de la langue allemande est, qu'on peut annoncer une proposition où il y a un sujet déterminé, au moyen de cet es, sujet indéterminé. Alors la phrase commence par es, suivi du verbe, et le sujet déterminé vient après ; dans ce cas, le verbe suit le nombre du dernier sujet : p. ex. es sind viele Leute da, pour viele Leute sind da, *il y a beaucoup de monde.*

Observations.

Nous prions nos Lecteurs de consulter les Pronoms personnels dans le chapitre précédent sur la maniere dont on se parle en allemand. Nous ajoutons ici les remarques suivantes :

1°. Un Souverain, en parlant de lui-même, dit, en allemand comme en français, Wir, *Nous* : p. ex. Wir, Franz von Gottes Gnaden..., verordnen und befehlen hiermit ; *Nous, François, par la grâce de Dieu..., mandons et ordonnons.*

2°. Un auteur, en parlant de lui-même, est censé modeste, en disant aussi : wir, *nous :* p. ex. wir haben schon oben erinnert, *nous avons déjà observé plus haut.*

Il n'y a, dans la langue teutonique moderne, qu'une seule Conjugaison réguliere ; elle est censée *réguliere,* quand non-seulement les consonnes radicales, mais aussi la voyelle ou diphthongue, une fois réunie à ces consonnes, restent invariables dans toute la conjugaison. Lorsque nous expliquerons les verbes irréguliers, nous ferons sentir la différence qui se trouve entre les verbes allemands *réguliers* et *irréguliers.*

Après ces explications préliminaires, nous allons donner

le *Tableau de la Conjugaison réguliere allemande*. Cependant nous devons nous borner d'abord à ne représenter que les *Temps simples* dans les deux Modes, *déterminé* et *indéterminé* (*Indicatif* et *Subjonctif*); parce que ce sont ces Temps seuls, dont la formation est réguliere. Tous les *Temps composés* le sont avec des Verbes auxiliaires, qui, tous, sont *irréguliers*. Nous suivrons donc la marche naturelle, en exposant seulement ces Temps simples, afin d'éviter, au commencement, toute especc d'irrégularités; nous placerons le reste à la suite.

Nous répétons encore ici ce que nous avons déjà exposé dans les principes généraux, qui précedent le second chapitre.

Les consonnes sont les véritables terminaisons des mots variables;

Ces consonnes-terminaisons ont souvent besoin d'être adoucies par un e mi-muet qui les précede. Selon la structure des mots, cet e adoucissant est, quelquefois, absolument nécessaire; quelquefois on peut l'employer ou le supprimer à volonté.

Les Allemands n'aiment pas à mettre les consonnes liquides l, m, n, r, entre deux e mi-muets.

Afin de faire sentir l'emploi de l'e adoucissant, nous choisissons, pour le Tableau de la Conjugaison réguliere, trois Verbes:

1°. Un Verbe, où l'e adoucissant est constamment supprimé; comme handel, *agis*;

2°. Un autre Verbe, où cet e est nécessaire devant toutes les consonnes-terminaisons; comme wart, *attends*; et

3°. Un Verbe, où, le plus souvent, on peut mettre l'e adoucissant devant les consonnes-terminaisons, ou ne le pas mettre; comme lob, *loue*.

Dans cette derniere espece de Verbes réguliers, on aime à supprimer l'e adoucissant à l'Indicatif, où la déclaration du verbe est positive, et, par-conséquent, plus breve; mais l'adoucissement par cet e est ordinairement conservé

au Subjonctif, ce qui exprime mieux le ton indécis de la déclaration.

Nous éloignons un peu du mot principal, les terminaisons, pour les rendre plus sensibles.

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON ALLEMANDE RÉGULIERE DANS LES TEMPS SIMPLES.

Allocutif impér. handel, *agis*. *Allocutif adouci:* handle.

Mode déterminé. (Indicatif.)	Mode indéterminé. (Subjonctif, Conjonctif, Optatif.)
Présent.	
Singulier.	
1. ich handel ou handle, *j'agis*,	ich handel ou handle, (que) *j'agisse*,
2. du handel st, *tu agis*,	du handel st, (que) *tu agisses*,
3. er, sie, es handel t, *il, elle, agit*;	er, sie, es handel ou handle, (que) *il, elle agisse*.
Pluriel.	
1. wir handel n, *nous agissons*,	wir handel n, (que) *nous agissions*,
2. ihr handel t, *vous agissez*,	ihr handel t, (que) *vous agissiez*,
3. sie handel n, *ils, elles agissent*.	sie handel n, (qu') *ils, elles agissent*.
Temps passé simple (*Imparfait*).	
Singulier.	
1. ich handelt e, *j'agissais* ou *j'agis*,	ich handel te, *j'agirais* ou *j'agisse*,
2. du handel test, *tu agissais* ou *agis*,	du handel test, *tu agirais* ou *agisses*,
3. er, sie, es handel te, *il, elle, agissait* ou *agit*,	er handel te, *il agirait* ou *agît*;

Pluriel.

1. wir handelt en, *nous agissions* ou *agîmes*,	wir handel ten, *nous agirions* ou *agissions*,
2. ihr handeltet, *vous agissiez* ou *agîtes*,	ihr handel tet, *vous agiriez* ou *agissiez*,
3. ſie handelten, *ils, elles agissaient* ou *agirent*,	ſie handel ten, *ils, elles agiraient* ou *agissent.*

Allocutif impér. wart, *attends.* *Allocutif adouci:* warte.

Mode déterminé.	Mode indéterminé.
(Indicatif.)	(Subj. Conj. Optatif.)

Présent.

Singulier.

1. ich wart(e), *j'attends*,	ich wart(e), (que) *j'attende*,
2. du wart eſt, *tu attends*,	du wart eſt, — *tu attendes*,
3. er, ſie, es wart et, *il, elle attend*,	er, ſie, es wart(e), (que) *il, elle, attende*,

Pluriel.

1. wir wart en, *nous attendons*,	wir wart en, (que) *nous attendions*,
2. ihr wart et, *vous attendez*,	ihr wart et, (que) *vous attendiez*,
3. ſie wart en, *ils, elles attendent.*	ſie wart en, (qu') *ils, elles attendent.*

Temps Passé simple (*Imparfait*).

Singulier.

1. ich wart ete, *j'attendais* ou *attendis*,	ich wart ete, *j'attendrais* ou *attendisse*,
2. du wart eteſt, *tu attendais* ou *attendis*,	du wart eteſt, *tu attendrais* ou *attendisses*,
3. er, ſie, es wart ete, *il, elle, attendait* ou *attendit.*	er wart ete, *il attendrait* ou *attendît*;

Pluriel.

1. wir wart eten, *nous attendions* ou *attendîmes*,	wir wart eten, *nous attendrions* ou *attendissions*,
2. ihr wart etet, *vous attendiez* ou *attendîtes*,	ihr wart etet, *vous attendriez* ou *attendissiez*,
3. ſie wart eten, *ils, elles attendaient* ou *attendirent*,	ſie wart eten, *ils, elles attendraient* ou *attendissent*.

Allocutif impér. lob, *loue.*	*Allocutif adouci*, lobe.
MODE DÉTERMINÉ.	MODE INDÉTERMINÉ.
(INDICATIF.)	(SUBJ. CONJ. OPTATIF.)

PRÉSENT.

Singulier.

1. ich lob(e), *je loue*,	ich lob(e); (que) *je loue*,
2. du lob(e)ſt, *tu loues*,	du lob (e)ſt, (que) *tu loues*,
3. er, ſie, es lob(e)t, *il, elle, loue*;	er, ſie, es lob(e), (que) *il, elle loue*.

Pluriel.

1. wir lob en, *nous louons*,	wir lob en, (que) *nous louions*,
2. ihr lob (e)t, *vous louez*,	ihr lob(e)t, (que) *vous louiez*,
3. ſie lob en, *ils, elles louent*;	ſie lob en, (qu') *ils, elles louent*.

TEMPS PASSÉ SIMPLE (*Imparfait*).

Singulier.

1. ich lob(e)te, *je louais* ou *louai*,	ich lob(e)te, *je louerais* ou *louasse*,
2. du lob(e)teſt, *tu louais* ou *louas*,	du lob(e)teſt, *tu louerais* ou *louasses*,
3. er, ſie, es lob(e)te, *il, elle, louait* ou *loua*;	er-lob(e)te, *il louerait* ou *louât*.

Pluriel.

1. wir lob(e)ten, *nous louions* ou *louâmes*,	wir lob(e)ten, *nous louerions* ou *louassions*,

2. ihr lob(e)tet, *vous louiez* ou *louâtes*,	ihr lob(e)tet, *vous loueriez* ou *louassiez*,
3. sie lob(e)ten, *ils, elles louaient* ou *louerent;*	sie lob(e)ten, *ils, elles loueraient* ou *louassent.*

Observations.

1°. Le Tableau précédent prouve évidemment que l'Allocutif est la base de toute la Conjugaison. C'est à cet Allocutif qu'on ajoute les terminaisons, par lesquelles on distingue les Temps et les Personnes.

2°. Les Présents se ressemblent presque partout dans les deux Modes. La seule différence qui existe entr'eux, est que la 3e Personne du Singulier, est au Subjonctif la même que la premiere; et que cette 3e personne adopte, à l'Indicatif la terminaison t.

3°. Les Temps, nommés *Imparfaits,* sont absolument les mêmes dans les deux Modes des Verbes réguliers. Ce n'est que dans les Verbes irréguliers, que ces Temps des deux Modes different presque toujours entr'eux.

L'Allocutif, nommé IMPÉRATIF, *dans toutes les Personnes des deux Nombres.*

La 1e Personne du Singulier n'existe ni en allemand, ni dans aucune langue européenne, tant morte que vivante, quoiqu'elle ait lieu dans quelques langues de l'Asie.

La 2e du Singulier est la seule distinguée dans le Verbe.

L'Allocutif sert de base à la Conjugaison de tous les Verbes allemands; et dans les Verbes primitifs, l'Allocutif impérieux est la racine toute pure, par-conséquent, monosyllabique.

La 3e du Singulier, et les trois Personnes du Pluriel, sont représentées, en allemand, par les mêmes personnes du Présent du Subjonctif, en mettant le pronom personnel après le Verbe.

Il faut cependant observer que ces pronoms personnels sont, ordinairement, supprimés aux secondes personnes, tant du

Singulier que du Pluriel. Ces pronoms n'y sont conservés, que quand on veut renforcer le ton impérieux, ou exprimer beaucoup d'instance en priant ou en invitant, p. ex. schreib, *écris*; schreib du, *écris*, *te dis-je*; schreibt, *écrivez*, schreibt ihr, *écrivez, vous dis-je*.

Voici l'*Allocutif complet* des trois Verbes, choisis dans le Tableau ci-dessus.

Allocutif complet (*Impératif*).

SINGULIER.

1. (n'est pas en usage.)		
2. handel ou handle (du),	wart(e) (du),	lob(e) (du),
agis,	*attends*,	*loue*;
3. *masc.* handel er,	wart er,	lob er,
qu'il agisse,	*qu'il attende*,	*qu'il loue*;
fémin. handel ou handle sie,	wart(e) sie,	lob(e) sie,
qu'elle agisse,	*qu'elle entende*,	*qu'elle loue*.

PLURIEL.

1. handeln wir,	warten wir,	loben wir (*),
agissons,	*attendons*,	*louons*;
2. handelt (ihr),	wartet (ihr),	lob(e)t (ihr),
agissez,	*attendez*,	*louez*;
3. handeln sie,	warten sie,	loben sie,
qu'ils, elles, agissent,	*qu'ils, elles, attendent*,	*qu'ils, elles, louent*.

Pour préparer nos Lecteurs à la formation des *Temps composés* dans les Verbes allemands, nous allons ajouter ce qu'on appelle *l'Infinitif*, nécessaire à former le *Futur*; et le *Participe passé*, dont on a besoin pour les *Temps passés composés*. Nous voulons bien représenter aussi le *Par-*

(*) C'est ainsi que cette première personne du Pluriel est souvent exprimée dans le Midi de l'Allemagne. Sa formation est absolument la même, que celle des autres personnes de l'Allocutif. C'est donc à tort qu'on la nomme provinciale et vicieuse. Dans le Nord de l'Allemagne, cette même personne est annoncée par une circonlocution, qui a été conservée dans l'idiome anglais : p. ex.
laß ou laßt uns loben,
laisse — laissez nous louer, pour *louons*.

ticipe présent, inutile dans la Conjugaison complette des Verbes allemands.

La consonne n est la terminaison caractéristique de tous les *Infinitifs* allemands.

En y ajoutant encore d, vous obtenez le *Participe présent.*

La terminaison du *Participe passé*, dans les Verbes réguliers, est la consonne t; et l'on place encore souvent la particule ge en tête. (Nous en donnerons bientôt la regle.)

Toutes ces consonnes-terminaisons sont ajoutées à l'Allocutif, et se trouvent, selon la structure des Verbes, adoucies ou non, par l'*e* mi-muet qui précede: p. ex.

		INFINITIF.	
Présent.	handel n,	wart en,	lob en,
	agir,	*attendre,*	*louer.*
		PARTICIPES.	
Présent.	handel nd,	wart end,	lob end,
	agisssant,	*attendant,*	*louant.*
Passé.	ge handel t,	ge wart et,	ge lob(e)t (*),
	agi,	*attendu,*	*loué,*

(*) REGLE, jusqu'ici inconnue.

Pour former le PARTICIPE PASSÉ *des Verbes allemands réguliers ou irréguliers, on met la particule* ge *en tête, si l'accent tonique repose sur la premiere syllabe; cette particule est rejetée dans le cas contraire:* p. ex. Les trois verbes ci-dessus admettent au Participe passé la particule ge, parce que l'accent tonique est sur leurs premieres syllabes han, war, lo: mais les Verbes réguliers vollend, *acheve;* prophezeih, *prophétise,* font au Participe passé vollendet, *achevé,* prophezeih(e)t, *prophétisé;* parce que, dans le premier, c'est la seconde syllabe en; dans le second, la troisieme zeih, qui ont l'accent tonique. Toutes les grammaires allemandes ont bien annoncé la regle, que les Verbes allemands, commençant par une des particules be, ge, emp, ent, er, ver et zer, rejettent la particule ge au Participe passé; cela est vrai,

De la Conjugaison des Verbes allemands, dont l'Allocutif impérieux se termine en el, em, en, er.

1e Regle.

Tous les Verbes allemands, dont l'Allocutif impérieux se termine en el *ou* er, *forment toute leur Conjugaison de cet Allocutif impérieux, et non pas de l'Allocutif adouci:* p. ex.

Alloc. impér. handel, *agis* (*);
Alloc. adouci. handle, (pour handele);
afin de ne pas placer la consonne liquide l entre deux e mi-

---

mais la véritable raison est, que toutes ces particules, formant la premiere syllabe, rejettent constamment l'accent tonique. Il en est de même des Verbes, terminés en ier, comme regier, *regne*, declinier, *décline*, etc.; mais tous ces Verbes mettent toujours l'accent tonique sur ier, qui n'est jamais dans la premiere syllabe. Toutes les grammaires et tous les grands dictionnaires n'ont jamais expliqué pourquoi le Participe passé de vollend, p. ex. est vollendet, et non pas gevollendet.

Voyez les exceptions à la regle ci-dessus dans werd(e), le 3e Verbe auxiliaire, qui va suivre; de même lobpreis(e), et nothdringen, dans la liste alphabétique des Verbes irréguliers à la fin de ce Chapitre; et enfin miß, Chapitre des *Particules allemandes*, dans la 3e Partie de cette grammaire.

Cette Regle prouve la nécessité d'indiquer, dans le dictionnaire allemand, l'accent tonique à chaque Verbe. Notre dictionnaire, qui va bientôt suivre cette grammaire, remplira cette lacune.

(Nous venons de voir des annonces de dictionnaires allemands, où les auteurs déclarent qu'ils désigneront l'accent tonique de chaque mot).

(*) handel signifie aussi: *fais le négoce;* d'où vient le Substantif sans Pluriel der Handel, *le négoce.*

muets. Il en est de même dans les Verbes suivants en em, en, er. (Voyez les Princ. gén. à la tête du 2e Chap. de cette 1e partie.)

Donc la 1e personne du Singulier des Présents :

ich handel ou handle, *j'agis.*

C'est du premier handel, que toute la Conjugaison est formée : comme

du handel st, *tu agis*,
er handel t, *il agit*,
wir handel n, *nous agissons*,
ich handelte, *j'agissais* etc.

De même :

Alloc. impér. ruder, *rame* ; d'où le Substantif das Ruder, *la rame.*

Alloc. adouci : rudre (pour rudere). De là :

ich ruder ou rudre, *je rame*,
du ruder st, *tu rames*,
er ruder t, *il rame*,
wir ruder n, *nous ramons*,
ich ruder te, *je ramais*.

Il y a donc erreur, quand quelques auteurs écrivent wir handlen, wir rudren; car tous les Allemands disent et écrivent: du handelst, du ruderst. On ajoute les consonnes-terminaisons à l'Allocutif impérieux handel, ruder ; on doit, par-conséquent, écrire wir handeln, wir rudern, etc.

2e Regle.

Tous les Verbes allemands, dont l'Allocutif impérieux se termine en em *ou* en, *forment toute leur Conjugaison de l'Allocutif adouci, et non pas de l'impérieux :* p. ex. *Alloc. impér.* athem, *respire*, dont se forme le Substantif der Athem, *la respiration. Alloc. ad.* athme (pour atheme.)

La 1e personne du Sing. des Présents :

ich athem *ou* athme, *je respire*,
du athme st, *tu respires*,
er athme t, *il respire*,

wir athmen, *nous respirons*,
ich athmete, *je respirais*, etc.

De même :

Alloc. impér. segen, *bénis*; dont se forme le Substantif der Segen, *la bénédiction*. *Alloc. ad.* segne (pour segene).

La 1e Personne du Sing. des Présents :
ich segen ou segne, *je bénis*,
du segne st, *tu bénis*,
er segne t, *il bénit*,
wir segnen, *nous bénissons*,
ich segnete, *je bénissais*;

Observations.

1° L'usage général, conforme aux deux Regles ci-dessus, flatte l'oreille : car

du handelst, er handelt, ich handelte etc.

sont plus doux que

du handlest, er handlet, ich handlete.

De même :

du athmest, er athmet, ich athmete,

sont plus coulants que

du athemst, er athemt, ich athemte.

2°. Il est donc prouvé jusqu'à l'évidence, que les Verbes allemands ont un double Allocutif, *l'impérieux* et *l'adouci* : car une espece entiere de Verbes, ceux en el et er, basent toute leur Conjugaison sur le premier; et une autre, en em et en, sur le second.

Afin de pouvoir représenter les *Temps composés* des Verbes allemands, nous passons aux

Verbes auxiliaires,

qui, tous les trois, sont irréguliers. (Voyez, après les tableaux de la Conjugaison allemande complette, la différence entre les Verbes réguliers et irréguliers.)

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON DU PREMIER VERBE AUXILIAIRE DANS LES TEMPS SIMPLES.

Alloc. impér. häb, *aie,*	*Alloc. adouci* habe.
MODE DÉTERMINÉ.	MODE INDÉTERMINÉ.
(INDICATIF.)	(SUBJ. CONJ. OPTATIF.)
PRÉSENT.	
Singulier.	
1. ich hab(e), *j'ai,*	ich hab(e), (que) *j'aie,*
2. du haſt (*), *tu as,*	du hab eſt, — *tu aies,*
3. er, ſie, es hat(*), *il, elle a,*	er-hab(e), (qu') *il ait.*
Pluriel.	
1. wir haben, *nous avons,*	wir haben, (que) *nous ayons,*
2. ihr hab(e)t, *vous avez,*	ihr hab(e)t, — *vous ayez,*
3. ſie haben, *ils, elles ont.*	ſie haben, (qu') *ils, elles aient.*
TEMPS PASSÉ SIMPLE (*Imparfait*).	
Singulier.	
1. ich hatte (**), *j'avais* ou *j'eus,*	ich hätte(**), *j'aurais* ou *j'eusse,*
2. du hatt eſt, *tu avais* ou *tu eus,*	du hätteſt, *tu aurais* ou *tu eusses,*
3. er-hatte, *il-avait* ou *il eut,*	er-hätte, *il-aurait* ou *il eût.*
Pluriel.	
1. wir hatten, *nous avions* ou *nous eûmes,*	wir hätten, *nous aurions* ou *eussions,*
2. ihr hattet, *vous aviez* ou *vous eûtes,*	ihr hättet, *vous auriez* ou *eussiez,*
3. ſie hatten, *ils, elles avaient* ou *eurent,*	ſie hätten, *ils, elles auraient* ou *eussent.*

(*) Les Verbes auxiliaires étant très-fréquents, on a tâché de les rendre aussi coulants que possible : c'est pour cette raison qu'on supprime la consonne radicale b, dans la 2e et 3e personne du singulier, et qu'on dit du haſt, pour du habſt ; er hat, pour er habt.

(**) Pour la même raison, on change, dans les Imparfaits, le b en t ; et on dit ich hatte, pour ich habte ; ich hätte, pour ich häbte.

L'accent tonique reposant sur la premiere syllabe, le participe passé adopte la particule ge en tête ; comme gehäb(e)t, *eu.*

ALLOCUTIF COMPLET.

Sing.	*Pluriel.*
1. — — —	haben wir ou laßt uns haben, *ayons*,
2. hab(e) (du), *aie*,	hab(e)t (ihr), *ayez*,
3. hab er, hab(e) sie, *qu'il ait, qu'elle ait*,	haben sie, *qu'ils* ou *elles aient.*

L'Infinitif et les Participes sont réguliers.

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON DU SECOND VERBE AUXILIAIRE, DANS LES TEMPS SIMPLES.

Allocutif impérieux et adouci : sey(*), *sois*, une des racines.

MODE DÉTERMINÉ. (INDICATIF.)	MODE INDÉTERMINÉ. (SUBJ. CONJ. OPTATIF.)
PRÉSENT. *Singulier.*	
1. ich bin, *je suis* (**),	ich sey(e), (que) *je sois*,
2. du bist, *tu es*,	du sey(e)st, — *tu sois*,
3. er, sie, es ist, (***) *il, elle est*,	er-sey(e), (qu') *il-soit*,

(*) Ce second Verbe auxiliaire nous fournit l'occasion de faire plusieurs observations.

D'abord sey, l'une des racines, est le seul Allocutif de toute la langue allemande, où *l'impérieux* et *l'adouci* sont absolument les mêmes.

Cette racine pourrait bien être d'origine samscritte, où *asmi*, signifie *je suis*; et nous avons déjà observé (dans le Préc. de Gramm. gén.) que la consonne *s* contient l'idée de *l'existence:* ajoutez-y la diphthongue ey, *le cri de la joie et de l'admiration;* ce qui fait sey; et vous avez un mot admirable, pour peindre *sois*. En ajoutant l'e adoucissant, pour faire seye, on affaiblirait ce sentiment sublime; l'adoucissement n'est donc jamais employé dans l'Allocutif.

(**) La racine de la 1re personne ich bin, *je suis*, est bi, encore conservée dans l'anglais, à laquelle on a ajouté un n euphonique.

De cette racine bi est formée la seconde personne du bist, *tu es*.

(***) On ne peut gueres douter que la troisieme personne ist, *est*, ne vienne du latin *est;* on sait que l'i bref allemand a un son, qui tient le milieu entre l'*é* et *i* français.

Il est probable, d'ailleurs, que les peuples, nommés *Allemands* ou *Germains*, ont apporté en Europe la langue persane, altérée par le trajet, par la

Pluriel.

1. wir sind, *nous sommes,*	wir sey(e)n, (que) *nous soyons,*
2. ihr seyd(*), *vous êtes,*	ihr sey(e)d(*),(que) *vous soyez,*
3. sie sind, *ils, elles sont,*	sie sey(e)n, (qu') *ils, elles soient.*

Temps passé simple (*Imparfait*).

Singulier.

1. ich war (**), *j'étais* ou *je fus,*	ich wäre, *je serais* ou *je fusse,*
2. du war(e)st, *tu étais* ou *tu fus,*	du wär(e)st, *tu serais* ou *tu fusses,*
3. er-war, *il-était* ou *il fut,*	er-wäre, *il-serait* ou *il fût;*

Pluriel.

1. wir waren, *nous étions* ou *nous fûmes,*	wir wären, *nous serions* ou *fussions,*
2. ihr war(e)t, *vous étiez* ou *vou sfûtes,*	ihr wär(e)t, *vous seriez* ou *fussiez,*
3. sie waren, *ils, elles étaient* ou *furent,*	sie wären, *ils, elles seraient* ou *fussent.*

Allocutif complet.

Singulier.	*Pluriel.*
1. — — —	sey(e)n wir ou laßt uns seyn, *soyons,*
2. sey (du), *sois,*	sey(e)d (ihr), *soyez,*
3. sey er, *qu'il soit,* sey(e) sie, *qu'elle soit.*	sey(e)n sie, *qu'ils* ou *elles soient.*

---

succession des temps et par leur vie constamment belliqueuse. Le mot *est* n'existant pas dans le persan, les Germains l'ont adopté, avec *sunt,* du latin, d'où viennent ist et sind. Sind est aussi devenu la premiere personne du Pluriel, parce que, dans l'allemand moderne, la 1e et 3e personne du Pluriel se ressemblent toujours.

(*) Il n'y a que ce Verbe, dont la seconde personne du Pluriel se termine aux Présents par un d, comme seyd; tandis que, dans tous les autres verbes allemands, la seconde du Pluriel adopte constamment la terminaison t.

(**) War, en anglais *was* (*r* et *s* alternent si souvent) est la troisieme racine, employée pour les *Imparfaits* de ce verbe. On la trouve encore dans le Substantif das Wesen, *l'être;* et dans le Participe passé gewesen, *été.*

INFINITIF.

seyn (*), *être.*

PARTICIPES.

Présent : anciennement seyend ou wesend, *étant,* ne sont plus usités.

Passé : gewesen, *été.*

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON DU TROISIEME VERBE AUXILIAIRE, DANS LES TEMPS SIMPLES.

Allocutif impér. werd (**), *Allocutif adouci :* werde.

MODE DÉTERMINÉ. (INDICATIF.)	MODE INDÉTERMIMÉ. (SUBJ. CONJ. OPTATIF.)
PRÉSENT. *Singulier.*	
1. ich werd(e),	ich werd(e),

(*) Outre les Verbes, dont l'Allocutif impérieux se termine en el ou er, il n'y a que sey, *sois*, et thu, *fais*, dont n, terminaison de l'Infinitif, ne soit jamais adoucie : comme

Alloc. impér. sey, *sois ;*	*Infinitif.* seyn, *être ;*
— — — thu, *fais ;*	— — thun, *faire.* De même que
— — — handel, *agis ;*	— — handeln, *agir ;*
— — — hader, *querelle-toi ;*	— — hadern, *se quereller.* Mais
— — — geh, *va ;*	— — gehen ou gehn, *aller*, etc.

(**) Le verbe werd(e), s'il n'est pas auxiliaire, signifie *deviens.* Comme auxiliaire, il sert à deux fins. Son Présent, réuni à un Infinitif, devient le *signe du Futur ;* son Imparfait du Subjonctif, combiné avec un Infinitif, représente un *Temps conditionel* : comme

Infinitif : loben, *louer ;*
Futur : ich werde loben, *je louerai ;*
Cond. Prés. ou *Fut.* ich würde loben, *je louerais ;*

où l'auxiliaire werde et würde sont intraduisibles, parce que ces Temps sont simples, en français, et distingués l'un et l'autre par les terminaisons *rai* et *rais.*

Si vous ajoutez le Participe passé à l'auxiliaire werd(e), il devient le *signe du Passif*, exprimé, en français, par *je suis, tu es, il est :* comme

ich werde gelobt, *je suis loué ;*
du wirst gelobt, *tu es loué ;*
er wird gelobt, *il est loué*, etc.

On emploie alors tous les Temps de cet auxiliaire, pour former les mêmes

2. du wirst (*),	du werd est,
3. er, sie, es wird,	er werd(e);

Pluriel.

1. wir werd en,	wir werd en,
2. ihr werd et,	ihr werd et,
3. sie werd en.	sie werd en.

TEMPS PASSÉ SIMPLE (*Imparfait*).

Singulier.

1. ich wurde ou ward (**),	ich würde,
2. du wurd est,	du würd est,
3. er wurde ou ward;	er würde;

Pluriel.

1. wir wurd en,	wir würd en,
2. ihr wurd et,	ihr würd et,
3. sie wurd en.	sie würd en.

ALLOCUTIF COMPLET (*Impératif.*)

Singulier.	*Pluriel.*
1. — — —	werd en wir,
2. werd(e) (du),	werd et (ihr),
3. werd er, werd(e) sie;	werd en sie.

INFINITIF.

Prés. werd en.

Temps du Passif; comme nous l'exposerons dans le Tableau de la Conjugaison passive.

(*) Ce n'est que dans cette seconde personne wirst, que la consonne radicale d est sacrifiée à l'oreille, pour ne pas dire wirdst, où quatre consonnes trop dures se suivraient immédiatement.

(**) Quand on veut supprimer l'e final dans l'Imparfait wurde, ou pour éviter un *hiatus*, ou pour parler, en général, plus rapidement, on change aussi l'u en a: p. ex. ich ward (pour wurde) in diese Gesellschaft aufgenommen, *je fus reçu dans cette société.*

Comme cet e final ne se trouve que dans les premiere et troisieme personnes du Singulier, il n'y a aussi que ces deux personnes où l'u soit changé en a; la voyelle u est conservée dans les autres personnes de ce Temps. On trouve, rarement à la vérité, du wardst, pour du wurdest; mais l'auteur fait preuve de mauvais goût, en accumulant les quatre consonnes r d st, que tous les Allemands évitent en se servant de wirst, au lieu de wirdst. Le changement de l'u en a n'est jamais usité dans les trois personnes du Pluriel.

PARTICIPES.

Prés. werd end.
Passé. word en(*).

Formation de tous les Temps composés de la Conjugaison allemande.

Nous devons commencer par les trois Temps de l'Infinitif, dont nous avons besoin, pour la formation des Temps composés des deux Modes déterminé et indéterminé (Indicatif et Subjonctif).

On sait déjà que le *Présent de l'Infinitif* est toujours simple; comme handeln, *agir*, loben, *louer*.

Le *Temps passé de l'Infinitif* allemand est formé des mêmes mots qu'en français, excepté que les deux mots sont transposés : p. ex.

gehandelt haben, *avoir agi;*
agi avoir,
gereiset seyn, *avoir voyagé;*
voyagé être.

Les Allemands se servent de l'auxiliaire sey, *sois*, pour former les Temps passés composés du Verbe neutre reis(e), *voyage*.

La raison, pourquoi les deux mots de l'Infinitif passé sont transposés par les Allemands, est fondée sur ce qu'ils aiment à mettre les Infinitifs présents à la fin. Nous l'expliquerons dans la Syntaxe.

On forme *le Futur de l'Infinitif* allemand, en ajoutant werden au Présent de l'Infinitif, dont on veut faire ce Futur;

(*) Le Participe passé du Verbe werd(e), *auxiliaire du Passif*, est worden; quand ce verbe n'est pas auxiliaire, ce même Participe est geworden, en suivant la regle générale, par laquelle un verbe, ayant l'accent tonique sur la premiere syllabe, doit mettre la particule ge en tête du Participe passé.

La raison, pourquoi werd(e), auxiliaire du Passif, fait son Participe worden, pour geworden, se fera sentir dans le Tableau de la Conjugaison passive, qui va bientôt suivre.

comme loben werden, qu'on ne peut traduire, en français, qu'imparfaitement par *devoir louer.*

Les trois Temps de l'Infinitif sont donc les suivants:

Présent: loben, *louer;*
Passé: gelob(e)t haben, *avoir loue;*
Futur: loben werden, *devoir louer.*
Présent: reisen, *voyager;*
Passé: gereiset seyn, *avoir voyagé;*
Futur: reisen werden, *devoir voyager.*

Les Temps passés composés (*Parfaits et Plusqueparfaits*) sont formés, en allemand, absolument de la même maniere qu'en français : p. ex.

Indicatif.

Parfait: ich habe gelob(e)t, *j'ai loué;*
ich bin gereiset, *j'ai voyagé.*
Plusqueparfait: ich hatte gelob(e)t, *j'avais* ou *j'eus loué;*
ich war gereiset, *j'avais* ou *j'eus voyagé.*

Subjonctif.

Parfait: ich habe gelob(e)t, *j'aie loué;*
ich sey gereiset, *j'aie voyagé.*
Plusqueparfait: ich hätte gelob(e)t, *j'eusse loué;*
ich wäre gereiset, *j'eusse voyagé.*

Le Plusqueparfait du Subjonctif peut aussi représenter le *Conditionnel passé*; de sorte que ich hätte gelob(e)t, peut aussi signifier: *j'aurais loué*; et ich wäre gereiset, *j'aurais voyagé.*

Nous observons que les Participes passés, qui entrent dans la composition des Parfaits et Plusqueparfaits, sont toujours invariables, parce que ce sont des *adjectifs attributs*, qui, comme tous les *attributs* allemands, ne varient jamais.

Parce que ces Participes sont *invariables*, quelques grammairiens allemands les ont nommés *Adverbes*; mais c'est la signification d'un mot, et non pas sa variabilité ou invaria-

bilité, qui doivent faire classer un mot quelconque dans telle ou telle partie du discours.

En allemand comme en français, tous les Verbes actifs se servent de l'auxiliaire hab, *aie*, pour former les Temps passés composés.

Pour les Verbes neutres, c'est tantôt hab, *aie*, qui est constamment l'auxiliaire de ces Temps ; tantôt sey, qui, dans de certains verbes neutres, est toujours l'auxiliaire ; tantôt hab, en de certaines circonstances, et sey, en d'autres ; et enfin hab et sey indistinctement. Comme la grammaire ne peut établir aucune regle fixe sur l'emploi de ces auxiliaires, dans les Temps passés composés, qui varie dans les différents idiomes ; c'est au dictionnaire à indiquer cet usage pour chaque verbe neutre. Tous les Verbes allemands réfléchis ou réciproques admettent, pour les Temps passés composés, l'auxiliaire hab, *aie* ; c'est absolument l'inverse du français, où l'on emploie *sois*, p. ex.

ich habe mir weh gethan, *je me* SUIS *fait mal* ;
j' AI *à moi du mal fait*,
sie haben sich geschlagen, *ils se sont battus* ;
ils ont se battu.

Même les Verbes *neutres*, qui prennent l'auxiliaire sey, adoptent hab, aussitôt qu'ils deviennent réfléchis : p. ex.

er ist gereiset, *il a voyagé*,
il est voyagé ;
er hat sich arm gereiset, *il s'est appauvri à force de voyager*.
il A *se pauvre voyagé*.

Si le Participe passé, qui entre dans la composition des Temps passés composés, se termine en t, devant lequel on peut mettre l'e adoucissant, ou non ; on aime à supprimer l'adoucissement à l'Indicatif, et à le conserver au Subjonctif : p. ex. man hat ihn gelobt, *ont l'a loué* ; er wünschte, daß man ihn mehr gelobet hätte, *il souhaitait qu'on l'eût plus loué*.

Tous les *Futurs* allemands, dans les deux Modes, em-

ploient le Présent du Verbe auxiliaire werd(e), auquel on ajoute un Infinitif. Si c'est un simple *Futur*, werd est accompagné du *Présent de l'Infinitif;* en formant le *Futur antérieur*, on joint à werd le *Passé de l'Infinitif.*

Mais il y a aussi un Futur allemand au Subjonctif, qui manque en français; et alors on se sert de werd au Présent du Subjonctif: p. ex.

	Mode déterminé. (Indicatif.)	Mode indéterminé. (Subj. Conj.)

Simple futur.

Singulier.

1.	ich werde loben, *je louerai,*	daß ich loben werde, *que je louerai,*
2.	du wirst loben, *tu loueras,*	daß du loben werdest, *que tu loueras,*
3.	er, sie, es wird loben, *il, elle louera;*	daß-er loben werde, *qu'il-louera;*

Pluriel.

1,	wir werden loben, *nous louerons,*	daß wir loben werden, *que nous louerons,*
2.	ihr werdet loben, *vous louerez,*	daß ihr loben werdet, *que vous louerez,*
3.	sie werden loben, *ils, elles loueront.*	daß sie loben werden, *qu'ils, elles loueront.*

Futur antérieur.

Singulier.

1.	ich werde gelobt haben, *j'aurai loué,*	daß ich werde gelobet haben, *que j'aurai loué,*
2.	du wirst gelobt haben, *tu auras loué,*	daß du werdest gelobet haben, *que tu auras loué,*
3.	er-wird gelobt haben, *il-aura loué;*	daß er-werde gelobet haben, *qu'il-aura loué;*

Pluriel.

1. wir werden gelobt haben, *nous aurons loué*, — daß wir werden gelobet haben, *que nous aurons loué*;
2. ihr werdet gelobt haben, *vous aurez loué*, — daß ihr werdet gelobet haben, *que vous aurez loué*,
3. sie werden gelobt haben, *ils, elles, auront loué.* — daß sie werden gelobet haben, *qu'ils, elles auront loué.*

Formation des Temps conditionnels.

Il a déjà été observé plus haut que l'*Imparfait du Subjonctif* peut aussi représenter le *Présent* et le *Futur conditionnel*; p. ex. ich lobete peut signifier :

je louasse et *je louerais ;*

De même le *Plusqueparfait du Subjonctif* peut aussi annoncer le *Conditionnel passé:* p. ex. ich hätte gelobt peut avoir la signification de :

j'eusse loué et de j'aurais loué.

Mais ces Temps conditionnels s'énoncent d'une maniere plus positive, quand on se sert de l'*Imparfait du Subjonctif* de l'auxiliaire werd, qui est : ich würde, auquel on ajoute le *Présent de l'Infinitif*, pour former le *Conditionnel Présent ou Futur;* et le *Passé de l'Infinitif*, pour la formation du *Conditionnel passé*: p. ex.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

Sing. 1. ich würde loben, *je louerais*,
2. du würdest loben, *tu louerais*,
3. er, sie, es würde loben, *il, elle louerait.*

Plur. 1. wir würden loben, *nous louerions*,
2. ihr würdet loben, *vous loueriez*,
3. sie würden loben, *il, elles loueraient.*

CONDITIONNEL PASSÉ.

Sing. 1. ich würde gelob(e)t haben, *j'aurais loué*,
2. du würdest gelob(e)t haben, *tu aurais loué*,
3. er würde gelob(e)t haben, *il aurait loué;*

Plur. 1. wir würden gelob(e)t haben, *nous aurions loué*,
2. ihr würdet gelob(e)t haben, *vous auriez loué*,
3. sie würden gelob(e)t haben, *ils auraient loué*.

Pour préparer au Tableau de la Conjugaison complette, dans lequel, pour suivre l'usage reçu, nous comprendrons les *Infinitifs*, leurs rapports et ce qu'on nomme les *Participes*, nous répétons que ce qu'on a nommé si mal-adroitement les *Gérondifs*, ne sont rien autre chose que les rapports des Infinitifs-Substantifs, énoncés, en allemand, par la préposition zu, placée toujours immédiatement devant l'Infinitif. Le but de l'action, qu'on a voulu nommer *Supin*, et qui n'est énoncé par une terminaison qu'en latin, s'exprime, en allemand, ou par la préposition zu; ou plus distinctement, par les deux prépositions um zu, comme en français par *pour*: p. ex.

Infinitif présent: loben, *louer*;
Rapport de cet Infin. zu loben, *de* ou *à louer*;
But de l'action: zu loben, *mieux* um zu loben, *pour louer*.
Infin. passé: gelob(e)t haben, *avoir loué*;
Rapport de cet Infin. gelob(e)t zu haben, *de* ou *avoir loué*;
But de l'action: gelob(e)t zu haben, mieux um gelob(e)t zu haben, *pour avoir loué*;
Infinitif Futur: loben werden, *devoir loué*.
Cet Infinitif n'annonce jamais ni rapport, ni but.

Les Verbes actifs allemands forment aussi un Adjectif, nommé Participe, qui répond au Participe latin en *dus*, *da*, *dum*; pour le former en allemand, on place devant le Participe présent la préposition zu: p. ex.

de l'Inf. Prés. loben, *louer*, on fait le
Part. prés. lobend, *louant*; et de celui
zu lobend (*laudandus*), *qui mértie d'être loué*.

Ce dernier Adjectif adopte les terminaisons, comme tout autre: p. ex.

der zu lobende Mann, *l'homme qui mérite d'être loué*;
Gén. des zu lobenden Mannes,
Plur. die zu lobenden Männer;

ein zu lobender Mann, *un homme qui mérite d'être loué*;
Gén. eines zu lobenden Mannes;
Plur. einige zu lobende Männer etc.

Cette espece d'Adjectifs, renfermant toujours une idée *passive*, ne peut être formée que des *Verbes actifs*.

Nous passons maintenant aux Tableaux de la Conjugaison allemande dans tous les Temps, et avec tous les accessoires; et nous commençons par les Verbes auxiliaires, dont les Temps composés nous sont nécessaires pour les Tableaux suivants.

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON COMPLETTE DU PREMIER VERBE AUXILIAIRE.

Allocutif impérieux: hab, *aie*; *Allocutif adouci*: habe.
Infinitif Présent: haben, *avoir*;
Rapport de cet Inf. zu haben, *de* ou *à avoir*;
But de cet Infin. (um) zu haben, *pour avoir*;
Infinitif passé: gehabt haben, *avoir eu*;
Rapport de cet Inf. gehabt zu haben, *de* ou *à avoir eu*;
But de cet Infin. (um) gehabt zu haben, *pour avoir eu*;
Infinitif Futur: haben werden, *devoir avoir*;
ne désigne ni Rapport, ni But.
Part. prés. habend, *ayant*;
Part. passé: gehabt, *eu*.

MODE DÉTERMINÉ. (INDICATIF.)	MODE INDÉTERMINÉ. (SUBJ. CONJ. OPTATIF.)
PRÉSENT. *Singulier.*	
1. ich hab(e), *j'ai*,	ich hab(e), *j'aie*,
2. du hast, *tu as*,	du habest, *tu aies*,
3. er, sie, es hat, *il*, *elle a*,	er-hab(e), *il-ait*;

Pluriel.

1. wir haben, *nous avons*, wir haben, *nous ayons*,
2. ihr hab(e)t, *vous avez*, ihr hab(e)t, *vous ayez*,
3. sie haben, *ils*, *elles ont*; sie haben, *ils*, *elles aient.*

PASSÉ SIMPLE (*Imparfait*).

Singulier.

1. ich hatte, *j'avais* ou *j'eus*, ich hätte, *j'aurais* ou *j'eusse*,
2. du hattest, *tu avais* ou *eus*, du hättest, *tu aurais* ou *eusses*,
3. er-hatte, *il-avait* ou *eut*, er-hätte, *il-aurait* ou *eût*;

Pluriel.

1. wir hatten, *nous avions* ou *eûmes*, wir hätten, *nous aurions* ou *eussions*,
2. ihr hattet, *vous aviez* ou *eûtes*, ihr hättet, *vous auriez* ou *eussiez*,
3. sie hatten, *ils*, *elles avaient* ou *eurent*; sie hätten, *ils*, *elles auraient* ou *eussent.*

PASSÉ INDÉFINI (*Parfait*).

Singulier.

1. ich habe gehabt, *j'ai eu*, ich habe gehabt, *j'aie eu*,
2. du hast gehabt, *tu as eu*, du habest gehabt, *tu aies eu*;
3. er-hat gehabt, *il-a eu*; er-habe gehabt, *il-ait eu.*

Pluriel.

1. wir haben gehabt, *nous avons eu*, wir haben gehabt, *nous ayons eu*,
2. ihr hab(e)t gehabt, *vous avez eu*, ihr hab(e)t gehabt, *vous ayez eu*,
3. sie haben gehabt, *ils*, *elles ont eu*; sie haben gehabt, *ils*, *elles*, *aient eu.*

PASSÉ ANTÉRIEUR (*Plusqueparfait*).

Singulier.

1. ich hatte gehabt, *j'avais* ou *j'eus eu*; ich hätte gehabt, *j'aurais* ou *j'eusse eu*;

2. du hattest gehabt, *tu avais* ou *eus eu*, — du hättest gehabt, *tu aurais* ou *eusses eu ;*
3. er-hatte gehabt, *il-avait* ou *eut eu ;* — er-hätte gehabt, *il-aurait* ou *eût eu ;*

Pluriel.

1. wir hatten gehabt, *nous avions* ou *eûmes eu*, — wir hätten gehabt, *nous aurions* ou *eussions eu*,
2. ihr hattet gehabt, *vous aviez* ou *eûtes eu*, — ihr hättet gehabt, *vous auriez* ou *eussiez eu*,
3. sie hatten gehabt, *ils, elles avaient* ou *eurent eu.* — sie hätten gehabt, *ils, elles auraient* ou *eussent eu.*

FUTUR.

Singulier.

1. ich werde haben, *j'aurai*, — ich werde haben, *j'aurai*,
2. du wirst haben, *tu auras*, — du werdest haben, *tu auras*,
3. er wird haben, *il aura*, — er werde haben, *il aura ;*

Pluriel.

1. wir werden haben, *nous aurons*, — wir werden haben, *nous aurons*,
2. ihr werdet haben, *vous aurez*, — ihr werdet haben, *vous aurez*,
3. sie werden haben, *ils, elles auront.* — sie werden haben, *ils, elles auront.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

Singulier.

1. ich werde gehabt haben, *j'aurai eu*, — ich werde gehabt haben, *j'aurai eu*,
2. du wirst gehabt haben, *tu auras eu*, — du werdest gehabt haben, *tu auras eu*,
3. er-wird gehabt haben, *il-aura eu*, — er-werde gehabt haben, *il-aura eu ;*

Pluriel.

1. wir werden gehabt haben, *nous aurons eu*,	wir werden gehabt haben, *nous aurons eu*,
2. ihr werdet gehabt haben, *vous aurez eu*,	ihr werdet gehabt haben, *vous aurez eu*,
3. ſie werden gehabt haben, *ils, elles auront eu;*	ſie werden gehabt haben, *ils, elles auront eu.*

Conditionnel présent ou Futur.

Sing.	*Plur.*
1. ich würde haben, *j'aurais*,	wir würden haben, *nous aurions*,
2. du würdeſt haben, *tu aurais*,	ihr würdet haben, *vous auriez*,
3. er-würde haben, *il-aurait*,	ſie würden haben, *ils, elles auraient.*

Conditionnel passé.

1. ich würde gehabt haben, *j'aurais eu*,	wir würden gehabt haben, *nous aurions eu*,
2. du würdeſt gehabt haben, *tu aurais eu*,	ihr würdet gehabt haben, *vous auriez eu*,
3. er-würde gehabt haben, *il-aurait eu.*	ſie würden gehabt haben, *ils, elles auraient eu.*

Allocutif complet.

1. — — — —	haben wir ou laßt uns haben, *ayons*,
2. hab(e) du, *aie*,	hab(e)t (ihr), *ayez*,
3. hab er, *qu'il ait*, hab(e) ſie, *qu'elle ait;*	haben ſie, *qu'ils, elles aient.*

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON COMPLETTE DU SECOND VERBE AUXILIAIRE.

Allocutif impérieux et adouci : ſey, *sois.*

Infinitif présent : ſeyn, *être;*

Rapport de cet Inf. zu ſeyn, *de* ou *à être;*
But de cet Infin. (um) zu ſeyn, *pour être;*
Infin. passé: geweſen ſeyn, *avoir été;*
(*été être*)
Rapport de cet Inf. geweſen zu ſeyn, *d'avoir été* ou *à avoir été;*
But de cet Inf. (um) geweſen zu ſeyn, *pour avoir été.*
Inf. Futur: ſeyn werden, *devoir être;*
ne désigne ni Rapport ni But.
Part. présent: anciennement ſeyend ou weſend, *étant,* ne sont plus usités;
Part. passé: geweſen, *été.*

MODE DÉTERMINÉ. (INDICATIF.)	MODE INDÉTERMINÉ. (SUBJ. CONJ. OPTATIF.)
Singulier.	
1. ich bin, *je suis,*	ich ſey(e), *je sois,*
2. du biſt, *tu es,*	du ſey(e)ſt, *tu sois,*
3. er, ſie, es iſt, *il, elle est.*	er ſey(e), *il soit;*
Pluriel.	
1. wir ſind, *nous sommes,*	wir ſey(e)n, *nous soyons,*
2. ihr ſeyd, *vous êtes,*	ihr ſey(e)d, *vous soyez,*
3. ſie ſind, *ils, elles sont.*	ſie ſey(e)n, *ils, elles soient.*

PASSÉ SIMPLE (*Imparfait.*)

Singulier.	
1. ich war, *j'étais* ou *je fus,*	ich wäre, *je serais* ou *fusse,*
2. du war(e)ſt, *tu étais* ou *fus,*	du wäreſt, *tu serais* ou *fusses,*
3. er war, *il était* ou *fut;*	er wäre, *il serait* ou *fût;*
Pluriel.	
1. wir waren, *nous étions* ou *fûmes,*	wir wären, *nous serions* ou *fussions,*
2. ihr war(e)t, *vous étiez* ou *fûtes,*	ihr wäret, *vous seriez* ou *fussiez,*
3. ſie waren, *ils, elles étaient* ou *furent.*	ſie wären, *ils, elles seraient* ou *fussent.*

PASSÉ INDÉFINI (*Parfait*).

Singulier.

1. ich bin gewesen, *j'ai été*, (*je suis été*),	ich sey(e) gewesen, *j'aie été*, (*je sois été*),
2. du bist gewesen, *tu as été*,	du sey(e)st gewesen, *tu aies été*,
3. er-ist gewesen, *il-a été*;	er-sey(e) gewesen, *il-ait été*;

Pluriel.

1. wir sind gewesen, *nous avons été*,	wir sey(e)n gewesen, *nous ayons été*,
2. ihr seyd gewesen, *vous avez été*,	ihr sey(e)d gewesen; *vous ayez été*,
3. sie sind gewesen, *ils, elles ont été.*	sie sey(e)n gewesen, *ils, elles aient été.*

PASSÉ ANTÉRIEUR (*Plusque-parfait*).

Singulier.

1. ich war gewesen, *j'avais* ou *eus été*, (*j'étois* ou *je fus été*),	ich wäre gewesen, *j'aurais* ou *eusse été*, (*je serais* ou *fusse été*),
2. du war(e)st gewesen, *tu avais* ou *eus été*,	du wär(e)st gewesen, *tu aurais* ou *eusses été*,
3. er-war gewesen, *il-avait* ou *eut été*,	er-wäre gewesen, *il-aurait* ou *eût été*,

Pluriel.

1. wir waren gewesen, *nous avions* ou *eûmes été*,	wir wären gewesen, *nous aurions* ou *eussions été*,
2. ihr waret gewesen, *vous aviez* ou *eûtes été*,	ihr wäret gewesen, *vous auriez* ou *eussiez été*,
3. sie waren gewesen, *ils, elles avaient* ou *eurent été.*	sie wären gewesen, *ils, elles auraient* ou *eussent été.*

FUTUR.

Singulier.

1. ich werde seyn, *je serai*,	ich werde seyn, *je serai*,
2. du wirst seyn, *tu seras*,	du werdest seyn, *tu seras*,
3. er-wird seyn, *il-sera*,	er-werde seyn, *il-sera*,

Pluriel.

1. wir werden seyn, *nous serons,*	wir werden seyn, *nous serons,*
2. ihr werdet seyn, *vous serez,*	ihr werdet seyn, *vous serez,*
3. sie werden seyn, *ils, elles seront,*	sie werden seyn, *ils, elles seront.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

Singulier.

1. ich werde gewesen seyn, *j'aurai été,*	ich werde gewesen seyn, *j'aurai été,*
2. du wirst gewesen seyn, *tu auras été,*	du werdest gewesen seyn, *tu auras été,*
3. er-wird gewesen seyn, *il-aura été;*	er-werde gewesen seyn, *il-aura été.*

Pluriel.

1. wir werden gewesen seyn, *nous aurons été,*	wir werden gewesen seyn, *nous aurons été,*
2. ihr werdet gewesen seyn, *vous aurez été,*	ihr werdet gewesen seyn, *vous aurez été,*
3. sie werden gewesen seyn, *ils, elles auront été.*	sie werden gewesen seyn, *ils, elles auront été.*

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	*Plur.*
1. ich würde seyn, *je serais,*	wir würden seyn, *nous serions,*
2. du würdest seyn, *tu serais,*	ihr würdet seyn, *vous seriez,*
3. er-würde seyn, *il-serait,*	sie würden seyn, *ils, elles seraient.*

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich würde gewesen seyn, *j'aurais été,*	wir würden gewesen seyn, *nous aurions été,*
2. du würdest gewesen seyn, *tu aurais été,*	ihr würdet gewesen seyn, *vous auriez été,*
3. er-würde gewesen seyn, *il-aurait été,*	sie würden gewesen seyn, *ils, elles auraient été.*

ALLOCUTIF COMPLET.

Sing.	*Plur.*
1. — — —	seyn(e)n wir ou laßt uns seyn, *soyons,*
2. sey (du), *sois,*	sey(e)d (ihr), *soyez,*
3. sey er, *qu'il soit,* sey(e) sie, *qu'elle soit;*	sey(e)n sie, *qu'ils, elles soient.*

Nous devrions donner ici le Tableau de la Conjugaison complette du 3e Verbe auxiliaire werd. Mais quand il est l'auxiliaire des Futurs, on n'en emploie que les Présents; son Imparfait du Subjonctif sert à former les Temps conditionnels. Tous ces Temps du Verbe werd sont simples, et déjà connus.

Ce n'est qu'en représentant l'auxiliaire du Passif, que werd(e) paraît dans ses Temps simples et composés. En ce cas, il remplace le verbe *sois*, auxiliaire du Passif en français. Tout son développement paraîtra dans le Tableau de la Conjugaison complette d'un Verbe passif allemand, qui va bientôt suivre.

Nous ajoutons seulement ici, l'observation, que le Verbe werd prend lui-même, dans ses Temps passés composés, le Verbe auxiliaire sey, *sois* : p. ex. werd, *deviens*, quand il n'est pas auxiliaire; au *Parfait* : ich bin geworden, *je suis devenu.* Au *Passif*: er ist gelobt worden, *il a été loué.*
(*il est loué devenu*)

Après le tableau de la Conjugaison passive, on expliquera pourquoi le Participe passé de werd, est worden; et dans le cas contraire, geworden.

TABLEAU
DE LA CONJUGAISON COMPLETTE D'UN VERBE ACTIF ALLEMAND RÉGULIER.

Allocutif impérieux: lob, *loue.* *Allocutif adouci*: lobe.
Infinitif Présent: loben, *louer;*
Rapport de cet Infinitif: zu loben, *de* ou *à louer;*
But de cet Infinitif: (um) zu loben, *pour louer;*

Infinitif Passé: gelob(e)t haben, *avoir loué;*
Rapport de cet Inf. gelob(e)t zu haben, *de* ou *à avoir loué;*
But de cet Inf. (um) gelob(e)t zu haben, *pour avoir loué;*
Infinitif Futur: loben werden, *devoir loué*, ne désigné ni Rapport, ni But;
Participe Présent: lobend, *louant;*
Participe Passé: gelob(e)t, *loué;*
Part. Futur: zu lobend, (*laudandus*) *qui mérite d'être loué.*

Mode déterminé. (Indicatif.)	Mode indéterminé. (Subj. Conj. Optatif.)
Présent.	
Singulier.	
1. ich lob(e), *je loue*,	ich lob(e); *je loue*,
2. du lob(e)ſt, *tu loues*,	du lob (e)ſt, *tu loues*,
3. er, ſie, es lob(e)t, *il, elle, loue;*	er, ſie, es lob(e), *il, elle loue.*
Pluriel.	
1. wir lob en, *nous louons*,	wir lob en, *nous louions*,
2. ihr lob (e)t, *vous louez*,	ihr lob(e)t, *vous louiez*,
3. ſie lob en, *ils, elles louent*;	ſie lob en, *ils, elles louent.*
Passé simple (*Imparfait*).	
Singulier.	
1. ich lob(e)te, *je louais* ou *louai*,	ich lob(e)te, *je louerais* ou *louasse*,
2. du lob(e)teſt, *tu louais* ou *louas*,	du lob(e)teſt, *tu louerais* ou *louasses*,
3. er, ſie, es lob(e)te, *il, elle, louait* ou *loua;*	er-lob(e)te, *il-louerait* ou *louât.*
Pluriel.	
1. wir lob(e)ten, *nous louions* ou *louâmes*,	wir lob(e)ten, *nous louerions* ou *louassions*,
2. ihr lob(e)tet, *vous louiez* ou *louâtes*,	ihr lob(e)tet, *vous loueriez* ou *louassiez*,
3. ſie lob(e)ten, *ils, elles louaient* ou *louerent;*	ſie lob(e)ten, *ils, elles loueraient* ou *louassent.*

Passé indéfini (*Parfait*).

Singulier.

1. ich habe gelob(e)t, *j'ai loué*,	ich habe gelob(e)t, *j'aie loué*,
2. du haſt gelob(e)t, *tu as loué*,	du habeſt gelob(e)t, *tu aies loué*,
3. er-hat gelobe(e)t, *il-a loué*,	er-habe gelob(e)t, *il-ait loué*,

Pluriel.

1. wir haben gelob(e)t, *nous avons loué*,	wir haben gelob(e)t, *nous ayons loué*,
2. ihr hab(e)t gelob(e)t, *vous avez loué*,	ihr hab(e)t gelob(e)t, *vous ayez loué*,
3. ſie haben gelob(e)t, *ils, elles ont loué.*	ſie haben gelob(e)t, *ils, elles aient loué.*

Passé antérieur (*Plusque-parfait*).

Singulier.

1. ich hatte gelob(e)t, *j'avais* ou *j'eus loué*,	ich hätte gelob(e)t, *j'aurais* ou *j'eusse loué*,
2. du hatteſt gelob(et), *tu avais* ou *eus loué*,	du hätteſt gelob(e)t, *tu aurais* ou *eusses loué*,
3. er-hatte gelob(e)t, *il-avait* ou *eut loué*,	er-hätte gelob(e)t, *il-aurait* ou *eût loué*;

Pluriel.

1. wir hatten gelob(e)t, *nous avions* ou *eûmes loué*,	wir hätten gelob(e)t, *nous aurions* ou *eussions loué*,
2. ihr hattet gelob(e)t, *vous aviez* ou *eûtes loué*,	ihr hättet gelob(e)t, *vous auriez* ou *eussiez loué*,
3. ſie hatten gelob(e)t, *ils, elles avaient* ou *eurent loué*,	ſie hätten gelob(e)t, *ils, elles, auraient* ou *eussent loué*.

Futur.

Singulier.

1. ich werde loben, *je louerai*,	ich werde loben, *je louerai*,
2. du wirſt loben, *tu loueras*,	du werdeſt loben, *tu loueras*,
3. er, ſie, es wird loben, *il, elle louera*;	er-werde loben, *il-louera*:

Pluriel.

1. wir werden loben, *nous louerons*,	wir werden loben, *nous louerons*,
2. ihr werdet loben, *vous louerez*,	ihr werdet loben, *vous louerez*,
3. sie werden loben, *ils, elles loueront.*	sie werden loben, *ils, elles loueront.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

Singulier.

1. ich werde gelob(e)t haben, *j'aurai loué*,	ich werde gelob(e)t haben, *j'aurai loué*,
2. du wirst gelob(e)t haben, *tu auras loué*,	du werdest gelob(e)t haben, *tu auras loué*,
3. er-wird gelob(e)t haben, *il aura loué*;	er-werde gelob(e)t haben, *il aura loué*;

Pluriel.

1. wir werden gelob(e)t haben, *nous aurons loué*,	wir werden gelob(e)t haben, *nous aurons loué*;
2. ihr werdet gelob(e)t haben, *vous aurez loué*,	ihr werdet gelob(e)t haben, *vous aurez loué*,
3. sie werden gelob(e)t haben, *ils, elles, auront loué.*	sie werden gelob(e)t haben, *ils, elles auront loué.*

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	*Pluriel.*
1. ich würde loben, *je louerais*,	wir würden loben, *nous louerions*,
2. du würdest loben, *tu louerais*,	ihr würdet loben, *vous loueriez*,
3. er, sie, es würde loben, *il, elle louerait.*	sie würden loben, *il, elles loueraient.*

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich würde gelob(e)t haben, *j'aurais loué*,	wir würden gelob(e)t haben, *nous aurions loué*,
2. du würdest gelob(e)t haben, *tu aurais loué*,	ihr würdet gelob(e)t haben, *vous auriez loué*,

3. er-würde gelob(e)t haben, *il-aurait loué;* | sie würden gelob(e)t haben, *ils, elles auraient loué.*

ALLOCUTIF COMPLET (*Impératif.*)

Singulier.	*Pluriel.*
1. — — —	loben wir ou laßt uns loben, *louons,*
2. lob(e) (du), *loue,*	lob(e)t (ihr), *louez,*
3. lob er, *qu'il loue,* lob(e) sie, *qu'elle loue.*	loben sie, *qu'ils, elles louent.*

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON COMPLETTE D'UN VERBE NEUTRE ALLEMAND RÉGULIER,

qui adopte, dans les Temps passés composés, l'auxiliaire seyn, *sois.*

Allocutif impérieux : reis, *voyage* ; *Allocutif adouci*: reise.

Infinitif présent : reisen, *voyager.*

Rapport de cet Inf: zu reisen, *de* ou *à voyager.*

But de cet Inf : (um) zu reisen, *pour voyager.*

Infinitif passé : gereiset seyn, *avoir voyagé.*
(*voyagé être.*)

Rapport de cet Inf : gereiset zu seyn, *de* ou *à avoir voyagé.*

But de cet Inf: (um) gereiset zu seyn, *pour avoir voyagé.*

Infin. futur: reisen werden, *devoir voyager,*
ne désigne ni Rapport ni But.

Part. prés : reisend, *voyageant.*

Part. passé : gereiset ou gereis't ou gereist, *voyagé.*

MODE DÉTERMINÉ. (INDICATIF.)	MODE INDÉTERMINÉ. (SUBJ. CONJ. OPTATIF.)
PRÉSENT.	
Singulier.	
1. ich reis ou reise, *je voyage,*	ich reis ou reise, *je voyage,*
2. du reisest, *tu voyages,*	du reisest, *tu voyages,*
3. er, sie, es reis(e)t ou reist, *il, elle, voyage ;*	er - reis ou reise, *il-voyage;*

Pluriel.

1. wir reiſen, *nous voyageons*,	wir reiſen, *nous voyagions*,
2. ihr reiſ(e)t, *vous voyagez*,	ihr reiſ(e)t, *vous voyagiez*,
3. ſie reiſen, *il, elles, voyagent*;	ſie reiſen, *ils, elles, voyagent.*

PASSÉ SIMPLE (*Imparfait*).

Singulier.

1. ich reiſ(e)te, *je voyageais* ou *voyageai*,	ich reiſ(e)te, *je voyagerais* ou *voyageasse*,
2. du reiſ(e)teſt, *tu voyageais* ou *voyageas*,	du reiſ(e)teſt, *tu voyagerais* ou *voyageasses*,
3. er-reiſ(e)te, *il-voyageait* ou *voyagea*;	er-reiſ(e)te, *il-voyagerait* ou *voyageât*;

Pluriel.

1. wir reiſ(e)ten, *nous voyagions* ou *voyageâmes*,	wir reiſ(e)ten, *nous voyagerions* ou *voyageassions*,
2. ihr reiſ(e)tet, *vous voyagiez* ou *voyageâtes*,	ihr reiſ(e)tet, *vous voyageriez* ou *voyageassiez*,
3. ſie reiſ(e)ten, *ils, elles, voyageaient* ou *voyagerent.*	ſie reiſ(e)ten, *ils, elles, voyageraient* ou *voyageassent.*

PASSÉ INDÉFINI (*Parfait*).

Singulier.

1. ich bin gereiſ(e)t, *j'ai voyagé*, (*je suis voyagé*),	ich ſey(e) gereiſ(e)t, *j'aie voyagé*, (*je sois voyagé*),
2. du biſt gereiſ(e)t, *tu as voyagé*,	du ſey(e)ſt gereiſ(e)t, *tu aies voyagé*,
3. er-iſt gereiſ(e)t, *il-a voyagé*;	er-ſey(e) gereiſ(e)t, *il-ait voyagé*;

Pluriel.

1. wir ſind gereiſ(e)t, *nous avons voyagé*,	wir ſey(e)n gereiſ(e)t, *nous ayons voyagé*,
2. ihr ſey(e)d gereiſ(e)t, *vous avez voyagé*,	ihr ſey(e)d gereiſ(e)t, *vous ayez voyagé*,
3. ſie ſind gereiſ(e)t, *ils, elles ont voyagé*;	ſie ſey(e)n gereiſ(e)t, *ils, elles, aient voyagé.*

Passé antérieur (*Plusque-parfait*).

Singulier.

1. ich war gereiſ(e)t, *j'avais* ou *j'eus voyagé*, (*j'étais* ou *je fus voyagé*)	ich wäre gereiſ(e)t, *j'aurais* ou *j'eusse voyagé;* (*je serais* ou *fusse voyagé*)
2. du war(e)ſt gereiſ(e)t, *tu avais* ou *eus voyagé*,	du wär(e)ſt gereiſ(e)t, *tu aurais* ou *eusses voyagé*,
3. er-war gereiſ(e)t, *il-avait* ou *eut voyage;*	er-wäre gereiſ(e)t, *il-aurait* ou *eût voyagé;*

Pluriel.

1. wir waren gereiſ(e)t, *nous avions* ou *eûmes voyagé*,	wir wären gereiſ(e)t, *nous aurions* ou *eussions voyagé*,
2. ihr war(e)t gereiſ(e)t, *vous aviez* ou *eûtes voyagé*,	ihr wäret gereiſ(e)t, *vous auriez* ou *eussiez voyagé*,
3. ſie waren gereiſ(e)t, *ils, elles, avaient* ou *eurent voyagé.*	ſie wären gereiſ(e)t, *il, elles, auraient* ou *eussent voyagé.*

Futur.

Singulier.

1. ich werde reiſen, *je voyagerai*,	ich werde reiſen, *je voyagerai*,
2. du wirſt reiſen, *tu voyageras*,	du werdeſt reiſen, *tu voyageras*,
3. er-wird reiſen, *il-voyagera;*	er-werde reiſen, *il-voyagera;*

Pluriel.

1. wir werden reiſen, *nous voyagerons*,	wir werden reiſen, *nous voyagerons*,
2. ihr werdet reiſen, *vous voyagerez*,	ihr werdet reiſen, *vous voyagerez*,
3. ſie werden reiſen, *ils, elles, voyageront.*	ſie werden reiſen, *ils, elles, voyageront.*

Futur antérieur.

Singulier.

1. ich werde gereiſ(e)t ſeyn, *j'aurai voyagé*,	ich werde gereiſ(e)t ſeyn, *j'aurai voyagé*,

2. du wirst gereiſ(e)t seyn, *tu auras voyagé*, — du werdest gereiſ(e)t seyn, *tu auras voyagé*,
3. er-wird gereiset seyn, *il-aura voyagé*, — er-werde gereiſ(e)t seyn, *il-aura voyagé*;

Pluriel.

1. wir werden gereiſ(e)t seyn, *nous aurons voyagé*, — wir werden gereiſ(e)t seyn, *nous aurons voyagé*,
2. ihr werdet gereiſ(e)t seyn, *vous aurez voyagé*, — ihr werdet gereiſ(e)t seyn, *vous aurez voyagé*,
3. sie werden gereiſ(e)t seyn, *ils, elles, auront voyagé.* — sie werden gereiſ(e)t seyn, *ils, elles auront voyagé.*

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

Singulier.	*Pluriel.*
1. ich würde reisen, *je voyagerais*,	wir würden reisen, *nous voyagerions*,
2. du würdest reisen, *tu voyagerais*,	ihr würdet reisen, *vous voyageriez*,
3. er-würde reisen, *il-voyagerait*,	sie würden reisen, *ils, elles, voyageraient*,

CONDITIONNEL PASSÉ.

Singulier.	*Pluriel.*
1. ich würde gereiſ(e)t seyn, *j'aurais voyagé*,	wir würden gereiſ(e)t seyn, *nous aurions voyagé*,
2. du würdest gereiſ(e)t seyn, *tu aurais voyagé*,	ihr würdet gereiset seyn, *vous auriez voyagé*,
3. er-würde gereiset seyn, *il-aurait voyagé*,	sie würden gereiſ(e)t seyn, *ils, elles auraient voyagé.*

ALLOCUTIF COMPLET (*Impératif*)

1. — — —	reisen wir ou laßt uns reisen, *voyageons*,
2. reis ou reise (du), *voyage*,	reiſ(e)t (ihr), *voyagez*;
3. reis er, *qu'il voyage*, reis ou reise sie, *qu'elle voyage*;	reisen sie, *qu'ils, elles, voyagent.*

TABLEAU

DE LA CONJUGAISON COMPLETTE D'UN VERBE PASSIF ALLEMAND.

Allocutif: werd(e) gelob(e)t(*), *sois loué.*
Infinitif présent: gelob(e)t werden, *être loué.*
Rapport de cet Infin: gelob(e)t zu werden, *d'être* ou *à être loué.*
But de cet Infin: (um) gelob(e)t zu werden, *pour être loué.*
Infin. passé: gelob(e)t worden seyn, *avoir été loué.*
(*loué devenu être*)
Rapport de cet Infin: gelob(e)t worden zu seyn, *d'avoir* ou *à avoir été loué.*
But de cet Infin. (um) gelob(e)t zu werden, *pour avoir été loué.*
Infinitif futur: werden gelob(e)t werden, *devoir être loué.*
Participe présent: gelob(e)t werdend, *étant loué.*
Participe passé: gelobt worden (**), *été loué.*
(*loué devenu*).

(*) Les langues vivantes de l'Europe se ressentent, toutes, plus ou moins, de l'état d'ignorance et de barbarie, dans lequel les peuples de cette partie du monde ont été plongés après les premiers siecles de notre ère, et dont ils ont tant de peine à se relever. Plusieurs langues de l'Asie, le grec et le latin, annoncent la conjugaison passive par des terminaisons caractéristiques : p. ex. *laudo*, *je loue*, verbe actif, forme son passif du seul mot *laudor*, *je suis loué*, et il faut *trois mots* en français. Comme *je suis* devient, dans notre langue, le représentatif de tous les passifs, en lui ajoutant ce qu'on nomme le *Participe passé de l'actif*, dont on veut représenter *le passif*; de même, en allemand, le verbe werd, *deviens*, est le représentatif des *passifs* de cette langue, en réunissant avec lui le même Participe. Les Allemands disent: ich werde gelobet, pour représenter l'idée passive: *je suis loué.* En con-
(*je deviens loué*)
naissant donc la Conjugaison complette de cet auxiliaire werd(e), vous savez la conjugaison complette de tous les Passifs allemands, en y réunissant le Participe passé de l'Actif, dont vous voulez représenter le *Passif.*

(**) Le Participe passé de werden est geworden, *devenu;* comme er ist reich geworden, *il est devenu riche;* er ist Hauptmann geworden, *il est devenu Capitaine.* Mais quand on veut former ce qu'on appelle le *Participe Passé* du *Passif*, il faut ajouter encore au Participe passé de *l'actif*, dont on doit

Mode déterminé. (Indicatif.)	Mode indéterminé. (Subj. Conj. Optatif.)

Présent.

Singulier.

1. ich werde gelob(e)t, *je suis loué, ée,*	ich werde gelob(e)t, *je sois loué, ée,*
2. du wirst gelob(e)t, *tu es loué, ée,*	du werdest gelob(e)t, *tu sois loué, ée,*
3. er wird gelob(e)t, *il est loué,* sie wird gelob(e)t, *elle est louée.*	er werde gelob(e)t, *il soit loué,* sie werde gelob(e)t, *elle soit louée,*

Pluriel.

1. wir werden gelob(e)t, *nous sommes loués, ées,*	wir werden gelob(e)t, *nous soyons loués, ées,*
2. ihr werdet gelob(e)t, *vous êtes loués, ées,*	ihr werdet gelob(e)t, *vous soyez loués, ées,*
3. sie werden gelob(e)t, *ils sont loués* ou *elles sont louées;*	sie werden gelob(e)t, *ils soient loués* ou *elles soient louées.*

Passé, où l'auxiliaire est dans un Temps simple. (*Imparfait.*)

Singulier.

1. ich wurde ou ward gelob(e)t, *j'étais* ou *je fus loué, ée;*	ich würde gelob(e)t, *je serais* ou *fusse loué, ée,*
2. du wurdest gelob(e)t, *tu étais* ou *fus loué, ée,*	du würdest gelob(e)t, *tu serais* ou *fusses loué, ée,*

---

représenter le *Passif*, le Participe passé de werd(e), qui est geworden; de sorte qu'on devrait dire ici: gelobt geworden, pour *été loué.* Comme ces (*loué devenu*) deux Participes, se suivant immédiatement, commencent, l'un et l'autre, par la particule ge, cela sonnerait mal.

Il en est résulté la regle, par laquelle le verbe werd(e), *auxiliaire du Passif,* change son Participe Passé, qui est ordinairement geworden, en worden; de sorte qu'on dit ici: gelobt worden, pour gelobt geworden. Cette regle est devenue si générale que, quand même le Participe passé de l'aotif, dont on veut former le Passif, ne commencerait pas par la particule ge, le Participe passé geworden, comme auxiliaire du Passif, rejette constamment cette particule. Prenons, p. ex. erkenn(e), *reconnais*, Verbe actif; son participe passé est: erkannt, *reconnu;* le participe passé de son passif, sera: erkannt worden, (*reconnu devenu*) *été reconnu.*

3. er wurde ou ward gelob(e)t, *il était* ou *fut loué*,	er würde gelob(e)t, *il serait* ou *fût loué*,
ſie wurde ou ward gelob(e)t, *elle était* ou *fut louée*;	ſie würde gelob(e)t, *elle serait* ou *fût louée*;

Pluriel.

1. wir wurden gelob(e)t, *nous étions* ou *fûmes loués, ées,*	wir würden gelob(e)t, *nous serions* ou *fussions loués, ées,*
2. ihr wurdet gelob(e)t, *vous étiez* ou *fûtes loués, ées,*	ihr würdet gelob(e)t, *vous seriez* ou *fussiez loués, ées,*
3. ſie wurden gelob(e)t, *ils étaient* ou *furent loués*, ou *elles étaient* ou *furent louées.*	ſie würden gelob(e)t, *il seraient* ou *fussent loués*, ou *elles seraient* ou *fussent louées.*

PASSÉ INDÉFINI (*Parfait.*)

Singulier.

1. ich bin gelob(e)t worden, *j'ai été loué, ée,* (*je suis loué devenu*),	ich ſey gelob(e)t worden, *j'aie été loué, ée,* (*je sois loué devenu*),
2. du biſt gelob(e)t worden, *tu as été loué, ée.*	du ſey(e)ſt gelob(e)t worden, *tu aies été loué, ée,*
3. er iſt gelob(e)t worden, *il a éte loué*;	er ſey(e) gelob(e)t worden, *il ait été loué;*
ſie iſt gelob(e)t worden, *elle a été louée.*	ſie ſey(e) gelob(e)t worden, *elle ait été louée.*

Pluriel.

1. wir ſind gelob(e)t worden, *nous avons été loués, ées,*	wir ſey(e)n gelob(e)t worden, *nous ayons été loués, ées,*
2. ihr ſeyd gelob(e)t worden, *vous avez été loués, ées,*	ihr ſey(e)d gelob(e)t worden, *vous ayez été loués, ées,*
3. ſie ſind gelob(e)t worden, *ils ont été loués*, ou *elles ont été louées.*	ſie ſey(e)n gelob(e)t worden, *ils aient été loués*, ou *elles aient été louées.*

PASSÉ ANTÉRIEUR (*Plusque-parfait*).

Singulier.

1. ich war gelob(e)t worden, (*j'étais* ou *je fus loué devenu*) *j'avais* ou *eus été loué, ée,*	ich wäre gelob(e)t worden, (*je serais* ou *fusse loué devenu*) *j'aurais* ou *eusse été loué, ée,*

2. du war(e)st gelob(e)t worden, *tu avais* ou *eus été loué, ée.*
3. er war gelob(e)t worden, *il avait* ou *eut été loué,*
sie war gelob(e)t worden, *elle avait* ou *eut été louée,*

du wärest gelob(e)t worden, *tu aurais* ou *eusses été loué, ée,*
er wäre gelob(e)t worden, *il aurait* ou *eût été loué,*
sie wäre gelob(e)t worden, *elle aurait* ou *eût été louée ;*

Pluriel.

1. wir waren gelob(e)t worden, *nous avions* ou *eûmes été loués, ées,*
2. ihr waret gelob(e)t worden, *vous aviez* ou *eûtes été loués, ées,*
3. sie waren gelob(e)t worden, *ils avaient* ou *eurent été loués,* ou *elles avaient* ou *eurent été louées.*

wir wären gelob(e)t worden, *nous aurions* ou *eussions été loués, ées ;*
ihr wäret gelob(e)t worden, *vous auriez* ou *eussiez été loués, ées,*
sie wären gelob(e)t worden, *ils auraient* ou *eussent été loués,* ou *elles auraient* ou *eussent été louées.*

FUTUR.

Singulier.

1. ich werde gelob(e)t werden, *je serai loué, ée,*
2. du wirst gelob(e)t werden, *tu seras loué, ée,*
3. er wird gelob(e)t werden, *il sera loué,*
sie wird gelob(e)t werden, *elle sera louée ;*

ich werde gelob(e)t werden, *je serai loué, ée,*
du werdest gelob(e)t werden, *tu seras loué, ée,*
er werde gelob(e)t werden, *il sera loué,*
sie werde gelob(e)t werden, *elle sera louée ;*

Pluriel.

1. wir werden gelob(e)t werden, *nous serons loués, ées,*
2. ihr werdet gelob(e)t werden, *vous serez loués, ées.*
3. sie werden gelob(e)t werden, *ils seront loués* ou *elles seront louées.*

wir werden gelob(e)t werden, *nous serons loués, ées,*
ihr werdet gelob(e)t werden, *vous serez loués, ées,*
sie werden gelob(e)t werden, *ils seront loués,* ou *elles seront louées.*

Futur antérieur.

Singulier.

1. ich werde gelob(e)t worden seyn, *j'aurai été loué, ée,*
2. du wirst gelob(e)t worden seyn, *tu auras été loué, ée,*
3. er wird gelob(e)t worden seyn, *il aura été loué,*
 sie wird gelob(e)t worden seyn, *elle aura été louée;*

ich werde gelob(e)t worden seyn, *j'aurai été loué, ée,*
du werdest gelob(e)t worden seyn, *tu auras été loué, ée,*
er werde gelob(e)t worden seyn, *il aura été loué,*
sie werde gelob(e)t worden seyn, *elle aura été louée.*

Pluriel.

1. wir werden gelob(e)t worden seyn, *nous aurons été loués, ées,*
2. ihr werdet gelob(e)t worden seyn, *vous aurez été loués, ées,*
3. sie werden gelob(e)t worden seyn, *ils auront été loués,* ou *elles auront été louées.*

wir werden gelob(e)t worden seyn, *nous aurons été loués, ées,*
ihr werdet gelob(e)t worden seyn, *vous aurez été loués, ées,*
sie werden gelob(e)t worden seyn, *ils auront été loués,* ou *elles auront été louées.*

Conditionnel présent ou Futur.

Singulier.

1. ich würde gelob(e)t werden, *je serais loué, ée,*
2. du würdest gelob(e)t werden, *tu serais loué, ée.,*
3. er würde gelob(e)t werden, *il serait loué,*
 sie würde gelob(e)t werden, *elle serait louée.*

Pluriel.

wir würden gelob(e)t werden, *nous serions loués, ées,*
ihr würdet gelob(e)t werden, *vous seriez loués, ées,*
sie würden gelob(e)t werden, *ils seraient loués,* ou *elles seraient louées.*

Conditionnel passé.

Singulier.

1. ich würde gelob(e)t worden seyn, *j'aurais été loué, ée,*

Pluriel.

wir würden gelob(e)t worden seyn, *nous aurions été loués, ées,*

2. du würdest gelob(e)t worden seyn, *tu aurais été loué, ée,* ihr würdet gelob(e)t worden seyn, *vous auriez été loués, ées,*
3. er würde gelob(e)t worden seyn, *il aurait été loué,* sie würde gelob(e)t worden seyn, *elle aurait été louée;* sie würden gelob(e)t worden seyn, *ils auraient été loués,* ou *elles auraient été louées.*

ALLOCUTIF COMPLET.

Singulier. *Pluriel.*

1. — — — werden wir gelob(e)t ou laßt uns gelob(e)t werden, *soyons loués, ées,*
2. werd(e) (du) gelobet, *sois loué, ée,* werdet (ihr) gelob(e)t, *soyez loués, ées,*
3. werd er gelob(e)t, *qu'il soit loué;* werd(e) sie gelob(e)t, *qu'elle soit louée.* werden sie gelob(e)t, *qu'ils soient loués,* ou *qu'elles soient louées.*

Conjugaison des Verbes RÉFLÉCHIS *et* RÉCIPROQUES.

Il ne nous reste plus qu'à montrer, comment les Verbes *réfléchis* et *réciproques* s'adjoignent leur régime dans toutes les personnes des deux nombres.

Il y a des Verbes réfléchis, dont le régime est au *datif*; dans d'autres, il est à l'*accusatif*. Donnons un exemple de l'un et de l'autre. D'abord

Verbe réfléchi, gouvernant le DATIF.

Alloc. stell(e) dir vor, *propose-toi.*
(*pose à toi devant.*)

Un seul Temps nous suffira; car c'est toujours la même chose dans les autres.

PRÉSENT.

Sing. 1. ich stell(e) mir vor, *je me propose;*
2. du stell(e)st dir vor, *tu te proposes;*
3. er, sie, stell(e)t sich (*) vor, *il, elle, se propose.*

(*) Partout le régime français *se* est exprimé, en allemand, par sich.

Plur. 1. wir stellen uns vor, *nous nous proposons*;
2. ihr stell(e)t euch vor, *vous vous proposez*;
3. sie stellen sich vor, *ils, elles, se proposent.*

Infin. sich vorstellen, *se proposer.*

*Verbe réfléchi, gouvernant l'*ACCUSATIF.

Alloc. freu(e) dich, *réjouis-toi.*

PRÉSENT.

Sing. 1. ich freu(e) mich, *je me réjouis*;
2. du freu(e)st dich, *tu te réjouis*;
3. er, sie, freu(e)t sich, *il, elle, se réjouit.*

Plur. 1. wir freu(e)n uns, *nous nous réjouissons*;
2. ihr freu(e)t euch, *vous vous réjouissez*;
3. sie freu(e)n sich, *ils, elles, se réjouissent.*

Infin. sich freu(e)n, *se réjouir.*

Les Verbes *réciproques* ne peuvent avoir lieu qu'au Pluriel, et leur régime est toujours à l'*Accusatif*: p. ex.

Plur. 1. wir schlagen uns, *nous nous battons*;
2. ihr schlag(e)t euch, *vous vous battez*;
3. sie schlagen sich, *ils, elles, se battent.*

Nous répétons ici que tous les Verbes allemands, *réfléchis* et *réciproques*, adoptent, dans les Temps passés composés, l'auxiliaire hab, *aie*; tandis qu'en français, c'est l'auxiliaire *sois*, sey; p. ex.

ich habe mir vorgestellt, *je me* SUIS *proposé*;
(*je ai à moi devant posé*)
ich habe mich gefreut, *je me* SUIS *réjoui*;
(*je ai moi réjoui*)
sie haben sich geschlagen, *ils se* SONT *battus.*
(*ils ont se battu.*)

Exemples d'un VERBE RÉFLÉCHI *et* IMPERSONNEL.

PRÉSENT.

es dünkt mich, *il me semble*;
es dünkt dich, *il te semble*;
es dünkt ihn, *il lui* (masc.) *semble*;
es dünkt sie, *il lui* (fém.) *semble*;

es dünkt uns, *il nous semble ;*
es dünkt euch, *il vous semble ;*
es dünkt sie, *il leur semble.*

On peut aussi mettre le régime avant le Verbe, et alors on supprime le sujet indéfini es, *il*: p. ex.

mich dünkt, pour es dünkt mich, *il me semble ;*
dich dünkt, pour es dünkt dich, *il te semble*, etc.

Il en est de même des autres Temps; comme

es dünkte mich, ou mich dünkte, *il me semblait* ou *sembla ;*
es hat mich gedünkt ou mich hat gedünkt, *il m'a semblé*, etc.

Voilà tout ce qui a rapport aux Verbes allemands *réguliers ;* passons aux *irréguliers.*

Des Verbes allemands IRRÉGULIERS.

Quelle différence y a-t-il, en allemand, entre les Verbes réguliers et les Verbes irréguliers?

Les Verbes allemands *réguliers* sont ceux, où non-seulement les consonnes radicales sont conservées dans toute la conjugaison; mais où la voyelle ou diphthongue, une fois réunie à ces consonnes, ne varie jamais.

Les Verbes allemands *irréguliers* ne sont pas, comme en grec, en latin et en français, composés de verbes défectueux, dont chacun a de certains Temps, qui, réunis, forment un verbe complet ; comme, par ex. en latin, *fero, tuli, latum*; en français, *je vais, tu vas, il va*, de *vadere ; nous allons, vous allez*, de *ambulare*; *j'irai*, de *ire.* Mais, les Verbes allemands *irréguliers* conservent, presque toujours, les mêmes consonnes radicales ; et la voyelle ou diphthongue, combinée avec ces consonnes, subit des variations qui nécessitent, quelquefois, une altération dans la ou les consonnes suivantes.

Quelles sont les parties des Verbes irréguliers qui sont constamment régulieres ? Et quelles sont celles qui peuvent être irrégulieres ?

Les parties du verbe qui ont toujours la même voyelle

ou diphthongue, et qui, par-conséquent, passent généralement pour *régulieres*, sont :

l'Allocutif adouci ;

le Pluriel du Présent de l'Indicatif ;

tout le Présent du Subjonctif ;

la 3e personne du Singulier, et les trois personnes du Pluriel de l'Impératif, formées du Présent du Subjonctif ;

le Présent de l'Infinitif ; et ce qu'on nomme

le Participe présent.

Les parties suivantes du verbe peuvent être *irrégulieres :*

1° *l'Allocutif impérieux ;*

2° *le Singulier du Présent de l'Indicatif ;*

3° *l'Imparfait de l'Indicatif ;*

4° *l'Imparfait du Subjonctif ;* et

5° *le Participe passé.*

Mais les cinq irrégularités *possibles* ne se trouvent pas dans chaque verbe irrégulier. Il y en a qui n'en ont qu'*une ;* d'autres en ont *deux*, ou *trois*, ou *quatre ;* et enfin d'autres, toutes les *cinq*. La liste alphabétique des Verbes irréguliers, que nous allons donner par la suite, en fournira la preuve.

Les variations que subissent les Verbes irréguliers, consistent, quelquefois, dans les *consonnes* et dans les *voyelles*. Il existe, là-dessus, de certaines regles que suivent, ordinairement, les Verbes irréguliers, en formant leurs irrégularités.

Examinons d'abord les

Regles, *relatives aux changements des* Consonnes *dans les parties irrégulieres des Verbes irréguliers.*

Ces changements n'ont lieu que dans les consonnes qui suivent la voyelle ou diphthongue, assujétie à une variation.

1re Regle.

Il est rare qu'une consonne radicale soit sacrifiée à l'euphonie : par ex.

Allocutif: hab(e), *aie ;*

Présent de l'Indicatif: du hast (pour habst), *tu as;* er hat (pour habt), *il a;*

Alloc. werd(e), *deviens;*

Présent de l'Ind. du wirst (pour wirdst), *tu deviens*, afin d'éviter le concours des quatre consonnes r d st.

2e Regle.

La consonne redoublée qui suit une voyelle breve, devient consonne simple, chaque fois que la voyelle précédente se change en voyelle longue : p. ex.

Alloc. komm, *viens;*

Imparf. de l'Ind. ich kam, *je venais;* et, *vice versâ*, la consonne simple, qui suit une diphthongue ou voyelle longue, se redouble, quand celles-ci subissent la variation en voyelle breve: p. ex.

Alloc. reit(e), *monte à cheval;*

Imparf. de l'Ind. ich ritt.

Exceptions.

Alloc. adouci: gebe, *donne;*

Alloc. impérieux: gib;

Prés. de l'Ind. du gibst, er gibt.

On dit aussi: gieb, du giebst, er giebt; de sorte que ceux qui changent la voyelle longue en breve, conservent le reste de l'orthographe.

Alloc. gleich(e), *ressemble;*

Imparf. de l'Ind. ich glich.

Alloc. kreisch(e), fam. *crie avec force;*

Imparf. de l'Ind. ich krisch.

Les deux derniers exemples font exception à la regle, d'après un principe général, que les consonnes composées en figure et simples en prononciation, ne se redoublent jamais; il en est ainsi de tous les verbes où se trouve la même circonstance.

3e Regle.

La ou les consonnes, se trouvant après la voyelle ou diphthongue qui varie, alternent souvent avec les consonnes de la *même touche* (*), ou qui s'articulent par le même organe: p. ex.

Alloc. schneid(e), *coupe;*
Imparf. de l'Ind. ich schnitt.

Ici la diphthongue peut être suivie d'un d, *dentale douce;* mais lorsque cette diphthongue se change en i bref, le d est transformé en t, *dentale forte*, pour pouvoir soutenir le son bref de la voyelle qui précede. Ce t est encore redoublé par le principe de l'orthographe allemande que, dans les mots variables, la voyelle breve est, ordinairement, suivie d'une consonne redoublée. (Voy. le dernier Chap. de ce vol. sur l'orthographe allemande.)

Autre exemple:

Infin. mögen, *pouvoir*, *vouloir.*
(Ce verbe n'a point d'allocutif.)
Prés. de l'Ind. ich mag, du magst, er mag;
Imparf. de l'Ind. ich mochte;
Imparf. du Subj. ich möchte;
Part. passé: gemocht.

Les consonnes g et ch sont *gutturales;* g, *gutturale douce*, peut suivre une voyelle longue: elle serait trop faible après une voyelle breve; celle-ci doit donc être soutenue par une *gutturale forte*, qui est le ch.

Enfin:

Alloc. sitz(e), *sois assis;*
Imparf. de l'Ind. ich saß;
Imparf. du Subj. ich säße;
Part. passé: gesessen.

Les consonnes tz, ß et ss alternent, comme *sifflantes.*

(*) C'est ainsi que d et t, *consonnes dentales*, sont *de la même touche;* de même g et ch, comme *consonnes gutturales;* b et p, *consonnes labiales;* s, ß, ss, z et tz qui, toutes, sont des *consonnes sifflantes.*

Regles, *concernant les changements des* **Voyelles** *ou* **Diphthongues** *dans les parties irrégulieres des verbes irréguliers.*

D'abord, relativement au *Singulier du Présent de l'Indicatif*, et, quelquefois aussi, à l'*Allocutif impérieux*.

1e Regle.

Si la voyelle a se trouve entre les consonnes radicales, et que le Singulier du Présent de l'Indicatif soit irrégulier, toute cette irrégularité consiste en ce que les seconde et troisieme personnes du Singulier changent a en ä: p. ex.

Alloc. back(e), *cuis au four;*
Prés. de l'Ind. du bäckst, er bäckt.
Alloc. fall(e), *tombe;*
Prés. de l'Ind. du fällst, er fällt.

2e Regle.

La voyelle e, se trouvant entre les consonnes radicales, se transforme, aux seconde et troisieme personnes du Singulier Présent de l'Indicatif en i (*i* bref) ou en ie (*i* long), selon que la ou les consonnes qui suivent, sont fortes ou douces; la premiere personne du Singulier reste toujours réguliere: p. ex.

Alloc. adouci: schelte, *injurie, dis des injures;*
Prés. de l'Ind. du schiltst, er schilt.
Alloc. adouci: sehe, *vois;*
Prés. de l'Ind. du sieh(e)st, er sieh(e)t.

Dans le cas de ces verbes, où l'Allocutif impérieux et le Singulier du Présent de l'Indicatif sont irréguliers ensemble, ces deux parties du verbe ont toujours la même voyelle: p. ex.

Alloc. adouci: schelte, *injurie;*
Alloc. impérieux: schilt;
Prés. de l'Ind. du schiltst, er schilt.

Alloc. adouci : sehe, *vois ;*
Alloc. impérieux : sieh ;
Prés. de l'Ind. du sieh(e)st, er sieh(e)t.
Alloc. adouci : gebe, *donne ;*
Alloc. impérieux : gib ou gieb ;
Prés. de l'Ind. du gibst ou giebst, er gibt ou giebt.

3e Regle.

La voyelle ie (*i* long), étant combinée avec les consonnes radicales de l'Allocutif adouci, est souvent changée, par les poëtes, en eu, dans l'Allocutif impérieux, de même qu'aux seconde et troisieme personnes du Singulier Présent de l'Indicatif. Les poëtes, trouvant le son de l'*i* trop modeste, le transforment en eu, pour rendre le mot plus sonore : p. ex.

Alloc. ordinaire : fließ(e), *coule* (d'un liquide);
Alloc. poét. impérieux : fleuß ;
Prés. de l'Ind. poét. du fleußest, er fleußt.
Alloc. ord. flieg(e), *vole* (dans l'air);
Alloc. poét. impérieux : fleug ;
Prés. de l'Ind. poét. du fleugst, er fleugt.

Passons aux *Imparfaits.*

4e Regle.

L'Imparfait du Subjonctif se forme, ordinairement, de l'Imparfait de l'Indicatif, en ajoutant à celui-ci un e final : par ex.

Alloc. reit(e), *monte à cheval ;*
Imparf. de l'Ind. ich ritt ;
Imparf. du Subj. ich ritte.
Alloc. gleich(e), *ressemble ;*
Imparf. de l'Ind. ich glich ;
Imparf. du Subj. ich gliche (*).

(*) Si l'on connaît la premiere personne du singulier d'un Imparfait irrégulier, toutes les autres personnes du même temps se forment régulierement : comme

Singulier.	*Pluriel.*
1. ich ritt ;	wir ritten ;
2. du rittest ;	ihr rittet ;
3. er ritt.	sie ritten.

Outre cela, s'il y a dans l'Imparfait de l'Indicatif une des trois voyelles a, o, u, ces voyelles prennent l'Inflexion à l'Imparfait du Subjonctif; c'est-à-dire, a s'y change en ä, o en ö, et u en ü: p. ex.

Alloc. lieg(e), *sois couché;*
Imparf. de l'Ind. ich lag;
Imparf. du Subj. ich läge.
Alloc. saug(e), *suce, tette;*
Imparf. de l'Ind. ich sog;
Imparf. du Subj. ich söge.
Alloc. wasch(e), *lave;*
Imparf. de l'Ind. ich wusch;
Imparf. du Subj. ich wüsche.

Mais il y a des Verbes irréguliers, qui forment leur Imparfait du Subjonctif d'un ancien Imparfait de l'Indicatif, en suivant la regle ci-dessus: p. ex.

Alloc. adouci: helfe, *aide;*
Imparf. de l'Ind. ich half, anciennement ich hulf;
Imparf. du Subj. ich hülfe.
Alloc. adouci: werfe, *jette;*
Imparf. de l'Ind. ich warf, anciennement ich wurf;
Imparf. du Subj. ich würfe (*).

(*) Dans les Verbes réguliers, les Imparfaits sont distingués des Présents par la terminaison te; comme

Présent. ich lob(e), *je loue;*
Imparf. ich lob(e)te, *je louais.*

Mais les Imparfaits des Verbes irréguliers ont, ordinairement, une voyelle particuliere, qui fait le signe caractéristique de ces Temps; ils peuvent donc se passer de la terminaison te, pour ne pas être confondus avec leurs Présents: par ex.

Alloc. lad(e), *charge;*
Prés. ich lad(e), *je charge;*
Imparf. de l'Ind. ich lud;
Imparf. du Subj. ich lüde:

où l'u caractérise le premier de ces Imparfaits; et l'ü, le second. Il est rare que les Imparfaits des Verbes irréguliers admettent la terminaison te; comme on le verra dans la liste générale de ces verbes, qui va suivre.

5e REGLE.

L'a de l'Allocutif est transformé, aux Imparfaits, ou en ie ou en u dans l'Indicatif; et en ü, au Subjonctif: p. ex.

Alloc. fall(e), *tombe;*
Imparf. de l'Ind. ich fiel;
Imparf. du Subj. ich fiele;
Alloc. fahr(e), *va* ou *conduis en voiture;*
Imparf. de l'Ind. ich fuhr;
Imparf. du Subj. ich führe.

Excepté:

Alloc. erschall(e), *retentis;*
Imparf. de l'Ind. ich erscholl;
Imparf. du Subj. ich erschölle.

6e REGLE.

La diphthongue au entre les consonnes radicales se change en o, à l'Imparfait de l'Indicatif; et en ö, au même temps du Subjonctif: p. ex.

Alloc. sauf(e), *bois* (des animaux);
Imparf. de l'Ind. ich soff;
Imparf. du Subj. ich söffe.
Alloc. saug(e), *suce, tette;*
Imparf. de l'Ind. ich sog;
Imparf. du Subj. ich söge.

Exceptions:

Alloc. hau(e), *coupe en gros;*
Imparf. de l'Ind. ich hieb;
Imparf. du Subj. ich hiebe.
Alloc. lauf(e), *cours;*
Imp. de l'Ind. ich lief;
Imp. du Subj. ich liefe.

7e REGLE.

La voyelle e de l'Allocutif adouci se change, à l'Imparfait de l'Indicatif, en a ou en o, ou en l'un et l'autre: p. ex.

Alloc. ad. berge, *cache, mets en sûreté;*
Imparf. de l'Ind. ich barg.

Alloc. ad. fechte, *fais des armes;*
Imparf. de l'Ind. ich focht.
Alloc. ad. dresche, *bats le blé.*
Imp. de l'Indic. ich drasch ou drosch.

Excepté :

Alloc. geh(e), *marche, va à pied;*
Imparf. de l'Ind. ich ging ou gieng.
Alloc. werde, *deviens;*
Imparf. de l'Ind. ich wurde ou ward.

Les Verbes irréguliers en end(e) et enn(e), changent l'e, entre les consonnes radicales, toujours en a, à l'Imparfait de l'Indicatif et au Participe passé; ils y conservent les terminaisons ordinaires des Verbes réguliers. Ces Verbes ont cela de particulier, que leur Imparfait du Subjonctif suit, constamment, la forme réguliere.

Il y a deux Verbes primitifs irréguliers en end(e), et quatre en enn(e). Les voici :

Alloc. send(e), *envoie;*
Imparf. de l'Ind. ich sandte;
Imparf. du Subj. ich sendete;
Part. passé: gesandt.
Alloc. wend(e), *tourne;*
Imparf. de l'Ind. ich wandte;
Imparf. du Subj. ich wendete;
Part. passé : gewandt.
Alloc. brenn(e), *brûle;*
Imparf. de l'Ind. ich brannte;
Imparf. du Subj. ich brenn(e)te;
Part. passé: gebrannt.

De même :

Alloc. kenn(e), *connais*; nenn(e), *nomme;* renn(e), *cours avec précipitation*;
Imparf. de l'Ind. ich kannte, nannte, rannte;
Imparf. du Subj. ich kenn(e)te, nenn(e)te, renn(e)te;
Part. passé: gekannt, genannt, gerannt.

8e Regle.

Si la diphthongue ei est liée aux consonnes radicales dans l'Allocutif, elle se change, aux Imparfaits et Participe passé, en i (*i* bref), ou en ie (*i* long). Cet *i* est bref, étant suivi d'une ou de quelques consonnes fortes; l'*i* est long, dans le cas contraire.

Exemple, où ei se transforme en i bref:

Alloc. gleich(e), *ressemble;*
Imparf. de l'Ind. ich glich;
Imparf. du Subj. ich gliche;
Part. passé: geglichen.

Exemple, où ei est changé en ie (*i* long).

Alloc. weis ou weise, *montre* (le chemin),
Imparf. de l'Ind. ich wies,
Imparf. du Subj. ich wiese,
Parf. passé: gewiesen.

Excepté:

Alloc. heiß(e), *nomme*, *nomme-toi*,
Imparf. de l'Ind. ich hieß;
Imparf. du Subj. ich hieße;
Part. passé: geheißen, où ce participe conserve la diphthongue ei de l'Allocutif.

9e Regle.

L'ie (*i* long) de l'Allocutif est transformé en o à l'Imparfait de l'Indicatif: p. ex.

Alloc. bieg(e), *courbe*, *plie*;
Imparf. de l'Ind. ich bog,

Excepté:

Alloc. lieg(e), *sois couché;*
Imparf. de l'Ind. ich lag.

Ce Verbe fait exception à la regle, parce que l'Allocutif lüg(e), *mens*, *dis un mensonge*, fait à *l'Imparf. de l'Ind.* ich log. Il fallait donc distinguer ces deux Verbes.

10e Regle.

Les Verbes irréguliers, dont l'Allocutif est en ind(e), ing(e) ou ink(e), aiment à adopter à l'Imparf. de l'Ind. la voyelle a; à l'Imparf. du Subj. la voyelle ä; et au Participe passé, la voyelle u.

Exemple en ind(e):

Alloc. bind(e), *lie;*
Imparf. de l'Ind. ich band;
Imparf. du Subj. ich bände;
Part. passé: gebunden.

Exemple en ing(e):

Alloc. sing(e), *chante;*
Imparf. de l'Ind. ich sang;
Imparf du Subj. ich sänge;
Part. passé: gesungen;

Excepté:

Alloc. bring(e), *apporte.*
Imparf. de l'Ind. ich brachte;
Imparf. du Subj. ich brächte;
Partic. passé: gebracht.

Exemple en ink(e):

Alloc. trink(e), *bois;*
Imparf. de l'Ind. ich trank;
Imparf. du Subj. ich tränke;
Part. passé: getrunken.

Quelques-uns de ces Verbes, en suivant la regle ci-dessus dans le discours relevé, admettent, en parlant familierement, *à l'Imparf. de l'Ind.* la voyelle u; *et à l'Imp. du Subj.* la voyelle ü: p. ex.

Alloc. sink(e), *affaisse-toi;*
Imparf. de l'Ind. relevé: ich sank;
Imparf. de l'Ind. fam. ich sunk;
Imparf. du Subj. relevé: ich sänke;
Imparf. du Subj. fam. ich sünke.

D'autres adoptent indistinctement, à l'Imparf. de l'Ind. a et u; et à l'Imparf. du Subj. ä et ü; p. ex.

Alloc. dring(e), *presse, presse-toi, pénetre;*

Imparf. de l'Ind. ich drang et drung;

Imparf. du Subj. ich dränge et drünge;

Les deux suivants ne prennent que l'u à l'Imparfait de l'Indicatif; et l'ü, au même temps du Subjonctif:

Alloc. ding(e), *marchande, engage;*

Imparf. de l'Ind. ich dung;

Imparf. du Subj. ich dünge;

Alloc. schind(e), *écorche;*

Imparf. de l'Ind. ich schund;

Imparf. du Subj. ich schünde.

En général les Verbes irréguliers qui, à l'Allocutif, contiennent un i (*i* bref), aiment à adopter, à l'Imparfait de l'Indicatif, la voyelle a; et au même temps du Subjonctif, ä; p. ex.

Alloc. bitt(e), *prie;*

Imparf. de l'Ind. ich bat;

Imparf. du Subj. ich bäte.

Alloc. schwimm(e), *nage;*

Imparf. de l'Ind. ich schwamm;

Imparf. du Subj. ich schwämme.

Exceptions:

Alloc. glimm(e), *couve sous les cendres;*

Imparf. de l'Ind. ich glomm;

Imparf. du Subj. ich glömme.

Ce Verbe est mieux régulier.

Alloc. spinn(e), *file, corde;*

Imparf. de l'Ind. ich spann, vulg. sponn;

Imparf. du Subj. ich spänne, vulg. spönne;

Alloc. wisse, *sache;*

Imparf. de l'Ind. ich wußte;

Imparf. du Subj. ich wüßte.

Suivent enfin les regles relatives à la voyelle du Participe passé.

11e Regle.

L'a de l'Allocutif est aussi conservé au Participe passé: par ex.

Alloc. back(e), *cuis au four*;
Part. passé: gebacken;
Alloc. fall(e), *tombe*;
Part. passé: gefallen (*).

Excepté:

Alloc. erschall(e), *retentis*;
Part. passé: erschollen.

(Voyez la 13e regle suivante.)

12e Regle.

Dans la 10e regle ci-dessus, nous avons déjà remarqué que presque tous les Verbes irréguliers, dont l'Allocutif est en ind(e), ing(e) ou ink(e), adoptent au Participe passé, la voyelle u. (Voy. la 10e regle.)

13e Regle.

Ceux qui prennent à l'Imparfait de l'Indicatif la voyelle o, la conservent au Participe passé : p. ex.

Alloc. saug(e), *suce* ;
Imparf. de l'Ind. ich sog;
Part. passé : gesogen.

C'est pour cette raison que les Verbes irréguliers, dont l'Allocutif contient ie (l'*i* long), adoptant à l'Imparfait de l'Indicatif l'o, conservent la même voyelle au Participe passé: par ex:

Alloc. bieg(e), *plie*, *courbe* ;
Imparf. de l'Ind. ich bog;
Part. passé: gebogen.

(*) La terminaison des Participes passés, dans les Verbes irréguliers, est, le plus souvent, e(n); tandis que (e)t est celle de mêmes Participes dans les Verbes réguliers.

Excepté:

Alloc. lieg(e), *sois couché;*

Imparf. de l'Ind. ich lag;

Imparf. du Subj. ich läge;

Part. passé: gelegen.

D'après ce même principe le Verbe erschall(e), *retentis;* qui devrait, en suivant la 11e regle, faire le Participe passé erschallen, prend erschollen, parce que son Imparfait de l'Indicatif est ich erscholl.

14e Regle.

Ceux des Verbes irréguliers qui changent la diphthongue ei de l'Allocutif en i (*i* bref) ou ie (*i* long) aux Imparfaits, conservent la même voyelle au Participe passé. (Voy. la 8e regle ci-dessus.)

15e Regle.

La majeure partie des Verbes irréguliers, où la voyelle e est liée aux consonnes radicales, admettent l'o au Participe passé; lors même que leur Imparfait de l'Indicatif adopte une autre voyelle, p. ex.

Alloc. ad. berge, *cache, mets en sûreté*;

Imparf. de l'Ind. ich barg;

Part. passé: geborgen.

Alloc. ad. breche, *casse, romps;*

Imparf. de l'Indic. ich brach;

Part. passé: gebrochen.

Voilà toutes les Regles qui peuvent guider les éleves dans l'étude des Verbes irréguliers allemands. Il serait ridicule d'en indiquer d'autres; il y aurait autant d'exceptions que d'exemples à citer. Ces regles suppléent à toute espece de classifications, admises si arbitrairement, et qui ne servent qu'à embrouiller les commençants.

Avant de donner la Liste même des Verbes irréguliers allemands, par ordre alphabétique, il est nécessaire d'exposer les Principes, sur lesquels la formation de cette liste est basée.

Principes, qui ont servi de base à la formation de la liste suivante des Verbes irréguliers allemands.

Nous ne suivons pas l'exemple des Grammairiens allemands, qui, jusqu'ici, ont donné la liste des Verbes irréguliers allemands. Chacun d'eux les a classés à sa façon, d'une maniere très-arbitraire, et plus propre à embrouiller les commençants, qu'à les guider. Adelung, célebre grammairien, après avoir fait sa classification qui renferme beaucoup de divisions et de subdivisions, auxquelles il a donné des noms, souvent ridicules, comme *Théopompe, Eudoxie* etc., expose enfin une série de Verbes irréguliers, qu'il ne savait comment classer. En témoignant son embarras, il déclare franchement que, pour la commodité des éleves, il lui paraîtrait plus naturel de ranger tous les Verbes irréguliers par *ordre alphabétique.*

Nous sommes de cet avis; car une longue expérience nous a convaincus que, de cette maniere, l'éleve peut trouver, très-facilement, chaque verbe irrégulier, et que les Regles qui précedent, remplacent toute espece de classifications. Les inconvénients qui pourront encore rester, disparaîtront à l'aide de notre dictionnaire allemand.

Fidele à notre principe de représenter chaque Verbe par son Allocutif, c'est celui-ci qui sera en tête. Si l'Allocutif *adouci* ne differe de l'*impérieux*, que par un e final, nous annoncerons l'un et l'autre, en mettant cet e final en parenthese: comme lauf(e), *cours,* ce qui indique que lauf est *l'Allocutif impérieux;* et laufe, *l'adouci.*

Mais *l'Allocutif impérieux* étant *irrégulier,* nous annonçons ce Verbe par son *Allocutif adouci,* qui est toujours *régulier,* en mettant l'*impérieux* après : comme

Alloc. ad. esse, *mange; impér.* iß,

Les Verbes qui manquent d'Allocutif, sont annoncés par leur Infinitif : comme können, *pouvoir;* mögen, *avoir envie.*

Si des Verbes irréguliers *dérivés* se forment de *primitifs*

qui ont les mêmes irrégularités, nous n'annoncerons alors que les primitifs, en passant sous silence les dérivés. Ceux-là sont dérivés, qui ont en tête une des huit particules allemandes: be, ge, emp, ent, er, ver, zer et miß. Alors il faut observer que la particule ge, par laquelle commence le *Participe passé* du primitif, est supprimée dans le même Participe des dérivés; par la raison, que toutes ces particules, formant la premiere syllabe et rejetant constamment l'accent tonique, ne peuvent admettre la particule ge au Participe passé: p. ex.

kenn(e), *connais;* *Part. passé.* gekannt;
erkenn(e), *reconnais;* — — erkannt;
verkenn(e), *méconnais;* — — verkannt.

Mais il y a des Verbes irréguliers dérivés, dont les primitifs ne sont plus usités; dans ce cas, nous sommes forcés de placer ces dérivés dans leur ordre alphabétique: Ainsi, mißling(e), *réussis mal* ou *ne réussis pas*, se trouve à sa place alphabétique, parce que son primitif ling(e) est, aujourd'hui, hors d'usage.

Les Verbes irréguliers, dérivés d'un primitif régulier, ou les Verbes primitifs irréguliers, dont un dérivé serait régulier, se trouveront, tous, dans leur ordre alphabétique, où ces circonstances seront indiquées.

Pour abréger les désignations des cinq parties, qui, dans un Verbe, sont irrégulieres, nous nous servons des cinq premiers chiffres arabes.

Le chiffre 1 indiquera *l'Allocutif impérieux*;
Le chiffre 2 *le Sing. Prés. de l'Ind.*;
3, *l'Imparfait de l'Indicatif;*
4, *l'Imparfait du Subjonctif*;
5, *le Participe passé:* p. ex.
Alloc. ad. werfe, *jette*;
1. (pour *Alloc. impér.*) wirf;
2. (pour *Sing. du Présent de l'Ind.*) du wirfst, er wirft.

De ce que la premiere personne est ici omise, nous annonçons par-là, qu'elle est réguliere.

3. (pour *Imparf. de l'Ind.*) ich warf;
4. (pour *Imparf. du Subj.*) ich würfe;
5. (pour *Part. passé*) geworfen.

Les chiffres qui manquent, prouvent que ces parties du Verbe indiqué sont régulieres; p. ex.

Mahl(e), *mous* (de la farine) 5. gemahlen.

Les quatre autres parties suivent les formes régulieres.

Find(e), *trouve*; 3. ich fand; 4. ich fände; 5. gefunden. Ici l'Allocutif impér. et le Sing. Prés. de l'Ind. sont, par-conséquent, réguliers.

Liste des Verbes allemands irréguliers, par ordre alphabétique.

(Nous donnons les irrégularités de ces Verbes, telles que nous les avons trouvées dans les deux grands dictionnaires allemands d'Adelung et de Campe. Pour les Verbes neutres nous ajoutons au Participe passé ich bin, si les Temps passés composés adoptent cet auxiliaire; là, où nous n'ajoutons rien, ce verbe prend l'auxiliaire hab).

Back(e), *cuis au four*; 2. du bäckst, er bäckt; 3. buk; 4. büke; (3 et 4 aujourd'hui le plus souvent réguliers); 5. gebacken.

Bedürfe, voy. dürfen.

Befehl(e), *commande*, (dérivé de l'ancien fehl(e), qui, relativement à cette signification, n'est plus usité); 1. befiehl; 2. du befiehlst, er befiehlt; 3. befahl (anciennement befohl, dont se forme aujourd'hui) 4. beföhle; 5. befohlen.

Befleiß(e) dich, *applique-toi*, (dérivé du subst. Fleiß, *application*); 3. ich befliß, du beflissest; 4. ich beflisse; 5. beflissen.

Befleißig(e) dich, de la même signification, rég.

Beginn(e), du style rélevé, *commence*; (dérivé de l'ancien ginn(e); 3. begann, rarement begonnte, (anciennement begonn, d'où vient encore aujourd'hui) 4. begönne; 5. begonnen, rarement begonnt.

Beiß(e), *mors, démange, ronge*; 3. ich biß, du bissest; 4. ich bisse; 5. gebissen.

Bell(e), *aboie;* le plus souvent entierement régulier, quelques-uns lui donnent les formes irrégulieres suivantes: 1. bill; 2. du billst, er bill; 3. ich boll; 4. ich bölle; 5. gebollen.

Bereit(e) ein Pferd, *dresse un cheval*, voy. reite(e). Bereit(e), *prépare*, rég.

Berge, *sauve d'un naufrage*, *mets en sûreté*, 1. birg; 2. du birgst, er birgt; 3. ich barg; 4. ich bärge; 5. geborgen.

Berst(e), *creve*, *crevasse*, *crevasse-toi*, *fends-toi*, *entr'ouvre-toi*, *gerce-toi*; 2. du birstest, er birstet (aussi régulier); 3. ich barst ou borst; 4. ich bärste ou börste; 5. ich bin geborsten.

Bescher(e), *destine*, *donne un présent*, rég. voy. scher(e).

Bespey(e), voy. le primitif spey(e).

Beweg(e), de l'ancien weg(e), *mets en mouvement*, rég. mais irrég. quand il signifie: *détermine la volonté de quelq. par des représentations*, *prieres*, *menaces*, *persuasions* etc. alors 3. ich bewog; 4. ich bewöge; 5. bewogen.

Bewillkomm(e), *dis à quelq. qu'il est le bien venu*, est régulier, quoiqu'il dérive de l'irrég. komm(e): voy. ce verbe.

Bieg(e), du style ordinaire: *plie*, *courbe*, v. a. et *plie-toi*, *courbe-toi*, v. n. 3. ich bog; 4. ich böge; 5. v. a. ich habe gebogen; v. n. ich bin gebogen.

Beug(e), de la même signification et du st. rel. est rég.

Bieth(e), *offre;* 1. beuth; 2. du beuthst, er beuth, (1 et 2 sont ordinairement rég.) 3. ich both; 4. ich böthe; 5. gebothen. Tout le verbe s'écrit aussi sans h.

Bind(e), *lie*, *attache;* 3. ich band; 4. ich bände; 5. gebunden.

Bitt(e), *prie* (les hommes), *demande*, *invite*; 3. ich bat(h); 4. ich bät(h)e; 5. gebet(h)en.

Bet(e), *prie Dieu et les Saints ;* est rég.

Blas, blase, *souffle*, *joue* (de la flute ou d'un instrument à vent); 2. du bläsest, er bläset ou bläs't ou bläst; 3. ich blies; 4. ich bliese; 5. geblasen.

Bleib(e), *reste* (dans un endroit), *continue d'exister*; 3. ich blieb; 4. ich bliebe; 5. ich bin geblieben.

Bleich(e), v. a. *blanchis* (de la toile), toujours rég. Mais v. n. *blanchis-toi*, mieux rég. qu'irrég. Dans le dernier cas; 3. ich blich; 4. ich bliche; 5. geblichen. (voy. erbleich(e) et verbleich(e).)

Brat(e), *rôtis*, *rôtis-toi*, *grille*, *fais cuire au four*; 2. du brätst, er brät; 3. ich briet; 4. ich briete. (2. 3. et 4. aussi rég.) 5. gebraten.

Breche, v. a. *casse*, *romps*; et v. n. *casse-toi*, *romps-toi*; 1. brich; 2. du brichst, er bricht: 3. ich brach; 4. ich bräche; 5. v. a. ich habe gebrochen; v. n. ordinairement ich bin gebrochen. Mais en minéralogie, *montre-toi*s, *sois-là*; en parlant des pierres, des minéraux; alors: 5. ich habe gebrochen.

Brenn(e), *brûle*, *prends feu*, *étincelle*, *fais du mal en brûlant*; v. a. rég. et irrég. le v. n. toujours irrég. 3. ich brannte; 5. gebrannt.

Bring(e), *déplace un corps*, *transporte-le d'un endroit à un autre*, *porte*; 3. ich brachte; 4. ich brächte; 5. gebracht.

(Ce Verbe en ing(e) change, d'après la Regle 10° ci-dessus, sa voyelle aux Imparfaits en a, ä; mais les consonnes suivantes ng, ensemble gutturales, et qui sonneraient mal après a et ä, alternent avec ch, aussi guttural, ce qui donnerait brach, bräche. Alors ces Imparfaits seraient les mêmes que ceux du verbe breche (voy. ci-dessus). On était donc obligé d'ajouter te, terminaison des Imparfaits dans les verbes réguliers, pour distinguer ces temps de bring(e), de ceux en breche.

Le Part. passé prend, ici très-irrégulierement, la voyelle a de l'Imparf. de l'Indic. au lieu de l'u, qu'adoptent, ordinairement, les Verbes en ing(e).

Däuchten, *sembler*, *paraître*; v. n. *réfléchi*, seulement usité aux troisiemes personnes du Singulier, gouvernant le datif ou l'accusatif. Ce verbe est au fond rég. ne subissant que de légeres contractions : *Prés.* es däucht (pour däuchtet) mir ou mich; aussi mir ou mich däucht, *il me semble*; *Imparf.*

es däuchte (pour däuchtete) mir ou mich; *Parf.* es hat mir ou mich gedäucht (pour gedäuchtet).

Denk(e), *pense*, *songe*, *médite*; 3. ich dachte; 4. ich dächte; 5. gedacht. (Les consonnes nk sont ensemble gutturales, et alternent avec ch, de la même touche. Contre l'usage ordinaire des Verbes irréguliers, les Imparfaits adoptent, ici, encore te, terminaison de ces Temps dans les Verbes réguliers.)

Ding(e), *marchande*, *engage* un domestique; 3. ich dung; 4. ich dünge; 5. gedungen. (Les Imparfaits irréguliers adoptent ici, u et ü, au lieu des voyelles, a et ä, voy. ci-dessus la Regle 10e des verbes irrég.) Tout ce verbe ding(e) est aussi usité sous les formes régulieres.

Dresche, *bats le blé*; 1. drisch; 2. du drischest, er drisch(e)t; 3. ich drasch ou drosch; 4. ich dräsche ou drösche; 5. gedroschen. Tout ce verbe est aussi rég. en quelques contrées de l'Allemagne. Son dérivé zerdresche est toujours régulier.

Dring(e), *presse*, *presse-toi*, *pénètre*; 3. ich drang aussi drung; 4. ich dränge aussi drünge; 5. v. a. ich habe gedrungen; v. n. ich bin gedrungen.

Dürfen, *pouvoir*, *avoir la permission*, *oser*, *être dans le cas*. Sans Alloc. et Part. prés. qui cependant sont usités dans le dérivé bedürfen. 2. ich darf, du darfst, er darf; 3. ich durfte; 4. ich dürfte; 5. gedurft.

Empfehle, *recommande*, comme befehle, voy. ce verbe.

Erbleich(e), v. n. *pâlis*, fig. *meurs*, *trépasse*; (dérivé de bleich(e), v. n. toujours irrég.) 3. ich erblich; 4. ich erbliche; 5. er ist erblichen, *il est mort*, *il a vécu*.

Erlösche, voy. lösche.

Erschall(e), *retentis*, *résonne*, dérivé de schall(e), rég. *rends un son*; 2. du erschillst, er erschillt (plus souvent et mieux rég.) 3. ich erscholl; 4. ich erschölle (3 et 4 aussi rég.) 5. v. n. ich bin erschollen, toujours irrég.

Erschrecke, v. a. *effraye*, toujours rég. Mais comme v. n. *effraye-toi*, il a les mêmes irrégularités que son primitif schrecke, quand il est irrégulier : voy. schrecke dans cette liste.

Esse, *mange*; ce verbe est actif, en allemand: 1. iß; 2. du issest, er isset ou ißt; 3. aß; 4. äße; 5. gegessen,

Fahr(e), v. a. *conduis en voiture* ou *par eau*, v. n. *va en voiture* ou *par eau*; 2. du fähr(e)st, er fähr(e)t; 3. ich fuhr; 4. ich führe; 5. v. a. ich habe gefahren, v. n. ich bin gefahren.

Fall(e), *tombe*; 2. du fällst, er fällt; 3. ich fiel; 4. ich fiele; 5. ich bin gefallen.

Fang(e), *prends*, *saisis*, *fais un prisonnier*; 2. du fängst, er fängt; 3. ich fing ou fieng; 4. ich finge ou fienge; 5. gefangen.

Fecht(e), *fais des armes*, *bats-toi à l'épée*; 2. du fichst (pour fichtest), er ficht (pour fichtet); 3. ich focht; 4. ich föchte; 5. gefochten.

Find(e), *trouve*, *rencontre*, *découvre*; 3. ich fand, 4. ich fände; 5. gefunden.

Flecht(e), *tresse*, *enlace*, *ourdis*; 2. du flichst (pour flichtest), er flicht (pour flichtet); 3. ich flocht; 4. ich flöchte; 5. geflochten.

Flieg(e), *vole* (dans l'air); 1. poët. fleug; 2. poët. du fleugst, er fleugt. (1 et 2 sont rég. en prose), 3. ich flog; 4. ich flöge; 5. ich bin geflogen.

Flieh(e), *fuis*, *prends la fuite*; 1. poët. fleuch; 2. poët. du fleuchst, er fleucht, 1 et 2 rég. en prose); 3. ich floh; 4. ich flöhe; 5. ich bin geflohen.

Fließ(e), *coule* (d'un liquide); 1. poët. fleuß; 2. poët. du fleußest, er fleuß(e)t, (1 et 2 rég. en prose); 3. ich floß, du flossest; 4. ich flösse; 5. ich bin geflossen; p. ex. der Strom ist unter unsern Fenstern vorbey geflossen, *le torrent a passé sous nos fenêtres*. Mais quand il est question d'une plaie, d'où sortent des humeurs, on dit: die Wunde hat geflossen, *la plaie a rendu des humeurs*.

Fresse, *mange*, en parlant des animaux; mais des hommes, *mange avec excès*: ce verbe est actif, en allemand; 1. friß; 2. du frissest, er frisset ou frißt; 3. ich fraß; 4. ich fräße; 5. gefressen.

Frier(e), *aie froid ;* 2. en quelques contrées : du freurst, er freurt; ordinairement et mieux rég. 3. ich fror; 4. ich fröre; 5. gefroren; comme wir haben gefroren, *nous avons eu froid*; ou aussi impersonnellement : es hat uns (ou uns hat) sehr gefroren, *nous avons eu très-froid*, it. es hat diese Nacht Eis gefroren, *il a fait de la glace cette nuit.* Mais en parlant d'un liquide qui perd sa liquidité par le froid : das Wasser ist gefroren, *l'eau est gélée, est changée en glace.*

Gähr(e), *fermente ;* en quelques contrées de l'Allemagne, tout rég. 2. rarement du gierst, er giert, ordinairement rég. 3. ich gohr; 4. ich göhre; 5. gegohren. On écrit aussi tout ce verbe sans h.

Gebär(e), d'une femme, *mets au monde* (un enfant). La racine bar, *porte*, n'est plus usitée en allemand, que comme terminaison d'adjectif ou d'adverbe ; p. ex. de Frucht, *fruit*, fruchtbar, *qui porte des fruits, fertile.* Cette racine est encore dans l'anglais. 2. du gebierst, sie gebiert, aussi rég. 3. ich gebar; 4. ich gebäre; 5. geboren.

Gebe, *donne*; 1. gib ou gieb ; 2. du gibst ou giebst, er gibt ou giebt; 3. ich gab; 4. ich gäbe; 5. gegeben. L'impersonnel es gibt signifie : *il y a.*

Gedeih(e), *prospere*, dérivé de l'ancien deih(e); 3. ich gedieh; 4. ich gediehe; 5. ich bin gediehen.

Geh(e), *va*, *marche* ; 3. ich ging, meilleur que gieng; 4. ich ginge, meilleur que gienge; 5. ich bin gegangen. (Les consonnes ng, dans les irrégularités, viennent d'un ancien verbe gang, encore usité chez le peuple würtembergeois.)

Gelingen, *réussir* , dérivé de l'ancien lingen; n'est usité que dans les troisiemes personnes, mais dans les deux nombres: 3. es gelang, *cela réussit*, die Sache gelang, *la chose réussit;* die Unternehmungen gelangen, *les entreprises réussirent ;* 4. es gelänge ; 5. es ist gelungen. *Je réussis*, se traduirait en allemand: es gelingt mir, (*il réussit à moi*); *tu réussis*, es gelingt dir, (*il réussit à toi*) etc.

Gelte, vaux, *aie telle valeur ;* 1. gilt; 2. du giltst, er gilt; 3. ich galt et golt; 4. ich gälte et gölte; 5. gegolten.

Genes, genese, *releve d'une maladie, sois en convalescence ;* de l'ancien primitif nes; 3. ich genas; 4. ich genäse; 5. ich bin genesen.

Genieß(e), *jouïs ;* de l'ancien nieß(e); 1. poët. geneuß; 2. poët. du geneußest, er geneußt. (1 et 2 sont rég. en prose.) 3. ich genoß, du genossest; 4. ich genösse; 5. genossen.

Geschehen, *arriver,* en parlant d'un évenement, de l'ancien primitif schehen; n'est usité qu'aux troisiemes personnes, et dans les deux Nombres: 2. es geschieht; 3. es geschah; 4. es geschähe; 5. es ist geschehen; große Begebenheiten sind in unsern Tagen geschehen, *de grands évenements sont arrivés de nos jours.*

Gesinnen, dérivé de sinn(e), voy. ce verbe. L'usage moderne n'a conservé, de gesinnen, que son Participe passé, qui est double, sous deux significations différentes: p. ex. ich bin gesonnen, bald abzureisen, *je suis* INTENTIONNÉ *de partir bientôt*: der Vater ist englisch gesinnt; der Sohn, französisch: *le pere est* PORTÉ *pour les Anglais*; *le fils, pour les Français.*

Gewinn(e), *gagne, obtiens ;* de l'ancien winn(e); 3. ich gewann; 4. ich gewönne; 5. gewonnen.

Gieß(e), *verse* un liquide; 1. poët. geuß; 2. poët. du geußest, er geußt (1 et 2 sont rég. en prose); 3. ich goß, du gossest; 4. ich gösse; 5. gegossen.

Gleich(e), v. a. *égalise,* rég. Mais comme v. n. *ressemble,* irr. 3. ich glich; 4. ich gliche; 5. geglichen. (Voy. vergleich(e).)

Gleit(e); v. n. *glisse ;* 3. ich glitt; 4. ich glitte; 5. geglitten:

1° av. sey; par ex. der Schlitten ist über das Eis leicht hin geglitten, *le traîneau a glissé ou passé légerement sur la glace*: ich bin auf dem Eise geglitten, so daß ich fast hingefallen bin; *j'ai glissé* (par un mouvement involontaire) *sur la glace, de sorte que je suis presque tombé*: sie ist in das Thal geglitten, *elle est allée dans la vallée par un mouvement doux et léger,* (fam. *elle a filé dans la vallée.*)

2° av. hab: er hat mit dem Finger leicht über den Spiegel geglitten, *il a passé, légerement, le doigt sur le miroir*: wir

haben den ganzen Morgen auf dem gefrorenen Flusse geglitten, *nous avons glissé* (en faisant un exercice volontaire), *toute la matinée*, *sur la riviere gelée.*

Glimm(e), *brûle sans flamme*, *couve sous les cendres*; ordinairement *rég.* rarement *irrég.* alors: 3. ich glomm; 4. ich glömme; 5. geglommen.

Gönn(e), *vois avec plaisir qu'un autre possede quelque chose* ou *qu'un certain évenement* (heureux ou malheureux) *arrive à un autre:* le plus souvent et mieux tout régulier; on dit aussi: 3. ich gonnte; 4. ich gönnte; 5. gegonnt et gegonnen.

Grab(e); *grave*, *cisele*, *creuse*, *béche*; 2. du gräbst, er gräbt; 3. ich grub; 4. ich grübe; 5. gegraben.

Greif(e); (d'où le français *grippe*), *prends* ou *saisis de la main*; 3. ich griff; 4. ich griffe; 5. gegriffen.

Hab(e), *aie, reçois, tiens*, voyez le premier verbe auxiliaire; mais son dérivé handhab(e), *maintiens*, tout régulier; 5. gehandhabt.

Halt(e), *tiens*, *contiens*, *soutiens*, *reste ferme*; 2. du hältst, er hält; 3. ich hielt; 4. ich hielte; 5. gehalten.

Handhabe, rég. voy. hab(e).

Hang(e), v. n. *pends*, *sois suspendu*; 2. du hängst, aussi hangst; er hängt aussi hangt; 3. ich hing, meilleur que hieng; 4. ich hinge, meilleur que hienge; 5. gehangen.

Häng(e), v. a. *suspends*, rég.

Ainsi d'après Campe; mais Adelung prétend que le v. n. irrég. est hang(e) et häng(e).

Hau(e), *coupe en gros*, *tranche en gros*, *taille*, *hache*, *sabre*, *frappe*, *grave*, *sculpte* en pierre, etc. ich hieb; 4. ich hiebe (3 et 4 quelquefois aussi réguliers); 5. gehauen.

(Dans l'ancien allemand, on écrivait aussi houuen; en anglais, *to hew;* en hollandais, *houwen:* *w* et *b* alternent, comme *consonnes labiales.*)

Heb(e), *hausse*, *leve*, *souleve*; 3. ich hob, aussi hub; 4. ich höbe, aussi hübe; 5. gehoben, aussi gehaben. Dans le discours familier, tout le verbe est régulier.

Heiß(e), v. a. *nomme;* v. n. *nomme-toi;* impersonnel, es heißt, *on dit;* 3. ich hieß; 4. ich hieße; 5. geheißen.

Helfe, *améliore le sort, aide, viens au secours;* 1. hilf; 2. du hilfst, er hilft; 3. ich half (anciennement, hulf, d'où encore aujourd'hui) 4. ich hülfe; 5. geholfen.

Keif(e), fam. *clabaude, querelle, gronde;* 3. ich kiff; 4. kiffe; 5. gekiffen.

Kenn(e), *connais;* 3. ich kannte; 4. rég. ich kenn(e)te; 5. gekannt.

Klieb(e), peu us. on dit ordinairement spalt(e); v. a. *fends;* v. n. *fends-toi, éclate;* 3. ich klob; ich klöbe; v. a. ich habe gekloben; v. n. ich bin gekloben.

Kling(e), *produis un son*, régulier; mais irrégulier sous la signification de *sonne, résonne, retentis:* alors 3. ich klang, fam. klung; 4. ich klänge, fam. klünge; 5. geklungen.

Kneif(e), *pince;* 3. ich kniff; 4. ich kniffe; 5. gekniffen.

En faisant alterner f avec p, toutes les deux consonnes labiales, on dit aussi:

Kneip(e), *pince;* 3. ich knipp; 4. ich knippe; 5. geknippen.

Mais tout ce dernier verbe est aussi régulier.

Komm(e), *viens, arrive;* 2. du kömmst, er kömmt; aussi rég. 3. ich kam; 4. ich käme; 5. ich bin gekommen.

Mais son dérivé bewillkomm(e), *dis à quelqu'un qu'il est le bien venu, accueillis quelqu'un poliment* ou *honnêtement*, est tout rég. Son participe passé: bewillkommt, et non pas gebewillkommt, parce que l'accent tonique n'est pas sur la premiere syllabe.

Können, *pouvoir, savoir;* sans Allocutif et Participe prés. 2. ich kann, du kannst, er kann; 3. ich konnte; 4. ich könnte; 5. gekonnt: p. ex. ich habe nicht gekonnt, *je n'ai pas pu;* mais se liant à un Infinitif sans zu, ich habe nicht kommen können (pour gekonnt), *je n'ai pas pu venir.*

Kreisch(e), *criaille, pousse des cris aigus;* ordinairement régulier; mais irrégulier dans le discours familier, alors: 3. ich krisch; 4. ich krische; 5. gekrischen.

Kriech(e), *rampe*; 1. poét. kreuch; 2. poét. du kreuchst, er kreucht (1 et 2 sont rég. en prose); ich kroch; 4. ich kröche; 5. dans le sens propre: ich bin gekrochen, *j'ai rampé*; mais au fig. er hat niederträchtig vor dir gekrochen, *il a rampé avec bassesse devant toi.*

Lad(e), *charge*; 2. du läd(e)st, er läd(e)t, mieux rég. 3. ich lud; 4. ich lüde; 5. geladen.

Laß, lasse, *sois convenable* (p. ex. diese Farbe läßt Ihnen gut, *cette couleur vous sied bien, vous est convenable*); it. *laisse* ou *fais* (faire); 2. du lässest, er lässet ou läßt; 3. ich ließ; 4. ich ließe; 5. gelassen; ich hab es gelassen, *je l'ai laissé.* Ce verbe se lie avec un Infinitif sans zu; son Participe gelassen se change alors en son Infinitif lassen: p. ex. ich hab ihn kommen lassen (pour gelassen), *je l'ai fait venir.*

Lauf(e), *cours;* 2. du läufst, er läuft; d'après Adelung rég. 3. ich lief; 4. ich liefe; 5. gelaufen; trivial, geloffen. Dans le sens propre, av. sey: p. ex ich bin heute viel gelaufen, *j'ai beaucoup couru aujourd'hui.* Mais au fig. av. hab dans les phrases suivantes: ich habe Gefahr gelaufen, *j'ai couru des risques;* der Hund oder die Hündinn haben gelaufen, *le chien ou la chienne* (en chaleur) *se sont accouplés;* die Aale haben gelaufen, *les anguilles ont frayé.*

Leid(e), *souffre, endure, sois passif*; 3. ich litt; 4. ich litte; 5. gelitten: d et t, consonnes *dentales*, alternent. Le dérivé verleid(e), *dégoûte*, est rég.

Leih(e), *prête* ou *emprunte*; 3. ich lieh; 4. ich liehe; 5. geliehen.

Lese, *ramasse, cueille*; *it. lis* un écrit; 1. lies; 2. la 1e personne ich liese est provinciale; du liesest, er lieset ou lies't ou liest; 3. ich las; 4. ich läse; 5. gelesen.

Lieg(e), v. n. *couche, sois couché* ou *placé* ou *situé* (le v. a. leg(e), *couche*, est rég.): 3. ich lag; 4. ich läge; 5. ich habe et ich bin gelegen.

Lobpreis(e), *fais l'éloge de* (quelqu'un), *chante les louanges de* (quelqu'un); 3. ich lobpries; 4. ich lobpriese; 5. lobgepriesen et gelobpreiset.

Ce verbe est composé de das Lob, *l'éloge, la louange*, et de preis ou preise, *vante, prône*, voy. ce verbe dans la liste présente: il est rég. et irrég. Par la phrase: man hat ihn lobgepriesen, il paraît qu'on veut dire: man hat sein Lob gepriesen, *on a chanté son éloge*, où les deux mots distincts Lob, *subst.* et gepriesen, *part.* sont seulement liés par négligence; on lie aussi négligemment Haus, *maison*, et halten, *tenir:* p. ex. sie hat ihm hausgehalten, mieux sie hat ihm Haus gehalten, (*elle lui a tenu maison*), *elle a dirigé sa maison*, comme ménagere. En général, Adelung prétend que lobpreise n'est usité qu'à l'Allocutif et à l'Infinitif; mais Campe cite un petit nombre d'exemples, où ce verbe paraît aussi à l'Indicatif.

Voudrait-on employer lobpreise, comme un verbe *véritablement composé*, alors il nous paraît que son *part. passé* devrait toujours être gelobpreiset, avec la particule ge en tête, *parce que l'accent tonique repose sur la premiere syllabe*, et que le primitif preis(e) est aussi régulier.

Lobsing(e), composé de das Lob, *l'éloge*, et sing(e), *chante;* sing(e) est irrégulier aux *Imparfaits* et *Participe passé* (voy. ce verbe dans la liste présente); mais le composé lobsing(e), *chante l'éloge*, n'est usité qu'aux Présents, qu'à l'Allocutif, au Présent de l'Infinitif et au Participe présent qui, dans le primitif sing(e), sont toujours réguliers; c'est pour cette raison, que le composé lobsing(e) ne paraît jamais sous des formes irrégulieres.

Lösch(e), dans les villes maritimes, ce verbe est actif, et signifie: *allege un vaisseau, en déchargeant les marchandises;* it. *éteins*, aussi v. a. toujours rég. Mais *éteins-toi*, est v. n. irr. alors: 1. lisch; 2. du lischest, er lisch(e)t; 3. ich losch; 4. ich lösche; 5. es ist geloschen.

Ce verbe, lié avec l'adverbe aus, est, comme v. n. toujours irrégulier; il signifie alors: *éteins-toi tout-à fait.*

Les dérivés erlösche et verlösche, à peu près de la même signification, adoptent, comme verbe neutres, les mêmes irrégularités que lösche, quand il est verbe neutre. Leur

Participe passé: erloschen et verloschen, rejettent, d'après la regle ordinaire, la particule ge, en tête, parce que l'accent tonique ne repose pas sur la premiere syllabe.

Lüg(e), *mens, dis un mensonge*; 1. poét. leug; 2. poét. du leugst, er leugt (1 et 2 sont rég. en prose); 3. ich log; 4. ich löge; 5. gelogen.

Le Participe passé dérivé, erlogen, *inventé pour dire un mensonge*, vient d'un ancien verbe erlüg(e), qui n'est plus usité.

Mahl(e), *mouds*, (du blé dans un moulin); 5. gemahlen.

Mahl(e), *peins, fais une peinture*, est régulier. Plusieurs écrivent ce dernier verbe sans h, pour le distinguer du premier.

Meid(e), *évite*; 3. ich mied; 4. ich miede; 5. gemieden.

Adelung prétend que quelques-uns emploient ce verbe, de même que son dérivé vermeid(e), *évite avec soin*, sous les formes régulieres; Campe n'en fait pas mention.

Melk(e), *trais* (une vache); 1. milk; 2. du milkst, er milkt (1 et 2 sont aussi rég.); 3. ich molk; 4. ich mölke; 5. gemolken.

Dans le discours trivial, on donne aussi à ce verbe la signification de *frotte doucement, caresse en frottant*; sous cette derniere signification le verbe melk(e), est régulier.

Messe, *mesure*; 1. miß; 2. du missest, er misset ou mißt; 3. ich maß; 4. ich mäße; 5. gemessen.

Mißlinge, *réussis mal* ou *ne réussis pas*, dérivé du primitif ling(e), qui n'est plus en usage; v. n. usité seulement dans les troisiemes personnes des deux nombres: 3. es mißlang, *cela ne réussissait pas*; die Sache mißlang, *la chose ne réussissait pas*; die Unternehmungen mißlangen, *les entreprises ne réussissaient pas*; 3. es mißlänge; es ist mißlungen.

On prononce aussi:

Mißling(e), alors 3. mißlang; 4. mißlänge; 5. es ist mißgelungen. (Voy. miß, dans le Chapitre des Particules, 3e Partie.)

Mögen, *pouvoir, vouloir, avoir envie*; sans Allocutif, qui cependant est usité dans son dérivé vermögen (voy. ce verbe dans la liste): 2. ich mag, du magst, er mag; 3. ich

mochte; 4. ich möchte; 5. gemocht: p. ex. ich habe nicht gemocht, *je n'ai pas eu envie*, mais lié à un Infinitif sans zu, ich habe nicht essen mögen (pour gemocht), *je n'ai pas eu envie de manger*. La consonne g, *gutturale douce*, est précédée d'une voyelle *longue;* quand celle-ci devient breve, g alterne avec ch, *gutturale forte*.

Müssen, sans Allocutif et Participe prés. *falloir, devoir, être obligé*; est, en allemand, un verbe *personnel;* 2. ich muß, *il faut que je* ... ou *il me faut;* du mußt (*), *il faut que tu* ... ou *il te faut*; er muß, *il faut qu'il* ... ou *il lui faut*; 3. ich mußte; 4. ich müßte; 5. gemußt; p. ex. ich hab es gemußt, *j'y ai été obligé*. Il se lie à un Infinitif sans zu; alors: ich hab es thun müssen (pour gemußt), *j'ai été obligé de le faire*.

Nehme, *prends*; 1. nimm; 2. du nimmst, er nimmt; 3. ich nahm; 4. ich nähme; 5. genommen.

Le h n'est pas ici consonne radicale; il sert seulement à indiquer que la voyelle précédente est longue: aussitôt que celle-ci devient breve, le h disparaît et on redouble la radicale m, qui suit.

Nenn(e), *nomme*; 3. ich nannte; 5. genannt. Tout ce verbe est aussi usité sous les formes régulieres.

Nothdringen, composé de die Noth, *le grand besoin*, *la calamité*, et de dringen, *presser*. D'après Campe, l'usage n'en admet que le Participe passé. Adelung prétend que le Participe présent nothdringend, et le Participe passé sont usités dans les chancelleries de la Haute-Allemagne. Ce Participe passé est, selon Campe, nothgedrungen, et selon Adelung, genothdrungen; le dernier serait grammaticalement exact, en regardant ce Participe comme *véritablement composé*, car l'accent tonique repose sur la premiere syllabe. En admettant nothgedrungen, ce ne serait qu'une contraction

(*) Du mußt, pour mußst, qu'on ne pourrait pas prononcer. Il faut donc supprimer ou ß, ou s dans st: on conserve ß, comme consonne radicale; et on sacrifie s, comme partie de la terminaison accessoire. L'usage ne permet pas de dire: du mussest; voyez wiß, wisse, dans cette liste.

pour durch die Noth gedrungen, *pressé par le grand besoin*, où le subst. Noth ne serait que *négligemment lié* au Participe suivant gedrungen.

Pfeif(e), *siffle ;* 3. ich pfiff; 4. ich pfiffe; 5. gefiffen.

Pfleg(e), *soigne, adonne-toi à ... abandonne-toi à ... aie coutume, sois accoutumé* ou *habitué ;* rarement du pflichst ou pfliegst, er pflicht ou pfliegt; ordinairement rég. 3. ich pflag et pflog; 4. ich pfläge et pflöge; 5. gepflogen.

Tout ce verbe est régulier dans la Basse-Allemagne; et irrég. dans la Haute. Mais ce verbe est généralement irrégulier, quand il est question de *faire* ou d'*entretenir* des négociations; 5. er hat Unterhandlungen gepflogen, *il a fait des négociations;* die zu Paris gepflogenen Unterhandlungen, *les nég ciations qu'on a faites à Paris.*

Preis ou preise, *fixe le prix* ou *la valeur de qch.*, toujours rég. Mais sous les significations de : *prise, estime, loue, prône*, rarement rég. ordinairement irrégulier; alors: 3. ich pries; 4. ich priese; 5. gepriesen. (voy. lobpreise, dans cette liste.)

Quell(e), v. a. *fais jaillir*, rég. mais quelle, le v. n. *jaillis, coule, gonfle-toi*, irrég. alors : 1. quill; 2. du quillst, er quillt; 3. ich quoll; 4. ich quölle; 5. gequollen; av. sey, sans circonstance déterminante; av. hab, quand une pareille circonstance est exprimée : p. ex. das Brod ist in der Suppe gequollen, *le pain s'est gonflé dans la soupe*; das Wasser hat hier von jeher oder den ganzen Tag gequollen, *l'eau a jailli ici* DE TOUT TEMPS ou *toute la journée.*

Räch(e), *venge, punis*; 3. ich roch (anciennement rach); 4. ich röche (anciennement räche): 5. gerochen; ce verbe est aujourd'hui tout régulier, pour le distinguer de riech(e), qui va suivre, et où se trouvent les mêmes irrégularités (voy. riech(e).

Rath(e), *conseille* et *devine ;* 2. du räthst, er räth; aussi rég. 3. ich rieth; 4. ich riethe; 5. gerathen.

Reib(e), *frotte, râpe, broie ;* 3. ich rieb; 4. ich riebe; 5. gerieben.

Reiß(e), v. a. *tire fortement, fends, déchire, arrache, ébarbe;* v. n. *fends-toi, éclate;* 3. ich riß, du rissest; 4. ich risse; 5. v. a. ich habe gerissen; et v. n. ich bin gerissen.

Reit(e), et non reut(e); v. a. monte (un cheval, un âne); v. n. *monte* ou *va à cheval*; 3. ich ritt; 4. ich ritte; 5. v. a. ich habe geritten; v. n. ich bin geritten.

De même, bereit(e) ein Pferd, *dresse un cheval*; 5. beritten; mais bereit(e), *prépare*, est rég.

Renn(e), v. a. *mets en mouvement avec beaucoup de force et de précipitation, renverse par un pareil mouvement;* v. n. *cours avec précipitation à pied, à cheval, avec une voiture;* 3. ich rannte; 5. v. a. ich habe gerannt; v. n. ich bin gerannt.

Reut(e), mauvaise maniere d'écrire pour reit(e), voy. ce verbe.

Riech(e), v. a. *flaire*, *sens* par l'odorat; v. n. *sens le...* p. ex. das riecht nach dem Bock, *cela sent le bouc*; 1. poët. reuch; 2. poët. du reuchst, er reucht; (1. et 2. sont rég. en prose); 3. ich roch; 4. ich röche; 5. gerochen. (voy. räche.)

Ring(e), v. a. *garnis d'un* ou *de plusieurs anneaux*, rég. mais irrég. sous les significations de *tords* (un linge mouillé pour en faire sortir l'eau), v. a. ou de *lutte* avec quelq. 3. ich rang; 4. ich ränge; 5. gerungen.

Rinn(e), v. n. du lait, du sang, *caille-toi, coagule-toi*; it. *fuis*, d'un vase, d'un tonneau, d'un pot dont la liqueur coule par quelque fêlure; it. *coule*, des chandelles, bougies; 3. ich rann; 4. ich ränne; 5. geronnen; 1. av. sey; p. ex. die Milch ist geronnen, *le lait s'est caillé*; das Blut ist aus der Wunde geronnen, *le sang est sorti de la plaie à petites gouttes*. 2. av. hab; p. ex. das Faß hat geronnen, *le tonneau a fui*; die Lichter haben geronnen, *les chandelles ont coulé*.

Ruf(e), *crie*, (annonce un cri moins fort que schreye; voy. ce verbe dans la liste présente); it. *appelle* (quelq.); 3. ich rief; 4. ich riefe; 5. gerufen. Tout ce verbe est aussi régulier.

Salz(e), *sale*, *mets du sel à ...* it. *mets dans la saumure;* 5. gesalzen, et aussi rég. gesalzet.

Sauf(e), *bois*, en parlant des animaux; it. *bois avec excès*, quand il est question des hommes; 2. du säufst, er säuft; aussi rég. 3. ich soff; 4. ich söffe; 5. gesoffen.

Saug(e), *tette*, *suce;* 3. ich sog; 4. ich söge; 5. gesogen.

Säug(e), *allaite*, est régulier.

Schaff(e), *crée*, *forme;* 3. ich schuf; 4. ich schüfe; 5. geschaffen. De même erschaff(e). Sous d'autres significations schaff(e) est rég., ainsi que verschaff(e).

Scheid(e), v. a. *sépare, décompose;* rég. de même que son dérivé verabscheid(e), *congédie*. Mais le v. n. *sépare-toi*, *décompose-toi*, irrég. 3. ich schied; 4. ich schiede; 5. ich bin geschieden.

Schein(e), *luis*, it. *semble*, *parais*; 3. ich schien; 4. ich schiene; 5. geschienen.

Scheiß(e), *chie*, terme bas, qui ne se prononce pas en bonne compagnie; pour éviter ce mot sale, on lui substitue souvent schmeiß(e), quoique d'une signification très-différente. (voy. schmeiß(e) dans cette liste); 3. ich schiß, du schissest; 4. ich schisse; 5. geschissen.

Schelt(e), *injurie*, *réprimande*, *gronde;* 1. schilt; 2. du schiltst, er schilt; 3. ich schalt ou scholt; 4. ich schälte ou schölte; 5. gescholten.

Schere, *tonds*, *rase*, etc. vulg. *vexe*, *importune;* 1. schier; 2. du schier(e)st, er schiert; aussi rég. 3. ich schor; 4. ich schöre; 5. geschoren. Son dérivé beschere, *destine*, donne en présent, est régulier.

Schieb(e), *coule un corps sur un autre;* 1. scheub; 2. du scheubst, er scheubt; (1 et 2. plus souvent rég.) 3. ich schob ou schub; 4. ich schöbe ou schübe; 5. geschoben.

Schieß(e), v. a. *tire* (avec une arme); v. n. *élance-toi;* 1. scheuß; 2. du scheußest, er scheußt; (1. et 2. mieux rég.) 3. ich schoß, du schossest; 4. ich schösse; 5. v. a. ich habe geschossen; v. n. ich bin geschossen.

Schind(e), *écorche;* 3. ich schund; 4. ich schünde; 5. geschunden.

Schlaf(e), *dors;* 2. du schläfst, er schläft; 3. ich schlief; 4. ich schliefe; 5. geschlafen.

Schlag(e), v. a. *frappe, bats;* 2. du schlägst, er schlägt; 3. ich schlug; 4. ich schlüge; 5. geschlagen.

Le verbe neutre a différentes significations, comme on le verra par les exemples suivants:

1°. av. seÿ; das Kind ist mit dem Kopf an die Wand geschlagen, *l'enfant est tombé, la tête contre le mur;* der Baum ist zurück geschlagen, *l'arbre est tombé à la renverse;* die Tinte ist durchgeschlagen, *l'encre a percé le papier;* das Korn ist in die Höhe geschlagen, *le blé s'est élevé;* die Bäume sind ausgeschlagen, *les arbres ont commencé à pousser les feuilles;* die Sache ist fehl geschlagen, *l'affaire a manqué;* er ist aus der Art geschlagen, *il a dégénéré;* das ist in mein Fach geschlagen, *cela est entré dans ma partie;* der Frost ist mir in die Glieder geschlagen, *le froid a saisi mes membres;* der Dampf ist mir auf die Brust geschlagen, *la vapeur a saisi ma poitrine;* es ist ein Fieber dazu geschlagen, *une fievre s'y est encore réunie;* der kalte Brand ist dazu geschlagen, *la gangrene s'y est mise;* es ist noch ëin anderes Unglück dazu geschlagen, *un autre malheur est encore survenu.*

2°. av. hab; die Büchse hat stark geschlagen, *l'arquebuse a fortement repoussé;* der Donner hat in ein Haus geschlagen, *la foudre est tombée dans une maison;* die Nachtigall hat stark geschlagen, *le rossignol a fortement chanté;* der Lärm hat ihm die Ohren voll geschlagen, *le bruit lui a étourdi les oreilles;* es hat sechs Uhr geschlagen, *il a sonné six heures;* der Puls hat stark geschlagen, *il a eu le pouls fort;* er hat in sich geschlagen, *il est entré en lui-même* (pour reconnaître son tort); er hat den Blick zur Erde geschlagen, *il a baissé les yeux.*

3°. av. hab et seÿ; der Wind ist oder hat in die Segel geschlagen, *le vent a soufflé avec violence dans les voiles;* die Wellen haben oder sind in das Schiff geschlagen, *les vagues sont entrées dans le vaisseau.*

Schleich(e), v. a. *fais avancer avec un mouvement doux et*

sans bruit; v. n. *marche doucement, traîne-toi, glisse-toi*; 3. ich schlich; 4. ich schliche; 5. v. a. ich habe geschlichen; v. n. ich bin geschlichen.

Schleif(e), *aiguise* (un couteau), *polis* (un verre); 3. ich schliff; 4. ich schliffe; 5. geschliffen. On dit du coq de bruyere: der Auerhahn hat geschliffen, *le coq de bruyere a produit le son qui lui est particulier, quand il est en amour.*

Schleif(e) a aussi d'autres significations, comme *rase* une maison, une forteresse etc.; alors il est rég.

Schleiß(e), peu us. on lui substitue ordinairement schließ(e), voy. ce verbe dans la liste présente; v. a. *fends en long, ébarbe* des plumes, *mets de la charpie, bouche des fentes de planches avec des copeaux;* le v. n. *fends-toi*, it. *use-toi*, des habits, du linge; 3. ich schliß ou schloß, du schlissest ou schlossest; 4. ich schlisse ou schlösse; 5. v. a. ich habe geschlissen ou geschlossen; v. n. ich bin geschlissen ou geschlossen.

Tout le verbe actif est aussi régulier.

Schlief(e), peu us. v. n. *meus-toi dans un espace étroit, rampe, glisse-toi dans une ouverture étroite.* On lui substitue ordinairement schlüpf(e); et dans le Midi de l'Allemagne, schlupfe, qui sont réguliers: 1. schleuf; 2. du schleufst, er schleuft, (1. et 2. mieux rég.) 3. ich schloff; 4. ich schlöffe; 5. ich bin geschloffen.

Schließ(e); v. a. *ferme, enchaîne, serre, finis, termine, conclus;* aussi pour schleiß(e), voy. ce verbe dans la liste prés. it. v. n. *termine-toi*; 1. schleuß; 1. du schleußest, er schleußt (1. et 2. mieux rég.) 3. ich schloß, du schlossest, 4. ich schlösse; 5. geschlossen.

Schling(e), *entrelace*, it. *avale;* 3. ich schlang, fam. schlung; 4. ich schlänge, fam. schlünge; 5. geschlungen.

Schmalz(e), v. a. *mets du beurre* ou *de la graisse à* (un mets); 5. geschmalzen.

Schmälz(e), voy. à la suite schmelz(e).

Schmeiß(e), v. a. *frappe durement, jette avec force, ferme rudement la porte, bats;* v. n. fam. *tombe à terre subitement et avec force, bats-toi, rue;* 3. ich schmiß, du schmissest;

4. ich schmisse; v. a. ich habe geschmissen; v. n. ich bin geschmissen. Ce verbe est régulier, étant employé pour le mot sale scheiß(e), qu'on veut éviter.

Schmelz(e), v. a. mieux schmälz(e) pour schmalz(e), (voy. ce verbe plus haut) est rég.

Schmelz(e), v. a. *fonds, fais fondre,* mieux rég. qu'irrég. Quand il signifie : *émaille*, toujours rég. Le v. a. étant irrégulier, a les mêmes irrégularités que le verbe neutre suivant.

Schmelz(e), v. n. *fonds, fonds-toi;* 1. schmilz; 2. du schmilzest, er schmilzt; 3. ich schmolz; 4. ich schmölze; 5. ich bin geschmolzen; mais le v. a. irrég. ich habe geschmolzen.

Schneid(e), *coupe, taille, scie, tranche, châtre, moissonne, grave;* 3. ich schnitt; 4. ich schnitte; 5. geschnitten. Les consonnes d et t alternent comme étant ensemble *dentales:* d, la douce, suit la diphthongue ; t, la forte, soutient la voyelle breve et se redouble.

Schneyen, *neiger*; 3. es schnie, monosyllabe ; 4. es schnie, (pour schniee), pron. schni-e, deux syll. 5. geschnien, pron. ge-schnì-en, trois syll.

Tout le verbe mieux régulier.

Schnieb(e), peu us. (on lui substitue schnaub(e) ou schnauf(e), rég.) *halette, respire fortement;* 3. ich schnob; 4. ich schnöbe; 5. geschnoben.

Schraub(e), *ouvre* ou *ferme à vis, visse, serre à vis;* fig. *raille, berne;* ich schrob; 4. schröbe; 5. geschroben. Tout le verbe est aussi rég.

Schreck(e), v. a. *effraye*, toujours rég. mais le v. n. *effraye-toi*, rég. et irrég. Dans le dernier cas : 1. schrick; 2. du schrickst, er schrickt; 3. ich schrak; 4. ich schräke; 5. ich bin geschrocken.

Pour le verbe neutre schreck(e), on emploie, aujourd'hui, plutôt son dérivé erschreck(e) ; voy. ce dernier dans la liste présente.

Schreib(e), *écris;* 3. ich schrieb; 4. ich schriebe; 5. geschrieben.

Schreit(e), *fais des pas, marche;* 3. ich schritt; 4. ich schritte; 5. ich bin geschritten.

Schrey(e), *crie* ou *écrie-toi* d'une voix forte, (voy. ruf(e) dans cette liste); 3. ich schrie, monos. 4. ich schrie (pour schriee) pron. schri-e, deux syllab. 5. geschrien, pron. ge-schri-en, trois syllab.

Schrot(e), *égruge, mous grossierement;* it. *taille des pieces de monnaie;* 5. geschroten, et aussi régul. geschrotet.

Schrund(e), v. n. *gerce-toi;* 5. geschrunden; die Erde ist geschrunden, *la terre est gercée* ou *fendue;* die Lippen sind geschrunden, *les levres sont gercées.*

Schwär(e), *suppure*, v. n. n'est gueres us. qu'aux troisiemes personnes des deux nombres; 3. schwor (anciennement schwur); 4. schwöre (anc. schwüre); 5. geschworen, av. hab et sey; p. ex. die Wunde hat geschworen, *la plaie a suppuré;* der Finger ist geschworen, *le doigt est entré en suppuration.*

Schweig(e), v. a. *fais taire*, rég. Le v. n. *tais-toi;* 3. ich schwieg; 4. ich schwiege; 5. geschwiegen.

Schwell(e), v. a. *enfle, gonfle*, rég. Le v. n. *enfle* ou *enfle-toi, gonfle* ou *gonfle-toi*, irrég.; 1. schwill; 2. du schwillst, er schwillt; 3. ich schwoll; 4. ich schwölle; 5. ich bin geschwollen.

Schwimm(e), v. n. *nage, flotte sur l'eau;* ich schwamm; 4. ich schwämme; 5. geschwommen.

1°. av. hab, sans indiquer la direction ou le but du mouvement; p. ex. das Holz hat von jeher auf dem Wasser geschwommen, *le bois a de tout temps nagé sur l'eau;* wir haben den ganzen Morgen geschwommen, *nous avons nagé pendant toute la matinée.*

2°. av. sey, en désignant la direction; p. ex. wir sind an das andere Ufer geschwommen, *nous avons traversé à la nage jusqu'à l'autre rive.*

Schwind(e), *décrois, dépéris, disparais;* 3. ich schwand; 4. ich schwände; 5. ich bin geschwunden.

Schwing(e), v. a. *brandille, bats des ailes, vanne* des blés;

le v. n. et schwing(e) dich, *éleve-toi en l'air*, *prends l'essor*, *oscille*; 3. ich schwang et schwung; 4. ich schwänge et schwünge; 5. v. a. et n. ich habe geschwungen.

Schwing(e), v. a. *garnis de vannes*, tout rég.

Schwör(e), *jure*, *fais serment*, *préte serment*; 3. ich schwor et schwur; 4. ich schwöre et ich schwüre; 5. geschworen.

Sehe, v. a. *vois*, *regarde*, v. n. *parais*, *aie l'air*, *aie la vue* ou *donne sur* (la rue, le jardin); 1. sieh(e); 2. du sieh(e)st, er sieh(e)t; 3. ich sah(e); 4. ich säh(e); 5. gesehen; p. ex. ich hab ihn gesehen, *je l'ai vu*; mais av. un Infin. sans zu: ich hab ihn kommen sehen, (pour gesehen), *je l'ai vu venir*.

Send(e), *envoie*, *dépêche*, *expédie* (du discours relevé, pour schick(e), de la même signification, qui est moins noble); 3. ich sandte; 5. gesandt. Tout le verbe aussi régulier.

Sey, *sois*; voy. le second verbe auxiliaire.

Sied(e), v. a. *fais bouillir*, *cuis*; v. n. *bous*, *bouillonne*; 1. seud; 2. du seudest, er seudet (1. et 2. mieux rég.) 3. ich sott; 4. ich sötte; 5. gesotten. (d et t alternent comme *dentales*: le d, dentale *douce*, suit la voyelle *longue*; et le t redoublé, dentale *forte*, soutient la *voyelle breve*.

Sing(e), *chante*; 3. ich sang; 4. ich sänge; 5. gesungen.

Sink(e), v. n. *tombe doucement*, *enfonce*, *enfonce-toi*, *va au fond*, *affaisse-toi*, *abaisse-toi*, *écroule-toi*, *tombe*; 3. ich sank, fam. sunk; 4. ich sänke, fam. sünke; 5. ich b i n gesunken.

Dans les mines, on se sert de ce verbe, comme actif, où il prend la signification de: *descends* (*une chose*) *peu à peu*, *creuse dans le bas*: il a les mêmes irrégularités, excepté: 5. ich habe gesunken.

Sinn(e), *pense à... réfléchis*, *médite*; 3. ich sann; 4. ich sänne; 5. ich habe gesonnen. voy. gesinn(e) dans cette liste.

Sitz(e), v. n. (son actif setz(e), *place*, *pose*, est rég.) *sois assis*; en parlant d'habillements: *va bien*, *sois juste*, it. *sois en prison*; einen sitzen lassen, *abandonner quelqu'un*, *le planter là*; de choses inanimées: *sois*, *trouve-toi*; 3. ich saß;

4. ich säße; 5. ich habe gesessen; dans l'Allemagne supérieure ich bin gesessen.

Sollen (sans Allocutif) *dois*, *sois obligé*; 2. ich soll, du sollst, er soll; 3. et 4. ich sollte; 5. gesollt; p. ex. ich hab es gesollt, *je l'ai dû*, *j'ai dû le faire*. Mais lié à un Infin. sans zu: ich hätte schon längst gehen sollen, (pour gesollt), *j'aurais dû m'en aller depuis long-temps*.

Son *Participe passé* ne devient jamais *Adjectif accompagnant* un Substantif; son *Participe présent* le devient rarement. On dit, p. ex. der seyn sollende Burgermeister, *cet homme qui prétend être Bourguemestre*.

Spalt(e), v. n. *fends-toi*, *gerce-toi*; 3. spielt; 4. spielte, (3. et 4. mieux et plus souvent rég.) 5. ich bin gespalten. Mais spalt(e), v. a. *fends*, est tout régulier.

Spey(e), *crache*; it. *vomis*; 3. ich spie, monosyllabe; 4. ich spie (pour spiee, pron. spie-e, deux syllabes); 5. gespien, (pron. ge-spi-en, trois syllabes). De même bespey(e), *crache sur* (quelq.); mais verspeye, *conspue*, est rarement régulier; le plus souvent, il a les mêmes irrégularités que son primitif spey(e).

Spinn(e), *file*, *corde*; 3. ich spann, fam. sponn; 4. ich spänne, fam. sponne; 5. gesponnen.

Spleiß(e); (peu us. on lui substitue ordinairement spalt(e), v. a. *fends*, v. n. *fends-toi*, *gerce-toi*; 3. ich spließ; 4. ich spließe; 5. v. a. ich habe gesplissen; v. n. ich bin gesplissen.

Sprech(e), *parle*, *dis*, *prononce* un jugement, un arrêt; 1. sprich; 2. du sprichst, er spricht; 3. ich sprach; 4. ich spräche; 5. gesprochen.

Sprieß(e), *bourgeonne*, *pousse* des feuilles, *sors*. 1. poët. spreuß; 2. poët. du spreußest, er spreußt (1. et 2. sont rég. en prose); 3. ich sproß; du sprossest; ich sprösse; 5. gesprossen. Rarement ce verbe est actif; alors il signifie *fais bourgeonner*, et son Parfait adopte l'auxil. hab; comme v. n. il prend l'auxil. sey.

Spring(e), v. n. *saute*, *voltige*, *bondis*, *fêle-toi*, *creve*, *fends-toi*, *romps*, *romps-toi*, *jaillis*; en parlant d'un ani-

mal mâle, *couvre une femelle;* 3. ich sprang, fam. sprung; 4. ich spränge, fam. sprünge; 5. gesprungen.

1°. av. sey; p. ex. das Glas ist gesprungen, *ce verre s'est fêlé;* die Saiten sind gesprungen, *les cordes se sont rompues;* das Tischblatt ist in der Hitze gesprungen, *le dessus de la table s'est fendu de chaleur;* der Ball ist von der Wand gesprungen, *la balle, lancée vers le mur, en est revenue;* das Wasser ist aus dem Felsen gesprungen, *l'eau est sortie du rocher en jaillissant;* er ist vor Freuden in die Höhe gesprungen, *il a sauté de joie.*

2°. av. hab; p. ex. die Wasserkünste zu Versailles haben den ganzen Tag gesprungen, *les eaux de Versailles ont joué toute la journée;* die Kinder haben den ganzen Morgen gesprungen, *les enfants ont sauté toute la matinée* (où l'on détermine bien la durée de l'action, mais non pas l'endroit où l'on a sauté, ni l'espace qu'on a franchi en sautant: dans ce dernier cas, il faudrait dire: die Kinder sind in dem Garten gesprungen, *les enfants ont sauté dans le jardin;* wir sind über den Graben gesprungen, *nous avons franchi le fossé.*) Der Hengst hat gesprungen, *le cheval entier a couvert une jument.*

Stech(e), v. a. *pique, grave* ou *fais une gravure, tue* un veau ou un cochon; au jeu de cartes, *coupe;* 1. stich; 2. du stichst, er sticht; 3. ich stach; 4. ich stäche; 5. gestochen. Le v. n. a les mêmes irrégularités; sa signification se fera sentir par les exemples suivants:

1°. Ordinairement av. hab; p. ex. das hat ihm in die Augen gestochen, *cela lui a donné dans les yeux;* diese Farbe hat besonders hervor gestochen, *cette couleur s'est fait principalement remarquer.*

2°. av. sey; p. ex. dans les mines, ich bin ihm in die Grube nachgestochen, *j'ai descendu après lui dans le puits;* das Schiff ist in die See gestochen, *le vaisseau est entré en pleine mer.*

Steck(e), *fourre, fixe,* v. a. toujours rég. Mais le v. n. *sois fourré* ou *fixé* quelque part ou dans quelque chose, rég.

et irrég. Dans le dernier cas : 3. ich stak; 4. ich stäke; 5. gesteckt; av. hab et sey; p. ex. Er hat (en quelques contrées de l'Allemagne er ist) in Schulden gesteckt, *il a eté endetté.*

Steh(e), *sois en repos sur la base, sois en repos, sois de bout, sois-là* ou *trouve-toi là sans changer de place* : 3. ich stand et stund; 4. ich stände et stünde; 5. ich habe, (moins bien, ich bin) gestanden. Il y a ici deux racines : la premiere steh; et la seconde, l'ancien stand, qu'on n'a conservée que dans les deux Imparfaits et au Participe passé.

Stehle, *fais quelque chose secrètement, vole, dérobe*; 1. stiehl; 2. du stiehlst, er stiehlt; 3. ich stahl, fam. stohl; 4. ich stähle, fam. stöhle; 5. gestohlen.

Steig(e), *monte* ou *descends;* un adverbe ou une préposition accompagnent ordinairement ce verbe allemand, pour désigner l'une ou l'autre de ces deux significations : 3. ich stieg; 4. ich stiege; 5. ich bin gestiegen.

Sterbe, *meurs, décede, expire*; 1. stirb, 2. du stirbst, er stirbt, 3. ich starb, fam. sturb, et de ce dernier 4. ich stürbe, 5. er ist gestorben, *il est mort.*

Stieb(e), v. a. *disperse en poussiere*; v. n. *dissipe-toi* ou *va-t-en en poussiere.* 3. ich stob; 4. ich stöbe; 5. gestoben. Le v. n. adopte

1° l'auxiliaire sey, quand il signifie: *prends un mouvement rapide vers le haut;*

2° av. hab, terme de chasseurs, en parlant des perdrix : *laisse tomber les excréments.*

Stink(e), *pue;* (plus honnête riech(e) übel, *sens mauvais*) 3. ich stank, fam. stunk; 4. ich stänke, fam. stünke; 5. gestunken.

Stoß(e), v. a. *pousse, heurte, pile, broie, concasse, bats, frappe* des cornes ou du pied; *choque, offense*: v. n. en parlant des oiseaux de proie, *tombe* ou *fonds* sur...; it. *sois contigu, viens à la rencontre de quelqu'un, choque-toi, entrechoque-toi, souffle fortement dans un instrument à vent:* 2. du stößest, er stöß(e)t; 3. ich stieß; 4. ich stieße; 5. gestoßen.

Le v. n. 1° av. seŋ: p. ex. das Schiff ist auf den Grund gestoßen, *le vaisseau a touché le fond.*

2° av. hab: p. ex. das Schiff hat gestoßen, *le vaisseau a touché;* die Winde haben an oder auf das Haus gestoßen, *le coup de vent a donné contre ou sur la maison.*

Streich(e), v. a. *passe légerement sur..., frotte, étends* du beurre, *passe* un rasoir, aiguise; streiche die Flagge, *baisse pavillon;* streiche mit Ruthen, (*frotte avec des verges*) *fouette;* v. n. *passe rapidement;* 3. ich strich; 4. ich striche; 5. gestrichen. Le v. n.

1° av. seŋ; p. ex. der Wind ist durch die Fenster gestrichen, *le vent a passé rapidement par les fenêtres;* die Vögel sind in diesem Herbste schon gestrichen, *les oiseaux* (de passage) *ont déjà passé cet automne;* er ist im ganzen Lande herum gestrichen, *il a rôdé dans tout le pays.*

2° av. hab; de certains animaux, *accouple-toi:* p. ex. die Hündinn hat gestrichen, *la chienne a été couverte.* Dans l'exploitation des mines; der Gang hatte ehmahls von Morgen gegen Abend gestrichen, *la veine avait pris anciennement sa direction de l'Orient à l'Occident.*

3° av. hab et seŋ; p. ex. er ist oder hat mit dem Kleid an die Mauer gestrichen, *il a touché le mur avec son habit.*

Streit(e), *combats, dispute, querelle-toi;* 3. ich stritt; 4. ich stritte; 5. gestritten.

Thu(e), *fais, agis, opere:* 2. ich thu(e), du thust, er thut (dans ces deux dernieres personnes du Sing. Présent, dans les trois personnes du Pluriel, wir thun, ihr thut, sie thun, et à l'Infinitif Présent, thun, les consonnes-terminaisons ne sont jamais précédées de l'e adoucissant.) 3. ich that; 4. ich thäte; 5. gethan.

Trag(e), *porte, rapporte, aie telle valeur;* fig. *soutiens,* souffre; 2. du trägst, er trägt; 3. ich trug; 4. ich trüge; 5. getragen.

Treffe, *atteinds le but* ou *touche à...* ou *donne sur... en tirant, poussant, frappant;* fig. *trouve, rencontre, devine;* 1. triff; 2. du triffst, er trifft; 3. ich traf; 4. ich träfe; 5. getroffen.

Treib(e), v. a. *pousse, chasse, fais aller* ou *avancer* un troupeau *devant toi;* v. n. *pousse, flotte sur l'eau*: 3. ich trieb; 4. ich triebe; 5. getrieben. Le v. n. av. sey, si l'endroit est désigné, vers lequel un corps est poussé; av. hab, dans le cas contraire: p. ex. das Schiff hat einen ganzen Tag in der See getrieben, bis es endlich ans Ufer getrieben ist; *le vaisseau a erré une journée entiere sur la mer, jusqu'à ce qu'il ait été, enfin, poussé vers la côte.*

Trete, v. a. *fais entrer,* (une épine dans le pied) *en marchant, foule;* v. n. *mets le pied sur.., fais des pas, marche:* 1. tritt; 2. du trittst, er tritt; 3. ich trat; 4. ich träte; 5. getreten. Le v. n.

1° av. hab, en signifiant: *mets le pied en mouvement, et touche quelque chose avec toute la surface de la plante du pied:* p. ex. ich hab in den Koth getreten, *j'ai mis le pied dans la boue.*

2° av. sey, sous la signification de *va* ou *change de place, en faisant un ou quelques pas:* p. ex. er ist an das Fenster getreten, *il s'est approché de la fenêtre;* ich bin ihm unter die Augen getreten, *je me suis placé sous ses yeux;* fig. diese Schrift ist erst nach des Verfassers Tod ans Licht getreten, *cet écrit n'a été publié qu'après la mort de l'auteur.*

Trief(e), *tombe lentement goutte à goutte, dégoutte;* 1. poët. treuf; 2. poët. du treufst, er treuft (1 et 2 sont rég. en prose); 3. ich troff; 4. ich tröffe; 5. getroffen.

Tout le verbe est aussi régulier.

Trieg(e), comme trüg(e), voy. ce dernier verbe ci-après.

Trink(e), *bois;* 3. ich trank; ich tränke; 5. getrunken.

Trüg(e), *trompe, manque;* 2. dans la Haute-Allemagne, du treugst, er treugt; ailleurs rég. 3. ich trog; 4. ich tröge; 5. getrogen.

Überesse dich, *mange trop, surcharge ton estomac,* a les mêmes irrégularités que son primitif esse, voy. ce verbe dans la liste présente; excepté 5. übereßen et übergessen.

Veranlaß, veranlasse, *occasionne.*

Ce verbe, étant formé du substantif Anlaß, *occasion, pré-*

texté, est usité sous les formes régulieres, quoique sa racine laß (voy. dans cette liste) soit irréguliere.

Verbleich(e), *deviens fort pâle;* it. fig. *meurs;* 3. ich verblich; 4. ich verbliche; 5. er ist verblichen, *il est mort;* die Tinte ist verblichen, *l'encre est devenue fort pâle.*

Tout le verbe est aussi régulier.

Verderb(e), v. a. *gâte, rends malheureux, ruine, détruis;* rég. et irrég. Le v. n. *gâte-toi, ruine-toi, corromps-toi, péris*, toujours irrégulier: 1. verdirb; 2. du verdirbst, er verdirbt; 3. ich verdarb, (anciennement verdurb,) d'où vient encore aujourd'hui 4. ich verdürbe; 5. v. a. ich habe verdorben et verderbt; v. n. ich bin verdorben.

Verdrießen, (son primitif drießen est hors d'usage) le dérivé n'est employé qu'aux troisiemes personnes des deux Nombres; la signification se fera sentir par les exemples: 2. es verdreußt, seulement dans la Haute-Allemagne; ailleurs, rég. p. ex. es (die Sache) verdrießt mich, *cela (la chose) me fait de la peine* ou *me chagrine;* sich etwas verdrießen lassen, *se repentir de faire* ou *d'avoir fait quelque chose;* 3. es (die Sache) verdroß mich, *cela (la chose) me chagrinait;* diese Sachen verdrossen mich, *ces choses me chagrinaient;* 4. es verdrösse; 5. es hat ihn verdrossen, *cela lui a fait de la peine;* diese Worte haben ihn verdrossen, *ces paroles l'ont chagriné.*

Vergesse, (de l'ancien primitif gesse, *souviens-toi, pense à...*) *oublie*; 1. vergiß; 2. du vergissest, er vergißt; 3. ich vergaß; 4. ich vergäße; 5. vergessen.

Vergleich(e), v. a. *compare,* est irrégulier, comme le primitif gleich(e), quand il est verbe neutre; voy. ce dernier dans la liste présente.

Verhehl(e), *cele, recele, tais, cache;* maintenant régulier comme son primitif hehl(e); mais verhehl(e) avait anciennement les irrégularités suivantes: 3. ich verhohl; 4. ich verhöhle; 5. verhohlen, dont unverhohlen, *non-caché, ouvertement*, qui, aujourd'hui, est encore très-usité.

Verleid(e), *dégoûte*; rég. quoique son primitif leid(e) soit irrég. Voy. ce dernier dans la liste présente.

Verlier(e), (son primitif lier(e) est hors d'usage) *perds*: (dans la Haute-Allemagne; 1. verleur; 2. du verleurst, er verleurt; 1 et 2. ailleurs et mieux, rég.) 3. ich verlor; 4. ich verlöre; 5. verloren.

Verlösche, voy. lösch(e) dans cette liste.

Vermög(e), *aie le pouvoir*, voy. mögen dans la liste présente.

Verschaff(e), *procure*, voy. schaff(e), dans cette liste.

Versieg(e), *taris*, d'une source; 5. die Quelle ist versiegen, *la source est tarie*. Le reste est rég.

Verspey(e), *conspue*, voy. spey(e), dans cette liste.

Verwirr(e), voy. le prim. wirr(e), qui va suivre.

Wachs, wachse, *croîs*, *grandis*; fig. *augmente*; 2. du wächsest, er wächset ou wächs't ou wächst; 3. ich wuchs; 4. ich wüchse; 5. ich bin gewachsen. (Dans tout le verbe chs ou chs, consonnes radicales du même mot, sont prononcées comme *ks* ou *x*.)

Wäg(e), voy. wieg(e), qui va suivre.

Wasch(e), *lave*, *blanchis*, *fais la lessive*; it. fig. *bavarde*, *babille*: 2. du wäschest, er wäsch(e)t; 3. ich wusch; 4. ich wüsche; 5. gewaschen.

Weich(e), v. n. *fais place*, *cede*; 3. ich wich; 4. ich wiche; 5. ich bin gewichen.

Mais weich(e), v. a. *trempe*, *amollis*; et v. n. *amollis-toi*, *deviens mou*, rég.

Weis, weise, *montre* le chemin, *fais voir*; 3. ich wies; 4. ich wiese; 5. gewiesen.

Weiß(e), *blanchis*, est rég.

Wend(e), *tourne*; 3. ich wandte; 5. gewandt. Tout ce verbe est aussi rég.

Werbe, *enrôle*, *engage*, *recherche*; fam. *gagne*; 1. wirb; 2. du wirbst, er wirbt; 3. ich warb (anciennement wurb, d'où dérive encore aujourd'hui); 4. ich würbe; 5. geworben.

Werde, *deviens* riche, Docteur, etc. (C'est aussi le 3e verbe

auxiliaire: en y ajoutant un Infinitif, il devient le signe du Futur, intraduisible en français; alors on n'emploie que les Présents, et l'Imparfait du Subjonctif: p. ex. ich werde loben, *je louerai*; ich würde loben, *je louerais*. Voyez les Tableaux de la Conjugaison allemande complette des actifs et neutres dans les Temps simples et composés. Si on y ajoute ce qu'on appelle *le Participe passé*, qui devient aussi *le Participe passif*, werd(e) devient l'auxiliaire du passif, et est représenté, en français, par *sois*: p. ex. er wird gelobt, *il est loué*, L'auxiliaire werd(e) paraît alors dans tous les Temps simples et composés. Voyez le Tableau de la Conjugaison allemande passive.) 2. du wirst (pour wirdst, où la consonne radicale d est sacrifiée à l'euphonie, afin d'éviter le concours des quatre consonnes r d st), er wird; 3. ich wurde, aussi ward, (pour éviter *l'hiatus*, ou pour parler plus rapidement,) du wurdest (on trouve encore rarement du wardst, qui sonne mal; pourquoi veut-on admettre ici les quatre consonnes r d st, que tous les Allemands évitent dans wirst, pour wirdst?), er wurde ou ward; wir wurden, ihr wurdet, sie wurden (on ne dit jamais: wir warden, ihr wardet, sie warden): 4. ich würde; 5. ich bin geworden, quand ce verbe n'est pas auxiliaire du passif: p. ex. ich bin alt geworden, *je suis devenu vieux*; er ist Hofrath geworden, *il est devenu Conseiller aulique*. Mais étant auxiliaire du passif: 5. ich bin worden: p. ex. er ist von seinen Brüdern geliebt worden, *il a été aimé par ses freres*, où worden rejette la particule ge de geworden, parce qu'il est souvent précédé d'un Participe passif, qui commence aussi par la particule ge, comme ici geliebt. Mais on dit aussi: seine Wünsche sind erfüllt worden, *ses vœux ont été accomplis*, quoique le participe passif erfüllt ne commence pas par ge. La regle est donc générale: *le participe passé de* werd(e) *est* worden, *dans tous les cas où ce verbe est l'auxiliaire du passif.*

Werfe, *jette, lance*; it. en parlant des femelles des animaux, *fais des petits, mets bas*; 1. wirf; 2. du wirfst, er

wirft; 3. ich warf, (anciennement wurf, d'où vient encore aujourd'hui), 4. ich würfe; 5. geworfen.

Wieg(e), v. n. *aie tel poids*; 3. ich wog; 4. ich wöge; 5. gewogen.

Quelques-uns confondent wäg(e) et wieg(e), comme verbes neutres, et leur donnent les mêmes irrégularités; mais la plupart des bons auteurs emploient wäge, écrit par quelques-uns weg(e), seulement comme v. a. sous la signification de *pese dans une balance*, et avec les formes régulieres.

Wind(e), v. a. *tors*, *dévide* du fil, *guinde*, *monte* quelque chose *par une poulie*, *arrache en tordant*: 3. ich wand, anciennement wund; 4. ich wände; 5. gewunden.

Wind(e), v. n. *manifeste* ou *annonce du vent*, est tout rég.

Wirr(e), *embrouille*; 5. geworren et gewirrt; de même son dérivé verwirr(e), *embrouille beaucoup*, 5. verworren et verwirrt.

Wiß, wisse, *sache*; 2. ich weiß, du weißt, et, dans le style relevé, aussi du weißest (*), er weiß; 3. ich wußte; 4. ich wüßte; 5. gewußt.

Wolle, *veuille*; 1. will; 2. ich will, du willst, er will; 3 et 4. ich wollte (jamais wollete); 5. gewollt (jamais gewollet).

Avec un Infinitif sans zu: ex. ich hab es nicht thun wollen (pour gewollt), *je n'ai pas voulu le faire*.

Zeih(e), terme du barreau allemand, *accuse*, *reproche*, *prouve*: 3. ich zieh; 4. ich ziehe; 5. geziehen.

Zieh(e), v. a. *tire*, *cultive* des fleurs, *nourris*, *éleve*; zieh(e) dich, v. réf. *rends-toi quelque part par un mouvement lent*, *étends-toi*; it. des planches, *jette-toi*: le v. n. *meus-toi lentement*, *rends-toi quelque part*, *mets-toi en marche*, *change de domicile*; en parlant des domestiques, *change de maître*: 3. ich zog; 4. ich zöge; 5. gezogen.

Zerdresch(e), toujours régulier, quoique dérivé de dresche, v. irr. Voyez ce dernier dans la liste présente.

Zwing(e), *contrains*, *force*; 3. ich zwang; 4. ich zwänge; 5. gezwungen.

(*) Voyez müssen, où la 2e personne a seulement du mußt, et jamais du mussest; tandis que le style relevé emploie aussi du weißest, pour weißt.

On regardera, peut-être, comme erroné le principe que nous avons établi, et d'après lequel les verbes allemands, où l'accent tonique repose sur la premiere syllabe, mettent la particule ge à la tête de leurs Participes passés; et rejettent cette particule, dans le cas contraire. On nous citera une infinité d'exemples, où l'accent se trouve sur la premiere syllabe, et la particule ge du participe n'est pas en tête: p.ex. auszziehen,(*dehors tirer*) *extraire*, *déménager*; ici, la premiere syllabe aus a un accent, et la particule ge du participe se trouve après; comme ausgezogen. Dans d'autres verbes, l'accent est sur la premiere syllabe, et leurs participes passés rejettent la particule ge: p. ex. anempfehlen, *recommander à...*, où l'accent repose sur an, et le participe est anempfohlen, sans ge.

Nous prions nos lecteurs de suspendre encore leur jugement : car nous espérons prouver dans la troisieme Partie de ce volume (Chapitres des *Particules allemandes*, de l'*Accent tonique* et de l'*Accent oratoire*), que ces verbes qu'on a nommés jusqu'ici, *composés qui se décomposent*, ne sont pas des *Verbes composés;* que an, aus, etc. qu'on a désignés comme *Particules séparables*, ne sont pas des *Particules*, mais des *Mots distincts*, des *Adverbes*, qu'un usage irréfléchi lie aux Infinitifs, aux Participes, et même aux *Verbes*, quand ceux-ci sont rejetés, par les regles de la construction allemande, à la fin de la proposition, et que l'adverbe doit les précéder par ces mêmes regles. Nous espérons prouver jusqu'à l'évidence que ausziehen n'est pas un verbe composé, comme en latin *extrahere*; que ce sont deux mots très-distincts: aus, *dehors*, adverbe; et ziehen, Infinitif, du verbe zieh(e), *tire*. Si donc le Participe passé est aus gezogen; c'est que ces deux mots devraient être séparés, comme deux mots distincts, *Adverbe* et *Participe* du Verbe primitif ziehe, où *l'accent tonique*, reposant sur la premiere syllabe, admet au Participe passé, selon la regle que nous avons indiquée, la particule ge, et forme gezogen. Si aus a un accent, c'est l'*accent oratoire*, ordinairement appliqué

aux adverbes; comme ich lieb ihn sehr, *je l'aime beaucoup*, où sehr, *beaucoup*, adverbe, a l'accent oratoire. De même ich ziehe morgen aus, (*je tire demain dehors*) *je déménagerai demain.* Dans cette derniere phrase, aus se trouve à la fin; comme sehr, dans la précédente: aus et sehr sont donc des mots de la même espece, des *Adverbes.* Les mots ausziehen, *dehors tirer*, devraient, par-conséquent, être aussi bien séparés, que sehr lieben, *beaucoup aimer.* De la même maniere, les mots an empfehlen, *à. . . recommander*, devraient subir la même séparation : car an est un *adverbe*, quand il est sans régime; et *préposition*, étant suivi d'un complément. Le véritable Verbe est donc empfehle; et son Participe passé, empfohlen, sans la particule ge en tête, parce que l'*accent tonique* repose sur la *seconde*, et non pas sur la *premiere* syllabe. Et si an prend un accent, c'est l'*accent oratoire*, qu'admettent tous les *Adverbes.*

Les adverbes ou prépositions, qui forment avec un Verbe un véritable Verbe composé, sont privés de toute espece d'accent; et c'est pour cette raison, que tous ces verbes *véritablement composés* rejettent la particule ge au Participe passé: p. ex. dans unterhalt(e), *entretiens*, unter, *dessous*, *parmi* (adv. et prép.) n'a point d'accent; son Participe passé est donc unterhalten; comme er hat seinen Vater unterhalten, *il a entretenu son pere.* Mais dans halt unter, *tiens dessous* (dont l'Infinitif est unterhalten, ou mieux unter halten), unter, ayant l'accent oratoire, fait les fonctions d'adverbe, d'un mot distinct; c'est pourquoi son Participe passé est unter gehalten, que les uns lient négligemment, et que d'autres séparent; comme er hat den Teller unter gehalten, *il a tenu l'assiette dessous.*

Toute cette théorie neuve sera développée et prouvée, par la suite, dans tous ses détails; elle expliquera enfin ce mystere impénétrable, avoué tel, par tous les grammairiens allemands, et qui a désolé tous les étrangers qui ont étudié la langue allemande.

Après avoir expliqué les différents rapports de tous les

Mots allemands *variables*, nous allons examiner plus particulierement toutes les especes de mots, qui sont *invariables* dans cette langue.

CHAPITRE IV.

Des Adverbes, ou *des Mots de circonstance qui, seuls, modifient l'attribut de la proposition.*

(Pour la liaison des idées, nous répétons ici ce qui a déjà été expliqué dans le Précis de grammaire générale.)

Un mot qui, en exprimant une circonstance, modifie, seul, l'*attribut*, ou la qualité attribuée au sujet d'une proposition, est nommé *Adverbe* dans le jargon grammatical. *Adverbe* veut dire : mot, ajouté au *Verbe*, pour modifier sa signification. Cela n'est pas toujours exact; car cette espece de mots modifie souvent l'attribut détaché du Verbe, (du Déclarant); p. ex. mein Vetter ist s e h r reich,

mon cousin est TRÈS-*riche*,

où reich, *riche*, qualité attribuée au sujet mein Vetter, *mon cousin*, est modifiée par sehr, *très* : ce n'est donc pas le *Verbe* ou le *Déclarant* EST, auquel la modification, exprimée par sehr, est appliquée. L'attribut est ici reich, *riche*; et sehr reich, *très-riche*, exprime la circonstance *riche à un haut degré*.

Ces mots modifient bien quelquefois le *Verbe* : comme ich liebe meinen Vater sehr,

j' aime mon pere beaucoup.

Mais le verbe liebe, *aime*, renferme les deux idées bin, *suis*, et liebend, *aimant*, de sorte que la phrase équivaut à

ich bin meinen Vater sehr liebend,
je suis mon perè beaucoup aimant,
où le mot sehr, *beaucoup*, ne modifie pas le Déclarant pur bin, *suis*, mais l'attribut liebend, *aimant.*

C'est donc l'*attribut*, qui est modifié par une circonstance, que cet attribut soit séparé de *suis*, le Déclarant pur, ou contracté avec lui en un seul mot, comme ici *aime* pour *suis aimant.*

Ce qu'on appelle *Adverbe* est, par-conséquent, un *Mot de circonstance*, qui, seul, modifie la qualité attribuée au Sujet, ou à la chose, dont on fait une déclaration dans une phrase.

En parlant des Mots de qualité, *Adjectifs*, dans le Ch. II. de la grammaire allemande, nous avons observé que presque tous les *Adjectifs allemands*, sont aussi *Adverbes*; c'est-à-dire, que le même mot allemand, qui représente l'attribut d'une proposition, peut aussi devenir le Modifiant d'un attribut: p. ex. Marie ist gut, *Marie est bonne*, où gut, *bonne*, annonce la qualité attribuée à Marie. En disant: Marie singt gut, *Marie chante bien*, pour Marie ist gut singend, *Marie est bien chantante*, l'attribut est singend, *chantante*, et gut, *bien*, modifie cet attribut. Le même mot allemand gut, peut donc signifier *bon*, adjectif, et *bien*, adverbe. De même : er ist glücklich, *il est heureux*; et er lebt glücklich, *il vit heureusement*, pour er ist glücklich lebend, *il est heureusement vivant.*

Les *Adverbes* suivants subissent un petit changement, quand ils deviennent *Adjectifs:*

Adverbes:	*Adjectifs:*
außen, *dehors, au dehors;*	außer, *extérieur.*
bald, *bientôt*,	baldig, *qui se fera bientôt.*
da, *là*, (un peu rapproché);	dasig, *qui est* ou *se trouve là.*
dort, *là*, (plus éloigné);	dortig, *qui est plus éloigné.*
gestern, *hier;*	gestrig, *qui s'est fait hier.*
heut(e), *aujourd'hui;*	heutig, *qui a* ou *aura lieu aujourd'hui.*

Adverbes:	*Adjectifs*:
hier, *ici*;	hiesig, *qui est ici.*
hinten, *derriere*;	hinter, *qui est derriere.*
innen, *intérieurement*;	inner, *intérieur.*
mehr, *plus*, *davantage*;	mehrere, *plusieurs.*
morgen, *demain*;	morgend, *qui aura lieu demain.*
nachmahls, *après cela*;	nachmahlig, *qui a* (ou *a eu*, ou *aura*) *lieu après cela.*
oben, *en haut*;	ober, *supérieur.*
unten, *en bas*;	unter, *inférieur.*
vormahls, *jadis*, *anciennement*;	vormahlig, *qui a eu lieu anciennement.*
vorn, *par devant*;	vorder, *qui est par devant*;

et quelques autres, dont chaque dictionnaire fait mention.

Un mot qui peut être attribut, et le modifiant d'un attribut, est susceptible de *comparaisons.*

Il y a trois especes de comparaison :

1°. *La comparaison d'égalité;* par laquelle on veut énoncer qu'une qualité, attribuée à une chose, lui convient au même degré, qu'à une autre; ou que l'attribut est modifié, dans un certain cas, de la même maniere que dans un autre. Alors l'Adjectif et l'Adverbe ne subissent aucun changement, et on place devant eux le mot so, *si*, *aussi*, ou eben so, *précisément aussi*, pour exprimer l'idée de l'égalité : p. ex. Er ist so ou eben so reich, wie (oder als) sein Bruder; *il est* AUSSI OU PRÉCISÉMENT AUSSI RICHE, QUE *son frere;* Marie singt so oder eben so gut, als (oder wie) ihre Schwester, *Marie chante* SI BIEN OU PRÉCISÉMENT AUSSI BIEN, QUE *sa sœur*, pour Marie ist so gut oder eben so gut singend, wie oder als ihre Schwester, *Marie est* AUSSI BIEN OU PRÉCISÉMENT AUSSI BIEN *chantante*, QUE *sa sœur.*

Le mot qui, dans la comparaison d'égalité, lie les deux choses comparées, est, en allemand, als ou wie, *que;* voy. les exemples ci-dessus.

2°. *La Comparaison d'infériorité;* où l'on annonce l'attri-

but ou la modification de l'attribut, dans un cas donné, plus inférieur que dans un autre. Pour exprimer cette idée, on met devant l'Adjectif ou l'Adverbe weniger, ou dans un style plus relevé, minder, *moins;* p. ex. Er ist weniger (ou minder) reich, als sein Bruder; *il est* MOINS RICHE, QUE *son frere;* Marie singt weniger (ou minder) gut, als ihre Schwester, *Marie chante* MOINS BIEN, *que sa sœur:* pour Marie ist weniger (ou minder) gut singend, als ihre Schwester, *Marie est* MOINS BIEN *chantante*, QUE *sa sœur.*

C'est toujours als, qui, dans la Comparaison d'infériorité, sert de liaison entre les choses comparées; comme les exemples ci-dessus le prouvent.

3°. *La Comparaison de supériorité.* Elle marque que l'attribut, ou la modification de l'attribut, se trouve, dans un cas, à un plus haut degré, que dans un autre. Ici l'Adjectif et l'Adverbe allemands sont assujétis à un changement.

Des différents degrés de Comparaison en SUPÉRIORITÉ, *pour les* ADJECTIFS *et les* ADVERBES; *et de leur formation, en allemand.*

Le 1r Degré de Comparaison en Supériorité est, quand on énonce qu'une qualité, ou la modification d'une qualité, est, dans une chose, *à un plus haut degré* que dans un autre: p.ex. er ist reicher, als ich, *il est* PLUS RICHE QUE *moi;* sie singt besser, als ihre Schwester, *elle chante* MIEUX QUE *sa sœur:* pour sie ist besser singend, als ihre Schwester, *elle est* MIEUX *chantante*, *que sa sœur.*

Als forme encore la liaison allemande entre les choses que l'on compare en Supériorité; les exemples ci-dessus en sont la preuve.

Le 2e Degré de Comparaison en Supériorité exprime la qualité ou la modification de la qualité, *au plus haut degré:* p. ex. Er ist der reichste Handelsmann in der Stadt, *c'est le* PLUS RICHE *négociant de la ville:* ich empfehle Sie bestens,

je vous recommande AU MIEUX*;* pour ich bin Sie bestens empfehlend, *je suis vous* AU MIEUX *recommandant.*

Les grammairiens ont parlé, jusqu'ici, de *trois* Degrés de comparaison.

Ils nomment le 1r degré de Comparaison, *quand on ne compare pas.* C'est un peu ridicule!

Le véritable 1r degré de comparaison est, selon eux, le *second*; et le véritable deuxieme degré de comparaison est transformé, par eux, en *troisieme.*

Leur premier degré est nommé *Positif;*
le second — — *Comparatif;*
et le troisieme — — *Superlatif.*

Pour être plus intelligible à ceux qui sont déjà familiarisés au langage grammatical reçu, nous conserverons ces trois mots.

REGLE, *pour former*, *dans les Adjectifs et Adverbes allemands*, *les Degrés de Comparaison*, *en Supériorité.*

Rarement on met, en allemand comme en français, devant l'Adjectif et l'Adverbe le mot mehr, *plus*, pour désigner le *Comparatif;* et am meisten, *le plus*, pour le *Superlatif;* p. ex. er ist mehr reich als ich, *il est plus riche que moi*; er ist am meisten reich im ganzen Dorf, *c'est le plus riche de tout le village.* Nous le répétons, ces locutions sont rares en allemand.

L'usage le plus fréquent est d'ajouter au *Positif* la syllabe er, pour former le *Comparatif*; et st, pour le *Superlatif.* Les consonnes st peuvent encore être précédées d'un e mi-muet adoucissant, si cet adoucissement devient nécessaire ou agréable.

Le Superlatif de l'*Adjectif*, annonçant toujours une chose *déterminée*, est ordinairement précédé de l'Article, comme en français: cet Adjectif ou Superlatif étant alors un Adjectif accompagnant un Substantif ou exprimé ou sous-entendu, suit la regle de tous ces Adjectifs, précédés de l'Article, en adoptant aux Nominatifs Singuliers des trois genres la terminaison e; et partout ailleurs, (e)n: p. ex. reich, *riche*;

positif: der reichste Mann, *l'homme le plus riche*; unser Freund ist der reichste (Mann) in der Stadt, *notre ami est (l'homme) le plus riche de la ville*; gén. des reichsten Mannes, etc.

Dans les exemples suivants, nous représenterons toujours le Superlatif de l'Adjectif, précédé de l'Article.

Nous observons encore que l'Adjectif allemand au Superlatif indique, presque toujours une véritable comparaison, où la qualité est représentée au plus haut degré; p. ex. l'expression latine *vir ditissimus* doit se rendre, en allemand comme en français, ein sehr reicher Mann, *un homme très-riche*; et non pas, par le Superlatif reichst.

Le Superlatif allemand de l'*Adverbe* est annoncé de quatre manieres différentes :

1°. En ajoutant au Superlatif pur la terminaison s, précédée de la syllabe adoucissante en. (Cette terminaison s sera expliquée vers la fin de ce chapitre) : p. ex. der beste, *le meilleur.* Le Superlatif pur est best: en ajoutant la terminaison s à best, on a bests. Ce mot deviendrait trop dur; on a fait donc précéder la consonne s par en; de-là bestens, *le mieux, au mieux.*

On se sert aussi des trois prépositions an, auf, zu: donc

2°. am (contraction de an dem) besten;

3°. aufs (contraction de auf das) beste, et

4°. zum (contraction de zu dem) besten(*).

Pour exprimer la phrase française : *je vous ai recommandé* LE MIEUX, on peut dire, en allemand: ich habe sie bestens ou am besten ou aufs beste ou zum besten empfohlen. L'oreille et l'usage enseignent, ordinairement, lequel de ces quatre *Superlatifs d'adverbe*, on doit choisir dans chaque cas.

(*) L'attribut d'une proposition peut être modifié par un mot seul, qu'on nomme *Adverbe*; ou par un mot qui prend encore un complément (cette derniere espece de *Mots de circonstance* est désignée, par nos grammairiens, sous le nom de *Prépositions*, dont nous parlerons dans le Chapitre suivant) : p. ex. er handelt klug, *il agit* PRUDEMMENT; ou er handelt mit Klugheit, *il agit* AVEC PRUDENCE. Ces phrases équivalent à : er ist klug ou mit Klugheit handelnd, *il est* PRUDEMMENT OU AVEC PRUDENCE *agissant*; il est palpable que klug, adv. et mit Klugheit, préposition avec son complément, expriment la même idée, et modifient, par la même circonstance, l'attribut handelnd.

Après ces explications préliminaires, nous allons donner des exemples sur la formation des Degrés de Comparaison en allemand :

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
früh,	früher,	der früheste,
adj. *matinal*;	*plus matinal*;	*le plus matinal*;
adv. *de bonne heure*;	*de meilleure heure*;	frühstens, etc. *au plûtôt.*
reich,	reicher,	der reichste,
riche ou *richement*;	*plus riche* ou *plus richement*;	*le plus riche*; am reichsten, *le plus richement.*
blöd(e),	blöder,	der blödeste,
timide ou *timidement*;	*plus timide* ou *timidement*;	*le plus timide*; am blödesten, *le plus timidement.*

Quelquefois, mais non pas toujours, l'une des trois voyelles a, o, u, qui se trouvent au Positif, se changent, dans les deux Degrés de comparaison, en ä, ö, ü, p. ex.

hart,	härter,	adj. der härteste,
dur ou durement.	*plus dur* ou *plus durement.*	*le plus dur*, adv. am härtesten, *le plus durement.*
Mais zahm,	zahmer,	adj. der zahmste,
apprivoisé, *doux* ou *doucement.*	*plus doux* ou *plus doucement*,	*le plus doux*, adv. aufs zahmste, *le plus doucement.*
roth,	röther,	adj. der röth(e)ste,
rouge ou *en rouge.*	*plus rouge* ou *plus en rouge*,	*le plus rouge*, adv. am röth(e)sten, *le plus en rouge.*
Mais hohl,	hohler,	adj. der hohlste, *le plus creux*,
creux ou *d'une maniere creuse.*	*plus creux* ou *d'une maniere plus creuse.*	adv. am hohlsten, *de la maniere la plus creuse.*

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
klug, *prudent* ou *prudemment.*	klüger, *plus prudent* ou *plus prudemment.*	adj. der klügſte, *le plus prudent,* adv. aufs klügſte ou am klügſten, *le plus prudemment.*
Mais rund, *rond* ou *rondement.*	runder, *plus rond* ou *plus rondement.*	adj. der rund(e)ſte, *le plus rond;* adv. am rund(e)ſten, *le plus rondement.*

Relativement à l'inflexion des trois voyelles a, o, u, dans les Degrés de Comparaison, on ne peut donner que les regles suivantes :

Ces trois voyelles a, o, u, du *Positif*, ne sont jamais changées en ä, ö, ü, au *Comparatif* et *Superlatif*;

1°. quand elles font partie d'une diphthongue : p. ex.

rauh, *rude* ou *rudement.*	rauher, *plus rude* ou *plus rudement,*	adj. der rauhſte, *le plus rude,* adv. aufs rauhſte, *le plus rudement.*

2°. Dans les Adjectifs et Adverbes, qu'on nomme *Participes du présent :* p. ex.

duldend, *tolérant* ou *d'une maniere tolérante.*	duldender, *plus tolérant* ou *d'une maniere plus tolerante.*	adj. der duldendſte, *le plus tolérant,* adv. am duldendſten, *de la maniere la plus tolérante.*

3°. Dans les Adjectifs et Adverbes, qui ont une des terminaisons bar, haft, ou ſam, p. ex.

dankbar, *reconnaissant* ou *d'une maniere reconnaissante.*	dankbarer, *plus reconnaissant* ou *d'une maniere plus reconnaissante.*	adj. der dankbarſte, *le plus reconnaissant,* adv. am dankbarſten, *de la maniere la plus reconnaissante.*

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
lasterhaft, *vicieux* ou *vicieusement.*	lasterhafter, *plus vicieux* ou *plus vicieusement.*	adj. der lasterhafteste, *le plus vicieux*, adv. am lasterhaftesten, *le plus vicieusement.*
sparsam, *économique* ou *économiquement.*	sparsamer, *plus économique* ou *plus économiquement.*	adj. der sparsamste, *le plus économique*, adv. am sparsamsten, *le plus économiquement.*

On exprime encore, en allemand, un Degré de comparaison, qui est au-dessus du Superlatif, en faisant précéder celui-ci du mot aller, *de tous*; p. ex.

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
glücklich, *heureux* ou *heureusement*,	glücklicher, *plus heureux* ou *plus heureusement.*	adj. der glücklichste, *le plus heureux*, adv. am glücklichsten, *le plus heureusement.* Delà adj. der allerglücklichste, *le plus heureux de tous*, ou *aussi heureux que possible.* adv. am allerglücklichsten, *aussi heureusement que possible.*

L'addition des terminaisons comparatives er et est, place quelquefois les consonnes liquides l, n, r, entre deux e mi-muets; l'oreille indique lequel de ces deux e doit être

supprimé, pour éviter une prononciation trop doucereuse: p. ex.

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
edel, *noble* ou *noblement.*	edler, *plus noble* ou *plus noblement.*	adj. der edelste, *le plus noble;* adv. am edelsten, *le plus noblement.*

Dans le Comparatif edler, pour edeler, on ne peut pas se passer de l'e entre l et r, il faut donc sacrifier l'e entre d et l.

erhaben, *élevé*, ou *d'une maniere élevée.*	erhabner, *plus élevé* ou *d'une maniere plus élevée.*	adj. der erhabenste, *le plus élevé;* adv. am erhabensten, *de la maniere la plus élevée.*
sicher, *sûr* ou *sûrement;*	sichrer, *plus sûr* ou *plus sûrement,*	adj. der sicherste, *le plus sûr;* adv. am sichersten, *le plus sûrement.*

Dans le style relevé, on dit aussi: erhabener, sicherer.

Les exemples suivants montrent une déviation de la regle ordinaire:

hoch, *haut* ou *hautement.*	höher, *plus haut* ou *plus hautement.*	adj. der höchste, *le plus haut;* adv. aufs höchste, *au plus haut.*
nah, *près* ou *proche.*	näher, *plus près* ou *plus proche.*	adj. der nächste, *le plus proche;* adv. nächstens, *très-prochainement.*
groß, *grand* ou *grandement.*	größer, *plus grand* ou *plus grandement.*	adj. der größte; dans le style relevé aussi der größeste, *le plus grand;* adv. aufs größte, *le plus grandement.*

Quelques Adjectifs et Adverbes forment leurs Degrés de comparaison d'autres mots : p. ex.

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
bald, adv. *bientôt.*	eher, rarement balder ou bälder, *plutôt.*	adv. am ehesten, rarement : am baldesten ou bäldesten, *au plutôt.*
gut, *bon* ou *bien.*	besser, *meilleur* ou *mieux.*	adj. der beste, *le meilleur;* adv. bestens, ou am besten, ou aufs beste, ou zum besten, *le mieux, au mieux.*
viel, *beaucoup*, aussi adj. en représentant *multus* des Latins.	adj. mehrere, quelques auteurs modernes disent : mehre, *plusieurs;*	adj. der meiste, *le plus grand nombre;* au plur. die meisten, *la plupart;*
	adv. mehr, *plus.*	adv. meistens ou am meisten, *le plus souvent.*
Sans Positif.	minder, adj. *moindre,* adv. *moins.*	adj. der mindeste, *le moindre;* adv. am mindesten, *le moins.*

Ces derniers Comparatif et Superlatif sont du style relevé; dans le discours ordinaire on dit :

wenig, *peu*, aussi adj. en représentant *paucus* des Latins.	weniger, *moindre* ou *moins.*	adj. der wenigste, *le moindre;* adv. wenigstens, ou am wenigsten, ou aufs wenigste, ou zum wenigsten, *au moins.*

Il y a des auteurs allemands, qui forment un Comparatif de der erste, *le premier*, et de der letzte, *le dernier*: en disant: der erstere et der letztere. Quelques grammairiens blâment ces Comparatifs, et avec raison. Le mot erst, adjectif pur, est formé de er, *il, lui*, (*l'homme, le mâle*), auquel on ajoute st, le signe caractéristique du *Superlatif* allemand; der erste, *le premier*, donne donc l'idée d'un Superlatif, en signifiant: *lui*, *l'homme au plus haut degré*. Or on ne peut pas former du *Superlatif* encore un *Comparatif*. Si l'on pouvait admettre der erstere, *Comparatif*, il faudrait aussi pouvoir former le *Superlatif* der ersteste, qui ne dirait pas plus que der erste, *le premier*, car on ne peut pas être plus haut, que *le premier*.

Il en est de même de der letzte, *le dernier*, qui n'est non plus susceptible d'une comparaison plus forte; car, quand on est *le dernier* d'une espece ou dans une série, il est impossible de descendre plus bas. Les Comparatifs der erstere et der letztere sont, par conséquent, vicieux.

La langue allemande a encore une espece de *Mots de circonstance* ou *d'Adverbes*, exprimés par des génitifs: p. ex. er kommt nur des Tags, *il ne vient que* QUAND IL FAIT JOUR. Cette phrase équivaut à er ist nur des Tags kommend, *il est seulement*, PENDANT QU'IL FAIT JOUR, *venant*; où des Tags, génitif de der Tag, *le jour*, modifie, seul, l'attribut kommend, *venant*; de même que l'Adverbe spät, *tard*, le modifie dans la phrase: er kommt spät, *il vient* TARD; pour er ist spät kommend, *il est* TARD *venant*. Des Tags et spät sont donc des Mots de la même espece; l'un et l'autre modifient l'attribut, en désignant une *circonstance*; ce sont des *Mots de circonstance* ou des *Adverbes*.

Les *Génitifs* sont ordinairement gouvernés par un autre mot; comme das Licht des Tages, *la lumiere du jour*; während des Tages, *pendant le jour*; ich freue mich des Tages, *je me réjouis du jour*. Mais dans notre premiere phrase er kommt nur des Tages, le génitif n'est gouverné par rien, et

on le nomme, par cette raison, *Génitif absolu;* il représente une phrase entiere : wann es Tag ist, *quand il fait jour.*

Les Grecs ont aussi de ces *Génitifs absolus*; et les anciens Romains, des *Ablatifs absolus :* p. ex. HOC FACTO, *quand cela fut fait.*

La consonne finale s étant le signe caractéristique du génitif singulier, pour tous les Substantifs neutres et de la plupart des masculins, est même employé dans les Substantifs féminins allemands, quand leur génitif singulier est absolu. (On se rappellera la regle, par laquelle les substantifs féminins sont invariables au singulier, il n'y a là que l'Article qui distingue les rapports, nommés *Cas.*) Par ex. die Nacht, *la nuit*, fait au génitif der Nacht; mais quand c'est le génitif absolu, on dit Nachts ou des Nachts, comme si le nominatif était der ou das Nacht, p. ex. er kommt nur des Nachts, *il ne vient que* QUAND IL FAIT NUIT; toute la phrase *quand il fait nuit* est aussi exprimée, en français, par le seul adverbe *nuitamment*; *noctu*, en latin.

C'est ainsi qu'on dit aussi en quelques provinces de l'Allemagne: Mein Singmeister giebt mir drey Lehrstunden des Wochs, *mon maître de chant me donne trois leçons* PAR SEMAINE; ici des Wochs est le *génitif absolu* du Substantif féminin die Woche (*la semaine*), dont le génitif ordinaire est der Woche. C'est ainsi que la consonne s, ajoutée au superlatif d'un mot, qui peut être Adjectif et Adverbe, distingue toujours le *Superlatif adverbial* du *Superlatif adjectif:* p. ex. best, Superlatif pur; der beste; *le meilleur, Superlatif adjectif;* et bestens, *au mieux, Superlatif adverbial,* où l's est adouci par la syllabe en qui précede.

Il y a même un Comparatif, où l's distingue aussi l'*Adverbe* de l'*Adjectif;* c'est oft, *souvent,* toujours *Adverbe.* Mais öfter peut être Adjectif et Adverbe; il signifie: *plus souvent* ou *souvent répété;* comme der öftere Besuch, *la visite souvent répétée.* Or l'Adverbe est aussi öfters, pour mieux le distinguer de l'Adjectif. Enfin en d'autres mots l's devient le signe caractéristique de l'Adverbe : p. ex.

abermahls, (*de rechef,*)
nochmahls, (*encore une fois,*)
vormahls, (*avant cela,*)

tous *Adverbes ;* tandis que leurs Adjectifs sont:

abermahlig, *qui se fait* ou *s'est fait de rechef;*
nochmahlig, *qui se fait* ou *s'est fait encore une fois ;*
vormahlig, *qui s'est fait avant cela* ou *autrefois.*

Les Adjectifs se trouvant au Comparatif ou au Superlatif, adoptent, quand ils accompagnent le Nom d'une chose ou qu'ils sont pris substantivement, les terminaisons que nous avons indiquées, en expliquant la Déclinaison des Adjectifs. (Voyez le Chap. II ci-dessus 5e Section.)

CHAPITRE V.

Des PRÉPOSITIONS, *ou des Mots de circonstance, qui, avec un complément, nommé régime, modifient l'attribut.*

PREMIERE SECTION.

Des Prépositions, sans contraction avec un autre mot.

(La liaison des idées exige encore ici la répétition de quelques notions, développées dans notre Précis de Grammaire générale.)

Un mot qui, *avec un complément*, modifie l'attribut, est nommé *Préposition ;* et nous verrons bientôt que ce mot grammatical est encore mal choisi, p. ex :

er handelt mit vieler Klugheit,
il agit avec beaucoup de prudence ;

pour

er ist mit vieler Klugheit handelnd,
il est avec beaucoup de prudence agissant ;

où mit, *avec*, adopte le complément vieler Klugheit, *beaucoup de prudence*, pour modifier l'attribut handelnd, *agissant*.

De même : ich gehe mit Ihnen,
je vais avec vous ;

pour ich bin mit Ihnen gehend,
je suis avec vous allant ;

où l'attribut gehend, *allant*, est modifié par mit, *avec*, dont le complément est Ihnen, *vous*.

Les Allemands suppriment très-souvent le complément, quand celui-ci ne peut pas être douteux. Je viendrais, p. ex., chez un ami, qui est sur le point de sortir ; je lui demanderais : wo gehen Sie hin? *où allez-vous ?* Il me répondrait : in den Garten der Tuilerien, *dans le jardin des Tuileries*. Je lui répliquerais : ich gehe mit, (*je vais avec*) ; le complément Ihnen, *vous*, est naturellement sous-entendu. Que devient maintenant le mot mit, *avec ?* — En adoptant un complément, on dit que c'est une *Préposition* ; mais *sans complément ?* — C'est alors un mot, qui, seul, modifie l'attribut ; il devient donc *Adverbe* : car ich gehe mit, (*je vais avec*), est pour ich bin mit gehend, (*je suis avec allant.*)

Dans notre Précis de grammaire générale, nous avons observé que les *Prépositions* désignent aussi des rapports entre un Nom et un autre, p. ex. : der König von Frankreich, *le Roi de France ;* où von, *de*, annonce le rapport qui existe entre Frankreich, *la France*, et der König, *le Roi*.

C'est pour cette raison que les Allemands nomment les *Prépositions*, Verhältnißwörter, *des mots de rapport*.

Mais il y a aussi des *Noms de choses*, des *Substantifs*, qui, par leur signification, annoncent également un rap-

port : comme der Vater, *le pere*; der Sohn, *le fils*; die Mutter, *la mere*; die Tochter, *la fille*. Nous proposons donc de nommer les *Prépositions*, en allemand, verbundene Umstandswörter, *des mots de circonstance liés* (à un complément); et les *Adverbes*, einfache Umstandswörter, *des mots de circonstance isolés* : et il nous paraît que, par-là, chacune de ces especes de mots est bien caractérisée, sans pouvoir être confondue avec aucune autre.

Le complément qui accompagne une préposition, se trouve toujours dans un des trois rapports, qu'on nomme *génitif*, *datif*, *accusatif*.

La majeure partie des prépositions allemandes sont constamment placées *avant* leur complément; d'autres, *après* leur régime; et d'autres encore, tantôt *avant* et tantôt *après*.

Si donc *Préposition* veut dire : *un mot qu'on place* AVANT *un autre*; celles des prépositions allemandes qui se placent toujours *après* leur régime, seraient, par conséquent, des *Postpositions*; et d'autres, tantôt *Prépositions*, et tantôt *Postpositions*.

Ce terme de grammaire ne donne encore aucune idée claire de cette espece de mots; souvent il est absolument faux, et, par-conséquent, pitoyable. (Voy. le 2e chap. de notre Précis de gramm. gén.)

Nous allons donner la liste des prépositions allemandes, en indiquant le rapport que chacune gouverne; et en désignant la place qu'elle occupe, relativement à son complément.

Liste des Prépositions allemandes, par ordre alphabétique.

An, *à*, *auprès de*(*); gouverne le *datif*, quand il n'y a

(*) La traduction des Prépositions est très-difficile; car une langue emploie, dans une certaine circonstance, une préposition, qui est toute différente dans une autre langue. On dit, p. ex. en allemand : er ist auf der Straße, *il est*

pas de mouvement d'un endroit à un autre ; et l'*accusatif*, dans le cas contraire, p. ex. :

1°. Avec le *datif*, sans mouvement :
an einem Orte wohnen, *demeurer à un endroit*;
es ist an mir, *c'est à moi*, *c'est mon tour*;
es ist an dem, *il en est ainsi.*

2°. Avec l'*accusatif*, quand il y a du mouvement :
an den Pfahl binden, *attacher au poteau*;
an den Hof gehen, *aller à la cour.*

Ordinairement *avant* son complément, comme dans les exemples ci-dessus; rarement *après* le régime, p. ex. : Berg an gehen, *aller en montant* (vers la montagne). Voy. aussi von, dans cette liste.

Anstatt, composé de la préposition an (voy. le précédent), et du substantif Statt, *lieu*; de sorte que l'ensemble signifie : *au lieu.* Ces deux mots étant liés, le complément *suit* toujours au *génitif*, p. ex. : anstatt meines Vaters, *au lieu de mon pere.*

Mais ces deux mots peuvent aussi être séparés, et alors on place le régime au *génitif* entre les deux mots, p. ex. : ich bin an meines Vaters Statt hier, *je suis ici à la place de mon pere.*

Par contraction, on dit aussi statt, pour anstatt ou an Statt; où le substantif Statt étant regardé comme une *préposition*, s'écrit statt, avec un st minuscule en tête. On peut donc aussi dire : ich bin statt meines Vaters hier.

Auf, SUR, *précede* ordinairement son complément *au datif*, s'il n'y a pas de mouvement; et *à l'accusatif*, quand le mouvement est indiqué, p. ex. :

1°. Avec le *datif*, sans mouvement :
auf dem Berge wohnen, *demeurer sur la montagne*;
das Buch liegt auf dem Tische, *le livre est sur la table.*

SUR *la rue ;* tandis qu'en français on dirait : *il est* DANS *la rue.* Nous tâcherons de faire sentir la véritable signification de chaque préposition allemande, autant qu'il nous sera possible.

2°. Avec l'*accusatif*, quand il y a du mouvement :
auf den Berg steigen, *monter sur la montagne* ;
er ist bös auf mich, *il est fâché contre moi* ;
auf das Papier schreiben, *écrire sur le papier* ;
auf das künftige Jahr, *pour l'année prochaine.*

Quand la préposition auf est liée à des verbes de mouvement, elle peut aussi *suivre* son régime, p. ex. : Berg auf gehen, reiten, fahren; *monter la montagne à pied, à cheval, en voiture.*

Voy. aussi von dans cette liste.

Aus est, en allemand, la préposition *ex* des Latins. Elle gouverne toujours le *datif*, qu'elle *précède* le plus souvent, p. ex. :

Aus dem Hause gehen, *sortir de la maison.*
(*hors de la maison aller*).

Rarement aus *suit* son complément, p. ex. : Jahr aus, Jahr ein, (littéralement : *ex anno, in annum*) *d'un bout de l'année à l'autre.*

Voy. encore von dans cette liste.

Außer, *au dehors*, est toujours *avant* son régime au *datif*, p. ex. : außer dem Hause, *au dehors de la maison.*

Außerhalb, voy. halb dans cette liste.

Bey, que d'autres écrivent aussi bei; (*apud* des Latins) se rend en français par *auprès de*, ou *sur*, ou *chez* ; il précède toujours son régime, qui, long-temps, était constamment au *datif.* Quelques auteurs allemands modernes introduisent un ancien usage, par lequel le régime de cette préposition se met au *datif*, sans mouvement; et à l'*accusatif*, avec mouvement, p. ex. : er sitzt bey mir, *il est assis auprès de moi*; setzen Sie sich bey mich, *asseyez-vous auprès de moi.* Mais on dit plus fréquemment : setzen Sie sich bey mir. Ich habe kein Geld bey mir, *je n'ai point d'argent sur moi* ; wollen Sie heute bey mir zu Mittag essen? *voulez-vous aujourd'hui dîner chez moi.*

Binnen, pour innerhalb, *vers le dedans*, *dans l'intérieur, intérieurement* ; préposition qui désigne le temps et

le lieu, est constamment *avant* son régime, au *datif*; p. ex. : binnen acht Tagen, *dans l'espace de huit jours*; binnen dem Stadtthore, *dans l'intérieur de la porte de la ville.*

Diesseits, aussi disseits (*), *en deçà*; *précede* toujours son régime au *génitif*, p. ex. : diesseits ou disseits des Flusses, *en deçà de la riviere.*

Voy. jenseits dans cette liste.

Durch, répond, principalement, à la préposition *per* des Latins, *par, à travers*; gouverne toujours l'*accusatif*, et se met le plus souvent *avant* son régime, mais aussi quelquefois *après*, p. ex. : er hat es durch mich erhalten, *il l'a obtenu par moi*; durch den Garten gehen, *aller à travers le jardin, traverser le jardin.*

Quand durch est placé après son régime, il a une signification plus étendue, p. ex. : das Jahr durch, *d'un bout de l'année à l'autre*; die ganze Kur durch, *pendant tout le temps que durera la cure.*

Ein (**), est plus souvent *adverbe*, en répondant à la préposition *in* des Latins, quand il y a du mouvement; p. ex. : er zieht ein, *il tire* (ses meubles) *dedans, il emménage.* Il n'y a que quelques phrases, où cet ein paraît, comme préposition qui *suit* toujours son complément à l'*accusatif*, p. ex. : er geht queer Feld ein, *il va à travers champ*; Jahr aus, Jahr ein, *d'un bout de l'année à l'autre.* (Voy. dans la section suivante, 2°, l'observation qui suit la regle, relative à la contraction de quelques prépositions avec deux pronoms, où il est question de darein et worein.)

(*) On écrirait encore mieux dißseits; la raison en sera indiquée dans le Chapitre de l'Orthographe allemande, qui fait le dernier de ce volume.

(**) Il ne faut pas confondre cette préposition ou adverbe ein avec l'adjectif numéral ein, *un*. Les habitants de l'Allemagne méridionale distinguent ces deux mots différents par la prononciation: ein, *un*, a un *e* très-ouvert; et ein, préposition ou adverbe, a un *e* fermé. Mais dans le Nord de l'Allemagne, la diphthongue *ei* a toujours un *e ouvert*.



Entgegen, *contre*, *à la rencontre*; toujours *après* son régime au *datif*, p. ex.: dem Wind entgegen gehen, *marcher contre le vent*; einem Freund entgegen gehen, *aller à la rencontre d'un ami.*

Für, *pour*, quelquefois confondu, par de mauvais auteurs, avec vor, dont nous parlerons dans cette liste; il *précede* constamment son régime à l'*accusatif*: par ex. ich hab es für dich gethan, *je l'ai fait pour toi.*

Gegen, *vers*, *envers*, *contre*; *avant* son régime, à l'*accusatif*, p. ex.: gegen Morgen, *vers le matin*; die Liebe gegen meinen Vater, *l'amour envers mon pere*; er zieht gegen den Feind, *il marche contre l'ennemi.*

Gen, contraction de gegen, n'est usité qu'en disant: gen Himmel, *vers le ciel*; et dans la marine, pour désigner la direction des vents, p. ex.: der Wind ist Nord gen Ost, *c'est le vent du Nord, tirant vers l'Est.*

Gegen über, *vis-à-vis*; le régime, au *datif*, peut être placé entre ces deux mots, ou les précéder, p. ex.: er wohnt gegen mir über, ou er wohnt mir gegen über, *il demeure vis-à-vis de moi.*

Halb, halben ou halber.

Halb, n'est usité que dans les compositions suivantes; sa signification primitive indique la direction du côté, déterminé par le mot qui est en tête, p. ex.:

außerhalb, *vers le dehors*, *au dehors*;
hinterhalb, *vers le derriere* (de la maison);
innerhalb, *vers le dedans*, *dans l'intérieur*, *intérieurement*;
oberhalb, *vers le haut*, *au-dessus*;
unterhalb, *vers le bas*, *au-dessous*, *inférieurement.*

Tous ces mots composés sont des prépositions, gouvernant le *génitif* qui *suit*, p. ex.: außerhalb des Gartens, *au dehors du jardin.*

Ce halb se compose aussi avec des pronoms qui *précedent* au *génitif*, et halb prend la signification de halben ou halber, p. ex.:

deßhalb, *par rapport à cela;*
weßhalb, *par rapport à quoi.*

Halben ou halber, dont le sens est le même que celui des prépositions wegen ou willen; *à cause*, *pour*, *par rapport à...* : halben ou halber gouvernent toujours le *génitif*, qu'ils *suivent.* On se sert de halben, quand le complément est précédé de l'Article; et de halber, dans le cas contraire, p. ex.:

er thut es des Gewinstes halben ou Gewinstes halber,
il le fait pour le gain (pour l'amour du gain).

Dans le discours familier, on compose les génitifs des pronoms personnels meiner, deiner, seiner, ihrer, unser, euer avec halben; ces génitifs subissent une petite altération, pour flatter l'oreille : comme

meinethalben, pour meiner halben, *pour moi*, *par rapport à moi;*
deinethalben, pour deiner halben, *pour toi*, *par rapport à toi;*
seinethalben, pour seiner halben, *pour lui*, *par rapport à lui;*
ihrethalben, moins bien ihrenthalben, pour ihrer halben, *pour elle*, *pour eux*, *pour elles;*
unserthalben, pour unser halben, *pour nous*, *par rapport à nous;*
euerthalben, pour euer halben, *pour vous*, *par rapport à vous.*

Halben ou halber font de même des compositions avec des Substantifs, auxquels on ajoute aussi un t euphonique, p. ex. : avec Ehre, *honneur*; Ehrenthalber, *par honneur.*

Hinter, *derriere*; se place *avant* son régime, au *datif*, sans mouvement; et à l'*accusatif*, s'il y a du mouvement.

1°. av. *dat.* sans mouvement:
hinter dem Vorhange seyn, *être derriere le rideau*,
2°. à l'*acc.* avec du mouvement:
sich hinter den Vorhang stellen, *se placer derriere le rideau.*

Hinterhalb, voy. halb, dans cette liste.

Hinterwärts, composé de hinter, (voy. cette préposition), et de wärts, qui signifie : *dans la direction de ...* toujours précédé d'un mot, désignant cette direction ; de sorte que hinterwärts veut dire : *dans la direction de derriere*; comme vorwärts, (*dans la direction d'en avant*), *en avant*. La préposition hinterwärts *précede*, constamment, son régime au *génitif*: p. ex. hinterwärts meiner, (littér. *derriere moi*) *à mon insu*.

In, préposition *in* des Latins, *dans*; se met, ordinairement, *avant* son régime au *datif*, s'il n'y a pas de mouvement; et à l'*accusatif*, quand le mouvement a lieu: p. ex.

1°. av. *dat.* sans mouvement :

er ist in dem Garten, *il est dans le jardin*,

2°. adoptant l'*acc.* avec du mouvement :

er geht in den Garten, *il va dans le jardin*.

(Voyez dans la Section suivante darin et worin; de même le 1er Chap. de la seconde Partie de cette grammaire.)

Innerhalb, voy. halb dans cette liste.

Jenseits, *au delà*; *avant* son complément au *génitif*: p. ex. jenseits des Flusses, *au delà de la riviere*.

Diesseits (*) est composé de diese Seite, *ce côté-ci*; et jenseits, de jene Seite, *ce côté-là*. En ajoutant à l'une et à l'autre de ces compositions la finale s, on en forme un mot de circonstance, *préposition* ou *adverbe*, selon qu'elles sont suivies d'un complément, ou non : car, après avoir parlé de la riviere, on pourrait aussi dire sans régime : er wohnt diesseits ou jenseits, *il demeure en deçà* ou *au delà*.

Kraft, *en vertu*, est, au fond, un Substantif qui signifie *la force*, *la vertu* d'une plante; mais le regardant aussi comme une *préposition*, on l'écrit avec un k minuscule en tête. Elle *précede*, comme telle, son régime au *génitif*: p. ex. Ich handle kraft des Gesetzes, *j'agis en vertu de la loi*.

(*) On écrirait mieux dießseits.

Lang(e), *pendant tout le temps*, désigné par le complément à l'*accusatif* qui précede: p. ex. ich hab einen ganzen Tag lang auf dich gewartet, *je t'ai attendu pendant une journée entiere.*

Längs, mieux que längst, *le long.* Il faut distinguer ce dernier du Superlatif adverbial de lang, *long*, qui signifie *depuis très-long-temps;* comme ich habe das schon längst gewußt, *j'ai déjà su cela depuis très-long-temps.* On fait donc toujours mieux d'écrire la *préposition* längs, et non pas längst; elle *précede* son régime, le plus souvent au *datif*, rarement au *génitif:* p. ex. wir gehen längs dem Ufer, aussi des Ufers; *nous allons le long du bord de la riviere.*

Laut, du Substantif der Laut, *le son*, pris comme préposition, gouverne le *génitif* qui suit : p. ex. wir müssen, laut des Befehls, abreisen, *il faut partir* (c'est tellement que sonne l'ordre) *en vertu le l'ordre.*

Mit, *avec*, (*cum* des Latins); *précede* son régime au *datif:* p. ex. komm mit mir, *viens avec moi.*

Nach, *après*, *d'après*, *selon;* gouverne le *datif*; et se met, ordinairement, *avant* son complément; rarement, *après*, p. ex.

ich bin nach ihm, *je suis après lui*; meinem Bedünken nach, *d'après ma maniere de voir;* er handelt nach seinem Gutdünken, *il agit selon son bon plaisir;* seiner Natur nach, *selon sa nature.*

Cette préposition indique aussi la direction d'un verbe de mouvement : p. ex. ich gehe nach dem Dorfe, *je vais vers le village;* ich reise nach Berlin, *je pars pour Berlin.*

Nächst, superlatif de nah(e), *près*, *proche*, devient aussi préposition, qui est toujours *avant* son régime au *datif*: p. ex. nächst dir ist es mein liebster Freund, *après toi c'est mon ami le plus cher;* er saß nächst mir, *il était assis tout près de moi.*

Dans le dernier sens, où nächst désigne un endroit, on peut lui substituer le composé zunächst. (voy. ce mot dans la liste présente.

Neben, *à côté; précede* son complément au *datif*, sans mouvement; *à l'accusatif*, pour exprimer un mouvement.

1°. av. *dat.* sans mouvement: p. ex. er saß neben mir, *il était assis à côté de moi*; mein Haus ist neben seinem Garten, *ma maison est à côté de son jardin.*

2°. av. *acc.* quand il y a mouvement: p. ex. er setzte sich neben mich, *il s'asseyait à côté de moi*; er hat neben das Ziel geschossen, *il a tiré à côté du but.*

Nebst, de neben, *à côté*, prend la signification de mit, *avec*, et se met constamment *avant* son régime au *datif*: p. ex. mein Freund nebst mir empfiehlt sich Ihnen, *mon ami* (avec moi) *et moi, nous nous recommandons à vous.*

Ob, comme préposition, n'est encore usité que dans quelques locutions qui ont vieilli; il prend la signification de über, *au dessus*, ou de während, *pendant*, ou de *au de-là*. Il se place *avant* son régime au *datif*: p. ex.

es schwebt ein Unglück ob (pour über) deinem Haupte, *un malheur plane au dessus de ta tête*); ob (pour während) dem Mahle, *pendant le repas*; Östreich ob (pour über) der Ens, *l'Autriche au delà de l'Ens* (riviere).

Oberhalb, voy. halb dans cette liste.

Ohn(e), *sans*, est *avant* son complément *à l'accusatif*: p. ex. ohne mich, *sans moi*; ohn ihn, *sans lui.*

Ohne dem est une diction vicieuse, pour ohne das, *sans cela*. Zweifels ohne, qui se dit encore rarement, pour ohne Zweifel, *sans doute*, est le seul cas, où ohne gouverne le *génitif*, et *suive* son régime.

Quand ohne gouverne un Infinitif, il exige que celui-ci soit encore précédé de la préposition zu: p. ex. ohne die Sache zu sehen, *sans voir la chose.*

Dans les compositions, ohn(e) subit la contraction en un; la préposition latine *sine*, de la même signification, se contracte en *in*, et en français en *in*: p. ex. treu, *fidele*, lat. *fidelis*; d'où la composition untreu, *infidele*, lat. *infidelis*. (Voy. encore la 3[e] Partie de cette grammaire, Chap. 1[er], Section 1[e] des Particules allemandes.)

Ohneachtet ou ohngeachtet, voy. ungeachtet, dans cette liste

Sammt, prend la signification de mit, *avec*, et se place aussi *avant* son régime au *datif*: p. ex. ich erwarte Sie sammt Ihrem Freunde, *je vous attends avec votre ami.*

On aurait donc tort de réunir mit sammt, qui forme un pléonasme.

Seit, *depuis*, *précede* toujours son régime au *datif*: p. ex. seit acht Tagen, *depuis huit jours*; seit der Zeit ich Sie kenne, *depuis le temps que je vous connais*. On pourrait aussi dire: seit dem ich Sie kenne, et même, en supprimant le mot dem, seit ich Sie kenne. Les deux dernieres phrases ont la même signification que la précédente.

Sonder, pour ohne, *sans*, n'est plus employé que par les poëtes; ils est *avant* son complément à *l'accusatif*: p. ex. sonder (pr. ohne) große Mühe, *sans beaucoup de peine.*

Statt, pour anstatt; voyez ce dernier dans la liste présente.

Über, *sur*, *au dessus*, *au delà*; il se met *avant* son régime, *à l'accusatif*, si l'on exprime une action sur un objet, ou la tendance à une pareille action; et au *datif*, dans le cas contraire: p. ex.

1°. au *datif:*

ein Unglück schwebt über seinem Haupte, *un malheur plane sur sa téte*;
er ist über mir, *il est au dessus de moi*;
die Stadt liegt über dem Flusse, *la ville est située au delà du fleuve.*

2°. av. l'*acc.*

über den Fluß setzen, *traverser la riviere* (sur un pont);
über die Brücke fahren, *passer le pont en voiture*;
ich hänge die Uhr über den Tisch auf, *je suspends la montre au dessus de la table.*

On dit cependant:

er schlägt die Hände über dem Kopfe zusammen, *il frappe des mains au dessus de la téte.*

On devrait croire qu'il faut dire : über den Kopf, *à l'accusatif*, parce qu'il paraît qu'il y a ici un mouvement, par lequel on porte les mains au dessus de la tête. Mais, dans cette phrase, on suppose que les mains sont déjà au dessus de la tête, et qu'on frappe l'une contre l'autre, pour exprimer sa douleur.

Um, *autour de*. Les autres significations se feront sentir par les exemples. Il est *avant* son complément à l'*accusatif*: p.ex. wir gehen um die Stadt, *nous allons autour de la ville;* um sechs Uhr, *à six heures*; um den andern Tag, *de deux jours l'un*; er arbeitet um Lohn ou um einen Lohn, *il travaille pour un salaire*; ich bitte Sie um Verzeihung, *je vous demande pardon*; um desto lieber pour desto lieber, *tant mieux*, est vicieux.

Um ... willen ou um ... Willen; de um voy. ci-dessus, et de der Willen, *la volonté; pour l'amour de ..., par rapport à ..., à cause de ...* Le régime au *génitif* est placé entre ces deux mots, et le complément est quelquefois lié à willen, p. ex. um Gotteswillen ou Gottes Willen, *pour l'amour de Dieu.*

Les génitifs des Pronoms personnels meiner, deiner, seiner, ihrer, unser et euer, en se liant à willen, subissent de légers changements euphoniques, de même que lorsqu'ils sont joints à halben, p. ex.

um meinetwillen pour meiner willen, *par rapport à moi;*
um deinetwillen pour deiner willen, *par rapport à toi;* etc. (voy. halben, dans cette liste.)

Unbeschadet, *sans préjudice*, gouverne le *génitif*, et peut se mettre indistinctement, *avant* ou *après* son régime, p. ex.

unbeschadet seiner Rechte ou seiner Rechte unbeschadet, *sans préjudice de ses droits.*

Unerachtet, voy. ungeachtet dans cette liste.

Unfern, *peu éloigné*, composé de un, négatif, et de fern, *loin, éloigné;* de la même signification que unweit, (voy. ce dernier) pour lequel il est rarement employé; il admet le *génitif* qu'il précede : p. ex.

unfern des Gartens, *peu éloigné du jardin.*

Unfern est rarement encore employé pour unweit; voy. ce dernier dans la liste présente.

Ungeachtet, (mieux que ohngeachtet ou ohnerachtet ou unerachtet) *malgré*, se place *avant*, mais plus volontiers *après* son régime au *génitif*, p. ex.

ungeachtet seines Ehrenwortes ou seines Ehrenwortes ungeachtet, *malgré sa parole d'honneur.*

Unter, *sous, dessous, de dessous, au dessous :* toujours placé *avant* son régime au *datif*, sans mouvement; et à *l'accusatif*, si le mouvement a lieu : p. ex.

1°. av. *dat.* sans mouvement; er sitzt unter dem Baume, *il est assis sous l'arbre ;* er ist unter mir, *il est au dessous de moi.*

2°. av. *acc.* si le mouvement a lieu d'un endroit à un autre : er setzt sich unter den Baum, *il s'assied sous l'arbre ;* er taugt sich unter das Wasser, *il se plonge sous l'eau.*

Unter admet rarement le *génitif* qu'il *précede*: p. ex. unter Weges, *en chemin;* unterdessen ou unterdeß, *en attendant, pendant cela.*

Unterhalb, voy. halb, dans cette liste.

Unweit, composé de un, négatif et de weit, *loin*, signifie: *non loin, dans la proximité ;* il *précede* son régime au *génitif*: p. ex. unweit des Hauses, *à une petite distance de la maison.* Le régime mis au *datif* est moins exact.

Vermittelst, *moyennant, au moyen de ...,* adopte le *génitif* qu'il *précede:* p. ex. vermittelst eines Degens, *moyennant une épée.*

Vermöge, de mögen, *vouloir, pouvoir*, signifie *en vertu ;* il est constamment *avant* son *régime* au *génitif*. p. ex. vermöge des Testamentes, *en vertu du testament.*

Von, repond le plus souvent aux prépositions latines *a, ab* ou *de ;* il *précede* son régime au *datif*, et se lie au passif des verbes: p. ex. er wird von seinem Vater geliebt, *il est aimé de son pere* (amatur a patre).

Sa signification a plusieurs nuances : p. ex. er kommt von

Paris, *il vient de Paris*; das ist von Gold, *cela est d'or*; fürchten Sie nichts von mir, *ne craignez rien de moi.*

Sur l'emploi de la préposition von, avec son régime au datif, pour représenter le génitif, voy. la seconde partie de cette grammaire allemande, Chap. I., 3e. section, 2°.

Von Alters her, *de temps immémorial*, est la seule locution, où von admette le *génitif.*

Von se réunit aussi à d'autres prépositions, en prenant le régime, toujours au *datif*, entre les deux mots; sa signification est alors modifiée : p. ex.

von ... an; comme
von diesem Augenblick an, DÈS *ce moment;*

von ... auf; p. ex.
von meiner Jugend auf, DÈS *ma jeunesse;* das Haus ist von Grund auf gebaut worden, *toute la maison a été bâtie, en commençant même par les fondements.*

von ... aus; p. ex.
er hat von Berlin aus geschrieben, *il a écrit de Berlin;* c'est-à-dire, *la lettre a été écrite à Berlin, et elle est sortie de cette ville, pour venir jusqu'à nous.*

Vor, *coram* ou *ante* des Latins; il faut bien le distinguer de für, *pour.* Il se place *avant* son complément, au *datif*, sans mouvement; et à l'*accusatif*, si le mouvement a lieu.

1°. Av. *datif*, sans mouvement : p. ex.
er ist vor dem Hause, *il est devant la maison*; er steht vor dem Spiegel, *il est debout devant le miroir.*

2°. Av. *accusatif*, quand il y a du mouvement : p. ex.
er tritt vor den Spiegel, *il se place devant le miroir;* er geht vor den Richter, *il va se présenter devant le juge.*

Während, originairement participe présent de währen, *durer*, signifie *durant, pendant*; il *précede* son régime, qui doit toujours être au *génitif*, le datif est vicieux : p. ex. während des Krieges, pendant la guerre.

Wegen, *à cause, par rapport à ...*, peut *précéder* ou *suivre* son complément, au *génitif*, mal au *datif* : p. ex.

wegen seines Fleißes, ou seines Fleißes wegen, *à cause de son application*.

Les génitifs des pronoms personnels meiner, deiner, seiner, ihrer, unser, euer, se lient, en subissant une petite altération, avec wegen, comme avec halben: p. ex.

meinetwegen, pour meiner wegen, *par rapport à moi*;

deinetwegen, pour deiner wegen, *par rapport à toi. etc.*

(Voy. halben dans cette liste.)

Dans le discours familier, wegen, suivant son régime, est encore précédé de la préposition von: p. ex. grüßen Sie ihn von meinetwegen, *saluez-le de ma part, en mon nom*; von Rechts wegen, *au nom* ou *de par la justice*.

Weit, signifie, comme adverbe, *loin*; il devient aussi *préposition* en *suivant* son régime à l'*accusatif*: p. ex. wir sind drey Meilen weit gegangen, *nous avons fait, à pied, trois milles d'Allemagne*.

Mais ici, comme en d'autres circonstances, on supprime quelquefois la préposition, et on pourrait aussi dire: wir sind drey Meilen weit gegangen.

Wider, *contre*, est placé constamment *avant* son régime à l'*accusatif*: p. ex. wider mich, *contre moi*; wider den Feind. *contre l'ennemi*. (Quant à wider et wieder, voy. Chap. I., Section 1re., voyelle i.)

Zu, répond souvent à la préposition latine *ad*, et désigne différents rapports; il *précede* son régime au *datif*: p. ex. komme zu mir, *viens auprès de moi*; er ist zu (mieux in) Paris, *il est à Paris*; ich gehe zu Bette, *je vais au lit*; ein Treffen zur See (zur, contraction de zu der), *un combat sur mer*.

Zu Folge, ou réuni, zufolge, *par suite*, *en vertu*, exige le *génitif*, quand il précede son régime; et le *datif*, lorsqu'il le suit: p. ex. zu Folge ou zufolge deines Befehls, ou deinem Befehle zu Folge ou zufolge, *par suite* ou *en vertu de ton ordre*.

Zunächst, pour nächst en désignant un endroit (voyez nächst dans cette liste), peut *précéder* ou *suivre* son régime

au *datif :* p. ex. er saß mir zunächst, *il était assis tout près de moi*; zunächst diesem Garten, *tout près de ce jardin*.

Zuwider, composé de zu et de wider (voy. chacune de ces deux prépositions dans la liste présente); *suit* constamment son régime au *datif*, et signifie: *contre*, *à charge*, *malgré*: p. ex. den Gesetzen zuwider, *contre les lois*; der Mensch ist mir zuwider, *cet homme m'est à charge;* meinem Befehle zuwider, hat er es doch gethan, *malgré mon ordre*, *il l'a cependant fait.*

Zwischen, *entre*, se place toujours *avant* son complément au *datif*, sans mouvement; et à l'*accusatif*, si le mouvement existe.

1°. Av. *datif*, sans mouvement : p. ex.

er saß zwischen dir und mir, *il était assis entre toi et moi.*
er hat den Garten zwischen deinem und meinem Hause gekauft, *il a acheté le jardin entre ta maison et la mienne.*

2°. Av. *accusatif*, quand il y a du mouvement : p. ex. er hat sich zwischen dich und mich gesetzt, *il s'est assis entre toi et moi;* er hat den Pfeil zwischen die Mauer und den Pfahl geschossen, *il a tiré la flèche entre le mur et le poteau.*

En allemand comme en français, il y a des adverbes, qui prennent, quelquefois, la place du régime : p. ex.

von hier, *d'ici*;
von oben; *d'en haut ;*
von unten; *d'en bas ;*
seit gestern, *depuis hier ;*
auf morgen, *à demain ;*
beynah(e), *à peu près ;*

DEUXIEME SECTION.

Des Prépositions, qui font des contractions.

1°. Avec l'*Article* am pour an dem : p. ex.
am Fenster sitzen, *être assis à la fenêtre ;*

ans pour an das : p. ex.
ans Feuer treten, *s'approcher du feu ;*
aufs pour auf das : p. ex.
aufs Eis gehen, *aller sur la glace ;*
durchs pour durch das : p. ex.
durchs Feuer laufen, *courir à travers le feu ;*
hinterm pour hinter dem : p. ex.
hinterm Ofen sitzen, *être assis derriere le poële ;*
hintern pour hinter den : p. ex.
er setzt sich hintern Ofen, *il s'assied derriere le poële ;*
ins pour in das : p. ex.
ins Feuer werfen, *jeter au feu ;*
überm pour über dem : p. ex.
etwas überm Wasser halten, *tenir quelque chose sur l'eau ;*
übers pour über das : p. ex.
etwas übers Feuer setzen, *mettre quelque chose sur le feu ;*
ums, pour um das : p. ex.
ums Feuer gehen, *aller au tour du feu ;*
unterm, pour unter dem : p. ex.
unterm Baume liegen, *être couché sous l'arbre*
unters, pour unter das : p. ex.
unters Wasser tauchen, *plonger sous l'eau ;*
vom, pour von dem : p. ex.
vom Feuer nehmen, *ôter du feu ;*
vorm, pour vor dem : p. ex.
vorm Richter stehen, *se trouver devant le juge.*
vors, pour vor das : p. ex.
vors Angesicht eines Richters treten, *se présenter devant un juge ;*
zum, pour zu dem : p. ex.
zum Vater gehen, *aller chez le* (ou *auprès du*) *pere ;*
zum est rarement pour zu einem : p. ex.
zum Priester weihen, *consacrer prêtre ;*
zur, pour zu der : p. ex.
zur Hochzeit gehen, *aller à la noce.*

Ces contractions doivent être regardées comme des né-

gligences du discours familier, dont on doit s'abstenir dans le style relevé. On doit cependant y laisser intactes les dictions suivantes :

am besten, *au mieux* ;
am Ende, *à la fin* ;
noch am Leben seyn, *être encore en vie* ;
im Anfang, *au commencement* ;
zum ersten, *d'abord, en premier lieu* ;
zur Noth, *en cas de besoin* ;
zur See, *en mer.*

Contraction de quelques Prépositions,

2°. Avec *deux Pronoms.*

Les *Prépositions* qui forment de pareilles contractions, sont celles qui gouvernent le *Datif* ou l'*Accusatif*, ou *les deux Cas.*

Les deux *Pronoms* sont :

1) Le *démonstratif* der, die, das,
pour dieser, diese, dieses, ou
pour derselbe, dieselbe, dasselbe,
celui, celle, cela.

2) Le *relatif* welcher, welche, welches, ou was,
qui, que, quoi,
lequel, laquelle.

Regle.

Le Pronom der, die, das, est changé en da; et welcher, welche, welches ou was, ordinairement en wo, pour représenter les datifs et les accusatifs des trois genres et des deux nombres. Ces da et wo sont placés devant la préposition qui reste invariable, et les deux mots sont liés ensemble : par ex.

damit, pour mit dem, mit der, mit denen, *avec celui, avec celle, avec cela, avec ceux, avec celles* ;

womit, pour mit welchem, mit welcher, mit welchen, mit was, *avec qui* ou *lequel, avec laquelle, avec lesquels* ou *lesquelles, avec quoi* ;

daburch, pour durch den, durch die, durch das, *par celui, par celle, par cela, par ceux, par celles;*

wodurch, pour durch welchen, durch welche, durch welches ou was, *par qui* ou *lequel, par laquelle, par quoi, par lesquels, par lesquelles.*

Si la préposition commence par une voyelle, on ajoute entre la préposition et le pronom la consonne r, pour éviter l'*hiatus*: p. ex.

daraus, pour aus dem, aus der, aus denen, *hors de celui, de celle, de cela, de ceux, de celles;*

woraus, pour aus welchem, aus welcher, aus was, aus welchen, *hors duquel, de laquelle, desquels, desquelles.*

Exceptions.

1°. warum pour worum, *pourquoi*, est le seul cas, où le pronom wor soit changé en war.

2°. Darnach, pour nach dem, nach der, nach denen, *après celui, après celle, après cela, après ceux, après celles;*

et wornach, pour nach welchem, nach welcher, nach welchen, nach was, *après qui* ou *lequel, après laquelle, après lesquels* ou *lesquelles, après quoi*, sont les seules compositions de cette sorte, où les pronoms da et wo ajoutent la consonne r, quoique la préposition commence par une consonne.

Observation.

D'après la regle ci-dessus, on devrait faire les compositions darin et worin, que les pronoms dar et wor représentent le datif ou l'accusatif. Mais comme il pourrait en résulter un doute, s'il y a un mouvement d'un endroit à un autre, ou non, les meilleurs auteurs allemands disent darin et worin, quand il n'y a pas de mouvement; et darein et worein, pour désigner un pareil mouvement: p. ex.

der Garten, worin er spazieren geht,
le jardin, dans lequel il se promene; et
der Garten, worein er spazieren geht,
le jardin, où il se rend en se promenant.

Darin est donc pour in dem, in der, in denen, sans mouvement, *dans celui*, *dans celle*, *dans cela*, *dans ceux*, *dans celles ;*

et darein, pour in den, in die, in das, avec mouvement.

De même, worin, pour in welchem, in welcher, in welches, in was, in welchen, *dans lequel*, *dans laquelle*, *dans quoi*, *dans lesquels*, *dans lesquelles*, sans mouvement ;

et worein, pour in welchen, in welche, in welches ou was, avec mouvement.

Car ein, est aussi une préposition allemande (voy. la liste précédente), en prenant la signification de *in* des Latins, pour désigner le mouvement d'un endroit à un autre.

En résolvant les compositions et transpositions, dont nous venons de faire mention, le style devient plus noble : p. ex. mit welchem, mit welcher, mit welchen seraient plus relevés, que womit. Mais il ne serait pas permis de résoudre la composition, quand wo et wor sont pour was ; on ne pourrait pas dire, p. ex. mit was, pour womit.

Nous avons déjà observé que des adverbes représentent, quelquefois, le régime des prépositions ; comme von hier, *d'ici*, etc.

Or les prépositions, qui gouvernent le datif, ou l'accusatif, ou les deux cas, font aussi des compositions et transpositions avec les adverbes hier, her et hin, qui annoncent le complément. Mais hier, signifiant ordinairement *ici*, remplace alors le pronom dieses, *cela*, neutre de dieser, *celui :* par ex. hieran, *à cela ;*

hierauf, *sur cela* ;

hieraus, *hors de cela ;*

hierbey, *auprès de cela ;*

hierein, *en cela* (avec mouvement) ;

hierin, *dans cela* (sans mouvement) ;

hiermit, *avec cela ;* et ainsi de suite.

Her et hin sont des adverbes qui ne se rendent pas en français ; ils accompagnent des verbes de mouvement : her désigne qu'on se rapproche, par le mouvement du verbe,

de la personne qui parle ; et hin, qu'on s'en éloigne : p. ex. kommen Sie herab, *venez en bas* (en vous approchant de moi); et gehen Sie hinab, *allez en bas* (en vous éloignantde moi).

De même on les compose avec des propositions : p. ex.

heran et hinan,
herauf et hinauf,
heraus et hinaus,
herbey et hinbey,
herüber et hinüber,
herum et hinum,
herunter et hinunter,
hervor,
herzu et hinzu,

hernach ou nachher sont aussi pour nach diesem, *après cela*. Voyez la signification de chacune de ces prépositions dans la liste précédente.

CHAPITRE VI.

Des Conjonctions.

Nous avons peu de choses à ajouter ici à ce que nous avons déjà dit sur cette espece de mot au Chapitre II de la Grammaire générale. Nous parlerons seulement de celles des Conjonctions allemandes, qui présentent quelque difficulté aux Français. Ce sont les suivantes :

Entweder, oder, *ou, ou, Conjonctions distinctives.*

Un seul *ou* se rend, en allemand, par oder : p. ex. er oder ich, *lui ou moi.*

S'il y a deux ou plusieurs *ou*, le premier est exprimé, dans la langue germanique, par entweder ; et le ou les suivants, par oder : p. ex. entweder er, oder ich, *ou lui, ou moi* ; entweder mein Bruder, oder meine Schwester, oder ich ; *ou mon frere, ou ma sœur, ou moi.*

Là, où il n'y a que deux idées à lier ensemble, on supprime quelquefois, en allemand comme en français, le premier *ou*, entweder: p. ex. du oder ich, *toi ou moi*, pour entweder du, oder ich; *ou toi, ou moi.*

De même les *Conjonctions négatives*, weder, noch, *ni, ni.*

Les Allemands expriment le premier *ni* par weder; et le second, troisieme etc. par noch: par ex. er hat weder Geld, noch Credit; *il n'a ni argent, ni crédit.* Weder du, noch mein Bruder, noch ich werden darein willigen; *ni toi, ni mon frere, ni moi, nous n'y consentirons.*

Où il n'y a que deux idées, sur lesquelles on prononce la négation, le premier *ni*, weder, peut se supprimer: par ex. Mein Bruder, noch ich, können das zugeben, *mon frere, ni moi, ne pouvons y consentir.*

Noch peut encore suivre toute autre négation: par ex. Kein Mensch, noch Thier, *aucun homme, ni animal*; ich hab es niemahls gesehen, noch etwas davon gehört; *je ne l'ai jamais vu, ni en ai entendu parler.*

Quand on fait plusieurs négations, on peut répéter weder, noch, de deux à deux: p. ex. weder Freude, noch Leid; weder Glück, noch Unglück; weder Ruhm, noch Schande; *ni plaisir, ni chagrin; ni bonheur, ni malheur; ni gloire, ni honte.*

Quand on dit, en français: *plus on a, et plus on veut avoir*; on rend, en allemand, le premier *plus* par je mehr; et le second *plus*, ou aussi par je mehr, ou par desto mehr: comme je mehr man hat, je mehr (ou desto mehr) will man haben.

La premiere conjonction so viel, *autant*, est suivie, dans la seconde proposition, de so, ce qui est difficile à traduire en français: p. ex. so viel die Menschen haben, so unzufrieden sind sie dennoch; littéralement: AUTANT *que les hommes aient,* AUTANT *ils sont mécontents malgré cela.*

Nous terminons ici la premiere Partie de la grammaire allemande, dans laquelle nous avons examiné chaque espece de mots, en particulier.

La Partie suivante exposera la maniere, dont les mots se lient entr'eux.

DEUXIEME PARTIE.

DE LA MANIERE DE LIER LES MOTS ALLEMANDS ENTR'EUX, DE LA SYNTAXE.

INTRODUCTION A CETTE SECONDE PARTIE.

En liant les Mots allemands, nous avons à considérer:

1°. Comment les mots isolés se réunissent ensemble;

2°. Dans quel ordre les différentes especes de mots doivent se suivre;

3°. Comment les Mots forment une *proposition;* etc.

4°. La maniere, dont plusieurs propositions sont combinées, pour former une *Période* complette.

L'examen de ces différentes circonstances divise cette seconde Partie de la Grammaire en *quatre* Chapitres.

CHAPITRE I.

De la liaison des Mots isolés entr'eux; où il faudra considérer chaque espece de mots, en particulier.

PREMIERE SECTION.

Des Exclamations, nommées Interjections, et liées à d'autres mots.

Quoique ces exclamations ne soient pas des mots qui appartiennent à telle ou telle langue particuliere, mais des sons, exprimant une sensation forte momentanée, et communs à tous les peuples de la terre; il y en a, en allemand, qui, étant liées à d'autres mots, paraissent exercer sur eux une certaine influence, et dont nous devons ici faire mention. Nous observons seulement que, si ces exclamations paraissent gouverner un régime, celui-ci est plutôt l'effet d'un Substantif ou d'un Verbe supprimés.

Le plus souvent, l'exclamation est suivie d'un Substantif ou Pronom au *Nominatif*, comme sujet d'une proposition qui n'est pas achevée: p. ex.

Ach, ich armer Mann! *ah, moi pauvre homme!*
pour ach, ich bin ein armer Mann! *ah, je suis un pauvre homme!*

Ach, du armes Kind! *ah, toi pauvre enfant!*
pour ach, du bist ein armes Kind! *ah, tu es un pauvre enfant!*

Ey, der kluge Mann! *eh, l'homme prudent!*
pour ey, wie der Mann so klug ist! *eh, que cet homme est prudent!*

O, welch ein Glück! *oh, quel bonheur!*
pour o, welch ein Glück ist das! *oh, quel bonheur est cela!*

Plus rarement, le substantif qui suit l'exclamation, est mis au *Génitif*, en supprimant le mot qui le gouverne: p. ex.

Ach, des armen Menschen! *ah, le pauvre homme!*
pour ach, das Unglück des armen Menschen! *ah, le malheur de ce pauvre homme!*

O, der Entzückung! o, der Schande! *o, quel enchantement! o, quelle honte!*
pour welch ein Gefühl der Entzückung! *quel sentiment d'enchantement!*

Welch ein Gefühl der Schande! *quel sentiment de honte!*

O pfui des garstigen Menschen, *o fi, le vilain homme!*
pour o pfui die Gattung der garstigen Menschen! *o fi, l'espece de vilain homme!*

Leider, *hélas*, est une exclamation, formée du Substantif allemand das Leid, *la peine;* d'où leider Gottes! *hélas, mon Dieu!* pour *quelle peine qui vient de Dieu!*

Il y a des exclamations, formées de véritables mots allemands. Ces exclamations sont liées à des *Datifs*, gouvernés par des Verbes supprimés: p. ex.

Wohl mir, pour wohl ist mir! (*bonheur vient à moi*) *que je suis heureux!*

Weh dir! pour weh sey dir! *malheur* (*vienne*) *à toi!*

Wohl (ist) dem Menschen, dem sein Gewissen nichts vorzuwerfen hat! *quel bonheur* (*vient à l'homme*) *pour l'homme, auquel sa conscience n'a rien à reprocher.*

Heil (sey) dir! *salut* (*soit*) *à toi!*

De même, *à l'accusatif*, p. ex.

Oh, mich Unglücklichen! *oh, moi malheureux!* pour oh, seht mich Unglücklichen! *oh, voyez moi malheureux!*

DEUXIEME SECTION.

De la Maniere dont on emploie l'Article en allemand.

Nous ferons ici une petite récapitulation de tout ce que nous avons déjà dit sur l'*Article*, dans le Précis de Grammaire générale, Chap. II.; et sur l'emploi de l'*Article germanique*, dans la 1re Partie de cette Grammaire, Chap. II. 1re et 2e Section. Nous ajouterons à ce résumé quelques observations qui n'ont pas encore été faites dans ce volume.

Dans les langues où l'on se sert de l'Article, c'est un petit signe qu'on place devant les Noms de choses, ou devant des idées abstraites prises comme des choses, *pour les déterminer*, si elles ne le sont pas déjà par un mot, qui précede.

Le véritable signe déterminant est en allemand le d, essentiellement invariable, lié ou contracté avec le pronom personnel de la troisieme personne er, sie, es; et c'est pour cette raison qu'il devient un *Mot variable*, en désignant les Genres, les Nombres, et même les différents rapports ou *Cas* des Noms de choses qu'il précede. L'article devient donc, en allemand, le *Déterminant* par excellence.

Le but de l'Article étant de *déterminer*, il n'est placé que devant les *Noms communs*; c'est-à-dire, devant le nom de ces choses, dont il existe une espece entiere: comme

der Vater, *le pere;*
die Mutter, *la mere;*
das Kind, *l'enfant.*

Mais l'Article n'est pas, ordinairement, employé devant les *Noms propres*, ou les Noms de choses qui sont déjà

distinguées de toutes les autres: comme Paris, *Paris*; Berlin, *Berlin*, etc.

Cependant, quand ces Noms propres sont précédés d'un Adjectif accompagnant, l'Article se met en tête, et alors un Nom commun est sous-entendu: p. ex.

das weitläufige Paris,
le vaste Paris;

qui est une contraction de

die weitläufige Stadt, Paris genannt;
la ville vaste, nommée Paris;
der weise Sokrates, *le sage Socrate*, pour
der weise Mann, Sokrates genannt, *l'homme sage, nommé Socrate.*

Les Allemands suppriment, ordinairement, l'Article devant les Noms propres des pays; tandis que les Français l'admettent dans ce cas: p. ex.

Frankreich, *la France;*
Deutschland, *l'Allemagne;*
Spanien, *l'Espagne;*
Italien, *l'Italie.*

L'Article allemand est aussi employé, quand un Adjectif accompagne ces Noms de pays, qui, alors, sont représentés comme des neutres: p. ex.

das fruchtbare Frankreich, *la France fertile;*

c'est une ellypse, pour das fruchtbare Land, Frankreich genannt; *le pays fertile, nommé la France.* Si, en français, on met l'article devant les Noms propres des pays, il paraît que *la région* est sous-entendue; comme *la région, nommée* FRANCE.

Das vereinigte Deutschland, *l'Allemagne réunie*;

pour die vereinigten Staaten, Deutschland genannt; *les états réunis, nommés* ALLEMAGNE.

Font exception à cette regle quelques Noms de pays, qui admettent constamment l'article, et même au féminin: p. ex.

die Schweiz, *la suisse*,
die Türkey, *la Turquie*, etc.

dont nous avons fait mention au Chap. II. de la 1re Partie de cette Grammaire allemande.

Par la définition que nous avons donnée de l'*Article*, son emploi ou non-emploi dans la langue allemande, devient palpable.

Tous les Noms germaniques des métaux rejettent l'article, parce que le nom seul distingue chaque métal de toutes les autres choses. Les Français admettent ici l'Article : p. ex.

Gold, *l'or;* Silber, *l'argent*, etc.

Le nom allemand du métal n'admet l'article, que quand il est encore précédé d'un Adjectif accompagnant : p. ex.

das glänzende Gold, *l'or brillant*,

pour das glänzende Metall, Gold genannt, *le métal brillant, nommé* OR.

das schwere Bley, *le plomb lourd*, etc.

pour das schwere Metall, Bley genannt, *le métal lourd, nommé* PLOMB.

De même Gott, *Dieu*, rejette l'article, quand on parle de l'être adoré par les Chrétiens, cet Etre *unique*, qui n'a donc pas besoin de détermination. Mais quand on fait mention des faux dieux du paganisme, qui en admettait plusieurs, les Allemands disent aussi : der Gott des Donners, *le dieu du tonnerre* (Jupiter); der Gott des Krieges, *le dieu de la guerre* (Mars), etc.

Mais même les Chrétiens allemands, en donnant à Dieu une attribution particuliere, admettent aussi l'article, p. ex.

der Gott der allgemeinen Liebe, *le Dieu de l'amour général.*

Un Substantif allemand, gouvernant un génitif, peut être placé avant ou après lui : p. ex.

der Tisch der Mutter, *la table de la mere*, ou
der Mutter Tisch.

En mettant le génitif der Mutter en avant, les Allemands suppriment l'article der devant Tisch : parce que le génitif, précédant Tisch, *détermine* déjà ce Substantif; son article qui déterminerait aussi, devient donc superflu, car on n'a pas besoin de *deux déterminants*.

En mettant ici le génitif avant le Substantif qui le gouverne, on supprime un des deux der, dont la répétition est désagréable; mais en faisant cette transposition allemande, il faut consulter l'oreille et la clarté.

L'Article allemand, comme le français, désigne aussi quelquefois, toute l'espece de choses dont on parle: p. ex.

das Pferd ist ein nützliches Thier, *le cheval est un animal utile;*

où das Pferd, *le cheval*, représente *toute l'espece des chevaux.*

De même:

der Mensch kann irren, *l'homme peut se tromper;*

où der Mensch, *l'homme*, désigne *tous les hommes en général.*

Si l'on place l'Article allemand devant un Nom propre au Nominatif, on annonce l'idée de mépris: p. ex.

der Peter macht immer dumme Streiche, *ce Pierre fait toujours des bêtises.*

Lorsque plusieurs Substantifs allemands, devant chacun desquels on devrait placer l'article au même genre, au même nombre et au même cas, sont mis à la suite l'un de l'autre, on n'exprime l'article que devant le premier Substantif, et on le supprime devant les autres: p. ex.

der Geiz, (der)(*) Hochmuth und (der) Argwohn dieses Mannes, *l'avarice, l'orgueil, et le soupçon de cet homme;*

von dem Alter, (dem) Leben und (dem) Tod, *de l'âge, de la vie et de la mort.* En français, le même Article est, ordinairement, répété.

Mais si les Substantifs qui se suivent, ont un article différent, il faut l'admettre devant chacun: p. ex. der Vater, die Mutter und das Kind sind an eben derselben Krankheit gestorben, *le pere, la mere et l'enfant sont morts de la même maladie.*

(*) Si nous mettons ici der en parenthese, c'est seulement pour indiquer l'article que l'on devrait employer, et qui est supprimé. Il en est de même de (dem), dans l'exemple suivant.

TROISIEME SECTION.

De la Liaison d'un SUBSTANTIF à d'autres mots.

La liaison de deux ou de plusieurs Substantifs est de *deux* especes :

1°. *Quand ils annoncent, ensemble, le même rapport,* on les met dans le *même* Cas.

Cette liaison de deux ou de plusieurs Substantifs peut avoir lieu :

1) *avec* une ou plusieurs Conjonctions : p. ex.

Ruhm und Unsterblichkeit erwarten dich, *la gloire* ET *l'immortalité t'attendent*; sowohl Ruhm, als Unsterblichkeit erwarten dich, TANT *la gloire*, QUE *l'immortalité t'attendent.*

En alléguant plusieurs choses, l'une à côté de l'autre, la conjonction est seulement placée devant le dernier Substantif : p. ex. Kerker, Gift und Dolch drohen uns augenblicklich, *le cachot, le poison et le poignard nous menacent à tout moment.*

Si, dans l'énumération de plusieurs choses, on mettait la conjonction devant chaque Substantif, on annoucerait une plus grande force, un sentiment plus exalté : p. ex.

Kerker und Gift und Dolch drohen uns augenblicklich ; *le cachot, et le poison, et le poignard nous menacent à chaque instant :* c'est-à-dire, *les choses dont nous sommes menacés à tout moment, sont :* ET LE CACHOT, ET LE POISON, ET LE POIGNARD.

Le discours familier permet de supprimer la terminaison du premier de deux Substantifs liés par und, *et* : p. ex. in Freund und Feindes Land, *dans le pays* (*de l'ami ou de*

l'ennemi) *ami ou ennemi*; durch Dorn und Hecken, *en traversant les épines et les haies.*

Dans le premier exemple, on dit : Freund pour Freundes; et dans le second, Dorn pour Dornen, afin de rendre la narration plus rapide.

En parlant avec un sentiment plus vif, on peut, dans une proposition affirmative, supprimer la conjonction und, *et*, devant le dernier Substantif : p. ex. Stolz, Untreu, Üppigkeit hauchen uns hier giftige Dünste entgegen; littéral. *l'orgueil, l'infidélité et la corruption des mœurs exhalent vers nous des vapeurs envenimées.*

(Voy. encore ce que nous avons dit des Conjonctions entweder, oder, *ou*, *ou*; et weder, noch, *ni*, *ni*, dans le Chap. VI. de la premiere partie de cette Grammaire allemande.)

La conjonction limitative als, *comme*, exige que le second Substantif soit mis au même cas que le premier, auquel il se rapporte : p, ex.

ich betrachte den Menschen als Menschen, und nicht als Christen; *je considere l'homme* COMME *homme, et non pas* COMME *chrétien*;

ich glaube meinem Vater, nicht als Vater, sondern als einem aufgeklärten Manne; *je crois mon pere, non pas* COMME *pere, mais* COMME *un homme éclairé.* (On dit en allemand, *je* LUI *crois*; et, en français, *je* LE *crois.*)

2) Liaison de deux ou de plusieurs Substantifs *Sans* conjonction.

1. Quand deux Substantifs doivent désigner la *même* chose : comme die Stadt Berlin, *la ville de Berlin*, les Allemands disent : *la ville Berlin.* Der Kaiser Alexander, *l'Empereur Alexandre*; dans ce cas, le nom commun est toujours devant le nom propre : comme ici

die Stadt, *la ville*; der Kaiser, *l'Empereur*;

noms communs : devant Berlin, *Berlin*; Alexander, *Alexandre*, noms propres.

T 2

2) Si le Substantif suivant explique le premier, ce que les grammairiens nomment *apposition* : p. ex.

Joseph, römischer Kaiser; *Joseph, Empereur romain.* (C'est le titre que les anciens Electeurs donnaient au chef de la fédération germanique, élu par eux.) :

sag es den Prinzen, meinen Brüdern; *dis-le aux Princes, mes freres.*

Heil deinem würdigen Sohne, jetzt meinem Könige; *salut à ton digne fils, maintenant mon Roi.*

Ici le Substantif allemand, qui fait l'*apposition*, se trouve toujours au même *cas* que le premier, auquel il se rapporte.

2°. Liaison de deux ou de plusieurs Substantifs, *se trouvant dans des rapports différents.*

Il faut répéter ici que les Substantifs représentent, dans toutes les langues, le plus grand nombre de leurs rapports par des *Prépositions*, dont l'usage plutôt que des regles déterminent l'emploi. C'est aux grands dictionnaires à indiquer cet usage, souvent différent dans les deux langues, que ces dictionnaires comparent.

Il est ici principalement question de cette liaison de deux noms de choses, dont l'une détermine l'autre, dont l'une fait partie de l'autre, dont l'une appartient à l'autre; comme der Rand des Tisches, *le bord de la table;* der König von Preußen, *le Roi de Prusse;* der Sohn dieses Vaters, *le fils de ce pere.*

Dans cette liaison de deux Substantifs, le déterminant se trouve, en allemand, au génitif, ou bien il est précédé de la préposition von, qui gouverne le datif; comme le prouvent les exemples ci-dessus.

De là, naît la question de savoir, si l'on doit mettre le Substantif déterminant au génitif, ou si l'on doit le représenter avec la préposition von.

Il existe la-dessus la *Regle suivante* :

Mettez le Substantif déterminant au génitif, si ce rapport est bien distingué par une terminaison caractéristique, et si

l'ensemble ne devient pas dur à l'oreille ; servez-vous de la préposition von dans le cas contraire.

Appliquons cette regle aux exemples suivants :

das Haus meines Vaters ist schön, *la maison de mon pere est belle.*

Le Substantif das Haus, *la maison,* est déterminé par meines Vaters, *de mon pere.* On sait maintenant de quelle maison il est question. Le déterminant meines Vaters est au génitif; la finale s de Vaters, est, en allemand, le signe caractéristique de ce rapport; l'ensemble est coulant. On doit donc préférer das Haus meines Vaters à das Haus von meinem Vater. Mais il faut dire:

eine Sammlung von Dünsten, *une réunion de vapeurs.*

Si l'on voulait substituer eine Sammlung Dünste, le Substantif déterminant Dünste n'aurait aucun caractere du génitif, il peut aussi représenter le nominatif et l'accusatif: c'est donc ici le cas d'employer la préposition von, et de mettre Dünste au datif, en disant eine Sammlung von Dünsten. En ajoutant à ce Substantif déterminant un adjectif accompagnant qui porterait le caractere du génitif pluriel, on pourrait dire : p. ex.

eine Sammlung ungesunder Dünste, *une réunion de vapeurs mal-saines.*

L'adjectif pur est ungesund, *mal-sain ;* la terminaison er est celle de l'article der, signe caractéristique du génitif pluriel; l'ensemble n'est pas désagréable à l'oreille : on préfere donc eine Sammlung ungesunder Dünste à eine Sammlung von ungesunden Dünsten.

De même :

ich hab es aus dem Munde von hundert Zeugen gehört, (*je l'ai entendu de la bouche de cent témoins*) ; et non pas hunderter Zeugen, qui serait dur. Mais on dirait: aus dem Munde zweyer oder dreyer Zeugen, (*de la bouche de deux ou de trois témoins*) qui est coulant. Enfin die Theile von Afrika, von Amerika, (*les parties de l'Afrique, de l'Amérique*), plus agréable, que die Theile Afrika's, Amerika's, etc.

Obs. 1. Le génitif déterminant se place, ordinairement, après le Substantif déterminé : p. ex. der Garten meines Vaters, *le jardin de mon pere*. Dans le discours relevé, on se permet cependant de mettre le génitif avant le nom déterminé; mais alors on supprime l'Article de celui-ci: comme meines Vaters Garten. (Nous en avons donné ci-dessus la raison.)

De même : wir gehen in den Garten meines Vaters ou in meines Vaters Garten, en supprimant l'Article den; *nous allons dans le jardin de mon pere.*

Cependant on ne pourrait pas mettre le génitif déterminant avant le Substantif déterminé, si celui-ci était précédé d'un adjectif accompagnant : p. ex.

dieser Gedanke des Todes, et non pas dieser des Todes Gedanke, *cette pensée de la mort;*

De même :

nach reifer Überlegung der Sache; et non pas nach reifer der Sache Überlegung, *après une mûre réflexion sur la chose.*

Obs. 2. On place la préposition von devant le nom de choses déterminant, si celui-ci est le nom propre d'un pays, d'un district, d'un endroit, d'un fonds de terre, et que le déterminant suit le déterminé : p. ex.

der Kaiser von Österreich, *l'Empereur d'Autriche;*
der König von Preußen, *le Roi de Prusse;*
der Herzog von Dessau, *le Duc de Dessau;*
der Graf von Schulenburg, *le Comte de Schoulenbourg;*
der Freyherr von Mühlenheim, *le Baron de Mühlenheim.*

Mais, dans le discours relevé, on place aussi le nom déterminant au génitif, avant le déterminé, en supprimant toujours l'Article de celui-ci : p. ex.

Rußlands Kaiser, *l'Empereur de Russie;*
Schlesiens Regent, *le Souverain de la Silésie.*

Obs. 3. Quelques phrases du discours familier suppriment, dans le nom déterminant, et sa terminaison du génitif, et la préposition von : p. ex.

eine Summe Geld, *une somme d'argent ;*
ein Stück Brot, *un morceau de pain ;*
ein Glas Wein, *un verre de vin ;*
ein Gericht Fische, *un plat de poissons ;*
mit drey Ellen Tuch, *avec trois aunes de drap ;*
zwey Klafter Holz, *deux cordes de bois ;*
eine Menge Vögel, *une quantité d'oiseaux ;*
vier Pfund Gold, *quatre livres d'or.*

Le discours relevé évite de pareilles négligences, et l'on dirait : p. ex.

ein Stück Brotes; ein Gericht von Fischen, etc.

On aime, dans le discours relevé, à désigner le génitif du nom déterminant, qui n'en porterait aucun caractere, en y ajoutant un adjectif accompagnant, dont la terminaison annonce clairement le génitif : p. ex.

ein Gericht seltener Fische, *un plat de poissons rares ;*
eine Menge schöner Vögel, *une quantité de beaux oiseaux ;*
ein Maß frischer Milch, *un pot de lait frais.*

Volks die Menge, *une grande quantité de monde ;* Geldes die Hülle und Fülle, *une quantité abondante d'argent*, sont des locutions extraordinaires du discours familier, où le Substantif déterminé conserve son article, quoique le génitif déterminant précede.

Obs. 4. Le mot Paar, *paire, couple*, est constamment placé avant le Substantif déterminant. Ce Paar reste invariable, et le nom suivant prend les signes du cas, où cela est possible : p. ex.

ein Paar Schuhe, *une paire de souliers ;*
vor ein Paar Tagen, *il y a une couple de jours ;*
mit ein Paar Zeilen, *avec une couple de lignes.*

Obs. 5. Quand on lie deux Substantifs en rapports différents, on distingue *un* sens, en mettant le nom déterminant au génitif; et on donne *un autre* sens, quand le déterminant est précédé de la préposition von : p. ex.

1) S'il est question de la partie d'un tout, on aime à indi-

quer que la partie est encore attachée à ce tout, ou qu'elle en est séparée. Dans le premier cas, on place le déterminant au génitif; et dans le second, le déterminant est précédé de von : p. ex.

die Wolle dieses Schafes, *la laine de cette brebis*, quand la laine tient encore à l'animal; et

die Wolle von diesem Schafe, *quand la laine en est séparée*;

ein Stück dieses Bratens mag sehr gut seyn, *un morceau de ce rôti doit être bien bon*; quand le rôti n'est pas encore découpé : mais

wollen Sie ein Stück von diesem Braten? *voulez-vous un morceau de ce rôti?* quand le rôti est déjà mis en pieces.

On dit bien aussi :

kann ich mit einem Stück von diesem Braten aufwarten? *puis-je vous servir un morceau de ce rôti?* quand le rôti est encore entier, mais qu'on est sur le point de le découper.

2) Quand un Substantif peut avoir une signification active ou passive, ou il faut éviter le double sens par une circonlocution, ou il faut choisir une autre tournure : p. ex.

der Verlust unsers Freundes, *la perte de notre ami*,

peut signifier :

1°. *la perte que notre ami a faite*; ou

2°. *la perte que nous avons faite par la mort ou le départ de notre ami.*

De même :

die Liebe Gottes, *l'amour de Dieu*,

peut représenter

1°. *l'amour que Dieu porte aux hommes*, ou

2°. *l'amour de l'homme envers Dieu.*

On dit cependant :

der Dienst der Königs, *le service du Roi*;

il ne peut y avoir ici qu'*un* sens qui est : *les fonctions que l'on fait en servant le Roi;* parce que le Roi n'est pas au

service d'un autre. De même : der Dienst Gottes, *le service de Dieu ;* die Furcht Gottes, *la crainte de Dieu*, où le double sens est impossible.

Obs. 6. Le rapport qui désigne la matiere, dont une chose est faite, est toujours annoncé par la préposition von : par ex.

ein Ring von Gold oder von feinem Gold, *un anneau d'or ou d'or fin ;*

ein Kranz von Blumen, *une couronne de fleurs.*

Obs. 7. On se sert encore, exclusivement, de la préposition von, pour désigner le rapport de la naissance, du rang: p. ex.

eine Person von hohem Adel, *une personne de haute noblesse ;*

er ist von gutem Geschlecht, *il est d'une bonne famille ;*

sie ist von niederm Range, *elle est d'un rang inférieur ;*

ein Deutscher von Geburt, *un Allemand de naissance.*

Dans les phrases :

er ist ein Deutscher seiner Geburt, ou er ist seiner Geburt ein Deutscher, (*il est un Allemand de sa naissance*), il paraît qu'on supprime la préposition nach après Geburt, car on dit aussi :

er ist seiner Geburt nach ein Deutscher, *il est selon sa naissance un Allemand.*

Quand nach est supprimé, son régime seiner Geburt n'est pas ici au génitif, mais il représente le datif, gouverné par la préposition sous-entendue nach.

Obs. 8. La préposition von est aussi employée, pour exprimer le rapport de la taille, de la mesure, du poids, de la valeur, de l'âge, d'une qualité ou du contenu d'un écrit : p. ex.

ein Mann von sechs Fuß, *un homme de six pieds ;*

ein Faß von dreyßig Maß, *un tonneau de trente pots ;*

ein Gewicht von vier Pfund, *un poids de quatre livres ;*

ein Mann von großen Verdiensten, *un homme d'un grand mérite ;*
ein Jüngling von zwanzig Jahren, *un jeune homme de vingt ans ;*
er ist ein Abscheu von einem Menschen, *c'est une horreur d'homme ;*
er ist ein Ausbund von einem ehrlichen Mann, *c'est un honnéte homme par excellence ;*
ein Traum von Glück, *un réve de bonheur ;*
ein Gedicht von dem Tode, *un poëme sur la mort ;*
ein Buch von der Unsterblichkeit der Seele, *un livre sur l'immortalité de l'âme ;*
Cependant on dit aussi:
ein Kind guter Art, *un enfant de la bonne espece.*

Obs. 9. Un nom peut être déterminé par deux Substantifs au génitif. Dans ce cas, le second génitif ou peut déterminer le premier: p. ex.

die Verbindlichkeit des Gesetzes der Natur, *l'obligation de la loi de la nature.*

Ou les deux génitifs déterminent le même Substantif; là, il faut bien observer la clarté, l'euphonie et le bon goût. Pour parvenir à ce but, on peut quelquefois placer, en allemand, le Substantif déterminé entre les deux génitifs déterminants: p. ex.

des Himmels höchstes Gesetz der Ordnung, *du ciel la loi supréme de l'ordre*, pour *la loi supréme de l'ordre, que le ciel ou la providence a établi généralement dans la nature.*

Mais le bon goût évite deux génitifs, qui détermineraient le même Substantif; on préférerait d'employer la préposition von, suivie du datif, à la place du premier génitif: p. ex.

das wirkende Verbum (Erklärwort) enthält den Grund von dem Accusative (pour des Accusatives) des folgenden Sachwortes, litt. *le verbe actif contient la raison de l'accusatif du Substantif suivant.*

Ici la clarté et le bon goût exigeraient la circoulocution

allemande : das wirkende Verbum (Erklärwort) enthält den Grund, warum das folgende Sachwort in den Accusativ (in die vierte Verbindungsart) gesetzt wird; *le verbe* (*le déclarant*) *actif contient la raison, pour laquelle le Substantif suivant* (*le nom suivant d'une chose*) *est mis à l'Accusatif* (*au quatrieme rapport.*)

Enfin le Substantif est employé au génitif ou à l'accusatif, sans que ces deux rapports paraissent être gouvernés par d'autres mots. Voici les cas :

1°. *au génitif*, p. ex.

er kommt nur des Tags zu uns, *il ne vient chez nous, que quand il fait jour;* où le génitif des Tages, de der Tag, *le jour*, représente la proposition entiere, *quand il fait jour.* Ces *génitifs* sont nommés *absolus.*

2°. *à l'accusatif:* p. ex.

er ist den ganzen Tag da gewesen, *il a été là* TOUTE LA JOURNÉE; où l'accusatif den ganzen Tag est gouverné par la préposition sous-entendue über, car on pourrait aussi dire: er ist den ganzen Tag über da gewesen, *il a été là* PENDANT TOUTE LA JOURNÉE.

QUATRIEME SECTION.

De l'emploi des Adjectifs et de leur liaison avec les Substantifs.

(Voy. la 5e Section du Chap. II. de la 1re Partie de cette gramm. allem.)

Pour expliquer ici l'emploi des *Adjectifs* ou *Mots de qualité*, il nous faut réunir, dans un tableau général les traits principaux que nous avons tracés sur cette espece de mots dans le Précis de grammaire générale et dans le Chapitre, cité ci-dessus, de la grammaire allemande.

1°. *Adjectif-attribut*, ou Mot de qualité qui exprime la qualité, attribuée au Sujet d'une proposition.

L'adjectif-attribut est invariable en allemand.

Ce que l'on a nommé *Participes*, sont des Adjectifs, formés du verbe.

Le *Participe passé* devient partie intégrante du Verbe, quand il est lié aux Verbes auxiliaires, pour former les Temps passés composés : il fait alors partie de la qualité attribuée au sujet, et est, par-conséquent, invariable : p. ex.

er hat seinen Vater geliebt, *il a aimé son pere ;*
pour er ist seinen Vater liebend gewesen, *il a été son pere aimant* : où les deux mots liebend gewesen, *aimant été*, représentent la qualité attribuée au sujet.

De même :

mein Vater ist gestorben, *mon pere est mort ;*
pour mein Vater ist sterbend gewesen, *mon pere a été mourant*, où les deux adjectifs sterbend gewesen, *mourant été*, annoncent l'attribut de la proposition. Dit-on : er liegt da schlafend, litt. *il couche là dormant*, c'est encore pour :

er ist da schlafend liegend, *il est là dormant*, *étant couché ;* où les deux adjectifs allemands schlafend liegend, expriment, ensemble, la qualité attribuée au sujet.

Quelques grammairiens allemands ont donc commis une grande erreur, en déclarant que ces *Participes* sont des *Adverbes*, parce qu'ils sont *invariables*. Ce sont des *Adjectifs*, parce qu'ils expriment une qualité ; et ils sont invariables, comme tous les Adjectifs allemands qui annoncent l'attribut.

Quand ces Adjectifs accompagnent un Substantif, ils adoptent les mêmes terminaisons, que tous les Adjectifs accompagnant un Nom de choses : p. ex.

das schlafende Kind, *l'enfant dormant ;*
ein schlafendes Kind, *un enfant dormant ;*
ein schlafender Mensch, *un homme dormant ;*
schlafende Kinder, *des enfants dormants ;*
die schlafenden Kinder, *les enfants dormants ;*
der geliebte Sohn, *le fils aimé ;*

ein geliebter Sohn, *un fils aimé;*
ein geliebtes Kind, *un enfant aimé;*
geliebte Kinder, *des enfants aimés;*
die geliebten Kinder, *les enfants aimés.*

On dit de même :

ein guter Mensch, *un bon humain;*
ein gutes Kind, *un bon enfant;*
gute Kinder, *de bons enfants;*
die guten Kinder, *les bons enfants;*

Mais l'adjectif gut, *bon*, étant attribut, est aussi invariable: p. ex.

der Vater ist gut, *le pere est bon;*
die Mutter ist gut, *la mere est bonne;*
das Kind ist gut, *l'enfant est bon;*
die Väter sind gut, *les peres sont bons;*
die Mütter sind gut, *les meres sont bonnes;*
die Kinder sind gut, *les enfants sont bons.*

Or personne ne s'est encore avisé de dire que le mot gut, *bon*, étant attribut, devient un *Adverbe*, parce qu'il est *invariable;* il reste, malgré son invariabilité, toujours un *Adjectif* ou un Mot de qualité, parce qu'il énonce la qualité, attribuée au sujet.

Les mots, nommés *Participes*, sont donc des *Adjectifs*, parce qu'ils expriment une qualité :

Ils sont *invariables*, comme tous les adjectifs-attributs en allemand;

Ils deviennent *variables*, quand ils accompagnent un nom de choses, et ils adoptent alors, les mêmes terminaisons, que tous les adjectifs allemands, accompagnant un substantif.

2°. *Adjectif, accompagnant un Substantif.*

1e Regle.

L'Adjectif, accompagnant un Nom de choses, est placé mmédiatement avant celui-ci, et exprime le même Sexe,

le même Nombre et le même Rapport (Cas) que le Substantif.

(Voy. la 5e Section du Chap. II. dans la premiere Partie de cette gramm. allem.)

Exceptions:

1°. Où l'Adjectif accompagnant est *après* son Substantif.

1) Quand l'Adjectif accompagne un Nom propre, pour le distinguer d'autres personnes qui portent le même nom: p. ex.

Karl der fünfte, *Charles - Quint.*
(*Charles le cinquieme*).
Alexander der große,
Alexandre le grand.

Dans le discours relevé, on se permet, quelquefois, de placer ces Adjectifs avant leurs Substantifs: p. ex.

der fünfte Karl, *le cinquieme Charles;*
der große Alexander, *le grand Alexandre;*

2) Alle, *tous*, se place *derriere* son Substantif, quand celui-ci est précédé de l'Article comme

die Menschen alle,
les hommes tous.

Mais quand l'Article est supprimé, alle se met, d'après la regle ordinaire, *avant* le Substantif: p. ex.

alle Menschen,
tous (*les*) *hommes.*

3) Les exemples suivants sont du discours familier, et encore des restes d'un ancien usage, suivant lequel on plaçai des Adjectifs, sans terminaison, *après* leurs Substantifs: comme mein Vater selig,
et même avec terminaison

mein Vater seliger,
mon pere feu,
pour *feu mon pere;*
vier Mark Lübisch,
quatre marcs (d'argent) *valeur de Lübeck;*

drey Fuß Rheinländisch,
trois pieds, mesure du Rhin.

4) Vater unser,
Pere notre,

commencement de l'oraison dominicale, est une traduction littérale du latin *Pater noster.* Tous les Allemands qui annoncent quelques connaissances de leur langue, disent aujourd'hui régulierement : Unser Vater, *Notre pere.*

2°. Où l'Adjectif accompagnant et précédant son Substantif, reste invariable. Ce sont les Adjectifs numéraux, dont nous avons fait mention dans la 5e Section du Chap. II. de la 1e Partie.

Obs. 1re. On n'aime pas à déterminer, en allemand, par le même Adjectif deux Substantifs au *Singulier,* quand même ils seraient du même Sexe; mais bien au *Pluriel :* par ex. au lieu de dire :

der tugendhafte Bürger und Bauer,
le vertueux citoyen et cultivateur ;

on préférerait :

beyde der tugendhafte Bürger und Bauer ;
l'un et l'autre, le vertueux citoyen et cultivateur ;

ce qui prouverait mieux, que l'épithete tugendhaft, *vertueux,* doit être appliquée à chacun des deux Substantifs suivants.

Mais on dirait sans difficulté, au Pluriel :

wohlriechende Blumen und Kräuter,
(*d'odoriférantes fleurs et herbes*) *des fleurs et des herbes odoriférantes.*

Obs. 2e. Dans des compositions de deux Substantifs, l'adjectif accompagnant qui précede, s'applique au dernier Substantif, exprimant l'idée principale : p. ex. ein guter Strumpf-Fabrikant, *un bon fabricant de bas,* où l'adjectif gut, *bon,* se rapporte à Fabrikant, *fabricant,* et non pas à Strumpf, *bas.* On ne pourrait donc pas dire :

ein seidener Strumpf-Fabrikant,
mais ein Fabrikant seidener Strümpfe,
un fabricant de bas de soie.

2e Regle.

On peut lier par und, *et*, ou non, deux ou plusieurs adjectifs qui énoncent différentes qualités, inhérentes au même Substantif, et dont l'une n'exclut pas l'autre. Outre cela ces adjectifs suivent la premiere regle. En employant la copule und, *et*, on ne la place qu'avant le dernier adjectif: par ex.

die finstern, stillen Schatten des Todes; *les sombres, tranquilles ombres de la mort;* ou die finstern und stillen Schatten, *les sombres* ET *tranquilles ombres*, etc.

die ganze, lange, traurige Nacht; *toute la nuit longue, triste*: ou die ganze, lange und traurige Nacht; *toute la nuit longue* ET *triste.*

En supprimant und, *et*, le discours devient plus rapide, et annonce un sentiment plus fort.

Mais si l'un des adjectifs en exclut l'autre, la copule und, *et*, devient indispensable: p. ex.

die irdische und himmlische Weisheit, *la sagesse mondaine* ET *céleste*;

die hintere, vordere und obere Seite, *les côtés de derriere, de devant et le supérieur.*

3e Regle.

Les adjectifs qui n'annoncent que des qualités accessoires, sont toujours placés avant les adjectifs, exprimant une qualité inhérente au substantif; et ces deux especes d'adjectifs ne sont jamais liés par und, *et*, parce qu'ils font partie de la même proposition : p. ex.

mein runder Hut, *mon chapeau rond;*

dieser hohe Baum, *cet arbre haut;*

jener tapfere Mann, *cet homme brave.*

Mais si l'on dit: mein guter, lieber Vater ist da, *mon bon, cher pere est là*, on met une virgule entre guter, lieber, *bon, cher*; car ce sont deux propositions réunies: pour mein guter Vater ist da, *mon bon pere est là*, mein lieber Vater ist da, *mon cher pere est là*.

On réunit ces deux propositions, pour éviter la répétition de mein Vater ist da; et c'est pour cette raison que guter et lieber prennent la terminaison de l'article der, parce que mein ne la prend pas.

4ᵉ Regle.

Si un ou plusieurs mots sont en liaison immédiate avec l'Adjectif accompagnant le Nom de choses, ces mots sont placés avant l'Adjectif, afin que celui-ci puisse suivre la regle, par laquelle il doit précéder *immédiatement* le Substantif: p. ex.

ein vor Sehnsucht krankes Gemüth, *un individu sen-*
(*une d'envie de voir malade âme*)
sible qui meurt d'envie de voir quelqu'un,

où les mots vor Sehnsucht, *d'envie de voir*, étant en liaison avec l'adjectif krankes, *malade*, doivent le précéder, afin que celui-ci puisse se trouver immédiatement avant son substantif Gemüth, *âme*.

De même:

dieser gegen alle Menschen höfliche Jüngling,
ce envers tout le monde poli jeune homme;
ein zwey Ellen langes Schwert,
un de deux aunes long glaive.

Mais si un Substantif était accompagné de quelques Adjectifs, dont chacun serait en liaison avec quelques mots, la clarté et le bon goût exigeraient de faire une circonlocution, en plaçant ces Adjectifs, précédés de welcher, *qui*, après le Substantif: p. ex.

ein Gemüth, welches vor Sehnsucht krank ist, und sich Tag und Nacht härmt; *une âme sensible, qui est malade de voir quelqu'un, et se tourmente nuit et jour*; au lieu

de: ein vor Sehnsucht krankes und sich Tag und Nacht härmendes Gemüth.

5e Regle.

L'Adjectif, se trouvant au *Comparatif,* conserve sa conjonction als, *que*: p. ex.

der Bach fließt hier mit einem angenehmern Geräusch, als dort; *le ruisseau coule ici avec un murmure* PLUS AGRÉABLE, QUE *là.*

Quand l'Adjectif est au *Superlatif,* il est suivi ou d'une préposition avec son régime, ou d'un simple génitif, qui, dans le discours relevé, peut précéder: p. ex.

der reichste Inwohner in der Stadt, ou seulement der Stadt, *le plus riche habitant dans la ville,* ou *de la ville;*

er ist der größte von oder unter allen, *il est le plus grand* DE *ou* PARMI *tous;*

der mächtigste Monarch Europens oder in Europa, *le plus puissant Monarque* DE L'EUROPE OU DANS L'EUROPE, ou Europens mächtigster Monarch, *de l'Europe le plus puissant Monarque;*

der Stürme wüthendster, *des ouragans le plus furieux.*

Observation.

En traitant dans la 1re Partie des terminaisons qu'adoptent les Adjectifs accompagnant un Nom de choses, nous avons déjà observé que le discours familier supprime, quelquefois, ces terminaisons: p. ex. weiß (pour weißes) Brot, *du pain blanc;* wenig (pour weniges) Geld, *peu d'argent;* viel (pour viele) Verdienste, *beaucoup de mérite.* (Wenig, viel représentent les Adjectifs latins *paucus, multus.*)

L'Adjectif ganz, *tout,* accompagnant des Noms propres de pays ou d'endroits, reste toujours invariable, s'il n'est pas précédé de l'Article: p. ex.

ganz Deutschland, *toute l'Allemagne;*

in ganz Deutschland, *dans toute l'Allemagne.*

Mais ganz, étant précédé de l'Article, adopte, dans ce cas, les terminaison ordinaires des Adjectifs : p. ex.

das ganze Deutschland, im (pour in dem) ganzen Deutschland.

En disant : er ist ganz Ruhe, ganz Zufriedenheit; (*il est tout repos, tout contentement,*) le mot ganz, *tout*, est ici adverbe, pour *entierement.*

Emploi des Adjectifs possessifs.

1e Regle.

Le même Adjectif possessif peut accompagner deux Noms de choses, liés par und, *et*, quand ils sont du même sexe, ou même des masculins et neutres, parce qu'alors l'Adjectif est le même : p. ex.

mein Leben und Vermögen (les deux substantifs sont neutres), *ma vie et (ma) fortune* ;

mein Haus (neutre) und Garten (masc.), *ma maison et (mon) jardin.*

Si l'un des Substantifs est féminin ; et l'autre, masculin ou neutre, il faut répéter l'Adjectif possessif : p. ex.

mein Vater und meine Mutter, *mon pere et ma mere* ;

euer Leben (neutre) und euere Ehre (fém.) *votre vie et votre honneur.*

2e Regle.

Un Nom de choses au génitif, déterminant le Substantif qui le gouverne, annonce déjà la possession ; il est donc vicieux de mettre encore un Adjectif possessif en tête.

On doit dire ; unsers Vaters Freude, *de notre pere (la) joie* ; et non pas : unsers Vaters seine Freude, *de notre pere sa joie.*

3e Regle.

En adressant la parole à des personnes, qui jouissent d'un titre élevé, comme *Majesté*, *Altesse*, *Excellence*, on doit faire précéder ces Substantifs de l'Adjectif possessif Euer, *votre* : p. ex. Euere Majestät, *votre Majesté* ; Euere Hoheit, *votre Altesse royale*, etc.

En indiquant une pareille allocution dans un écrit, on se sert de l'abréviation Ew. pour Euere, parce qu'on écrivait anciennement Ewere, pour Euere. Dans ce cas, on n'emploie pas l'adjectif possessif de la troisieme personne du pluriel, comme le font, ordinairement, les Allemands qui ont reçu une bonne éducation, en se parlant entre eux; comme Ihr Brief, *leur lettre*, pour *votre lettre*. On conserve ici l'encien usage, par lequel on parlait aux personnes de ce haut rang, à la seconde personne du Pluriel, comme en français; on dit donc: Euere Majestät, *votre Majesté;* et non pas: Ihre Majestät, *leur Majesté;* et le mot Euer, *votre*, a, par respect, une lettre majuscule en tête, quoiqu'il soit adjectif.

Mais en parlant de ces personnes, élevées en rang, comme d'un tiers; l'on admet l'Adjectif Sein, *son*, devant le titre, s'il est question d'un homme; et Ihr, quand c'est une femme: p. ex.

d'un Roi, Seine Majestät, *Sa Majesté;*
d'une Reine, Ihre Majestät, *Sa Majesté;*
du Roi et de la Reine, Ihre Majestäten, *leurs Majestés.*

4ᵉ Regle.

Où ſein, ſeine, ſein; de même ihr, ihre, ihr, *son, sa,* adjectifs possessifs de la troisieme personne, pourraient se rapporter à deux substantifs différents du même sexe; il faut, pour éviter toute espece d'amphibologie, substituer à ces adjectifs les pronoms deſſen ou deren, qui répondent à l'ancien pronom français *d'icelui*, *d'icelle*, *d'iceux*, *d'icelles*, supprimé aujourd'hui dans notre langue, au grand regret des auteurs du dictionnaire de l'Académie française: p. ex.

Carl vertraut ſeinem Bruder alles an, weil er von deſſen Redlichkeit überzeugt iſt; *Charles confie tout à* son *frere, parce qu'il est convaincu de la probité d'*icelui.

Dans la premiere proposition de cet exemple, l'adjectif ſeinem, *à son*, est bien employé; car il ne peut se rapporter qu'à *Charles*, le sujet. Mais si, dans la seconde proposition,

on voulait substituer von seiner Redlichkeit, *de sa probité*, à von dessen Redlichkeit, *à la probité d'icelui ;* l'adjectif seiner, *de sa*, serait applicable à Carl, *Charles*, et à seinem Bruder, *à son frere :* comme on le dit cependant, en français ; et de là, le juste regret de nos Académiciens, de ce que l'ancien pronom *icelui*, est, aujourd'hui, tombé en désuétude.

Autre exemple :

August meldet dem Anton, daß er seinen Garten verkauft hat ; *Auguste annonce à Antoine qu'il a vendu* SON *jardin*: où l'adjectif seinen, *son*, est exact, si le jardin appartenait à *Auguste*, le sujet de la premiere proposition. Mais dans le cas où ce jardin appartiendrait à Antoine, il faudrait substituer dessen Garten, *le jardin d'icelui*, à seinen Garten, *son jardin*.

Quand l'Adjectif possessif sein, *son*, accompagne un Substantif inanimé neutre, le discours relevé peut substituer à sein, outre dans le cas précité, dessen ou desselben : p. ex.

das ist ein schönes Haus, wer ist dessen Besitzer, oder der Besitzer desselben, pour sein Besitzer ? *Voilà une belle maison, qui est le possesseur d'*ICELLE, pour *son possesseur ?*

Man hatte das Schloß geplündert, und dessen (pour seine) Thore verbrannt ; *on avait pillé ce chateau, et brûlé les portes-cocheres d'*ICELUI, pour *ses portes-cocheres*.

De l'emploi des Adjectifs démonstratifs

Dieser, diese, dieses, auquel on peut substituer : der, die, das, *ce-ci*, *cet-ci*, *cette-ci*, *ces-ci* ; et jener, jene, jenes, *ce-là*, *cet-là*, *cette-là*, *ces-là*.

Ces mots sont *Adjectifs*, en accompagnant un nom de choses ; ils deviennent Pronoms, dans le cas contraire. Le premier signifie alors : *celui-ci*, *celle-ci*, *ceux-ci*, *celles-ci* ; et le second : *celui-là*, *celle-là*, *ceux-là*, *celles-là*.

1e REGLE.

Ces Adjectifs, exprimant des qualités accessoires, précé-

dent toujours les Adjectifs qui annoncent les qualités inhérentes aux choses : p. ex.

diese schöne Blume, *cette belle fleur-ci ;*

jene hohe Eiche, *ce haut chéne-là.*

2e Regle.

Ces démonstratifs sont séparés des adjectifs de qualité inhérente, quand ceux-ci sont liés à d'autres mots qui doivent les précéder immédiatement : p. ex.

diese einer andern Belohnung würdige Tugend, (*cette d'une autre récompense digne vertu*), *cette vertu digne d'une autre récompence.*

Si le Substantif, que ces démonstratifs accompagnent, est déterminé par un génitif, celui-ci ne peut pas précéder : par ex.

dieser oder jener Ast des Baumes, et non pas dieser oder jener des Baumes Ast, *cette branche-ci ou cette branche-là de l'arbre.*

3e Regle.

Jener, jene, jenes est souvent employé pour derjenige, diejenige, dasjenige : p. ex.

ich neige mich mit Ehrfurcht gegen jenes (pour dasjenige) Wesen, dessen Güte unendlich ist, *je m'incline avec respect envers l'être, dont la bonté est infinie.*

4e Regle.

Der, die, das est le plus souvent substitué à dieser, diese, dieses, mais aussi, quelquefois, à jener, jene, jenes : p. ex.

Man trägt sich mit der (pour dieser) Sage, *on répand tel ou tel bruit ;*

wenn man allein ist, so denkt man an dis und das (pour jenes), *quand on est seul, on pense à ceci et à cela.*

O, wie flattert er umher, bald zu dieser, bald zu der (pour jener)! *Oh! qu'il voltige tantôt vers celle-ci, tantôt vers celle-là !*

Le discours familier supprime, quelquefois, le substantif qui devrait suivre le démonstratif dieser : p. ex.

der Vorzeiger dieses (sous-entendu Wechselbriefes ou Blattes); *le porteur de la présente* (*lettre de change*, *du présent billet*);

den vierten dieses (Monathes), *le quatre de ce* (mois), *le quatre du courrant.*

Emploi des Adjectifs numéraux :

1°. *De ceux qui représentent un nombre* DÉTERMINÉ.

Le Chapitre II des Déclinaisons (premiere partie) a déjà annoncé que les adjectifs numéraux sont ordinairement invariables, quand ils sont suivis d'un nom de choses ; il y a été dit, en même temps, que les Substantifs qui suivent les adjectifs numéraux, n'admettent aucun signe du Pluriel, quand ils représentent *un poids*, *une mesure*.

1e REGLE.

Les Adjectifs de nombres cardinaux sont employés, en allemand comme en français, en désignant l'ordre des années et des heures du jour : p. ex.

im Jahr tausend achthundert und achtzehn, *l'an mil huit cent dix-huit*;

im Jahr der Welt fünftausend achthundert und zehn, *l'an du monde cinq mille huit cent dix ;*

es ist drey Uhr, *il est trois heures ;*

es hat so eben vier Uhr geschlagen, *il vient de sonner quatre heures ;*

En parlant des heures, on peut, en allemand, supprimer le mot Uhr, *heure :* p. ex.

es ist drey, *il est trois* (*heures*);

es schlägt vier, *il sonne quatre* (*heures*).

Voici la maniere dont les Allemands s'énoncent, pour désigner les demi-heures et les quarts-d'heures : p. ex. *deux heures et demie*, halb drey ou halb drey Uhr, littér. *demi trois heures ;* c'est-à-dire, *l'aiguille qui indique les heures*,

a fait la moitié du chemin, pour arriver à trois, en partant de deux heures. Cette locution a pris naissance à l'époque où les horloges n'avaient encore que l'aiguille qui indiquait les heures. L'aiguille, pour désigner les minutes, est un perfectionnement postérieur. De même :

halb vier (Uhr), *trois heures et demie* (*demi quatre heures*);
halb fünf (Uhr), *quatre heures et demie* (*demi cinq heures*);
halb zwölf (Uhr), *onze heures et demie* (*demi douze heures*);
halb eins ou halb ein Uhr, *midi ou minuit et demie* (*demi une heure*).

On dit en allemand : zwölf Uhr, *douze heures*, pour *midi* ou *minuit*; et s'il faut distinguer, on ajoute :

zwölf Uhr Mittags, (*douze heures au milieu du jour*) *midi*;
zwölf Uhr Mitternachts (*douze heures au milieu de la nuit*) *minuit.*

Pour les quarts, les habitans de l'Allemagne mériodinale s'énoncent, quelquefois, d'une maniere différente de ceux de quelques districts du Nord : p. ex. pour exprimer *deux heures et un quart*, on dit dans l'Allemagne méridionale : ein Viertel auf drey (Uhr), *un quart sur trois heures*; c'est-à-dire, *l'aiguille a parcouru le quart de l'espace pour aller à trois, en partant de deux heures.* Mais cette même locution signifie, en plusieurs contrées de l'Allemagne septentrionale, *que l'aiguille n'a plus qu'un quart de l'espace à parcourir, pour parvenir à trois, en partant de deux heures*; c'est-à-dire, *que c'est trois heures moins un quart*, de sorte qu'il y a une différence d'une demi-heure. De même pour les trois quarts :

es ist drey Viertel auf zwey (Uhr), (*c'est trois quarts sur deux heures*);

signifie au midi de l'Allemagne : *c'est deux heures moins un quart*; et au Nord, *c'est une heure et un quart.* De sorte, que, pour éviter toute espece d'amphibologie, on dirait :

es ist ein Viertel nach ein Uhr, *c'est un quart après une heure*;

es ist drey Viertel nach ein Uhr, *c'est trois quarts après une heure.*

Pour les demis, relatifs à d'autres objets, on se sert de l'adjectif halb, *demi :* p. ex. eine halbe Elle, *une demi-aune.*

Mais en l'ajoutant à d'autres nombres entiers, on dirait, p. ex. vierthalb Ellen, *trois aunes et demie.* Ce mot vierthalb est composé de vier, *quatre,* auquel on ajoute un t, exprimant notre terminaison *ieme*, pour les nombres ordinaux, (voy. p. 102, la formation des nombres ordinaux allemands); de sorte que viert signifie *quatrieme*, et vierthalb exprime *la moitié du* ou *de la quatrieme.* Vierthalb Ellen signifie par contraction *trois aunes* et encore LA MOITIÉ DE LA QUATRIEME.

De même :

dritthalb, (*la moitié du* ou *de la troisieme*) *deux et demi*;

fünfthalb, (*la moitié du* ou *de la cinquieme*) *quatre et demi*, etc.

On devrait aussi dire :

zweythalb, (*la moitié du* ou *de la deuxieme*) *un et demi*; mais on préfere anderthalb, où ander, *autre*, prend ici la signification de *deuxieme.* On ajoute encore, par extraordinaire, le t, pour exprimer notre *ieme*; de sorte que anderthalb exprime littéralement : *la moitié de l'autrieme*, si l'on pouvait s'exprimer ainsi; et cet *autrieme* est pour *deuxieme.* Anderthalb Ellen signifie, par-conséquent, *une aune et demie;* c'est-à-dire, *une aune et encore la moitié de la deuxieme.*

2e Regle.

Après les mots de nombre, qu'ils soient cardinaux ou ordinaux, vient le Nom de choses, dont on annonce le nombre; ce Substantif est souvent précédé d'une préposition : par ex.

vier von ou unter den hiesigen Inwohnern, *quatre* DES ou PARMI *les habitants d'ici.*

Alors on peut aussi employer le Substantif au *génitif, sans préposition :* p. ex.

vier der hiesigen Inwohner, *quatre des habitants d'ici;*
eines deiner Kinder, *l'un de tes enfants.*

Un ancien usage permettait de mettre ce génitif en avant : p. ex.

der traurigen Jahre zehn, pour zehn der traurigen Jahre, *dix des tristes années.*

Mais ce génitif précede toujours, s'il est exprimé par un pronom personnel : p. ex.

wir sind unser sechse, *nous sommes des nôtres six*, pour
wir sind sechs Personen, *nous sommes six personnes ;*
es kamen ihrer sieben, *ils arriverent des leurs sept*, pour
es kamen sieben Personnen, *ils arriverent au nombre de sept personnes.*

Les nombres ordinaux aussi admettent le Nom de choses au génitif, si celui-ci est précédé d'un mot déterminant: par ex.

die letzte deiner Freuden, *le dernier de tes plaisirs*;
der erste meiner Brüder, *le premier de mes freres.*

Obs. 1. Ne pouvant fixer un nombre qu'*à peu près*, on le fait précéder, en allemand, par ungefähr, ou etwa, ou beynahe : p. ex.

es waren ungefähr (ou etwa, ou beynahe) hundert Personen da, *il y avait à peu près cent personnes.*

Dans le discours familier, on emploie, pour exprimer cette idée, bey, ou gegen, ou an die, ou beyläufig.

Les expressions suivantes sont triviales : ein Stücker zehn (pour ungefähr zehn Stücke), *à peu près dix pieces*; ein Jahrer vier (pour ungefähr vier Jahre), *à peu près quatre ans.*

En disant : einige ou etliche hundert Personen, on entend *cent personnes*, prises quelquefois, *quelques centaines de personnes.*

Obs. 1. Le discours familier emploie aussi einige ou etliche

avant les dixaines, depuis zwanzig, *vingt*, jusqu'à neunzig, *quatre-vingt-dix*, pour exprimer qu'on ajoute à ces dixaines quelques-uns de plus : p. ex.

etliche und zwanzig, *vingt et quelques ;*

einige und dreyßig, *trente et quelques.*

On se permet même de supprimer la copule und, *et*, en disant : etliche zwanzig, einige dreyßig. Mais alors l'expression est obscure, et peut prêter à un double sens ; car etliche zwanzig peut signifier : *vingt*, *pris quelquesfois ;* ou *vingt et quelques-uns en sus*. Ces expressions amphibologiques sont vicieuses.

Obs. 3. Dans la phrase :

es waren zehn bis zwanzig Personen da, *il y avait de dix à vingt personnes ;*

on entend qu'il y avait plus de *dix* personnes, et moins de *vingt*, sans fixer absolument le nombre.

2°. *Des Adjectifs numéraux qui ne fixent pas un nombre.*

Aller, alle, alles, signifie : *tout*, *entier* et *chaque*.

Sous la signification de *tout*, cet adjectif embrasse la totalité des choses dont il est question.

Son emploi est alors assujetti à différentes singularités.

Nous avons déjà observé (dans la deuxieme Section de ce Chap.), que cet adjectif se place après son nom, si celui-ci est précédé de l'Article : p. ex.

die Menschen alle sind schwach, *les hommes tous sont faibles.*

Si l'Article est supprimé, aller suit la regle générale des adjectifs, en se mettant *avant* son Substantif : p. ex.

alle Menschen, *tous (les) hommes ;*

alle meine Kinder, *tous mes enfants.*

Dans la phrase :

wer sind denn alle die Leute, die es gesagt haben ? *qui sont donc tous* CES *gens qui l'ont dit?*

le premier mot die n'est pas l'article; mais il est pour diejenigen, *ces*, *ceux*... qui...

On place alle après son Substantif, pour mettre plus d'énergie dans l'idée de la totalité des choses, dont il est question: p. ex.

das sind die Bücher noch nicht alle,

(*ce sont les livres encore ne pas* TOUS),

ce ne sont pas encore TOUS *les livres.*

Cette transposition ne peut avoir lieu, quand alle se trouve au génitif: p. ex.

die Neugier aller dieser Menschen, *la curiosité de tous ces hommes;* et non pas die Neugier dieser Menschen aller.

Alle, est, ordinairement, après les pronoms, et cela dans tous les rapports: p. ex.

wir alle glauben das, *nous tous croyons cela*;

sie arbeiten alle mit gleichem Eifer, *ils travaillent tous avec un zele égal;*

sie lieben alle die Alten, *ils aiment tous les anciens*;

ich bin ihrer aller Freund, *je suis l'ami d'eux tous*;

er ist unser aller Vater, *il est le pere de nous tous*;

er hat es uns allen gesagt, *il l'a dit à nous tous*;

ich habe sie alle gewarnt, *je les ai avertis tous contre le danger.*

Cependant on peut dire:

alles dieses ou dieses alles hab ich wahr genommen, *je me suis aperçu de tout ceci.*

Alles peut, comme tous les adjectifs, devenir pronom, mais, alors, le verbe se met au Pluriel, s'il y a un Substantif qui suit dans ce Nombre: p. ex.

alles das sind Lügen, *tout ceci* SONT *des mensonges*;

alles das waren lauter Possen, *tout ceci n'*ÉTAIENT *que des balivernes.*

Aller, alle, alles, signifiant ganz, *entier*, ou jeder, jede, jedes, *chaque*, est employé comme tout autre adjectif: p. ex.

alles (das ganze) Feld ist verhagelt, *tout le champ* (pour *le champ entier*) *est grêlé*:

alle (pour die ganze) Hoffnung ist verloren, *tout espoir* (pour *l'espoir entier*) *est perdu*;

aller (pour jeder) Anfang ist schwer, *tout* (pour *chaque*) *commencement est difficile*;

auf allen (pour jeden) Fall, *en tout cas*, (pour *chaque cas*).

Obs. 1. Comme aller, alle, alles, adopte, partout, la terminaison de l'article, l'adjectif qui suit, prend à tous les nominatifs du Singulier un e mi-muet, et partout ailleurs, en, excepté au nominatif et accusatif du Pluriel, où l'adjectif n'admet qu'un simple e; *parce que* aller, *tout*, n'étant pas en allemand, suivi de l'article, ne détermine pas: p. ex. alle gute (et non pas guten) Menschen, *tous les bons humains*.

On trouve beaucoup de fautes contre cette regle, dans des livres allemands; et même dans des grammaires et dictionnaires de cette langue, où l'on ose avancer que le mot alle, *tous*, détermine.

Obs. 2. L'adjectif aller, alle, alles, est aussi un de ceux où le discours familier supprime, souvent, la terminaison: p. ex. all (pour aller) sein Reichthum hilft ihm nichts, *toute sa fortune ne lui sert de rien*; all (pour alles) mein Sinnen ist vergebens, *toutes mes réflexions sont en vain*. Même on substitue, quelquefois, un simple e mi-muet à la terminaison ordinaire: p. ex. er richtet mit alle (pour aller) seiner Gewalt nichts aus; *malgré toute sa puissance, il ne peut rien obtenir*; er will alle (pour alles) sein Vermögen daran setzen, *il veut y mettre toute sa fortune*.

Jeder, jede, jedes; *chaque*, comme Adjectif; et *chacun, chacune*, comme Pronom.

Quand cet Adjectif devrait accompagner un Substantif au Pluriel, le style relevé le change en Pronom, le place au Singulier, et fait suivre le Nom de choses au génitif Pluriel: p. ex. au lieu de

er lebt in jeden meinen Gedanken, plus noble:

er lebt in jedem meiner Gedanken, *il vit dans chacune de mes pensées*.

De même mancher, manche, manches, *maint*, *mainte*, pour *plusieurs*;

viel, *beaucoup* (MULTUS);

wenig, *peu* (PAUCUS);

einige et etliche, *quelques*, adjectifs; *quelques-uns*, pronoms: p. ex.

manche unserer Freunde, *plusieurs de nos amis;*

viele deiner Verwandten, *plusieurs de tes parents;*

wenige unserer Bekannten, *peu de nos connaissances;*

einige ou etliche deiner Amtsbrüder, *quelques-uns de tes Collegues*,

Rarement le génitif précede, p. ex.

so werden mir meiner Sünden wenige vergeben, *c'est ainsi qu'on me pardonnera peu de mes péchés.*

Mais si ce génitif est exprimé par un Pronom, celui-là précede toujours: p. ex.

ihrer etliche, *quelques-uns des leurs*;

es waren unserer wenige, *il y avait peu des nôtres*;

es sind euerer viele, *il y a beaucoup des vôtres*;

es waren ihrer manche, *il y avait des leurs en quelque nombre.*

CINQUIEME SECTION.

De l'Emploi des PRONOMS.

1°. *Des Pronoms*, qui peuvent aussi être *Adjectifs.*

REGLE.

Ces Pronoms, ayant rapport à un Substantif qui précede, adoptent son Sexe et son Nombre; mais ils représentent le Cas, commandé par le Verbe qui suit: p. ex.

die Tugend und das Laster; jener befleißige dich, dieses fliehe: *la vertu et le vice*; *applique-toi à la premiere*, *fuis le dernier.*

(Voy. encore les *Pronoms démonstratifs* de cette section, 4°.)

2°. *Des Pronoms personnels.*

1) Le pronom personnel peut être suivi d'un Substantif explicatif, nommé *apposition*; alors le Pronom et le Substantif doivent s'accorder tant en Sexe, qu'en Nombre et en Cas: p. ex.

ich, dein Vater, *moi*, *ton pere*;
du, mein Sohn, *toi*, *mon fils*;
er, mein Vetter, *lui*, *mon cousin*;
sie, die edelste Frau, *elle*, *la femme la plus respectable*;
dir, meinem liebsten Freunde, *à toi*, *mon plus cher ami*;
wir, deine nächsten Verwandten, *nous*, *tes plus proches parents*;
uns, seinen vertrautesten Freunden, *à nous*, *ses amis les plus intimes.*

2) Les pronoms personnels allemands n'adoptant pas les terminaisons de l'article, l'adjectif accompagnant le Substantif-apposition, doit prendre ces terminaisons, pour désigner le Cas: p. ex.

ich, armer Mensch, *moi*, *pauvre homme*;
du, armes Kind, *toi*, *pauvre enfant*;
mir, krankem Manne, *à moi*, *homme malade*;
ihr, frommen Leute, *vous*, *gens pieux*;
(il faut dire ici frommen, et non pas fromme; parce que ihr, qui précede, détermine.)

3) Si un Pronom, représentant une personne déterminée, est suivi du relatif welcher, ou de son Substitut der, *qui*, on peut répéter, après celui-ci, le pronom personnel: p. ex.

Du, der du von Ewigkeit bist, TOI, *qui* TU *es de toute éternité.*

Mais alors on peut aussi supprimer le Pronom personnel avant der, *qui*, comme:

der du von Ewigkeit bist, *qui tu es de toute éternité.*

Ce n'est pas une regle de rigueur de répéter le Pronom personnel après le relatif. Cette répétition n'a lieu que pour faire ressortir, avec plus de force, la personne dont il est question. On peut aussi supprimer le Pronom personnel après der, *qui*; mais alors le Verbe, dont celui-ci est suivi, doit être mis, en allemand, à la *troisieme personne*, quand même le Pronom personnel représenterait la *premiere* ou la *seconde*: p. ex.

ich bin es, der es gesagt hat (et non pas habe); *c'est moi, qui* (*l'*A, pour) *l'ai dit.*

du bist es, der es gethan hat, (et non pas hast); *c'est toi qui* (*l'*A, pour) *l'*AS *fait.*

ihr seyd es, die es gethan haben (et non pas habt), *c'est vous qui* (*l'*ONT, pour) *l'avez fait.*

De même:

Du, der von Ewigkeit ist (pour bist), *toi*, *qui de toute éternité* (EST, pour) ES.

4) En allemand, comme en français, il y a des locutions familieres, où l'on intercale, sans nécessité, mir, *à moi, me*; dir, *à toi, te*: p. ex.

das ist mir eine Freude,

(*c' est* A MOI *une joie*)

c'est ce que j'appelle une joie, un plaisir; du wirst mir ein Mahl ein feiner Gast werden, *tu* ME *deviendras un jour un rusé camarade*;

das war dir eine Lust,

(*cela était* A TOI *un plaisir*), pour

das war eine Lust, ich versicher es dich, *c'etait là un plaisir, je t'en réponds.*

En français, on dit aussi: *faites-*MOI *cela*, où *moi* est absolument sans objet.

5) Dans la correspondance commerciale, on se permettait souvent de supprimer, en allemand, le Pronom personnel ich, *je*, p. ex.

bitte (pour ich bitte) mir diese Waare zu schicken, *prie* (pour *je prie*) *de m'envoyer cette marchandise.*

On m'assure que cette néglicence répréhensible est aujourd'hui abandonnée.

Will's (pour ich will es) wohl glauben, *je veux bien le croire*; de même que

hat (pour es hat) nichts zu sagen,

(litt. *cela n'a rien à dire*)

cela ne fait rien, ce n'est rien : de pareilles néglicences du discours familier ne devraient jamais paraître dans les livres.

6) Les Pronoms personnels ich, *je*; du, *tu*, annoncent les *deux premieres* personnes du Singulier: wir, *nous*; ihr, *vous*, les mêmes personnes du Pluriel. Tout autre Pronom, et chaque Substantif désignent la *troisieme* personne. S'il y a donc déjà un Substantif, comme Sujet de la proposition, il est superflu, et même vicieux, de le faire précéder, au Singulier, par er, sie, es, *il*, *lui*, *elle*; et au Pluriel, par sie, *ils*, *eux*, *elles*.

Il faut, par-conséquent, dire :

der Mann	(et non pas er, der Mann)	kommt,
l'homme	(— — *lui, l'homme*)	*vient*;
die Frau	(— — sie, die Frau)	spinnt,
la femme	(— — *elle, la femme*)	*file*;
das Kind	(— — es, das Kind)	weint,
l'enfant	(— — *lui, l'enfant*)	*pleure*;
die Leute	(— — sie, die Leute)	sagen,
les gens	(— — *eux, les gens*)	*disent*.

Mais ce qui serait un vice, dans le discours ordinaire, devient une beauté du discours relevé, quand on veut fortement appuyer sur l'idée du Substantif: p. ex.

er, der balsamische Schlaf flieht die Elenden,

lui, le balsamique sommeil fuit les malheureux;

ou der balsamische Schlaf, er flieht die Elenden,

ou die Elenden flieht er, der balsamische Schlaf.

Voilà des tournures du style élevé. Dans la prose ordinaire, il faudrait dire tout simplement : der balsamische Schlaf flieht die Elenden, *le sommeil balsamique (bienfaisant) fuit les malheureux*.

7) Les Allemands aiment à réunir les Pronoms personnels au génitif avec les mots qui désignent un nombre *déterminé*, et même *indéterminé :* p. ex.

es sind unser drey, *nous sommes trois* ou *au nombre de trois*; (*ce sont de nous trois*).

es kamen ihrer vier, *ils arriverent au nombre de quatre*; (*ils arriverent d'eux quatre*).

wie viel sind euer? *de quel nombre êtes-vous ?* (*de combien sont de vous ?*)

unser sind viel, wenig, *nous sommes en grand, petit nombre*; (*de nous sont beaucoup, peu*).

unser aller Mutter, *la mere de nous tous* ; (*de nous tous mere*).

On dit bien aussi dans le discours familier: unser einer, (*de nous un*) pour *une personne de notre rang* ou *de mon rang*; mais unser keiner, (*aucun de notre* ou *de mon rang*) n'est pas usité.

8) Quand sie, *elle* ou *ils*, *elles*, nominatif, devrait être immédiatement suivi de sie, *la*, acc. sing. fém. ou *les*, acc. plur. on doit, pour éviter la répétition désagréable du même mot, changer le second sie, acc. en selbige, ou mieux encore en dieselbe, acc. sing. fém. et dieselben, si c'est l'accusatif plur : p. ex.

nun weiß ich, warum Sie dieselbe lieben, *maintenant je sais*, *pourquoi vous l'aimez* (cette femme); et warum Sie dieselben lieben, *pourquoi vous* LES *aimez* (ces personnes). On évite par là : warum Sie sie lieben, ce qui serait choquant.

9) Le Pronom

derselbe, dieselbe, dasselbe,

celui-là, *celle-là*,

est aussi employé, en allemand, pour le Pronom personnel

er, sie, es,

il, *lui*, *elle*,

afin de mettre plus de clarté dans la phrase: p. ex.

Als ein Wundarzt ihn auf dem Schlachtfelde verbinden wollte, bekam derselbe (pour er) einen Schuß durch den Kopf, *lors-*

qu'un chirurgien voulut le panser sur le champ de bataille, CELUI-*là reçut une balle, qui lui traversa la tête.* Il faut ici substituer derselbe, *celui-là,* qui se rapporte au chirurgien ; tandis que er, *il,* aurait eu rapport à ihn, *le,* celui qui devait être pansé.

On obtient la même clarté, en employant dieser, *celui-ci,* ou der letzte, *le dernier,* pour l'objet le plus rapproché; et jener, *celui-là,* ou der erste, *le premier,* pour le Substantif ou le Pronom plus éloigné.

10) Dans le style d'étiquette, connu en Allemagne sous le nom de Kanzley-Stil, *style de chancellerie,* on emploie, en parlant des personnes d'un haut rang, pour Sie, *il, elle,* Dieselben, Hochdieselben, Höchstdieselben, Allerhöchstdieselben ; p. ex. Dieselben (pour Sie, der Freyherr, der Graf) haben befohlen; *Monsieur le Baron, le Comte, a ordonné.* Le bon goût a déjà obtenu assez d'empire, dans quelques provinces de l'Allemagne, pour en bannir ces ridicnles locutions.

11) Es, neutre du Pronom personnel er, *il, lui;* sie, *elle,* s'emploie, en allemand, de différentes manieres, dont quelques-unes ne sont pas usitées en français.

Comme Pronom personnel de la *troisieme* personne, il peut se rapporter, comme en français, à des personnes et à des choses qui ne sont pas des personnes.

a) Cet es se rapporte à un Substantif neutre, et peut alors représenter les quatre cas, qui sont au Sing. nom. et acc. es; gén. seiner, contraction sein; dat. ihm ; p. ex.

Was macht das Kind ? *Que fait l'enfant?* — Es schläft, *il dort.*

Es ist ein armes Kind, nimm dich doch seiner an; *c'est un pauvre enfant, je te prie de t'intéresser à lui.*

Hier ist ein Kleid, ich schenk es ihm (dem Kind), *voici un habit, je* LUI (à l'enfant), *en fais présent.*

Ich hab es (das Kind) heute noch nicht gesehen, *je ne l'ai* (l'enfant) *pas encore vu aujourd'hui.*

Son Pluriel est: Nom. et Acc. sie, *ils, eux, elles;*
Gén. ihrer; Dat. ihnen.

Ce Pluriel peut se rapporter à des Substantifs de tous les genres; car aucune espece de mots allemands ne distingue le Sexe au Pluriel : p. ex.

die unglücklichen Inwohner, sie sind alle bey Annäherung des Feindes entflohen; *les pauvres habitants*, ILS *ont tous pris la fuite à l'approche de l'ennemi* :

man muß sich ihrer in der Noth annehmen; *il faut s'intéresser à eux dans cette calamité* :

der Fürst wird ihnen Hülfe zusenden, und sie gewiß nicht außer Acht lassen; *le Prince* LEUR *enverra des secours, et ne* LES *perdra certainement pas de vue*.

Obs. Le Pronom neutre es, devant se rapporter à un nom diminutif, qui, en allemand, est toujours neutre; on peut lui substituer er, *masc.* et sie, *fém.* si le primitif de ce Nom est de l'un de ces deux genres : p. ex.

das verwöhnte Fritzchen, er (pour es) könnte wohl besser gezogen seyn; *ce petit Frédéric, enfant gâté, il pourrait bien être mieux élevé;*

das arme Mädchen, sie (pour es) hat nichts zu essen; *la pauvre petite fille, elle n'a rien à manger;*

wer ist dieses niedliche Mädchen? — Ich kenne sie (pour es) nicht; *qui est cette jolie demoiselle? — Je ne la connais pas.*

b) Es annonce aussi une chose *indéterminée*; alors il peut se rapporter à une chose quelconque, que ce soit une *personne*, ou non.

Cet es ne peut avoir lieu qu'au nominatif et à l'accusatif : p. ex.

es (pour etwas) klopft, *quelque chose frappe*.

En disant : man klopft, *on frappe*, on désignerait une *personne* quelconque; mais, es klopft, laisse indécis, si c'est une personne, ou une autre chose qui frappe :

ich will es vergessen, *je veux l'oublier* (*la personne ou la chose*.

c) Es, désignant un sujet indéterminé, se lie aux verbes,

nommés *impersonnels*, et ne représente que le Nominatif: p. ex. es donnert, *il tonne*; es regnet, *il pleut*; es schneyt, *il neige*.

Es peut aussi être lié à des Verbes, usités dans toutes les personnes, en exprimant un sujet indéterminé : p. ex. es heißt, *on dit*; es gibt, *il y a*.

Cependant une proposition qui contient un sujet déterminé, peut s'annoncer, dans la langue germanique, en commençant par le sujet indéterminé es, suivi du verbe et du sujet déterminé; alors le verbe se met au nombre du dernier sujet : p. ex.

es hat mein Bruder aus Berlin geschrieben, (*il a mon frere de Berlin écrit*) *mon frere a écrit de Berlin*;

es sind in unsern Tagen große Begebenheiten geschehen, (*il sont de nos jours de grands événemens arrivés*) *de grands événemens sont arrivés de nos jours*;

es sind gute Leute, (comme en français) *ce sont de bonnes gens*.

d) Cet es indéterminé peut se rapporter à des Substantifs de tout genre et de tout nombre, à des adjectifs et à des propositions entieres : p. ex.

es ist ein Mann, eine Frau, *c'est un homme, une femme*;

es sind Männer, Frauen, *ce sont des hommes, des femmes*;

ich bin ein Mann, du bist es auch, *je suis un homme* (*vir*), *tu l'es aussi*;

ich bin unschuldig, und will es beweisen, *je suis innocent, et veux* LE *prouver*;

das ist es Alles, womit ich seine Zärtlichkeit belohnen kann,

c'est cela tout, dont je sa tendresse récompenser peux;

voilà tout ce dont je peux récompenser sa tendresse;

bedenk es nur, mir so mitzuspielen, *pense* (*cela*) *seulement de me jouer ainsi*.

e) Les Allemands se servent souvent de cet es indéter-

miné, sans qu'il ait rapport ni à un substantif, ni à un adjectif, ni à une proposition; alors il annonce une idée indéterminée quelconque : p. ex.

er macht es gut, *il fait bien cela*, *il s'en acquitte bien;*
du hast es gut, (*tu l'as bien*), *tu es dans une situation agréable;*
wir wollen es dabey bewenden lassen, *nous voulons en laisser les choses là;*
ich weiß es besser, *je sais mieux cela.*

Dans ces différents cas, cet es exprime toujours une idée *indéterminée.*

Mais si l'on voulait parler d'une proposition *déterminée* qui précede, il faudrait substituer das à es : p. ex.

der Krieg wird fortgesetzt, *la guerre est* (pour *sera*) *continuée;*

un autre répondrait :

ich weiß das (et non pas es) besser, denn der Frieden ist
je sais cela mieux, car la paix est
unterschrieben.
signée.

f) Le discours familier permet de lier es à un mot qui précede, en supprimant l'e de es; mais l'écriture devrait toujours mettre une apostrophe devant s : p. ex.

er sagte mir's (mieux que mirs) oft, *il me le disait souvent;*
er hat's (mieux que hats) oft gesagt, *il l'a dit souvent.*

On ne devrait jamais se permettre l'élision de l'e dans es, s'il en résultait une dureté choquante : p. ex.

mir ist's (trop dur pour ist es) als ob ich ihn sähe, *il me semble le voir.*

On pousse même cette licence au point de supprimer l'e de es, quand il se trouve au commencement d'une proposition : p. ex.

ich sage dir, 's (pour es) ist so, *je te dis, il en est ainsi.*

g) Jamais une préposition qui détermine, ne devrait précéder cet es, indéterminé : p. ex. en parlant d'un livre,

en allemand, Buch, neutre, on ne doit pas dire:

ich bin durch es belehrt worden, mais durch dasselbe; *j'ai été instruit par lui* (par *icelui*).

Cette faute échappe même à des auteurs.

h) Si es devait être le sujet indéterminé d'une proposition, on la supprimerait tout-à-fait, en commençant par un autre mot : p. ex.

mir ist sehr bange, pour es ist mir sehr bange, *je suis très-inquiet.*

3°. *Des Pronoms possessifs.*

Les exemples suivants feront sentir la maniere d'employer ces pronoms en allemand.

Ex. Wessen ist der Hut? *de qui est ce chapeau?*

Réponse : meines Bruders, *de mon frere.*

Les Allemands demandent : *de qui ce chapeau est-il la propriété?* Comme on demande par le génitif wessen, *de qui*, on fait toujours bien de répondre par le même cas, si l'on peut; comme ici meines Bruders, *de mon frere*, où meines est adjectif accompagnant : mais on aurait pu répondre par le pronom es ist meiner, *c'est le* MIEN ; ou simplement par meiner, *le mien*; ou aussi es ist der meinige, *c'est le mien ;* ou en répétant le Substantif es ist mein Hut, *c'est mon chapeau*, où mein est adjectif accompagnant; ou enfin er ist mein, *il est à moi*, où mein devient adjectif-attribut, et répond au latin *meus*, *mea*, *meum.*

Si l'on demande par le Datif, il faut répondre par le même cas : p. ex.

Wem gehört dieser Hut? *à qui appartient ce chapeau?*

Rép. : mir, *à moi ;* ihm, *à lui.*

La réponse se fait ici par un pronom personnel.

Autre ex. Es ist nicht mein Vater, sondern seiner (pour sein Vater); *ce n'est pas mon pere*, *mais le sien.*

Ici, le pronom possessif seiner, *le sien*, est très-bien employé; il se rapporte au Substantif Vater, *pere*, qui précede, et dont il rappelle l'idée, pour ne pas répéter ce nom de choses.

Il faudrait cependant éviter ce pronom, s'il devait être précédé d'un nom au génitif: p. ex.

dein Aufwand übertrifft des Fürsten seinen, (*ta dépense surpasse du Prince la sienne*), mieux den Aufwand des Fürsten, *la dépense du Prince.*

Des auteurs allemands imiteraient la tournure française, en disant: den des Fürsten, *celle du Prince*; mais ces deux mots den des, se suivant immédiatement, choqueraient l'oreille; c'est donc pour cette raison, que les bon auteurs aiment mieux répéter le Substantif, comme

den Aufwand des Fürsten,
la dépense du Prince,

pour réunir la clarté à l'euphonie.

4°. *Emploi des Pronoms démonstratifs.*

Dieser, diese, dieses (contr. dieß ou dies, mieux dis);
celui-ci, *celle-ci*;

auquel on peut substituer:

der, die, das; enfin
jener, jene, jenes,
celui-là, *celle-là.*

(Voy. 1°. dans cette Section, nous y ajoutons encore les regles suivantes:)

1e Regle.

Le neutre de ces pronoms peut, au Singulier, se rapporter à des Substantifs des trois genres et des deux nombres: p. ex.

Sind dis ou das die Männer, die uns Weisheit lehren sollen? (*Sont* CELA *les hommes, qui doivent nous enseigner la sagesse?*

Alles das ou dis sind Thorheiten, *tout ceci sont des folies.*

2e Regle.

Un pareil pronom peut suivre immédiatement le Substantif qui précede, quand on veut appuyer sur l'idée de ce

nom de choses avec une certaine énergie; sans ce but, l'emploi du pronom serait vicieux : p. ex. avec énergie :

Franz! der ou dieser sollte hier seyn, *François!* (ah) *celui-ci devrait être ici.*

On dirait ordinairement :

Franz sollte hier seyn, *François devrait être ici.*

3e Regle.

Quand des pronoms doivent rappeler les idées de trois Substantifs qui précedent, dieser se rapporte au plus rapproché; der, à celui qui est au milieu; et jener, au plus éloigné : par ex.

August, Carl und Fritz sollen jetzt arbeiten: dieser (Fritz) hat sich im Rechnen zu üben; der (Carl), in der Tonkunst; und jener (August), im Zeichnen: *Auguste, Charles et Frédéric doivent maintenant s'occuper; celui-ci* (Frédéric), *du calcul; le second* (Charles), *de la musique; et celui-là* (Auguste), *du dessin.*

(En français, nous ne pouvons pas rendre ce pronom der, qui désigne celui du milieu.)

S'il y a plus de trois Substantifs qui précedent, il faut les désigner, dans les propositions suivantes, par les nombres ordinaux, *le premier, le second*, etc.

(Voy. encore le cas, où il faut employer das, pour es; les pron. pers. 2°. 11) *e*) pag. 326.)

5°. *Emploi des Pronoms comparatifs.*

Il y a ici peu de chose à ajouter à ce que nous en avons déjà dit, en expliquant leur *Déclinaison* Chap. II de la premiere Partie.

Ce sont les suivants :

1) derjenige, diejenige, dasjenige,
celui, celle.

Sa contraction est:

2) der, die, das.

1e REGLE.

Ces *Pronoms* (de même quand ils sont *Adjectifs*, accompagnant un nom) sont toujours suivis du pronom relatif, dont nous parlerons incessamment dans cette Section : p. ex.

Wie glücklich sind diejenigen (ou die), welchen das Gewissen nichts vorwirft! *Que ceux-ci sont heureux, auxquels la conscience ne fait aucun reproche!*

Verzeih es denjenigen (ou denen), die Schuld daran sind; *pardonne cela à ceux, qui en sont la cause.*

2e REGLE.

Si le pronom derjenige est suivi d'un Substantif, précédé d'un Adjectif possessif, ce nom est mis au génitif, ou bien il est précédé d'une préposition : p. ex.

die (ou diejenigen) meiner ehmahligen Freunde (ou unter meinen ehmahligen Freunden), welche..., *ceux de mes anciens amis, qui...*

Obs. Il n'est pas permis d'employer le génitif singulier féminin du pronom der, die, das, pour derjenige, diejenige, dasjenige : p. ex. on ne pourrait pas dire :

sie ist die Tochter deren ou der, welche wir gestern
elle est la fille de celle que nous hier
sahen.
vîmes.

Ce deren ou der annoncerait un certain mépris qu'on doit éviter; il faudrait substituer : der Frau ou derjenigen Frau, *de cette dame.* Mais on dit bien :

sie ist die Tochter dessen (pour des Mannes), welchen
elle est la fille de celui de cet homme que
wir gestern sahen.
nous hier vîmes.

3) Derselbe, dieselbe, dasselbe,
ou sa contraction
der, die, das.

On s'en sert de différentes manieres :

a) Au nord de l'Allemagne, pour eben derselbe, etc. ou der

nämliche, *le même*; suivi ordinairement d'une proposition, ayant le pronom relatif en tête. Ex. avec une proposition suivante :

dis ist derselbe (pour eben derselbe), dem wir gestern begegneten; *c'est* LE MÊME, *que nous rencontrâmes hier*;

er ist ganz derselbe (pour eben derselbe), welcher er sonst war, *c'est absolument* LE MÊME, *qu'il a été autrefois.*

Sans une proposition suivante :

er bleibt immer derselbe, *il reste toujours le même;*

das ist eins und dasselbe, *c'est absolument* (*le même*) *la même chose.*

Les habitants du Midi de l'Allemagne emploient der nämliche, pour derselbe, pris pour eben derselbe, *le même.*

b) Ce Pronom se rapporte à un Substantif ou à une proposition entiere, qui précede : p. ex.

das ist ein schöner Garten, wer ist der Besitzer desselben, *c' est un beau jardin, qui est le possesseur d'*ICELUI, ou dessen Besitzer?
de lui (*le*) *possesseur?*

er hat sehr klug gesprochen, ich lobe dasselbe ou das.
il a très-sagement parlé, je loue CELA.

c) Nous avons déjà remarqué plus haut que, pour l'euphonie, ou pour prévenir une amphibologie, on emploie derselbe, à la place des adjectifs possessifs de la troisieme personne, ou des Pronoms personnels de la troisieme personne. (Voy. l'emploi de ces especes de mots.)

En parlant de l'emploi desPronoms personnels de la 3e personne, il a été dit, que, dans le style d'étiquette, on substitue à ces Pronoms le mot derselbe, auquel on met encore en tête Hoch, Höchst, Allerhöchst, selon le rang plus ou moins élevé, dont il est question. (Voy. l'emploi des Pron. pers. 10).

d) Si ce der devait être suivi immédiatement de wer, pour welcher, on dit simplement wer, au lieu de der wer, qui choquerait l'oreille : p. ex.

wer (pour der wer, *celui qui,*) Ihnen dieses gesagt, hat sich geirrt, *celui qui vous a dit cela, s'est trompé.*

On supprime de même le neutre das, quand was devrait suivre immédiatement: p. ex.

was (pour das was, *ce que,*) ich Ihnen zu sagen hatte, ist folgendes; *ce que j'avais à vous dire, est le suivant.*

On omet de même ces der et das, quand la proposition qui commence, en allemand, par le Pronom relatif, est mise en tête: p. ex.

wer reich werden will, fällt (pour der fällt) in Versuchung.
qui riche devenir veut, tombe celui tombe en tentation.

On ne transposerait pas, en français, les deux propositions, nous dirions: *celui qui court après la fortune, n'emploie pas toujours les moyens les plus délicats.*

Autre exemple:

was ich Ihnen gesagt habe, ist (pour das ist) nicht alles;
que je à vous dit ai, est (cela est) ne pas tout;
ce que je vous ai dit, n'est pas tout.

4) Selbiger, selbige, selbiges ou derselbige, dieselbige, dasselbige, sont de mauvaises expressions pour
derselbe, dieselbe, dasselbe.

5) Solcher, solche, solches,
tel, pareil, telle, pareille,
est un Adjectif accompagnant, s'il est suivi d'un Nom de choses; il est Pronom, dans le cas contraire.

Il signifie:

a) de la même espece, dont on vient de parler: p. ex.

solche Menschen machen es nicht anders, *des gens de cette espece n'agissent pas autrement;*

solche Bücher sind jungen Leuten gefährlich, *de pareils livres sont dangereux aux jeunes gens.*

b) Il exprime souvent: *d'un si haut degré, tant*: p. ex.
eine solche Summe kann ich nicht bezahlen,
une si forte somme puis-je ne pas payer,
je ne puis pas payer une somme si considérable.

Le discours familier supprime les terminaisons de solcher, si celui-ci est encore suivi d'un autre Adjectif accompagnant, qui adopte alors ces terminaisons : p. ex. solch schöner Mann, pour solcher schöne Mann, *un pareil bel homme ;* solch schönes Wetter, pour solches schöne Wetter, *un pareil beau temps.*

Solcher conserve ses terminaisons ordinaires, s'il est précédé de ein, *un*, ou kein, *aucun*, p. ex.

ein solcher Mann, *un pareil homme ;*

kein solcher Mann, *aucun homme pareil ;*

génitif : eines, keines solchen Mannes.

neutre: ein, kein solches Kind, *un*, *aucun pareil enfant.*

Mais si ein suit, solch rejette les terminaisons, et reste invariable : p. ex.

solch ein Mann, *un pareil homme ;*

solch eine Frau, *une pareille femme ;*

solch ein Kind, *un pareil enfant.*

Solch, suivi de ein, subit, dans le discours familier, la contraction en so :

so (pour solch) einen Sohn hab ich mir gewünscht, *je me suis souhaité un pareil fils ;*

so (pour solch) eine Frau hätte ich gerne geheirathet, *j'aurais bien épousé une pareille femme.*

Solch ein, ou so ein, masculins et neutres, sont toujours des *Adjectifs accompagnants ;* mais

solch einer, contr. so einer, masc.

solch eines, contr. so eines, neutre,

sont *Pronoms ;* parce qu'ils rappellent l'idée d'un Nom de choses, *sans le nommer :* p. ex.

solch einer, contr. so einer (pour solch ein Mensch) ist mir noch nie vorgekommen, *je n'ai jamais vu un pareil homme.*

S'il a été question d'un enfant :

solch eines, contr. so eines, hab ich noch nie gesehen, *je n'en ai jamais vu de pareil.*

On aurait tort d'employer

solcher, solche, solches, pour

dieser, diese, dieses, ou pour
er, sie, es, ou pour
derselbe, dieselbe, dasselbe.

6°. *Emploi des Pronoms relatifs :*

(Voy. ces Pronoms Chap. II de la 1re Partie.)

1re REGLE.

Un Pronom relatif, ayant rapport à deux ou à plusieurs Noms de choses qui précedent, doit être mis au Pluriel : p. ex.

Weisheit und Tugend sind es, welche uns glücklich machen; *c'est la sagesse et la vertu,* QUI *nous* RENDENT *heureux.*

On dirait donc mal :

die Stadt und das Land, welches (il faut welche) du verwüstet hast, *la ville et le pays,* QUE *tu as dévastés.*

2e REGLE.

Un Pronom relatif, ayant rapport à une proposition entiere qui précede, se met au neutre : p. ex. après avoir achevé une démonstration, on aime à dire :

welches zu erweisen war, *ce qui était à prouver* (*quod erat demonstrandum*).

Obs. 1. Le Pronom relatif

welcher, welche, welches,

est plus noble, que son substitut

der, die, das;

cependant on se sert de ce der, exclusivement, dans les cas suivants :

1) aux génitifs des deux nombres; comme der Vorzug, dessen (pour welches) er so würdig ist, *la préférence,* DONT *il est si digne ;*

die Personen, deren (pour welcher) wir erwähnt haben, *les personnes,* DONT *nous avons fait mention.*

Les Mots dessen, deren, désignent, exclusivement, ces génitifs ; tandis que welches et welcher peuvent annoncer aussi

d'autres cas. (Voy. la Déclinaison de ces Pronoms Chap. II de la 1e Partie.)

2) Quand ce Pronom précède un Pronom personnel : p. ex.

der Du mit Allmacht das Weltall beherrschest,
(*qui tu*)
toi qui domines l'univers, avec ta toute-puissance :
ihr, die ihr im Überflusse lebt,
(*vous qui vous*)
vous, qui vivez dans l'abondance.

Obs. 2e. Mais si le Pronom der, die, das, devait être suivi immédiatement de l'article der, die, das, il faudrait, pour éviter la répétition désagréable du même mot, changer le Pronom der, en welcher : p. ex.

die Stadt, welcher der König (pour der der König) diese Freyheit verlieh; *la ville, à laquelle le roi accorda cette immunité.*

En place de welcher, on peut aussi employer so, invariable; mais seulement pour représenter un Nominatif ou un Accusatif quelconque : p. ex.

der Bothe, so der Frau (pour der der Frau ou welcher der Frau) einen Brief überbrachte, *le messager*, QUI *apporta une lettre à cette femme ;*

die Personen, so die (pour die die ou welche die) Nachricht verbreitet haben, *les personnes*, QUI *ont répandu la nouvelle.*

Obs. 3e. Le nominatif et l'accusatif se ressemblant toujours au Singulier féminin et neutre, de même qu'au Pluriel, il faut éviter les tournures allemandes, où la ressemblance de ces deux cas pourrait offrir, dans l'emploi des Pronoms relatifs, un double sens : p. ex. die Frau, welche die Nachbarinn sah, peut signifier die Frau, von welcher die Nachbarinn gesehen worden; *la femme par laquelle la voisine a été vue* : et die Frau, welche von der Nachbarinn ist gesehen worden; *la femme, qui a été vue par la voisine.* Die Krieger, welche die Feinde verfolgten, cette phrase a encore un double sens :

1) die Krieger, von welchen die Feinde verfolgt worden; *les troupes, par lesquelles les ennemis ont été poursuivis;* et 2) die Krieger, welche von den Feinden sind verfolgt worden, *les troupes, qui ont été poursuivies par les ennemis.*

On peut éviter ces doubles sens, en employant la forme passive du Verbe.

La différence entre *qui*, nominatif, et *que*, acc. prévient, en français, cette amphibologie; comme *les troupes* QUI *ont poursuivi l'ennemi; et les troupes,* QUE *l'ennemi a poursuivies.*

Obs. 4ᵉ. Faire précéder le Pronom relatif par als, qu'on ne pourrait rendre en français, est le plus souvent inutile et traînant : p. ex.

die vier Gedichte, als welche (mieux welche) zuerst heraus kamen, *les quatre poëmes, qui parurent les premiers.*

Obs. Qu'on dit, en allemand, wer pour der wer, *celui qui;* et was pour das was, *ce que,* a été remarqué plus haut.

7°. *Emploi des Pronoms interrogatifs.*

(Voy. ces Pronoms Chap. II de la 1ᵉ Partie.

1ᵉ REGLE.

On doit répondre dans le même cas, par lequel on a demandé : p. ex.

wem gehört dieses Haus? — mir ou meinem Freunde.
A QUI *appartient cette maison?* — *à moi* ou *à mon ami.*

2ᵉ REGLE.

Si l'on fait l'interrogation par le verbe *sois*, et un Pronom au génitif ou au datif, pour demander le possesseur d'une chose; on peut répondre par un Adjectif ou un Pronom possessif : p. ex.

Wem ou wessen ist diese Uhr, *à qui est cette montre?*
Rép. sie ist mein, *elle est à moi.*

Ici mein est adjectif-attribut, et, par-conséquent, invariable; il répond au latin *meus, mea, meum.*

On pourrait aussi répondre :

sie ist die meinige, *c'est* LA MIENNE,

où die meinige est un Pronom possessif.

En mettant le Pronom interrogatif au troisieme rapport (dat.), on suit la forme du discours ordinaire; comme ici wem ist diese Uhr? A QUI *est cette montre?*

Mais le style relevé aime à mettre ce Pronom interrogatif au second rapport (gén.); comme wessen ist die Uhr? litt. DE QUI *est cette montre.*

SIXIEME SECTION.

Emploi du VERBE, du Déclarant.

1°. *Des Personnes.*

1) Dans les Modes *déterminé* et *indéterminé* (Indicatif et Subjonctif).

Les Verbes allemands désignent les trois personnes des deux Nombres par des terminaisons et par les pronoms personnels. (Voy. les Tableaux de leurs Conjugaisons, Chap. III, 1° Partie.)

1° REGLE.

On ne doit jamais omettre les Pronoms personnels des deux premieres personnes, comme sujets des propositions.

La phrase suivante est donc vicieuse: Armer Sperling, hast gemacht, daß mir die Augen roth geweint habe. Il faut dire: Du, armer Sperling, du hast gemacht, daß ich mir die Augen roth geweint habe; *pauvre moineau*, TU *es la cause que mes yeux sont devenus rouges, à force de pleurer.*

Obs. 1. Un mauvais usage avait permis de supprimer le pronom personnel ich, *je*, dans la correspondance et dans

les rapports faits à des personnes d'un rang élevé: par ex.

Ew. (pour Euer) Exzellenz kann (pour kann ich) hiermit versichern, *je puis assurer Votre Excellence par la présente.*

On commence à se corriger de cette négligence, qui devait annoncer du respect; surtout les Négociants en sont revenus dans leur correspondance commerciale.

Obs. 2. S'il y a plusieurs verbes qui se suivent, dont chacun devrait avoir le même pronom personnel, on peut exprimer celui-ci avant le premier verbe, et le supprimer aux autres: p. ex.

Weil du nichts thust, beständig müßig gehst, immer tändelst, und stäts außer dir bist; so kannst du auch nichts vor dich bringen; *comme tu ne fais rien, que tu es toujours oisif, que tu t'amuses à des bagatelles, et que ton esprit n'est jamais là où il devrait être; il est impossible que tu prosperes.*

On ne répete ici, en allemand, ni la conjonction *que*, ni le pronom personnel du, *tu*, qu'il faut cependant conserver dans la phrase conséquente.

Il en est de même, quand deux verbes sont liés par l'une des deux conjonctions und, *et*, oder, *ou;* et que le second verbe suit, immédiatement, la conjonction: p. ex.

Wagst du es, und willst, daß ich es thue?

où cependant on pourrait répéter du, après willst:

le hazardes-TU, *et veux*-TU *que je le fasse?*

2e Regle.

Chaque Pronom, les Pronoms personnels des deux premieres personnes exceptés, et chaque Substantif peuvent servir de Sujet au verbe de la troisieme personne: p. ex.

das Kind weint, *l'enfant pleure;*

die Kinder weinen, *les enfants pleurent;*

der Mensch, welcher klug ist, *l'homme, qui est prudent;*

die Menschen, welche klug sind, *les hommes, qui sont prudents.*

Obs. 1. Les pronoms personnels er, sie, es, *il*, *elle*, au singulier; et sie, *ils*, *elles*, au pluriel, ne sont employés, que quand il n'y a aucun substantif, ou aucun autre pronom, qui servent de sujets au verbe. Ces pronoms er, sie, es, peuvent se rapporter à des personnes, ou à des choses, qui ne sont pas des personnes: p. ex.

er (der Mann) ist reich, *il* (l'homme) *est riche;*
er (der Hut) ist rund, *il* (le chapeau) *est rond;*
sie (die Frau) ist schön, *elle* (la femme) *est belle;*
sie (die Gabel) ist silbern, *elle* (la fourchette) *est d'argent;*
es (das Kind) spielt, *il* (l'enfant) *joue;*
es (das Haus) ist groß, *elle* (la maison) *est grande;*
sie (die Menschen) sind klug, *ils* (les hommes) *sont prudents;*
sie (die Häuser) sind schön, *elles* (les maisons) *sont belles.*

Obs. 2. Le pronom es indéterminé peut, en allemand, commencer une proposition, quand même il y a un sujet déterminé, qui suit alors le verbe: p. ex.

es lebe der König! (*il*) *vive le Roi!*

On pourrait cependant supprimer cet es, et mettre le sujet déterminé en tête; comme der König lebe! *le Roi vive!* Es sind gute Leute, *ce sont de bonnes gens;* ou die Leute sind gut, *ces gens sont bons.*

Dans les Verbes impersonnels réfléchis, on peut supprimer es, en mettant le régime en tête: p. ex.

mich friert, pour es friert mich, *j'ai froid;*
mich hungert, pour es hungert mich, *j'ai faim.*

Il en est de même, quand on fait des interrogations avec de pareils verbes: p. ex.

friert dich, pour friert es dich? *as-tu froid?*
hungert dich, pour hungert es dich? *as-tu faim?*

2) Dans *l'Allocutif* (*Impératif*).

1e Regle.

Les pronoms personnels sont ordinairement supprimés aux secondes personnes des deux nombres: p. ex.

iß, *mange*;
trink, *bois*;
horch, *écoute*;
gehet hin und thut deßgleichen, *allez, et faites en autant*;
suchet, so werdet ihr finden, *cherchez, et vous trouverez.*

Les pronoms personnels des secondes personnes ne sont employés dans l'Allocutif allemand, que pour renforcer le ton impérieux, ou pour mettre beaucoup d'instance en priant ou en invitant : p. ex.

schreib du, *écris, te dis-je!*
schreibt ihr, *écrivez, vous dis-je!*
wenn er es nicht will, so nimm du es, *si lui n'en veut pas, prends-le*, TOI;
nimm du dich doch meiner an, *intéresse-toi à moi, je t'en prie*;
nehmt ihr euch doch meiner an, *intéressez-vous donc à moi, je vous en prie.*

2e REGLE.

On ne peut jamais supprimer le pronom personnel aux premieres et troisiemes personnes de l'Allocutif: p. ex. gehen wir in den Garten. Les allemands du Nord diraient:

laßt uns in den Garten gehen, *allons dans le jardin*;
lieber Freund! zeig er mir den Weg, *mon cher ami, montrez-moi le chemin*;
Jungfer, lege sie mir frische Leintücher auf das Bett, *Mademoiselle, mettez-moi des draps blancs sur le lit*;
Meine Herren, belieben Sie herein zu gehen, *Messieurs, je vous prie d'entrer.*

2°. *Emploi des* NOMBRES *dans les Verbes.*

1re REGLE.

Le Verbe doit annoncer le même Nombre, que le sujet auquel il se rapporte : p. ex.

der Vater ist gütig, *le pere est bon*;
die Häuser sind schön, *les maisons sont belles.*

Obs. Dans les pays, où l'on parle allemand, c'est un usage général parmi les personnes qui ont reçu une éducation distinguée, de se parler entr'elles à la troisieme personne du pluriel; comme nous nous parlons, en France, à la seconde de ce nombre, quand même il n'est question que d'un seul individu : p. ex.

Wollen Sie, Herr Rath, die Güte haben?
(*veulent-ils, sieur Conseiller, la bonté avoir*),
voulez-vous, Monsieur le Conseiller, avoir la bonté?
Erlauben Sie, gnädige Frau;
(*permettent-elles, gracieuse Dame*),
permettez Madame.
Frühstücken Sie, lieber Freund, morgen bey mir;
(*déjeunent-ils, cher ami, demain chez moi*),
déjeunez, mon cher ami, demain chez moi.

Les personnes d'un rang élevé parlent aux gens d'une condition très-inférieure à la seconde personne du pluriel. Un homme de condition dirait, par ex. à son domestique : Johann, traget den Brief auf die Post, *Jean, portez cette lettre à la poste.* Ou il dirait à la bonne de la maison: Kathrine, gebt auf das Kind wohl Acht, *Catherine, faites bien attention à l'enfant.*

Un Français, qui voyage en Allemagne, doit donc être sur ses gardes, et ne pas traduire littéralement sa langue, en parlant aux personnes de ce pays. Employez la troisieme du singulier, si vous adressez la parole aux gens de la campagne et à ceux qui vous servent; parlez à la troisieme du pluriel à tous les autres, même aux artisans, et vous serez bien vu.

On traite, en France, les garçons des Cafés et des Restaurateurs un peu lestement; il n'en est pas de même en Allemagne. Ces personnes y ont reçu quelque instruction, et tous ceux qui n'affectent pas une certaine hauteur, leur parlent dans la troisieme personne du pluriel; comme: Herr Kellner, wollen Sie mir eine Flasche Wein bringen; (*sieur sommelier veulent-ils m'apporter une bouteille de vin*); en

France, nous dirions tout simplement: *garçon, apportez-moi une bouteille de vin.*

En donnant cet avis à nos compatriotes, nous croyons leur rendre un service essentiel.

2e Regle.

S'il y a deux ou plusieurs sujets au singulier, le verbe est, ordinairement, au pluriel: p. ex.

Mein Vater und mein Bruder sind gestern von ihrer Reise zurück gekommen, *mon pere et mon frere* SONT *revenus hier de leur voyage*;

Stadt und Land sind von dem Feinde verwüstet worden, *la ville et le pays* ONT *été dévastés par l'ennemi.*

Cependant les meilleurs auteurs allemands mettent, en ce cas, le verbe aussi au singulier; comme en latin: p. ex.

der Strom und der Sturm saust, *le torrent et l'ouragan fait* (pour *font*) *du bruit.*

(Souffrances de *Werther*, par Gœthe.)

En calculant, on dit aussi, en allemand:

Eins und zwey ist drey, *un et deux* EST (pour *font*) *trois*;

drey Mahl vier ist zwölfe, *trois fois quatre* EST (pour *font*) *douze.*

3e Regle.

Quand deux pronoms personnels de différentes personnes représentent, au singulier, les sujets d'un verbe; celui-ci doit être mis au pluriel, en préférant la premiere personne à la seconde; et celle-ci, à la troisieme: p. ex.

du und ich wissen das nicht, *toi et moi* (*nous*) *ne savons pas cela*;

er und ich werden das nicht einsehen lernen, *lui et moi* (*nous*) *ne comprendrons pas cela*;

du und er werdet das nicht erfahren, *toi et lui* (*vous*) *n'apprendrez pas cela.*

Le verbe étant en tête, son nombre se regle aussi, dans le discours familier, sur le pronom personnel qui suit im-

médiatement, quand même il y aurait encore un autre sujet qui suivît: p. ex.

das muß er und sein Bruder wissen, *c'est ce que* DOIT (pour *doivent*) *lui et son frere savoir.*

On dirait mieux:

das müssen sie, er und sein Bruder, wissen, *c'est ce qu'ils doivent, lui et son frere, savoir;*

wann wirst du und Anton kommen, *quand viendras-tu et Antoine?*

Mieux: wann werdet Ihr, du und Anton, kommen? *quand viendrez-vous, toi et Antoine?*

Ou: wann wirst du mit Anton kommen? *quand viendras-tu avec Antoine?*

3°. *Emploi des* TEMPS *pour les Modes différents.*

Cet emploi est déjà expliqué dans le Chapitre III de la 1re Partie; nous y renvoyons nos lecteurs.

Nous ajoutons ici quelques modifications, en énonçant le Futur avec *l'idée d'incertitude.*

1) Mein Bruder soll morgen ankommen, *mon frere doit arriver demain.* Ici l'arrivée est incertaine, mais elle est annoncée *avec probalité.*

2) Das mag wohl geschehen, *cela peut bien arriver;* il y a encore du doute, mais *sans probalité.*

3) Der Feind könnte oder möchte wohl bis in die Hauptstadt kommen, *l'ennemi pourrait bien venir jusques dans la capitale.* Cette locution peint *le doute*, accompagné de *crainte.*

4) Der Feind dürfte wohl bis in die Hauptstadt kommen, *gare! l'ennemi pourrait bien venir jusques dans la capitale.* Cette derniere phrase allemande exprime non-seulement *le doute*, mais aussi un certain degré de *probabilité, mélée de beaucoup de crainte.*

Nous faisons encore quelques observations sur l'emploi des Temps dans le *Mode indéterminé*, (*Subjonctif, Conjonctif, Optatif.*)

1) *Temps Présent.*

a) Ce temps peut être employé dans une seule proposition, en exprimant un vœu, un souhait. C'est ce qu'on nomme le *Mode optatif*: p. ex.

Es lebe der König! *Vive le Roi!*

Cette seule proposition est une contraction, qui représente les deux propositions: ich wünsche, daß der König noch lange lebe, *je souhaite que le Roi vive encore long-temps.*

b) En liaison avec une autre proposition, ce temps paraît 1°. dans la premiere: p. ex.

Es regne oder nicht, so muß ich ausgehen, *qu'il* PLEUVE *ou non, il faut que je sorte.*

2°. Dans la seconde, ce temps répond au Verbe, qui se trouve au Présent ou au Futur de l'Indicatif dans la premiere proposition: p. ex.

Er wünscht, daß ich ihn loben möge, *il souhaite que je veuille le louer;* er wird wünschen, daß ich ihn loben möge, *il souhaitera que je veuille le louer.*

Obs. Ce n'est donc pas la conjonction daß, *que*, qui gouverne le Substantif möge, *veuille;* mais le Subjonctif a lieu, parce que la déclaration de ce Verbe est *indéterminée* ou *indécise.* En disant: p. ex.

Ich weiß gewiß, daß mein Bruder zu Haus ist, *je sais pour sûr que mon frere* EST *chez lui;*

le verbe ist, *est*, de la seconde proposition, se trouve à l'Indicatif, quoique précédé de la conjonction daß, *que*; car la déclaration de ce verbe est *déterminée*, elle ne laisse aucun doute.

2) *Le Temps passé simple (l'Imparfait).*

Nous rappelons à la mémoire de nos Lecteurs français que *l'Imparfait du Subjonctif* peut aussi représenter, en allemand, *le Conditionnel Présent* ou *Futur.* Cette observation est nécessaire, pour comprendre l'emploi de ce temps dans la langue allemande; car ich möchte peut signifier *je voudrais* et *je voulusse.*

a. Dans une seule proposition. Ce temps exprime aussi un vœu, un souhait, mêlé de doute, de crainte. Il représente alors plutôt le temps *présent* ou *futur* : p. ex.

Möchte der Himmel uns beystehen!

(*voulût le ciel nous assister!*)

que le ciel veuille nous assister.

C'est encore une contraction, qui représente les deux propositions : ich wünschte sehr, daß der Himmel uns beystehen möchte, *je souhaiterais beaucoup que le ciel* VOULÛT *nous assister;* ou à présent, ou à l'avenir.

b. En liaison avec une autre proposition.

a) Dans la premiere proposition : p. ex.

Ob ich schon erführe, daß mein Vater in diesem Monath ankäme, *quand même* J'APPRENDRAIS (à présent ou en quelque temps) *que mon pere arrivât dans le courant du mois*; erführe, *apprendrais*, exprime le *Présent* ou *Futur* indéterminés.

De même, comme *Conditionnel Présent* ou *Futur* : p. ex.

Unser Feldherr zöge ins feindliche Land, wenn sein Heer schon vollständig wäre, *notre Général entrerait* (à présent ou sous peu) *dans le pays ennemi, si son armée était déjà complette.*

b) Dans la seconde proposition. Ce temps peut représenter le *Présent* ou le *Passé* ou le *Futur.* Il répond au Verbe de la premiere proposition, qui se trouve dans un temps passé quelconque ou au Présent ou Futur du Subjonctif: p. ex.

Man wünschte, man hat gewünscht, man hatte gewünscht, man hätte gewünscht,	daß er käme;
on souhaitait, *on souhaiterait,* *on a souhaité,* *on avait souhaité,* *on aurait souhaité,* *on eût souhaité,*	*qu'il arrivât;* (hier ou aujourd'hui ou demain).

Ich möchte, daß er bald käme; *je voudrais* (dans ce moment) *qu'il arrivât bientôt.*

Mais si la déclaration de la seconde proposition est *déterminée*, le Verbe peut paraître dans chaque temps de l'Indicatif : p. ex.

man wußte, man hat gewußt, etc. } daß er heute ankommt, daß er gestern angekommen ist, daß er morgen ankommen wird;

on savait, *on a su*, etc. } *qu'il arrive aujourd'hui*, *qu'il est arrivé hier*, *qu'il arrivera demain.*

Cette regle n'est pas toujours bien observée dans les livres allemands, et les grammaires allemandes n'ont pas encore bien déterminé la concordance des temps.

Les grammairiens ont nommé ce temps *Imparfait du Subjonctif* ou *Conjonctif.* Les exemples ci-dessus prouvent qu'il est difficile de lui donner un nom exact. C'est toujours un *temps indéterminé*; mais il peut représenter le *Présent*, le *Passé* et le *Futur*. Pour parler avec toute la rigueur grammaticale, il faudrait le nommer : le *Présent*, le *Passé* et le *Futur indéterminés.*

3) *Le Temps passé composé* (*Parfait*).

Il annonce un événement passé, comme incertain : p. ex. Man zweifelt, daß er schon angekommen sey, *on doute*, *qu'il* SOIT *déjà* ARRIVÉ.

4) *Le Passé antérieur* (*Plusqueparfait*).

Il faut encore répéter ici que le *Plusqueparfait du Subjonctif* peut aussi représenter, en allemand, le *Conditionnel passé* : p. ex. ich hätte es gethan, peut signifier : *je l'aurais fait* et *je l'eusse fait.* L'emploi de ce temps en allemand répond à ces deux temps en français.

a. Comme *Conditionnel passé*, ordinairement dans la premiere proposition : p. ex.

er hätte es gethan, wenn man ihn darum gebeten hätte; *il l'*AURAIT FAIT, *si on l'en eût prié.*

Pour éviter les deux hätte dans les deux propositions, on dirait mieux : er würde es gethan haben.

b. Comme Plusqueparfait du Subjonctif français, dans la seconde proposition : p. ex.

er würde schon angekommen seyn, wenn er nicht krank geworden wäre; *il serait déjà arrivé, s'il ne fût pas tombé malade.*

man hätte gewünscht, daß er schon angekommen wäre; *on aurait souhaité qu'il* FÛT *déjà* ARRIVÉ.

5) *Le Futur du Subjonctif*

annonce, dans la seconde proposition, un évenement futur, mais incertain. Ce temps manque en français, nous l'exprimons toujours par le Futur de l'Indicatif : p. ex.

Man hofft, daß er bald ankommen werde; *on espere qu'il* ARRIVERA *bientôt.*

6) *Le Futur antérieur du Subjonctif :* p. ex.

Man hofft, daß der Nachtrab zu rechter Zeit werde angekommen seyn, ehe noch die Schlacht anfängt; *on espere que l'arriere-garde* SERA *encore* ARRIVÉE *à temps, avant que la bataille commence* (pour *commencera.*)

7) *Le Conditionnel Présent* ou *Futur.*

Les Conditionnels allemands s'expriment, le plus distinctement, par l'auxiliaire ich würde, auquel on ajoute *le Présent de l'Infinitif*, pour représenter le Conditionnel Présent ou Futur. En parlant, plus haut, de l'Imparfait du Subjonctif, nous avons observé que ce temps peut aussi indiquer le Conditionnel Présent ou Futur : p. ex.

Ich würde nach Berlin reisen, wenn meine Gesundheit es erlaubte.

On pourrait aussi dire :

ich reisete nach Berlin, wenn etc., *je ferais le voyage de Berlin, si ma santé le permettait.*

8) *Le Conditionnel passé.*

Ce temps allemand peut être exprimé par le *Plusque-parfait du Subjonctif* (voy. ce temps plus haut). On l'énonce plus distinctement, en se servant encore de l'auxiliaire ich würde, auquel on ajoute le *Passé de l'Infinitif*: p. ex.

Ich würde nach Berlin gereiset seyn, (ou ich wäre nach Berlin gereiset), wenn meine Gesundheit es erlaubt hätte; *j'aurais fait le voyage de Berlin, si ma santé l'avait permis.*

Ich würde schon längst bezahlt haben (ou ich hätte schon längst bezahlt), wenn mein Wechsel angekommen wäre; *j'*AURAIS PAYÉ *depuis long-temps, si ma lettre de change fût arrivée.*

4°. *Emploi de l'Allocutif,* (*Impératif*).

L'Allocutif n'annonce pas toujours un ordre; mais souvent aussi une priere, une invitation, une exhortation, un conseil.

Dans le style relevé, on se sert de l'Allocutif allemand, pour exprimer, par une contraction, un cas possible: p. ex.

Sey ohne Freund (pour wenn du ohne Freund bist), wie viel verliert dein Leben; *sois* (pour *si tu es*) *sans ami, que tu fais une grande perte dans la vie!*

En annonçant un ordre général, qui n'a aucun rapport à un individu en particulier, on se sert de soll, *dois*, en y ajoutant l'Infinitif: p. ex.

du sollst nicht stehlen, (*tu ne dois pas dérober*).

En français, on emploie le Futur: *tu ne déroberas pas.* (De l'emploi des Personnes dans l'Allocutif, voy. 2) dans cette Section.)

Nous croyons avoir prouvé, dans le Précis de grammaire générale, que ni l'*Infinitif*, ni les Adjectifs, nommés *Participes*, ne peuvent être regardés, comme *Parties du Verbe.* Vu l'imperfection de la Conjugaison allemande, il faut se servir de l'Infinitif allemand, pour représenter les Futurs et les temps conditionnels. Il faut aussi avoir recours, en allemand, comme en français, à l'Adjectif, nommé *Participe*

passé, pour la formation des Temps passés composés. Il n'y a plus rien à ajouter ici à cette observation.

De l'Emploi des Verbes auxiliaires.

Les trois Verbes auxiliaires allemands sont : hab(e), *aie* ; sey, *sois* ; et werd(e), signe du Futur, intraduisible en français.

Ces mêmes Verbes paraissent aussi, en allemand, sans être auxiliaires ; et alors werd(e) signifie *deviens* :

Ces Verbes étant auxiliaires dans les Temps composés de deux, de trois, et même de quatre membres contiennent, seuls, l'idée du Verbe, la *déclaration*. On devrait donc croire qu'on ne peut jamais les supprimer ; mais cela se fait dans les circonstances suivantes :

1°. Quand deux ou plusieurs propositions se suivent, où l'on devrait employer le même auxiliaire à la fin de chacune, alors l'auxiliaire n'est exprimé qu'à la derniere proposition, et sous-entendu dans la ou les précédentes : p. ex.

Das ist eine Begebenheit, dergleichen ich in meinem Leben nichts weder gesehen, noch gehört, noch gelesen habe (pour gesehen habe, gehört habe, gelesen habe); *c'est là un évenement, jamais de ma vie je n'ai ni vu, ni entendu ni lu quelque chose de pareil.*

C'est ici l'euphonie qui engage à la suppression de l'auxiliaire habe, *ai*, dans les deux premieres propositions, pour ne pas le répéter trois fois. Autre exemple :

2°. Dans les temps passés composés, les auxiliaires hab, et sey peuvent être supprimés, si une Conjonction ou un pronom relatif les rejettent à la fin de la proposition, après le Participe : Ich weiß, daß er das gesagt (pour gesagt hat); *je sais qu'il a dit cela.*

Wissen Sie, ob er schon angekommen (pour angekommen ist); *savez-vous s'il est déjà arrivé.*

En supprimant ces Verbes auxiliaires, il faut faire attention qu'il n'en résulte pas une amphibologie : p. ex. Ich weiß, daß er bezahlt hat; *je sais, qu'il a payé.* En disant : daß er

bezahlt, on exprimerait : *qu'il paye*; car bezahlt représente le *Participe passé* et *la 3e personne du Singulier Présent de l'Indicatif.*

Quand on veut donc omettre l'auxiliaire hab ou sey, placé après le Participe d'un temps passé composé, il faut que ce Participe porte un signe caractéristique, comme la particule ge en tête, afin qu'il ne puisse être confondu avec aucune autre partie du verbe.

L'auxiliaire werde, signe du Futur, n'est jamais entierement sacrifié; étant lié à différents Infinitifs, avec lesquels il forme des Futurs, il doit être exprimé avec le dernier : p. ex.

Menschenliebe verbreitet Schönheiten, deren Reize das Alter nicht vermindern (où wird, rejeté à la fin, est sous-entendu), sondern vielmehr erhöhen wird; *la philanthropie répand des beautés, dont les appas ne seront pas diminués, mais même relevés par la beauté.*

Les locutions suivantes sont vicieuses : ich hab es dir vorher gesagt gehabt, pour ich hatte es dir vorher gesagt, *je te l'avais dit d'avance* : ich habe zu vernehmen gehabt, pour ich habe vernommen, *j'ai appris.*

Liaison du Verbe à d'autres mots.

1°. Le Verbe ich will, *je veux,* se lie d'une maniere toute particuliere :

D'abord avec l'Infinitif wissen et un Adjectif, nommé Participe du Passé, qui est aussi le Participe du Passif : p. ex.

er will das gestraft wissen,
il veut cela puni savoir,

pour er will wissen, daß dieses gestraft worden (ist); *il veut savoir* ou *apprendre que cela a été puni; il veut que cela soit puni;*

ich will davon nichts gesagt wissen,
je veux de cela ne rien dit savoir, pour
ich will wissen, daß nichts davon gesagt worden (ist);
je veux savoir que ne rien de cela dit été (*est*) pour *a,*
je veux apprendre que rien n'a été divulgué là-dessus.

Ce Participe est du Passif, sous une forme passive tronquée.

Ensuite le Verbe ich will, *je veux*, se lie, dans le discours familier, à un pareil Participe avec l'Infinitif haben, et ces deux derniers mots représentent alors le Passé de l'Infinitif: p. ex. Ich wollte Sie gefragt haben,

je voudrais vous demandé avoir;

pour ich wollte, daß Sie sich ansähen, als ob ich Sie gefragt hätte; *je voudrais que vous prissiez les choses, comme si je vous avais demandé.*

De même: ich wollte Sie gebeten haben, *je voudrais que vous vous crussiez prié de ma part.*

Un homme de goût et qui a étudié sa langue, s'abstiendra toujours de ces locutions vicieuses.

2°. Liaison d'un Verbe avec un Infinitif, sans que celui-ci fasse partie d'un temps composé.

L'Infinitif représente l'action ou l'état en général, exprimés par le Verbe; cette idée abstraite annonce donc aussi bien un Substantif, que la même action, appliquée à un cas particulier: (Voy. le Précis de gramm. gén.)

Quand l'idée d'une action ou d'un état doit paraître tout simplement dans une proposition, sans désigner un rapport quelconque entre cette idée et le verbe, l'Infinitif y est employé tout seul: p. ex. ich will essen, *je veux manger*; c'est-à-dire, *je veux l'action*, nommée *manger*. On dit de la même maniere: ich will Brot, *je veux du pain*; l'expression allemande est: *je veux pain.*

Mais l'Infinitif allemand devant annoncer un certain rapport avec un mot de la proposition, on place immédiatement devant lui le mot de rapport ou la préposition zu: par ex.

ich habe Lust zu essen.

j' ai envie de manger.

La préposition zu, en allemand, et *de*, en français, désigne le rapport entre *l'envie*, et *l'action de manger*. On dit de même, en allemand:

ich habe Lust zu Brot,
j' ai envie de pain.

Or le verbe même de la proposition peut désigner un pareil rapport avec l'Infinitif, alors celui-ci est aussi précédé de zu : p. ex.

ich wünsche Sie morgen zu sprechen, *je souhaite vous demain (de) parler;*

Ici le verbe allemand ich wünsche, *je souhaite*, exprime l'idée ich habe den Wunsch, *j'ai le souhait ;* et c'est pour cette raison que l'Infinitif sprechen est précédé de zu, pour exprimer le rapport entre *le souhait* et *l'action de parler.* Mais nous disons, en français : *je souhaite vous parler*, ce qui veut dire : *je souhaite l'action, nommée parler.*

Cette nuance dans la représentation des idées en deux langues différentes ne peut être assujettie à aucune regle générale; ce n'est que l'usage qui peut l'apprendre, et cet usage doit être indiqué par le dictionnaire de chaque langue.

Le dictionnaire de l'Académie française annonce, presque toujours, si un verbe se lie à un Infinitif sans préposition, ou si cet Infinitif doit être précédé de la préposition *de* ou *à*.

Il est d'autant plus intéressant, que les dictionnaires allemands, même les portatifs, en fassent mention, qu'un verbe allemand, lié à un Infinitif, forme ses temps passés composés différemment, selon que cet Infinitif est précédé de zu, ou n'en est pas précédé, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut. Voy. aussi l'Obs. 3. qui va suivre.

Obs. 1. Le verbe, lié à un Infinitif allemand, précédé de zu, représente, quelquefois, deux propositions, qu'on pourrait résoudre, en les liant par la conjonction daß, *que :* p. ex.

sie drohen, sich schrecklich zu rächen, *ils menacent qu'ils veulent se venger terriblement;*

du batest mich, es dir zu geben, *tu me prias de te le donner;* pour

du batest mich, daß ich es dir geben sollte, *tu me prias que je te le donnasse.*

Dans les exemples suivants, l'Infinitif, précédé de zu, ne représente pas une proposition, détachée de la premiere; mais il fait partie de la même proposition, où se trouve le verbe : p. ex.

es fängt an zu regnen, *il commence à pleuvoir;*

er hört auf zu spielen, *il cesse de jouer.*

Obs. 2. La liaison d'un Infinitif avec un verbe peut, quelquefois, avoir un sens *actif* et *passif* : p. ex.

man hieß ihn binden peut signifier man gab Befehl, daß er etwas binden sollte; *on lui donna l'ordre de lier quelque chose*; et aussi :

man gab Befehl, daß er sollte gebunden werden; *on donna l'ordre de le lier.*

La clarté exige d'éviter de pareilles amphibologies, et de choisir d'autres tournures.

Obs. 3. Il a été remarqué plus haut que le verbe lié à un Infinitif sans zu, change, dans les temps passés composés, son Participe en Infinitif : p. ex.

ich habe nicht essen mögen (pour gemocht), *je n'ai pas eu envie de manger;*

er hat nicht schlafen können (pour gekonnt), *il n'a pas pu dormir.*

Outre les deux verbes lernen, *apprendre*, comme éleve, et lehren, *apprendre*, comme maître, *enseigner*, font encore exception à cette regle, les verbes suivants, où l'idée du verbe et celle de l'Infinitif sont confondues en une seule : p. ex.

Bleib(e), *reste*, avec les Infinitifs hangen, *suspendre*; kleben, *coller*; knien, *être à genoux*; leben, *vivre*; liegen, *être couché*; sitzen, *être assis*; stecken, *être enfoncé*; stehen, *être debout*; wohnen, *demeurer* : p. ex.

er ist leben geblieben (et non pas bleiben), *il est resté* VIVANT;

er ist sitzen geblieben, *il est resté* ASSIS.

On voit, par ces exemples, que l'Infinitif allemand se rend, en français, par un Adjectif, nommé Participe.

En disant :

meine Uhr ist stehen geblieben, *ma montre s'est arrêtée,*

il est palpable que les deux mots stehen geblieben, *arrêtée*, ne présente qu'*une seule idée.*

Find(e), *trouve*, avec un Infinitif qui annonce la maniere dont on a trouvé : p. ex.

ich hab ihn schlafen gefunden, *je l'ai trouvé* (DORMIR pour) DORMANT ;

er hat es auf dem Tische liegen gefunden, *il l'a trouvé* (COUCHER pour) *couché sur la table.*

Aussi en allemand, on pourrait substituer dans ces exemples, les Participes schlafend, *dormant*; et liegend, *couchant*, aux Infinitifs schlafen, *dormir*, et liegen, *être couché*; comme on est obligé de le rendre en français.

Fahr(e), *vas en voiture*, ou *par eau*, seulement avec l'Infinitif spazieren, *se promener :* p. ex.

sie sind spazieren gefahren, *il se sont* PROMENÉS EN VOITURE ;

où le verbe avec l'Infinitif n'annoncent qu'*une seule action.*

Geh(e), *vas à pied*, avec les Infinitifs betteln, *mendier*; schlafen; *dormir*; spazieren, *se promener*; wallfahrten, *faire un pélerinage* : p. ex.

er ist schlafen gegangen, *il est allé se coucher.*

Le discours familier permet aussi la liaison de gehe avec d'autres Infinitifs : p. ex.

er ist schmarotzen gegangen, *il est allé faire le piqueur d'assiettes.*

Hab(e), *aie*, seulement dans les phrases suivantes :

er hat gut reden gehabt, *il pouvait parler à son aise, il n'avait rien à craindre ;*

er hat Geld auf Zinsen stehen gehabt, *il a eu de l'argent placé à intérêts.*

En d'autres phrases, le verbe habe se lie à l'Infinitif, précédé de zu : p. ex.

er hat viel zu arbeiten gehabt, *il a eu beaucoup à travailler.*

Leg(e), *couche*, avec l'Infinitif schlafen, *dormir* : p. ex.
er hat sich schlafen gelegt, *il est allé se coucher* (pour *dormir.*)

Reit(e), *monte à cheval*, seulement avec spazieren, *se promener* : p. ex.
er ist spazieren geritten, *il s'est promené à cheval.*

Thu(e), *fais*, lié à nicht als, *rien que*, et un Infinitif : par ex.
er hat nichts gethan, als spielen, schlafen; *il n'a rien fait que jouer, dormir.*

Obs. 4. La préposition zu, placée devant l'Infinitif, peut aussi exprimer le but de l'action : p. ex.
ich komme, Sie zu besuchen, *je viens pour vous faire une visite.*

Mais ce but est annoncé plus fortement, en mettant encore la préposition um, *pour*, en tête : p. ex.
wir leben nicht, um zu essen,
nous vivons ne pas pour manger;
sondern wir essen, um zu leben,
mais nous mangeons pour vivre.

Si la phrase commence par la proposition qui annonce le but, on ne peut gueres supprimer um : p. ex.
um mich von Ihrem gänzlichen Vertrauen zu überzeugen, müssen Sie mir Beweise davon geben; *pour me convaincre de votre confiance pléniere, il faut m'en donner des preuves.*

Obs. 5. D'autres especes de mots, étant en rapport avec l'Infinitif, peuvent aussi exiger que celui-ci soit précédé de zu. On ne peut établir, là-dessus, qu'une seule

REGLE sans exception.

L'Infinitif admet toujours la préposition, s'il est en relation immédiate avec un Substantif : p. ex.

der Befehl etwas zu thun, *l'ordre de faire quelque chose*;
die Begierde empor zu kommen, *le désir de s'élever*;
das Verlangen nützlich zu seyn, *le désir d'être utile*;
die Ehre vorgezogen zu werden, *l'honneur d'être préféré*;
der Eifer Gutes zu thun, *le zele de faire le bien*;
die Gefahr zu sterben, *le danger de mourir*.

Il y a aussi des adjectifs qui demandent que zu se trouve avant l'Infinitif: p. ex.

das ist leicht zu errathen, *cela est facile à deviner*.

Le dictionnaire doit indiquer cette circonstance, qu'aucune regle ne peut déterminer.

La préposition ohne, *sans*, demande impérieusement, en allemand, que zu précede l'Infinitif: p. ex.

ohne die Sache zu sehen, *sans voir la chose*.

Liaison des Verbes avec des Substantifs et Pronoms.

Le Substantif ou Pronom, représentant le sujet de la proposition, agit sur le verbe, ou le verbe agit sur eux; dans ce dernier cas, ils deviennent l'objet de l'action.

1°. *Quand le substantif ou le pronom agit sur le verbe, comme sujets de la phrase.*

Regle.

Le substantif ou le pronom, annonçant le sujet de la phrase, paraît au nominatif, et le verbe suit le nombre du sujet : p. ex.

mein Bruder kam gestern an, *mon frere arriva hier*;
meine Brüder kamen gestern an, *mes freres arriverent hier*.

Obs. 1. Le seul pronom personnel ich, *je*, admet le verbe à la premiere personne du singulier; et wir, *nous*, à la même personne du pluriel : p. ex.

ich lieb ihn, *je l'aime*;
ich liebe dich, *je t'aime*;
wir lieben ihn, *nous l'aimons*.

Le seul pronom personnel du, *tu*, veut le verbe à la seconde personne du singulier; et ihr, *vous*, à la même personne du pluriel : p. ex.

du liebst ihn, *tu l'aimes*;
ihr liebt ihn, *vous l'aimez*.

Les autres pronoms et tous les substantifs, s'ils sont le sujet de la phrase, exigent le verbe à la troisieme personne, en suivant le nombre du sujet : p. ex.

er liebt seine Tochter, *il aime sa fille*;
sie (die Tochter) liebt ihren Vater, *elle* (*la fille*) *aime son pere*;
es (das Mädchen) liebt ihre Mutter, *elle* (*la petite fille*) *aime sa mere*;
sie (die Kinder) lieben ihre Ältern, *ils* (*les enfants*) *aiment leurs pere et mere*;
dieser hat es behauptet, *celui-ci l'a affirmé*;
jener hat es geläugnet, *celui-là l'a nié*;
mein Bruder hat es gesagt, *mon frere l'a dit*;
meine Brüder haben es gesagt, *mes freres l'ont dit*;
der Tisch ist rund, *la table est ronde*;
diese Tische sind rund, *ces tables sont rondes*.

Obs. 2. En adressant la parole à une personne qu'on tutoie, on supprime le pronom personnel : p. ex.

Bruder, sey so gut,
(*frere, sois si bon*)
mon frere, aie la bonté.

Alors le nom au vocatif représente la contraction d'une phrase, comme ici :

sey du, der du mein Bruder bist, so gut.
sois toi, qui tu mon frere es, si bon.

Dans le style relevé ou poëtique, on adresse la parole à des choses qui ne sont pas des personnes : p. ex.

wohlthätige Sonne, verbreite deine erwärmenden Strahlen,
bienfaisant soleil, répands tes réchauffants rayons
auf unser Land,
sur notre pays;

pour: verbreite du, die du eine wohlthätige Sonne bist, ꝛc.
répands toi, qui tu un bienfaisant soleil es. etc.

Obs. 3. Voy. l'emploi de es, *il*, dans les pronoms personnels de ce Chap.

Obs. 4. Si l'état ou la qualité du sujet est exprimé par un nom de choses, celui-ci est aussi au nominatif: p. ex.

mein Bruder ist regierender Fürst, *mon frere est Prince regnant;*

meine Schwester ist regierende Königinn, *ma sœur est la Reine regnante;*

er scheint ein ehrlicher Mann, *il paraît* (être) *un honnête homme.*

Obs. 5. Un nom est aussi placé au nominatif, en comparant, expliquant ou limitant le sujet par als, *comme:* par ex.

er steht da, als ein Mann, *il est là, comme un homme;*

wir schreiben uns, als Freunde, *nous nous écrivons, comme amis;*

er fiel, als ein Held, *il tomba comme un héros.*

Il est vicieux de supprimer, dans ce cas, le mot als.

Quand, en de pareilles phrases, le verbe est réfléchi, il devient, quelquefois douteux, si le nom explicatif doit être au premier rapport (nomin.) comme le sujet; ou s'il doit se mettre au cas du régime. C'est, ordinairement, l'usage qui décide cette question: p. ex.

er beträgt sich, als ein rechtschaffener Mann, *il se conduit, comme un honnête homme;*

où rechtschaffener Mann est au nominatif, comme le sujet:

er hat sich als einen großen Mann gezeigt; *il s'est montré en grand homme,*

où einen großen Mann est à l'accusatif, comme le régime sich, *se.*

2°. *Quand les Verbes agissent sur le Substantif ou Pronom, objets de l'action.*

Le verbe actif peut agir sur deux objets différents, dont

l'un est celui sur lequel le verbe agit *immédiatement;* et l'autre, où l'action se fait *médiatement.* Il existe, là-dessus, la *Regle* suivante :

L'objet immédiat de l'action est, le plus souvent, mis à l'accusatif; et l'objet médiat, au datif : p. ex.

ich schenke dir diesen Hut, *je te donne ce chapeau en présent.*

Obs. Le verbe actif est celui qui admet la forme passive, de sorte que l'objet immédiat du verbe actif peut devenir le sujet du passif : p. ex. la même idée est exprimée par les deux tournures suivantes.

ich liebe meinen Vater, *j'aime mon pere;* et

mein Vater wird von mir geliebt, *mon pere est aimé par moi.*

Mais l'objet médiat de l'action (le datif) ne peut jamais devenir le sujet du passif. La phrase allemande : ich werde berichtet, est donc vicieuse : car berichten gouverne le datif; comme einem berichten, *donner avis à quelqu'un.* On peut lui substituer :

es ist mir (ou mir ist) berichtet worden, *il m'a été fait un rapport.*

Certains verbes se lient à des substantifs ou pronoms en d'autres cas : p. ex.

man hat seiner (gén.) erwähnt, *on a fait mention* DE LUI;

er folgt ihm (dat.), *il* LE *suit.*

Les Allemands disent *il* LUI *suit.*

D'autres verbes sont liés aux substantifs ou pronoms moyennant une préposition : p. ex.

ich freue mich über diese Nachricht, *je me réjouis* (*sur* pour) DE *cette nouvelle;*

ich warte hier auf dich,

j'attends ici sur toi, pour *je t'attends ici;*

Toutes ces circonstances particulieres, ne pouvant être déterminées par des regles, il convient aux dictionnaires de les indiquer.

Nous observons encore que des substantifs, non sujets de la phrase, paraissent être en liaison avec le verbe, en représentant différents cas. Mais ces cas sont gouvernés par des prépositions supprimées : p. ex.

ich hab einen ganzen Tag (lang ou durch) auf ihn gewartet, *je l'ai attendu (pendant) une journée entiere*;

wir sind einen Monath (lang) abwesend gewesen, *nous avons été absents* PENDANT *un mois*;

er ist drey Meilen (weit) gegangen, *il a fait trois milles d'Allemagne à pied*;

où la préposition supprimée weit désigne : *aussi loin que.*

SEPTIEME SECTION.

Emploi des ADVERBES.

L'adverbe est un mot qui, seul, modifie l'attribut. (Voy. la gramm. gén.)

Son emploi devient donc très-simple.

1°. Il détermine l'attribut, séparé du déclarant pur, qui est le verbe sey, *sois* : p. ex.

unser Nachbar ist sehr reich, *notre voisin est* TRÈS *riche*;

2°. Il modifie l'attribut, réuni avec sey, formant ensemble un seul mot, qui devient verbe : p. ex.

er lebt glücklich, *il vit heureusement*; pour

er ist glücklich lebend, *il est* HEUREUSEMENT *vivant.*

3°. Il peut aussi modifier un adjectif accompagnant un nom : p. ex.

er hat ein sehr schönes Haus gekauft, *il a acheté une très-belle maison.*

4°. Un adverbe en modifie un autre : p. ex.

er ist nicht da, *il* N'*est* PAS LÀ ;

er ist noch nicht da, *il n'est* PAS ENCORE LÀ ;

er ist noch niemahls da gewesen, *il* N'*a* ENCORE JAMAIS *été* LÀ.

5°. Il y a des adverbes qui exigent, quelquefois, un certain rapport du substantif qu'ils accompagnent : p. ex.

Geldes genug, *assez d'argent.*

Ces circonstances sont rares, elles ne sont assujéties à aucune regle, et doivent, par-conséquent, être indiquées par le dictionnaire.

HUITIEME SECTION.

Emploi des PRÉPOSITIONS.

Voici seulement deux regles sur l'emploi des prépositions allemandes.

Ire REGLE.

Si le complément consiste en deux ou plusieurs substantifs, isolés ou liés par les conjonctions und, *et*, oder, *ou* ; la préposition peut être employée seulement devant le premier substantif, ou l'on peut la répéter devant chacun de ses compléments : p. ex.

durch List, Betrug und Verrath, *par la ruse, la fourberie et la trahison* ; ou

durch List, durch Betrug und durch Verrath; *par la ruse, par la fourberie et par la trahison.*

La préposition doit être répétée devant chacun des substantifs, qui forment le complément, si ces noms sont liés par les conjonctions entweder, oder, *ou*, *ou* ; ou par theils theils, *tant*, *tant* ; et autres : p. ex.

entweder durch List oder durch Gewalt,
ou par (la) ruse ou par (la) force ;

er bezahlt theils mit Geld, theils mit Waaren,
il paye tant en argent, tant en marchandises.

2e Regle.

Il est vicieux de placer de suite deux prépositions, dont chacune aurait un complément différent. On dirait mal :

durch mit Geld erkaufte Stimmen, *par avec de l'argent achetées voix.*

Il faudrait substituer:

durch die mit Geld erkauften Stimmen, *par les avec de l'argent achetées voix;* ou

durch Stimmen, welche mit Geld erkauft worden (sind), *par des voix qui ont été achetées avec de l'argent.*

La signification de chaque préposition indique, ordinairement, son emploi : p. ex.

das Buch ist auf dem Tisch, unter dem Tisch, *le livre est sur la table, sous la table.*

Mais il y a beaucoup de cas, où l'on ne peut connaître l'emploi d'une préposition, que par l'usage : p. ex.

er freut sich über diese Nachricht, *il se réjouit* SUR *cette nouvelle;* et nous disons : DE *cette nouvelle;*

ich hab ihn auf der Straße gesehen, *je l'ai vu* SUR *la rue;* en français : DANS *la rue.*

Nous dirions en français : *on l'a fait Général, Docteur;* en allemand : man hat ihn zum General, zum Doktor gemacht; où l'emploi de la préposition zu avec l'article dem (zum contraction de zu dem) est tout particulier à la langue allemande.

NEUVIEME SECTION.

Emploi des Conjonctions.

Les Conjonctions peuvent lier des idées simples dans la même proposition, ou réunir différentes propositions.

Il y a des Conjonctions, qui lient des idées simples et des propositions; comme und, *et*, oder, *ou* : p. ex.

und ich sind einig darüber, *toi* ET *moi* (nous) *sommes d'accord là-dessus ;*

er ist reich und wohlthätig, *il est riche* ET *bienfaisant ;*

ich habe gestern diese wichtige Nachricht vernommen, und sie sogleich meinen Freunden mitgetheilt, *j'ai appris hier cette importante nouvelle*, ET *l'ai communiquée sur le champ à mes amis.*

D'autres Conjonctions ne lient que des propositions entieres : p. ex.

wenn es morgen regnet, gehen wir nicht aufs Land, *s'il pleut demain, nous n'irons pas à la campagne.*

On a sur l'emploi des Conjonctions les regles suivantes :

1re REGLE.

Les Substantifs ou Pronoms liés, par une conjonction, dans la même proposition, doivent représenter le même cas ; mais ils peuvent différer en nombre et en genre : par ex.

der König und seine Unterthanen haben eben denselben Wunsch geäußert, LE ROI *et* SES SUJETS *ont manifesté le même vœu ;*

das ist ihm und uns begegnet, *c'est ce qui est arrivé* A LUI *et* A NOUS.

2e REGLE.

Les verbes, réunis par une conjonction dans la même proposition, doivent énoncer le même temps et le même mode : p. ex.

was wir fürchteten und hofften, *ce que nous craignions et espérions.*

Mais cette condition n'est pas nécessaire, si les verbes, liés par une conjonction, se trouvent dans des propositions différentes : p. ex.

ich habe dich bisher geliebt, und werde dich ferner lieben, *je t'ai aimé jusqu'ici, et je t'aimerai à l'avenir.*

Nous terminons cette section par la liste alphabétique des conjonctions correspondantes en deux propositions consécutives. Il ne sera pas toujours possible d'en donner la traduction littérale.

Als, voy. so wohl.

Desto, relatif à je dans la proposition qui précede; voy. je.

Eh(e), et son comparatif eher, *plutôt*, dans la premiere proposition; et als, *que*, meilleur que denn, dans la suivante : par ex.

er kann es eher thun, als alle Andere, *il est* PLUTÔT *dans le cas de le faire*, QUE *tous les autres*.

On supprime, quelquefois, la conjonction als dans la seconde proposition : p. ex.

dem Lottchen will er nichts eher sagen, bis (pour als bis) Herr Damis wieder kommt; (Gellert.) *il ne veut rien dire à la jeune Charlotte, avant que M. Damis ne soit de retour.* (Gellert.)

On peut aussi répéter ehe ou eher dans la seconde proposition : p. ex.

ehe sie sich in ihrer Andacht stören läßt, eher läßt sie Herrn Simon wieder fortreisen, *pour ne pas se laisser troubler dans sa dévotion, elle laissera plutôt partir M. Simon.* (Gellert dans sa fausse dévote.)

Entweder, *ou*, dans la premiere proposition: p. ex.

entweder bleib, oder geh,
ou reste, ou va-t-en.

On peut aussi supprimer entweder : p. ex.

Vogel friß, oder stirb;
(*oiseau mange ou meurs*),

proverbe allemand, qui répond à la phrase française : *il faut passer par-là ou par la fenêtre.*

Entweder est ici une conjonction *distinctive*; mais on l'emploie aussi, comme distributive : p. ex.

Alle Menschen sind entweder männlichen oder weiblichen Ge-

schlechtes, *tous les individus du genre humain sont ou du sexe masculin, ou du féminin.*

S'il y a plusieurs membres dans une phrase, à laquelle on veut appliquer la conjonction *ou*; on emploie entweder au premier, et oder devant chacun des suivants, ou seulement devant le dernier : p. ex.

die Thiere sind entweder Säugethiere, oder Vögel, oder
les animaux sont ou mammiferes, ou (des) *oiseaux, ou*
beydlebige Thiere, oder Fische, oder Ziefer,
(des) *amphibies, ou* (des) *poissons, ou* (des) *insectes,*
oder Würmer;
ou (des) *vers;*

entweder Sie, mein Bruder oder ich;
ou vous, mon frere ou moi.

Je, *plus*, dans la premiere proposition; et je ou desto, *plus*, dans la suivante : p. ex.

je mehr man hat, je (ou desto) mehr will man haben; *plus on a, et plus on veut avoir;*

je eher, je lieber,
(*plutôt; plus agréable*,) *le plutôt possible.*

On peut aussi, en allemand, renverser les deux propositions, en mettant en avant celle, qui commence par desto : par ex.

ein Kunstwerk ist desto schöner, je vollkommener es ist, *un ouvrage de l'art est d'*AUTANT *plus beau,* QU'*il est plus parfait.*

Il n'est pas parmis de séparer je du mot, auquel il se rapporte.

Noch, voy. weder.

Oder, voy. entweder.

So wohl, (*aussi bien*) *tant*, de la premiere proposition; et als auch (*aussi bien*), ou simplement als, *que*, pour la suivante : p. ex.

so wohl dieser, als auch jener; *tant celui-ci, que celui-là;*

so wohl Tugend, als Verstand; *tant* (la) *vertu, que* (l')*entendement.*

Sondern auch, *mais aussi, mais encore*, précédé de nicht allein ou nicht nur, *non-seulement:* p. ex.

Er ist nicht allein unwissend, sondern er hasset auch allen Unterricht; *il est non-seulement ignorant, mais il déteste aussi toute espece d'instruction ;*

Nicht nur er, sondern auch sein Bruder; *non-seulement lui, mais aussi son frere.*

Theils — theils, *tant — tant* ou *tant — que*, conjonction distributive: p. ex.

Sein Vermögen besteht theils in Geld, theils in Wechseln, theils in Grundstücken; *sa fortune consiste tant en especes, tant en lettres de change, qu'en biens-fonds.*

Weder — noch, *ni — ni*, conjonction exclusive. Dans la prose ordinaire, on met toujours weder devant le premier Nom de choses ou Pronom; et devant les suivants, noch: par ex.

Weder Vorstellungen, noch Bitten, noch der Gedanken an Frau und Kinder konnten ihn von dieser gefährlichen Unternehmung zurück halten; *ni des représentations, ni des prieres, ni la pensée à sa femme et à ses enfants, ne pouvaient le retenir de cette entreprise périlleuse.*

En poésie, on répete weder, pour noch, devant les Noms de choses ou les Pronoms suivants : p. ex.

Ich bin weder Fräulein, weder schön; Göthe.
Je ne suis ni demoiselle noble, ni belle. *Gœthe.*

On trouve même, en poësie, noch en place du premier weder: p. ex.

Noch Zeit, noch Land, noch Schwang vermag auf die Natur;
Haller.
Ni le temps, ni le pays, ni une condition élevée ne peuvent arrêter la marche de la nature.
Haller.

Keiner, noch groß, noch klein, entrinnet der Urne;
Klopstock.
Aucun, ni grand, ni petit, n'échappe à l'urne cinéraire.
Klopstock.

Noch Stand, noch Alter wird gespahrt;

Wieland.

On ne ménage ni la condition, ni l'âge.

Wieland.

Wie, *comme*, *tel*, pour comparer avec le suivant so, *ainsi*, *tel*: p. ex.

wie das Leben, so der Tod;
comme la vie, ainsi la mort;
telle la vie, telle la mort.

Mais so est aussi mis en tête, et wie, au lieu de als, suit: par ex.

Sie ist so schön, wie (ou als) ihre Schwester; *elle est aussi belle, que sa sœur.*

Zwar, qu'on ne peut rendre que par *il est vrai*, dans la premiere proposition; suivi de aber, ou allein, *mais*, ou de doch, *cependant*, ou même aussi de nichts desto weniger, *néanmoins*: p. ex.

er hat es mir zwar versprochen; aber ich zweifle, daß er es thun wird; *il est vrai qu'il me l'a promis, mais je doute qu'il le fera.*

Zwar lehren wir, und lernen beyde;
Doch unsere Wissenschaft ist Freude,
Und unsere Kunst, Gefälligkeit. Hagedorn.

Il est vrai, que nous nous instruisons réciproquement: mais notre savoir est une satisfaction; et notre art, une complaisance. *Hagedorn.*

Er hat zwar gesiegt, nichts desto weniger hat sein Sieg keine glückliche Folgen gehabt: *il est vrai, qu'il a remporté la victoire; mais les suites n'en ont pas été heureuses.*

Nous montrerons dans le 3[e] Chapitre, qui traitera de la Construction allemande, que *la phrase conséquente* commence par la conjonction so, si l'*antécédente* est longue, ou s'il y a plusieurs antécédentes; mais qu'on peut aussi supprimer ce so, si l'antécédente est courte: p. ex.

da es heute schön Wetter ist, gehen (ou so gehen) wir aufs

Land; *comme il fait aujourd'hui beau temps, nous irons à la campagne.*

Voyez le Chapitre III de cette seconde Partie.

CHAPITRE II.

De l'ordre, dans lequel les différentes especes de mots se suivent, en se liant ensemble.

Avant d'indiquer les regles, d'après lesquelles les Allemands construisent leurs propositions complettes, nous donnerons, dans ce Chapitre, quelques regles préparatoires.

1re Regle.

Le mots déterminants se trouvent, ordinairement, avant les déterminés. C'est pourquoi l'Article et les Adjectifs accompagnants précedent les Noms : p. ex.

der Mann, *l'homme* ;
die Frau, *la femme ;*
das Kind, *l'enfant ;*
die Männer, Frauen, Kinder ;
les hommes, (les) *femmes*, (les) *enfants ;*
guter Vater, *bon pere ;*
gute Mutter, *bonne mere ;*
gutes Kind, *bon enfant ;*
gute Väter, *de bons peres ;*
gute Mütter, *de bonnes meres ;*
gute Kinder, *de bons enfants.*

D'après le même principe, les Adverbes et les Prépositions avec leurs régimes, se placent avant les Adjectifs ou Adverbes qu'ils déterminent : p. ex.

er ist sehr reich, *il est très-riche;*
sie ist nicht wohl, *elle n'est pas bien ;*
ich bin mit dir zufrieden, *je suis content de toi.*
(*je suis avec toi content.*)

Exceptions.

1°. L'adjectif alle, *tous*, étant placé avant le Nom, rejette, en allemand, l'Article : p. ex.

alle Menschen, *tous* (les) *hommes.*

Mais si l'on admet l'Article avant le Substantif, alle prend sa place après celui-ci : p. ex.

die Menschen alle sind sterblich, *les hommes tous sont mortels;* ici alle, suivant le Nom, exprime l'idée de la totalité avec plus de force, que s'il précédait sans article. En disant : alle die Menschen, welche hier gewesen sind, le mot die n'est pas l'article, mais il remplace diejenigen, *ces*; et le sens est : *tous* CES *hommes, qui ont été ici.*

2°. Sont placés *après* les Noms ou Pronoms : selber, *même*, et allein, *seul*: p. ex.

du selber, *toi-même;*
mein Vater selber, *mon pere* (lui-) *même ;*
wir allein, *nous seuls ;*
dein Bruder allein hat noch nicht eingewilligt, *ton frere seul n'a pas encore consenti.*

Genug, *assez ;* mehr, *plus ;* selbst, *même*, peuvent précéder ou suivre les Noms ou Pronoms qu'ils déterminent : p. ex.

genug Geld ou Geld genug, *assez d'argent;*
mehr Brot, *plus de pain*, ou
etwas Brot mehr, *un peu plus de pain ;*
der König selbst ou selbst der König, *le Roi même ;*
mein liebster Freund selbst ou selbst mein liebster Freund, *même mon meilleur ami.*

Genug, *assez*, est toujours *après* l'adjectif ou l'adverbe qu'il détermine : p. ex.

er ist reich genug, *il est assez riche;*
il est riche assez);
nicht genug, *pas assez, non-seulement.*

2e Regle.

S'il y a plusieurs mots déterminant un Nom, ceux qui déterminent le moins, précedent; ils sont suivis des mots, dont la détermination devient plus forte. C'est donc l'article qui commence, ou bien c'est le mot qui annonce un nombre indéterminé; suivent les adjectifs, exprimant une qualité accessoire; enfin les adjectifs énonçant une qualité inhérente, et qui déterminent plus fortement: p. ex.

das schöne Haus, *la belle maison;*
alle diese deine drey schönen Häuser;
(*toutes ces tes trois belles maisons*),
toutes ces trois belles maisons, qui t'appartiennent.

Nous avons observé (1e Section du Chap. précédent) que les mots, qui se trouvent en liaison immédiate avec un adjectif accompagnant, doivent précéder celui-ci. Or s'il y a deux ou plusieurs adjectifs accompagnants, dont chacun aurait sa liaison particuliere, il en résulterait une obscurité qu'il faut éviter. La tournure suivante, par ex. serait vicieuse:

Ein gegen die Armen wohlthätiger, seine Familie versorgender,
un envers les pauvres bienfaisant, sa famille soignant,
und gegen alle Menschen wohl gesinnter Hausvater.
et envers tous (les) hommes bien intentionné pere de famille.

Ici ein, *un*, annonçant le substantif Hausvater, *pere de famille*, en serait beaucoup trop éloigné; le sens, étant trop long-temps suspendu, devient obscur. Il faut donc changer la phrase, en y mettant de la clarté; comme ein Hausvater, welcher gegen die Armen wohlthätig ist, seine Familie versorgt, und gegen jeden Menschen gute Gesinnungen hegt; *un pere de famille, qui est bienfaisant envers les pauvres, qui a tous les soins pour sa famille, et qui aime à obliger tout le monde.*

3e REGLE.

• Le nombre ordinal suit le nombre cardinal: p. ex.
die drey ersten, *les trois premiers.*

Le nombre ordinal, lié à un adjectif, peut suivre ou précéder celui-ci : p. ex.
das ist nun der vierte traurige Tag nach seinem Tode,
c' est maintenant le quatrieme triste jour après sa mort;
ou das ist nun der traurige vierte Tag;
c' est maintenant le triste quatrieme jour.

4e REGLE.

Il faut répéter ici qu'un Nom déterminé par un autre au génitif, peut être précédé ou suivi de celui-ci: p. ex.
das Haus meines Vaters, *la maison de mon pere*, ou meines Vaters Haus. Voyez pag. 294. Obs. 1.

5e REGLE.

Le régime médiat d'un verbe (le dat.) est, ordinairement, devant le régime immédiat (l'acc.) : p. ex.
gib mir das Buch, *donne-moi ce livre ;*
erzähle deinen Freunden die Nachricht, *raconte à tes amis cette nouvelle.*

Si l'accusatif est plus court, ou s'il se prononce plus rapidement, il précede le datif: p. ex.
ich hab es meinem Freunde gesagt, *je l'ai dit à mon ami;*
(*j' ai cela à mon ami dit*);
er hat es ihm erzählt, *il le lui a raconté.*
(*il a cela à lui raconté.*)

Il en est de même, quand le régime immédiat est accompagné d'un adjectif, annonçant une possession : p. ex.
er opfert seine Ruhe dem Ehrgeiz auf;
il sacrifie son repos à l'ambition.

C'est souvent l'oreille qui décide de la place entre le datif et l'accusatif: p. ex. sie ergeben sich ihnen est beaucoup plus coulant, que sie ergeben ihnen sich, *ils se rendent à eux.*

Il est, quelquefois, indifférent, que le datif précede ou suive l'accusatif; c'est principalement le cas, lorsque l'un des régimes, ou tous les deux, sont des pronoms : p. ex.

ich will ihn dir (ou dir ihn) anvertrauen, *je veux le confier à toi;*

ich will niemanden dieses Geheimniß (ou dieses Geheimniß niemand) anvertrauen, *je ne veux confier ce secret à personne.*

6e Regle.

Il y a des verbes, qui gouvernent le régime personnel à l'accusatif; et l'autre, au génitif. Dans ce cas le régime direct précede toujours l'indirect : p. ex.

man hat den Beklagten des Diebstahls überwiesen, *on a convaincu l'accusé de vol;*

ich begebe mich meiner Ansprüche, *je renonce à mes prétentions;*

ich versichere dich dessen,
(*je assure toi de cela*),
je t'en assure.

7e Regle.

Quand le verbe gouverne deux accusatifs, le personnel précede l'autre; p. ex.

er nannte diesen Mann einen Betrüger;
il nomma cet homme un fourbe;
er lehrt meinen Sohn die Rechenkunst;
il enseigne à mon fils l'arithmétique.

Il y a des circonstances, où l'euphonie et la clarté permettent de s'écarter de quelques-unes de ces regles.

CHAPITRE III.

Maniere, dont les Propositions complettes sont construites en allemand.

PREMIERE SECTION.

Construction d'une Proposition allemande simple, qui n'est pas nécessairement liée, par une Conjonction, à une autre Proposition, pour former un sens complet.

1°. *Discours qui raconte, qui fait une description, qui instruit.*

Chaque proposition est une *Déclaration*, et contient, parconséquent, trois idées essentielles.

D'abord, la chose, sur laquelle on fait une déclaration, *le Sujet*; ensuite, la qualité qu'on attribue au Sujet, *l'attribut;* et enfin, le *mot déclarant*, qui annonce que la qualité convient, ou ne convient pas au Sujet, le *Verbe:* p. ex.

August ist wohlthätig,
Auguste est bienfaisant.
(Sujet) (verbe) (attribut).

Les trois idées essentielles peuvent s'énoncer par deux mots, en réunissant le *Déclarant* et *l'Attribut* en un seul: p. ex. August liest,
Auguste lit,
pour August ist lesend,
Auguste est lisant;

Même un seul mot peut exprimer les trois idées, en supprimant le Sujet : p. ex.

trink, *bois*, pour sey du trinkend,
sois toi buvant.

Exposons maintenant les regles de cette construction.

1e Regle.

Le Sujet commence, s'il n'y a pas de raison de mettre une autre idée en tête (voy. la 4e regle suivante); le Verbe suit immédiatement; et l'Attribut termine la proposition : p. ex.

Paul ist gut, *Paul est bon.*

Le déclarant pur, étant amalgamé avec l'attribut en un seul mot, forme aussi un Verbe, qui suit immédiament le Sujet : p. ex. ich seh ihn, *je vois lui ;*
il n'est pas permis de dire, en allemand, *je le vois.*

Si les idées essentielles de la proposition sont déterminées par d'autres mots, le déterminant précede le déterminé : (voy. la 1e Regle du Chap. précédent.) ex.

der reiche August ist sehr wohlthätig,
le riche Auguste est très-bienfaisant ;
où l'adjectif accompagnant reich, *riche*, est avant le Sujet August, *Auguste*, qu'il détermine. De même l'Adverbe sehr, *très*, déterminant l'attribut wohlthätig, *bienfaisant*, se trouve placé immédiatement avant lui.

Quand le Verbe est formé du déclarant pur et de l'attribut, l'adverbe ou la préposition avec son complément qui détermine l'attribut, reste à la fin de la proposition, tandis que le Verbe suit immédiatement le Sujet : p. ex.

ich gehe morgen mit Ihnen,
je vais (pour *j'irai*) *demain avec vous*,
pour ich bin morgen mit Ihnen gehend,
je suis demain avec vous allant.

On pourrait aussi, en allemand, supprimer le complément de la préposition Ihnen, *vous*, en disant simplement :

ich gehe morgen mit,
je vais demain avec ;

pour ich bin morgen mit gehend,

je suis demain avec allant.

L'attribut gehend, *allant*, fait une contraction avec bin, *suis*, pour former le verbe gehe, *vais*, qui doit suivre immédiatement le Sujet ich, *je*; l'attribut qui devrait être le dernier mot, est enlevé de la fin de la proposition; et l'adverbe ou la préposition avec son régime qui détermine cet attribut, reste, par cette circonstance, à la fin, parce que l'attribut qui devrait s'y trouver, n'y est plus.

De même : ich gehe bald aus,

je vais bientôt dehors,

pour ich bin bald ausgehend,

je suis bientôt dehors allant;

où l'attribut gehend, *allant*, qui devrait être le dernier mot de la proposition, se réunit au déclarant pur bin, *suis*, pour faire le Verbe gehe, *vais;* et l'adverbe aus, *dehors*, modifiant l'attribut, devrait être l'avant-dernier mot: mais il devient le dernier, parce que l'attribut est enlevé, en s'amalgamant avec le verbe, qui doit suivre immédiatement le Sujet. (Les Allemands ne disent pas: *je sors,* mais *je vais dehors;* de même ich geh ein, *je vais dedans*, pour *j'entre.*)

Voilà donc enfin la raison, pour laquelle ces adverbes mit, *avec*; aus, *dehors*; ein, *dedans*, etc. se trouvent à la fin de la proposition, tandis que le verbe, contenant l'attribut, est au commencement, près du Sujet. C'est une grande erreur des grammairiens allemands et des auteurs des grands dictionnaires de cette nation de déclarer que mit, aus etc. sont des *Particules:* car *particule* veut dire *une petite partie de mot*, qui ne paraît jamais seule, comme mot, dans la langue; par ex. *mé* en *méconnaître*, *dé* en *défaire;* mais mit, aus, sont de véritables mots. Ce sont des *Adverbes*, qui, en n'admettant point de régime, modifient, seuls, l'attribut; ils deviennent *Prépositions*, quand, en modifiant l'attribut, ils adoptent encore un complément. (Voyez le Chap. I des Particules allemandes dans la 3e Partie de cette grammaire.)

Nous préparons ici la solution du probleme, qui a paru, jusqu'ici, insoluble; de ce probleme, qu'on a représenté comme le grand mystere de la grammaire allemande. Les connaisseurs jugeront si nous avons été assez heureux, pour trouver le fil qui nous conduira, d'un pas sûr et ferme, hors de ce labyrinthe.

Observation.

L'idée du Sujet peut devenir très-complexe, au moyen de propositions explicatives; alors, les propositions qui désignent le Nom de choses, l'idée principale du Sujet, le suivent immédiatement; vient après le Verbe conformément à cette premiere regle : p. ex.

das große Haus, welches mein Bruder vor einiger Zeit gekauft hat, ist schön gelegen; *la grande maison, que mon frere a achetée, il y a quelque temps, est bien située.*

Ici l'idée principale du Sujet est das große Haus, *la grande maison ;* la proposition : welches mein Bruder vor einiger Zeit gekauft hat, *que mon frere a achetée, il y a quelque temps,* explique le Sujet; ce n'est donc qu'après cette explication qui forme avec le Nom das Haus, *la maison,* l'idée complette du Sujet, que suit immédiatement ist, *est,* le verbe.

2e REGLE.

Les objets, sur lesquels le Verbe agit, le suivent immédiatement; c'est-à-dire, le régime médiat ou indirect précede, ordinairement, l'immédiat ou le direct, (voy. la 5e regle du Chapitre précédent, page 371) : p. ex.

ich schenke dir mein ganzes Zutrauen, *je te donne toute ma confiance.*

3e REGLE.

S'il y a un Infinitif dans une proposition, on aime à le placer à la fin : car la terminaison en des Infinitifs allemands donne un chute agréable à la phrase. Les mots qui sont en liaison directe avec cet Infinitif, le précedent immédiatement : p. ex.

ich kann unmöglich in dieser Woche zu Ihnen kommen,
(je puis impossiblement dans cette semaine chez vous venir),
il m'est impossible de venir cette semaine chez vous.

L'Infinitif, représentant l'action ou l'état, peut aussi, comme Substantif, devenir le Sujet, et prendre, comme tel, la place qui lui convient : p. ex.

Schlafen ist nicht leben,
dormir n'est pas vivre ;
seine Zeit vertändeln ist eines Mannes unwürdig, *employer son temps à des bagatelles est indigne d'un homme.*

4e Regle.

S'il y a dans une proposition une idée que l'on veut faire ressortir avec plus de force, que celle du Sujet, on place cette idée en tête, que ce soit un adverbe, une préposition avec son complément, un régime et même l'attribut; le verbe suit immédiatement; et après lui, le Sujet : p. ex.

morgen komm ich zu Ihnen, und übermorgen zu Ihrem Bruder,
(demain viens-je chez vous, et après-demain chez votre frere;
pour *je viendrai*
zu Ihnen komm ich morgen, und zu Ihrem Bruder übermorgen,
chez vous viens-je demain, et chez votre frere, après-demain;
das kann ich nicht,
(cela puis-je ne pas,
c'est ce que je ne puis pas ;

(Les Allemands ne rendent pas le *c'est..que* des Français).

Glücklich kann der Boshafte nicht seyn;
(heureux peut le méchant ne pas être),
le méchant ne peut jamais être heureux.
Daß er heute noch ankommt, weiß ich ganz gewiß;
(qu'il aujourd'hui encore arrive, sais-je très-certainement);
je sais très-positivement qu'il arrivera encore aujourd'hui.

Ici toute la proposition:
daß er heute noch ankommt, *qu'il arrivera encore aujourd'hui*, représente le régime du Verbe ich weiß, *je sais* ; ce régime est placé en tête, pour y mettre plus d'énergie; et

c'est par cette raison, que le verbe weiß, *sais*, est avant le Sujet ich, *je*.

Jusqu'ici, nous avons considéré le verbe dans ses *Temps simples*; examinons maintenant les places, que doivent occuper, dans la proposition allemande, les mots qui forment les *Temps composés* du Verbe.

5e Regle.

L'auxiliaire exprime, dans les Temps composés, l'idée du Verbe. C'est donc cet auxiliaire qui occupe la place, que les regles précédentes assignent au Verbe; et le ou les autres mots qui, avec l'auxiliaire, forment le Temps composé, sont renvoyés à la fin de la proposition allemande : p. ex.

ich werde morgen zu Ihnen kommen, *je viendrai demain chez vous*.

On se rappellera que tous les Futurs allemands sont des Temps composés, formés par l'auxiliaire werde, signe du Futur, auquel on ajoute l'Infinitif. *Je viendrai* se rend donc, en allemand, par ich werde kommen (*je deviens venir*). Ici la phrase commence par le Sujet ich, *je*, qui doit être immédiatement suivi par le Verbe auxiliaire werde, intraduisible en français; et l'Infinitif kommen, *venir*, qui, avec werde, représente le Futur *viendrai*, est renvoyé à la fin de la proposition, pour donner à la phrase une chute agréable. (Voy. la 3e regle ci-dessus.) De même morgen werd ich zu Ihnen kommen, *demain je viendrai chez vous*; où le verbe werd précede le Sujet ich, *je*, parce que la phrase commence par l'adverbe morgen, *demain*. Le même principe est appliqué dans l'exemple suivant :

zu Ihnen werd ich morgen kommen,
chez vous je viendrai demain.

Autre exemple avec ses différentes tournures :

ich habe gestern unsern Freund in dem Schauspiele gesehen.
j' ai hier notre ami (dans le) *au spectacle vu*.

Le Sujet ich, *je*, commençant la phrase, est suivi de près de l'auxiliaire habe, *ai*; et le Participe gesehen, *vu*,

qui, avec habe, forme le *Parfait*, est relégué à la fin, comme partie de l'Attribut (voy. la 1e regle ci-dessus) : car

ich habe gesehen, *j'ai vu*, est pour
ich bin sehend gewesen, *j'ai été voyant*,
(*je suis voyant été*),

où les deux mots sehend gewesen, *voyant été*, représentent toute l'idée de l'Attribut.

Si l'on veut appuyer plus particulierement sur certains mots de cette phrase, on les met en tête, et alors l'auxiliaire précede le Sujet, et le Participe reste toujours à la fin : p. ex.

unsern Freund hab ich gestern im Schauspiele gesehen, ou gestern hab ich unsern Freund im Schauspiele gesehen, ou in dem Schauspiele hab ich gestern unsern Freund gesehen.

Cela explique clairement, pourquoi les Allemands séparent les mots qui forment un Temps composé; car, si ce Temps est un Futur, composé de l'auxiliaire werd(e) et d'un Infinitif, cet Infinitif est renvoyé à la fin, pour donner une chute agréable à la phrase. Est-ce un Temps passé composé? Le Participe passé, formant ce Temps avec un des auxiliaires hab, *aie*, ou sey, *sois*, est rejeté à la fin, comme partie de l'Attribut. La séparation des mots, formant un Temps composé du Verbe allemand, et qui paraît si baroque aux Français, a donc l'euphonie et une regle fixe pour base. Il est permis de faire une exception à la regle précédente, quand le Participe, se trouvant à la fin, suspendrait trop longtemps le sens. Alors on peut placer ce Participe avant une longue série de régimes : p. ex.

Unser Heer hat in der letzten Schlacht dem Feind
(*notre armée a dans la derniere bataille à l'ennemi*

abgenommen: fünfzig Kanonen, zehntausend Kriegsgefan-
pris: cinquante canons, dix-mille hommes,

gene, achthundert Pferde, sammt seinem gan-
comme prisonniers, huit cents chevaux, avec son en-

zen Kriegs- und Mund-Vorrathe.
tier magasin de guerre et de bouche.)

Si l'on mettait, en de pareils cas, le participe, comme ici abgenommen, *pris*, tout-à-fait à la fin, le sens trop longtemps suspendu, produirait de l'obscurité.

6e Regle.

S'il y a, dans une phrase, un Temps passé composé et un Infinitif, le Participe passé reste à la fin, précédé de l'Infinitif. Mais, alors, il faut faire attention, si la préposition zu précede l'Infinitif, ou non: dans le premier cas, le participe reste invariable; et dans le second, ce participe se change, lui-même, en Infinitif: p. ex.

1°. L'Infinitif, étant précédé de zu, le Participe passé ne se change pas:

ich habe Sie zu sprechen gewünscht,
(j' ai vous de parler souhaité,)
j'ai souhaité vous parler;
er hat es wohl einzurichten gewußt,
(il a cela bien d'arranger su),
il l'a bien su arranger.

2°. L'Infinitif, n'ayant pas zu devant lui, le Participe passé est transformé en Infinitif:

ich habe nicht kommen können (pour gekonnt),
(j' ai ne pas venir pouvoir),
je n'ai pas pu venir.
er hat sie singen hören (pour gehört),
(il a la chanter entendre),
il l'a entendue chanter;
wir haben ihn tanzen sehen (pour gesehen),
(nous avons le danser voir),
nous l'avons vu danser.

Mais si l'Infinitif, combiné avec un temps passé composé, est en liaison avec quelques mots, on aime à placer cet Infinitif avec sa liaison après le Participe passé, que celui-ci reste invariable, ou qu'il soit changé en Infinitif: p. ex.

1°. Le Participe ne change pas, parce que l'Infinitif est précédé de zu:

ich habe schon lange gewünscht, mit Ihnen im Ver-
j' ai déjà long-temps souhaité (*avec vous en con-*
trauen zu sprechen,
fidence de parler);
vous parler confidentiellement;

er hat es gewußt, mit vieler Klugheit einzurichten,
(*il a cela su avec beaucoup de prudence d'arranger,*)
il a su arranger cela avec beaucoup de prudence.

2°. L'Infinitif, n'étant pas précédé de zu, le Participe passé est changé en Infinitif: p. ex.

er hat sie hören (pour gehört) mit vieler Kunst singen,
(*il a la entendre avec beaucoup d'art chanter,*)
il l'a entendue chanter avec beaucoup d'art;

wir haben ihn sehen (pour gesehen), mit vielem Anstande
(*nous avons le voir avec beaucoup de grâce*
tanzen,
danser);
nous l'avons vu danser avec beaucoup de grâce.

(Voy. les exceptions à cette regle, Chap. I de cette deuxieme Partie.)

Les grammairiens ont bien donné, jusqu'ici, des listes de verbes allemands, qui, dans les temps passés composés, changent, quelquefois, le Participe en Infinitif, mais sans alléguer aucun motif de cette singularité. La véritable raison est encore l'euphonie : car les Participes passés, relégués à la fin de la phrase, comme attributs, sont souvent durs; cette dureté ressortit encore davantage, quand ils sont liés à un Infinitif, dont la terminaison est toujours très-douce. C'est donc pour flatter l'oreille, que ces Participes sont changés en Infinitif: p. ex. pour er hat sie singen gehört, où le Participe gehört précédé de singen terminerait durement la proposition, les Allemands substituent er hat sie singen hören, *il l'a entendue chanter*, ce qui devient beaucoup plus sonore.

Il est donc essentiel de savoir, si un verbe gouverne un Infinitif avec ou sans zu. Comme aucune regle ne peut fixer cet

usage, c'est au dictionnaire à l'indiquer; et alors le Français saura, quand le Participe allemand d'un temps passé composé, lié à un Infinitif, reste invariable, ou est métamorphosé, lui-même, en Infinitif. Les dictionnaires des deux nations n'ont pas indiqué cet usage, parce que la regle était encore inconnue.

2°. *Discours interrogatif.*

Il y a trois especes d'interrogations.

1) Le verbe et le sujet, seuls, annoncent l'interrogation. Alors il existe la *Regle* suivante :

Le verbe est placé en tête, suivi du sujet; et les autres mots sont rangés d'après les regles précédentes : p. ex.

Sind Sie krank? *êtes-vous malade?*

Ist Ihr Herr Bruder schon angekommen?

(*est votre sieur frere déjà arrivé?*)

Monsieur votre frere est-il déjà arrivé?

Wollen Sie mit mir in meinen Garten gehen?

(*voulez-vous avec moi dans mon jardin aller?*)

voulez-vous aller avec moi dans mon jardin?

2) Un ou plusieurs mots expriment l'interrogation. Dans ce cas,

Regle.

Ce mot seul ou ces mots commencent la phrase; vient après, le verbe, suivi du sujet; les autres mots conservent les places qui leur sont assignées par les regles précédentes : par ex.

Wo ist Ihr Herr Bruder?

(*où est votre sieur frere?*

où est Monsieur votre frere?

Um wie viel Uhr werden Sie morgen zu mir kommen?

A QUELLE HEURE *viendrez-vous demain chez moi?*

Nach welchem Land ist Ihr Herr Bruder verreiset?

(*vers quel pays est votre sieur frere parti?*)

pour quel pays Monsieur votre frere est-il parti?

3) Enfin la seule inflexion de voix de celui qui parle, peut annoncer l'interrogation. Tous les mots sont alors rangés d'après les regles précédentes (voy. 1°.) : p. ex.

Ihr Herr Vater soll krank seyn? *Monsieur votre pere doit être malade?*

Sie werden sich dazu nicht bereden lassen? *vous ne voulez pas vous y laisser persuader?*

Sie können einen Argwohn gegen Ihren alten bewährten Freund haben? *vous pouvez avoir du soupçon contre votre ancien ami éprouvé?*

Observation.

La construction de la phrase interrogative commence aussi, en français, par le verbe, suivi du sujet, si ce sujet est un pronom personnel; comme *est-il malade?* Mais si le sujet n'est pas un pronom personnel, nous admettons, en français, deux sujets : le nom précede le verbe, suivi encore d'un pronom personnel : p. ex. *Auguste est-il malade?*

Les Allemands ne connaissent pas ces deux Nominatifs; ils disent tout simplement :

Ist August krank?
est Auguste malade?

Nous représentons aussi, quelquefois, l'interrogation par *est-ce que*, inconnu en allemand.

3°. *Discours allocutif, précatif, impératif, excitatif ou invitatif.*

REGLE.

Le verbe commence encore, suivi du sujet; et les autres mots conservent leurs places accoutumées ; p. ex.

Seyen Sie so gut,
(*soyez si bon*) ; *ayez la bonté.*

Geben Sie sich keine Mühe, *ne vous donnez pas de la peine.*

Essen Sie doch morgen bey mir, *dînez donc demain chez moi.*

Sprechen wir davon ohne Zeugen, *parlons-en sans témoins.*
Verlassen Sie mein Haus auf immer! *quittez ma maison pour toujours.*

Obs. 1°. Nous devons répéter ici que les Allemands suppriment ordinairement, dans les phrases allocutives, les pronoms personnels des secondes personnes : p. ex.

sprich laut, *parle haut;*
sprechet laut, *parlez haut.*

Les pronoms personnels des secondes personnes ne sont employés, dans ces phrases allemandes, que quand on veut renforcer le ton impérieux, ou qu'on veut mettre beaucoup d'instance en priant, invitant, etc. : p. ex.

schweig du! *tais-toi, te dis-je!*
schweigt ihr! *taisez-vous, vous dis-je!*
nehme du dich doch meiner an! *intéresse-toi à moi, je t'en prie!*
nehmet Ihr euch doch meiner an! *intéressez-vous à moi, je vous en prie!*

Obs. 2°. Si un Substantif exprime la personne, à laquelle on fait l'allocution, ce nom peut, comme vocatif, ou précéder la proposition, ou la suivre, ou y être intercalé : par ex.

Freund, verlasse mich in der Noth nicht; (mon) *ami, ne m'abandonne point dans le besoin;* ou
verlasse mich in der Noth nicht, Freund; *ne m'abandonne point dans le besoin, ami;* ou
verlasse, Freund, mich in der Noth nicht.

4°. *Discours, qui exprime un vœu, une exclamation, une admiration.*

La construction est ici absolument la même, que dans les numéros 1) et 2) des phrases interrogatives (voyez-les plus haut) : p. ex.

wäre doch unser Freund schon da!
(que) *fût notre ami déjà là!*

Nous exprimons cet optatif, en mettant *que* en tête. Le mot doch ne peut ici gueres être traduit; il renforce le vœu.

Möchten wir alle bald wieder vereiniget seyn! *Puissions-nous être bientôt réunis!*

Wie glücklich sind die Völker, von denen die Zeitungen
(combien heureux sont les peuples desquels les gazettes
wenig zu sagen haben!
peu de chose à dire ont!

Que les peuples sont heureux, dont les gazettes ont peu de chose à dire!

Wie theuer erkaufen die Völker ihren kriegerischen Ruhm!
(combien cher achetent les peuples leur militaire gloire!)

Que la gloire militaire coûte cher aux peuples!

Wie weislich haben Sie dieses eingerichtet!
(combien sagement avez-vous cela arrangé!)

Que vous avez arrangé cela bien sagement!

Exception.

Le vœu étant exprimé par le verbe au Présent, celui-ci est précédé du sujet : p. ex.

der Himmel segne dich!
(le ciel bénisse toi!)
que le ciel te bénisse!

Gott wolle das verhüten! *que Dieu veuille nous en préserver!*

Mais on dit : wollte Gott!
voulût Dieu! (pour *plût à Dieu.*)

où le verbe wollte est à l'Imparfait.

DEUXIEME SECTION.

Construction des Propositions allemandes, LIÉES *ensemble* PAR UNE CONJONCTION, *afin de former un sens complet.*

Regle. La conjonction commence la proposition, suit ordinairement le sujet; mais le verbe est renvoyé à la fin.

Les autres mots occupent les places qui leur sont assignées par les regles de la Section précédente : p. ex.

ich wünschte, daß unser Freund in dieser Woche noch
je souhaiterais QUE *notre ami dans cette semaine encore*
zurück käme,
*re*TOURNÂT.

Wenn der Vater seine Einwilligung zu dieser Verbindung
SI *le pere son consentement à cette alliance*
gibt, so...
DONNE, *alors*...

Obs. 1°. Les conjonctions suivantes ne produisent aucun effet sur la construction des phrases allemandes; elles ne renvoient pas le verbe à la fin; celui-ci suit immédiatement le sujet, comme si ces conjonctions n'y étaient pas. Ce sont: und, *et;* oder, *ou*; aber, *mais;* allein, *mais;* denn, *car;* sowohl... als auch, *aussi bien... de même que;* sondern, *mais*; weder... noch, *ni... ni;* nicht nur... sondern auch, *non-seulement... mais aussi.*

Quelques grammairiens prennent aussi dagegen, hingegen, dahingegen, *par-contre,* pour des Conjonctions, qui font exception à la regle précédente. Mais c'est la préposition gegen, *contre*, qui fait une composition avec son régime. Si ces mots commencent la phrase, le verbe vient immédiatement après, suivi du sujet, selon la quatrieme regle de la premiere Section.

Obs. 2°. Si, dans une longue phrase, le verbe devait être, par la conjonction, rejeté à la fin, et que le sens en fût trop long-temps suspendu; on se permet, pour obtenir plus de clarté, de placer le verbe au commencement après le sujet : p. ex.

Es ist ungewiß, ob der Gelehrte will, in diesem Jahre noch sich nach Ägypten begeben, die dortigen Alterthümer besuchen, durch Persien nach Indien reisen, sich dort einschiffen, und über das Vorgebürg der guten Hoffnung nach Europa zurück kommen; *il est incertain*, SI *le Savant* VEUT *encore*

cette année-ci se rendre en Egypte, y examiner les antiquités, traverser la Perse, aller aux Indes, s'embarquer là, et revenir, par le Cap de Bonne-Espérance, en Europe.

Ici, la conjonction ob, *si* dubitatif, devait renvoyer le verbe will, *veut*, à la fin de toute la phrase; mais elle est très-longue, le sens en serait trop long-temps suspendu; la clarté exige donc de placer ce verbe au commencement, après le sujet der Gelehrte, *le Savant.*

Obs. 3°. La regle ci-dessus, par laquelle la Conjonction renvoie le verbe à la fin de la proposition, est, ordinairement, observée, quand le Verbe est ou dans un Temps simple, ou seulement composé de deux parties. Mais s'il y a un Temps composé de trois ou de quatre parties, l'auxiliaire peut être placé de trois manieres différentes :

D'abord, le verbe peut être mis à la fin, d'après la regle que nous venons d'indiquer;

Ensuite cet auxiliaire peut suivre immédiatement le Sujet, comme s'il n'y avait pas de conjonction; et

Enfin, l'auxiliaire peut précéder les deux ou trois parties, se trouvant à la fin, et formant, avec lui, le Temps composé : p. ex.

Wann ich morgen meinen Vater auf seinem Landgute
QUAND *je demain, mon pere à sa campagne*
gesprochen haben werde.
parlé aurai.

Le Verbe paraît ici dans un Temps composé de trois parties: ich werde gesprochen haben,
je aurai parlé;
l'auxiliaire werde, signe du Futur, peut être renvoyé à la fin, par la Conjonction wann, *quand*, comme ci-dessus; mais ce Temps, étant composé de trois parties, on peut aussi placer l'auxiliaire werde, immédiatement après le Sujet ich, *je*, comme:

wann ich werde morgen meinen Vater auf seinem Landgute gesprochen haben.

Cet auxiliaire werde peut, enfin, trouver sa place avant les mots gesprochen haben, qui forment, avec lui, le Temps composé : p. ex.

wann ich morgen meinen Vater auf seinem Landgute werde gesprochen haben.

C'est l'oreille qui décide, laquelle de ces trois tournures doit être choisie dans chaque cas.

Obs. 4. Lorsqu'il se trouve à la fin d'une proposition deux Infinitifs, ou deux Participes, ou bien un Infinitif et un Participe, le Verbe, que la Conjonction devrait renvoyer à la fin, se met ordinairement avant ces Infinitifs ou Participes : p. ex.

ich weiß nicht, ob er noch mit uns wird gehen wollen, pour gehen wollen wird, *je ne sais pas s'il voudra venir encore avec nous.*

Wie das Haus im vorigen Monath ist verkauft worden, pour verkauft worden ist; *lorsque la maison a été vendue le mois passé.*

Ich hab ihm gesagt, daß Sie das Pferd haben verkaufen müssen; (on devrait dire : daß Sie das Pferd verkaufen gemußt haben) ; *je lui ai dit que vous avez été obligé de vendre le cheval.*

Obs. 5. Les Adjectifs ou Pronoms relatifs produisent le même effet sur la place du Verbe dans les propositions allemandes, que la plupart des Conjonctions. Le Verbe en est aussi renvoyé à la fin, et avec les mêmes restrictions, que nous avons indiquées dans les observations 2, 3 et 4, qui précedent. Ce sont :

welcher, welche, welches, *qui*, *lequel.*

On peut lui substituer partout der, die, das, de la même signification; et so du même sens, mais seulement, pour représenter les Nominatifs et les Accusatifs de tous les Genres et des deux Nombres.

De même : wer, *qui ;* was, *quoi*, *que.* Enfin aussi wo, *où*, qui, par sa signification : *en quel endroit*, contient l'idée

du relatif, aussi bien quand il est seul, que dans ses compositions: woher, wohin, woran, worauf, woraus, worein, worin, etc. que nous avons expliquées dans la 1e Partie, Chap. V, pag. 278 et les suiv.

Ces mots sont regardés, comme de véritables Conjonctions, parce qu'ils lient, effectivement, une proposition à une autre : p. ex.

der Mann, welchen (ou den ou so) wir gestern auf der
l' homme que nous hier sur la
Straße gesehen haben;
rue vu avons;
l'homme, QUE *nous avons vu hier dans la rue;*

où le relatif welchen ou den ou so, *que*, renvoient aussi à la fin le verbe haben, *avons*.

Die Leute, welche (ou die ou so) heute zu uns
Les gens qui aujourd'hui chez nous
gekommen sind;
venus sont;
les gens QUI *sont venus aujourd'hui chez nous.*

Die Frau, welcher (ou der) ich so eben einen
La femme, à laquelle je dans ce moment une
Brief eingehändigt habe;
lettre remis ai;
la femme, à laquelle je viens de donner une lettre.

Wer es auch gesagt hat;
Qui cela aussi dit a;
quel que soit l'homme qui puisse l'avoir dit.

Was sie auch davon halten mögen;
Quoi vous aussi en croire vouliez;
quoi que vous puissiez en croire.

Wo er auch seyn mag;
(où il aussi être peut);
en quelqu'endroit qu'il puisse être.

Wohin er auch gehen will;
(où il aussi aller veut);
en quelqu'endroit qu'il puisse aller.

Wovon Sie auch sprechen mögen,
(*dequoi vous aussi parler vouliez*) ;
quelle que soit la matiere dont vous voudriez parler.

Obs. 6. On glisse rarement entre la Conjonction et le Sujet un ou quelques petits mots, principalement les pronoms personnels qui représentent le régime du Verbe: p. ex.

ob sich schon unser Freund geirrt hat,
(*quand* SE *même notre ami trompé a*),
quand même notre ami s'est trompé.

Mais si les Pronoms personnels sont le Sujet même, ils suivent toujours immédiatement la Conjonction: p. ex.

wenn ich schon mich geirrt habe,
(*quand je même me trompé ai*),
quand même je me suis trompé ;
wenn du dich schon geirrt hast, *quand même tu t'es trompé ;*
wenn er sich schon geirrt hat, *quand même il s'est trompé;*
wenn wir uns schon geirrt haben, *quand même nous nous sommes trompés ;*
wenn ihr euch schon geirrt habt, *quand même vous vous êtes trompés ;*
wenn sie sich schon geirrt haben, *quand même ils se sont trompés.*

Obs. 7. Il y a des Conjonctions allemandes, composées de deux mots; comme obgleich, obschon, obwohl, obzwar, wenn auch, wenn gleich, wenn schon, qui, toutes, signifient : *quand même, quoique ;* et wenn nur, *pourvu que.* On les emploie souvent de maniere qu'on les sépare, en mettant un ou quelques petits mots entre deux : p. ex.

ob er schon nicht reich ist, *quand même il n'est pas riche;*
wenn mein Kind schon nicht groß ist, *quand même mon enfant n'est pas grand ;*
wenn er nur heute noch kommt, *pourvu qu'il vienne encore aujourd'hui.*

Obs. 8. L'usage permet de supprimer quelques Conjonc-

tions allemandes, ce qui produit des changements dans la construction des phrases. Ce sont :

daß, *que.* Quand on emploie cette conjonction, elle renvoie le verbe à la fin, d'après la regle ci-dessus; en la supprimant, le verbe suit immédiatement le Sujet : p. ex.

Ich weiß gewiß, daß er heute noch kommen wird; *se suis sûr qu'il viendra encore aujourd'hui.*

En supprimant daß :

ich weiß gewiß, er wird heute noch kommen.

Le bon goût exige donc de supprimer la conjonction daß, chaque fois qu'elle devrait être suivie de l'article das : p. ex.

man sagt, das Brot wird bald theurer werden; *on dit que le pain renchérira bientôt:* pour man sagt, daß das Brot bald theurer werden wird; ce qui choquerait l'oreille.

Wenn, *si* conditionnel.

Si l'on supprime cette conjonction, le Verbe est placé en tête, et le Sujet suit immédiament : p. ex.

wenn er heute kommt,
s' il aujourd'hui vient,

en supprimant wenn;

kommt er heute .....,
s'il vient aujourd'hui .....,

Il en est de même de ob, *si* dubitatif : p. ex.

Ich weiß nicht, ob ich schlafe oder wache;

Supprimez ob:

ich weiß nicht, schlaf ich oder wach ich;
je ne sais pas si je dors ou si je suis éveillé.

Wenn et ob peuvent être supprimés de la même maniere, quand même il sont liés à gleich, schon, wohl, zwar et nur; comme obgleich, obschon, obwohl, obzwar, wenn gleich, wenn schon, *quand même, quoique,* et wenn nur, *pourvu que.* (Voy. Obs. 7. ci-dessus).

Leur suppression exige toujours que le Verbe commence la phrase, il est suivi du Sujet et de l'autre partie qui fait la Conjonction composée : p. ex.

ob er gleich, ou ob er schon, ou ob er wohl, ou ob er zwar, ou wenn er gleich, ou wenn er schon nicht reich ist; *quand même il n'est pas riche;*

où le Verbe ist, *est*, se trouve à la fin, parce que ob et wenn sont exprimés. Mais en les supprimant, le verbe ist est mis en tête : p. ex.

ist er gleich, ou ist er schon nicht reich.

De même :

wenn es nur heute nicht regnet,

pourvu qu'il ne pleuve pas aujourd'hui;

ou en supprimant wenn :

regnet es nur heute nicht.

C'est donc une regle essentielle à connaître pour les Français, qu'une phrase, commençant par le verbe, suivi du Sujet, (s'il n'y a ni interrogation, ni exclamation) a toujours supprimé wenn ou ob, *si* conditionnel ou dubitatif.

Quand les Conjonctions lient au moins deux propositions, dont la seconde est nécessitée par la premiere, celle-ci est nommée *l'antécédente;* et l'autre, *la conséquente.*

En ce cas, la construction allemande a cela de particulier, que la *conséquente* est, ordinairement, annoncée par la Conjonction so, *alors*, qu'on n'exprime pas toujours en français; suit le verbe, et le Sujet vient après : p. ex.

(Antécédente) wenn die Witterung regnerisch bleibt,
si le temps pluvieux reste,
(Conséquente) so verlassen wir die Stadt nicht.
alors quittons - nous la ville ne pas;

si le temps reste pluvieux, nous ne quitterons pas la ville; où so, l'annonce de la *conséquente* allemande n'est pas rendue en français.

On peut aussi supprimer la Conjonction so, l'annonce de la conséquente, surtout si l'antécédente est courte, et qu'il n'y en ait qu'une; ainsi dans l'exemple précédent, on pourrait dire : wenn die Witterung regnerisch bleibt, verlassen wir die Stadt nicht.

S'il y a plusieurs conséquentes, la construction, indiquée

ci-dessus, n'a lieu qu'à la premiere, et la ou les suivantes reprennent la suite ordinaire des mots : p. ex.

(Antécédente) Wenn die schöne Witterung anhält,
si le beau temps se soutient,
(1e conséquente) (so) gehen wir aufs Land,
(alors) *allons-nous à la campagne,*
(2e conséquente) und ich besuche dort unsern Freund;
et je fais une visite là à notre ami;

si le beau temps se soutient, nous irons à la campagne, et j'y verrai notre ami.

Ce n'est ici qu'à la premiere conséquente, commençant ou non par so, que le verbe gehen, *allons*, précede le Sujet wir, *nous.* Mais dans la seconde conséquente le Sujet ich, *je*, se replace avant le verbe besuche, *fais une visite.*

Dans le cas, où les deux conséquentes auraient le même Sujet, il n'est exprimé, en allemand, qu'à la premiere, et supprimé, à la seconde : p. ex.

wenn die schöne Witterung anhält; so gehen wir aufs Land, und besuchen dort unsere Freunde; *si le beau temps se soutient, nous irons à la campagne et* (nous) *y verrons nos amis.*

Encore quelques particularités, par lesquelles les phrases allemandes different des françaises.

1°. S'il est question du même Sujet dans quelques membres de phrase consécutifs, il n'est exprimé, en allemand, que dans le premier, et sous-entendu dans le, ou dans les suivants; tandis qu'en français ce Nominatif est souvent représenté par le pronom *il, ils, elle, elles*: p. ex.

Mein Bruder hat sich aufs Land begeben, und vollendet daselbst das Werk, welches er bald herausgeben will; *mon frere s'est rendu à la campagne, et* (IL) *y termine l'ouvrage qu'il veut bientôt publier.*

Der König fuhr nach Berlin, und musterte einige Regimenter, *le Roi alla à Berlin, et* (IL) *passa quelques régiments en revue.*

2°. De même une Conjonction, commençant une phrase, est répétée, en français, par *que;* et simplement sous-entendue, en allemand : p. ex.

QUAND *les vents s'élevent furieux*, QU'ILS *portent les vaisseaux tantôt jusqu'aux nues*, *et* QUE *tantôt* ILS *les laissent retomber dans l'abyme.*

Ici nous représentons la conjonction *quand*, dans les membres de phrase suivants, par *que*; le Sujet *les vents* est répété par *ils*. Mais rien de tout cela, en allemand; on y dit : wann die Winde toben, die Schiffe bald in die Wolken erheben, und sie bald wieder in den Abgrund fallen lassen.

3°. Le mot *étant* manque en allemand, il faut donc rendre cette idée par une circonlocution : p. ex.

le Roi ÉTANT *à Versailles, y a reçu les Magistrats.*

Les Allemands sont obligés de dire :

lorsque le Roi a été à Versailles, il y a reçu ....

wie der König zu Versailles gewesen, (so) hat er daselbst die obrigkeitlichen Personen empfangen.

4°. La même circonlocution a lieu, en allemand, quand nous mettons la préposition *en* devant un Participe présent: p. ex.

EN FAISANT *le voyage de Vienne, il tomba malade en route;*

il faut dire en allemand :

lorsqu'il a fait le voyage ...., comme :

als er die Reise nach Wien machte, ward er unterweges krank.

Nous terminons ce Chapitre en observant que les mots, auxquels les regles de la construction allemande n'assignent pas, dans les propositions, des places fixes, doivent y être rangés de la maniere qui flatte le plus l'oreille. On dirait donc mieux :

ob ich schon mich geirrt habe, *quoique je me sois trompé;*
que ob ich mich schon geirrt habe,
où les deux mots ich mich, se suivant immédiatement, choqueraient l'oreille.

Enfin les poëtes allemands jouissent de toute la latitude d'arranger les mots de la maniere la plus convenable à la composition des Vers.

CHAPITRE IV.

Liaison de différentes propositions, pour former un sens complet, nommé PÉRIODE.

En liant différentes propositions, pour former un sens complet ou une période, on peut réunir deux propositions, dont l'une est indépendante de l'autre; elles sont alors *coordonnées*. Ou bien l'unede ces propositions en explique ou en détermine l'autre; et dans ce cas, l'une est *subordonnée* à l'autre.

L'art de coordonner et de subordonner ses idées, avec goût et euphonie, est enseigné par la *Rhétorique*.

C'est un art particulier qui n'est plus du ressort de la *Grammaire*, celle-ci ne veille qu'à la *pureté* de la diction.

Nous nous bornons donc ici à présenter quelques regles qui enseignent l'art d'abréger la diction, afin qu'elle ne devienne pas traînante; et d'éviter quelques fautes de rédaction, par lesquelles on répandrait de l'obscurité dans la suite des idées.

1°. Pour rendre le style plus rapide, on peut souvent supprimer le pronom relatif welcher, *qui*, et le Verbe qui suit : p. ex.

er, seiner Unschuld bewußt, (pour welcher seiner Un-
lui, de son innocence convaincu, (*qui de son in-*

schuld bewußt war) hörte die ungerechten Vorwürfe
nocence convaincu était) écoutait les injustes reproches

mit Gleichgültigkeit an.
avec indifférence (hör an signifie *écoute.*)

Froh, daß die Sache diesen Ausgang genommen, und des
content, que l' affaire cette issue pris (ait), *et du*

langen Wartens müde, ging ich schnell nach
long attendre fatigué, allai-je promptement à la

Hause;
maison;

pour :

ich, der ich froh war, daß die Sache diesen Ausgang
moi qui je content étais, que l' affaire cette issue

genommen, und der ich des langens Wartens müde
pris (ait), et qui je du long attendre fatigué

war...
étais...,

Content de cette issue de l'affaire, et fatigué que j'aie eté obligé d'attendre si long-temps, je me suis hâté de retourner chez moi.

De la même maniere, on peut souvent abréger la phrase, en supprimant les conjonctions da, *comme*; weil, *parce que*, et le verbe qui suit : p. ex.

Zu schwach, ein Treffen zu wagen, zog er sich zurück,
trop faible, un combat de hazarder, il se retira ;

pour :

da ou weil er zu schwach war, ... *comme* ou *parce qu'il était trop faible, ...*

3°. Les conjonctions obgleich, obschon, *quand même, quoique*, sont aussi, quelquefois, daus le cas d'être supprimées avec le verbe : p. ex.

Ihre zärtlichen Erinnerungen, die sie uns, auch todt,
ses tendres exhortations qu'elle nous, MÊME MORTE,

noch zurück ließ;
encore laissa;

où auch todt, *aussi morte*, pour

ob sie schon ou ob sie gleich schon todt war, *quand même elle était déjà morte.*

On conserve quelquefois la conjonction, en supprimant seulement le verbe pur sey, *sois*: p. ex.

Dennoch prahlst du noch immer damit, obgleich ou obschon mit Schande bedeckt; *malgré cela tu t'en vantes encore*, QUOIQUE COUVERT DE HONTE;

pour

ob du gleich ou ob du schon mit Schande bedeckt bist, *quoique tu sois couvert de honte.*

4°. Une proposition négative toute entiere peut être, quelquefois, représentée en allemand, par un adjectif, nommé *Participe passé*, qui est aussi le *Participe du passif*, en mettant un, *in*, en tête : p. ex.

Sonnen leuchten ungesehen, *des soleils brillent* INVUS: *des soleils brillent dans l'univers, sans être vus par nous ;*

où ungesehen (*invus*) est pour ohne daß man sie sieht, *sans qu'on les voye sur notre globe*, ou ohne gesehen zu werden, *sans être vus* (par nous).

Wenn das Schlimmste kommt, so kommt es ungefürchtet, *Si le pire arrive, il arrive non-craint*;

où ungefürchtet est encore pour ohne gefürchtet zu werden, *sans être craint : quand même le pis-aller devrait arriver, il arrivera sans qu'on en ait peur.*

5°. Le même adjectif, nommé *Participe du passé*, exprime aussi une proposition, dans laquelle le verbe serait au Présent : p. ex.

Da steht er, das Gesicht gegen den Fluß gekehrt; *le voilà, le visage tourné vers la riviere* ;

où gekehrt est pour und kehrt, *et tourne*, ou pour indem er kehrt, *tandis qu'il tourne.*

De même :

Gesetzt, *supposé;* comme gesetzt, es seye so, *supposé qu'il en soit ainsi* : où gesetzt peut être pour wenn wir voraus setzen,

si nous supposons, dans ce moment, ou pour wann wir voraussetzen werden, *quand nous supposerons à l'avenir* : ou gesetzt es wäre so, où gesetzt serait pour wenn wir vorausgesetzt hätten, *si nous avions supposé qu'il en fût ainsi.*

Enfin l'adjectif, nommé *Participe présent*, peut, de la même maniere, offrir une proposition entiere, qui, étant résolue, pourrait représenter le verbe dans les trois temps : par ex.

Betend steht sie auf, *priant Dieu elle se leve ;*

pour :

indem sie betet, *tandis qu'elle prie Dieu.*

Betend stand sie gestern auf, *priant Dieu, elle se leva hier*;

où betend est pour indem sie betete, *tandis qu'elle priait Dieu.*

Betend wird sie auch morgen aufstehen, *priant Dieu, elle se levera encore demain.*

où betend, pour indem sie beten wird, *tandis qu'elle priera Dieu.*

Ces exemples prouvent encore jusqu'à l'évidence que ces adjectifs, nommés *Participe du présent*, *du passé*, sont applicables aux trois temps de la nature.

6°. Une proposition, commençant par la conjonction daß, *que*, est toujours subordonnée à une autre : p. ex.

Ich wünsche, daß er bald komme, *je souhaite qu'il vienne bientôt.*

Or deux ou plusieurs propositions coordonnées peuvent être subordonnées de la même maniere à une proposition qui précede.

Dans ce cas, la conjonction daß, *que*, est seulement exprimée au commencement de la premiere proposition subordonnée allemande ; et supprimée, devant les autres : par ex.

Ich wünsche, daß er bald komme, uns die erwünschte Nachricht bringe, und uns endlich aus der Verlegenheit ziehe; *je souhaite qu'il arrive bientôt, (qu'il) nous apporte la nouvelle désirée, et (qu'il) nous tire enfin de l'embarras.*

Mais ce serait écrire contre le bon goût que de lier plusieurs propositions, commençant par daß, *que*, où la suivante serait toujours subordonnée à la précédente. On doit donc éviter ces tournures qui sont répréhensibles : p. ex.

Sollte der Vormund nicht wissen, daß wir es gerne sehen, daß er nicht leiden will, daß unser Vetter studiert? *Le tuteur pourrait-il ignorer* QUE *nous voyons avec plaisir*, QUE *lui s'oppose*, QUE *notre cousin ne fasse pas des études* (pour devenir un Savant)?

7°. Une proposition, intercalée dans une autre sans être en liaison avec elle, est nommée une *parenthese.* Ce mot est aussi donné aux crochets représentant l'intercalation. Or le bon goût exige que ces intercalations soient courtes, pour ne pas suspendre trop longtemps la suite naturelle des idées.

Pour qu'un livre soit bien écrit, l'auteur doit exposer des *idées intéressantes.* (Les idées *vraies et utiles* le sont toujours.) La diction doit être *pure;* et l'exposition *généralement claire.* Ajoutez à cela une suite naturelle des idées, et vous avez un bon livre.

L'art d'orner ces idées par des métaphores, par des comparaisons, par des images, convient, principalement, aux écrits d'imagination, par lesquels l'auteur veut *amuser* le public; mais ces ornements sont, ordinairement, déplacés dans les livres instructifs. Ici, les idées *vraies et utiles* n'ont pas besoin d'ornements; les ornements ne feraient que détourner l'attention du lecteur, avide de connaissances, pour l'amuser avec du clinquant.

TROISIEME PARTIE.

Le but de cette partie est de pénétrer plus profondément dans les secrets de la langue allemande ; de développer la formation des mots dérivés ; et d'ajouter les recherches intéressantes sur le mécanisme de cette langue, qui ne pouvaient pas entrer dans les deux premieres parties. Elle sera terminée par les regles de l'orthographe et de la ponctuation.

CHAPITRE I.

Maniere, dont les mots dérivés allemands sont formés de leurs racines.

On peut adopter le principe, que les racines allemandes sont des *mots imitatifs*, des *onomatopées* : comme pfeif, *siffle ;* lach, *ris ;* säg, *scie ;* klopf, *frappe ;* wisch, *essuie*, etc.

De ces racines sont formées des familles entieres de mots, nommés *dérivés*.

Il y a de ces dérivés qui n'ajoutent rien à leur racine, et qui n'offrent qu'un changement de voyelle ou de diphthongue, liées aux consonnes radicales: comme

trink, *bois*, racine;
(der) Trank, (*la*) *boisson*, dérivé;
beiß, *mords*, racine;
(der) Biß, (*la*) *morsure*, dérivé;
schreit, *fais un pas*, racine;
(der) Schritt, *le pas*, dérivé.

La plupart des dérivés sont formés, ou en ajoutant une syllabe avant la racine; cette syllabe modifie la signification radicale: p. ex.

schlag, *frappe*, racine;
zerschlag, *détruis en frappant*, dérivé;
kenn, *connais*, racine;
erkenn, *reconnais*, dérivé.

Ou bien l'on ajoute une simple consonne à la fin de la racine, par laquelle l'idée radicale est encore modifiée · par ex.

fahr, *va* ou *conduis en voiture* ou *par eau*, racine:
(die) Fahrt, (*l'*) *action d'aller en voiture* ou *par eau*, dérivé.

Quelquefois la racine reçoit, pour terminaison, une syllabe entiere, qui réunit une idée entiere à celle de la racine: par ex.

fisch, *pêche*, *prends des poissons*, racine;
(der) Fischer, (*le*) *pêcheur*, dérivé.

Souvent la racine reçoit une syllabe en tête et une ou deux terminaisons, dont chacune ajoute au sens de la racine une idée accessoire: p. ex.

kenn, *connais*, racine; dont les dérivés suivants:
erkenn, *reconnais*,
erkenntlich, *reconnaissant*,
(die) Erkenntlichkeit, (*la*) *reconnaissance*.

L'origine de ces avant-syllabes et de ces terminaisons est claire dans quelques mots; dans d'autres, elle est moins

certaine ; et en d'autres encore, elle est enveloppée d'un voile impénétrable, et se perd dans une haute antiquité.

Nous n'indiquerons l'origine de ces syllabes, que lorsqu'elle nous paraîtra hors de doute ; et pour les autres, nous nous bornerons à amoncer tout simplement la maniere, dont ces syllabes modifient l'idée radicale, sans nous hazarder dans un dédale de conjectures étymologiques.

PREMIERE SECTION.

Des Syllabes placées avant les racines, pour former des Mots dérivés, ou des PARTICULES allemandes.

Comme il regne dans cette partie de la grammaire allemande une grande confusion, nous nous efforçons principalement de débrouiller ce chaos, et d'expliquer la plus grande difficulté, que les Allemands mêmes ont reconnue, jusqu'ici, comme insurmontable ; elle a découragé tous les étrangers qui ont étudié cette langue intéressante. Nous prions notre Lecteur d'accorder une attention particuliere à ce chapitre, qui est en liaison immédiate avec les chapitres suivants sur l'*Accent tonique* et sur l'*Accent oratoire*.

Le moyen essentiel d'éclaircir cette question, est de donner une définition exacte du mot *Particule*.

Or *Particule* vient du mot latin *particula*, qui signifie *petite partie*.

Que veut maintenant dire *particule* en grammaire ?

Cherchons-en la définition claire dans la chose même. Nous disons, par ex. que *dé* est une particule de *défaire* ; *dés*, de *déshonorer* ; *mé*, de *méconnaître* ; *més*, de *mésintelligence*.

Les syllabes *dé, dés, mé, més*, ne sont pas des mots mêmes: *ce sont de petites parties de mots qui, placées en tête, modifient la signification des mots, auxquels ces syllabes sont ajoutées.*

Chaque mot qui, comme tel, paraît, seul, dans la langue, n'est donc pas une *Particule* ou *une petite partie de mot*, c'est *un mot même;* et *chaque partie d'un mot qui a sa signification, sans paraître seule dans la langue, est une* PARTICULE.

1°. *Des véritables Particules allemandes.*

Il y a huit avant-syllabes qui, étant placées en tête des racines allemandes, en modifient le sens, et ne paraissent jamais, seules, dans la langue. Ce sont les huit suivantes, que nous allons exposer dans leur ordre alphabétique :

1) be, contraction de bey, *apud,* des Latins, et qui prend souvent la signification de *sur:* ich habe kein Geld bey mir, *je n'ai point d'argent* SUR *moi:* p. ex.

de leg(e), *couche, place*, racine;

beleg(e), *place* ou *couche sur...*, comme

er belegt den ganzen Tisch mit Goldstücken, *il met* SUR *toute la surface de la table des pieces d'or.*

Tous les verbes dérivés, ayant la particule be en tête sont *actifs*, et mettent leur régime à l'accusatif: par ex. antwort(e), *répond,* verbe neutre; on dit:

antwort auf diesen Brief, *réponds à cette lettre.*

En mettant la particule be en tête, le verbe devient actif: p. ex. beantworte diesen Brief, de la même signification; et ce verbe peut aussi subir la forme passive : comme

der Brief ist beantwortet worden,

(*la lettre a été répondue,*)

on a fait réponse à cette lettre.

2) em, les mots, dont cette particule a été formée, sont les prépositions an ou in, *ad* ou *in* des Latins; elle en conserve les significations, quoique, quelquefois, dans un sens

figuré. On se rappelle, avec quelle facilité les voyelles changent dans les langues originairement asiatiques. La consonne n est transformée en m, quand elle est suivie d'un b ou p; comme aussi en français dans *imbécille*, *importer*.

Dans le seul mot empor, *en haut*, et ses dérivés, sich empören, (du peuple) *se lever*, *se révolter;* die Empörung, *la révolte*, *la rébellion*, etc. la particule em reste sans addition. Le mot empor, dérive de la particule em, et de l'ancien bor ou bar, encore usité en anglais, avec la signification *porte*, où b, consonne labiale douce se change en p, labiale forte.

La syllabe bar est encore usitée, en allemand, comme terminaison d'adjectif ou d'adverbe: p. ex. de die Frucht, *le fruit;* on forme l'adjectif fruchtbar, *fertile*, *qui porte des fruits*.

La particule em reçoit un p euphonique, quand la racine qu'elle précéde, commence par f: ce sont les quatre suivantes: fah, fang, fehl, find, dont se forme empfah ou empfang, *reçois;* empfehl, *recommande;* empfind, *sens;* et leurs dérivés.

3) ent; cette particule a deux significations distinctes.

D'abord l'idée d'*éloignement:* p. ex.

de führ, *conduis*, racine;

entführ, *enleve* une femme, *conduis-la bien loin, pour la soutraire à l'autorité de ses parents.*

Sous cette signification, la particule ent dérive encore des prépositions an ou in, auxquelles on ajoute un t euphonique.

Ensuite ent représente *l'idée privative*, dérivant de un, contraction de ohn(e), *sans;* encore avec le t euphonique: p. ex.

de ehr(e), *honore*, racine;

entehr(e), *déshonore, prive de l'honneur.*

4) er; la particule er n'est autre chose que le pronom personnel er, *il*, *lui*; avec la seule différence, que l'e dans le pronom er est ouvert et *long;* tandis que cet e devient ouvert et *bref*, dans la particule er.

Le pronom er signifie *il*, *lui*; et la particule er annonce

l'idée du *mâle*, de la *force*, de la *persévérence*, du *travail soutenu*, du *fruit de ce travail.* Les exemples suivants prouveront l'idée, que cette particule ajoute aux mots qu'elle précede :

de heb(e), *leve*, *souleve*, racine;
erheb(e), *éleve bien haut par un effort soutenu*;
de wart(e), *attends*, racine;
erwart(e), *attends avec persévérance, jusqu'à ce que l'évenement que tu as attendu, soit arrivé*;
bitt(e), *prie*, racine;
erbitt(e), *obtiens à force de prier avec persévérance*;
tanz(e), *danse*, racine;
ertanz(e), *obtiens*, (de la gloire, de la fortune) *à force de danser bien et souvent*;
schieß(e), *tire* une arme, racine;
erschieß(e), *tue en tirant, en mettant beaucoup de force et d'adresse dans l'action de tirer*;
de trink, *bois*, racine;
ertrink, *noye-toi, péris pour avoir trop bu*;
de ober, *supérieur*;
erober, *fais la conquête, deviens le supérieur d'un pays en employant une force majeure.*

5) ge, placé devant un verbe, ajoute à la signification de celui-ci, l'idée d'une action soutenue : p. ex.

de denk(e), *pense*;
gedenk(e), *pense long-temps*, comme:
ich will es dir gedenken, *je t'y penserai long-temps, tu me paieras le tour que tu m'as joué.*

On est déjà averti que la particule ge est placée devant le verbe, pour former les adjectifs, nommés *Participes du passé*; mais seulement dans le cas, où l'accent tonique repose sur la premiere syllabe du verbe: cette particule est rejetée, dans le cas contraire : p. ex.

de lob(e), *loue*,
le Part. passé : gelob(e)t, *loué*;

de antwort(e), *réponds*;
Part. passé: geantwortet, *répondu*.
Mais de regier(e), *regne*;
Part. passé: er hat regiert, *il a regné*;
de vollend(e), *acheve ton travail*;
Part. passé: er hat sein Werk vollendet, *il a terminé son travail*;
de prophezeih(e), *prophétise*, *prédis*,
Part. passé: er hat es prophezeiht, *il l'a prédit*.

La particule ge, devant un substantif, en désigne la *multiplication* ou la *réitération*: p. ex.
de der Schrey, *le cri*, un seul cri;
das Geschrey, *les cris répétés* ou *soutenus*;
de der Berg, *la montagne*;
die Gebirge, *les montagnes contiguës*, ou *se trouvant dans le même voisinage*: comme
die Alpen-Gebirge, *les Alpes*; c'est-à-dire, *toutes les montagnes qui, prises collectivement, sont nommées les* ALPES.
de das Wasser, *l'eau*;
das Gewässer, *les eaux* d'une riviere, d'une mer, *prises collectivement*;
de die Wolke, *le nuage*;
das Gewölke, *les nuages pris collectivement*.

C'est par cette raison que ces substantifs, commençant par la particule ge, sont presque tous du genre neutre, comme idées abstraites; et qu'ils admettent rarement le pluriel, parce qu'ils représentent déjà la collection de la chose, que le Nom primitif désigne.

Dans le discours familier, on forme des substantifs, en plaçant la particule ge devant les allocutifs des verbes. Ces Noms annoncent l'action soutenue du verbe, avec l'idée de *mépris*, ou que cette action soutenue vous devient insupportable: p. ex.
de plauder, *bavarde*, alloc.
das Geplauder, *le bavardage*;

comme: das ist ein beständiges Geplauder,
c'est un bavardage qui ne finit plus.

Les Adjectifs, dérivés de pareils Noms, conservent, dans la particule ge, cette idée de la qualité qui se répand sur plusieurs choses de la même espece: p. ex.

de das Gebirge, *plusieurs montagnes contiguës* ou *du même voisinage, prises collectivement;*

Adj. gebirgig, *montagneux:*

das Land ist gebirgig, *ce pays est montagneux, il contient plusieurs montagnes.*

6) miß; les habitants de la Basse-Allemagne se servent encore, mais seulement dans le discours familier, de miß seul, comme d'un Adjectif-attribut ou d'un Adverbe; il signifie: *erroné, dans l'erreur, faux, en vain:* p. ex.

hierin sind Sie miß, *en cela, vous êtes dans l'erreur.*

Miß ne paraît jamais, seul, dans les livres allemands. Il y est regardé, tantôt comme *particule*, et tantôt comme un véritable *mot*, formant, avec un autre, un composé. La prononciation annonce, si miß est considéré sous l'un ou l'autre rapport. Miß, comme *particule*, rejette, comme toutes les particules allemandes, l'accent tonique. (Voyez l'observation à la fin des huit particules allemandes; de même le chapitre suivant sur l'*accent tonique.*)

Si l'accent tonique repose sur miß, il est censé être le mot modifiant dans une composition de mots. (Voyez dans cette 3e Partie le chapitre sur l'accent tonique *des mots composés.*)

C'est par cette raison que, dans différentes provinces, le même mot est prononcé de maniere que, tantôt on appuie sur miß; et tantôt, sur la voyelle on diphthongue de la syllabe radicale du mot suivant: p. ex.

mißhandel et mißhandel, *maltraite;*

mißdeut(e) et mißdeut(e), *explique en mal.*

Il est intéressant de connaître cette prononciation, surtout dans les verbes, ayant miß en tête; afin de savoir la maniere, dont ce forme leur Participe passé: car dans le cas, où miß rejette l'accent tonique, il n'admet pas non plus

(d'après la regle générale que nous avons indiquée) la particule ge au Participe passé : p. ex. de mißhandel, *maltraite*,

man hat ihn mißhandelt, *on l'a maltraité.*

De même de mißdeut(e), *explique en mal;*

Sie haben meine Worte mißdeutet, *vous avez mal expliqué mes paroles.*

Mais quand un Verbe commence par miß, sur lequel repose l'accent tonique, il faut faire attention, si ce verbe composé est *actif* ou *neutre*. Dans le premier cas, la particule ge se met *avant* miß, pour former le Participe passé : p. ex. de mißhandel, *maltraite*, v. a.

man hat ihn gemißhandelt, *on l'a maltraité;*

et si le verbe est neutre, la particule ge est placée *après* miß, pour former ce Participe : p. ex.

de mißhandel, *agis mal*, v. n.

er hat mißgehandelt, *il a mal agi.*

Voilà donc expliquée la raison, pourquoi le Participe passé du verbe mißhandel est

tantôt mißhandelt;

tantôt gemißhandelt;

enfin mißgehandelt.

Nous ne connaissons aucune grammaire allemande qui en ait exposé la regle.

Les livres allemands n'exprimant, par aucun signe, ce qu'on appelle l'*Accent tonique*, c'est donc au dictionnaire à en indiquer l'usage (*).

Pour les mots allemands commençant par miß, il n'y a qu'une seule regle fixe, par laquelle on est sûr que l'accent tonique repose sur cette syllabe : c'est quand miß est suivi d'une particule. Alors on est certain que miß est regardé comme le mot modifiant d'un composé; car aucun mot allemand ne peut commencer par deux particules : prenons

(*) Nous mettons un trait horizontal sur la voyelle ou diphthongue de la syllabe, sur laquelle la voix appuie plus fortement en prononçant un mot; c'est un signe que nous avons choisi, pour guider nos Lecteurs.

p. ex. die Geburt, *l'enfantement*, ou *ce qu'une mere a mis au monde;* mot dérivé, dont l'ancienne racine est bar ou bor, avec la particule ge en tête. Sa véritable signification est : *la chose qu'une mere a long-temps portée.* En faisant le composé die Mißgeburt, (dont le véritable sens est : *la chose qu'une mere a long-temps portée, et qui a mal réussi; un monstre*, comme *un enfant à deux têtes*, etc.) on est sûr que miß est regardé comme le mot modifiant de cette *composition de mots;* où die Geburt représente l'idée principale. Miß a donc l'accent tonique de cette composition; car Geburt, ayant la particule ge en tête, miß ne peut pas aussi être particule, par la regle générale et sans exception que: *jamais, deux particules ne peuvent se suivre immédiatement.*

De même : der Stand, *l'état, la condition*; et son dérivé der Verstand, *l'entendement*, où la particule ver précede le mot primitif : enfin le composé der Mißverstand, *le malentendu*, où miß étant très-certainement le *mot* modifiant de la composition, prend l'accent tonique; car le mot principal Verstand commence par la particule ver.

Il faut encore observer que, si miß fait un composé avec un verbe dérivé, ayant une particule en tête, ce verbe composé rejette, au Participe passé, la particule ge, quand même l'accent tonique reposerait sur miß, premiere syllabe; car *la langue allemande ne souffre pas deux particules dans le même mot, dérivé ou composé:* p. ex.

Le verbe primitif steh(e), *sois de bout*, fait le participe passé irrégulier gestanden. Le participe passé du dérivé ver-steh(e), *comprends, entends* par ton intelligence, est verstanden; et mißversteh(e), *comprends mal*, a son participe mißverstanden, et non pas gemißverstanden, quoique l'accent tonique repose sur la premiere syllabe du verbe; car deux particules ne doivent jamais se trouver dans le même mot allemand, dérivé ou composé.

Miß est rarement changé en misse: p. ex. die That, *le fait;* et le composé die Missethat, *le méfait, le crime.*

De même : der Thäter, *celui qui a fait;* dont le composé: der Missethäter, *le malfaiteur, le criminel.*

7) Ver. Les exemples suivants feront sentir le sens que cette particule ajoute à la signification des mots, à la tête desquels ver est placé : p. ex.

weisen, *montrer* (le chemin);

verweisen, *exiler*, assigner à quelqu'un un pays éloigné pour son séjour, dans l'intention de le punir.

folgen, *suivre;*

verfolgen, *poursuivre*, *persécuter*, *suivre quelqu'un long-temps et de près, dans l'intention de lui nuire.*

backe, *cuis au four;*

verbacke (das Mehl, *la farine*); *emploie toute la provision de farine, en la faisant cuire au four.*

brenne, *brûle;*

verbrenne, *brûle trop fort* ou *détruis en brûlant.*

scherze, *badine;*

verscherze (deine Zeit, *ton temps*); *perds ton temps en badinant trop long-temps;*

verscherze (dein Glück, *ton bonheur*), *perds l'occasion de faire ton bonheur* ou *ta fortune.*

spiele, *joue;*

verspiele, *perds au jeu, manque le but que tu t'étois proposé en jouant.*

baue, *bâtis, construis;*

verbaue dich, *ruine-toi, pour avoir bâti au-delà de tes facultés.*

schreibe, *écris;*

verschreibe dich, *écris un mot pour un autre, pour avoir mis trop de précipitation en écrivant.*

spreche, *parle;*

verspreche, *promets, prends un engagement en parlant;*

verspreche dich, *dis un mot pour un autre, pour avoir mis trop de précipitation en parlant.*

On lie la particule ver à des adjectifs, pour en former des verbes, dont la signification est : *adopte la qualité désignée*

par l'adjectif, ou *transmets cette qualité sur une chose*: p. ex.

blind, *aveugle ;*

verblind(e), *deviens enfin tout-à-fait aveugle par une cause long-temps soutenue.*

besser, *meilleur ;*

verbesser, *améliore* ou *perfectionne par un travail soutenu.*

On forme aussi des verbes en mettant ver devant des Substantifs. La signification de ces verbes est : *étends sur un corps la matiere que le Substantif désigne*, ou *transforme quelque chose en la matiere, désignée par le Nom de choses.* Par ex. Gold, *de l'or ;*

vergold(e), *dore*, ou *étends de l'or sur un corps.*

Zinn, *de l'étain ;*

verzinn(e), *étame*, ou *étends de l'étain sur un corps ;*

die Kohle, *le charbon ;*

verkohl(e), *réduis en charbon ;*

Kalk, *de la chaux ;*

verkalke, *calcine, réduis en chaux.*

La particule ver, liée à d'autres Substantifs, forme enfin aussi des verbes qui signifient : *ferme, bouche* ou *enferme* par la chose que le Nom de choses annonce : p. ex.

der Damm, *la digue ;*

verdämm(e), *enferme par une digue.*

die Mauer, *le mur ;*

vermauer, *bouche par un mur.*

das Pech, *la poix ;*

verpich(e), *bouche (des fentes) avec de la poix.*

Il y a des Adjectifs, ayant la particule ver en tête, qui paraissent être des Participes passés, mais dont les Verbes ne sont pas usités : p. ex.

der Haß, *la haine ;*

verhaßt, *fortement et généralement haï,*

paraît être le Participe passé de verhasse, qui n'est pas en usage ;

die Lüge, *le mensonge ;*

verlogen, *qui a une grande disposition à mentir ;*

le verbe verlügen, dont il paraît représenter le Participe passé, n'existe pas en allemand.

La particule er donne l'idée de *la force*; ver annonce *plus de force*, quelquefois *trop*, et qui fait manquer le but qu'on s'était proposé.

8) zer; paraît être une contraction de zu er. Or zu, devant un adjectif ou un adverbe, signifie *trop:* comme er ist zu groß, *il est trop grand;* de sorte que la particule zer, pour zu er, ajoute le sens de *beaucoup trop*, de *tant que l'on peut*, au mot, avec lequel cette particule est liée: p. ex.

prügel, *rosse*;

zerprügel, *rosse tant que tu pourras*;

er ist zerprügelt worden, *il a été moulu de coups.*

Le plus souvent zer, se trouvant à la tête d'un verbe, donne l'idée de *destruction*, en employant l'action du verbe primitif: p. ex.

schlag, *frappe*;

zerschlag, *détruis* ou *brise* ou *mets en morceaux*, *pour avoir frappé très-fort* ou *trop fort.*

La particule er annonce de *la force*; ver, augmente cette force; et zer, la pousse au plus haut degré.

Observation.

En examinant l'ensemble de ces huit particules allemandes, on est convaincu que ce sont, originairement des *mots*, ou des *contractions de mots*, représentant une idée particuliere, mais une *idée accessoire*, ajoutée à l'*idée principale* de la racine que ces particules précedent. Elles forment toujours des mots *dérivés*, où l'on veut passer rapidement sur l'idée accessoire, pour parvenir plus promptement à l'idée radicale qui suit. Ces particules sont, par-conséquent, des avant-syllabes *breves*, sur lesquelles on n'appuie jamais; elles rejettent constamment l'accent tonique, qu'elles transmettent sur la racine qui suit; et quand miß adopte cet accent, il n'est pas regardé comme *particule*, mais comme le mot modifiant dans une composition de mots.

Les particules allemandes, de même que les françaises, ne se séparent jamais des mots auxquels on les lie; on les nomme donc, avec raison, *inséparables*. Mais cette épithete est superflue; car nous prouverons bientôt que ce qu'on a nommé, jusqu'ici, *particules séparables*, ne sont pas des *Particules* ou de petites parties de mots, mais des *mots* mêmes, usités seuls, dans la langue; et il ne sera pas difficile de prouver, dans quelle espece ces *mots* doivent être rangés.

2°. *On a faussement nommé Particules:*

1) ant, qu'on ne trouve que dans les mots Antlitz, *face de l'homme;* et Antwort, *réponse;* de même dans les dérivés du dernier.

Ce sont de véritables mots composés: comme Antlitz, de an, *auprès de*, préposition; et de litz, encore usité dans quelques langues du Nord, et signifiant *la vue*, de l'ancien verbe *litan*, *voir*. De sorte que Antlitz veut dire: *la partie du corps humain, avec laquelle on voit les objets.*

Il en est de même de Antwort, composé encore de an, auquel on ajoute un t euphonique, comme dans Antlitz; et de Wort, *mot, parole*: de sorte que Antwort, *réponse*, signifie primitivement: *mot, attaché à un mot qui précede.*

2) erz, mot qui n'est usité que dans les compositions, mis à la tête des Noms de choses et des Adjectifs; il signifie: *la chose ou la qualité à un haut degré*: p. ex.

der Bischof, *l'Evêque*,
der Erzbischof, *l'Archevêque*, l'Evêque d'un grade supérieur;
der Engel, *l'ange;*
der Erzengel, *l'archange*, l'ange d'un rang supérieur;
der Herzog, *le Duc;*
der Erzherzog, *l'Archiduc;*
der Dieb, *le voleur;*
der Erzdieb, *l'archi-voleur;*
der Heuchler, *l'hypocrite;*

der Erzheuchler, *l'hypocrite au dernier point*;
der Narr, *le fou*,
der Erznarr, *l'archi-fou*;
böse, *mauvais*, *méchant*;
erzböse, *très-mauvais*, *très-méchant*;
faul, *paresseux*;
erzfaul, *très-paresseux*.

Les compositions avec erz, dans un mauvais sens, ne sont usitées que dans le discours familier ; et les Adjectifs, composés de erz, ne peuvent s'appliquer qu'aux personnes.

On dérive, ordinairement, le mot erz du grec ἀρχι; mais la racine *ar*, *er* se trouve dans beaucoup de langues de l'Asie et de l'Europe: comme ER *etz*, *la terre*, en hébreu; ἄρω en grec; et AR o en latin, *je laboure*; d'où vient *terra*, latin, *la terre*, français, où l'article *the*, changé en *t*, est ajouté à la racine *er*; die Er de, *la terre*, en allemand. Partout, la racine *ar*, *er* donne l'idée de *l'homme*, de *la force*, de *la force productive*; et la terminaison z (*ts*), ou d, renferme l'idée de *la chose qui produit par sa force intérieure*, de la *Terre*.

3) un; c'est le mot ohn(e), *sans*, contracté en un dans les compositions; comme le latin *sine*, en *in*: p. ex. treu, *fidelis*, latin; *fidele*, français; dont le composé est untreu, *infidelis*, *infidele*; où un annonce l'idée négative.

4) ur; également un *mot*, seulement usité dans les compositions.

Il y prend différentes significations :

a) celle de *grand*, de *fort*; et au figuré *à un haut degré*: p. ex. alt, *vieux*; uralt, *très-vieux*, *d'une haute antiquité*.

b) Celle de la particule er; comme Urlaub (*congé*), pour Erlaub ou die Erlaubniß, *la permission de s'absenter* ou *de quitter un corps*.

Urkunde pour Erkunde, *ancien titre dans les archives*, d'où vient sich erkundigen, *prendre des renseignements*; de sorte que Urkunde veut dire : *une ancienne piece*, *écrite* ou *imprimée*, *dans laquelle on prend des renseignements*.

c) Ce mot renferme aussi l'idée de *primitif*: p. ex.

die Welt, *le monde*,
die Urwelt, *le monde primitif;*
der Stoff, *l'étoffe*,
der Urstoff, *l'étoffe primitive, la matiere premiere;*
der Vater, *le pere*,
der Großvater, *le grand-pere*,
der Urgroßvater, *le bisaïeul, le pere primitif;* car dans la vie humaine, on ne voit gueres au de là de son bisaïeul qui est la souche vivante d'une famille.

d) Enfin ur donne aussi l'idée de *décisif*, de *définitif:* p. ex. der ou das Theil, *la part, la partie;*
das Urtheil, *le jugement, l'arrêt*; c'est-à-dire, *la partie décisive* ou *définitive d'un procès.*

Les quatre syllabes an, et avec son t euphonique, ant, erz, un et ur, ne sont pas des *Particules*, quoiqu'elles ne paraissent pas, seules, dans la langue ; mais ce sont des *mots modifiants* dans les compositions: ils adoptent, comme tels, l'accent tonique, que les particules rejettent toujours. (Voy. le Chap. suivant de l'accent tonique dans les mots composés).

e) wärts; est un adverbe, qui signifie: *dans la direction de* ... Il paraît toujours composé avec un autre mot qui désigne cette direction: p. ex.
abwärts, *dans la direction d'en bas*,
aufwärts, *dans la direction d'en haut*,
auswärts, *dans la direction du dehors*,
seitwärts, *dans la direction de côté*, etc.

Par la nature de sa signification, ce mot ne peut jamais paraître seul; il doit, constamment, être composé avec un mot qui indique la direction. Ce mot *modifiant* doit donc commencer la composition, et prendre l'accent tonique, dont wärts, le mot *modifié*, reste toujours privé. (Voyez le Chap. suiv. de l'accent tonique.)

On pourrait encore ajouter à ces cinq mots ant, erz, un, ur et wärts, les deux suivants: aber et after, comme
der Witz, *l'esprit*,
der Aberwitz, *le faux esprit*;

der Glauben, *le foi, la croyance*;

der Aberglauben, *la superstition*; *la fausse croyance des ignorants*;

der König, *le Roi*,

der Afterkönig, *le faux Roi*, celui qui usurpe le titre de Roi, du vivant de celui qui est réputé être le Roi légitime; de même :

der Papst, *le Pape*,

der Afterpapst, *le faux Pape*, celui qui usurpe le titre de *Pape*, attribué à un autre qu'on croit être légitimement élu.

Aber, sous cette signification, et after paraissaient anciennement, seuls, dans la langue allemande; aujourd'hui, ils ont vieilli, et ne sont plus usités que dans les compositions. Ils y sont toujours placés en tête, comme mots *modifiants*, et adoptent, par-conséquent, l'accent tonique. Ce ne sont donc pas des *Particules* qui rejettent, constamment, cet accent.

3°. *Tout ce que l'on a nommé, jusqu'ici*, PARTICULES SÉPARABLES, *ne sont pas des* PARTICULES.

Ils nous paraît, que lés grammairiens et les lexicographes allemands ont absolument confondu les mots et les choses, en nommant *Particules séparables*, p. ex. auf, *sur*; aus, *dehors*, *ex* des Latins; durch, *à travers*, *per* des Latins, etc. dont nous donnerons ci-après la liste complette.

Nous sentons toute l'importance d'avancer une opinion, diamétralement opposée à celle qui est généralement reçue; car, ou il faut prouver jusqu'à l'évidence, ou l'on court le risque de s'exposer aux reproches les plus amers. Nous sommes bien éloignés de vouloir faire le moindre reproche aux Allemands, dont nous connaissons le mérite. Mais notre long séjour dans leur pays nous a prouvé, combien l'étude de leur langue intéressante y était négligée. Il y a vingt ans, et plus, que les Princes allemands rougissaient presque de parler, dans leurs cours, la langue du pays; l'étude de cette

langue y était presque bannie de l'instruction publique. On y apprenait le latin, le grec; mais on croyait superflu d'étudier une langue, dont on se servait habituellement dès l'enfance. Le même vice de l'instruction publique existait aussi en France, il y a soixante ans et plus. L'étude des langues est, en général, très-imparfaite. On étudie très-péniblement les langues étrangeres, et on néglige la sienne; tandis qu'on devrait commencer par analyser celle que l'on parle, et lui comparer les autres qu'on a intérêt de connaître. Mais la science d'analyser les langues, la science de la grammaire générale est encore au berceau. Nous ne connaissons aucun pays dans l'Europe entiere, où il existe une *chaire de grammaire générale*, qui, cependant, doit servir de base à l'analyse de toutes les langues particulieres; d'où vient que le jargon grammatical est encore pitoyable. Les mots scientifiques des grammaires en général sont mal choisis, ils expriment rarement des idées claires.

Nous savons que les Allemands sentent, maintenant, toute l'importance de leur langue; ils sentent que cette langue riche et expressive peut rendre clairement toutes les idées scientifiques, sans être obligée de mendier des mots étrangers à d'autres langues, mortes ou vivantes. Ils s'efforcent aujourd'hui de purger, de rectifier, de fixer leur langue; et c'est à l'époque de cet élan respectable que nous osons leur soumettre le résultat de nos longues recherches sur le mécanisme de la langue allemande. Nos voisins d'Outre-Rhin ont reçu avec bienveillance la grammaire allemande de Junker, Français comme nous, et Professeur à l'ancienne école militaire de Paris; et nous osons espérer qu'ils ne dédaigneront pas nos efforts, tendant à faire connaître à nos compatriotes le mécanisme et les avantages de cette langue, une des moins imparfaites de l'Europe, et qui exprime avec tant de clarté et de richesse les idées de l'homme.

C'est donc avec confiance que nous descendons dans l'arene, pour combattre la doctrine qui nous paraît erronée, sur ce qu'on a nommé jusqu'ici, *Particules séparables.*

Nous entreprenons cette lutte avec d'autant plus de confiance, que des Littérateurs allemands des plus distingués, auxquels, en nous méfiant toujours de nous-même, nous avons communiqué notre maniere de voir, nous ont encouragés, en nous présageant la victoire.

Nous entrons sur le champ en lice.

Auf, aus, etc. ne sont pas des *particules* ou de *petites parties de mots*; ce sont des *mots* mêmes qui, comme tels, paraissent, seuls, dans la langue.

Reste maintenant à prouver dans quelle espece ces mots doivent être rangés.

Nous choisissons aus, *dehors*, *ex* des Latins, et les exemples prouveront clairement que ce mot, sans complément, est un *adverbe*; tandis qu'en adoptant un complément, il devient *préposition*.

Ich gehe heut aus,
je vais aujourd'hui dehors; pour:
ich bin heut aus gehend,
je suis aujourd'hui dehors allant.

Dans la derniere phrase, gehend, attribut, se trouve à la fin; et le mot aus, *dehors*, qui, seul, modifie cet attribut, est immédiatement placé avant lui.

Aus, modifiant, seul, l'attribut, est donc un *Adverbe.*

En disant:

ich gehe bald aus diesem Garten,
je vais bientôt hors de ce jardin ;
c'est encore pour:
ich bin bald aus diesem Garten gehend,
je suis bientôt hors de ce jardin allant;
où l'attribut gehend, *allant*, est encore modifié par aus, *hors*, mais qui prend ici le complément diesem Garten, *de ce jardin*; aus, modifiant avec un complément cet attribut, devient donc une *préposition.*

Cependant on ne dit pas ich bin gehend, *je suis allant;* mais ich gehe, *je vais.*

Par cette contraction, l'attribut gehend, *allant*, le dernier

mot, est enlevé de sa place; il est amalgamé avec le verbe bin, *suis*, et forme le verbe gehe, *vais*. Ce verbe doit suivre immédiatement le sujet ich, *je*, qui commence la phrase; et aus, le modifiant de l'attribut, avec ou sans complément, reste à la fin. Aus est toujours le mot modifiant de l'attribut.

C'est donc, sans complément, un *adverbe*; avec un complément, une *préposition*.

Comment pouvait-on nommer un pareil *Mot* une *particule*, une petite partie de mots qui ne paraît jamais seul dans la langue? N'est-ce pas un véritable mot très-distinct? N'est-ce pas un *adverbe?* ou une *préposition*, selon qu'il est suivi d'un complément, ou non?

Nous voyons absolument les mêmes circonstances dans la phrase :

Ich lieb ihn sehr,
j' aime lui beaucoup;

pour :

ich bin ihn sehr liebend,
je suis lui beaucoup aimant;

où le mot sehr, *beaucoup*, modifie, seul, l'attribut liebend, *aimant*, qu'il soit séparé du verbe pur bin, *suis*; ou qu'il fasse une contraction avec lui, pour former le verbe lieb, *aime*.

Aus et sehr sont donc des *mots* de la même espece; l'un et l'autre modifient, seuls, l'attribut. Personne ne s'est encore avisé de prétendre que sehr, *beaucoup*, était une *particule;* tout le monde convient que sehr est un *adverbe*. Donc aus, *sans complément*, est aussi un *adverbe*, car l'un et l'autre sont de la même espece de *mots*. Si, parconséquent, sehr n'est pas une *particule*; aus ne l'est pas non plus.

Faisons encore d'autres comparaisons entre aus et sehr :

ich soll heut aus gehen,
je dois aujourd'hui *dehors aller* (sortir);

pour :

ich soll heut aus gehend seyn,
je dois aujourd'hui dehors allant être.

De même :

Man soll gute Ältern sehr lieben,
on doit de bons parents beaucoup aimer ;

pour :

Man soll gute Ältern sehr liebend seyn,
on doit de bons parents beaucoup aimant être ;

De plus :

ich glaube heut aus zu gehen,
je crois aujourd'hui dehors (de) *aller ;*

pour :

ich glaube heut aus gehend zu seyn,
je crois aujourd'hui dehors allant (de) *être.*

De la même maniere :

Man glaubt ihn sehr zu lieben,
on croit lui beaucoup (de) aimer ;

pour :

man glaubt ihn sehr liebend zu seyn,
on croit lui beaucoup aimant (de) être.

Enfin :

Ich wünsche, daß du heut aus gehest,
je souhaite que tu aujourd'hui dehors ailles ;

pour :

ich wünsche, daß du heut aus gehend seyest,
je souhaite que tu aujourd'hui dehors allant sois ;

On suit la même forme, en disant :

ich wünsche, daß du ihn sehr liebest,
je souhaite que tu lui beaucoup aimes ;

pour :

ich wünsche, daß du ihn sehr liebend seyest,
je souhaite que tu lui beaucoup aimant sois.

D'après tous ces exemples, il est évident que aus et sehr sont des *mots* de la même espece ; chacun d'eux modifie, seul, l'attribut ; chacun d'eux a l'*accent oratoire* (voy. le

quatrieme Chapitre de cette partie); chacun d'eux occupe, dans la proposition, les places que les regles de la construction allemande assignent aux *adverbes*. Le mot aus est, parconséquent, de la même espece que sehr; l'un et l'autre sont donc des *adverbes*. (Voyez la définition de l'adverbe, Chap. II. de la Gramm. gén.; voy. les regles de la construction, deuxieme partie de la Gramm. allem.)

La seule différence qu'on remarque entre aus et sehr, est que aus est lié aux verbes, quand ils suivent immédiatement; qu'on lie cet aus aux Infinitifs et Participes; et que sehr en est séparé. On écrit: p. ex.

daß ich ausgehe,
que je dehors aille; et
daß ich sehr liebe,
que je beaucoup aime.

Ausgehen, *dehors aller*; et
sehr lieben, *beaucoup aimer*:

ich bin ausgegangen,
je suis dehors allé;
ich habe ihn sehr geliebt,
j' ai lui beaucoup aimé.

Maintenant, il reste à savoir, s'il y a une regle fixe, une raison valable, par laquelle on doive lier constamment aus, et d'autres adverbes monosyllabiques aux verbes, quand ils suivent; et qu'on doive les lier aussi à leurs Infinitifs et Participes.

Examinons l'usage.

Il y a de petits adverbes de cette espece qu'on lie nonseulement à des mots qui suivent, mais aussi à des mots qui précedent: p. ex.

ich weiß nicht, wo er hingeht, ou wohin er geht,
je sais ne pas où il va;
man weiß nicht, wo er herkommt, ou woher er kommt,
on sait ne pas d'où il vient.

Les mots hin et her sont des adverbes qui modifient des verbes de mouvement, et qu'on ne peut rendre en

français; hin annonce qu'on s'éloigne, par le mouvement, de la personne qui parle; et her, qu'on s'en rapproche.

Les exemples ci-dessus prouvent qu'on peut les lier, d'après l'usage reçu, aux verbes qui suivent, et à des mots qui précedent.

Il y a des adverbes monosyllabiques, que les uns lient aux verbes, aux Infinitifs et Participes qui suivent; et que d'autres en séparent : p. ex.

er kann noch nicht daseyn ou da seyn,
il peut encore ne pas là être ;
das Kind soll immer stillsitzen ou still sitzen,
l'enfant doit toujours tranquille être assis.

De même des adverbes de deux et de trois syllabes sont liés par les uns; et séparés par les autres : p. ex.

herein gehen ou hereingehen,
dedans aller (entrer) en s'approchant de la personne qui parle ;
hinein gehen ou hineingehen,
dedans aller en s'éloignant de la personne qui parle ;
zusammen setzen ou zusammensetzen,
ensemble poser, composer ;
entgegen gehen ou entgegengehen,
à la rencontre aller ;
zuwider handeln ou zuwiderhandeln,
contrairement agir.

Il regne là-dessus un désordre et un arbitraire révoltants. Campe fait, constamment, de pareilles liaisons dans son grand dictionnaire; et Adelung sépare, toujours, les Adverbes de deux et de trois syllabes. Dans sa Grammaire, il se récrie fortement contre ces liaisons. Mais pourquoi les conserve-t-il avec de certains adverbes monosyllabiques?

Ces dernieres liaisons ne sont-elles pas aussi bien que les autres, contraires à la regle de l'orthographe allemande, comme aux autres idiomes de l'Europe, par laquelle tous les mots distincts doivent être, dans l'écriture comme dans

l'impression, séparés des mots qui précedent, et de ceux qui suivent ?

Mais d'où viennent ces liaisons ? Elles ne sont, ni plus ni moins, qu'une négligence de l'écriture, comme cela arrive souvent dans l'écriture de toutes les langues; mais cette négligence de l'écriture a aussi passé dans l'*impression* allemande! Cette négligence à lier des mots distincts est très-fréquente en allemand.

Nous avons déjà observé qu'on lie zweyhundert pour zwey hundert, *deux-cent*; vierzigtausend pour vierzig tausend, *quarante mille ;* et même dreymahlhunderttausend, pour

dreу Mahl hundert tausend,

trois fois cent mille ;

où quatre mots, très-distincts, sont liés ensemble sans rime ni raison.

L'usage irréfléchi de lier de certains adverbes d'une, de deux et même de trois syllabes, aux verbes qui suivent, a pris une certaine consistance par l'espece de singerie des lexicographes allemands, qui, à l'imitation des dictionnaires grecs, latins et autres, ont annoncé les verbes allemands aussi par leurs Infinitifs; mauvais usage, diamétralement opposé au mécanisme de la langue allemande, et que nous avons combattu dans la premiere partie de cette grammaire, en expliquant la *Conjugaison* allemande. Par-là, ils ont représenté gehen, *aller*. Comme alors les Infinitifs se trouvent, ordinairement, à la fin, et que les adverbes qui les modifient, doivent les précéder; ils ont lié ces adverbes : p. ex.

ausgehen, *dehors aller, sortir ;*

eingehen, *dedans aller, entrer*;

durchgehen, *à travers aller*, *traverser en marchant ;*

mitgehen, *avec aller*, *accompagner*;

prétendant très-sérieusement, que ces négligences de liaison sont des verbes *véritablement composés ;* tels que sont *exire*, *intrare*, etc. en latin. Mais en latin on dit *exeo* ; et en allemand ich gehe aus, *je vais dehors :* de sorte qu'il est

palpable que *exeo* est un véritable verbe composé; tandis que ich gehe aus, *je vais dehors*, annonce trois mots très-distincts : d'abord

ich, *je*, le sujet; ensuite

geh, *vais*, verbe, qui suit immédiatement le sujet; et enfin

aus, *dehors*, adverbe qui modifie le verbe, ou plutôt l'attribut, amalgamé avec le verbe.

Si les dictionnaires annonçaient les verbes allemands par leurs allocutifs, comme la nature de cette langue l'exige; il y aurait

geh(e), *va*; et alors

geh aus, *va dehors*, *sors*;

geh ein, *va dedans*, *entre*;

gehe durch, *va à travers* (un endroit);

gehe mit, *va avec* (quelqu'un);

et il sauterait aux yeux, au premier coup d'œil, que ce sont deux mots très-distincts, *verbes* et *adverbes* qui, étant liés à l'Infinitif, où l'adverbe précède, ne forment qu'une liaison négligée.

Mais ces verbes composés latins ont induit en erreur nos routiniers en *os* et en *us*; ceux-ci crurent aussi voir que ces *verbes* étaient *composés* en allemand. Alors les grammairiens s'en sont mêlés, et au lieu d'expliquer ces prétendues compositions qui se décomposent, ils se sont embourbés dans une théorie ridicule de *verbes composés qui se décomposent*. Les deux mots aus gehen, *dehors aller*, formaient, selon eux, un seul mot, comme *exire* en latin; c'était un verbe composé, annoncé, comme tel, par les dictionnaires; et quand, en conjuguant, il fallait dire :

ich gehe morgen aus,
je vais demain dehors;

on prétendait que la composition était déchirée en deux pieces, dont la deuxieme aus était rejetée à la fin, tandis que la premiere restait au commencement, près du sujet.

On n'alléguait absolument aucune raison de cette singularité : c'est l'usage, disait-on, et on convenait que cet usage

était fort singulier. Alors le mot aus, que tous les dictionnaires annonçaient comme préposition ou adverbe, selon qu'il admettait un complément ou non, n'était plus un *mot*, c'était une *particule*; et comme cette prétendue particule se séparait de son verbe, on la nommait *particule séparable*, tandis que ver, zer, etc. étaient des *particules inséparables*.

Alors une longue liste de *particules séparables* d'une, de deux et même de trois syllabes, que nous donnerons ci-après.

Voilà cette théorie que nous combattons, et qui nous paraît erronée dans tout son ensemble.

D'abord il n'y a pas de *verbes composés qui se décomposent*, comme nous le prouverons dans les deux chapitres suivants, en parlant de *l'accent tonique et de l'accent oratoire*. Tous les verbes allemands, véritablement composés, ne se décomposent jamais : p. ex.

durchschiffe, *parcours, en vaisseau, une grande étendue d'eau*.

On conjugue ce verbe composé : ich durchschiffe, et non pas : ich schiffe durch; et nous verrons que, dans tous les verbes allemands véritablement composés avec un adverbe, cet adverbe n'a aucun accent (*), ni accent tonique, ni accent oratoire. L'accent tonique repose, dans ces véritables compositions, toujours sur la voyelle ou diphthongue de la syllabe radicale du verbe; comme dans l'exemple ci-dessus durchschiffe.

Mais en disant :

schiffe durch, *navigue à travers;*

il y a deux mots distincts : le verbe simple schiffe, *navigue*; et l'adverbe durch, *à travers*.

(*) En parlant ici d'*Accent*, nous devons prévenir nos Lecteurs français, qu'il n'est pas question d'un signe exprimé dans l écriture, comme des accents *aigus*, *graves* et *circonflexes*, de notre langue; mais de la maniere d'appuyer plus particulierement, par la voix, sur une syllabe dans un mot qui en a deux ou plusieurs (c'est l'*Accent tonique*); ou sur un mot entier dans une phrase (ce qui est l'*Accent oratoire*).



Cet adverbe a, comme tous les adverbes, *l'accent oratioire.* (Pour annoncer cet accent, nous imprimons le mot sur lequel il repose, avec des caracteres particuliers.)

On conjugue donc avec raison :

ich schiffe durch,

je navigue à travers;

où la phrase est arrangée selon toutes les regles de la construction allemande. Le sujet ich, *je*, commence; ce sujet est immédiatement suivi du verbe schiffe, *navigue;* et l'adverbe durch, *à travers*, est à la fin : car la phrase

ich schiffe durch est pour

ich bin durch schiffend,

je suis à travers naviguant;

où l'attribut schiffend occupe la derniere place, d'après la regle de la construction allemande; et l'adverbe durch qui modifie l'attribut, le précede, d'après la regle que le *modifiant* doit être avant le *modifié.* Or, en enlevant de la fin l'attribut schiffend, pour le contracter avec le verbe pur bin, *suis*, et pour former le verbe schiffe qui doit suivre immédiatement le sujet, l'adverbe durch, devant être l'*avant-dernier mot*, devient, par-là, le *dernier.*

Ce n'est donc pas une *singularité* que durch, adverbe, se trouve à la fin; il y est *par une regle fixe, constante, générale.* Le verbe schiffe suit aussi immédiatement le sujet; c'est encore *une regle fixe, constante et générale.* Mais cela prouve aussi, jusqu'à la derniere évidence, que schiffe durch, *navigue à travers*, sont deux *mots* distincts, verbe et adverbe. Chacune de ces especes de mots occupe, dans la phrase, la place que les regles de la construction allemande leur assignent; durch est, ici, un *adverbe*, qui, comme tel, occupe partout la place qui lui convient d'après les regles; durch fait ici les fonctions *d'adverbe*, car il a l'accent oratoire, comme tous les adverbes; durch, paraissant, seul, dans la langue, est donc un *mot* distinct, et non pas une *particule*, ou une petite partie de mots qui ne paraît jamais seule.

Mais cela prouve aussi jusqu'à l'évidence que, si vous représentez l'Infinitif de ſchiffe, *navigue*, avec l'adverbe durch, *à travers*, où celui-ci doit alors précéder, et que vous écriviez durchſchiffen, pour durch ſchiffen, vous faites une liaison vicieuse, contraire à la regle de l'orthographe, par laquelle on doit séparer tous les mots distincts. Cette liaison est d'autant plus répréhensible, que vous confondez par-là,

durch ſchiffen, *naviguer à travers un endroit*;
deux mots distincts, avec

durchſchiffen, *parcourir*, *en vaisseau*, *une étendue d'eau*, mot véritablement composé, où durch, ne faisant pas les fonctions d'adverbe, est privé de toute espece d'accent, et rejette l'accent tonique sur la syllabe radicale qui suit.

Si en liant négligemment zuſammen, *ensemble*, avec l'Infinitif ſetzen, *poser*, en écrivant zuſammenſetzen pour zuſammen ſetzen, *ensemble poser*, *composer*; est-ce que zuſammen, grand mot de trois syllabes, cesse d'être un *mot*, un adverbe; devient-il, par votre inadvertance, une *particule*, une petite partie de mot qui ne paraît jamais, seule, dans la langue?

Mais beaucoup d'auteurs allemands séparent le mot zuſammen du verbe qui suit, de son Infinitif et de son Participe! Ou bien le même auteur réunira, une fois, zuſammen au verbe qui suit, et l'en séparera sur la même page. Vous n'avez donc pas de regle fixe, de principe constant; vous agissez par caprice! Vous blessez, en réunissant, la regle de l'orthographe qui vous ordonne de séparer, dans l'écriture, les mots distincts!

Si, par la même inadvertance, vous liez le substantif Haus, *maison*, à l'Infinitif halten, *tenir*, en écrivant: haushalten pour Haus halten; est-ce que Haus cesse d'être un *mot*, un *substantif*, *le nom d'une chose?* Devient-il une *particule*, une petite partie de mot qui ne paraît jamais, seule, dans la langue, parce que vous faites une liaison irréfléchie?

Les grammairiens allemands n'ont jamais donné une idée claire, une définition exacte du mot *particule*. De là le chaos, dans lequel les mots et les idées ont été embrouillés; de là, cette théorie erronée, relativement aux prétendus *verbes composés qui se décomposent en allemand*; de là, cette dénomination ridicule de *particules séparables*, qu'on a donnée à ces adverbes, qu'un usage irréfléchi lie aux verbes qui suivent, que cet usage lie aussi aux mots dérivés des verbes, nommés *Infinitifs* et *Participes*; de là, cette erreur générale de tous les lexicographes allemands, *sans exception*, en représentant dans leurs dictionnaires comme le même mot : p. ex.

durchschiffen, qu'on devait écrire durch schiffen, *naviguer à travers un endroit;* et

durchschiffen, *parcourir, en vaisseau, une grande étendue d'eau.*

Les grands dictionnaires indiquent bien la différence de l'accent dans la prononciation, ils annoncent bien la différence de la conjugaison; mais le *pourquoi* reste enveloppé d'un voile mystérieux !

Il est clair, d'après notre explication, que durch schiffen, où durch a l'accent oratoire, n'est pas le même mot que durchschiffen, où durch n'a point d'accent. Ce n'est pas le même mot, sous deux acceptions différentes : durch schiffen sont deux mots distincts, Adverbe et Infinitif; et durchschiffen est un seul mot composé.

Notre assertion devient évidente, en représentant ces différents mots par leur Allocutif : p. ex.

schiffe durch, *navigue à travers.*

Vous avez là le verbe simple schiffe, *navigue,* distinctement séparé de l'adverbe durch, adverbe, ayant, comme tel, l'accent oratoire; tandis que l'autre Allocutif

durchschiffe, *parcours, en vaisseau, une grande étendue d'eau.*

annonce, sur le champ, un véritable verbe composé qui ne se décompose jamais, parce que durch, privé de tout

accent, ne fait pas ici les fonctions d'adverbe; c'est une partie d'une véritable composition de deux mots, dont les deux idées sont réunies en une seule.

Représentez, d'après le mécanisme de la langue allemande, les verbes par leur Allocutif; alors tout devient clair.

Vous placez, dans la lettre S, le verbe simple Schiff(e), *navigue*, auquel vous ajouterez, avec d'autres adverbes, aussi durch; comme Schiff(e) durch; il est alors palpable, que ce sont deux mots distincts, verbe et adverbe. Faites imprimer ces adverbes avec des caracteres particuliers, et expliquez, dans la préface, ce signe, par lequel vous prévenez le lecteur, que l'usage, jusqu'ici généralement reçu, quoique très-irréfléchi, lie ces adverbes au verbe, quand ils suivent immédiatement d'après les regles de la construction allemande.

Vous annoncerez, dans la lettre D, le mot Durchschiff(e), où durch n'a point d'accent, et où l'accent tonique sur la syllabe radicale du verbe, fait tout de suite sentir que c'est un verbe véritablement composé, qui, par-conséquent, ne se décompose jamais.

Par cet arrangement simple tout mystere cesse; on fait disparaître cette difficulté qui, jusqu'à présent, a été déclarée inexplicable; et l'étranger, étudiant l'allemand, sortira de l'embarras qui, jusqu'ici, lui a inspiré une idée si défavorable de la langue allemande.

Nous nommons tous ces mots, qu'on a fait passer, jusqu'ici, pour des particules séparables, *adverbes de réunion*, dont nous allons, maintenant, donner les listes complettes.

Plusieurs de ces mots deviennent aussi *prépositions*, en prenant un régime; mais alors elles ne se lient pas.

Liste des adverbes de réunion monosyllabiques, qui se lient à tous les Infinitifs, aux Participes et à leurs verbes, quand ceux-ci suivent immédiatement :

Ab, qui donne l'idée d'*en bas*, de *détaché;* on dit d'un acteur : er geht ab, *il quitte la scene ;*

an, *auprès de ;*

auf, *en haut, sur, ouvert ;*

aus, *hors, dehors*, EX des Latins ; ajouté à un verbe qui n'est pas de mouvement, il signifie : pousse l'action du verbe jusqu'au bout ou autant qu'il le faut : p. ex.

trinke dein Glas aus, *vide ton verre ;*

bey, *auprès de, chez, sur ;*

durch, *à travers*, PER des Latins ;

ein, *dedans ;*

fort, *plus loin*, donne aussi l'idée de *continuer* l'action, exprimée par le verbe ;

her, accompagne les verbes de mouvement, en désignant qu'on *s'approche* de la personne qui parle ;

hin, accompagne aussi les verbes de mouvement, pour annoncer qu'on *s'éloigne* de la personne qui parle ;

los, donne l'idée de *détaché, dégagé, dépourvu ;*

mit, *avec*, CUM des Latins ;

nach, *après*, désigne aussi *la direction* d'un mouvement ;

ob, peu usité pour über, *sur, au-dessus ;*

um, *autour de . . . ;*

vor, *avant, devant*, CORAM ou ANTE des Latins ;

weg, donne l'idée d'éloigner par l'action du verbe : p ex.

wirf weg, *jette loin ;*

geh weg, *éloigne-toi, va-t-en ;*

zu, AD des Latins, *près de . . . à . . .*

Liste des adverbes de réunion monosyllabiques, qu'on lie seulement à un verbe ou à quelques verbes, quand ils suivent immédiatement :

Gleich, *égal, également*, avec les verbes halt(e), *tiens, estime ;* setz(e), *pose ;* stell(e), *place ;* liaison à l'Infinitif : gleichhalten, gleichsetzen, gleichstellen, *estimer également, donner le même prix, la même valeur à une chose qu'à une autre ;*

hoch, *haut, hautement* ; seulement avec acht(e), *fais cas de*

quelque chose ; preiſ(e) et ſchätz(e), *estime ;* liaison à l'Infinitif : hochachten, hochpreiſen, hochſchätzen, *faire grand cas de ..., mettre un haut prix à ... ;*

wahr, *vrai*, avec nehme, *prends*, et ſag(e), *dis ;* liaison à l'Infinitif : wahrnehmen, (prendre pour vrai), *apercevoir ;* einem wahrſagen, (dire vrai à quelqu'un), *dire la bonne aventure à quelqu'un ;*

wohl, *bien* ; seulement avec thu, *fais* ; liaison à l'Infinitif : einem wohlthun, *faire du bien à quelqu'un, être son bienfaiteur.*

Liste des adverbes de réunion monosyllabiques, liés par les uns aux verbes qui suivent ; et séparés, par les autres.

Da, *là*, comme daſeyn ou da ſeyn, *être là ;* daſtehen ou da ſtehen, *être là debout ;*

feſt, *fixe, fixement ;* comme feſtſtecken ou feſt ſtecken, *enfoncer fixement ;*

gut, *bon, bien*, avec heiß(e), *nomme ;* liaison à l'Infinitif : eine Sache gutheißen ou gut heißen, (*nommer une chose bonne*), *approuver une chose.* Aussi avec ſag(e), *dis ;* ſey, *sois ;* ſpreche, *parle.* Liaison à l'Infinitif :
für einen gutſagen ou gut ſagen,
— — gutſeyn ou gut ſeyn,
— — gutſprechen ou gut ſprechen,
(*pour quelqu'un dire bon ; être bon, parler en bon*), *répondre pour quelqu'un ;*

heim, *à la maison*, avec les verbes de mouvement gehen, *aller à pied ;* reiten, *aller à cheval*, etc. Liaison à l'Infinitif :
heimgehen ou heim gehen, *se rendre à la maison à pied ;*
heimreiten ou heim reiten, *aller à la maison à cheval.*

ſtill, *tranquille, tranquillement*, avec les verbes ſchweig(e), *tais-toi ;* ſitz(e), *sois assis ;* ſteh(e), *sois debout.* Liaison à l'Infinitif :
ſtillſchweigen ou ſtill ſchweigen, *se taire et être tranquille ;*

stillsitzen ou still sitzen, *être assis et rester tranquille*;
stillstehen ou still stehen, *être debout sans bouger.*

Outre ces adverbes monosyllabiques, on lie ou l'on sépare, à volonté, les adverbes de deux syllabes :

nieder, *en bas;*
über, *sur, au-dessus*;
unter, *sous, au-dessous;*
wieder, *de rechef;*
zurück, *en arrière.*

De même les adverbes composés :

herab, *en bas, en se rapprochant de la personne qui parle;*
hinab, *en bas, en s'éloignant de la personne qui parle;*
heran, hinan, herauf, hinauf, heraus, hinaus, herein, hinein, etc.

où her et hin lient toujours leur signification à celle de l'adverbe qui suit.

Et enfin les adverbes de trois syllabes :

entgegen, *à la rencontre*;
zusammen, *ensemble*; et
zuwider, *contre.*

Il n'y a que l'adverbe dissyllabique genug, *assez*, qu'on lie généralement au verbe thu(e), *fais*, s'il suit immédiatement; de là, sa liaison à l'Infinitif :

einem genugthun, *satisfaire à quelqu'un, donner satisfaction à quelqu'un.*

Pour suivre le torrent, il faut aujourd'hui, en écrivant l'allemand, lier aux verbes qui suivent, à leurs Infinitifs et Participes, tous les adverbes monosyllabiques, que tout le monde lie, et dont nous avons donné la liste; mais pour les autres adverbes, qu'on peut lier, ou non, on fait toujours mieux de séparer, car ce sont deux mots distincts.

La malheureuse négligence qui entraîne à lier, en allemand, plusieurs adverbes aux Infinitifs, aux Participes, et même aux verbes, quand ils suivent immédiatiatement, est d'autant plus répréhensible, que ces liaisons d'adverbes

et de verbes peuvent être confondues avec de véritables verbes composés, qui ont un adverbe en tête. Car il y a cinq adverbes allemands, négligemment réunis aux verbes qui suivent, et avec lesquels on forme aussi des verbes véritablement composés, comme en latin *exeo*, *propono*, etc.

Ces cinq adverbes sont :

durch, *à travers*, PER des Latins;
über, *au-dessus* ou *par-dessus*;
um, *autour de*...
unter, *dessous*, *au-dessous*; et
wieder, *de rechef*, RURSUS des Latins.

Nous allons donner des exemples, où chacun de ces adverbes est négligemment lié à un Infinitif; et un autre, où il forme avec lui une véritable composition. La raison de la différence dans leur conjugaison deviendra alors palpable, et expliquera, d'une maniere simple, ce grand mystere de la grammaire allemande : p. ex. grab(e) signifie *creuse*; et durch, *à travers*.

Si, à l'Infinitif, l'adverbe doit précéder, et que vous liez les deux mots distincts, en écrivant durchgraben, pour durch graben, cette liaison, dans l'écriture, est une négligence ; car durch, ayant l'accent oratoire, fait les fonctions d'*adverbe*, et prend, par-conséquent, la place que les regles de la construction allemande assignent à cette espece de mots.

Grabe est un verbe simple, prenant toujours, dans la proposition, la place que les mêmes regles de la construction lui accordent.

Sa conjugaison est donc la suivante :

ich grabe hier durch,
je creuse ici à travers;

pour :

ich bin hier durch grabend,
je suis ici à travers creusant.

En représentant l'Infinitif, précédé de zu, cette prépo-

sition se place, d'après la regle générale, immédiatement avant l'Infinitif; et l'adverbe durch, précede. Si vous liez les trois mots, c'est encore une négligence : p. ex.

ich habe Lust hier durchzugraben,
j' ai envie ici à travers de creuser;

on devrait écrire durch zu graben, car ce sont trois mots distincts :

durch, *adverbe*, ayant l'accent oratoire;
zu, *préposition*, précédant
graben, *l'Infinitif.*

Avez-vous un temps passé composé, vous dites:

ich habe hier durchgegraben,
j' ai ici à travers creusé;

où l'adverbe durch, conservant toujours son accent oratoire, se place avant le Participe gegraben, adjectif-attribut.

Mais durchgrab(e), *fais une fouille dans tout un endroit*, est un verbe véritablement composé; car durch, étant dépourvu de toute espece d'accent, ne fait pas ici les fonctions d'adverbe; c'est le premier mot d'une véritable composition, où l'accent tonique repose sur la syllabe radicale du verbe, et c'est, par cette raison, qu'il ne se sépare jamais de son verbe, ni de l'Infinitif, ni du Participe.

La conjugaison doit donc être :

ich durchgrabe meinen Garten, *je fais une fouille dans mon jardin.*

La préposition zu se met encore immédiatement avant l'Infinitif, qui est durchgraben, et ne se lie jamais avec lui: par ex.

ich habe Lust, meinen Garten zu durchgraben,
j' ai envie mon jardin de fouiller.

Et dans le temps passé composé vous dites:

ich habe meinen Garten durchgraben,
j' ai mon jardin fouillé;

où le Participe est durchgraben, et non pas durchgegraben: car c'est un véritable mot composé, qui, n'ayant pas l'ac-

cent tonique sur la premiere syllabe, rejette la particule ge au Participe passé.

Encore un de ces mysteres, que les grammairiens allemands, ignorant cette regle, n'ont jamais expliqué.

Il en est de même des exemples suivants, auxquels les explications ci-dessus sont applicables :

setz(e), *pose*, *place*, *passe*; et

über, *au-dessus* (d'une riviere, d'un pont).

Wir setzen bey Köln über,

nous passons à Cologne au-dessus (du Rhin).

Setze, verbe simple, avec über, faisant les fonctions d'adverbe, car il a l'accent oratoire :

wir wollen bey Köln übersetzen,

nous voulons à Cologne par-dessus passer;

où l'on pourrait aussi séparer les deux mots, en écrivant über setzen, car l'adverbe über a deux syllabes :

wir haben Lust, bey Köln überzusetzen ou über zu setzen,

nous avons envie à Cologne par-dessus (le Rhin) *de passer*;

wir haben bey Köln übergesetzt ou über gesetzt,

nous avons à Cologne par-dessus (le Rhin) *passé.*

Mais übersetze, *traduis* un livre, verbe véritablement composé; car über n'a point d'accent, et l'accent tonique de ce composé se trouve sur la syllabe radicale du verbe : p. ex. ich übersetze das Buch,

je traduis ce livre;

ich habe Lust, das Buch zu übersetzen,

j' ai envie ce livre de traduire;

ich habe das Buch übersetzt,

j' ai ce livre traduit.

Un exemple avec l'adverbe um, *au tour de* .. et fahr(e), *va en voiture*; les deux mots signifient ensemble, *fais un détour en allant en voiture.*

wir fahren hier um,

nous faisons ici un détour.

Um, ayant l'accent oratoire, est *Adverbe*;

wir wollen nicht umfahren,

nous voulons ne pas faire un détour;

umfahren, négligence pour um fahren;

ich habe nicht Lust umzufahren, pour um zu fahren,

j' ai ne pas envie un détour de faire;

wir sind hier umgefahren, pour um gefahren,

nous avons ici un détour fait.

Le verbe umfahr(e), *renverse* (un enfant) *avec une voiture*, est véritablement composé; um n'a point d'accent, et la syllabe radicale du verbe prend l'accent tonique: p. ex.

ich umfahre niemanden,

je ne renverse personne;

ich habe nicht Lust, jemanden zu umfahren,

j' ai ne pas envie quelqu'un de renverser;

der Kutscher hat ein Kind umfahren,

le cocher a un enfant renversé.

Exemple avec unter, *dessous*, *au dessous*, et halt(e), *tiens*: Unter modifiant le verbe simple halt(e), *tiens*, se conjuge: ich halte die Schale unter, *je tiens la soucoupe dessous*; où unter a l'accent oratoire, et joue encore le rôle d'un Adverbe.

A l'Infinitif:

ich will die Schale unterhalten ou unter halten, parce que l'adverbe a deux syllabes; *je veux tenir la soucoupe dessous*.

L'Infinitif précédé de zu:

ich habe Lust die Schale unterzuhalten, ou unter zu halten; *j'ai envie de tenir la soucoupe dessous.*

Temps passé composé:

ich habe die Schale untergehalten, mieux unter gehalten; *j'ai tenu la soucoupe dessous.*

Mais unterhalt(e), *entretiens*, est un verbe véritablement composé; car unter est privé de tout accent, et l'accent tonique de la composition se trouve sur la syllabe radicale du verbe.

La conjugaison est donc:

ich unterhalte meinen Vater,
j' entretiens mon pere;
ich soll meinen Vater unterhalten,
je dois mon pere entretenir;
es ist Pflicht, seinen Vater zu unterhalten,
c'est un devoir son pere d' entretenir;
er hat seinen Vater unterhalten,
il a son pere entretenu.

Enfin exemple avec wieder, *de rechef, encore une fois.* Cet adverbe va modifier le verbe simple hol(e), *va chercher.*

La conjugaison est donc :
ich hole das Buch wieder,
je cherche le livre encore une fois ;

où wieder fait décidément les fonctions d'adverbe, car il a l'accent oratoire.

A l'Infinitif:
ich will das Buch wiederholen,
mieux wieder holen, car l'adverbe a deux syllabes,
je veux le livre encore une fois chercher.

L'Infinitif, précédé de la préposition zu:
ich habe Lust das Buch wiederzuholen,
mieux wieder zu holen,
j'ai envie le livre encore une fois de chercher.

Temps passé composé :
ich habe das Buch wiedergeholt,
mieux wieder geholt,
j'ai le livre encore une fois cherché.

Hole wieder, (*cherche encore une fois*) sont deux mots très-distincts, Verbe et Adverbe.

Mais wiederhole, *répete*, est un seul mot composé, où wieder, privé de tout accent, rejette l'accent tonique de la composition sur la racine du verbe.

Sa conjugaison est :
ich wiederhole das,
je répete cela ;

A l'Infinitif :

ich will es wiederholen,
je veux le répéter.

Infinitif, précédé de zu :

ich habe Lust, es zu wiederholen,
j' ai envie cela de répéter.

Temps passé composé :

ich habe das wiederholt,
j' ai cela répété.

C'est donc un désordre inexcusable, de présenter dans les dictionnaires allemands, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à ce jour, comme le même mot, sous deux significations différentes:

durchgraben, *à travers creuser*, et
durchgraben, *faire une fouille ;*
übersetzen aussi über setzen,
au dessus (d'une riviere) *passer,*
et übersetzen, *traduire ;*
umfahren, *faire un détour en voiture,*
et umfahren, *renverser* (un enfant) *en conduisant une voiture ;*
unterhalten aussi unter halten, *dessous tenir,*
et unterhalten, *entretenir ;*
wiederholen aussi wieder holen, *encore une fois chercher,*
et wiederholen, *répéter.*

Annoncez, par son Allocutif, chaque Verbe allemand, comme le mécanisme de cette langue l'exige impérieusement; faites sentir, partout, l'accent tonique et l'accent oratoire, et vous mettrez de la clarté où a régné, jusqu'ici, la confusion la plus embrouillée. Vous obtiendrez par-là :

grab(e) durch, *creuse à travers,*
et durchgrab(e), *fais une fouille ;*
setz(e) über, *passe par-dessus,*
et übersetz(e), *traduis ;*
fahr(e) um, *fais un détour en voiture,*
et umfahr(e), *renverse en conduisant une voitu e;*

halt(e) unter, *tiens dessous*,
et unterhalt(e), *entretiens ;*
hol(e) wieder, *cherche encore une fois*,
et wiederhol(e), *répete.*

Alors on est convaincu, par le premier coup d'œil, que le premier de chacun de ces deux mots, est un verbe simple modifié par un adverbe; et le second, un verbe véritablement composé. La conjugaison de chacun est expliquée par les regles générales de la construction; et l'on sait, enfin, pourquoi ces verbes, véritablement composés, rejettent, au Participe passé, la particule ge: car nous avons indiqué la regle, inconnue jusqu'ici, que les *Participes passés suppriment la particule* ge, *si l'accent tonique ne repose pas sur la premiere syllabe du verbe.*

Tous ces adverbes de réunion ont été nommés *Particules séparables;* durch, über, um, unter et wieder étaient du nombre.

Mais pourquoi étaient-ils une fois *séparables*, et une autre fois *inséparables?* Les grammairiens ont passé là-dessus, comme sur de la braise. Nous espérons avoir donné le mot de l'énigme; et nous nous flattons, en même temps, que les Allemands, quand ils étudieront la langue de leur pays avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici, s'abstiendront de ces néglicences, qui consistent à lier, dans l'écriture, deux, trois jusqu'à quatre mots distincts. L'Allemagne a besoin d'une Académie allemande, qui surveille la pureté de cette belle langue; nous avons eu l'honneur d'en communiquer le plan à un Roi allemand, et au Ministre d'une grande puissance allemande, qui l'ont fortement approuvé, et S. A. qui a une influence marquante sur les délibérations de la Diete germanique, nous a assuré, que ce plan revevra son exécution, aussitôt que toutes les mesures auront été prises, pour consolider le repos de l'Europe en général, et de l'Allemagne en particulier.

DEUXIEME SECTION.

Des lettres simples ou des syllabes entieres qui suivent les racines allemandes, pour former des Mots dérivés.

Il n'est pas ici question des lettres ou syllabes qu'on ajoute, comme terminaisons, au même mot, afin de désigner ses différents rapports avec d'autres mots. Ces terminaisons ont été indiquées dans les Chapitres de la 1e Partie, où nous avons expliqué ce qu'on nomme les *Déclinaisons* et les *Conjugaisons* des mots allemands.

L'objet de cette Section est d'indiquer les lettres et syllabes qu'on ajoute après la racine, pour former d'autres mots, nommé *dérivés*.

Nous exposons ces lettres et syllabes par ordre alphabétique :

bar, terminaison d'Adjectif ou d'Adverbe.

bar ou bär, ancien verbe allemand, encore usité en anglais; il signifie : *porte*, *produis*, *fais*.

Cette syllabe ajoute sa signification à celle du mot, auquel on la lie : p. ex. trag, *porte*; tragbar, *qui porte ou peut porter*; ein tragbarer Baum, *un arbre qui porte ou peut porter des fruits;*

de Frucht, *fruit*, fruchtbar, *qui porte des fruits*, *fertile*;

de kost, *coûte*, kostbar, *ce qui occasionne des frais*, *précieux*;

de denk, *pense*, denkbar, *qu'on peut penser*,

de Mann, *homme* (*vir*), mannbar (d'une jeune fille), *qui peut se marier*, *nubile*;

de der Schein, *apparence*, scheinbar, *qui a de l'apparence, qui paraît être tel*, *plausible*;

de das Wunder, *le miracle*, wunderbar, *qui paraît être un miracle ou une chose extraordinaire*, *qui produit de l'étonnement*, *étonnant*.

ch renforce la signification d'un verbe : p. ex. hör, *entends*, horch, *écoute avec beaucoup d'attention*.

chen, une des trois terminaisons, dont on forme des Noms diminutifs. (voy. el, 2) et lein, ci-après : voy. aussi p. 73 et les suivantes la formation des diminutifs ; nous ajoutons ici un plus ample développement.

Ce chen s'ajoute, quelquefois, au nom primitif, sans que celui-ci subisse le moindre changement, p. ex.

der Becher, *la coupe* ; das Becherchen, *la petite coupe*.
das Bett, *le lit*, das Bettchen, *le petit lit*.
der Beutel, *la bourse*; das Beutelchen, *la petite bourse*.

Mais si la syllabe du primitif qui précede chen, contient a ou o ou u, ces voyelles se changent, au diminutif, en ä, ö, ü, même dans la diphthongue : p. ex.

das Amt, *l'emploi*; das Ämtchen, *le petit emploi*. (*)
der Altar, *l'autel*; das Altärchen, *le petit autel*.
der Ball, *la balle*; das Bällchen, *la petite balle*.
die Bank, *le banc*; das Bänkchen, *le petit banc*.
der Baum, *l'arbre*; das Bäumchen, *le petit arbre*.
das Haus, *la maison* ; das Häuschen, *la petite maison*.
die Maus, *la souris*; das Mäuschen, *la petite souris*.
der Bock, *le bouc*; das Böckchen, *le petit bouc*.
der Ochs, *le bœuf*, das Öchschen, *le petit bœuf*.
der Mund, *la bouche*; das Mündchen, *la petite bouche*.
der Kuß, *le baiser*; das Küßchen, *le petit baiser*.

L'inflexion de ces trois voyelles a souvent lieu, mais non pas toujours, quand elles se trouvent dans la pénultieme du Nom primitif : p. ex.

(*) Nous avons déjà observé que tous les Noms diminutifs allemands sont *neutres*, quel que soit le sexe du Nom primitif.

der Apfel, *la pomme*; das Äpfelchen, *la petite pomme.*
die Kammer, *la chambre*; das Kämmerchen, *la petite chambre.*
die Mauer, *le mur*; das Mäuerchen, *le petit mur.*
die Schachtel, *la boîte*; das Schächtelchen, *la petite boîte.*
das Kloster, *le couvent*; das Klösterchen, *le petit couvent.*
die Mutter, *la mere*; das Mütterchen, *la petite maman.*
Mais der Adler, *l'aigle*; das Adlerchen, *l'aiglon.*

Quand le Nom primitif se termine en e ou en, ces terminaisons sont supprimées, en formant le diminutif : p. ex.

die Base, *la cousine*; das Bäschen, *la petite cousine.*
die Taube, *le pigeon*; das Täubchen, *le petit pigeon.*
der Faden, *le fil*; das Fädchen, *le petit fil.*
der Haken, *le crochet*; das Häkchen, *le petit crochet.*

La terminaison en du Nom primitif est quelquefois changée en el, quand on forme le diminutif : p. ex.

der Magen, *l'estomac*; das Mägelchen, *le petit estomac.*
der Wagen, *le chariot*; das Wägelchen, *le petit chariot.*

Pour former le diminutif des Noms qui se terminent par une consonne gutturale, comme g et ch, on fait précéder la syllabe diminutive chen par el, afin de rendre l'ensemble plus coulant : p. ex.

die Stange, *la perche*; das Stängelchen, *la petite perche.*
das Ding, *la chose*; das Dingelchen, *la petite chose.*

voy. p. 75.

D, auquel on ajoute quelquefois l'e adoucissant, pour former des Substantifs : p. ex.

de jag, *chasse*, alloc. die Jagd, *la chasse.*
de zier, *orne*; die Zierde, *l'ornement.*

E. Beaucoup d'Adjectifs sont changés en Substantifs, en adoptant un e; et les voyelles a, o, u, du mot primitif prennent l'inflexion : p. ex.

de lang, *long*; die Länge, *la longueur*;
de groß, *grand*; die Größe, *la grandeur*;
de gut, *bon*; die Güte, *la bonté.*

Cet e, à la fin d'un mot, n'est pas toujours une partie essentielle de ce mot, mais seulement un simple adoucisse-

ment accessoire, qu'on emploie, pour éviter un concours de consonnes; et qu'on supprime, pour prévenir un *hiatus*.

Cet *e* reçoit aussi quelquefois un *n* euphonique, encore pour éviter un *hiatus*: p. ex.

der Friede wird unterhandelt,
la paix se négocie;
der Frieden ist unterschrieben,
la paix est signée.

De même :

der Glaube zu sich selbst,
la confiance en soi-même;
der Glauben an Gott,
la croyance en Dieu;
der Wille des Menschen,
la volonté de l'homme;
der Willen eines Menschen,
la volonté d'un homme.

D'autres mots peuvent adopter ou supprimer, à la fin, cet *e* adoucissant, selon que l'oreille en est plus ou moins flattée : p. ex.

blöd ou blöde, *timide*;
bös ou böse, *mauvais*, *méchant*;
früh ou frühe, *de bonne heure*;
spät ou späte, *tard*.

Ces variations, dans le même mot, sont rarement indiquées dans les dictionnaires allemands.

el;

1) syllabe diminutive de Verbes:

de lach, *ris*; lächel, *souris*, *ris un peu*;
de spott, *moque-toi*; spöttel, *moque-toi un peu*.

2) syllabe diminutive de Noms de choses; seulement usitée dans le discours familier de l'Allemagne méridionale. (Voy. chen et lein dans cette liste): p. ex.

der Tisch, *la table*; das Tischel, *la petite table*;
das Buch, *le livre*; das Büchel, *le petit livre*.

3) terminaison ajoutée à l'Allocutif impérieux, pour dé-

signer la chose, avec laquelle on fait l'action, annoncée par le verbe: p. ex.

de stopf, *bouche*; der Stöpfel, *le bouchon*;

de schließ, *ferme*; der Schlüssel, *la chose avec laquelle on ferme une serrure, la clé.*

Cette terminaison el donne aussi, quelquefois, l'idée passive du verbe: p. ex.

de find, *trouve*, et de Kind, *enfant*:

das Findelkind, *l'enfant qui a été trouvé.*

Cette syllabe est d'origine étrangere dans les mots, dérivés du grec ou du latin: p. ex.

Engel, *ange*; ἄγγελος; latin: *angelus.*

Teufel, *diable*; latin: *diabolus.*

Apostel, *apôtre*; latin: *apostolus.*

en;

1) Terminaison, qui paraît être purement euphonique dans de certains substantifs: p. ex.

der Boden, *le grenier*;

der Faden, *le fil*;

das Eisen, *le fer.*

En parlant de la terminaison e, nous avons observé, qu'on ajoute au nominatif de certains Noms de choses un n euphonique, pour éviter l'*hiatus*. (Voyez e.)

2) Terminaison d'Adjectif, ajoutée au Nom de choses, désignant une matiere, pour exprimer qu'une chose est faite de cette matiere; ces Adjectifs manquent en français: par ex.

de Gold, *or*; golden, *d'or*, *aureus* en latin;

de Messing, *laiton*; messingen, *de laiton.*

Si le Nom de choses, désignant la matiere, se termine déjà en e, on n'y ajoute que n, pour former l'Adjectif: p. ex.

die Wolle, *la laine*; wollen, *de laine*;

die Seide, *la soie*; seiden, *de soie.*

On ajoute de même un simple n, si le Nom se termine en er, pour ne pas mettre la consonne liquide r entre deux e mi-muets: p. ex.

das Kupfer, *le cuivre*; kupfern, *de cuivre*;

das Silber, *l'argent*; silbern, *d'argent*; *argenteus*, lat.

Par la même raison, on peut aussi supprimer l'e devant n, si l'e doit suivre cette consonne, comme terminaison, ou partie de la terminaison: p. ex.

golden, *d'or*;

die goldne (ou goldene) Uhr, *la montre d'or*;

ein goldner (ou goldener) Löffel, *une cuiller d'or*.

Dans quelques adjectifs de cette espece, la terminaison en est changée en ern: p. ex.

de das Holz, *le bois*; hölzern, *de bois*;

— das Stroh, *la paille*; strohern ou ströhern, *de paille*;

— das Fleisch, *la chair*; fleischern, *de chair*;

— das Bley, *le plomb*; bleyern, *de plomb*;

— das Eisen, *le fer*; eisern, *de fer*.

Il est clair, qu'ici la terminaison en du Nom Eisen n'est qu'euphonique; car on ajoute ern à Eis, pour former l'adjectif eisern.

enz; terminaison de quelques verbes, du discours familier dans l'Allemagne méridionale, ajoutée à un Nom de choses; le verbe qui en est formé, signifie: *sens fortement la chose que le Nom désigne*; comme

de Bock, *bouc*; bockenz, *sens le bouc*;

— Fisch, *poisson*; fischenz, *sens le poisson*;

— Kupfer, *cuivre*; kupferenz, *sens le cuivre*;

— Rauch, *fumée*; rauchenz, *sens la fumée*.

Ces verbes paraissent rarement dans les livres; on y trouve cependant faulenz, *fais le paresseux*, de l'adjectif faul, *paresseux*.

La terminaison enz paraît tirer son origine de z, qui donne l'idée de *renforcer*, (voyez z, vers la fin de cette liste,) et qu'on fait précéder de la syllabe adoucissante en.

er; est presque toujours le pronom personnel er, *il*, *lui*, changé en terminaison; comme ce même pronom donne la *particule* ou avant-syllabe er. (Voyez cette particule dans la section précédente.) Le son de l'e, dans er, particule, est

ouvert et bref; et dans er, terminaison, il est mi-muet: tandis que, dans le pronom er, e est ouvert et long.

La terminaison er rend presque toujours l'idée de l'*homme* (*vir*), du *mâle*, de la *force*, de la *persévérance*, et de ce qui s'en suit.

On s'en sert:

1°. Pour renforcer la signification des verbes: p. ex.

de steig, primitif, *monte*; steiger, dérivé, *fais monter le prix d'une marchandise, exposée dans une vente publique; renchéris.*

La terminaison er des verbes dérivés est donc l'opposé de el, qui en diminue la signification. (Voy. el, dans cette liste): p. ex.

de lach, *ris*; lächel, *souris*, *ris un peu*;
mais lächer, *fait beaucoup rire*, dont l'allocutif n'est cependant pas usité; car c'est un *impersonnel*, on dit:

es lächert mich, *cela me fait beaucoup rire*;
es lächerte mich, *cela me faisait beaucoup rire*, *etc.*

De même les exemples suivants, où la terminaison er annonce un désir soutenu, ou l'envie de faire ce que le verbe primitif désigne, ou de sentir ce même désir après la chose que le substantif annonce: p. ex.

de schlaf, *dors*; schläfer, *aie un grand besoin de dormir.*

Ce dérivé, étant encore un verbe impersonnel, n'a pas d'allocutif; mais on en forme la conjugaison: comme

es schläfert mich, *j'ai un grand besoin de dormir*;
es schläferte mich, *j'avais un grand besoin de dormir*;
de Rind, *taureau*; rinder, *désire le taureau*;
die Kuh rindert, *la vache désire le taureau*, *la vache est en chaleur.*

2°. La terminaison er, ajoutée à l'allocutif d'un verbe, forme un substantif qui signifie: *lui*, *l'homme*, qui fait l'action, indiquée par le verbe: p. ex.

de Fisch, *pêche*, *prends des poissons*; der Fischer, *celui qui prend des poissons*, *le pêcheur*;

de lach, *ris;* der Lacher, *le rieur;*
de trink, *bois;* der Trinker, *le buveur.*

Ici le substantif dérivé se forme de l'allocutif impérieux du verbe. Mais de pareils substantifs sont aussi formés de l'allocutif adouci, se terminant déjà en e, auquel on n'ajoute que la consonne r: p. ex.

esse, *mange;* der Esser, *le mangeur;*
gebe, *donne;* der Geber, *le donateur;*
nehme, *prends;* der Nehmer, *le preneur;*

seulement usité dans le composé der Einnehmer, *le preneur dans (sa bourse), le receveur, le percepteur.*

Encore une preuve évidente que les verbes allemands admettent aussi un allocutif *adouci*, c'est qu'on en forme des substantifs dérivés; car on ne dit pas:

der Isser, Gieber, Nimmer; des allocutifs impérieux: iß, gieb, nimm;

mais:

der Esser, Geber, Nehmer; dérivés des allocutifs adoucis: esse, gebe, nehme.

3°. La terminaison er, qu'on ajoute à un substantif, représente *l'homme qui fait la chose* ou *qui s'occupe de la chose, désignée par le Nom primitif*: p. ex.

das Seil, *la corde;* der Seiler, *le cordier, le faiseur de cordes;*

der Sattel, *la selle;* der Sattler, *le sellier, le faiseur de selles.*

(On devrait dire der Satteler; mais on retranche l'e avant la consonne l, pour ne pas mettre cette liquide entre deux e mi-muets.)

De même:

der Garten, *le jardin;* der Gärtner, pour Gärtener, *celui qui soigne le jardin, le jardinier;*

das Schaf, *la brebis;* der Schäfer, *celui qui soigne* ou *garde les brebis, le berger;*

die That, *le fait;* der Thäter, *celui qui commet* ou *a commis le fait;*

die Bothschaft, *le message*; der Bothschafter, *celui qui apporte* ou *a apporté un message*, *le messager*; ou aussi *celui qui transmet les messages d'un souverain*, *l'Ambassadeur*.

die Burg, *l'endroit fortifié*, *château fort*, *place force*; der Bürger, *l'habitant d'un endroit fortifié*, *le citadin*;

en opposition avec l'habitant de la campagne, d'un endroit ouvert.

Cette terminaison er est quelquefois précédée d'un n euphonique : p. ex.

die Glocke, *la cloche*; der Glöckner, *le sonneur de cloches*;
die Schuld, *la dette*; der Schuldner, *le débiteur*;
die Pforte, *la grande porte*; der Pförtner, *le portier*;
der Zoll, *le péage*; der Zöllner, *le percepteur de péage*.

La terminaison er annonce aussi la personne, sur laquelle on agit : p. ex.

de ächt, *mets au ban de l'empire*; der Ächter, *celui qui est* (ou *a été*) *mis au ban de l'empire*;

der Taglohn, *le salaire que reçoit un journalier par jour*; der Tagelöhner, *le journalier*, *l'homme qui reçoit ce salaire*.

4°. En ajoutant la terminaison er au Nom propre d'un endroit ou d'un pays, on forme un substantif qui annonce qu'un homme est né dans cet endroit ou dans ce pays, ou qu'une marchandise en vient : p. ex.

de Berlin, *Berlin*; der Berliner, *le Berlinois*;
de Holland, *la Hollande*; der Holländer, *le Hollandais*;
de England, *l'Angleterre*; der Engländer, *l'Anglais*;
de Gotha, *la ville de Gotha*; der Gothaner, *l'homme né à Gotha*,

où un n euphonique précede la terminaison.

Si le Nom du pays se termine en en, on sacrifie cette syllabe, en y substituant la terminaison er: p. ex.

de Spanien, *l'Espagne*; der Spanier, *l'Espagnol*.

De même :

de Italien, *l'Italie*; on doit dire der Italier, *l'Italien*, et non pas der Italiäner.

Les noms des habitants d'un pays sont souvent formés d'une autre maniere, ce qu'un bon dictionnaire doit annoncer : p. ex.

de Frankreich, *la France*; der Franzose, *le Français.*

On a même proposé :

der West-Franke, *le Franc de l'ouest*,

pour le distinguer de

Ost-Franke, *le Franc de l'est*, *l'habitant de la Franconie*;

de Deutschland, *l'Allemagne*; der Deutsche, *l'Allemand*; ein Deutscher, *un Allemand*;

adjectif pris substantivement; etc.

Quelques grammairiens allemands ont prétendu que cette terminaison er s'étendait aussi aux choses qui ne sont pas des personnes : p. ex.

das Berliner-Blau, *le bleu de Berlin*;

der Schweizer-Käse, *le fromage de Suisse*, (que nous nommons *fromage de Gruyere*);

der Holländer-Käse, *le fromage d'Hollande*;

et c'est par cette raison qu'ils mettent les traits horizontaux entre les deux mots, pour désigner une composition de deux mots.

Cette opinion ne paraît pas exacte; car dans les exemples ci-dessus, les mots

Berliner, Schweizer, Holländer,

représentent le génitif pluriel déterminant, qui précede le Nom suivant déterminé; de sorte que

Berliner Blau est pour das Blau der Berliner, *le bleu des Berlinois*;

Schweizer Käse, pour der Käse der Schweizer, *le fromage des Suisses*;

Holländer Käse, pour der Käse der Holländer, *le fromage des Hollandois.*

Or on ne lie jamais, par deux traits horizontaux, le génitif déterminant qui précede, au Nom déterminé qui suit : p. ex.

Gottes Ehre, pour die Ehre Gottes, *l'honneur de Dieu ;*
Weiber Zorn, pour der Zorn der Weiber, *la colere des femmes.*

On doit donc écrire de même :

Berliner Blau, et non pas
Berliner=Blau, *le bleu des Berlinois,*

où l'emploi des deux traits horizontaux paraît vicieux.

(Voyez le Chapitre suivant des mots allemands composés, et le dernier Chapitre sur l'orthographe allemande.)

5°. En parlant des animaux, la terminaison er distingue, souvent, le mâle de la femelle : p. ex.

de Ant ou Änte, *canard*; der Anter, *le canard mâle ;*
de Gans, *oie* ; der Ganser, *le mâle de l'oie ;*
de Taube, *pigeon ;* der Tauber, *le pigeon mâle ;*
de Katze, *chat* ; der Kater, *le chat mâle, le matou.*

(Voy. la terminaison rich dans cette liste.)

6°. L'allocutif impérieux d'un verbe, auquel on ajoute la terminaison er, annonce aussi la chose, avec laquelle on fait l'action, indiquée par le verbe: p. ex.

de bohr, *perce avec un foret*; der Bohrer, *le foret* ;
de zieh, *tire* ; der Zieher, *la machine avec laquelle on tire ;* usité dans le composé der Propfzieher, *la machine, avec laquelle on tire le bouchon, le tire-bouchon.*

7°. Un nombre cardinal, auquel on ajoute la terminaison er, signifie:

1) Le chiffre, qui représente ce nombre : p. ex.

de ein ou eins, *un* ; der Einer ou Einser, *le chiffre* 1 ;
de zwey, *deux* ; der Zweyer, *le chiffre* 2 ;
de drey, *trois* ; der Dreyer, *le chiffre* 3, etc.

2) Une chose, qui contient le nombre désigné, ou l'âge d'autant d'années : p. ex.

de drey, *trois* ; der Dreyer, *le billon qui vaut trois liards,* ou *trois Kreuzers.*

(Le mot *Kreuzer*, vient de Kreuz, *croix*, parce qu'une croix est, ordinairement, empreinte sur ce billon, qui vaut à-peu-près trois liards ou les trois quarts d'un sou français.)

de ſechs, *six*; der Sechſer, *le billon de six liards* ou *de six Kreuzers*;

de achtzig, *quatre-vingt*; ein Achtziger, *un vieillard de quatre-vingts ans*.

Drey und achtziger, signifie aussi le bon vin du Rhin de l'an 1783.

Des nombres vier, *quatre*; acht, *huit*; fünfzehn, *quinze*; on dit aussi ein Vierer, Achter, Fünfzehner, etc. un membre d'une administration publique, d'une magistrature, composée de *quatre*, *huit*, *quinze* personnes, etc.

On sait, en outre que, pour les adjectifs et adverbes, er est aussi la terminaison des comparatifs: p. ex.

reich, *riche*, *richement*; reicher, *plus riche*, *plus richement*.

Dans de certains substantifs, l'origine de la terminaison er est enveloppée d'un voile épais: p. ex.

die Ader, *la veine*;
die Natter, *la vipere*;
der Jammer, *la lamentation*;
der Sommer, *l'été*;
das Ufer, *le rivage*;
das Waſſer, *l'eau*;
das Wetter, *le* (beau ou mauvais) *temps*, etc.

Dans d'autres, er est une contraction de Aar, *oiseau de proie*: comme

Adler, pour Adelaar, *aigle*;
Sperber, pour Sperbaar, *épervier*;
Reiher, pour Reihaar, *héron*.

Ou c'est une autre contraction: p. ex.

Junker, pour junger Herr, *jeune seigneur*;

Jungfer, pour junge Frau, *jeune demoiselle encore vierge*, et par extension, *une personne du sexe féminin, non-mariée*.

Enfin la terminaison er est d'une origine étrangere: p. ex.

der Körper, *le corps*, du latin *corpus*, gén. *corporis*;
der Prieſter, *le prêtre*, du lat. *presbyter*;

das Fenster, *la fenêtre*, du lat. *fenestra*;
das Fieber, *la fievre*, du lat. *febris*;
das Zepter, *le sceptre*, du lat. *sceptrum*.

ern; voyez en, 2) dans cette liste.

ey; terminaison, pour former des substantifs. Ils sont dérivés 1° de verbes; ils en désignent l'action avec l'idée de mépris: p. ex.

heuchel, *fais l'hypocrite*; die Heucheley, *l'hypocrisie*;
schmeichel, *flatte*; die Schmeicheley, *la flatterie*;
kaper, *fais le pirate*; die Kaperey, *la piraterie*;
plauder, *bavarde*; die Plauderey, *le bavardage*.

Pour former de pareils substantifs de verbes, on fait quelquefois précéder la terminaison ey de la syllabe er, pour renforcer l'idée de l'action, toujours avec mépris: par ex.

äff, *fais des singeries*; die Äfferey, *la singerie*, l'action de singer souvent répétée;
raub, *pille*; die Räuberey, *le pillage souvent répété*.

De l'ancien verbe arzen, *guéris*, on fait le dérivé die Arzeney, *la médecine*, *la chose*, *avec laquelle on guérit*, sans idée de mépris.

Nous prions nos Lecteurs d'observer que tous les mots, dérivés de verbes, ajoutent leurs terminaisons à l'allocutif du verbe, qui devient la souche d'une famille entiere de mots. Cette observation sera encore confirmée par la suite.

2°. D'un autre substantif, où la terminaison ey annonce le *métier*, la *dignité*, la *demeure*, le *pays*, les *fonctions*, la *maniere d'agir* de celui que le Nom primitif désigne: p. ex.

de back, *cuis au four*; der Bäcker, *celui qui cuit au four*, *le boulanger*; die Bäckerey, *le métier de boulanger*; de même *le lieu où ce métier s'exerce*, *la boulangerie*;
de fisch, *prends des poissons*, *péche*; der Fischer, *le pêcheur*; die Fischerey, *le métier de pêcheur*, et *le réservoir où l'on vend des poissons*

de der Abt, *l'Abbé*; die Abtey, *l'Abbaye*, *la dignité de l'Abbé*, *sa demeure*, *sa juridiction*;

de der Tirann, *le tyran*; die Tiranney, *la tyrannie*.

La terminaison ey est, quelquefois, précédée de la syllabe er, qui renforce encore : p. ex.

de der Enthusiast, *l'enthousiaste*; die Enthusiasterey, *la maniere d'agir d'un enthousiaste*;

de der Pietist, *le piétiste*; die Pietisterey, *le piétisme*, *la maniere d'agir d'un piétiste*;

de der Türk, *le Turc*; die Türkey, *la Turquie*, *le pays des Turcs*;

de die Wüste, *le désert*; die Wüstenеy, *le grand désert*, où la consonne n avant ey n'est qu'euphonique.

La terminaison ey donne enfin aussi l'idée collective de la chose, que le Nom primitif annonce : p. ex.

de der Reiter, *le cavalier*; die Reiterey, *la cavalerie*, *les cavaliers pris collectivement*.

La syllabe ey, terminaison de dérivés, est la seule qui prenne constamment l'accent tonique ; toutes les autres terminaisons le rejettent, comme die Türkey, *la Turquie*; die Abtey, *l'abbaye*. (Voy. p. 58. et les suiv. la terminaison du Plur. des Noms communs, qu'on peut fixer par des regles.)

ft; terminaison, pour former des substantifs de verbes : p.e.

de vernimm, *saisis par l'esprit*; die Vernunft, *la raison*, *l'état dans lequel l'âme saisit quelque chose*;

de komm an, *viens à ..*, *arrive*; die Ankunft, *l'arrivée*.

Dans ces exemples, la consonne m est, devant l'f, euphoniquement changée en n.

Ces Substantifs sont féminins, et manquent de Pluriel.

haft; terminaison d'adjectif et d'adverbe. C'est l'allocutif haft, *sois fixement attaché à qch.*, changé en terminaison, ajoutée à des Allocutifs ou à des Noms de choses, et qui signifie : *où l'action du Verbe*, ou *la chose*, *se trouve d'une maniere constante* : p. ex.

de die Tugend, *la vertu*; tugendhaft, *vertueux*, *où la vertu est fixée*;

de das Laster, *le vice;* lasterhaft, *vicieux*, *où le vice est permanent;*

de der Schmerz, *la douleur;* schmerzhaft, *douloureux*, *où la douleur se soutient;*

de die Fabel, *la fable;* fabelhaft, *fabuleux*, *où la fiction perce partout;*

de leb, *vis*; lebhaft, *vif*, *où il y a beaucoup de vivacité;*

de wohn, *demeure*, *habite*; wohnhaft, *habitable*, *où l'on peut établir sa demeure pour toujours.*

hand, terminaison, seulement usitée dans allerhand, *de toutes sortes.* (Voy. ley, dans la suite de cette liste.)

heit, terminaison de Substantifs, ajoutée à des Adjectifs, et aux Noms de choses. Dans le premier cas, elle signifie que la qualité de l'Adjectif joue maintenant le rôle d'une chose : (voy. le suivant keit.) p. ex.

de gleich, *égal*; die Gleichheit, *l'égalité*;

de weis, *sage*; die Weisheit, *la sagesse*;

de frey, *libre*; die Freyheit, *la liberté*;

de gut, *bon*; die Gottheit, *la Divinité*, *l'Être*, *dont la qualité essentielle est d'être bon.*

La terminaison heit, ajoutée à un Substantif, annonce l'idée collective de la chose, exprimée par le Nom primitif: p. ex.

der Christ, *le chrétien*, pl. die Christen; die Christenheit, *tous les chrétiens*, *pris collectivement*, *la chrétienté*;

der Mensch, *l'homme*; die Menschheit, *le genre humain*, *tous les hommes pris collectivement.* (voy. keit, dans la suite).

ich; pour former des Substantifs masculins, et où la consonne r qui précede, ne fait pas partie de la terminaison: p. ex.

der Enterich, *le canard mâle*;

der Gänserich, *le mâle de l'oie.*

(Voy. rich, dans cette liste.)

Dans les autres Substantifs en ich, on écrit et on prononce mieux icht. (Voy. le suivant).

icht, 1° terminaison de Substantifs; ajoutée à l'Allocutif, signifie une chose, produite *en quantité* par l'action du verbe : p. ex.

de kehr, *balaye*; das Kehricht, *les balayures, toutes les choses, amassées en balayant, prises collectivement*;

de spül, *rince*; das Spülicht, *l'eau de vaisselle, toute cette eau, avec laquelle on a lavé la vaisselle, les plats, les assiettes, les couverts, prise collectivement.*

Cette terminaison, ajoutée à un Substantif, annonce l'endroit, où la chose, désignée par le mot primitif, se trouve en très-grande quantité : p. ex.

das Rohr, *le roseau, le jonc*; das Geröhr, *plusieurs roseaux*; das Geröhricht, *l'endroit où croissent plusieurs roseaux, et d'une maniere serrée.*

die Eiche, *le chêne*; das Eichicht, *l'endroit où croissent beaucoup de chênes, les uns tout près des autres.*

Quelques auteurs écrivent moins bien cette terminaison ich, pour icht : p. ex.

das Kehrich, das Spülich; mieux

das Kehricht, das Spülicht, etc.

Les Substantifs, où icht fait partie intégrante du mot, ne doivent pas être comptés dans cette espece de dérivés : p. ex.

die Gicht, *la goutte*,

das Licht, *la lumiere*; etc.

2°. Terminaison d'adjectifs et d'adverbes, formés de Substantifs, où ces dérivés prennent la signification de : *qui contient la chose, désignée par le Nom, à un haut degré*: p. ex.

de der Wein, *le vin*; weinicht, *vineux, qui contient beaucoup de vin*;

de der Berg, *la montagne*; bergicht, *montagneux* (pays) *qui contient beaucoup de montagnes.*

de der Thor, *le fou*; thöricht, *qui désigne le fou à un haut degré.*

de das Öl, *l'huile*; ölicht, *très-huileux.*

de das Haar, *les cheveux*; haaricht, *qui a beaucoup de cheveux.*

de das Fett, *la graisse*; fetticht, *très-gras.*

Quelques auteurs allemands écrivent igt, la syllabe-termi-

naison des dérivés, au lieu de icht; ils blessent la prononciation, où l'on fait sentir un son guttural très-fort, représenté par ch, et non pas par g, dont l'articulation est très-douce.

Les Adjectifs en icht prennent rarement les degrés de comparaison, parce qu'ils y deviendraient trop durs.

A cause de la dureté de ces adjectifs en icht, on n'en forme jamais des Substantifs, en y ajoutant les terminaisons heit ou keit. (voy. encore ig, qui va suivre).

ig; 1°. terminaison d'un petit nombre de substantifs; elle paraît être une contraction de ing : comme

König, *Roi*; Honig, *miel*; Pfennig, *liard*;

pour lesquels on dit encore, dans le discours familier de quelques contrées de l'Allemagne :

Köning, Honing, Pfenning.

2°. Terminaison de beaucoup d'adjectifs et d'adverbes.

Son origine est eigen, *propre*, *qui appartient, comme une propriété, à* ... La syllabe en, dans eigen, n'est qu'un adoucissement, de sorte que le véritable mot est eig, dont la diphthongue ei est changée en i bref, pour en faire une terminaison, sur laquelle on puisse glisser rapidement; comme nous en verrons, par la suite, plusieurs exemples.

La terminaison ig est ajoutée à des Substantifs, à des Adjectifs et Adverbes, en signifiant toujours : *qui a, qui contient l'idée du mot primitif:* p. ex.

1°. à des Noms.

de der Wein, *le vin*; weinig, *qui contient du vin*; mais weinicht, *qui contient beaucoup de vin.*
(voy. icht, terminaison d'adj.)

de der Berg, *la montagne*; bergig, *qui contient des montagnes*; et bergicht, *qui contient beaucoup de montagnes.*

de der Muth, *le courage*; muthig, *courageux, qui a du courage, courageusement*;

de der Adel, *la noblesse de naissance*; adelig, *noble de naissance.*

On a donc tort d'écrire adelich. (Voy. l'observation à la fin de lich dans cette liste.)

Si le Substantif se termine en e ou en, ces terminaisons sont supprimées, en ajoutant ig : p. ex.

de die Farbe, *la couleur*; färbig, *coloré, qui a de la couleur*;
de der Wille ou Willen, *la volonté*; willig, *disposé à faire quelque chose.*
de die Seele, *l'ame*; selig, *bien-heureux*, comme l'ame des trépassés.

2°. à des Adjectifs :

de gut, *bon*; gütig, aussi *bon*, mais qui contient la qualité d'être bon, comme une propriété; de sorte que gütig ne peut être appliqué qu'aux personnes, tandis que gut est applicable aux choses et aux personnes: mais gütig est plus fort que gut.
De mein, dein, sein, *mon, ton, son*; meinig, deinig, seinig, *qui contient ce qui est à moi, à toi, à lui.*

Ces Adjectifs sont employés substantivement: comme
der Meinige, *le mien*,
der Deinige, *le tien*,
der Seinige, *le sien*;
de même des autres Adjectifs possessifs.

3°. à des Adverbes :

de heut, *aujourd'hui*; heutig, *hodiernus* des Lat. *qui se passe ou s'est passé aujourd'hui.*
de nieder, *en bas*; niedrig, *qui est en bas, inférieur, vil.*
de hier, *ici*; hiesig, *qui est d'ici, qui demeure ici*; où r alterne avec s, ce qui arrive souvent.
de da, *là*; dasig, *qui est là*, où la consonne s est intercalée euphoniquement.
de damahls, *alors*; damahlig, *qui s'est fait alors*, où s, de damahls, signe adverbial, est supprimé, en formant l'Adjectif.

De même :

de ehmahls, *anciennement*;
ehmahlig, *qui s'est fait anciennement*;

nachmahls, *après cela;*
nachmahlig, *qui s'est fait après cela;*
vormahls, *avant cela;*
vormahlig, *qui s'est fait avant cela.*

Obs. 1. On trouve, dans les livres, beaucoup des ces Adjectifs en ig, dont les dictionnaires ne peuvent pas faire mention : p. ex.

de zwey, *deux*, et de Stunde, *heure*, zweystündig, *qui dure* ou *a duré deux heures;*

de même : dreystündig, vierstündig, *qui dure* ou *a duré trois, quatre heures,* et ainsi de suite à l'infini.

De la même maniere :

de zwey, *deux*, et de Tag, *jour*, zweytägig, *qui dure* ou *a duré deux jours;*

de même : dreytägig, viertägig, etc. *qui dure* ou *a duré trois, quatre jours*, etc.

Si donc on rencontre un pareil Adjectif en ig, dont le dictionnaire ne fasse pas mention, il signifie : *qui a ou contient l'idée du mot simple ou composé, auquel la terminaison* ig *est ajoutée.*

Obs. 2. La plupart des Adjectifs en ig peuvent aussi admettre les deux degrés comparatifs : p. ex.

de die Art, *la maniere*; artig, *qui a de jolies manieres, gentil;*

Comp. artiger;

Superl. der artigste, *le plus gentil.*

Obs. 3. De la plupart des Adjectifs en ig on peut former des Substantifs en keit, qui représentent l'état où se trouve la qualité, désignée par l'Adjectif : p. ex.

de die Lust, *le plaisir*; *Adj.* lustig, *gai, plaisant*; *Subst.* die Lustigkeit, *la gaieté.*

de das Maaß, *la mesure*; *Adj.* mäßig, *modéré, qui observe la mesure*; *Subst.* die Mäßigkeit, *la modération.*

Obs. 4. Mais ig précede, *quelquefois*, la terminaison keit, pour éviter une dureté : p. ex.

de fest, *ferme*, on devrait former le Substantif die Festkeit, qui, étant trop dur, est changé en Festigkeit, *la fermeté*.

De même : de blöd, *timide;* die Blödigkeit, pour Blödkeit, *la timidité*.

de gerecht, *juste;* die Gerechtigkeit, pour Gerechtkeit, *la justice*.

Cet ig, intercalé pour adoucir, ne change rien à la signification; car si l'on pouvait dire, p. ex. gerechtig, cela signifierait : *qui contient le juste*.

Obs. 5. On forme même des Verbes, en ajoutant à un Substantif la terminaison ig; ils signifient : *agis, en employant la chose que le Nom désigne :* p. ex.

de die Pein, *le tourment*; peinig, *tourmente*, applique le tourment à quelq.

de die Noth, *le grand besoin;* nöthig, *force qn. à faire quelqch.*

ing; terminaison, pour former différents Substantifs dérivés :

1°. Des Noms d'endroits et de pays, auxquels on ajoute encore la syllabe adoucissante en. Dans ces cas, ing paraît être l'ancien mot anglo-saxon Inge, qui signifie *champ, pays :* p. ex.

Lotharingen, *la Lorraine*, *le pays de Lothar*.

De la même maniere:

Thüringen, *la Thuringe*,
Memmingen, Tübingen,
Memmingue, *Tubinge*,
noms de villes allemandes.

En formant des Noms communs, ing se change en ung: par ex.

de die Hut, *le paturage;* die Hutung, *le terrain, destiné au paturage.*

de das Holz, *le bois*; die Holzung, *le terrain couvert d'arbres.*

de der Wald, *la forêt;* die Waldung, *toute une contrée, couverte de forêts.*

2°. La syllabe ing signifie aussi *un jeune homme, un fils, un descendant;* elle paraît alors dériver de Enke, encore usité en Saxe; d'où Enkel, *le petit fils, le petit neveu, le descendant:* de là

die Carolinger, *les Carlovingiens;*
die Merovinger, *les Mérovingiens;*

les descendants de *Carolus*, de *Merovæus.*

3°. La terminaison ing, dans un mot dérivé, semble être une contraction de Ding, *chose*, RES des Latins; de sorte que le dérivé, signifie *une chose de l'espece, désignée par le mot primitif:* p. ex. de gelb, *jaune;* der Gelbling pour gelbes Ding, *la chose jaune, l'animal jaune.*

4°. Voy. ig, 1°. où nous avons observé que ig et ing alternent.

inn; terminaison de Substantifs, formés de masculins, auxquels on ajoute inn, pour désigner *la femme* ou *la femelle de l'homme* ou *du mâle*, annoncés par le mot primitif: p. ex.

de der Kaiser, *l'Empereur;* die Kaiserinn, *l'Impératrice:*
de der König, *le Roi;* die Königinn, *la Reine:*
de der Gemahl, *l'époux;* die Gemahlinn, *l'épouse:*
de der Bär, *l'ours;* die Bärinn, *la femelle de l'ours:*
de der Wolf, *le loup;* die Wölfinn, *la louve:*
de der Hund, *le chien;* die Hündinn, *la chienne.*

On ajoute cette terminaison inn principalement aux noms masculins en er, pour en former des féminins: p. ex.

der Bäcker, *le boulanger;* der Bäckerinn, *la boulangere:*
der Diener, *le serviteur;* die Dienerinn, *la servante:*
der Führer, *le conducteur;* die Führerinn, *la conductrice:*
der Berliner, *le Berlinois;* die Berlinerinn, *la Berlinoise.*

Si le nom masculin se termine en *e* mi-muet; cet adoucissement est supprimé, en formant le féminin: p. ex.

de der Gatte, *l'époux*; die Gattinn, *l'épouse*:

der Gefährte, *le compagnon*; die Gefährtinn, *la compagne*:

der Gespiele, *le camarade*, avec lequel on joué; die Gespielinn, *la camarade*.

Dans les noms masculins en erer, ou l'on supprime le premier e, ou une syllabe entiere er, en formant le féminin en inn: p. ex.

der Plauderer, *le bavard*; die Plaudrerinn ou Plauderinn, *la bavarde*:

der Wucherer, *l'usurier*; die Wuchrerinn ou Wucherinn, *l'usuriere*:

der Wanderer, *le voyageur à pied*; die Wandrerinn ou Wanderinn, *la femme qui voyage à pied*:

der Zauberer, *l'enchanteur*; die Zaubrerinn ou Zauberinn, *l'enchanteresse*:

Il y a des Substantifs qui subissent quelques changements, en formant le féminin en inn: p. ex.

de der Abt, *l'Abbé*, chef d'un couvent d'hommes; die Äbtissinn, *l'Abbesse*, chef d'un couvent de femmes; mais die Äbtinn, l'épouse d'un Abbé protestant:

der Prinz, *le Prince*; die Prinzessinn, *la Princesse*:

der Vormund, *le tuteur*; die Vormünderinn, *la tutrice*.

Les noms féminins

die Kindbetterinn et Wöchnerinn, *l'accouchée*, *la femme en couches*,

ne peuvent pas dériver de Substantifs masculins.

Les adjectifs, pris substantivement, ne doivent pas adopter la terminaison inn, pour représenter le Substantif féminin: p. ex. de heilig, *saint*;

der Heilige, *le saint*; die Heilige, *la sainte*:

car on dit der, die, das Heilige.

Font cependant exception:

der Gesandte ou Abgesandte, *l'Envoyé*; die Gesandtinn ou Abgesandtinn, *l'épouse de l'Envoyé*.

Obs. 1°. Il y avait quelques provinces allemandes, où

l'on ajoutait la terminaison inn aux noms propres masculins, pour désigner une femme de ce nom : p. ex.

de Herr Schwarz, *Monsieur Schwarz*; Jungfer Schwarzinn, *Mademoiselle Schwarz*.

Aujourd'hui on est revenu de cet usage, par le principe qu'il ne faut pas altérer les noms propres, et on dit maintenant Jungfer Schwarz.

Obs. 2°. La terminaison inn s'écrivait anciennement inne, dont on a retranché, par la suite, l'e final. On doit donc écrire ces noms féminins avec deux n, et non pas avec un seul, comme le font plusieurs auteurs allemands : p. ex. die Königinn, *la Reine*; et non pas Königin.

Il y a encore une raison impérieuse, qui commande les deux n au Singulier ; car tous ces noms féminins en inn font au Pluriel innen, où les deux n sont absolument nécessaires. Or il existe une regle, par laquelle on doit préparer le Pluriel dans le Singulier, afin qu'on n'ait à ajouter à celui-ci qu'une des terminaisons du Pluriel. Le Pluriel étant die Königinnen, *les Reines*, le Singulier doit être die Königinn, *la Reine*, auquel on ajoute en, une des terminaisons du Pluriel.

isch, terminaison d'adjectifs et d'adverbes. Ces dérivés se forment de verbes et de Substantifs :

1°. De verbes, où la syllabe isch est encore ajoutée à l'Allocutif impérieux : p. ex.

de spott, *moque-toi*; spöttisch, *moqueur*, qui aime à se moquer des autres;

de murr, *murmure*; mürrisch, *morose*, très-disposé à murmurer, à grogner.

2°. De Substantifs. Quand ces noms, surtout les noms propres de pays, se terminent en e, ou n, ou en, ou ien, ou ey, ou ig, toutes ces terminaisons sont supprimées, en formant les adjectifs en isch : p. ex.

de die Hölle, *l'enfer*; höllisch, *infernal*;

de Ungarn, *la Hongrie*; ungarisch, *hongrois*,

de Bayern, *la Baviere*; bayerisch, *bavarois*;

de Preußen, *la Prusse*; preußisch, *prussien*;
de Schweden, *la Suede*; schwedisch, *suédois*;
de Spanien, *l'Espagne*; spanisch, *espagnol*;
De la même maniere, on doit former
de Italien, *l'Italie*; italisch, *italien*;
de Sicilien, *la Sicile*; sicilisch, *sicilien*.

On violente donc la maniere de former ces adjectifs dérivés, en disant italiänisch, sicilianisch.

L'Adjectif de Venedig, *Venise*, est venedisch, *vénitien*.

La signification de cet isch réunit celles de ig, icht et lich (voyez-les dans cette liste).

La terminaison isch signifie donc :

1) *Qui a* ou *contient l'idée primitive à un haut degré* : p. ex.
de das Mißtrauen, *la méfiance*; mißtrauisch, *méfiant*; qui manifeste, dans toutes ses actions, beaucoup de méfiance;
de heim, *à la maison*, *chez soi*: heimisch ou einheimisch, *indigene*, qui demeure habituellement dans un pays;
de die Partey, *le parti* : parteyisch, *partial*, qui manifeste, dans toutes ses actions, l'esprit de parti.

2) *Qui a rapport à une personne* ou *à une chose*, *qui en dérive*, *qui est fondé là-dessus* : p. ex.
de die Gicht, *la goutte* : gichtisch, *goutteux*, qui provient de la goutte, comme gichtische Schmerzen, *des douleurs goutteuses*;
de die Bibel, *la Bible* : biblisch, *qui est fondé dans la Bible*, *qui se trouve dans la Bible*;
de der Norden, *le Nord* : nordisch, *septentrional*, comme nordische Länder, *des pays septentrionaux*.

3) Les Adjectifs, en isch, formés de Verbes, signifient : *qui a une grande disposition à faire l'action désignée par le verbe*. (Voy. au commencement de cet article 1°.)

4) Les Adjectifs en isch, formés de Substantifs, annoncent : *qui a beaucoup de ressemblance*, *qui est conforme à la chose*, *exprimée par le Substantif*: p. ex.
de der Dieb, *le voleur* : diebisch, *qui agit en voleur*;

de der Krieger, *le guerrier*: kriegerisch, *guerrier*, *valeureux*, *qui agit en guerrier*;

de der Balsam, *le baume*: balsamisch, *balsamique*, *qui contient la vertu d'un baume*;

de die Erde, *la terre*: irdisch, *terrestre*, *relatif à la terre*.

En plusieurs cas, les adjectifs en haft sont plus nobles que ceux en isch : p. ex.

bettelhaft, *qui agit comme un mendiant*;

schülerhaft, *qui agit comme un écolier*.

Ces adjectifs sont plus nobles et plus décents, que bettlerisch, schülerisch, de la même signification.

Plusieurs adjectifs et adverbes en isch renferment encore l'idée d'abjection, de mépris : p. ex.

de der Herr, *le Seigneur*, *le Maître*: herrisch, *despotique*, *despotiquement*;

das Kind, *l'enfant*: kindisch, *enfantin*, qui se conduit en petit enfant;

das Weib, *la femme*: weibisch, *efféminé*, *sans force*, *sans énergie*.

5) Quand les adjectifs en isch sont formés de noms propres d'endroits ou de pays, ou même d'une personne, la terminaison isch signifie : *qui tire son origine de* ..., *qui appartient à* ... : p. ex.

de Franken, *la Franconie*: fränkisch, *qui vient de la Franconie*; fränkischer Wein, *du vin de Franconie*;

de Indien, *les Indes*: indisch, *indien*, *qui vient des Indes*.

Quelques adjectifs de cette espece prennent la forme latine, principalement de *anus* et *ensis* : p. ex.

de Europa, *l'Europe*: europäisch, du latin *europæus*, *européen*;

de Afrika, *l'Afrique*: afrikanisch, du latin *africanus*, *africain*;

de Amerika, *l'Amérique*: amerikanisch, selon la forme latine *americanus*, *américain*;

de Jena, *Jéna* (ville): jenensisch, *qui est* ou *vient de Jéna*;

de Gotha, *Gotha* (ville et Duché): gothanisch, *qui vient de Gotha*. (gothisch signifie *gothique*.)

Quelques-uns de ces adjectifs sont formés de deux manieres :

a) Du peuple même : p. ex.

de der Schotte, *l'Ecossais* : schottisch, *écossais*;

der Esthe, *l'Esthonien* : esthisch, *esthonien*.

b) Du pays : p. ex.

Schottland, *l'Ecosse* : schottländisch, *écossais*;

Esthland, *l'Esthland* : esthländisch, *esthonien*.

Où la syllabe isch sonnerait mal, on lui substitue er : par ex.

de Dresden (ville) : der Dresdner Hof, *la Cour de Dresde*.

De même :

de Petersburg, *Pétersbourg* : der Petersburger Hof, *la Cour de Pétersbourg*;

de Wien, (*la ville de*) *Vienne* : l'Adjectif est Wienerisch pour Wienisch.

La voyelle i est rarement supprimée devant sch : p. ex.

deutsch pour deutisch, *allemand*;

wälsch pour wällisch, *italien*.

De même le Substantif Mensch, *homme* (*homo*), de männisch, adj. de Mann, *homme* (*vir*); dans son ancienne acception plus étendue, où Mann signifiait aussi *l'individu du genre humain* : de sorte que Mensch est primitivement un adjectif, pris substantivement.

De la même maniere :

die Campeschen pour Campeischen Schriften, *les ouvrages de Campe*.

En d'autres circonstances, on évite ces adjectifs en isch, qui deviendraient trop durs : p. ex.

die Briefe von Paulus (pour die Paulusschen Briefe), *les épîtres de S. Paul*.

Obs. 1. Les adjectifs en isch ne peuvent être employés

dans les deux degrés de comparaison, que quand ils expriment des qualités morales : alors le Comparatif ne souffre aucune difficulté ; mais bien le Superlatif, qui aime mieux admettre un simple t pour ſt, afin d'éviter une trop grande dureté : p. ex.

viehiſch, *brutal, brutalement;*

Compar. viehiſcher ;

Superl. der viehiſchte pour viehiſchſte, Menſch ; *l'homme le plus brutal.*

Dans un style soigné, on évite de pareils Superlatifs, en disant : p. ex.

das iſt ein Menſch, der ſich auf den höchſten Grad viehiſch beträgt; *voici un homme, qui se conduit en brutal, au plus haut degré.*

Obs. 2. Il y a de certains cas, où l'on forme du même nom de choses des adjectifs dérivés en ig et en iſch : alors on applique ceux en ig aux personnes ; et les autres, en iſch, aux choses : p. ex.

de Aberglauben, *superstition :*

abergläubige Menſchen, *des hommes superstitieux ;*

abergläubiſche Gebräuche, *des usages superstitieux.*

De même :

de Argwohn, *soupçon :*

argwöhnige Leute, *des gens soupçonneux ;* et

ein argwöhniſches Betragen, *une conduite supçonneuse.*

keit, terminaison des noms de choses, formés d'adjectifs en bar, er, ig, lich et ſam.

1) D'Adjectifs en bar :

de dankbar, *reconnaissant :* die Dankbarkeit, *la reconnaissance.*

L'Adjectif dankbar est un dérivé, dont la racine est dank, *remercie*, et aussi *remercîment ;* de sorte que dankbar signifie : *qui porte en soi le remercîment ;* et Dankbarkeit annonce *l'état de la qualité, par laquelle on porte en soi le remercîment.* Le mot Dankbarkeit est très-riche en idées, que nous ne pouvons rendre en français, que par approximation.

De même :

de die Frucht, *le fruit :*

fruchtbar, *fertile, qui porte des fruits ;*

die Fruchtbarkeit, *la fertilité, l'état de la qualité, par laquelle on porte des fruits.*

2) D'Adjectifs en er :

bitter, *amer :* die Bitterkeit, *l'amertume ;*

heiter, *serin :* die Heiterkeit, *la sérénité.*

3) D'Adjectifs en ig :

billig, *équitable :* die Billigkeit, *l'équité ;*

ewig, *éternel :* die Ewigkeit, *l'éternité.*

4) D'Adjectifs en lich :

ehrlich, *probe :* die Ehrlichkeit, *la probité ;*

höflich, *poli :* die Höflichkeit, *la politesse.*

5) D'Adjectifs en sam :

langsam, *lent :* die Langsamkeit, *la lenteur ;*

wachsam, *vigilant :* die Wachsamkeit, *la vigilance.*

En formant des Substantifs en keit d'autres adjectifs, il en résulterait une dureté choquante ; afin de la prévenir, on fait précéder keit de ig : p. ex.

de blöd, *timide :* die Blödigkeit pour Blödkeit, *la timidité.*

De même :

de fromm, *pieux :* die Frömmigkeit pour Frömmkeit, *la piété ;*

de geschwind, *vite :* die Geschwindigkeit pour Geschwindkeit, *la vitesse ;*

de Herz, *cœur ;* herzhaft, *courageux :* die Herzhaftigkeit pour Herzhaftkeit, *le courage ;*

de standhaft, *persévérant :* die Standhaftigkeit pour Standhaftkeit, *la persévérance ;*

de Gott, *Dieu ;* gottlos, *impie :* die Gottlosigkeit pour Gottloskeit, *l'impiété ;*

de Trost, *consolation ;* trostlos, *désolé :* die Trostlosigkeit pour Trostloskeit, *la désolation.*

De sorte que ig précede les noms en keit, formés de tous les adjectifs en haft et los.

Il paraît, que les terminaisons heit et keit n'ont pas, primitivement, la même signification : car si la terminaison heit, ajoutée à un adjectif, représente *la qualité jouant naturellement le rôle d'une chose*; la terminaison keit semble annoncer : *qui a été changé en chose*; de sorte que keit paraîtrait être une contraction de geheit, où l'e entre g et h étant retranché, les consonnes g et h ont été transformées en k, dont il y a plusieurs autres exemples. On fait

de sicher, *sûr* : die Sicherheit, *la sûreté*.

Ici le substantif se terminant en heit, annonce *l'état où l'on est sûr*; tandis que de bitter, *amer*, le Substantif est Bitterkeit, *amertume*, *qui a été changé dans l'état d'amertume*.

de albern, *qui manque de bons sens* : die Albernheit, *l'état naturel, où l'on manque de bon sens*;

Mais die Alberkeit, *l'imbécillité*, *l'état où l'on a perdu le bon sens par des circonstances malheureuses*.

Malgré la différence primitive entre les terminaisons heit et keit, il paraît, que c'est seulement l'euphonie qui donne la terminaison keit, pour heit, à tous les noms de choses, formés des adjectifs en bar, ig, lich et sam.

lein; une des trois terminaisons diminutives des noms de choses. (voy. chen et el 2) dans cette liste.)

Il y a des noms de choses, qui font leur diminutif en lein, sans qu'ils subissent aucun autre changement : p. ex.

der Brief, *la lettre*; das Brieflein, *la petite lettre*;
das Kind, *l'enfant*; das Kindlein, *le petit enfant*;
der Tisch, *la table*; das Tischlein, *la petite table*.

Presque toutes les petites altérations du nom primitif ont lieu, en formant les diminutifs en lein, comme les diminutifs en chen. (voy. chen ci-dessus).

Les trois voyelles a, o, u, qui se trouvent dans la derniere ou l'avant-derniere syllabe du nom primitif se changent aussi, le plus souvent, en ä, ö, ü, en formant le diminutif en lein : p. ex.

der Arm, *le bras*; das Ärmlein, *le petit bras*;
die Gans, *l'oie*; das Gänslein, *l'oison*;

die Maus, *la souris*; das Mäuslein, *la petite souris*;
das Dorf, *le village*; das Dörflein, *le petit village*;
der Kopf, *la tête*; das Köpflein, *la petite tête*;
das Buch, *le livre*; das Büchlein, *le petit livre*;
der Hund, *le chien*; das Hündlein, *le petit chien*.

Il est rare que ces trois voyelles restent invariables au diminutif en lein; cela arrive principalement, quand le nom primitif est déjà composé : p. ex.

die Maulbeere, *la mûre*; das Maulbeerlein, *la petite mûre*.

Les noms primitifs en e ou en, rejettent aussi ces adoucissemens, en formant le diminutif en lein : p. ex.

die Fahne, *le drapeau*; dim. das Fähnlein, *le petit drapeau*;
der Knabe, *le garçon*; — das Knäblein, *le petit garçon*;
der Ofen, *le poële*; — das Öflein, *le petit poële*;
der Kuchen, *le gâteau*; — das Küchlein, *le petit gâteau*.

Si le nom primitif se termine déjà en l, et qu'on doive ajouter la terminaison lein, pour faire le diminutif; l'un des deux l est supprimé : p. ex.

der Engel, *l'ange*; dim. das Engelein pour Engellein, *le petit ange*;
die Kugel, *la boule*; — das Kügelein pour Kügellein, *la petite boule*;
der Nabel, *le nombril*; — das Näbelein pour Näbellein, *le petit nombril*;
der Sessel, *le fauteuil*; — das Sesselein pour Sessellein, *le petit fauteuil*;
der Vogel, *l'oiseau*; — das Vögelein pour Vögellein, *le petit oiseau*;

Cependant, le nom primitif en l étant monosyllabe, les deux l sont conservés, en formant le diminutif en lein : p. ex.

der Gaul, *le cheval*; dim. das Gaullein, *le petit cheval*.
das Maul, *la bouche* (d'un animal); — das Maullein, *la petite bouche*;
der Stuhl, *la chaise*, *le siege*; — das Stuhllein, *la petite chaise*;

Mais ces diminutifs étant durs, on préfere ceux en chen; comme das Gäulchen, das Mäulchen, das Stühlchen.

On ne peut plus gueres révoquer en doute, que la terminaison diminutive lein n'ait pris son origine de lehn ou leen, usité dans le Bas-Saxon et autres langues du Nord, où il signifie *maigre* ou *petit*; et dont dérive le mot allemand klein, *petit*, en mettant en tête la consonne gutturale k. La terminaison diminutive lein prend donc la signification de klein, *petit*, et réunit encore les idées accessoires suivantes :

1) De familiarité et de cordialité; où lein se change, souvent dans le midi de l'Allemagne, en el, auquel on ajoute même encore un e mi-muet : p. ex.

de Fritz, *Fréderic*; dim. Fritzlein ou Fritzel ou Fritzele, *le cher petit Fréderic.*

2) La terminaison lein ajoute encore à l'idée diminutive, celle de mépris, d'abjection : p. ex.

de der Dichter, *le poëte;* dim. das Dichterlein, *le pauvre petit poëte, le misérable poëte.*

De même :

de der Kunstrichter, *le critique:* das Kunstrichterlein, *le pauvre petit critique, le misérable critique.*

Le diminutif das Fräulein, de die Frau, *la femme*, devrait signifier *la petite femme* : mais ce mot est devenu le titre, qu'on avait donné exclusivement aux demoiselles nobles. Aujourd'hui on nomme aussi Fräulein les demoiselles bourgeoises de bonne famille, en mettant l'épithete gnädiges Fräulein, pour distinguer les demoiselles de condition.

Les terminaisons chen, el et lein, annonçant déjà l'idée diminutive, on fait un pléonasme, en donnant encore aux diminutifs des noms l'épithete klein.

On ne doit donc pas dire :

das kleine Büchlein, *le petit* (petit) *livre;*

mais das Büchlein ou das kleine Buch.

ley, aujourd'hui seulement terminaison d'adjectifs invariables, formés d'adjectifs numéraux déterminés et indéterminés.

Pour rendre la terminaison ley plus coulante, on la fait précéder de la syllabe er : p. ex.

de ein, *un :* einerley, *de la même espece ;*
de zwey, *deux :* zweyerley, *de deux especes ;*
de drey, *tois :* dreyerley, *de trois especes ;*
de hundert, *cent :* hunderterley, *de cent especes ;*
de tausend, *mille :* tausenderley, *de mille especes.*

De même d'Adjectifs numéraux indéterminés : p. ex.

de all, *tout :* allerley, *de toutes especes ;*
de kein, *aucun :* keinerley, *d'aucune espece ;*
de manch, *maint :* mancherley, *de mainte espece ;*
de viel, *beaucoup :* vielerley, *de beaucoup d'especes.*

Dans l'Allemagne méridionale, on forme aussi de pareils Adjectifs en ley des Adjectifs ou Pronoms :

der ou dieser, *ce, celui ;*
de solcher, *un tel ;*
de welcher, *qui, lequel :* comme
derley, *de cette espece ;*
solcherley, *de telle espece ;*
welcherley, *de laquelle espece.*

De même de

ander, *autre :* anderley, *d'une autre espece.*

La syllabe ley était anciennement un substantif féminin, signifiant *espece ;* aujourd'hui elle n'est plus usitée, que comme terminaison, conservant toujours son sens primitif. On fait donc un pléonasme, et, par-conséquent, une locution vicieuse, en disant zweyerley Arten, *deux especes :* on doit y substituer ou zweyerley, seul ; ou zwey verschiedene Arten.

Tous les noms féminins étant invariables au Singulier, on sent maintenant la raison, pourquoi ces Adjectifs en ley ne peuvent subir aucun changement. Ces mots en ley sont des compositions d'adjectifs numéraux avec l'ancien nom féminin, représentant aujourd'hui, eux-mêmes, des adjectifs numéraux invariables.

Anciennement on faisait aussi de pareilles compositions

avec le nom féminin Hand, *main*, prenant la signification de *de la part*. Il n'y a qu'une de ces compositions, qui ait été conservée jusqu'aujourd'hui ; c'est allerhand, comme allerley, *de toutes especes*. Toutes les autres compositions avec Hand ne sont plus en usage.

lich, terminaison d'adjectifs et d'adverbes. Son origine est hors de doute : c'est l'ancien Allocutif leich, aujourd'hui leih, *prête* ou *emprunte*; où la diphthongue ei est changée en i bref, pour pouvoir glisser sur cette syllabe-terminaison, comme sur les autres, avec plus de rapidité.

Tous les adjectifs et adverbes en lich ajoutent toujours l'idée *d'emprunter à celle*, exprimée par le mot, auquel la syllabe lich est liée.

On ajoute lich à l'Allocutif des verbes, à des noms de choses, à des adjectifs, et à des adverbes. Exemples :

1°. A l'Allocutif des Verbes :

de taug, *sois bon à quelque chose* : tauglich, *qui est bon à quelque chose, qui emprunte la qualite d'être bon à quelque chose*;

de dien, *sers* : dienlich, *qui peut servir à quelque chose, qui emprunte la qualité de pouvoir servir à quelque chose.*

2°. A des noms de choses :

de Glück, *bonheur* : glücklich, *heureux, heureusement, qui emprunte le bonheur*;

de Fürst, *Prince* : fürstlich, *qui emprunte la grandeur, la magnificence d'un Prince, digne d'un Prince, en Prince.*

3°. A des Adjectifs :

de roth, *rouge* : röthlich, *rougeâtre, qui emprunte le rouge*;

de grün, *vert* : grünlich, *verdâtre, qui emprunte le vert.*

En quelques contrées, on ajoute encore à lich un *t*; comme röthlicht pour röthlich, ce qui est contraire à l'origine de cette terminaison.

4°. A des Adverbes :

de offen, *ouvert* : öffentlich, *public*, *publiquement*;
où se trouve un t euphonique, placé avant la terminaison lich.

de wider, *contre*; widerlich, *désagréable*, *désagréablement*, *rebutant*, *d'une maniere rebutante*.

La terminaison lich est, quelquefois, précédée de la syllabe euphonique er: p. ex.

de lese, *lis*; leserlich, *lisible*, *lisiblement*.

Les dérivés en lich changent, le plus souvent, les voyelles a, o, u, du mot primitif, en ä, ö, ü : p. ex.

de straf, *punis*; sträflich, *punissable*;

de Wort, *mot*; wörtlich, *littéral*, *littéralement*;

de Stunde, *heure*; stündlich, *qui dure* ou *a duré une heure*, *par heure*;

de Nutzen, *avantage*; nützlich, *avantageux*, *avantageusement*;

où les adoucissements e ou en des Noms primitifs sont encore sacrifiés, en formant ces adjectifs ou adverbes en lich.

De Woche, *semaine*; wöchentlich, *par semaine*;
où les consonnes nt précedent euphoniquement la terminaison lich.

De la plupart des adjectifs en lich, on forme des Noms en keit : p. ex.

de sterblich, *mortel*; die Sterblichkeit, *l'état*, *par lequel on est mortel*:

de höflich, *poli*; die Höflichkeit, *la politesse*.

Observation.

Après avoir expliqué l'origine des terminaisons ig de eigen, et lich de leich; il est clair que l'orthographe de ces deux terminaisons a une base fixe. Si vous ajoutez au mot primitif la syllabe lich, elle doit se terminer par ch; comme de Glück, *bonheur*, glücklich, *heureux*. Mais le mot primitif, adoptant seulement ig, la derniere lettre doit être un g: comme de Adel, *noblesse de famille*; adelig, *noble de nais-*

sance. Ici le mot primitif Adel se termine déjà en l; vous n'y ajoutez que ig: on doit donc écrire adelig, et non pas adelich; car adelig signifie *qui possede la noblesse comme une propriété de famille*. (Voyez ig, 2).

licht, mal pour lich; voyez le précédent.

ling; terminaison de substantifs dérivés.

Adelung manifeste, dans son grand dictionnaire, l'opinion que cette syllabe ling n'est qu'une modification de la précédente lich, où l'on a intercalé le son nasal de l'n; comme cela arrive souvent dans les dialectes allemands, et comme cela lui paraît évident dans lings. (Voyez le suivant.)

Tous les substantifs en ling désignent aussi une chose ou une personne qui emprunte l'idée du mot primitif, avec lequel on les combine.

Les substantifs en ling, sont dérivés de Noms de choses, d'Adjectifs et de verbes.

Exemples:

1°. De Noms de choses:

de der Daum, *le pouce;* der Däumling, *le doigtier, qui emprunte la forme du pouce*:

de der Hof, *la cour;* der Höfling, *l'homme de cour, qui emprunte les manieres de la cour;*

de die Flucht, *la fuite;* der Flüchtling, *la personne, homme ou femme, qui est en fuite;*

de das Jahr, *l'an, l'année*; der Jährling, *la chose* ou *l'animal qui a un an*, ou *qui est de cette année-ci.*

2°. D'Adjectifs:

de fremd, *étranger*; der Fremdling, *l'étranger, la personne étrangere*;

de jung, *jeune*; der Jüngling, *le jeune homme*;

de neu, *nouveau*; der Neuling, *le novice.*

D'Adjectifs numéraux:

de erst, *premier*; der Erstling, *la premiere chose de son espece, le premier enfant d'une famille, le premier petit qu'une femelle a mis bas, le premier fruit de cette espece dans l'année:*

de zwey, *deux*; der Zwilling, *le jumeau*; *une chose qui, avec une autre, vient en même temps au monde* :

de drey, *trois*; der Dreyling, *une chose qui vient au monde avec deux autres de la même espece* (enfant ou animal); *une chose qui contient trois unités* (trois liards), etc.

3°. De verbes, où l'on attache encore la terminaison ling à l'allocutif impérieux :

de bück, *courbe*; der Bückling, *la courbette*;

de komm an, *viens à...*, *arrive*; der Ankömmling, *la personne qui vient d'arriver* :

de lehr, *enseigne*; der Lehrling, *celui qu'on enseigne, l'apprentif* :

de find, *trouve*; der Findling, *la chose trouvée* ou *l'enfant trouvé* :

de tauf, *baptise*; der Täufling, *la personne qu'on va baptiser*, ou *qui vient d'être baptisée*.

Tous les substantifs dérivés en ling sont masculins, et adoptent au pluriel l'e mi-muet.

La terminaison ling renferme, quelquefois, encore l'idée de mépris, d'abjection, d'ironie, de moquerie: p. ex.

de der Dichter, *le poëte*; der Dichterling, *le mauvais poete présomptueux*;

de dumm, *stupide*; der Dümmling, *le béta*;

de sonder, *sépare*; der Sonderling, *l'original qui aime à se séparer des autres, pour se faire remarquer* :

de süß, *doux*; der Süßling, *le doucereux*, *le joli cœur*.

lings; terminaison d'adverbes, seulement usités dans le discours familier.

Il n'est gueres douteux que la syllabe lings n'ait été formée de lich, en y intercalant le son nasal de la consonne n, et en y ajoutant s, signe adverbial; (voy. s, dans cette liste,) de sorte que la terminaison lings signifie toujours *de la maniere, indiquée par le mot primitif* : p. ex.

de blind, *aveugle*; blindlings, *aveuglement*, *en aveugle* :

der Rücken, *le dos*; rücklings, *dans la direction du dos, à reculons*,

où la terminaison adoucissante en, dans Rücken, est encore supprimée, pour former le dérivé.

De der Mund, *la bouche*; mündlings, *oralement*;
où mündlings est, sans contredit, pour mündlich, *oral, oralement.*

niß; terminaison de plusieurs substantifs. Son origine est obscure ; elle paraît désigner *une chose de l'espece, annoncée par le mot principal.*

Ces Noms de choses sont formés d'adjectifs et de verbes.

Exemples :

1°. D'Adjectifs : comme

de finster, *obscur*; die Finsterniß, *l'obcurité, l'éclipse* :
de geheim, *secret*; das Geheimniß, *le secret.*

2°. D'Adjectifs, nommés *Participes du passé*; où il faut observer :

1) Que les trois voyelles a, o, u, qui se trouvent dans la syllabe radicale du mot principal, se changent, ordinairement, en ä, ö, ü, quand on forme le Nom dérivé en niß.

2) Si ce Participe passé se termine en t, cette consonne est tantôt conservée, et tantôt supprimée, en formant le Nom dérivé en niß.

3) Quand le Participe passé se termine en en, cette syllabe est toujours sacrifiée, en formant le Substantif dérivé en niß.

En voici différents exemples :

de gefangen, *pris* (comme prisonnier) : das Gefängniß, *la prison* ;
de gedacht, *pensé* : das Gedächtniß, *la mémoire* ;
de vermacht, *légué* : das Vermächtniß, *le legs* ;
de verdammt, *damné* : die Verdammniß, *la damnation.*

2°. De verbes, où c'est encore l'Allocutif impérieux qui adopte la terminaison niß : p. ex.

de bild, *forme, donne une figure* : das Bildniß, *la figure, le portrait* ;

de erlaub, *permets* : die Erlaubniß, *la permission* ;

de hinder, *empêche* : die Hinderniß, *l'empêchement*, *l'obstacle* ;

de faul, *tombe en putréfaction* : die Fäulniß, *la putréfaction* ;

Les noms de choses en niß sont féminins ou neutres, et leur Pluriel fait nisse.

rich; terminaison d'un petit nombre de Substantifs, pour désigner le mâle de quelques especes d'animaux, comme on le fait par la terminaison er (voy. er, 5°.) : p. ex.

die Ant ou Ente, *le canard* (sans distinction de sexe) : der Anterich ou Enterich, *le canard mâle*.

De même :

die Gans, *l'oie* (mâle ou femelle) : der Gänserich, *l'oie mâle* ;

die Taube, *le pigeon* (mâle ou femelle) : der Täuberich, *le pigeon mâle*.

Ces mêmes mâles sont aussi nommés der Anter, der Ganser, der Tauber.

La terminaison rich ne viendrait-elle pas de reich, *riche?* où la diphthongue ei est encore changée en i, afin de pouvoir passer rapidement sur cette syllabe, devenue terminaison ; comme on change leich en lich, eig(en) en ig : de sorte que Gänserich signifierait *celui qui, par la propagation, rend riche en oies* (*le mâle*) ; et serait une contraction de an Gänsen reich, *riche en oies*. Cette origine de rich expliquerait, en même temps, l'inflexion de l'a dans Gans, pluriel Gänse ; tandis qu'en disant der Ganser, l'a reste invariable.

s ; terminaison, par laquelle on forme des *Adverbes*, dont quelques-uns deviennent même prépositions, en adoptant un complément : p. ex.

de der Theil, *la partie*, *la part* : theils, *en partie* ;

de lang, *long* : längs dem Ufer, *le long du rivage* ;

de link, *gauche* : links, *à gauche* ;

de recht, *droit* : rechts, *à droite* ;

de oft, *souvent*, et de Mahl, *fois*: oftmahls, *à plusieurs reprises*;

De même:

de noch, *encore*, et de Mahl, *fois*: nochmahls, *encore une fois*.

Quelques auteurs écrivent aussi oftmahl, nochmahl, ce qui ne paraît pas exact.

La terminaison s est aussi précédée de la syllabe adoucissante en, surtout quand s devrait suivre st, signe du superlatif, et qu'on ne pourrait pas prononcer: p. ex.

de erst, *premier*: erstens, *en premier lieu*;

de zweyt, *deuxieme*, *second*: zweytens, *en second lieu*;

de dritt, *troisieme*: drittens, *en troisieme lieu*;

de best, *meilleur*: bestens, *au mieux*;

de spät, *tard*: spätstens, *au plus tard*;

de wenig, *peu*: wenigstens, *au moins*.

La consonne s, étant le signe du génitif pour les noms de choses masculins et neutres, l'allemand, comme le grec, présente de pareils génitifs qui ne sont gouvernés par rien, et qu'on nomme, par cette raison, des *génitifs absolus*; il y a en latin des *ablatifs absolus*. Ce génitif allemand annonce, par contraction, une proposition entiere: p. ex.

de der Abend, *le soir*: Abends, *quand il fait ou a fait ou fera soir*, *dans le courant de la soirée*;

de der Morgen, *le matin*: Morgens, *dans la matinée*.

Mais die Nacht, *la nuit*, féminin, par-conséquent invariable au Singulier, fait aussi son génitif absolu Nachts ou des Nachts, pour exprimer *nuitamment*, *pendant la nuit*; *noctu* des Latins, comme si ce Substantif était masculin ou neutre.

Rarement cet s est changé en st; comme längst, moins bien que längs, *le long* (de la riviere); vermittelst, *moyennant*.

Sal, était anciennement un Substantif qu'on écrivait Sahl, et qui signifiait *ce qui est là en quantité* ou *à un haut degré*. La syllabe sal n'est aujourd'hui qu'une terminaison,

pour former des noms de choses : p. ex.

de lab, *restaure :* das Labsal, *le restaurant,* la chose qui vous restaure bien ;

de scheu, *fuis quelque chose par un sentiment d'horreur :* das Scheusal, *la chose qui vous inspire une grande horreur ;*

de trüb, *trouble :* die ou das Trübsal, *la chose* ou *l'évenement qui trouble fortement votre âme ;*

de schick, *envoie :* das Schicksal, *le sort;* les évenements que la Providence vous envoie.

Les Substantifs en sal sont, pour la plupart, neutres; il y en a quelques-uns, qui sont féminins. Ils adoptent tous, au Pluriel, l'e mi-muet, et l'a ne prend pas l'inflexion : par ex.

SINGULIER.	PLURIEL.
1. das Schicksal, *le sort;*	die Schicksale ;
2. des Schicksal(e)s ;	
1. die Trübsal, *l'évenement malheureux,*	die Trübsale.

sam ; terminaison d'adjectifs et d'adverbes. Elle nous paraît dériver de sä, *seme,* dont der Samen, *la semence :* de sorte que sam signifie : *qui répand autour de nous,* ou *qui contient comme un germe, l'idée du mot primitif, auquel cette terminaison est ajoutée.* Cette signification est applicable à tous les mots en sam.

Ces adjectifs se dérivent de noms de choses, d'adjectifs et de verbes.

1°. De noms de choses : p. ex.

de die Furcht, *la peur :* furchtsam, *timide,* qui renferme le sentiment de la peur ;

de die Arbeit, *le travail :* arbeitsam, *laborieux,* qui renferme la disposition à travailler ;

de die Mühe, *la peine :* mühsam, *pénible,* qui contient beaucoup de peine ;

de die Tugend, *la vertu :* tugendsam, *vertueux,* qui renferme, dans son cœur, la vertu, comme un germe.

2°. D'Adjectifs :

de ein, *un* : einsam, *solitaire*, qui répand autour de vous l'idée de *un*, l'idée que vous êtes seul ;

de gerecht, *juste* : gerechtsam, *fondé en droit*. Cet adjectif est aussi pris substantivement, on en fera mention incessamment.

3°. De Verbes, où la terminaison est toujours ajoutée à l'Allocutif impérieux : p. ex.

de duld, *tolere* : duldsam, *tolérant*, qui contient en soi le principe de tolérer, comme un germe;

de erfind, *invente* : erfindsam, *inventif*, qui contient le génie ou le talent d'inventer, comme un germe ;

spar, *économise* : sparsam, *économique*, qui contient le principe d'économiser.

Der Gehorsam, *l'obéissance*, est le seul Substantif en sam : mais gehorsam, *obéissant*, est aussi adjectif, de sorte que der Gehorsam est un adjectif, pris substantivement. La racine est hör, *entends*, *écoute*; de sorte que gehorsam veut dire : qui a la disposition d'écouter ou de faire attention à ce que les Supérieurs vous disent, et der Gehorsam représente l'état de cette qualité.

C'est ainsi qu'on a formé, anciennement, plusieurs Substantifs en sam, qui ont vieilli. On n'en a conservé que die Gerechtsame, dont le Pluriel die Gerechtsamen est plus usité ; il signifie : *les titres, sur lesquels votre droit est fondé*, pris collectivement.

De ces adjectifs en sam on forme des noms de choses en keit : p. ex.

de duldsam, *tolérant* : die Duldsamkeit, *la tolérance ;*

de einsam, *solitaire* : die Einsamkeit, *la solitude.*

schaft; terminaison de Substantifs : elle dérive sans aucun doute de schafft, troisieme personne du Singulier Présent de l'Indicatif, dont l'Allocutif impérieux est schaff, *procure, produis*. Cette troisieme personne, devenue terminaison, s'écrit schaft, et signifie *la chose* ou *l'état qui produit ce que le mot primitif annonce.*

Ces Substantifs sont dérivés de noms de choses ou d'adjectifs. Exemples :

1°. De noms de choses :

de der Freund, *l'ami :* die Freundschaft, *l'amitié* ; la disposition de l'âme qui produit l'amitié ;

de der Feind, *l'ennemi* : die Feindschaft, *l'inimitié* ;

de der Bürger, *le bourgeois :* die Bürgerschaft, *la bourgeoisie*, tous les bourgeois, pris collectivement ;

de der Jude, *le Juif*, pl. Juden ; die Judenschaft, *tous ceux qui suivent la loi de Moïse, pris collectivement ;*

de das Erbe, *l'héritage ;* die Erbschaft, *tous les biens qui constituent l'héritage, pris collectivement.*

2°. D'Adjectifs :

de gefangen, *pris* (prisonnier) ; die Gefangenschaft, *l'état d'être prisonnier, la captivité.*

de bekannt, *connu* ; die Bekanntschaft, *la personne qui vous est connue, la connaissance ;*

de lieb, *cher* ; die Liebschaft, *l'amourette* ; la personne qui vous est chere, qu'on aime.

Tous les Substantifs en schaft sont féminins, et adoptent, au Pluriel, la terminaison en.

Le Nom das Petschaft, *le cachet*, pl. die Petschafte, ne fait pas exception ; car il dérive du mot bohémien PETSCHATI, *presser*, dont l'ancien Nom das Petschet, *le cachet*, qui a été, par la suite, changé en Petschaft.

Des Noms de choses en schaft, on forme encore des Substantifs, en ajoutant la syllabe er, le Pronom personnel er, *lui*, changé en terminaison de Nom de choses qui signifie : *un homme de l'espece, désignée par le Nom primitif :* p. ex.

de die Gesellschaft, *la compagnie* ; der Gesellschafter, *le compagnon ;*

de die Bothschaft, *le message* ; der Bothschafter, *le messager, l'Ambassadeur* ;

sel ; terminaison de Substantifs, qui n'est qu'une modification de sal (voy. sal plus haut), en conservant la même signification : p. ex.

de feg, *balaye*; das Fegsel, *les balayures*, toutes les ordures ramassées en balayant;

de rath, *conseille*, *devine*; das Räthsel, *l'énigme*, la chose qu'on donne à deviner.

Tous les Substantifs en sel sont neutres, et ont la même terminaison au Pluriel; comme, en général, les Noms de choses masculins et neutres en el.

La terminaison suivante prouve encore que la terminaison sel est une modification de sal.

selig, que quelques-uns écrivent aussi sälig. Terminaison d'Adjectifs et d'Adverbes, formés de Substantifs en sal ou sel, auxquels on ajoute ig, terminaison d'Adjectifs ou d'Adverbes; ils signifient: *qui contient en quantité ou à un haut degrés*. (voy. sal, sel et ig, dans cette liste.)

Ces Adjectifs en selig sont formés de Noms de choses ou d'autres Adjectifs, avec la signification: *qui contient en quantité la chose, désignée par le Nom primitif*, ou *qui renferme à un haut degré la qualité*, annoncée par le mot primitif: p. ex.

1°. de Noms de choses: p. ex.

de das Glück, *le bonheur*; glückselig, *heureux à un haut degré*;

de die Müh(e), *la peine*; mühselig, *extrêmement pénible, d'une maniere extrêmement pénible*.

2°. D'Adjectifs: p. ex.

de arm, *pauvre*; armselig, *misérable*, *misérablement*, *pauvre à un haut degré*;

hold, *gracieux*, *gracieusement*; holdselig, *gracieux à un haut degré, d'une maniere extrêmement gracieuse*.

De ces Adjectifs en selig, on forme, en ajoutant keit, des Noms de choses qui annoncent l'état, où l'on exprime la qualité désignée par l'Adjectif: p. ex.

de glückselig, *très-heureux*; die Glückseligkeit, *l'état où l'on est très-heureux*.

de mühselig, *très-pénible*; die Mühseligkeit, *l'état où l'on a beaucoup de peines*;

de armselig, *misérable*, *extrêmement pauvre*; die Armseligkeit, *l'état d'une grande misere.*

st; par cette terminaison, on forme :

1°. Des Noms de choses, dérivés de Verbes, où l'on ajoute à l'Allocutif impérieux, ou aux consonnes radicales de cet Allocutif, la terminaison st : p. ex.

de brenn, *brûle*; die Brunst, *l'état, dans lequel de certains animaux sont en chaleur*;

de kann, Allocutif non usité de können, *pouvoir*, *savoir*; die Kunst, *l'art*, l'état où l'on sait faire quelque chose;

de spinn, *file*; das Gespinst, *le tissu qu'on obtient de fils, qu'on a filés*, comme la toile d'araignée;

de gewinn, *gagne*; der Gewinst, *le gain*, ce qu'on a gagné ou ce qu'on gagnera ;

de gönn, *veuille du bien ou du mal à qn.* die Gunst, *la faveur*; l'état, dans lequel on veut du bien à qn.

2°. Des Adjectifs ou Adverbes, au plus haut degré de comparaison, au Superlatif : p. ex.

de glücklich, *heureux*, glücklichst;

der glücklichste Mann, *l'homme le plus heureux*;

de arm, *pauvre*, ärmst;

das ärmste Kind, *l'enfant le plus pauvre.*

3°. Des nombres ordinaux, depuis *vingt* jusqu'à *cent mille*: par ex.

de zwanzig, *vingt*; der zwanzigste, *le vingtieme*;

de hundert, *cent*; der hundertste, *le centieme*;

de tausend, *mille*; der tausendste, *le millieme.*

L'*e* final des nombres ordinaux, est la terminaison ordinaire des Adjectifs, au premier rapport du Singulier de tous les genres, quand ils sont précédés de l'article ou d'un mot qui en prend les terminaisons.

ßig; voy. zig, dans cette liste.

t; l'addition de cette consonne fait des Substantifs, formés de verbes : p. ex.

de fahr, *va en voiture* ou *par eau*; die Fahrt, *l'action*,

par laquelle on va, ou *est allé*, ou *on ira en voiture* ou *par eau;* d'où vient die Schiffahrt, *la navigation*.

La consonne t est souvent intercalée, par euphonie, en formant des mots dérivés: p. ex.

de kenn, *connais*, en ajoutant la terminaison d'adjectif lich, on fait kenntlich, *connaissable*, où le t est intercalé euphoniquement.

De même:

de erkenn, *reconnais;* erkenntlich, *reconnaissant;*

e hoffen, *espérer;* hoffentlich, *qu'on doit ou peut espérer;*

de offen, *ouvert;* öffentlich, *public*, *publiquement*.

thum; terminaison de Substantifs. On trouve son origine dans les langues asiatiques, comme en hébreu, où *thm*, prononcé *tham*, signifie *l'ensemble de toutes les choses*, *de tous les rapports de l'idée primitive*, *énoncée par le mot*, *auquel cette terminaison est ajoutée:* p. ex.

de der Fürst, *le Prince régnant*, pl. die Fürsten; das Fürstenthum, *lá Principauté;*

mais aussi *la dignité*, *le pouvoir*, *les pays d'un Prince*, tout cela pris collectivement.

De même:

de König, *Roi;* das Königthum, *le royaume*, *la royauté;*

de das Alter, *l'âge*, *la vieillesse;* das Alterthum, *l'antiquité*, toutes les choses, qui appartiennent aux anciens temps, prises collectivement;

de der Heide, *le payen*, pl. die Heiden; das Heidenthum, *le paganisme*, tout ce qui a rapport aux payens;

de der Christ, *le chrétien*, pl. die Christen; das Christenthum, *le christianisme;*

de der Jude, *le juif*, pl. die Juden; das Judenthum, *le judaïsme*.

de reich, *riche;* der Reichthum, *la richesse*, l'argent monnoyé, les biens, meubles et immeubles, en général toutes les choses, qui, prises collectivement, constituent la richesse.

Les Substantifs en thum sont presque tous du genre neutre.

Il n'y a de masculins, que :

1) der Beweisthum, *tout ce qui constitue la preuve qu'une chose est telle*, ou *qu'on a tel droit*;

2) der Irrthum, *l'erreur*;

3°. der Reichthum, *la richesse.*

On dit:

der et das Wachsthum, *la croissance.*

Tous les Substantifs en thum font au Pluriel thümer.

ung; terminaison de Substantifs.

1°. Ajoutée à un Nom de choses, elle désigne une contrée, un grand espace, où se trouve, en quantité, la chose, exprimée par le nom primitif: p. ex.

de das Holz, *le bois;* die Holzung, *le grand terrain couvert de bois;*

de der Wald, *la forêt;* die Waldung, *la contrée couverte de forêts.*

La terminaison ung alterne alors avec ing. (voy. ing dans cette liste.)

2°. Ajoutée à un Adjectif, elle représente une chose, un état de l'espece, indiquée par l'adjectif: p. ex.

de fest, *solide, fortifié;* die Festung, *la forteresse, place forte;*

de quitt, *quitte;* die Quittung, *la quittance;*

de theuer, *cher;* die Theurung, *la cherté.*

3°. La plus grande partie des Substantifs en ung sont formés, en ajoutant cette terminaison aux Allocutifs impérieux des Verbes, pour désigner l'action du Verbe, appliquée à un cas particulier.

L'Infinitif est un Nom qui représente l'action du Verbe, prise en général; tandis que ces Substantifs en ung annoncent la même action, mais prise en particulier: p. ex.

das beständige Drohen erbittert, (*ce menacer éternel aigrit*), *ces menaces éternelles aigrissent*;

seine Drohung ist schrecklich, *sa menace est terrible.*

Les Substantifs en ung sont féminins, et adoptent au Pluriel la terminaison en. Exception: der Hornung, *le mois de*

Février; gén. des Hornung(e)s, pl. Hornunge. Der Sprung, *le saut*, ne fait pas exception, parce que ung n'y est pas une terminaison; la racine est spring, *saute*, où ng sont des consonnes radicales, accidentellement précédées de la voyelle u.

z; On forme, par cette terminaison, des Verbes, où z 1°. donne *de la force* à l'idée primitive, annoncée par le mot, auquel la consonne z est ajoutée; 2° cette même terminaison exprime la répétition soutenue de l'action, énoncée par le verbe primitif: p. ex.

de ach, *ah! ha?* exclamation; ächz, verbe imitatif qui signifie: *produis souvent, et d'une maniere soutenue, le son plaintif* AH, HA!

de leck, *leche, tire la langue, pour la passer légerement sur qch.*

Ce primitif subit une petite altération dans le dérivé:

lechz, *tire souvent la langue, quand tu es tourmenté par la chaleur, la soif,* ou *par la fatigue.*

2°. On ajoute z aux Pronoms personnels, pour former des Verbes, dont la signification est la suivante: p. ex.

de du, *tu, toi*; duz, (où l'u est long) *tutoie qn.*

On se souvient que les Allemands se parlent aussi à la troisieme personne du Singulier, à la seconde du Pluriel, et à la troisieme de ce Nombre. On dit donc, quoique moins fréquemment:

de er, *il, lui*; erz, (où e est ouvert et long, comme dans le pronom er) *dis à quelqu'un* er, *parle-lui à la troisieme personne du Singulier masculin;*

de sie, *elle*; siez, *parle à une femme à la troisieme personne du Singulier féminin*;

de ihr, *vous*; ihrz, parle à quelqu'un, homme ou femme, à la seconde personne du Pluriel. On a aussi commencé à dire, en français, *vousoie* pour *dis vous à quelqu'un*;

de sie, *ils, elles*; siez, parle à quelqu'un, homme ou femme, à la troisieme personne du Pluriel.

zig; terminaison, par laquelle on forme les Nombres cardinaux, depuis
zwanzig, *vingt,* jusqu'à
neunzig, *quatre-vingt-dix*, *nonante.*

L'origine de cette terminaison a déjà été expliquée dans le Chap. II. de la 1e Partie; nous y renvoyons nos Lecteurs. Nous répétons seulement ici l'observation, qu'en formant dreyßig pour dreyzig, *trente,* de drey, *trois,* la consonne z est changée, euphoniquement, en ß; par le principe, que les consonnes de la même touche peuvent alterner: par-conséquent, la consonne sifflante ß, peut être substituée à z, également sifflante, pour mieux flatter l'oreille.

Observations générales sur les mots allemands dérivés.

En examinant, avec quelque attention, les deux Sections du Chapitre précédent, on est convaincu que les Particules qui précedent la racine, et la plupart des terminaisons qui la suivent, ont été, primitivement, de véritables *Mots*, altérés dans le but d'en faire des syllabes, sur lesquelles on puisse glisser rapidement. Car chaque mot dérivé représente un groupe d'images, un tableau, où l'on fait ressortir, par l'accent tonique, l'idée de la racine, comme la principale; et les autres, sur lesquelles on passe, dans la prononciation, très-rapidement, n'annoncent que les idées accessoires qui sont là, seulement pour modifier la principale. (Voy. l'accent tonique dans le Chap. III de cette Partie.)

Nous avons expliqué, autant qu'il nous a été possible, la signification de ces avant-syllabes et arriere-syllabes; de sorte que, si l'on connaît le sens des racines (et il n'y en a pas mille), on a la clé de toute la langue.

Les Allemands peuvent faire, tous les jours, de nouveaux dérivés; et tous sont réputés bons, quand les images sont groupées, dans le même cadre, en conservant l'idée naturelle, attachée à chaque image du tableau, et en faisant toujours bien ressortir la figure principale, habillée, avec goût, par les accessoires.

M. *Krause*, Dr. à Dresde, a annoncé, dans un prospectus parfaitement bien fait, le nouveau plan d'un grand dictionnaire allemand, seulement pour les peuples qui parlent la langue teutonique moderne, où chaque racine sera mise en tête de toute la famille de mots qui en dérivent. Chaque dérivé se trouvera dans son ordre alphabétique, et sera renvoyé à sa souche. Il paraît que ce Lexicographe répondra à notre vœu de représenter les Verbes par leur Allocutif impérieux, parce que toutes les allocutions, à la seconde personne du Singulier dans les Verbes primitifs, sont des *racines*, et par-conséquent, monosyllabes. La partie allemande de notre Dictionnaire allemand-français est calqué sur ce principe, dont nous avons développé l'importance dans notre Grammaire. Nous serons charmés, qu'un Savant allemand ose hazarder cette innovation, appuyée sur l'autorité de la Société germanique à Berlin, qui a pris à tâche de veiller à la langue du pays, en remplissant les mêmes fonctions, qu'une Section de notre Académie pour le français. En connaissant alors le sens de chaque racine, et la maniere dont les particules et les terminaisons des mots dérivés modifient cette idée radicale, on aura la clé de la langue et on sentira la richesse des idées, représentées par les dérivés, difficiles à traduire dans les autres idiomes de l'Europe.

L'étude de la langue allemande deviendra, par ce moyen, infiniment plus facile aux étrangers, qui sentiront, enfin, toute la force des expressions de cette langue intéressante.

CHAPITRE II.

De la formation des Mots composés en allemand.

En faisant un mot composé, on a pour but de fondre deux ou plusieurs idées simples en une complexe.

Dans les compositions de mots, il y a toujours une idée principale, qu'on veut déterminer par d'autres. Or l'idée déterminante devant, en allemand, toujours précéder la déterminée, nous obtenons la regle, d'après laquelle les compositions doivent être formées. Le mot déterminant est placé en tête; et le mot déterminé, à la fin de la composition : p. ex.

Jugendfreund, *ami de la jeunesse*;

Hausfreund, *ami de la maison;*

Menschenfreund, *ami de l'homme, philanthrope*;

où l'idée principale de ces compositions est Freund, *ami;* et les déterminantes sont : Jugend, *jeunesse*; Haus, *maison*; Menschen, *hommes.*

Briefwechsel est composé de Brief, *lettre* qu'on écrit à quelqu'un; et de Wechsel, *échange*, de sorte que la composition signifie :

échange de lettres, correspondance.

Ici l'idée principale est Wechsel, *échange*, et le mot en tête Brief, indique la chose qu'on échange.

En tournant les deux mots, on obtient Wechselbrief, où l'idée principale est maintenant Brief, *lettre*, *papier*; et Wechsel, *échange*, devient le déterminant. Cette seconde composition prend la signification d'une *lettre qu'on échange contre de l'argent*, *d'une lettre de change.*

Dans les compositions allemandes, dont on peut faire tous les jours de nouvelles, il est donc bien intéressant de mettre l'idée essentielle à la fin; et l'idée déterminante, au commencement : car en transposant les mêmes mots, on obtient un sens tout-à-fait différent; comme nous l'avons prouvé par les derniers exemples. Nous en donnerons encore un :

Haus signifie *maison;*

Arbeit — *travail.*

En formant le composé Hausarbeit; le dernier mot Arbeit est le principal, et Haus détermine. L'ensemble veut donc dire :

travail, fait dans la maison, travail domestique.

Mais en transposant les deux mots, on obtient Arbeitshaus, où Haus, *maison*, devient le principal; et Arbeit, *travail*, est le déterminant. Cette derniere composition signifie alors: *la maison où l'on est forcé de travailler; maison de force.*

Il y a cependant des compositions allemandes, où l'on peut placer, comme on veut, les deux mots qui forment la composition: p. ex. de Wind, *vent*, et de Sturm, *tempête;* on peut dire Windsturm ou Sturmwind, *le vent impétueux qui forme la tempête.*

De même: de Wirbel, *tourbillon*, et Wind, *vent*; der Windwirbel ou Wirbelwind, *le vent qui va en tournant, le tourbillon.*

Les mots qui forment des compositions allemandes, restent dans toute leur intégrité, et c'est par-là, qu'elles se distinguent des Mots dérivés, aussi composés; mais les avant-syllabes, Particules, qui précedent la racine, l'idée principale; et les arriere-syllabes, terminaisons qui la suivent, subissent, dans les dérivés, des changements, quelquefois considérables; comme l'ont prouvé les deux Sections du Chapitre précédent. Il y a cependant un petit nombre de compositions, où l'un ou l'autre mot subit aussi quelque variation: p. ex.

die Jungfer, pour junge Frau, *la demoiselle, vierge;*
der Junker, pour junger Herr, *le jeune Seigneur.*

Le génie du latin et de tous les idiomes qui en dérivent, comme le français, l'italien, ne permet pas de faire de nouvelles compositions de mots. Pour éviter donc l'emploi de plusieurs mots français, on aime mieux emprunter des compositions grecques, qu'on introduit dans le français: p. ex. *philanthrope.* Mais la plupart des Français ne savent pas le grec; ils ignorent que le mot *phil* donne l'idée *d'aimer*, et que *anthrope* veut dire *homme.* Comment peuvent-ils savoir que *philanthrope*, composition de deux mots grecs, doit signifier *ami de l'homme?* Mais Menschenfreund, composé de deux mots allemands, de Menschen, *hommes*, et de Freund, *ami*, est clair pour l'Allemand le moins instruit.

La langue allemande jouit du grand avantage, comme le grec et les langues asiatiques, de pouvoir former de nouvelles compositions de mots, intelligibles à tous les peuples qui parlent la langue du pays. L'allemand est assez riche, pour puiser, dans son propre fond, tous les mots d'arts et de sciences, sans être obligé d'emprunter des mots d'un autre idiome quelconque; et c'est pour cette raison que des livres allemands, même scientifiques, mais d'une utilité générale, se vendent à cinquante et jusqu'à cent mille exemplaires, chose, dont on n'a pas d'idée dans les pays, où l'on parle un dialecte, dérivé du latin, qui, lui-même est obligé d'avoir recours au grec, aussitôt qu'on veut parler art ou science.

Il faut éviter deux écueils, quand on veut former une bonne composition allemande; d'abord, l'obscurité. La composition est mauvaise, si le modifiant ne détermine pas l'idée principale *d'une maniere claire*: p. ex.

Achselträger, composé de Achsel, *épaule*, et de Träger, *porteur.*

Cette composition est formée de la phrase du discours familier:

er trägt Wasser auf beyden Achseln,
il porte de l'eau sur les deux épaules;

qui veut dire dans le sens figuré : *il flatte deux partis contraires, pour les tromper tous.*

Or Achselträger signifierait littéralement: *porteur d'épaules,* comme on dit : Wasserträger, *porteur d'eau;* Hosenträger, *porteur de culotte, bretelles.* Le modifiant Achsel détermine mal le mot principal Träger; le sens qu'on veut donner à la composition Achselträger, n'est pas clairement exprimé; cette composition est donc vicieuse, et indigne d'un bon auteur.

Le second écueil est de réunir trop de mots, pour en faire une idée complexe. Il en résulte encore de l'obscurité, vice le plus essentiel de toute espece de langage. Nous avons dit, dans notre Précis de Grammaire générale, que le Samscrit, la langue la plus parfaite du globe terrestre, a

perdu de sa beauté primitive, lorsque des écrivains, abusant de la faculté de composer, ont fait des mots de cinquante jusqu'à cent cinquantes syllabes.

La plupart des bonnes compositions allemandes ne sont formées que de deux mots : p. ex. der Berg, *montagne*, et de Werk, *ouvrage* : das Bergwerk, *l'ouvrage qu'on fait dans les montagnes, exploitation des mines*. En disant Goldbergwerk, *exploitation des mines d'or*, la composition, quoique faite de trois mots, est claire, et par-conséquent, bonne.

C'est donc le bon goût, dont la *clarté* est la qualité la plus éminente, qui doit guider l'écrivain allemand dans la formation des compositions de mots, et surtout dans les compositions nouvelles. Lorsqu'il y a une composition de plusieurs mots, surtout dans des titres, on aime à séparer chaque mot du suivant par deux traits horizontaux : p. ex.

Reichs=General=Feld=Marschall,
Maréchal de l'empire.

Le premier mot de la composition subit, quelquefois, une petite altération, pour rendre l'ensemble plus coulant; tandis que le dernier, s'il n'est pas une contraction, reste invariable : p. ex.

Sonntag, *dimanche*, (jour du soleil); de Sonne, *soleil*, et de Tag, *jour;*
Sonnenschein, *lumiere du soleil;*
Nachtigall, *rossignol;* de Nacht, *nuit*, et de gall, *retentis avec force ;*

l'oiseau, dont le chant retentit avec force, pendant la nuit. La voyelle i est donc intercalée euphoniquement entre les deux mots.

En faisant une composition de deux Substantifs, le premier prend, souvent, un s, terminaison des génitifs singuliers, masculins et neutres : comme

de der König, *le Roi*, et de der Mord, *l'assassinat*; der Königsmord, *le régicide* (assassinat du Roi);
de Gott, *Dieu*, et de die Furcht, *la crainte*; die Gottesfurcht, *la crainte de Dieu*;

de der Hunger, *la faim*, et de die Noth, *le grand besoin, la grande calamité*; die Hungersnoth, *la famine*, la grande calamité produite par la faim.

Même les Substantifs féminins, se trouvant au commencement d'une pareille composition, surtout ceux en ung, adoptent, quelquefois, la consonne s, quoiqu'ils soient invariables au Singulier : p. ex.

de die Wahrheit, *la vérité*, et de die Liebe, *l'amour*; die Wahrheitsliebe, *l'amour de la vérité*;

de die Liebe, *l'amour*, et de Gott, *Dieu*; der Liebesgott, *le Dieu de l'amour*;

de die Reinigung, *la purification*, et de das Mittel, *le remede*; das Reinigungsmittel, *le remede qui sert à purifier le sang*.

C'est ordinairement l'oreille qui décide, si l'on doit ajouter la consonne s au premier Substantif d'une pareille composition. On ajoute cet s, si la composition en devient plus coulante; on le supprime, dans le cas contraire : p. ex. Wahrheitsliebe coule mieux, que Wahrheitliebe. Mais Brudersliebe est plus dur que Bruderliebe, *amour fraternel*; on se sert donc du dernier.

Il y a cependant de pareilles compositions de deux Substantifs, auxquelles l'usage permet d'ajouter au premier la consonne s, ou de la supprimer : p. ex.

de das Schwein, *le cochon*, et de der Stall, *l'étable*; der Schweinstall ou Schweinsstall, *l'étable des cochons*;

de der Bauer, *le paysan*, et de der Mann, *l'homme*; der Bauermann ou Bauersmann, *l'homme-paysan, le paysan*.

Si le génitif du premier Nom se termine en en, on n'y ajoute jamais la consonne s, parce que l'ensemble de la composition est déjà assez coulant : p. ex.

de der Mensch, *l'homme* (HOMO), gén. Menschen, et de die Liebe, *l'amour*; die Menschenliebe, *l'amour de l'homme, la philanthropie*;

de der Hirt, *le berger*, gén. Hirten, et de der Stab, *le bâton*; der Hirtenstab, *la houlette, le bâton du berger*.

Le premier Substantif paraît aussi quelquefois, dans de pareilles compositions, au génitif du Pluriel : p. ex.

de das Kalb, *le veau*, pl. die Kälber, et de der Braten, *le rôti*; der Kälberbraten, *le rôti de veau*;

de das Ey, *l'œuf*, pl. Eyer, et de der Dotter, *le jaune* (*d'œuf*); der Eyerdotter, *le jaune d'œuf.*

De pareilles compositions, généralement usitées, annoncent aussi du caprice, quand on met le premier Substantif au Pluriel, lorsqu'il n'est question que d'un seul; et au Singulier, quand on parle de plusieurs : p. ex.

de das Kind, *l'enfant*, pl. Kinder, et de der Mord, *l'assassinat*; der Kindermord, *l'infanticide*.

L'allemand dit : *assassinat des enfants*, quand même on n'a tué qu'un seul enfant.

De là, die Kindermörderinn, *l'infanticide*, la mere qui a tué un seul enfant.

De même :

de der Mann, *l'homme*, *le mari*, pl. Männer, et de Mord, *l'assassinat*; der Männermord, *l'assassinat du mari* (d'un seul homme).

De la maniere inverse, on dit :

der Buchhändler, *le libraire*; composé de das Buch, *livre*, pl. Bücher, et de der Händler, *le marchand*,

où Buch reste au Singulier, quoique le libraire vende plusieurs livres. Il en est ainsi de Buchbinder, *le relieur* (de livres). De même :

de Vogel, *oiseau*, pl. Vögel, et de der Fänger, *celui qui prend*; der Vogelfänger pour Vögelfänger, *l'oiseleur*;

où Vogel reste au Singulier, quoique l'oiseleur en prenne une certaine quantité.

Regle *pour le genre, que doit adopter la composition de deux Substantifs d'un sexe différent.*

La composition est du sexe qu'annonce le dernier substantif, qui exprime l'idée principale : p. ex.

die Arbeit, fém. *le travail*,
das Haus, neutre, *la maison ;*
das Arbeitshaus, *la maison de force ;*
die Hausarbeit, *le travail domestique.*

C'est une singularité que dans les compositions, où der Muth, *masc.* (*le courage*, *la maniere de sentir*) est le dernier mot, quelques-unes sont du genre masculin; et d'autres, du féminin: p. ex.

Féminins :

die Anmuth, *la grace ;*
die Großmuth, *la magnanimité ;*
die Kleinmuth, *la pusillanimité ;*
die Demuth, *l'humilité ;*
die Langmuth, *la longanimité ;*
die Sanftmuth, *la douceur de caractere ;*
die Schwermuth, *la mélancolie ;*
die Wehmuth, *l'abattement de l'âme.*

Masculins :

der Edelmuth, *la noblesse de caractere ;*
der Gleichmuth, *l'égalité de caractere ;*
der Hochmuth, *l'orgueil ;*
der Löwenmuth, *le courage de lion*, etc.

La composition une fois faite, le mot déterminant qui est en tête, reste invariable, quand même le dernier subit ses variations ordinaires : p. ex.

de neu, *nouveau*, et de das Jahr, *l'an*, *l'année ;* das Neujahr, *le nouvel an*,
gén. des Neujahr(e)s ; *dat.* dem Neujahr(e) ; etc.

Si donc un Nom est accompagné d'un adjectif, qui prend ses terminaisons dans les différents rapports, ces deux mots sont alors distincts; on doit les séparer, comme tels; et c'est un vice de les lier ensemble, en les représentant comme une composition : p. ex.

die lange Weile, *le temps long*, *l'ennui*, gén. der langen Weile. On ne doit donc pas écrire : die Langeweile, der Langenweile.

De même : der geheime Rath, *le conseiller intime*, gén. des geheimen Rathes, pl. die geheimen Räthe; et non pas der Geheimerath, des Geheimenrathes, die Geheimenräthe.

Font exception à cette regle :

der Hohepriester, pour hohe Priester, *le grand-prêtre*, gén. des Hohenpriesters, plur. die Hohenpriester.

Allerheiligen, *la Toussaint;* composé de all, *tout*, et de heilig, *saint;* de sorte que Allerheiligen annonce le gén. pl. en supprimant das Fest, *la fête*. On devrait écrire :

das Fest aller Heiligen, *la fête de tous les Saints.*

Mais les Almanachs ont introduit la contraction Allerheiligen, où les deux mots sont liés, pour représenter une composition, et cet usage est devenu général, par la suite.

De même Allerseelen, *la fête des âmes trépassées*, pour das Fest aller Seelen, *la fête de toutes (les) âmes.*

Enfin

derjenige... welcher, *celui... qui*, et derselbe, *le même*; où der se décline, comme l'article, et jenige, de même que selbe, prennent les terminaisons d'un Adjectif, précédé de l'Article : ex.

derjenige, diejenige, dasjenige,
desjenigen, derjenigen, desjenigen,
derselbe, dieselbe, dasselbe,
desselben, derselben, desselben, etc.

comme nous l'avons expliqué dans la 1e Partie, en parlant de la Déclinaison des Adjectifs et des Pronoms.

On fait des compositions de deux Substantifs, séparés par deux traits horizontaux, et dont chacun commence par un lettre majuscule : p. ex.

der Kriegs = Kommissär, *le commissaire des guerres.*

Nous en indiquerons la regle dans le dernier chapitre de ce volume, où nous traiterons de l'Orthographe allemande.

Ce ne sont pas des *compositions*, ces mots distincts, négligemment liés ensemble, et qui ont déparé, jusqu'ici, la

langue allemande. En écrivant, p. ex. zweyhundert, pour zwey hundert, *deux cent;* hunderttausend, pour hundert tausend, *cent mille*, on lie, par une néglicence répréhensible, deux mots distincts qui devraient être séparés : car une véritable *composition* consiste à fondre ensemble deux ou plusieurs idées, pour en former une idée complexe : p. ex.

Hausfreund, *ami de la maison*,

Kinderfreund, *ami des enfants*,

sont de véritables compositions, où deux idées sont réunies en une ; mais zwey hundert, *deux cent*; hundert tausend, *cent mille*, ne représentent pas une fusion de deux idées en une seule; chacune reste distinctement séparée l'une de l'autre; ce sont donc deux mots distincts, qu'on ne peut pas lier ensemble, sans violer la regle généralement reçue dans toutes les langues de l'Europe, et par laquelle chaque mot distinct doit être séparé, tant du mot qui précede, que de celui qui suit.

Nous allons donner encore un exemple qui nous prouvera ce qui est une véritable *composition* de mots, et ce qui ne l'est pas. En disant :

Heute soll ich ausziehen,

aujourd'hui dois-je dehors tirer,

où l'on sous-entend *mes meubles*, pour les faire transporter ailleurs ; ausziehen, *dehors tirer* (*déménager*), sont deux mots distincts qui ne devraient pas être liés ensemble, et si on le fait, c'est une négligence ; mais dans la phrase :

das Ausziehen ist beschwerlich,

le déménagement est pénible;

les deux mots ausziehen, *dehors tirer*, sont fondus en une *seule idée complexe*, l'action de *tirer* est modifiée par aus, *dehors;* les deux mots réunis forment, *ensemble*, le Sujet de la phrase; ils représentent une véritable composition, et doivent, par conséquent, être liés.

Cette théorie deviendra encore plus claire par les deux Chapitres suivants, où nous allons traiter de *l'Accent tonique* et de *l'Accent oratoire*.

CHAPITRE III.

De l'Accent tonique.

La maniere dont on appuie, par la voix, plus fortement sur une syllabe, dans les mots qui en ont deux ou plusieurs, est ce que les grammairiens nomment *Accent tonique.*

Il n'est donc pas ici question d'un signe, comme le sont en français les accents *aigu*, *grave* et *circonflexe*, mais du *son de la voix*, qui se fait seulement sentir par la prononciation, et dont il n'existe aucune trace dans les mots allemands écrits ou imprimés.

Comme il est, en allemand, très-intéressant de connaître la syllabe, sur laquelle repose l'accent tonique, nous le représentons dans cette grammaire, et dans le dictionnaire qui va suivre, par un petit trait horizontal, placé sous la voyelle ou diphthongue de la syllabe, sur laquelle on appuie plus particulierement : p. ex.

dankbar, *reconnaissant*;

eigen, *propre*, qui est propre à quelque chose.

L'accent tonique est beaucoup plus sensible dans les mots allemands, que dans ceux du latin, et des idiomes qui en dérivent.

La langue allemande prouve, par cette circonstance, qu'elle n'est pas mélangée avec d'autres langues : car, dans tous les idiomes, où plusieurs sont fondus ensemble, l'accent tonique devient presque nul. P. ex. dans le mot latin *propositio*, français *proposition*, on appuie, à peu près, autant sur une syllabe que sur les autres.

1°. *De l'accent tonique dans les mots* SIMPLES.

En parlant de *mots simples*, il ne peut pas être question de *racines*, qui sont, toutes, monosyllabiques; et il faut qu'un mot ait deux ou plusieurs syllabes, pour pouvoir annoncer qu'on appuie principalement sur l'une d'elles.

Les mots simples sont ici les dérivés, où la racine peut avoir une particule en tête; ou être suivie d'une terminaison, qui annonce une certaine espece de mots; où l'on a ajouté à la racine, une particule et une et même deux terminaisons: p. ex.

spott, *moque-toi, racine*, dont les dérivés :

verspott, *rends ridicule* ou *méprisable par des moqueries soutenues :* racine, précédée d'une particule;

der Spötter, *le moqueur;* racine avec une terminaison de Substantif;

die Verspottung, *l'action, par laquelle, dans un cas particulier, on rend ridicule ou méprisable par des railleries soutenues ;* racine, ayant une particule en tête, avec une terminaison de Substantif.

REGLE, *pour appliquer l'accent tonique dans les mots allemands simples.*

C'est sur la syllabe radicale que repose l'accent tonique, les particules et les terminaisons le rejettent.

La racine représente l'idée principale d'un mot dérivé; on la fait ressortir, en appuyant principalement sur elle, et on glisse rapidement sur les particules et terminaisons, qui ne font que modifier l'idée radicale.

Quand miß est privé d'accent, il est *particule ;* si l'accent y repose, il est censé être le *mot* modifiant d'une composition. (Voy. 2° qui va suivre.)

La seule terminaison de Substantif ey fait exception à cette regle. L'accent tonique y repose toujours : p. ex.

de der Türk, *le Turc :* die Türkey, *la Turquie ;*

de der Fischer, *le pécheur :* die Fischerey, *la pêcherie ;*

de der Bäcker, *le boulanger :* die Bäckerey, *la boulangerie.*

Fait encore exception à cette regle, lebendig, *vivant*, dont la racine est leb, *vis*. On en fait dériver le Substantif das Leben, *la vie*. On devrait donc dire lebenig, *qui contient la vie*; mais on y intercale un d euphonique, de sorte qu'on ne peut pas passer rapidement sur les deux consonnes n et d, de lebendig; et c'est pour cette raison que la syllabe radicale est privée de l'accent tonique, qui retombe sur la seconde syllabe, quoique accessoire.

Il y a des cas particuliers, où l'on veut faire ressortir principalement une syllabe; alors celle-ci, quelle qu'elle soit, peut prendre l'accent tonique : p. ex.

Man hat ihn nicht geschlagen, sondern erschlagen; *on ne l'a pas battu, mais assommé*;

où les deux particules ge et er, mises en opposition entr'elles, reçoivent l'accent tonique, pour faire ressortir la différence entre *battu* et *assommé*.

2°. *De l'accent tonique dans les mots* COMPOSÉS.

L'idée principale de la composition est à la fin; et le modifiant, en tête (voy. le chapitre précédent). Or *c'est la syllabe radicale de ce modifiant qui prend l'accent tonique :* par ex.

Hausfreund, *ami de la maison;*
Kinderfreund, *ami des enfants*;
Bücherfreund, *amateur des livres.*

Le dernier mot Freund, *ami*, annonce l'idée essentielle; mais il y a plusieurs especes d'amis, et les mots en tête Haus, Kinder, Bücher, déterminent cette espece. En mettant l'accent tonique sur ces modifiants, on veut rendre attentif celui à qui l'on parle, de quelle espece d'amis il est ici question.

Si le mot principal, à la fin, a deux ou plusieurs syllabes, sa racine conserve un demi-accent, que nous désignons par un gros point sous la voyelle ou diphthongue de cette syllabe : p. ex.

Dans le mot dérivé Verbrechen, *crime*, l'accent tonique

repose sur le second e, qui est la voyelle de la syllabe radicale ; mais dans la composition Majestäts-Verbrechen, *crime de leze-Majesté*, l'accent tonique complet est appliqué sur l'ä du premier mot déterminant; et le second e du mot Verbrechen n'a ici que le demi-accent, désigné par un point sous cet e.

Quand miß prend l'accent tonique, il est regardé comme un véritable mot qui modifie l'idée principale d'une composition; cet accent lui revient alors d'après la regle ci-dessus : p. ex. de der Ton, *le ton*, *d'où* der Mißton, *le faux ton*. Mais quand on passe rapidement sur miß, et que l'accent tonique repose sur la voyelle ou diphthongue de la syllabe radicale du mot, auquel miß est lié ; ce miß est alors regardé comme une particule qui, en suivant la regle de toutes les particules, rejette l'accent tonique : p. ex.

de deuten, *montrer au doigt*, fig. *expliquer* : mißdeuten, *expliquer en mal.*

Cependant il y a des Provinces, où l'on prononce miß-deuten; dans ce cas, miß est censé être un *mot* qui modifie l'idée principale.

L'instabilité de l'accent tonique pour miß provient donc de ce que, dans quelques circonstances, il est regardé comme un véritable mot ; alors il adopte cet accent : mais quand miß est pris pour une particule, il rejette l'accent tonique. (Voy. miß dans le Chap. I de cette troisieme partie, premiere section.)

Exception à la regle relative à l'accent tonique dès mots composés.

Les verbes composés qui ont un adverbe ou une préposition en tête, mettent toujours l'accent tonique sur la voyelle ou diphthongue de la syllabe radicale du verbe. L'Adverbe ou la préposition ne peuvent y prendre cet accent, car il serait confondu avec l'accent oratoire, qui annoncerait que l'adverbe ne fait pas ici partie d'un verbe

composé, mais qu'il y est comme adverbe, mot distinct, qui prend toujours, dans les propositions, la place que les regles de la construction allemande assignent aux adverbes, (voy. le Chapitre suivant de l'accent oratoire); tandis que l'adverbe, privé de toute espece d'accent, et lié à un verbe, prouve qu'adverbe et verbe font une véritable composition qui ne se décompose jamais, comme *exire* en latin: les deux parties restent, alors, constamment liées, et l'ensemble occupe, dans toutes les circonstances, la place que doit prendre le verbe quelconque dans les propositions allemandes: p. ex.

durchschiff(e), *parcours un grand espace d'eau en vaisseau;*

composé de durch, *per* des Latins, et de schiff(e), *navigue;* où durch, étant privé de toute espece d'accent, fait avec schiff(e) un véritable verbe composé qui ne se décompose pas, et que l'on conjugue par-conséquent:

ich durchschiffe die Meere, *je parcours les mers;*

Infinitif avec zu:

wir haben Lust, die Meere zu durchschiffen,
nous avons envie les mers de parcourir;
wir haben die Meere durchschifft,
nous avons les mers parcouru;

où le Participe passé rejette la particule ge, parce que l'accent tonique ne repose pas sur la premiere syllabe du verbe.

De la même maniere:

übersetz(e), *traduis;*

composé de über, *sur*, *par-dessus*, et de setz(e), *pose*, *place*, *passe*:

ich übersetze das Buch,
je traduis ce livre;
ich habe Lust, das Buch zu übersetzen,
j' ai envie ce livre de traduire;
ich habe das Buch übersetzt,
j' ai ce livre traduit.

umfahr(e), *renverse quelqu'un par une voiture*;
composé de um, *autour de*, et de fahr(e), *conduis une voiture*;
er umfährt ein Kind,
il renverse un enfant;
ich habe nicht Lust, Jemanden zu umfahren,
j' ai ne pas envie quelqu'un de renverser;
man hat ein Kind umfahren,
on a un enfant renversé.

unterhalt(e), *entretiens*;
composé de unter, *sous*, *entre*, et de halte, *tiens*:
er unterhält mich,
il entretient moi;
ich habe nicht Lust, ihn zu unterhalten,
j' ai ne pas envie lui de entretenir;
ich hab ihn unterhalten,
j' ai lui entretenu.

wiederhol(e), *répete*;
composé de wieder, *encore une fois*, et de hole, *v chercher*:
ich wiederhole das,
je répete cela;
ich habe Lust, es zu wiederholen,
j' ai envie cela de répéter;
ich habe das wiederholt,
j' ai cela répété.

Tous les grammairiens et lexicographes ont déclaré, jusqu'ici, que durch, über, um, unter et wieder sont des *particules séparables*; et quand on leur a demandé pourquoi ces cinq particules ne se séparent pas ici de leurs verbes, pourquoi les participes passés de ces verbes rejettent la particule ge, ou bien ils ont gardé un morne silence, ou ils ont fait à la langue allemande l'affront de dire, que c'était un usage capricieux et inexplicable. Nous répondons : Vous n'y êtes pas, Messieurs : durch, über, um, unter et wieder, ne sont pas des *particules*, ou de petites parties de mots ; ce sont des *mots* mêmes, usités seuls, dans la langue. Leur signi-

fication prouve que ce sont des *adverbes*, ou des mots qui, seuls, modifient l'attribut; et les quatre premiers, en adoptant un régime, deviennent des *prépositions*, ou des mots qui, avec un complément, modifient l'attribut. En faisant avec un verbe une véritable composition, ils sont dépourvus de toute espece d'accent, pour ne pas paraître comme *Adverbes*, et comme tels des mots distincts dans la phrase.

Ces verbes *véritablement composés* rejettent à leurs Participes passés toujours la particule ge, parce que l'accent tonique ne repose pas sur la premiere syllabe: regle, que vous avez, jusqu'ici, complettement ignorée. Il n'y a donc pas de caprice, tout est basé sur des regles fixes et constantes! Mais vous avez tout gâté, en ne donnant jamais une définition exacte du mot *Particule*. Votre théorie de *Particules séparables* est une chimere, dont l'absurdité sera encore prouvée dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

De l'Accent oratoire.

De même que l'accent tonique fait ressortir, dans les mots dérivés, l'idée radicale qui est la plus intéressante; de la même maniere, on releve, par la voix, le mot d'une proposition, auquel on veut, principalement, rendre attentive la personne, à laquelle on parle.

Cette maniere d'appuyer plus particulierement sur un mot d'une proposition, qui en a deux ou plusieurs, est ce qu'on nomme *accent oratoire*.

Nous désignons, dans nos livres élémentaires, l'accent oratoire, en imprimant le mot, sur lequel cet accent repose, en caracteres particuliers.

Chaque proposition est une *Déclaration*, par laquelle on attribue une certaine qualité au sujet, ou par laquelle on annonce qu'une certaine chose appartient à une espece de choses. Or on fait, ordinairement, ressortir, par la voix, le mot de l'attribut ou de l'espece, comme représentant l'idée qui doit, principalement, exciter l'attention de celui auquel on adresse la parole : p. ex.

August ist reich,

Auguste est RICHE;

où l'accent oratoire repose sur l'attribut reich, *riche;*

Bäume sind Pflanzen,

(*les*) *arbres sont* (*des*) PLANTES;

encore ici le mot Pflanzen, *plantes*, l'espece, est distingué par l'accent oratoire.

L'attribut est souvent amalgamé avec *sois*, en formant avec lui un seul mot qui est verbe; alors l'accent oratoire repose sur ce verbe, qui renferme l'attribut : p. ex.

August liebt seinen Vater,

Auguste AIME *son pere;*

pour :

August ist seinen Vater liebend,

Auguste est son pere AIMANT;

où ist, *est*, et liebend, *aimant*, sont réunis dans le verbe liebt, *aime*, qui, renfermant l'idée de l'attribut, prend l'accent oratoire.

Mais si l'idée de l'attribut est modifiée par un adverbe ou par une préposition, ce sont ces mots de circonstance, auxquels on applique l'accent oratoire : p. ex.

August ist sehr reich,

Auguste est TRÈS-*riche*;

où le déclarant dit qu'Auguste est non-seulement riche, mais *très*-riche; il appuie donc sur *très*, pour bien faire ressortir cette idée.

Il en est de même dans les exemples suivants :

ich gehe mit Ihnen,
je vais AVEC *vous ;*

pour :

ich bin mit Ihnen gehend,
je suis AVEC *vous allant ;*
ich gehe morgen aus,
je vais demain DEHORS *;*
je sortirai demain ;

pour :

ich bin morgen aus gehend,
je suis demain DEHORS *allant ;*

où l'accent oratoire est sur les mots de cisconstance sehr, mit et aus, qui modifient l'attribut.

C'est ici le cas de rappeler la négligence, reçue dans l'écriture allemande, et dont nous avons parlé plus amplement dans le Chap. I de cette troisieme Partie, premiere Section des *Particules allemandes ;* négligence, par laquelle plusieurs adverbes, principalement monosyllabiques, sont liés aux verbes, quand ils suivent, à leurs Infinitifs et Participes qui suivent toujours.

Ces liaisons, nous le répétons avec force, ne sont qu'une *négligence,* d'autant plus répréhensible qu'elle met la plus grande confusion dans la langue ; car on confond deux mots distincts, adverbes et verbes, avec de véritables compositions, faites avec l'adverbe et le verbe. Nous allons le prouver sans réplique. En disant : p. ex.

man will, daß ich die Schale unter halte,
on veut, que je la soucoupe DESSOUS *tienne ;*

unter halte sont deux mots distincts, adverbe et verbe : le verbe halte est rejeté à la fin par la conjonction daß, *que ;* l'adverbe unter précede, comme le modifiant de l'attribut, renfermé dans le verbe ; car halte, *tienne,* est pour haltend sey, *tenant sois ;* unter fait les fonctions d'*adverbe*, car il a l'accent oratoire, comme tous les adverbes : unter prend, dans toutes les tournures de phrase, la place qui lui est

assignée par les regles de la construction allemande : comme ich halte die Schale unter,

je tiens la soucoupe dessous ;

où le Sujet ich, *je*, commençant la proposition, est immédiatement suivi du Verbe halte, *tiens ;* unter est à la fin ; car ich halte die Schale unter, est pour

ich bin die Schale unter haltend,

je suis la soucoupe dessous tenant ;

l'attribut haltend, faisant une contraction avec le verbe pur bin, *suis*, forme le verbe halte, *tiens*, qui doit immédiatement suivre le sujet ; or l'attribut haltend, étant enlevé de la fin, l'adverbe unter qui devrait être l'avant-dernier mot, devient, par-là, le dernier ; ce qui arrive, en pareils cas, à tous les adverbes : comme

ich lieb ihn sehr,

j' aime lui BEAUCOUP ; pour

ich bin ihn sehr liebend,

je suis lui BEAUCOUP *aimant.*

Le mot unter est donc ici aussi bien adverbe, que sehr ; car l'un et l'autre ont l'accent oratoire.

Mettons ces adverbes avec les Infinitifs et Participes. D'abord avec les Infinitifs sans zu :

ich will die Schale unter halten,

je veux la soucoupe DESSOUS *tenir ;*

l'Infinitif halten, est renvoyé à la fin par une regle de la construction allemande ; il est précédé de unter, qui le modifie ; car le modifiant doit être avant le modifié : de même

ich kann ihn sehr lieben,

je puis le BEAUCOUP *aimer.*

Ensuite avec l'Infinitif avec zu :

Ich habe Lust, die Schale unter zu halten,

j' ai envie la soucoupe DESSOUS *de tenir ;*

où l'Infinitif halten, est d'après la regle générale, immédiatement précédé de la préposition zu : comme

ich hätte wohl Lust ihn sehr zu lieben,

j' aurais bien envie lui BEAUCOUP *d'aimer.*

Enfin avec les Participes :

ich habe die Schale unter gehalten,

j' ai la soucoupe DESSOUS *tenu.*

Ici le Participe du verbe simple halt(e), est gehalten; ce Participe se trouve à la fin, comme attribut, et unter, *adverbe* (car il a l'accent oratoire), le précede, comme son modifiant : de même

ich hab ihn sehr geliebt,

j' ai lui BEAUCOUP *aimé.*

Les deux mots unter et sehr sont, dans les exemples précédents, *adverbes*, leur signification le prouve; l'un et l'autre font les fonctions *d'adverbes*, car ils sont munis de l'accent oratoire; l'un et l'autre prennent, dans les propositions, les places, que les regles de la construction allemande assignent aux *adverbes*.

Il est donc inconcevable que tous les Grammairiens aient reconnu sehr, comme *adverbe;* et qu'ils aient nommé unter, *particule séparable*. Cette erreur grave vient de ce qu'on s'est permis de lier unter au verbe halt(e), quand il suit : par ex.

Man will, daß ich die Schale unterhalte, pour unter halte;

On veut que je tienne la soucoupe dessous.

Ce qui a le plus contribué à perpétuer cette erreur, c'est que les Dictionnaires allemands, annonçant toujours les verbes par leurs Infinitifs, ont placé l'adverbe unter avant l'Infinitif simple halten, en les liant ensemble, de sorte que unterhalten, pour unter halten, *dessous tenir*, a paru être un *verbe composé :* et quand l'adverbe unter se trouvait à la fin de la phrase, tandis que halt(e), devait être au commencement près du Sujet, on a établi la théorie ridicule de *Verbes composés qui se décomposent*; et la ridiculité a été poussée à l'extrême, en nommant unter et d'autres adverbes, des *Particules séparables*.

Mais après s'être une fois fourvoyé dans cette théorie absurde, et dans des dénominations plus absurdes encore, on a rencontré une difficulté insurmontable. Pourquoi cette

particule séparable unter ne se sépare-t-elle pas dans unter-halt(e), *entretiens?* pourquoi dit-on:

er unterhält seinen Vater,

il entretient son pere,

et non pas:

er hält seinen Vater unter.

Pourquoi

ich habe nicht Lust ihn zu unterhalten,

j' ai ne pas envie lui d'entretenir;

et pourquoi

ich habe nicht Lust die Schale unterzuhalten?

j' ai ne pas envie la soucoupe dessous de tenir?

pourquoi une fois zu unterhalten, et une autre fois unterzu-halten? Pourquoi une fois

ich habe die Schale untergehalten,

j' ai la soucoupe dessous tenu;

et une autre fois

ich hab ihn unterhalten,

j' ai lui entretenu;

d'où vient cette différence au Participe entre untergehalten et unterhalten?

La théorie des Verbes composés qui se décomposent, et des Particules séparables, se trouve ici en défaut; il n'est plus possible de se tirer de ce labyrinthe; les grammairiens accusent la langue d'un caprice inexplicable, et ils ont tort.

Nous expliquons ce prétendu mystere, en nous résumant:

Tout ce qu'on a nommé, jusqu'ici *Particules séparables* ne sont pas des *Particules*, ou de petites parties de mots qui ne paraissent jamais seules, dans la langue, se sont des *mots*; maintenant quelle est cette espece de mots?

Ce sont des *Adverbes*, qui, seuls, modifient l'attribut; plusieurs d'entreux deviennent, en adoptant un régime, des *Prépositions*, ou des *mots*, qui, avec un complément, modifient l'attribut. Ces mots seuls, étant pourvus de l'accent oratoire, font toujours, dans la proposition, les fonctions *d'adverbes*, en prenant constamment dans les phra-

ses, la place, que les regles de la construction allemande assignent aux *adverbes*.

Si on lie ces adverbes, munis de l'accent oratoire, aux verbes qui suivent, à leurs Infinitifs et Participes; c'est une négligence de l'écriture, par laquelle on viole la regle de l'orthographe allemande, commune à toutes les langues de l'Europe, et par laquelle on doit séparer tous les mots distincts de ceux qui précedent, comme de ceux qui suivent. Il n'y a donc pas de verbes composés qui se décomposent; mais il existe une négligence de l'écriture, par laquelle on lie, d'une maniere irréfléchie, de certains adverbes, pourvus de l'accent oratoire, aux verbes qui suivent, à leurs Infinitifs et Participes.

Dans les véritables compositions d'adverbe et de verbe, l'adverbe est dépourvu de toute espece d'accent, et il prouve, par-là, qu'il ne fait pas ici les fonctions d'adverbe, car sans cela il aurait l'accent oratoire; dépouillé d'accent, c'est la premiere partie d'une véritable composition d'adverbe et de verbe. Tous ces véritables verbes composés ne se décomposent jamais. Dans le Tableau suivant, nous allons exposer la grande différence qui se trouve entre un verbe simple, modifié par un adverbe, muni de l'accent oratoire, où il y a donc deux mots distincts, adverbe et verbe; et les mêmes verbes, véritablement composés, où les mêmes adverbes, dépourvus de toute espece d'accent, sont en tête de la composition, dont l'accent tonique repose sur la syllabe radicale du verbe. Nous les représenterons dans leurs Allocutifs et dans leurs Infinitifs, pour rendre leur différence d'autant plus palpable.

Adverbes et Verbes, deux mots distincts.	*Verbes composés avec un adverbe, en formant un seul mot.*
Alloc. schiff(e) durch, *navigue à travers* (un endroit);	*Alloc.* durchschiff(e), *parcours une grande étendue d'eau en vaisseau;*

Infin. durchschiffen, pour durch schiffen;	*Infin.* durchschiffen;
avec zu: durchzuschiffen, pr. durch zu schiffen.	*avec* zu: zu durchschiffen.
Alloc. setz(e) über, *passe au dessus* (d'une riviere);	*Alloc.* übersetz(e), *traduis*;
Infin. über setzen, aussi über=setzen;	*Infin.* übersetzen;
avec zu: über zu setzen ou überzusetzen.	*avec* zu: zu übersetzen.
Alloc. fahr(e) um, *fais un détour en voiture*;	*Alloc.* umfahr(e), *renverse* (qn.) *en allant en voiture.*
Infin. umfahren, pour um fahren;	*Infin.* umfahren;
avec zu: umzufahren, pour um zu fahren.	*avec* zu: zu umfahren.
Alloc. halt(e) unter, *tiens dessous*;	*Alloc.* unterhalt(e), *entretiens*;
Infin. unterhalten ou unter halten;	*Infin.* unterhalten;
avec zu: unter zuhalten ou unter zu halten.	*avec* zu: zu unterhalten.
Alloc. hol(e) wieder, *va chercher encore une fois.*	*Alloc.* wiederhol(e), *répete*;
Infin. wiederholen ou wie=der holen;	*Infin.* wiederholen;
avec zu: wiederzuholen, ou wieder zu holen.	*avec* zu: zu wiederholen.

Où l'adverbe a l'accent oratoire, il est mot distinct, et verbe et adverbe prennent, dans les propositions, toujours les places, marquées, par les regles de la construction allemande, à chacune de ces deux especes de mots. Si on lie l'adverbe au verbe qui suit, *c'est une néglicence.*

L'adverbe, dépourvu de toute espece d'accent, fait avec le verbe un véritable verbe composé, qui ne se décompose

jamais; il prend, dans la proposition, toujours la place qui convient aux verbes. Son Participe passé rejette, constamment, la particule ge en tête, parce que l'accent tonique ne repose pas sur la premiere syllabe.

Nous espérons que notre théorie, relative aux Particules allemandes (1e Section du Chap. I.); celle sur les Mots composés, Ch. II; et nos explications sur l'accent tonique (Chap. III), et sur l'accent oratoire (Chap. IV.) dans cette 3e Partie, ont, enfin, dévoilé ce grand mystere de la grammaire allemande: tout repose sur des regles fixes, bien raisonnées, mais méconnues jusqu'ici. Nous aimons aussi à croire que les bons auteurs allemands, quand ils auront bien médité le mécanisme de leur langue, s'abstiendront de lier ensemble deux, trois, jusqu'à quatre mots distincts; ils mettront, par là, de l'ordre, où il n'y avait que de la confusion, et ils donneront à l'étranger une occasion de plus d'admirer leur langue, une des moins imparfaites de l'Europe.

Nous terminons ce Chapitre par les observations suivantes:

1°. C'est ordinairement l'attribut, quand il n'est pas modifié, et l'adverbe ou la préposition, modifiant l'attribut, qui adoptent l'accent oratoire; mais il y a des cas extraordinaires, où l'on veut principalement distinguer un autre mot de la proposition: c'est alors celui-ci, qui prend cet accent: p. ex.

Nicht Heinrich, sondern August ist gestorben; *ce n'est pas* HENRI, *mais* AUGUSTE, *qui est décédé*;

où l'accent oratoire repose sur les deux sujets *Henri* et *Auguste*, parce qu'on veut les mettre en opposition.

2°. En composant der, die, das, pour le Pronom démonstratif dieser, diese, dieses, *celui-ci*, *celle-ci*, *cela*, avec les Prépositions qui gouvernent le datif, ou l'accusatif, ou les deux cas, le Pronom der, etc. se change en da ou dar: comme

dadurch, pour durch das, *par cela*;
damit, pour mit dem, *avec cela*;

darin, pour in dem, *dans cela*;

daraus, pour aus dem, *hors de cela ;* etc.

Dans ces composés, c'est la préposition qui obtient ordinairement, d'après le principe reçu, l'accent oratoire: par ex.

es ist nichts dar in,

il est ne rien dans cela, il n'y a rien;

es wird nichts dar aus,

il devient ne rien de cela, il n'en sera rien.

Mais on veut, quelquefois, faire ressortir l'idée du Pronom da ou dar; c'est alors lui qui obtient l'accent oratoire : p. ex. d a r aus wird nichts, *de* CELA *il ne sera rien.*

Il existe là-dessus la

Regle suivante :

Si l'on veut relever par la voix l'idée du Pronom, la composition se met en tête de la phrase; comme

d a r aus wird nichts.

Le pronom da ou dar peut conserver l'accent tonique, lors même que ce composé se trouve à la fin d'une proposition; mais il faut alors qu'une autre proposition suive, qui releve l'idée du pronom : p. ex.

Es wird nichts d a r aus, wovon wir gesprochen haben; *il ne sera rien de* CELA, *dont nous avons parlé.*

Quand ces compositions sont placées à la fin d'une phrase, sans être suivies d'une proposition explicative, on est sûr que l'accent oratoire est sur la préposition : p. ex.

es ist nichts dar i n, *il n'y a rien ;*

es wird nichts dar a us, *il n'en sera rien.*

CHAPITRE V.

De l'Orthographe allemande.

PREMIERE SECTION.

Des Caracteres allemands de l'impression et de l'écriture, en général.

Les anciens caracteres romains, qui désignaient les sons des voyelles et les articulations des consonnes, étaient, dans leur premiere origine, très-grossiers et en fort petit nombre. Ce nombre augmenta de plus en plus, et les figures des caracteres subirent des variations, produites par le goût et par la mode. Au fur et à mesure que l'esprit se cultiva, et qu'on sentit davantage le besoin de se communiquer les idées par des signes écrits, on s'efforça d'abréger ces signes et de les rendre plus coulants, jusqu'à ce qu'on obtînt enfin les caracteres de notre écriture, nommée la *coulée*.

Les caracteres anguleux des anciens signes romains se conserverent encore long-temps dans les livres et les écrits solemnels. On a commis une grande erreur, quand on les a nommés *caracteres gothiques* ou *caracteres des Moines*, parce que les Moines s'en servaient, en copiant les livres.

Lorsque l'art typographique fut inventé, on employa ces caracteres anguleux dans l'Europe entiere, pour les

livres imprimés. Mais ils furent bientôt changés en Italie, et successivement dans l'Europe méridionale. Ils furent enfin aussi adoptés par les Anglais et par les Hollandais.

Les Allemands ont bien suivi cet exemple pour les livres, écrits en latin et dans les idiomes qui en dérivent, savoir: le français, l'italien, etc.; mais ils ont conservé les anciens caracteres anguleux pour la langue de leur pays. Les Danois et les Suédois en ont fait autant.

Quelques auteurs allemands, qui jouissaient d'une faveur distinguée dans leur patrie, comme Klopstock, Wieland, Campe, etc. ont essayé de faire imprimer, dans les temps modernes, leurs livres avec des caracteres français; mais toutes ces éditions ont trouvé très-peu de débit. Peut-on maintenant reprocher aux Allemands un manque de goût, parce qu'il leur répugne d'adopter nos caracteres plus arrondis, et, par-conséquent, plus agréables à l'œil? Je pense que non! La véritable raison est sans doute, parce qu'il manque à l'alphabet français deux signes essentiels, qui sont 𝔰, *s* doux exclusivement final; et ß, signe de l'*s* fort.

Nous renvoyons nos Lecteurs à la page 31, où nous avons exposé les moyens d'imprimer les livres allemands avec des caracteres français, sans que l'œil des Teutons modernes en soit choqué, et sans indiquer une fausse prononciation.

Il y aurait un avantage réciproque, en introduisant dans l'Europe entiere les mêmes caracteres de l'impression et de l'écriture. Les Allemands instruits, qui ont besoin de connaître d'autres idiomes; les autres peuples, qui voudraient savoir l'allemand, ne se trouveraient plus dans la nécessité désagréable d'étudier de nouveaux *A*, *B*, *C*. La diete germanique méditera, un jour, ces avantages réciproques, et facilitera, en adoptant les signes de l'écriture, usités chez les autres Nations européennes, l'instruction de la jeunesse, en simplifiant les moyens de se communiquer mutuellement les idées.



DEUXIEME SECTION.

Principes généraux de l'Orthographe allemande.

Le but de l'écriture est de peindre à l'œil les signes, par lesquels on représente à l'oreille les sons des voyelles et les articulations des consonnes.

Ecrivez comme tout le monde parle, devrait donc être une regle générale à tous les idiomes. Mais pour pouvoir suivre cette belle regle si désirable, il faudrait que, dans toutes les langues, le même son et la même articulation n'eussent que le même et l'unique signe; et que ce signe ne fût employé que pour le même son ou la même articulation.

Mais, malheureusement, les langues européennes sont bien éloignées de cette perfection. Il n'y a que le Samscrit, langue savante des Hindoux qui possede cet avantage inappréciable; mais c'est aussi la langue faite par des savants, qui en ont élagué toutes les imperfections, produites par les caprices et les négligences populaires. Là, on n'a pas besoin de Professeur d'orthographe et de regles d'orthographe; vous y suivez le principe simple :

Ecrivez comme on parle.

Si vous y connaissez les trente et quelques signes de l'écriture, il est physiquement impossible de faire la moindre faute dans l'écriture; chaque son, chaque articulation a son signe fixe, il y a même un signe particulier pour la voyelle breve; et un autre, pour la longue : de sorte qu'en connaissant la valeur de ces caracteres, il est impossible de vous tromper dans la prononciation, quand même vous n'entendriez pas le sens des mots.

Voilà ce qu'on appelle une *langue parfaite*, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres; et plus une autre langue s'écarte de cette perfection, et plus elle est *imparfaite*.

Nous avons remarqué, dans le Chap. I de la 1re Partie, que les anciens Germains, qui, dans le cours de leurs longues guerres, avaient oublié l'art d'écrire, ont emprunté des Gaulois, subjugués par eux, les signes de l'écriture. Ces Gaulois étaient sujets de l'ancienne Rome, de sorte que toutes les imperfections de l'alphabet latin ont passé dans l'alphabet allemand.

Les vainqueurs des Gaulois ont étendu leurs conquêtes sur les autres peuples de la Germanie, de sorte que les mêmes signes de l'écriture y sont devenus d'un usage général.

Mais les peuples germains ont été divisés en différentes fractions, et chacune d'elles a modifié la prononciation de la langue commune, de sorte qu'il en est résulté différents dialectes. Or chaque peuple de la Germanie sent une prédilection naturelle pour sa maniere de prononcer; et la tâche du grammairien allemand devient extrêmement difficile, pour fixer les regles de la bonne prononciation allemande. S'il donne la préférence à la prononciation des habitants d'*une* province allemande, il se met à dos ceux de toutes les autres provinces de l'Allemagne.

Pour nous tirer de cet embarras, et pour montrer, en même temps, la plus grande impartialité, nous avons posé quelques principes généraux, sur lesquels tous les peuples de l'Allemagne paraissent s'accorder. (Voyez le 1er Chap. de la 1re Partie de ce vol.)

Après y avoir exposé les principes de la bonne prononciation allemande, nous passons aux regles de l'Orthographe.

1re Regle.

Ecrivez, comme prononcent ceux qui ont la meilleure prononciation; et, *vice versâ: prononcez, comme tout le monde écrit.*

Cette premiere regle est modifiée par la

2e Regle.

Redoublez, dans les mots variables, la consonne qui suit une voyelle breve; quand même cette seconde consonne ne serait pas entendue en de certains rapports de ces mots: p. ex. der Mann, *l'homme* (*vir*); schaff, *procure*, où l'a bref est suivi dans le premier mot d'un double n; et dans le second, d'un double f.

Voici le principe, sur lequel cette regle est basée. La seconde consonne devient quelquefois nécessaire, pour maintenir la brieveté de la voyelle précédente, quand ce mot variable adopte une terminaison qui distingue un de ses rapports: p. ex. der Mann, gén. Mannes; pl. Männer. Si vous écrivez Manes, Mäner, l'a et l'ä deviendraient longs; pour que ces voyelles restent breves, il faut donc redoubler l'n; et ce second n doit être déjà là, comme une pierre d'attente, dans le Nominatif, afin que, dans les autres cas, on n'ait qu'à ajouter les terminaisons ordinaires.

De même, dans l'allocutif impérieux schaff, *procure*, l'a bref doit être suivi d'un double f; car le second f devient nécessaire, en conjuguant ich schaffe, du schaffest; s'il n'y avait qu'un seul f, l'a deviendrait long. Aux Imparfaits schuf, schüfe, il n'y a qu'un f; parce que les voyelles u et ü sont longues.

Cette regle se borne seulement aux *mots variables;* car comme les *invariables* ne reçoivent jamais de terminaisons, ils n'ont pas besoin que la consonne, qui suit la voyelle breve, soit redoublée. On écrit donc man, *on*, avec un seul n, quoique l'a soit bref: car ce mot représente toujours le sujet, le nominatif; il n'est jamais dans le cas de recevoir des terminaisons d'inflexion, qui annonceraient d'autres cas.

C'est par la même raison que la préposition in, *dans*, n'a qu'un seul n, quoique l'i soit bref, car c'est un mot *invariable*; mais la terminaison inn des substantifs féminins

doit avoir deux n; le second est indispensable au pluriel: innen; comme die Gattinn, (*l'épouse*), pl. die Gattinnen.

On aurait donc tort d'écrire darinn, pour in dem; et worinn, pour in welchem, car la préposition in n'a qu'un n; il faut darin, worin.

Si quelques auteurs écrivent darinnen, worinnen, c'est qu'ils ajoutent la syllabe nen, tout-à-fait oiseuse, et, par-conséquent, répréhensible.

En formant de in, préposition, les dérivés inner, *intérieur;* erinnere dich, *souviens-toi*, le double n devient indispensable.

Exceptions à cette 2e regle:

denn, *car*; mot invariable, mais où le second n est nécessaire, pour le distinguer de l'article ou le pronom den;

wenn, *si*, conditionnel, a deux n, pour ne pas être confondu avec wen, acc. de wer, *qui.*

De même dann, *alors ;* souvent confondu avec denn: et wann, *quand*, qu'on ne distingue pas assez souvent de wenn.

Enfin il existe une regle générale, que les consonnes, composées en figure et simples en prononciation, ne se redoublent jamais.

On écrit donc lachen, pour lachchen, *rire ;* waschen, pour waschschen, *laver,* quoique l'a soit bref dans chacun de ces deux mots. On ne veut pas multiplier ces signes d'une articulation simple, qui, par l'imperfection de l'alphabet romain et allemand, sont déjà composés.

Par la même imperfection de l'alphabet allemand, on peut, quelquefois, écrire, et l'on écrit effectivement le même mot de manieres différentes. Quelle est alors celle qui doit obtenir la préférence? Dans ces cas douteux, on fait bien de suivre la

3e Regle.

Suivez cette espece d'orthographe, qui annonce le mieux l'origine du mot: p. ex.

On écrit : die Eltern ou Ältern, *le pere et la mere.*

Le dernier vaut mieux ; car il dérive de alt, *âgé*; comparatif älter; de sorte que die Ältern signifie primitivement: *ceux qui sont plus âgés* (que les *enfants*).

C'est ainsi qu'on écrit nemlich, nehmlich, nämlich et nähmlich ; *c'est-à-dire*, *scilicet* des Latins. En remontant à la source, on trouve, dans le Samscrit *nam* ou *nama* ; allemand Namen ; latin *nomen* ; français *nom* ; de sorte que nämlich représente l'idée de *nommément*, *en empruntant le nom de la chose dont on parle.*

La voyelle ä annonce mieux, que l'e, que nämlich dérive de la racine primitive *nam*; allemand Namen; le h, ici employé dans la seule intention d'indiquer que la voyelle ä est longue, devient superflu, car l'a dans Namen ne peut pas être soupçonné bref: nämlich nous paraît donc préférable aux autres manieres d'écrire ce mot.

4e Regle.

Dans les mots étrangers, reçus en allemand, conservez, autant que possible, l'orthographe primitive: p. ex. Journal, signifie, en Allemagne, *un écrit périodique qui paraît à des époques fixes* ; die Chaise, *la chaise*, espece de voiture.

L'observation de cette regle est d'autant plus nécessaire, dans l'emploi des Noms propres étrangers, qu'ils ne doivent jamais subir la moindre altération : comme Cicero, Voltaire, etc.

Cependant on germanise un peu les mots Ballett, *ballet* ; Bankett, *banquet*, en doublant le t à la fin : parce que le double t devient nécessaire, en formant le génitif Ballettes, Bankettes ; et dans le dernier mot on change le *qu* français en *k* allemand, qui en a la même articulation.

5e Regle,

qui emporte toutes les autres.

Suivez l'usage, généralement reçu.

L'usage est, dans toutes les langues, le tyran le plus absolu et le plus capricieux. C'est d'après cet usage général

qu'il faut écrire Gewinst, *gain*, avec un seul n, quoique la racine winn en ait deux, et que l'i, dans Gewinn reste bref.

De même Gunst, *faveur*, de gönn; Kunst, *art*, de kann.

Si cependant un pareil usage est mauvais, il faut savoir gré à des hommes courageux et d'un grand mérite reconnu, s'ils s'efforcent de réformer un abus qui s'est généralement glissé dans une langue; mais alors, il faut alléguer des raisons fortes, des raisons bien convaincantes, et surtout réformer par gradation, comme dans toutes les réformes salutaires : car *qui trop embrasse*, *mal étreint.*

C'est ainsi qu'on doit respecter l'innovation de quelques littérateurs allemands, profonds hellénistes, des *Wieland*, des *Voss* et d'autres, qui, persuadés de l'erreur des anciens Romains, représentant par *ph*, le φ, *f* des Grecs, ont commencé à lui substituer l'*f* allemand; comme Filosof, *philosophe*, Filosofie, *philosophie*, etc.

Déjà *l'Académie de la Crusca*, il y a plus de soixante ans, avait donné ce bel exemple, en rejetant de la langue italienne le *ph*, pour le φ des Grecs, et en lui substituant le *f* italien. Cet exemple sera suivi des autres Académies de l'Europe, dont les membres ne voudront pas afficher une obstination ridicule.

Le Corps germanique doit avoir un jour une seule Académie pour toute l'Allemagne, on nous en a donné l'assurance positive. Cette Académie exilera, enfin, de toute la langue ce ph pour le φ des Grecs; elle décidera différentes questions, sur lesquelles on éleve encore des doutes; elle fixera de certains principes vagues, qui divisent les auteurs; et elle donnera à la langue du pays la splendeur, dont cette langue si riche en idées, si expressive et si claire, est plus susceptible que beaucoup d'autres en Europe: elle persuadera surtout les Gouvernements de l'Allemagne de faire de l'étude de la langue germaine une partie essentielle de l'instruction publique, depuis les écoles inférieures jusqu'aux supérieures; de commencer l'étude des langues par celle du

pays, et d'établir des chaires de grammaire générale, où l'on enseignera les principes, d'après lesquels on doit analyser toutes les langues particulieres; elle fera disparaître des grammaires et des dictionnaires ce jargon pitoyable, obscur et inintelligible, qui offusque la jeunesse de toutes les nations européennes, en lui substituant des mots scientifiques allemands, généralement intelligibles, et exprimant avec clarté les idées qu'ils doivent représenter.

Nous ajoutons, enfin, la

6e et derniere *Regle*,

adoptée dans toute l'Europe:

Séparez, dans l'écriture et dans l'impression, tous les mots distincts, tant de ceux qui précedent, que de ceux qui suivent.

En suivant exactement cette regle, on mettra beaucoup de clarté dans la langue, en évitant cette confusion qui dépare encore les livres allemands.

S'il faut, dans ce moment, suivre l'usage général, en liant de certains adverbes monosyllabiques, dont nous avons donné la liste dans le Chap. I de cette 3e Partie, 1e Section; on peut au moins séparer les adverbes de deux et trois syllabes, quand l'usage est arbitraire.

TROISIEME SECTION.

De l'Orthographe allemande, relative à l'emploi de certaines lettres dans les Mots simples.

Après avoir expliqué la valeur des signes de l'écriture allemande dans le Chap. I de la 1e Partie, il nous reste peu de chose à ajouter ici.

1°. Emploi des lettres majuscules en allemand.

1) Au commencement de chaque écrit:

2) Après chaque point.

Mais quand les Allemands intercalent, au milieu d'une phrase, des points d'exclamation ou d'interrogation, où nous mettons ordinairement de simples virgules, le mot suivant ne commence qu'avec une lettre minuscule: p. ex.

Wir leben, leider! jetzt in sehr bedenklichen
Nous vivons, hélas, maintenant dans (de) *très-critiques*
Zeiten: das Unglück ist — wer zweifelt daran? — nun
moments: le malheur est — qui doute bien de cela? — main-
allgemein.
tenant général.

3) Dans une grande période, aussi après deux points, quand chaque membre est séparé des autres par ces points, et commence par un alinea, pour y mettre plus de clarté: par ex.

Ich glaube dieses behaupten zu können:
Je crois pouvoir prétendre cela:
Weil, ...
parce que ....
Weil ....
parce que ....

Il n'y aurait cependant pas de faute, si chaque membre de pareilles périodes commençait par une lettre minuscule.

4) Au commencement de chaque Substantif, et c'est en quoi l'allemand differe des autres langues: p. ex.

der Vater, *le pere;* das Kind, *l'enfant.*

Pour distinguer, en allemand, des Noms communs les noms propres, qui ne sont pas généralement connus, on les souligne dans l'écriture, et on les imprime avec des caracteres italiques dans les livres: p. ex.

Als A l e x a n d e r der Große den König D a r i u s in Persien bekriegte ..., *lorsque Alexandre le grand faisait la guerre à Darius, roi de Perse* ....

Mais quand on continue de parler de ce nom propre,

on ne le distingue plus, car le lecteur est déjà averti que c'est un nom propre.

Si le nom propre est généralement connu, on ne le distingue ni dans l'écriture, ni dans l'impression : p. ex.

Meine Sophie, *ma Sophie ;* dein Sohn August, *ton fils Auguste.* Als Friedrich der Große die Schlacht gewonnen hatte, *lorsque Frédéric le Grand eut gagné la bataille ;*
ici le nom propre Friedrich, *Frédéric*, n'est pas distingué dans l'impression, parce que tous les Allemands le connaissent.

D'autres especes de mots commencent aussi par une majuscule, quand on les prend substantivement : p. ex.

Er denkt nur an sein liebes Ich, *il ne pense qu'à son cher moi ;* das Mein und Dein, *le mien et le tien ;* sein ewiges Aber, *ses mais éternels ;* das Ganze, *le tout ;* der Gesandte, *l'envoyé ;* der Verwandte, *le parent*, etc.

5) Il y a des auteurs allemands qui commencent, par une lettre majuscule, les adjectifs dérivés de noms propres des pays ou des endroits : p. ex.

die Europäischen Völker,
les peuples (européens) de l'Europe ;
die Spanischen Inseln;
les îles espagnoles;
die Deutsche Sprache,
la langue allemande.

Cet usage aurait quelque fondement, si les noms propres dont ces adjectifs sont formés, n'étaient pas généralement connus; afin de prévenir le lecteur que ces mots dérivent d'un nom propre, qu'il pourrait ignorer: mais dans les autres cas, les lettres majuscules en tête de pareils adjectifs sont absolument sans objet.

6) Les Allemands mettent aussi une lettre majuscule en tête des Adjectifs ou Pronoms personnels, qui se rapportent aux personnes, auxquelles on écrit, surtout si l'on doit des égards à ces personnes. Cet usage n'est pas seulement un

signe de politesse, mais il prévient aussi, quelquefois, de double sens : p. ex.

Wie befinden Sie sich?

(*comment portent-ils se?*)

comment vous portez-vous?

Lieber Vater!

Cher pere!

Ich hab Ihren Brief vom 8ten dieses erhalten.

j' ai leur lettre du 8e *de ce* (mois) *reçu.*

Mon cher pere, j'ai reçu votre lettre du 8 *du courant* (*).

Ich wünsche bald Nachrichten von meinen Brüdern zu erhalten; denn nach Ihren letzten Briefen...

Je souhaite recevoir bientôt des nouvelles de mes freres; car d'après vos dernieres lettres ...

Le mot Ihren, *vos*, en allemand, *leurs*, commençant par une lettre majuscule, prouve, que cet adjectif regarde la personne, à laquelle on écrit; s'il y avait ihren, avec un i minuscule au commencement, ce mot se rapporterait aux freres, dont on vient de parler.

L'observation de cette regle n'est pas nécessaire, quand on écrit à une personne, avec laquelle on est intimement lié; en écrivant d'égal à égal, ou de supérieur à un inférieur : p. ex.

(*) Les Allemands qui ont reçu une bonne éducation, se parlent à la troisieme personne du pluriel; comme nous, à la seconde de ce Nombre.

Il y a ici lieber Vater, *cher pere;* et non pas mein lieber Vater, *mon cher pere.*

L'emploi de mein, *mon*, annonce, en allemand, un ton de protection ou de reproche. Les auteurs de dialogues allemands-français oublient ou ne connaissent pas cet usage, en traduisant *Monsieur* par mein Herr. Les Allemands disent Herr, *sieur*, qu'ils font suivre du titre de la personne, si elle en a un; ou, si elle n'en a pas, de son nom de famille, ce qui serait une malhonnêteté en français : p. ex. Herr Rath, *sieur Conseiller;* Herr Wolf, *sieur Wolf.* Un enfant ne dirait donc jamais mein Vater, *mon pere*, en lui parlant; mais lieber ou theurer Vater, *cher pere.*

Nous relevons l'emploi impropre de ce mein, *mon*, en allemand; parce que tous les auteurs de dialogues commettent, presque généralement, cette faute grave, qui induit en erreur les commençants.

Aus deinem Brief, lieber Bruder, hab ich ersehen;
j'ai appris par ta lettre, mon frere;
où deinem, *ta*, commence par une lettre minuscule.

L'emploi de la lettre majuscule au commencement des Adjectifs ou Pronoms personnels est surtout nécessaire, quand on se parle à la 3e personne du Pluriel, où le ton de familiarité disparaît, et pour éviter l'équivoque qui pourrait avoir lieu en certaines occasions.

7e L'adjectif numéral ein commence aussi par une lettre majuscule, quand on veut faire ressortir l'idée de l'unité: par ex.

Es ist nur Ein Gott, *il n'y a qu'*UN *Dieu*;
mais on pourrait, dans le même cas, conserver la lettre minuscule en tête, et imprimant ein avec des lettres italiques; comme es ist nur e i n Gott.

8e. En poésie, on commence chaque vers par une lettre majuscule. Cette regle n'est pas généralement observée, surtout dans quelques poésies allemandes modernes.

2°. L'emploi de l'y dans les mots originairement allemands. Cette lettre est alors un double i, dont le second devient consonne, s'il est suivi d'une voyelle: comme seyen, pour sei-jen. L'y doit être regardé, comme lettre radicale composée, dont on ne doit pas supprimer un i, quand même il ne serait pas nécessaire dans certains rapports. En disant komm, *viens*, du kommst, *tu viens*, on conserve le second m, quoique superflu, aussi souvent que la voyelle qui précede, est breve, afin que ce second m soit là, quand on en a besoin: p. ex. wir kommen; de même le second i de l'y doit être conservé, pour qu'il puisse rendre son service, quand il devient nécessaire dans certaines inflexions du mot: p. ex. dans sey, *sois*; seyn, *être*, l'i simple suffirait; mais dans wir seyen, *nous soyons*; ihr seyed, *vous soyez*, l'y, double i, devient indispensable. Qu'on ne dise pas qu'en écrivant seien, seied, on prononcerait de la même maniere; cela est vrai, mais en disant seyen, de quelque maniere que vous l'écriviez, vous faites entendre deux i, et alors il faut

aussi les écrire; car *on doit écrire, comme tout le monde prononce.* Nous répétons que le signe ŋ, dans les mots originairement allemands, n'est pas un *i* grec; mais un double i allemand, comme *y*, dans les mots originairement français, p. ex. *soyons*, est un double *i* français. Encore un exemple de l'importance de donner à chaque chose le nom qui lui convient.

Par le principe, développé ci-dessus, on sent la raison, pourquoi on doit écrire ſeyn, *être*, avec y: ce n'est pas pour le distinguer de ſein, *son*; mais le double *i* est nécessaire dans quelques inflexions du verbe ſey, comme du ſeyeſt, *tu sois*; wir ſeyen, *nous soyons*, tandis que l'i, dans ſein, *son*, n'est jamais suivi d'une voyelle, l'*i* simple y est donc toujours suffisant.

De même dans Heucheley, *hypocrisie*, le double i ou y devient nécessaire au Pluriel die Heucheleyen.

D'après ce principe on doit écrire: meinen, *avoir une opinion*; Meinung, *opinion*; der Main, *le Mein*; Mainz, la ville de Mayence; et non pas meynen, Meynung, Mayn, Maynz; car l'i n'est, dans aucune inflexion de ces mots, suivi d'une voyelle; le double y y est, par-conséquent, vicieux.

L'adverbe ou préposition bey, *près de*, s'écrit aussi avec y, parce qu'en appuyant fortement sur l'*i* final, on fait sentir deux *i*. En écrivant cependant bei, on ne heurte aucun principe.

3°. Maniere d'indiquer le redoublement de quelques consonnes.

Ne voulant pas écrire de suite deux m ou deux n, on met sur une de ces consonnes un trait horizontal, pour en marquer le redoublement; comme c'était l'usage dans les anciens livres latins: p. ex. kom̄en pour kommen, *venir*; kön̄en pour können, *pouvoir*.

L'usage du trait horizontal sur m ou n, pour redoubler ces consonnes, est aujourd'hui rare dans les imprimeries allemandes.

QUATRIEME SECTION.

L'Orthographe allemande des Mots COMPOSÉS.

1e REGLE.

Les compositions généralement connues, et dont chaque mot est d'origine allemande, sont liées ensemble sans aucune distinction : p. ex.

Jugendfreund, *ami de la jeunesse*;
Hausarbeit, *travail domestique ;*
Arbeitshaus, *maison de force*;
Briefwechsel, *correspondance ;*
Wechselbrief, *lettre de change ;* etc.

Observation.

Puisqu'il est permis, en allemand comme en grec, de faire de nouvelles compositions de mots, on aime à séparer, par deux traits horizontaux, les mots des nouvelles compositions, surtout quand elles sont un peu longues : p. ex.

die Verschanzungs-Lehre, *l'art de se retrancher ;*
der Freyheits-Schwindel, *le vertige de liberté.*

Quand il y a du doute, on fait toujours mieux de séparer les mots, pour y mettre plus de clarté.

2e REGLE.

S'il entre dans la composition un ou deux mots étrangers, on doit toujours les séparer, et chaque mot doit commencer par une lettre majuscule : p. ex.

Kriegs-Commissär, *Commissaire des guerres ;*
Consistorial-Rath, *Conseiller du consistoire ;*
Proviant-Commissär, *Commissaire des approvisionnements.*

3e Regle.

Quand un adjectif forme une composition avec le nom propre d'un pays ou d'un endroit, on sépare les deux mots, et chacun commence par une lettre majuscule : p. ex.

Ober=Italien, *l'Italie supérieure*;
Nieder=Deutschland, *l'Allemagne inférieure;*
Neu=York, *Neu-York.*

4e Regle.

Dans les compositions rares de trois ou de plusieurs mots, on sépare les premiers, et on ne réunit que les deux derniers mots, s'ils sont d'origine allemande : p. ex.

Groß=Kron=Feldherr, *Grand Général de la couronne*;
Ober=Hof=Marschall, *Grand-Maréchal de la Cour.*

5e Regle.

S'il y a deux ou plusieurs compositions, où le dernier mot devrait terminer chacune d'elles, on ne l'écrit qu'à la fin de la derniere composition, en mettant, après chacun des déterminants de la ou des précédentes, deux traits horizontaux : p. ex.

das Vorder= und Hinterhaus, pour das Vorderhaus und Hinterhaus, *l'avant-maison et l'arriere-maison*;
der Ein= und Ausgang, pour der Eingang und Ausgang, *l'entrée et la sortie ;*
der Sprach= Schreib= Fecht= und Tanzmeister, pour der Sprachmeister, Schreibmeister, Fechtmeister und Tanzmeister, *les maîtres de langue, d'écriture, d'escrime et de danse.*

On étend même ce principe aux terminaisons de certaines especes de mots, dont deux ou plusieurs de suite devraient avoir la même : p. ex.

die geist= und weltlichen Fürsten, pour die geistlichen und weltlichen Fürsten, *les Princes ecclésiastiques et séculiers.*

6e Regle.

Quand le premier mot de la composition se termine par ß (s final), et que le suivant commence par un ſ, les deux s ne doivent pas être réunies en ſſ, double s : p. ex.

die Ausſicht et non pas Auſſicht, *la vue* (d'une maison), *la perspective* (dans l'avenir).

A plus forte raison, en liant négligemment un adverbe, mot distinct, à un verbe ou Infinitif : p. ex.

ausſetzen et non par auſſetzen, *exposer.*

On écrit donc aujourd'hui mieux

dasſelbe, pour daſſelbe, *le même ;*

comme on l'écrivait auparavant ; de même :

disſeits, mieux que diſſeits, *en deçà.*

7e Regle.

Quand le premier mot de la composition se termine par une consonne redoublée, et que le suivant commence par la même consonne, doit-on conserver les trois ? p. ex.

die Schifffahrt, *la navigation ;*

das Betttuch, *le drap de lit.*

Nous pensons que *Non !*

Notre opinion est fondée sur l'usage général ; suivant lequel tous les Allemands écrivent Mittag, *midi ;* composé de die Mitte, *le milieu ;* et de der Tag, *le jour :* de sorte que Mittag signifie *le milieu du jour.* Or Mitte a deux *t*, et Tag commence par la même consonne, la composition devrait donc avoir trois t, comme Mitttag. Mais l'œil allemand étant choqué de voir la même consonne trois fois de suite, on en supprime une, comme Mittag. Nous croyons que, par la même raison, on devrait aussi écrire Schiffahrt et Bettuch. Voulez-vous absolument y conserver la triple consonne, séparez donc, en écrivant Schiff-Fahrt, et Bett-Tuch.

CINQUIEME SECTION.

Division des Mots allemands en leurs syllabes.

Un mot entier ne pouvant plus être placé à la fin d'une ligne, il faut le diviser; et pour dire à l'œil qu'une partie du mot commencé sur la ligne précédente, se trouve au commencement de la ligne suivante, les Allemands mettent à l'endroit de la divison deux petits traits horizontaux, placés l'un sur l'autre : nous n'en employons qu'un, en français.

On observe les regles suivantes :

1°. *Pour les mots simples.*

Toutes les lettres, formant la même syllabe, doivent être mises ensemble à la fin de la ligne. Si toutes les lettres de cette syllabe n'y trouvaient pas de place, il faudrait mettre la syllabe entiere sur la ligne suivante. On ne pourrait pas diviser Wunsch, *souhait*, en Wu-nsch, toute cette syllabe doit être réunie comme : der Wunsch.

1e Regle.

Une consonne entre deux voyelles, fait partie de la syllabe où se trouve la seconde voyelle : p. ex.

a-ber, *mais;* o-der, *ou;* a-de-lig, *noble de naissance.*

Mais les lettres d'une particule ne se séparent pas : p. ex.

ver-achten, *mépriser;* composé de la particule ver, et de achten, *estimer;*

er-innern, *faire souvenir.*

2e Regle.

Deux consonnes entre deux voyelles se divisent, ordinairement, de maniere que la premiere consonne entre

dans la syllabe de la premiere voyelle; et la deuxieme consonne, dans cellle de la seconde voyelle : p. ex.

fal-len, *tomber*; kön-nen, *pouvoir*; Ge-lüb-de, *des vœux*; Städ-te, *des villes*; tap-fer, *brave*; Schät-ze, *des trésors*; trot-zig, *insolent*.

Les deux consonnes de la particule ent ne sont jamais séparées : p. ex.

de ehren, *honorer* : ent-ehren, *déshonorer*;

de äußern, *manifester* (une opinon) : ent-äußern, *aliéner* (une terre).

La particule em adopte un p euphonique, quand le mot principal commence par un f; ce p, renforçant la consonne f, fait toujours avec lui partie de la même syllabe : p. ex.

de finden, *touver* : em-pfinden, *sentir*;

de fangen, *prendre*, *saisir* : em-pfangen, *recevoir*.

3e Regle.

Les consonnes, composées en figure et simples en prononciation, ne se divisent jamais : p. ex.

Bü-cher, *des livres*; sie wu-schen, *ils lavaient*.

Il y a ici une difficulté à résoudre. Si la voyelle qui précede ces consonnes composées, est breve, comment faut-il diviser? P. ex.

lachen, *rire*; waschen, *laver*.

Doit-on diviser la-chen ou lach-en, wa-schen ou wasch-en? De quelque maniere qu'on s'y prenne, on ne peut jamais diviser selon la prononciation : car le mot lachen est pour lachchen, et waschen pour waschschen.

Or, le principe étant adopté, que ces consonnes composées en figure et simples en prononciation, ne se redoublent jamais, on en supprime une de celles qu'on fait cependant entendre. Nous croyons donc qu'on devrait éviter la division de pareils mots.

Il en est de même de ng et de nk, où la consonne n prend, devant g et k, une certaine articulation nasale, qu'elle perd, quand g et k ne suivent pas : p. ex.

Dinge, *des choses ;* denken, *penser.*

Séparez ainsi : Din-ge, den-ken, on ne sait plus comment prononcer l'n : il vaut donc encore mieux éviter la division de ces especes de mots.

En expliquant les signes dans le Chap. I de la premiere partie, nous avons observé que ck est pour kk ; qu'on évite d'écrire de suite deux k, parce que cette lettre est fort désagréable à l'œil. Mais la raison cesse, en divisant ck ; on rétablit les deux k, en plaçant un k à la fin d'une ligne, et l'autre k au commencement de la ligne suivante.

On écrit sur la même ligne : p. ex.

packen, *faire des paquets* ; et en divisant pak-ken.

4e Regle.

Quand deux consonnes se suivent immédiatement, parce qu'on a supprimé l'e mi-muet qui se trouvait entr'elles, on réunit, le plus souvent, les deux consonnes à la syllabe suivante : p. ex.

de übel, *mauvais* : ü-bler, où l'on marque distinctement que la voyelle ü est longue ;

de über, *sur, par-dessus :* ü-brig, *restant* ;

de Eifer, *zele* : ei-frig, *zélé* ;

En divisant eif-rig il n'y aurait pas de faute.

5e Regle.

Si trois ou quatre consonnes se rencontrent de suite, dans des mots dérivés, on aime à réunir les consonnes radicales à la premiere syllabe, pour les séparer de celle qui annonce le dérivé : p. ex.

sterblich, *mortel.* La racine est stirb, *meurs* ; lich est la terminaison d'adjectif : on divise donc sterb-lich.

Kenntniß, *connaissance ;* racine kenn, *connais ;* le t est intercalé euphoniquement ; niß, terminaison du Substantif : cette terminaison est donc séparée dans la division, comme Kennt-niß.

Mais si les trois ou quatre consonnes font partie de la racine, on les divise selon la prononciation : p. ex.

de Sumpf, *marais* : sum-pfig, *marécageux* ;

de Herbst, *automne ;* pl. die Herb-ste.

2°. *Pour les mots composés.*

Regle.

Divisez les compositions de maniere, que chaque mot reste dans son intégrité : p. ex.

her-ein, *dedans*, en se rapprochant de la personne qui parle ;

hin-ein, *dedans*, en s'en éloignant ;

Erb-recht, *droit d'hérédité.*

De même dans les mots négligemment réunis : p. ex.

aus-arten, *dégénérer ;*

nach-äffen, *imiter* (quelqu'un) *comme un singe.*

Quand un mot composé est déjà divisé par des traits horizontaux, il faut éviter de diviser enore un des deux mots : p. ex.

Consistorial-Rath; mais non pas Consi-storial-Rath, *Conseiller du Consistoire*, où la double division du même mot choquerait l'œil.

Si une composition de deux mots originairement allemands, peut se réunir sur la même ligne, le second mot commence par une lettre minuscule ; mais étant obligé de diviser cette composition de maniere que le premier mot termine une ligne, et que le second commence la ligne suivante; ce second mot doit recevoir une lettre majuscule : p. ex.

Buchstabenrechnung (calcul avec des lettres), *algebre ;* mais en divisant Buchstaben-Rechnung.

De même :

Gesundheitslehre (science d'entretenir la santé), *hygiene.* Mais divisez Gesundheits-Lehre.

(Voy. la cinquieme regle de la section précédente.)

SIXIEME SECTION.

De la Ponctuation allemande.

On peut adopter le principe, que la ponctuation allemande est à peu près la même, que la française. Nous allons seulement indiquer les points, où elles sont divergentes.

L'emploi de la virgule diffère, essentiellement, dans les deux langues.

D'après le principe, adopté en français, on met une virgule là, où l'on prend, dans la bonne déclamation, un petit repos : p. ex.

Mon frere qui est à Berlin, m'a écrit.

En allemand, la virgule annonce qu'une proposition est terminée, et qu'une autre commence : p. ex.

Ich wünschte, daß er bald käme, *je souhaiterais qu'il arrivât bientôt*;

on met, en allemand, une virgule après wünschte, parce que la premiere proposition se termine là, et que la suivante commence par daß. En français, point de virgule, parce qu'on ne prend aucun repos, en disant ces deux propositions; elles se prononcent de suite, et très-rapidement.

Si une proposition est coupée, par une autre qu'on intercale, on met en allemand, une virgule avant et après l'intercalation : p. ex.

Mein Bruder, der in Berlin ist, hat mir geschrieben, *mon frere qui est à Berlin, m'a écrit.*

La proposition principale est : mein Bruder hat mir geschrieben, *mon frere m'a écrit*; elle est coupée par la proposition explicative der in Berlin ist, *qui est à Berlin* : cette

intercalation se trouve donc entre deux virgules, en allemand; tandis qu'il n'y en a qu'une, en français, pour annoncer le petit repos dans la déclamation.

Par ce principe, il est clair que le pronom relatif welcher, auquel on peut substituer der ou so, *qui*, commençant toujours une proposition explicative, doivent être, constamment, précédés d'une virgule.

Le signe de l'exclamation se met, en français, à la fin de la phrase qui la contient; il est placé, en allemand, après le mot qui l'exprime: p. ex.

das Dorf ist, leider! ganz abgebrannt; *tout le village, hélas, est réduit en cendres!*

En adressant un écrit à quelqu'un, les Allemands mettent après l'Allocution en tête, un point d'exclamation; nous n'y mettons qu'une simple virgule: p. ex.

Lieber Vater!
Sie haben mir gemeldet, daß ...
Mon cher pere,
Vous m'avez marqué que ...

Les Allemands ont adopté un trait horizontal —, nommé Gedankenstrich, *trait de réflexion*, qui n'est gueres usité en français. Ce trait est employé dans les circonstances suivantes:

1°. Pour indiquer qu'une phrase n'est pas achevée, et que le lecteur doit suppléer le reste: p. ex.

Ich will eben nicht sagen, daß er ein Betrüger ist, aber —
Je ne veux pas dire précisément que c'est un coquin, mais ...

Le trait horizontal allemand est, ici, remplacé, en français, par quelques points.

2°. Quand la personne, fortement émue, prononce des mots entrecoupés, qui ne sont pas en liaison immédiate: p. ex.

Doch — verstummet schwache Saiten —
Trauert — Doris hört euch nicht —
Mais ... restez muettes faibles cordes ..., soyez en deuil ..
Doris ne vous entend pas.

3°. Pour exciter une attention particuliere à ce qui va suivre ce trait horizontal : p. ex.

Er sagte noch diese merkwürdigen Worte, und — starb; *il dit encore ces paroles mémorables , et ... mourut.*

Wohlan, so zeuch, und — brich den Hals; *eh bien, suis ta mauvaise tête, et ... casse le cou.*

4°. Ces traits horizontaux sont aussi employés comme une espece de parenthese, quand une proposition est coupée par une longue intercalation : le premier trait annonce le commencement de cette intercalation; et le second, la fin : p. ex.

Alexander der Große — nachdem er drey Hauptschlachten gewonnen, das persische Heer vollkommen aufgerieben, und den Darius sammt seiner Familie gefangen genommen — machte sich von ganz Persien Meister;

Alexandre le Grand, après avoir gagné trois grandes batailles, après avoir complettement battu l'armée de Darius, et fait prisonnier ce Prince avec sa famille, se rendit maître de toute la Perse.

5°. Dans les dialogues, le trait horizontal indique que c'est une autre personne qui parle; le même usage est maintenu en français : p. ex.

War die Verstorbene schön? — Nein; sie war weder schön, noch gut;

La femme décédée était-elle belle? — Non, elle n'était ni bonne, ni belle.

Plusieurs auteurs modernes ont beaucoup abusé de ces traits de réflexion.

On doit employer l'apostrophe, quand une voyelle *nécessaire* est retranchée par une néglicence du discours familier, ou par une licence poétique : p. ex.

Die Fisch' (pour Fische) im Teiche,

les poissons dans l'étang.

L'e, à la fin de Fische est indispensable, pour distinguer le Pluriel du Singulier; il n'est donc permis qu'au poëte

de le supprimer, mais alors l'apostrophe doit en indiquer la suppression.

Dans le discours familier on dit : wie geht's, pour geht es, ou l'e, nécessaire dans es, est supprimé par négligence. On doit toujours séparer cet s du mot précédent, et mettre une apostrophe en tête ; on écrit donc mal wie gehts.

Mais on ne doit pas employer l'apostrophe, en supprimant un e accessoire qui ne sert qu'à adoucir, et dont l'emploi deviendrait désagréable, en formant un *hiatus:* p. ex. hab ich? *ai-je?* et non pas hab' ich; car le mot est hab ou habe

dem Hut (et non pas dem Hut') ist ein Unglück geschehen,
il est arrivé un malheur au chapeau ;

car le datif de der Hut, *le chapeau*, est dem Hut ou dem Hute, dont l'e final n'est employé qu'euphoniquement ; l'usage général retranche cet adoucissement, s'il devient désagréable par un *hiatus*.

De même tout le monde écrit heut (et non pas heut') ist schön Wetter, *il fait aujourd'hui beau temps*; mais on dirait:

er wird heute wohl kommen, *il viendra bien aujourd'hui.*

Le mot est donc heut ou heute, dont vous employez l'un ou l'autre, selon que l'oreille vous y invite. En disant heut, personne ne met une apostrophe à la fin, car on ne supprime pas une lettre *nécessaire*; mais un simple adoucissement, qu'on peut employer ou supprimer, selon les circonstances.

L'e mi-muet a été, jusqu'ici, une pierre d'achoppement pour les grammairiens et les lexicographes; nous avons tâché d'en fixer les regles dans ce volume, et notre dictionnaire en montrera l'application à chaque mot.

SEPTIEME SECTION.

Explication des Abréviations, usitées en allemand.

Voici les plus fréquentes :

u. pour und, *et ;*
u. d. gl. pour und dergleichen, *et autres semblables ;*
u. a. m. pour und andere mehr, *et plusieurs autres ;*
u. a. d. gl. m. pour und andere dergleichen mehr, *et plusieurs autres semblables ;*
u. s. f. pour und so ferner, *et ainsi de suite ;*
u. s. w. pour und so weiter, aussi *et ainsi de suite ;*
od. pour oder, *ou ;*
d. h. pour das heißt, *c'est-à-dire ;*
ꝛc. est l'abréviation allemande, pour *etc.* (*et cætera* des Latins);
S. ou St. ou Sct.; pour Sanct, *Saint :* p. ex. S. Paulus, *St. Paul ;*
z. B. pour zum Beyspiel; p. ex. pour *par exemple.*
On écrit de même :
z. Ex. pour zum Exempel, p. ex. pour *par exemple ;*
Ew. pour Euere, *votre.* On écrivait anciennement Ewere, dont les deux premieres lettres ont été conservées dans l'abréviation, quoiqu'on écrive aujourd'hui Euere.
Ew. M. pour Euere Majestät, *Votre Majesté ;*
Ew. D. pour Euere Durchlaucht, *Votre Altesse Sérénissime ;*
Ew. Exz. pour Euere Exzellenz, *Votre Excellence ;*
Se. M. pour Seine Majestät, *Sa Majesté* (du Roi);
J. M. pour Jhre Majestät, *Sa Majesté* (de la Reine);
JJ. MM. pour Jhre Majestäten, *Leurs Majestés* (du Roi et de la Reine);

Se. k. M. pour Seine königliche Majestät, *Sa Majesté Royale*; Se. k. k. M. pour Seine kaiserlich-königliche Majestät, *Sa Majesté Impériale et Royale.*

La prosodie et la versification allemandes, qui ne font point partie de la *Grammaire*, seront expliquées dans un traité particulier.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
DE LA
GRAMMAIRE ALLEMANDE.

page

DEUXIEME PARTIE.

page

TROISIEME PARTIE.

ERRATA.

Page 113, ligne 10; au lieu de
(quand le possesseur est féminin ou neutre; et)
lisez: (quand le possesseur est féminin); et.
Page 275, ligne 19; au lieu de
wir sind drey Meilen weit gegangen
lisez: wir sind drey Meilen gegangen.
Page 281, ligne 4; au lieu de *propositions*, lisez: *prépositions*.
Page 398, ligne 19; au lieu de *Participe*, lisez: *Participes*.
Page 408, premiere ligne de la note en bas; au lieu de *sur*, lisez: *sous*.
Page 416, premiere ligne; au lieu de *le foi*, lisez: *la foi*.
Page 459, ligne 8 avant derniere; au lieu de *Tubinge*, lisez: *Tubingue*.
Page 534, ligne 17; au lieu de *enore*, lisez: *encore*.

AVIS.

La planche de l'écriture allemande, dont nous avons fait mention, page 42 de cette Grammaire, se trouve chez M. Théophile Barrois, fils, Quai Voltaire N° 11; cette planche représente la *coulée* allemande. On y trouve aussi une planche des trois especes d'écriture allemande, qui correspondent à la *coulée*, aux *lettres rondes* et à la *bâtarde*, en français. M. Ermeler, qui peint d'une maniere si distinguée les caracteres des langues européennes, les a tracées; et M. Lalle, artiste justement célebre, en est le graveur.

